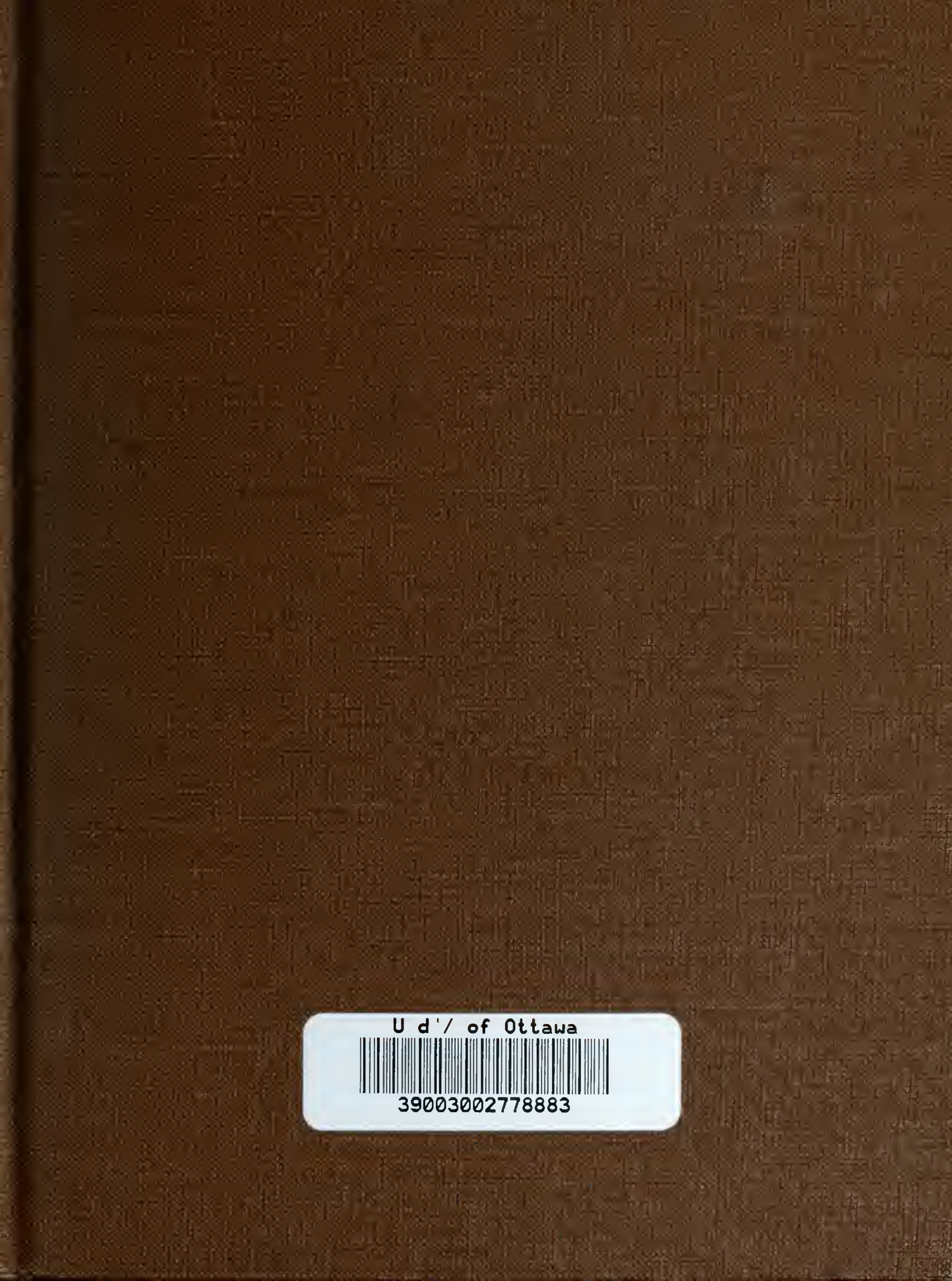


DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.

N° 12

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

PAR

C. d'E.-A.

TOME QUATRIÈME

BER-BLO

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

4, RUE DE LA BANQUE, 4

1905



DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

B

BERLIER. Armes : *parti de sable à un bélier d'argent et d'argent à un mat de pourpre; au franc quartier des comtes conseillers d'État.*

L'auteur de cette famille, Adrien Berlier, était sous Louis XV quincailler à Dijon. Son fils, Théophile Berlier, né dans cette ville en 1761, y exerçait la profession d'avocat quand il fut nommé député de la Côte-d'Or à la Convention où il vota la mort du Roi. Il fut plus tard député au Conseil des Cinq-Cents, puis conseiller d'État et commandeur de la Légion d'honneur, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, fut exilé comme régicide en 1815, ne rentra en France qu'en 1830 et mourut dans sa ville natale en 1844. Il survécut à son fils unique et ne laissa que deux petits-fils, nés l'un en 1838, l'autre en 1840.

BERLIER. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à trois lionceaux de sable; au 2 des barons militaires; au 3 de gueules à une lance haute en pal d'argent.*

Cette famille, distincte de la précédente, descend de Louis-Guillaume Berlier qui était sous Louis XV marchand à Barcelonnette, dans la Haute-Provence. Pierre Berlier, fils du précédent, né en 1769 à Crest (Drôme), était colonel d'infanterie quand il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 22 octobre 1810. Il mourut en 1821 laissant un fils en bas âge, Pierre-Stanislas, baron Berlier, né à Valence en 1818, qui devint dans la suite colonel d'infanterie et officier de la Légion d'honneur et qui mourut en 1875 laissant lui-même un fils de son mariage en 1864 avec Mlle de Vaudremont.

BERLIER de VAUPLANE.

Un décret du 10 juillet 1873 a autorisé M. Emmanuel Berlier, né à Marseille en 1848, avocat à Paris, à joindre à son nom celui de : de Vauplane qui appartenait à la famille de sa grand'mère.

BERLIER de TOURTOUR la REMOLES (de). Armes : (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à un bélier passant d'argent* ; *au chef cousu de gueules chargé de trois besants d'or.*

Cette famille est une des plus anciennes de la ville de Draguignan, en Provence. Des auteurs contemporains ont avancé qu'elle avait été anoblie par lettres patentes du roi Henri III. Son nom ne figure cependant dans aucun nobiliaire ancien et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province. Un de ses représentants, César Berlier, conseiller du Roi en la sénéchaussée de Draguignan, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille de Berlier de Tourtour s'est perpétuée à Draguignan jusqu'à nos jours. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Estienne, de Régis, de Gabrielli de Gubbio, Vialète d'Aignan, etc.

BERLIOZ de REYNIER de JARJAYES.

La famille Berlioz appartient à l'ancienne bourgeoisie du Dauphiné où le nom de Berlioz est, du reste, assez répandu. Un de ses membres était en 1789 conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Grenoble.

M. Victor-Joseph Berlioz, né à Grenoble en 1816, juge de paix du canton de Domène, gendre de Mme Tournu de Ventavon, née Reynier de Jarjayes, demanda le 20 octobre 1864 et obtint par décret du 26 août 1865 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Reynier de Jarjayes qui venait de s'éteindre.

La famille de Reynier, originaire du Haut-Dauphiné, remontait par filiation à Pierre de Reynier mentionné dans un acte de 1458 avec son épouse Guillemette Mollard. Daniel Reynier, fils de Claude et de Catherine Jean, obtint le 24 novembre 1643 en récompense de ses services des lettres patentes de relief de dérogeance qui furent vérifiées le 21 juin 1657 en la Cour des Aides de Vienne. La famille Reynier acquit le 27 novembre 1700 du président de Piolenc la terre de Jarjayes, en Gapençais, dont elle conserva le nom et qu'elle revendit en 1787 à la famille Tournu de Ventavon. François-Augustin Reynier de Jarjayes, maréchal de camp en 1791, directeur adjoint au dépôt de la guerre, se rendit célèbre par ses tentatives pour faire évader la Famille Royale prisonnière au Temple, émigra plus tard, devint en 1795

aide de camp du roi de Sardaigne, obtint du roi Louis XVIII en 1815 le grade de lieutenant général et mourut en 1822 sans laisser de postérité masculine. Il avait eu un neveu, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut sous Napoléon III, et une nièce, Mme Tournu de Ventavon, mère de Mme Berlioz. La famille Reynier de Jarjayes portait pour armes : *de sinople au lion d'or*. Une branche depuis longtemps éteinte portait : *d'or à deux têtes de lion arrachées et affrontées d'azur, lampassées de sable, en chef et un cœur de gueules en pointe.*

BERLUC-PÉRUSSIS (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un lévrier de sable, coupé de gueules à une croix d'or; aux 2 et 3 d'azur à une poire tigée et feuillée d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux cygnes.* — Devise : *à recommencer.*

La famille DE BERLUC-PÉRUSSIS, originaire de la ville de Forcalquier, en Haute-Provence, est fort anciennement connue dans cette région. On trouve que Jean Berluc fut en 1483 syndic de Forcalquier. La filiation suivie remonte à un Colin Berluc qui fut premier syndic de Forcalquier en 1539, puis consul de cette ville en 1542, 1551 et 1559. D'après Borel d'Hauterive, qui a donné une généalogie de la famille de Berluc dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1858, ce personnage aurait été fils d'un Jehan Berluchi de Perruzzi, gentilhomme italien qui serait venu de Crémone se fixer à Forcalquier vers 1440; mais cette opinion de Borel d'Hauterive ne s'appuie sur d'autre preuve que sur une longue tradition.

Deux des fils de Colin de Berluc, Joseph Berluc, receveur des décimes aux diocèses de Sisteron et de Gap, marié en 1560 à Isabeau Magnan, fille d'un juge royal de Forcalquier, et Melchior Berluc, docteur èsdroit, assesseur en la sénéchaussée de Forcalquier, furent les auteurs de deux grandes branches. On ne connaît à ces deux branches aucun principe d'anoblissement et elles n'ont jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. La branche cadette, éteinte vers l'époque de la Révolution, était représentée sous Louis XV par Jean-Baptiste de Berluc-Pérussis, contrôleur à la Compagnie des Indes, puis contrôleur général des saisies au Parlement de Paris, qui épousa à Paris en novembre 1752 Pélagie-Aglaé Hennet. Étienne Berluc, né en 1651, chef de la branche aînée, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et ne figure dans ce recueil avec d'autre qualification que celle de bourgeois. Il fut père d'Augustin Berluc de Pérussis, né en 1684, qui fut nommé en 1742 maire perpétuel de Forcalquier par lettres patentes du roi Louis XV, et grand-père de Joseph Berluc de Pérussis, né en 1727, qui fut maire de Forcalquier

de 1790 à 1791, puis de 1792 à 1794. Cette branche s'est à son tour éteinte en la personne de M. Léon de Berluc-Pérussis, né en 1835, auteur de nombreux et savants travaux sur la Provence, ancien président de l'Académie d'Aix, qui est décédé au château de Porchères en novembre 1902 sans laisser de postérité de son mariage contracté en 1867 avec sa cousine M[lle] Pin.

Un jugement du tribunal civil de Forcalquier rendu le 30 janvier 1857 avait ordonné la rectification des actes de l'état civil dressés depuis la période révolutionnaire dans lesquels les deux noms de Berluc et de Pérussis n'étaient pas séparés par la particule : DE.

Principales alliances : de Sigaud de Bresc 1861, Chaix (d'Est-Ange) 1555, de Laugier-Porchères, du Teill 1644, 1669, Hennet (de Bernoville), de Testanière-Miravail 1794, Pin 1832, 1867, de Monier, Depieds 1824, etc.

BERLY (de).

On trouvera des renseignements sur la famille DE BERLY dans les Dossiers bleus, au Cabinet des Titres. Elle est originaire de la petite ville de Charly-sur-Marne, en Champagne, dont ses membres se qualifiaient bourgeois au XVII[e] siècle. Un M. de Berly était en 1702 procureur du Roi au bailliage de Charly; son fils, Jean de Berly, fut intendant du duc de Villars-Brancas. Charles de Berly, né à Charly en 1656, oncle du précédent, vint se fixer à Épernay, y exerça la profession de chirurgien et mourut en 1710; il laissait deux fils dont l'aîné, Charles, né en 1683, chirurgien à Épernay, mourut en 1734 sans laisser de postérité et dont le second, Pierre de Berly, décédé en 1739, fut capitaine de fusiliers. M. de Berly était en 1756 substitut en l'élection de Paris.

La famille de Berly n'est pas titrée et on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement.

Un de ses représentants était sous Napoléon III président de la compagnie des référendaires au sceau de France.

BERMINGHAM (Brindejonc de). Voyez : BRINDEJONC DE BERMINGHAM

BERMON (Husson de). Voyez : HUSSON DE BERMON.

BERMOND d'AURIAC (de).

Cette famille du Languedoc a eu pour auteur messire Joseph-Georges BERMOND D'AURIAC qui fut pourvu vers le milieu du XVIII[e] siècle de l'office anoblissant de président trésorier grand voyer de France au bureau des finances de la généralité de Toulouse et qui possédait encore en 1789 cet office à titre honoraire. Ce personnage avait épousé

Jeanne-Louise de Facieu. Leur fils, Joseph-Jacques-François de Bermond d'Auriac, né à Toulouse en 1759, député du Tarn au Conseil des Cinq-Cents, fut nommé sous-préfet de Gaillac après le 18 brumaire, fut encore député du Tarn de 1831 à 1834 et mourut à Gaillac en 1838. Charles de Bermond décédé à Versailles en 1875, fut également député du Tarn.

La famille de Bermond d'Auriac est encore représentée dans le département du Tarn.

Son chef est connu sous le titre de marquis.

Principale alliance : Vidal de Saint-Urbain.

Il a existé en Languedoc plusieurs autres familles nobles du nom de Bermond. L'une d'elles, sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, portait pour armes, d'après le *Nobiliaire toulousain* de Brémond : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux arbres arrachés de sinople et en pointe d'un mont de cinq coupeaux du même*. Au XVIIIe siècle elle avait adopté de nouvelles armoiries presque identiques à celles de l'illustre maison de Bermond d'Anduze et du Caylar dont il sera parlé plus bas : d'*or à un ours debout de gueules, colleté d'or, ayant à son côté une épée d'argent attachée au collier par deux cordons de sable et posée sur une terrasse de sinople mouvante de la pointe de l'écu*. Jean Bermond, auteur de cette famille, d'abord marchand à Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1692 et en 1703. Son fils, Jean-Baptiste Bermond, chevalier, baron de Saint-Paul au diocèse de Pamiers, né à Toulouse en 1686, marié en 1717 à Marie Goussault, fille d'un bourgeois de Paris, fut conseiller du Roi, trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Toulouse. Il fut lui-même père de Jean-Baptiste de Bermond, Sgr baron de Vautrincourt, en Champagne, qui épousa le 2 octobre 1763 Marie de la Chevardière de la Grandville, et grand-père de Guillaume-François de Bermond, né à Pamiers en 1765, qui fit en 1777 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Un baron de Saint-Paul prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pamiers.

La famille de Bermond d'Anduze et du Caylar était à la fois une des plus anciennes et une des plus brillantes de la noblesse du Languedoc. Elle portait pour armes : d'*or à un ours debout de gueules, ayant une ceinture d'argent et portant une épée de même*. Les généalogistes en font remonter la filiation à Bernard, Sgr d'Anduze, décédé en 1029, qui avait épousé Garsinde de Béziers et qui fut père de Bermond d'Anduze, Sgr de Sauve, décédé à Rome en 1054, et grand-père de Bernard Bermond, Sgr d'Anduze. Les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle font remonter la filiation à Pons Bermond,

Sgr de Sommières. Celui-ci fit enregistrer au sénéchal de Nîmes des lettres patentes du roi saint Louis, données en août 1248, qui lui donnaient le château du Caylar en échange de la terre et seigneurie de Sommières. La descendance de Pons abandonna pendant plusieurs siècles le nom primitif de Bermond pour ne conserver que celui de la terre du Caylar. Elle se partagea en un certain nombre de branches qui possédèrent, entre autres biens, les seigneuries considérables de Saint-Bonnet, de Toiras, d'Espondeillan, de Puisserguier, etc., qui furent toutes maintenues dans leur noblesse en décembre 1668 par divers jugements de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et dont la dernière s'éteignit vers l'époque de la Révolution. Alexandre, marquis de Bermond, Sgr de Puisserguier, Maureilhan, Sébazan, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Béziers. La famille de Bermond d'Anduze et du Caylar a fourni, entre autres illustrations, un maréchal de France en 1630, Jean de Bermond du Caylar de Saint-Bonnet, Sgr de Toiras, né en 1585, tué d'un coup de mousquet en 1636.

La plupart des généalogistes ont rattaché à la famille de Bermond d'Anduze et du Caylar une famille du Cailar ou du Queilar d'Anglas qui a occupé, elle aussi, un rang brillant dans la noblesse du Languedoc et qui portait pour armes : d'*or à trois bandes de gueules, au chef d'or chargé d'un lion naissant de sable avec une devise d'or chargée de trois trèfles de sable*. Cette famille se partagea en un certain nombre de branches, toutes éteintes aujourd'hui, qui furent maintenues dans leur noblesse le 20 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons après avoir prouvé leur filiation depuis Pierre du Caylar, damoiseau, mentionné dans un acte du 5 août 1380.

BERMOND-VACHÈRES (de). Armes anciennes : d'*azur à trois montagnes d'argent jointes ensemble, posées en fasce et terrassées de sinople*. — La famille de Bermond-Vachères adopta au XVIII[e] siècle les armes de la famille de Bermond de Rosset, alors éteinte : d'*or à un cœur de sinople*. — Aliàs : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'or à une vache passante de gueules, accolée, accornée et clarinée d'argent*, qui est de Vachères; *aux* 2 *et* 3 *d'azur à trois montagnes d'argent jointes ensemble, posées en fasce et terrassées de sinople* ; *sur le tout d'or à un cœur de gueules*.

La famille de Bermond-Vachères, bien distincte des familles languedociennes dont il a été parlé à l'article précédent, appartient à la noblesse de Provence. L'abbé Robert de Briançon et Artefeuil en ont donné des généalogies assez inexactes qui ont été reproduites par la Chesnaye des Bois. On trouvera sur elle dans les Dossiers bleus, au

Cabinet des Titres, de précieux renseignements qui permettent de rectifier les erreurs plus ou moins volontaires commises par ces auteurs. Ceux-ci ont en effet voulu greffer la famille de Bermond-Vachères sur une famille de Bermond qui appartenait dès le moyen âge à la noblesse de Provence et qui possédait, entre autres biens, les seigneuries de Goult, de Rosset, de Baumettes, etc. Ils lui attribuent pour premier auteur connu un Raymond de Bermond, Sgr en partie des lieux de Goult et de Baumettes, qui en rendit hommage en 1304 à Jeanne, comtesse de Provence. Ils en font remonter la filiation suivie à un Louis de Bermond, Sgr de Rousset et de Goult, descendant du précédent, qui avait épousé Anne de Justas dans la seconde moitié du xv[e] siècle et dont le fils, Antoine de Bermond, cosgr de Goult et de Rosset, rendit hommage au baron de Cazeneuve le 13 novembre 1531 pour le premier de ces domaines. Robert de Briançon attribue pour fils à ce dernier personnage un noble Baudet Bermond qui, par acte du 14 mars 1565, fit donation à son fils, noble Antoine Bermond, de la moitié de tous ses biens et particulièrement de ceux que lui avait laissés son père, noble Antoine Bermond, situés dans ladite terre et seigneurie de Goult. Mais une note de ce même Robert de Briançon, conservée dans les Dossiers bleus, apprend que cet acte de 1565, le seul qui rattache les Bermond-Vachères aux Bermond de Goult et de Rosset, a été fabriqué au cours du xvii[e] siècle[1].

[1] Il convient de reproduire ici intégralement cette note tout à fait suggestive : « Je vois bien que M. d'Hozier ne peut pas s'empêcher de donner son certificat « de la noblesse du présenté pour être page du Roi dans sa Petite Écurie comme « je n'ai pu me dispenser de faire mention de cette famille dans mon *Nobiliaire* à « cause de l'arrêt des commissaires et députés par le roi en Provence rendu le 8 « avril 1669, depuis confirmé par le jugement de M. le Bret, intendant et premier « président en Provence, du 24 septembre 1693 et encore par les commissaires géné- « raux pour le fait des francs-fiefs du 22 juin 1695 dans tous lesquels jugements « les pièces énoncées dans cette preuve ont été produites et approuvées. Cependant « la noblesse de cette famille n'est bonne que depuis l'acquisition faite de partie de « la seigneurie de Vachères le 25 octobre 1590 ou, si vous voulez, depuis que le « capitaine Antoine commença de servir à la guerre depuis l'an 1587 jusqu'en 1597 ; « car, quoique les deux actes l'un du 24 novembre 1522 et l'autre du 13 novembre 1532 « soient véritables et bons, ils ne concernent pas la présente famille de Bernard ; mais, « pour les faire servir, *on a fabriqué* l'acte du 14 mars 1565 par lequel on a voulu « qu'Antoine Bermond, Sgr de Bandel, était petit-fils d'Antoine de Bermon, cosgr de « Goult, vivant en 1532 ; mais cet acte de 1565 ne peut être que très faux et l'on « ne saurait produire aucun acte justificatif et confirmatif d'icelui. La fausseté est « non seulement en l'affectation de nommer Baudet fils d'Antoine I[er] et de faire dona- « tion à Antoine II des biens qu'il disait avoir dans le lieu de Goult, mais encore à « cause du lieu où cet acte fut passé, savoir à Saint-Cannat, au diocèse de Mar- « seille, où ledit Bermond ne faisait point sa demeure et n'y avait aucuns biens. « Pourquoi aller ailleurs qu'à Apt, ou à Aix, où à Cavaillon pour faire cette dona- « tion et la faire devant les juges et consuls de ces villes plutôt qu'à Saint-Cannat « qui est un petit village emprunté ? mais j'en sais la raison. C'est que cet acte de « 1565, fabriqué environ depuis 30 ou 35 ans, fut fait et fabriqué par un notaire de

Dans la réalité, la filiation de la famille de Bermond-Vachères ne remonte pas au delà du 25 octobre 1590, date à laquelle Vincent, Antoine et Noël de Bermond, frères, enfants de feu noble Baudet de Bermond de Vachères, achetèrent les deux seizièmes de la juridiction de Vachères de messire Pierre de Meiran, cosgr de Sainte-Croix et de Vachères. Par lettres patentes du 11 janvier 1597 le roi Henri IV fit donation au capitaine Antoine Bermond, en considération de ses services, des lods, ventes et autres droits seigneuriaux qu'il pouvait devoir à Sa Majesté à cause de l'acquisition de la seigneurie de Vachères. Noble Antoine de Brémond, Sgr en partie de Vachères, habitant à Saint-Savournin, au diocèse d'Apt, épousa le 25 avril 1600 demoiselle Marguerite de Pernet. Il fut père de maître Jean de Bermond, avocat en la Cour, cosgr de Vachères, fils de noble Antoine de Bermond, cosgr de Vachères, qui épousa le 28 novembre 1627 demoiselle Anne de Ripert, et grand-père de noble François de Bermond, écuyer, cosgr de Vachères et de Sainte-Croix de Lauze, citoyen d'Apt, fils de noble Jean de Bermond, écuyer, docteur ès-droit, avocat en la Cour et lieutenant général au siège de Sault, qui épousa le 30 novembre 1662 Marie de Sinéty et qui fut maintenu dans sa noblesse le 8 avril 1669 par jugement des commissaires de Sa Majesté députés pour la recherche des faux nobles. François de Bermond fut maintenu dans sa noblesse le 24 septembre 1693 par jugement de Cardin Le Bret, premier président au Parlement de Provence, après avoir prouvé sa filiation depuis 1532. Il laissa plusieurs fils, Barthélemy, François, Jean-Baptiste, Antoine, Roland, Charles et Ignace, qui, sur le vu du jugement de maintenue accordé à leur père en 1693, furent déchargés le 22 juin 1695, par sentence des commissaires généraux députés par le Roi pour le recouvrement du droit de franc-fief, du paiement de la somme de 800 livres à laquelle ils avaient été taxés pour leur terre et seigneurie de Vachères. Divers représentants de la famille de Bermond-Vachères furent encore maintenus dans leur noblesse le 8 août 1701 et 5 août 1710 par jugements du même magistrat.

Louis-Elzéar de Bermond, Sgr de Castelar et de Vachères, unique

« Saint-Cannat que j'ai connu et auquel j'ai parlé en 1672 lorsque je prêchais le « Carême en ce lieu-là et qui était un insigne fabricateur d'actes, parce qu'il savait « contrefaire les anciennes écritures *et je l'avais même indiqué à un de mes amis « qui s'en servit dans un besoin*... M. d'Hozier prendra garde que je n'ai pas dit « dans mon *Nobiliaire* que la famille de Bermond-Vachères était issue des anciens « cosgrs de Goult; mais je me suis servi d'un terme équivoque lorsque j'ai dit « qu'elle en tirait son origine : aussi cette origine est tirée par les cheveux. *Tenez-« moi secret* ».

représentant de sa famille, épousa en 1722 sa cousine, Françoise de Bermond de la Blache, héritière de sa branche. Il eut un fils unique qui continua la descendance.

M. de Bermond prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Forcalquier.

La famille de Bermond-Vachères a fourni des officiers de terre et de mer, des chevaliers de Saint-Louis, un évêque de Vence, etc.

Son chef est aujourd'hui connu sous le titre de comte.

Principales alliances : de Nicolay, Daudé de Tardieu de la Barthe, de Sinéty 1662, etc.

BERMOND de VAULX (de). Armes : d'*or à un ours rampant de gueules, accolé d'un baudrier d'argent soutenant une épée d'argent dans le fourreau de même.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Plus fidei et fidelitati quam vitæ.*

La famille DE BERMOND DE VAULX, distincte de la précédente, est comme elle fort anciennement connue dans la Haute-Provence. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement ; elle n'a jamais été maintenue noble et n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Les généalogistes n'en ont pas moins cherché à la rattacher à la famille de Bermond d'Anduze et du Caylar, une des plus illustres de la noblesse du Languedoc, dont il a été parlé à l'article consacré à la famille de Bermond d'Auriac, et lui en ont fait adopter les armoiries.

Marguerite Bermond, mariée le 6 septembre 1713 à Joseph de Clapiers, Sgr de Vauvenargues, fut la mère de Luc, marquis de Vauvenargues, célèbre littérateur, décédé en 1747. Joseph Brémond (lisez Bermond), sieur de Vaulx, bourgeois de Sisteron, fit enregister à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'*argent à cinq tourteaux d'azur*, 2, 2, 1. Il paraît avoir été le même personnage qu'un Joseph de Brémond, de Sisteron, qui fut condamné par défaut comme usurpateur de noblesse par jugement du 9 juillet 1697. Ce Joseph Brémond avait épousé le 19 novembre 1684 Delphine de Latil. Leur fils, Jean-Antoine de Bermond de Vaulx, né en 1694, lieutenant général aux submissions du siège de Sisteron en 1730, épousa en 1749 Thérèse de Samatan, issue d'une famille distinguée de la même région qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il fut père de Pierre de Bermond de Vaulx, né en 1753, qui fut sous Louis XVI consul de France dans plusieurs villes d'Orient et qui fit partie plus tard du Conseil général des Basses-Alpes, et grand-père de Jean-Antoine de Bermond de Vaulx, né en 1798, qui a laissé quatre fils de son mariage en 1820 avec Mlle Combalot.

Le chef de la famille de Bermond de Vaulx est connu sous le titre de comte depuis le milieu du XIXe siècle.

Borel d'Hauterive a donné une généalogie de la famille de Bermond de Vaulx dans son *Annuaire de la noblesse* de 1858 ; mais ce travail ne doit être accepté qu'avec réserve, au moins pour les premiers degrés.

Principales alliances : de Samatan 1749, de Clapiers, Pelet de Lautrec 1881, du Plessis-Grénédan 1899, de Latil, Clémens de la Palun de Tourville, Bourgevin de Vialart de Moligny, etc.

BERMONDET de CROMIÈRES (de). Armes : d'*azur à trois mains sénestres appaumées d'argent, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE BERMONDET a occupé un rang distingué dans la noblesse du Limousin et dans celle du Poitou. Beauchet-Filleau et l'abbé Leclerc, continuateur du *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, en ont donné des généalogies. Ils en font remonter la filiation à Martial Bermondet qui, étant lieutenant de Roi et l'un des consuls de Limoges, présenta une supplique à Charles VII lors de son passage dans cette ville en 1438. Noble homme Pierre Bermondet, Sgr du Boucheron, de la Quintaine et de Saint-Laurent-sur-Gorre, petit-fils du précédent, était conseiller du Roi et lieutenant général en la sénéchaussée de Limousin quand il fut assassiné en 1513 par les gens du vicomte de Rochechouart. Il avait épousé Anne Petiot et en laissa deux fils dont le plus jeune, Gauthier, fut l'auteur de la branche des seigneurs de la Quintaine éteinte après quelques générations. Jehan Bermondet, sieur du Boucheron, en Poitou, fils aîné de Pierre et d'Anne Petiot, fut reçu le 23 août 1538 conseiller au Parlement de Paris et fut vraisemblablement anobli par sa charge ; il paraît, en tout cas, avoir été le premier de sa famille qui ait porté des qualifications nobiliaires. Il épousa Isabeau de Selves, fille d'un premier président au Parlement de Paris, et fut père de Georges de Bermondet, Sgr du Boucheron, d'Oradour, etc., décédé en 1614, qui continua la descendance. Haut et puissant seigneur Georges de Bermondet, connu sous les titres de comte d'Oradour et de baron du Boucheron, l'un des petits-fils du précédent, fut lieutenant général des armées du Roi; il fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Barentin, intendant de Poitiers, et mourut en 1679 ne laissant de son mariage avec Françoise Garnier que trois filles dont l'une fut religieuse et dont les deux autres furent la comtesse de Bourbon-Busset et la marquise du Masnadaud. Louis de Bermondet, frère de cet officier général, épousa en 1645 Jeanne de la Mousnerie et

continua la descendance. Son fils, Jean de Bermondet, marié le 26 mars 1695 à Jeanne de Coustin du Masnadaud, recueillit la seigneurie de Cromières par héritage de la famille de Selves et fut dès lors connu sous le titre de marquis de Cromières qui a été conservé depuis cette époque par le chef de la famille. Il fut père de Charles de Bermondet, marquis de Cromières, marié en 1720 à Marie de Vivonne, qui fit en 1745 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission d'une de ses filles à la maison de Saint-Cyr, et grand-père de Philippe-Armand, marquis de Bermondet de Cromières, qui épousa en 1775 Marie Moreau des Isles par contrat signé de Leurs Majestés et de la Famille Royale, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montmorillon et qui mourut en 1806 au château de Cromières. Prosper-Marc, marquis de Bermondet de Cromières, né en 1850, arrière-petit-fils de ce dernier, a épousé en 1882 M[lle] de Saint-Hilaire.

Principales alliances : de Selves, de Gain, de Lapisse, de Bourbon-Busset 1672, de Coustin du Masnadaud 1687, 1695, de Vivonne 1720, Gay de Nexon 1813, de Tryon de Montalembert 1812, de Galard de Béarn 1839, Rousseau de Magnac 1835, de Brémond d'Ars 1846, Feydeau, etc.

BERMONT (de) ou **BERMONT de MOUSTIER** (de), en Franche-Comté. Armes : *de gueules au chevron d'argent accompagné de trois aiglettes éployées de sable,* qui est de Moustier, *à la barre d'argent brochant sur le tout.* — Aliàs (d'après la généalogie de Lainé) : *écartelé au 1 burelé d'argent et d'azur,* qui est de Bermont*; au 2 de gueules à la bande d'or accostée de deux cotices de même,* qui est de Savigny ; *au 3 de gueules à une épée d'argent garnie d'or, posée en fasce,* qui est de Précipiano ; *au 4 d'azur à un rocher de six coupeaux d'argent surmonté d'une étoile d'or,* qui est de Raiscle de la Roche. — Couronne : *de Baron.* — Supports : *deux lévriers.*

La famille de Bermont a occupé un rang honorable dans la noblesse de Franche-Comté. Lainé, qui en a donné une généalogie dans le deuxième volume des *Archives de la Noblesse,* croit qu'elle descend des anciens seigneurs du château fort de Bermont, situé près de Glaignans, dans les environs de Baume-les-Dames. Jean de Bermont, le premier de ces seigneurs dont l'histoire ait conservé le souvenir, fit une transaction en 1310 avec Thibaud, sire de Belvoir. Toutefois Lainé reconnaît que la filiation n'a pu être régulièrement établie que depuis Claude de Bermont, écuyer, marié à Béatrix de Savigny, qui est mentionné dans des actes du 28 juillet 1590, du 6 mai 1601 et du 12 février 1609. Il est généralement admis que ce personnage ne des-

cendait pas des seigneurs primitifs de Bermont, mais était fils naturel d'un membre de la maison de Moustier qui possédait au xvi[e] siècle la seigneurie de Bermont. Toutefois c'est évidemment par erreur que Saint-Allais, dans sa généalogie des Moustier, en fait le fils d'un Philibert de Moustier, Sgr de Bermont, qui périt en 1642 à l'attaque du château de Ray. Gabriel de Bermont, écuyer, fils de Claude, épousa Jeanne-Baptiste du Tartre par contrat du 19 juin 1606. Les deux arrière-petits-fils de celui-ci, Jean-Irénée et Adrien-Joseph de Bermont, Sgrs de Villerspoz, nés l'un en 1693, l'autre en 1696, furent maintenus dans leur noblesse le 14 août 1732 par arrêt du Parlement de Besançon. D'après Laîné la famille de Bermont se serait éteinte avec Charles-Joseph, connu sous le titre de baron de Bermont, né en 1741, colonel de cavalerie à l'armée des Princes, décédé au château de Villerspoz en 1820, et avec sa sœur, Charlotte-Josèphe de Bermont, décédée à Pontarlier en 1825. Cependant, d'après le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion paru en 1890, un rameau, en tout cas bien obscur, de la famille de Bermont subsistait à cette époque à Paris sous le nom de Moustier de Bermont ou de Bermont de Moustier.

Principales alliances : du Tartre 1606, de Précipiano 1640, Sonnet d'Auxon 1729, Petitjean de Rotalier 1765.

BERMONVILLE (Rouen de). Voyez : Rouen de Bermonville.

BERMUY (Jamin du Fresnay de). Voyez : Jamin du Fresnay de Bermuy.

BERNABÉ de la HAYE et de SAINT-GERVAIS (de). Armes : d'*azur à une croix d'or cantonnée de quatre colonnes de même.* — Devise : *A Deo omnia nisi peccatum.*

La Chesnaye des Bois a donné au xviii[e] siècle une généalogie de la famille de Bernabé de la Haye ; on trouvera aussi sur elle de nombreux renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans le *Bulletin héraldique de France* de février 1898. Elle appartient à la noblesse de l'Anjou et a eu pour auteur Sébastien Bernabé, sieur de la Boulaye, de la Haye-Fougereuse et de la Calonnière, qui, en récompense de ses longs services militaires, fut anobli sans aucune finance en décembre 1616 par lettres patentes du roi Louis XIII enregistrées en la Cour des aides le 1[er] mars 1617. Sébastien Bernabé avait épousé d'abord Léonore Calouin ; il épousa en secondes noces Madeleine Malingre par contrat passé à Paris le 21 novembre 1622 en présence de son frère, Louis Bernabé, avocat en Parlement. Il laissa de sa première union un fils, Claude Bernabé, chevalier, Sgr de la Haye, nommé gentilhomme ordinaire du prince de Condé par lettres

patentes du 3 mars 1641, qui épousa par contrat du 7 février 1633 Louise Descamin, fille d'un conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris. Claude Bernabé obtint, en récompense de ses services, la réunion de plusieurs terres à sa seigneurie de la Haye-Fougegereuse et leur érection en baronnie sous la dénomination de ce dernier domaine par lettres patentes de septembre 1654 enregistrées au Parlement le 10 avril 1656 et en la Chambre des comptes le 23 août suivant. Quelques années plus tard un édit du roi Louis XIV rendu en septembre 1664 révoqua tous les anoblissements par lettres patentes accordés depuis le 1er janvier 1611. Le nouveau baron de la Haye s'adressa au Conseil d'État et en obtint le 28 avril 1667 un arrêt qui exceptait de cette révocation les lettres d'anoblissement accordées à son père en 1616; sur le vu de cet arrêt il fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes données à Paris en mars 1669, enregistrées au Parlement le 31 janvier 1670, en la Chambre des comptes le 20 mars et en la Cour des aides le 24 mars de la même année. Il fut père de Louis de Bernabé, Sgr de la Boulaye, baron de la Haye-Fougereuse, écuyer ordinaire de la Petite Écurie du Roi en 1656, qui épousa par contrat du 19 décembre 1663 Marie Gillier, dame de Saint-Gervais, et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Versailles), et grand-père de Joseph de Bernabé, baron de la Haye-Fougereuse, écuyer ordinaire du Roi en survivance par lettres du 29 février 1692, qui épousa le 15 janvier 1701 Renée-Angélique de la Haie-Montbault. Alexis-Joseph de Bernabé, chevalier, baron de la Haye-Fougereuse, Sgr de Saint-Gervais, etc., fils de ce dernier, marié en 1746 à Marie Luthier de la Richerie, en eut, entre autres enfants, deux fils, Alexis de Bernabé, baron de la Haye, marié en 1771 à Anne Walsh, fille du comte de Serrant, et Auguste-Antoine de Bernabé de la Boulaye, connu sous le titre de baron de Saint-Gervais, marié à Mlle de Badereau, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Il eut lui-même trois fils dont l'aîné, Alexis-Joseph, né en 1773, obtint de Chérin en 1789 le certificat de noblesse nécessaire pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de vicomte de la Haye-Fougereuse.

La branche cadette s'est éteinte dans les mâles avec Charles de Bernabé, baron de Saint-Gervais, qui est décédé à Nantes en 1898 ne laissant qu'une fille.

Principales alliances : de la Haye-Montbault 1701, de la Fontenelle de Vaudoré, Walsh de Serrant 1771, de Badereau, d'Abbadie d'Ithor-

rotz, Hay des Nétumières 1837, Le Blanc de la Combe, de la Porte de la Thébaudière 1881, Séguin de la Salle 1881, de Gantès, etc.

BERNADOTTE (de). Armes concédées en 1810 à la branche aînée : *coupé au 1 parti d'or à une épée d'azur en fasce, la pointe à dextre, et des barons membres du collège électoral; au 2 d'azur à un bouclier ovale d'or, posé en barre, et à un sabre d'or dans son fourreau de sable avec deux viroles et la bouterolle d'or brochant en bande sur le bouclier.* — Armes concédées en 1806 à la branche cadette appelée plus tard au trône de Suède : *coupé d'or à une épée d'azur en fasce, la pointe à dextre, et d'azur à un bouclier ovale d'or, posé en barre, et à un sabre d'or dans son fourreau de sable avec deux viroles et la bouterolle d'or brochant en bande sur le bouclier.* — Armes actuelles de cette branche : *parti au 1 d'azur à trois couronnes d'or*, qui est de Suède, *au 2 de gueules au lion couronné d'or, armé et lampassé d'argent, tenant une hache d'armes du même emmanchée d'or*, qui est de Norvège. — Couronne : *royale.* — Supports : *deux lions au naturel couronnés d'or et la tête contournée.* — Manteau : *de pourpre doublé d'hermines, sommé de la couronne royale.*

De toutes les familles qui ont dû leur élévation à la Révolution française et aux guerres du premier Empire, celle des Bernadotte, aujourd'hui Maison Royale de Suède et de Norvège, est assurément celle qui a eu les plus brillantes destinées. M. de Jaurgain en a donné une très intéressante généalogie dans son *Nobiliaire du Béarn.* Elle a eu pour berceau le village de Maucor, situé près de Morlaas, en Béarn, et avait pour nom primitif celui de : du Poey. Joandou du Poey, né à Maucor, vint se fixer à Pau et y épousa par contrat du 5 juillet 1615 Germaine de Bernadotte, fille de Jean de Latuor et propriétaire de la maison de Bernadotte, aux portes de la ville, dont ses descendants prirent le nom conformément à l'usage béarnais. La famille Bernadotte ou de Bernadotte occupa au xviie et au xviiie siècles un rang honorable dans la bourgeoisie de Pau. Elle avait pour chef sous Louis XVI Henri de Bernadotte, baptisé le 13 octobre 1711, procureur au Sénéchal de Pau, qui mourut en 1780 laissant deux fils de son mariage avec Jeanne de Saint-Jean, du lieu de Boeil, décédée en 1809.

Jean Bernadotte, né en 1754, l'aîné de ces deux frères, était conservateur des eaux et forêts quand son frère fut adopté par le roi de Suède en 1810 ; à l'occasion de cet événement il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 18 août 1810 sur institution d'un majorat de 12000 francs de revenu. Joseph-Oscar, baron de Bernadotte, né à Pau en 1807, fils unique du précédent, épousa en 1841 Mlle de Navailles-Labatut, issue d'une des plus vieilles familles féo-

dales de la région. Il a laissé une fille, madame de Barruel, et quatre fils.

Jean-Jules Bernadotte, né à Pau en 1763, second fils d'Henri, s'engagea comme simple soldat en 1780 dans le régiment de Royal-Marine, passa successivement par tous les grades, fut nommé général de brigade en 1794, général de division la même année, ambassadeur à Vienne sous le Directoire, ministre de la Guerre sous le Consulat et enfin maréchal de France, reçut le titre de prince-duc de Ponte-corvo par lettres patentes du 5 juin 1806, fut adopté le 21 août 1810 par Charles XIII, roi de Suède et de Norvège, prit alors le titre de prince royal de Suède et abjura le catholicisme, monta sur le trône en 1818 sous le nom de Charles-Jean XIV et mourut en 1844. Bernadotte avait épousé le 17 août 1798 Eugénie Clary, fille d'un négociant de Marseille et sœur de madame Joseph Bonaparte qui fut dans la suite reine d'Espagne. Il en laissa un fils unique, Joseph-Oscar Bernadotte, né en 1799, qui épousa en 1823 la princesse Joséphine-Eugénie de Beauharnais, fille du prince Eugène, qui succéda à son père comme roi de Suède sous le nom d'Oscar Ier et qui mourut en 1859 laissant quatre fils. L'aîné de ceux-ci, roi de Suède sous le nom de Charles XV est décédé en 1872 laissant une fille unique mariée au prince royal de Danemark ; le second et le quatrième sont décédés sans laisser de postérité ; le troisième, né en 1829, marié en 1857 à la princesse Sophie de Nassau est aujourd'hui roi de Suède sous le nom d''Oscar II. Le second fils de celui-ci, Oscar, né en 1859, d'abord duc de Gotland, est connu sous le titre de prince Bernadotte depuis le mariage morganatique qu'il a conclu en 1888 avec Mlle Ebba Munck, créée pour elle et pour ses enfants comtesse de Wisborg par collation du grand-duc de Luxembourg du 2 avril 1892.

Principales alliances : de Navailles-Labatut 1841, de Barruel 1882, Schablikine 1892, de Lostau 1895, Clary 1798, de Beauharnais-Leuchtenberg 1823, d'Orange 1850, de Holstein-Danemark 1869, 1897, de Saxe-Altenbourg 1864, de Nassau 1857, de Bade 1881, Munck 1880, de Boisjuzan, de Saxe-Cobourg-Gotha 1905, etc.

BERNAGE (**Marly de**). Voyez : Marly de Bernage.

BERNARD et BERNARD-CHAMBINIÈRE, LAQUERAYE, d'AGESCY.

Le nom de Bernard, très répandu en Poitou comme dans le restant de la France, a été porté dans cette province par plusieurs familles de haute bourgeoisie. Celle qui donne lieu à cette notice est originaire de Niort. Beauchet-Filleau en fait remonter la filiation à Pierre Bernard dont le fils François, marié en 1684 à Catherine Juin, fut

nommé en 1695 consul des marchands de Niort. Jean Bernard, né en 1686, premier consul des marchands de Niort en 1727, laissa plusieurs fils qui ont été les auteurs des différentes branches de la famille Bernard. L'une de ces branches se distingue par le surnom de Chambinière; un de ses représentants, Jean-Nicolas Bernard-Chambinière, né en 1760, banquier, fut maire de Niort de 1812 à 1815; un autre, Émile Bernard-Chambinière, né en 1795, fils aîné du précédent, a fait partie du Conseil général des Deux-Sèvres. Une seconde branche connue sous le nom de Bernard-Laqueraye a pour dernière représentante Marie-Antonine Bernard-Laqueraye, née en 1829, veuve du comte de Maurès de Malartic. Une troisième branche, aujourd'hui éteinte, se distinguait par le surnom d'Agescy.

La famille Bernard a fourni un maire et plusieurs échevins de Niort, des présidents du tribunal de commerce de cette ville, un vicaire général du diocèse de Poitiers décédé en 1792, un membre de l'Institut du Caire, des chevaliers de la Légion d'honneur, des savants, etc.

Principales alliances : Piet de Boisneuf, Monnet, Maurin, de Maurès de Malartic 1859, Serph, Main de Boissière 1886, de Lastic-Saint-Jal, etc.

BERNARD. Armes : d'*azur à une épée haute en pal d'argent, montée d'or, accompagnée à dextre d'une tête de lévrier arrachée d'or, colletée d'argent, à sénestre d'une tête de lion arrachée d'or et en pointe d'un vol ouvert du même; sur le tout un écusson de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille Bernard appartenait sous l'ancien régime à la haute bourgeoisie de la Bresse. Jean Bernard, conseiller au bailliage de Bourg, fut un botaniste distingué. Son fils, Pierre Bernard, né à Bourg en 1777, maire de cette ville, plusieurs fois député de l'Ain sous Louis-Philippe, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 juillet 1809. Il mourut à Bourg en 1839 laissant deux fils dont l'un a été député de l'Ain à l'Assemblée nationale de 1871.

BERNARD. Armes : d'*azur à un tertre sommé d'une alouette, le tout d'argent posé en abîme, surmonté en chef d'une étoile du même, accostée à dextre d'une épée en pal et à sénestre d'un compas ouvert, les pointes basses, et soutenu d'un casque taré de profil, le tout d'or; au franc quartier des barons militaires.*

Cette famille, distincte de la précédente, est originaire de la Franche-Comté et descend de Simon Bernard, né à Dôle en 1779, lieutenant général des armées du Roi, grand officier de la Légion d'honneur, qui fut ministre de la Guerre en 1836 et qui mourut en

1839. Le général Bernard avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 19 janvier 1812, puis baron par nouvelles lettres du 21 mars 1814. Il avait épousé en 1809 Anne de Lerchenfeld, baronne du Saint-Empire, décédée en 1855 ; il en laissa deux filles, M[mes] Vernoy de Saint-Georges et Boysson d'École, et un fils, Maximilien, baron Bernard, né en 1820, colonel d'artillerie, qui n'a pas laissé de postérité.

BERNARD (de). Armes : d'*azur à trois pigeons d'or ; tranché d'argent à deux bâtons recourbés de sable, posés en sautoir.*

L'auteur de cette famille, Joseph Bernard, était sous Louis XVI marchand à Grenoble. Son fils, Jean-Charles Bernard, né dans cette ville en 1756, conseiller à la Cour de cassation en 1824, premier président honoraire à ladite Cour en 1830, décédé en 1832, fut créé baron héréditaire le 17 avril 1821 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il laissa un fils, Alexis-Thermidor, baron de Bernard, né à Grenoble en 1794, conseiller à la Cour d'appel de Poitiers, décédé à Lyon en 1863, qui a lui-même laissé une fille unique née à Grenoble en 1827.

BERNARD (de). Armes : d'*or à un croissant de sable accosté de deux chênes de sinople terrassés de même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille de Bernard appartient à la noblesse de robe du Languedoc. Elle a eu pour auteur Jean Bernard qui fut pourvu le 10 janvier 1752 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier et qui obtint des lettres d'honneur le 17 août 1774. Une des petites-filles de celui-ci, Bonaventure-Henriette, épousa M. Jean-Louis Bouschet, de Montpellier, dont les descendants ont été autorisés par décret de 1879 à joindre à leur nom celui de la famille de Bernard (voyez Bouschet de Bernard). Maximilien-Saturnin de Bernard, frère de cette dame, épousa en 1821 M[lle] Mazel. Il en laissa un fils, Georges-Joseph de Bernard, qui a épousé en 1857 M[lle] Chavernac.

M. de la Roque a donné une généalogie de la famille de Bernard dans son *Annuaire historique et généalogique de la province du Languedoc* (année 1861).

BERNARD et BERNARD de RENNES.

La famille Bernard appartient à la haute bourgeoisie de Bretagne. Elle s'est partagée en un certain nombre de rameaux qui descendent

tous d'Yves Bernard, né vers 1757, négociant à Brest, président du tribunal de commerce de cette ville, décédé en 1831. Louis-Désiré Bernard, dit Bernard de Rennes, un des fils du précédent, né à Brest en 1788, député de Lannion en 1830, fut nommé après la Révolution de juillet procureur général près la Cour d'appel de Paris, fut plus tard conseiller à la Cour de cassation, présida de 1842 à 1848 le Conseil général des Côtes-du-Nord et mourut en 1858. Jules Bernard, né à Brest en 1792, autre fils d'Yves, fut nommé préfet après la Révolution de 1830, fut destitué dès l'année suivante, fut alors élu député de Toulon, devint en 1835 conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève et mourut en 1864.

Principales alliances : Armet de Lisle, Rhoné.

BERNARD d'ARBIGNY de CHALUS. Armes : *de gueules à un poisson d'argent accompagné de cinq étoiles de même, trois en chef, deux en pointe.*

La famille Bernard d'Arbigny de Chalus, anciennement et honorablement connue en Champagne, est originaire de la petite ville de Sierck, au diocèse de Trèves, et descend de Pierre Bernard, habitant de cette ville, qui avait épousé Anne de Chaslus. Pierre-Guillaume Bernard, fils du précédent, ayant recueilli par héritage la terre d'Arbigny, près de Langres, en Champagne, vint se fixer dans cette province et épousa Jeanne Bocquin, fille d'un juge de la mairie du chapitre de Langres.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille Bernard d'Arbigny et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Ambly, de Montangon, de Berthier-Bizy.

BERNARD d'ATTANOUX.

M. Henri-Jean-Joseph Bernard, né à Draguignan le 30 juillet 1845, et M. Antoine-Joseph Bernard, né à Aix en 1853, ont demandé le 4 décembre 1880 et obtenu par décret du 17 août 1881 l'autorisation de joindre à leur nom celui d'Attanoux et de s'appeler Bernard-Attanoux.

BERNARD de CALONNE. Armes : *de gueules à l'épée d'argent garnie d'or, la pointe en bas, accostée de deux étoiles du même.* — Aliàs : *écartelé au 1 d'argent à une croix de gueules, au vivré d'azur brochant en chef, qui est Delval de la Marche; au 2 d'or à un lion de gueules armé et lampassé d'azur, qui est de Berghes; au 3 d'or à deux lions adossés de sable, qui est de Cordes; au 4 émanché de*

gueules et d'argent de cinq pièces, qui est de Landas ; sur le tout de Bernard de Calonne. — Supports : *deux griffons.* — Couronne : *de Comte.*

Cette ancienne famille du nord de la France ne doit pas être confondue avec un certain nombre de familles de Calonne qui ont appartenu à l'aristocratie de la même région et qui n'ont point de nom patronymique. Celle-ci est originaire de Tournay, en Flandre, et a eu pour auteur Arnould Bernard, Sgr de Beaudignies, qui fut anobli en février 1499, moyennant une finance de soixante florins, par lettres patentes de l'archiduc Philippe (depuis le roi Philippe Ier). Ce personnage laissa, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette, éteinte au XVIIIe siècle, posséda la seigneurie de Taintegnies et en obtint l'érection en baronnie le 17 octobre 1661 par lettres patentes de Philippe IV, roi d'Espagne. Cette seigneurie passa plus tard à la famille le Clément de Saint-Marc dont une branche a conservé le nom de Taintegnies.

Michel Bernard, Sgr des Quelmes et du Mont, auteur de la branche aînée, épousa d'abord le 14 mars 1510 Antoinette de Croix de Rumez dont il n'eut pas d'enfants, puis Marguerite de Landas. Son petit-fils, Maximilien Bernard, Sgr des Quelmes, de Bettignies, etc., marié le 19 juin 1602 à Marie de Cordes, reçut le 1er septembre 1612 des lettres de chevalerie. Il fut père de Maximilien Bernard, chevalier, Sgr des Quelmes, de Bettignies, etc., qui épousa Marie-Claire de Berghes, fille du Sgr de Rache, et grand-père de Louis-François Bernard, chevalier, connu sous le titre de comte de Bailleul, qui épousa le 4 avril 1685 sa cousine Marguerite de Berghes.

Louis-François de Bernard des Quelmes, comte de Bailleul, et Marguerite-Charlotte de Berghes, son épouse, Antoine-François de Bernard de Taintegnies, chanoine de la cathédrale de Tournay, Charles Bernard d'Esquelmes, Sgr de Luchain, Sébastien Bernard, de Tournay, Louis-Arnould de Bernard, écuyer, Sgr de Taintegnies, du Moulin et d'Hautreval, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Flandre).

Louis-François de Bernard, comte de Bailleul, eut deux fils de son mariage avec Marguerite de Berghes. L'aîné d'entre eux, connu lui aussi sous le titre de comte de Bailleul, épousa en 1706 Marie de Lannoy et en eut une fille unique mariée dans la maison d'Esclaibes. Le puîné, François Bernard, connu sous le titre de comte de Calonne, épousa Marie de Lannoy d'Arpinghien, puis Jeanne Deleval de la Marche, et continua la descendance. La famille Bernard de Calonne fut admise en 1747 aux États d'Artois à cause de sa seigneurie de

Calonne-Ricouart. Louis-François de Bernard de Calonne fut admis en 1787 dans l'ordre de Malte.

M. Bernard de Calonne signa en 1789 une protestation des gentilshommes d'Artois relative aux prérogatives de la noblesse des États de cette province.

La famille de Bernard de Calonne a fourni un grand nombre d'officiers, des chanoines comtes de Tournay, etc.

C'est vraisemblablement par suite d'un oubli qu'elle n'est pas mentionnée dans les *Généalogies Tournaisiennes* du comte du Chastel de la Howardries.

Elle était représentée dans les dernières années du xixe siècle par Jules-Léopold de Bernard, comte de Calonne, résidant à Versailles, qui n'eut pas d'enfants de son mariage en 1847 avec Mlle Morel de Boncourt, et par son frère, Alphonse-Adolphe, vicomte de Calonne, homme de lettres, qui mourut à Paris en janvier 1902 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Hegé également décédée.

Principales alliances : de Croix-Drumez, de Landas, de Cordes, de Berghes, de Lannoy, d'Esclaibes d'Hulst, Deleval de la Marche, de Béthune-Hesdigneul 1767, Morel de Boncourt, de Liedekerke, etc.

BERNARD des CHAMPS-NEUFS.

Cette famille appartient à la haute bourgeoisie du département de la Loire-Inférieure. Un de ses représentants fut conseiller général de ce département en 1889.

Principales alliances : de la Monneraye 1900, Lévesque du Rostu, de Frémy 1896, etc.

BERNARD de COUBERT (de Forestier-). — Voyez : Forestier-Bernard de Coubert (de).

BERNARD de la ROCHE, de la FRÉGEOLIÈRE, du BREIL, de la FOSSE, du PORT, de la BARRE de DANNE, de GAUTRET. Armes : *d'argent à deux lions léopardés de sable, armés et lampassés de gueules, passant l'un sur l'autre.* — Timbre : *un casque de chevalier orné de ses lambrequins et surmonté d'une couronne de comte.* — Cimier : *une aigle éployée.* — Tenant : *deux sauvages.* — Devise : *Honneur et tout pour honneur.* — Autre devise : *Potius mori quam fœdari.*

La famille Bernard appartient à la noblesse de l'Anjou ; on trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans ceux de d'Hozier. Un de ses représentants, le vicomte de la Frégeolière, en a publié de nos jours une intéressante généa-

logie ; M. Gontard de Launay en a également donné une généalogie dans l'excellent ouvrage qu'il a consacré aux maires d'Angers et à leur descendance.

Une tradition qui ne s'appuie sur aucune preuve sérieuse fait descendre la famille Bernard de celle des anciens seigneurs de la petite ville de la Ferté-Bernard, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Sarthe, et elle porte en effet les armes de ces seigneurs. La famille Bernard sort en réalité de la bourgeoisie d'Angers. M. Gontard de Launay en fait remonter la filiation à Henri Bernard, sieur de l'Oriaye qui vivait vers le milieu du xve siècle. Ce personnage laissa d'une alliance demeurée inconnue deux fils, Jean et René. Le second d'entre eux, René, grènetier d'Angers de 1480 à 1505, échevin de cette ville en 1480, maire en 1490, ne laissa qu'un fils qui mourut en 1514 sans laisser de postérité. L'aîné, Jean Bernard, Sgr d'Estiau, receveur ordinaire de Baugé en 1462, échevin d'Angers en 1474, maire de cette ville en 1485, 1487 et 1488, décédé en 1494, fut anobli par lettres patentes en mai 1477. Son fils, Jean II Bernard, Sgr d'Estiau, notaire-secrétaire du Roi, demeurant à Angers, épousa Anne Brette, fille d'un maître d'hôtel de la reine Anne de Bretagne, par contrat passé à Tours le 24 juillet 1524 et fit son testament le 17 avril 1534. Il laissa lui-même au moins trois fils, Élie, Sgr d'Estiau, gentilhomme de la chambre du Roi, qui n'eut pas d'enfants, Charles, qui continua la descendance, et Pierre, qui fut curé de Thorigné. La famille Bernard de Courville et de la Gatinais, fixée en Bretagne, revendique pour auteur un Jean Bernard qui aurait épousé vers 1560 N... du Bot et qui aurait été un quatrième fils de Jean II Bernard et d'Anne Brette ; il sera consacré à cette famille une notice spéciale. Charles Bernard, sieur du Breil, licencié ès lois, avocat au siège présidial d'Angers, y demeurant, épousa le 9 janvier 1566 honorable fille demoiselle Renée de l'Hommeau et mourut le 4 mai 1592. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Gabriel Bernard, Sgr de la Hussaudière, juge des traites foraines d'Angers, dont la descendance alla se fixer en Bretagne, y fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 13 juin 1670 et s'éteignit avec Marie Bernard de Belœil, née en 1709, mariée successivement à Maurille Baudré, sieur de la Touche, et à Pierre de Caradeuc, sieur de Launay, et 2° Jacques Bernard, baptisé en 1578, qui continua la descendance. Noble homme maître Jacques Bernard, sieur du Breil, greffier en chef au greffe civil du siège présidial d'Angers, épousa le 17 août 1627 Françoise Jarry et mourut en 1656. Son fils, maître Philippe Bernard, baptisé en 1629, marié en 1655 à Françoise Audouin, puis en 1665 à Marguerite Boceau, était conseiller du Roi, juge magistrat au siège présidial de la ville d'Angers à l'époque

de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666; ayant été invité à produire ses titres de noblesse, il fit déclarer le 11 août 1667 par maître Pierre Berneust, procureur au présidial de Tours, qu'il n'avait jamais pris la qualité d'écuyer ni joui d'aucun des privilèges de noble, *quoiqu'il y fût fondé*. A la même époque ses parents Charles Bernard, sieur de la Rivière, demeurant à Angers, et son fils Yves Bernard, sieur de la Fosse, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement du 27 septembre 1667 de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Plus tard Philippe Bernard se fit maintenir dans sa noblesse le 12 novembre 1697 par jugement de M. de Miromesnil, intendant, après avoir justifié qu'il descendait de Jean Bernard anobli en 1477. C'est de ce Philippe Bernard que descendent tous les représentants actuels de la famille Bernard d'Anjou. Ses deux fils, tous deux appelés Jacques-Philippe, nés l'un en 1656, l'autre en 1671, ont été les auteurs de deux grandes branches dont les représentants furent encore maintenus dans leur noblesse en 1715 par jugement de l'intendant de Tours.

Jacques-Philippe Bernard, sieur du Breil, auteur de la branche aînée, épousa le 2 juin 1687 Renée Robert, héritière de la seigneurie de la Frégeolière ; il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, Jacques-Philippe Bernard, baptisé en 1688, marié en 1715 à Renée le Gaigneur, et Jean-Mathurin Bernard, sieur des Liardières, baptisé en 1694, marié en 1728 à Marie Chotard, qui furent les auteurs des deux grands rameaux actuellement existants de la branche aînée. Le premier de ces rameaux se distingue par le surnom de LA FRÉGEOLIÈRE et le second par le surnom de LA FOSSE. Du rameau des Bernard de la Fosse s'était détaché le sous-rameau des BERNARD DU PORT dont le dernier représentant mâle fut tué à l'ennemi en 1871. Jacques-Philippe Bernard, sieur du Breil et de la Frégeolière, auteur du rameau aîné, laissa lui-même, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean-Joseph Bernard, sieur de la Gouberie, né en 1718, marié à Henriette de Méguyon, dont la descendance, connue sous le nom de BERNARD DE LA ROCHE, a eu pour dernier représentant le comte Hélie Bernard de la Roche, né à Tours en 1815, demeuré célibataire ; 2° René-Philippe Bernard, Sgr de la Frégeolière, baptisé en 1721, marié en 1755 à Michelle Quérie de la Poustière, dont la descendance subsiste sous le nom de BERNARD DE LA FRÉGEOLIÈRE, et 3° Jacques-Philippe Bernard, sieur du Breil, baptisé en 1728, marié en 1763 à Louise de Bourne, dont la descendance subsiste sous le nom de BERNARD DU BREIL. Charles-René Bernard de la Frégeolière, né en 1761, fit en 1770 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire de la Flèche. On trouve dans le *Nouveau d'Hozier* que M. Bernard de la Fosse, demeurant à

Angers en son hôtel de la rue Saint-Julien, sollicita en 1785 l'admission de son fils parmi les pages du Roi.

La branche cadette de la famille Bernard se distingue par le surnom de LA BARRE ; son auteur, Jacques-Philippe Bernard, Sgr de la Barre, épousa le 19 septembre 1702 Claude Hernault de Montiron, fille d'un conseiller du Roi au présidial d'Angers. Il en eut deux fils, Jacques-Philippe Bernard, Sgr de la Barre et de Danne, lieutenant d'infanterie, marié en 1728 à Marie-Françoise Audouin, et Sébastien Bernard de la Barre, Sgr de Gautret, président en la prévôté d'Angers, marié en 1742 à Anne le Hay de Villeneuve, qui furent les auteurs des deux rameaux actuellement existants de la branche cadette. Ces rameaux se distinguent par les surnoms de DANNE et de GAUTRET.

Un grand nombre de représentants de la famille de Bernard, Charles-René Bernard de la Frégeolière, Jean-Mathurin Bernard, Sgr du Pont, Gilles Bernard, Sgr de la Barre, Jacques-François Bernard, Sgr de Danne, etc., prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Anjou.

Les chefs des divers rameaux de la famille de Bernard sont connus depuis le milieu du XIXe siècle sous le titre de comte.

Principales alliances : de Caradeuc, d'Espinay, Ayrault de Saint-Hénis 1790, de Richeteau 1899, de Moulins 1807, de Bodman 1865, de Boissard, Doynel de Montécot 1803, Bucher de Chauvigné 1809, de Jourdan 1802, de Sesmaisons 1840, de Solérac 1832, de Cossart d'Espiès 1862, de Contades 1811, Huchet de Quénétain 1851, Pineau deViennay 1887, de Montsaulnin 1888, du Breuil du Bost de Gargilesse 1862, de Villebois-Mareuil 1887, de Sapinaud 1859, de Saint-Genys 1885, Goislard de Villebresme 1897, de Liénard, etc.

On a tout lieu de supposer avec M. de la Frégeolière que la famille Bernard dont il vient d'être parlé a eu dans le passé une origine commune avec une famille BERNARD DE CHAMPIGNY, aujourd'hui éteinte, qui était originaire de Touraine et qui a occupé un rang particulièrement distingué. Cette famille portait pour armes : *écartelé d'argent et de sable à quatre rocs d'échiquier de l'un en l'autre ; sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or*. Elle dut sa fortune à Jean Bernard, né en 1386, décédé en 1464, qui fut archevêque de Tours en 1445. Étienne Bernard, dit Moreau, frère de ce prélat, épousa Anne Legouz et en eut deux fils, Jean, qui continua la descendance, et Guy, décédé en 1481, qui fut évêque duc de Langres en 1453, pair de France, chancelier de Saint-Michel en 1469. On croit que l'archevêque de Tours eut un autre frère appelé Guillaume et que celui-ci fut père d'Henri Bernard, sieur de l'Oriaye, auteur des Bernard d'Anjou, et de

Guillaume Bernard qui fut grènetier d'Angers de 1447 à 1473. M. de la Frégeolière cite un acte du 8 mai 1470 par lequel Guy Bernard, évêque de Langres, son frère Jean et leurs sœurs vendent une maison à leur cousin germain Guillaume Bernard, grènetier d'Angers. Jean Bernard, frère de l'évêque de Langres, posséda la seigneurie de la Motte, en Touraine, fut valet de chambre du roi Charles VII, gouverneur de Loches, grènetier de Chinon, épousa Jeanne de Balan et fut anobli moyennant finance par lettres patentes du 8 janvier 1447 (nouveau style). Ses descendants furent maintenus dans leur noblesse en juillet 1665 par arrêt du Conseil d'État. Louis, Philippe et Jean-Louis de Bernard de Champigny furent admis dans l'Ordre de Malte le premier en 1612, le deuxième en 1628, le troisième en 1721. Le marquis de Champigny, dernier représentant de sa famille, sollicita les honneurs de la Cour pour sa femme. Le généalogiste des Ordres du Roi chargé d'examiner ses preuves dit dans son rapport que « la famille « Bernard de Champigny est en état de prouver par les titres les plus « authentiques qu'elle avait l'avantage dès l'an 1400 de tenir un rang « distingué parmi la noblesse et qu'elle a toujours depuis cette épo- « que contracté des alliances honorables ». Il dit dans une lettre adressée le 11 avril 1778 à M. de Vergennes que cette famille a été anoblie en 1448.

BERNARD de COURVILLE et de la GATINAIS. Mêmes armes que la famille précédente.

On trouvera sur cette famille de Bretagne beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin. Elle a toujours porté les armoiries de la famille précédente et revendique avec elle une communauté d'origine que celle-ci a acceptée. On lui attribue généralement pour auteur un Jean Bernard qui serait venu se fixer en Bretagne au cours du XVIe siècle et qui aurait été un fils cadet d'autre Jean Bernard, secrétaire du Roi, marié en 1524 à Anne Brette, un des auteurs de la famille Bernard de l'Anjou. Ce Jean Bernard aurait épousé vers 1560 N... du Bot et en aurait eu un fils, Julien Bernard, baptisé en 1562. On ignore le nom de la femme de ce dernier. Son fils, Gaspard Bernard, écuyer, sieur de la Cocheraie, marié à Jacquemine le Dos, résidait en sa maison noble de la Pichardaie, dans la paroisse de Tréhen, au diocèse de Saint-Malo, à l'époque de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. Ayant été invité à produire ses titres de noblesse, il se désista spontanément de ses prétentions nobiliaires par acte du 28 septembre 1668 et paya une amende de cent livres. Il avait eu deux fils, Julien Bernard, qui n'eut pas d'enfants, et Jean Bernard, sieur de Courville,

en la paroisse de Pluduno, qui épousa le 11 octobre 1663 demoiselle Françoise Collas, dame de la Motte, et qui continua la descendance. Celui-ci eut lui-même trois fils dont les deux plus jeunes, Maurice Bernard de la Fayelle et Claude Bernard de la Cocheraie, tous deux procureurs à Rennes, moururent sans laisser de postérité. L'aîné, Julien-André Bernard, écuyer, sieur de Courville, chevalier de Saint-Louis en 1710, fut tué en 1713 à la prise du Chemin-Couvert de Fribourg ; il avait épousé en 1712 Anne Cousin, fille d'un avocat en Parlement, et en laissa un fils en bas âge, Guy-André Bernard, écuyer, Sgr de Courville, baptisé en 1713. Ce dernier épousa le 20 septembre 1740 Thomasse Suriré, héritière de la terre de la Gatinais, prit part en 1758 au combat de Saint-Cast et fut nommé en 1775 chevalier de Saint-Louis. Il obtint le 12 mai 1738 un arrêt du Parlement de Bretagne qui déclarait commun avec lui et avec ses deux oncles l'arrêt de maintenue de noblesse rendu le 13 juin 1670 en faveur de Charles Bernard de la Hussaudière et mentionné dans la notice précédente, qui les déclarait nobles et issus d'extraction noble et qui leur permettait ainsi qu'à leurs descendants en légitime mariage de se qualifier écuyers. Guy-André Bernard de Courville laissa six fils ; l'un d'eux, Anne-Étienne, né en 1749 à Calorguen, au diocèse de Saint-Malo, décédé dans la suite sans laisser de postérité, avait fait en 1760 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; trois autres, Louis-Guy, marié à Saint-Malo en 1779 à Claire de Launay, Victor-Jean, marié en 1783 à demoiselle Couéron, et Claude-Joseph, marié en 1800 à demoiselle Bonin de la Villebouquais, furent les auteurs de trois rameaux. Le chef du rameau aîné est connu sous le titre de comte de Courville. Le troisième rameau se distingue par le surnom de LA GATINAIS.

Louis-Guy Bernard de Courville signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille Bernard de Courville et de la Gatinais a fourni de nombreux officiers ; l'un d'eux, Alfred-Joseph Bernard de Courville, né à Vitré en 1816, décédé en 1875, fut nommé général de brigade en 1871.

Principales alliances : de la Motte-Rouge, Jegou du Laz, du Bouays de la Bégassière 1829, Picot de Plédran 1869, de Quemper de Lanascol 1782, de Raismes, le Beschu de Champsavin, Blanchard de la Buharaye 1899, de Ferron de la Sygonnière 1852, etc.

BERNARD de la PECCAUDIÈRE. Armes : d'*argent à une tour de sable, couverte de gueules, posée sur un tertre de sinople, soutenue de deux ours de sable.*

Cette famille, distincte de la précédente, appartient comme elle à la noblesse de Bretagne et a possédé un certain nombre de domaines importants dans les environs de Nantes. Les nobiliaires de Bretagne lui attribuent pour premiers auteurs connus Pierre Bernard, Sgr de la Houdinière, en la paroisse de Haute-Goulaine, qui fut compris en 1543 dans le rôle de la garnison de Nantes, et Jean Bernard qui était en 1556 payeur des gages de la Chambre des Comptes de Nantes.

La souche se partagea en plusieurs branches. La plus en vue de ces branches, celle des Sgrs de la Turmelière, en la paroisse de Château-Thébaut, descendait de Jacques Bernard, sieur de la Turmelière, qui fut successivement juge consulaire à Nantes en 1567, échevin de cette ville en 1573 et enfin sous-maire en 1575. Pierre Bernard de la Turmelière, né en 1568, fils du précédent, fut procureur général, puis président en la Chambre des comptes de Nantes, maire de cette ville en 1615 et enfin conseiller d'État, fut anobli par ses charges et mourut en 1618. Son fils, René Bernard de la Turmelière, fut maire de Nantes en 1633. Cette branche s'éteignit avec deux sœurs, Marie-Jacqueline et Renée-Jacqueline Bernard de la Turmelière qui épousèrent l'une en 1799, l'autre en 1803 deux frères, MM. Lelou de la Biliais.

La branche des Sgrs de la Peccaudière, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, fut condamnée à l'amende comme usurpatrice de noblesse lors de la grande recherche dite de 1666 ; mais fut anoblie dans la suite par les charges que ses représentants exercèrent à la Chambre des comptes de Nantes. Elle a eu pour dernier représentant Henri-Édouard Bernard de la Peccaudière, avoué à Nantes, dont la fille unique a épousé M. Talvande, ancien président du tribunal de commerce de cette ville.

La famille Bernard a fourni deux maires de Nantes, un président en la Chambre des Comptes de cette ville, quatre conseillers en ladite Chambre (René Bernard, sieur du Préau, en 1672, François Bernard, sieur de Grandmaison, en 1702, Pierre-François Bernard de la Peccaudière, en 1782, et Toussaint-Ange Bernard de la Peccaudière en 1783).

La famille Bernard de la Turmelière et de la Peccaudière n'a aucun rapport avec une famille Bernard de Bazouges et de Procé, également originaire de Nantes, qui portait pour armes : d'*argent à une bande d'azur chargée d'un croissant d'argent* et dont un représentant, Imbert Bernard de Procé, conseiller au présidial de Rennes, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 20 octobre 1670, en vertu du privilège des échevins de Nantes et moyennant le paiement d'une somme de mille livres.

Il a existé en Bretagne plusieurs autres familles nobles du nom de Bernard. L'une d'elles, connue sous le nom de Bernard de Beaumont,

était une branche de la famille normande Bernard de Marigny (voyez ce nom). Une autre, qui a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Kerménô, du Cosquer et de Kergrée, au diocèse de Tréguier, avait pour premier auteur connu Geoffroy Bernard qui prêta serment en 1437 avec les nobles de Tréguier et de Goello et figura depuis cette époque jusqu'en 1543 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Tréguier. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse d'extraction sur preuves de sept générations par arrêts du Parlement du 28 mars 1669, des 21 et 30 juillet 1670. Un de ses membres, M. Bernard de Kergrée, exerça de 1745 à 1778 la profession d'avocat à Rennes. Cette famille, que l'on croit s'être éteinte vers la fin du XVIIIe siècle, portait pour armes : *de gueules à deux épées en sautoir, la pointe en haut, accompagnées de deux fleurs de lys, l'une en chef et l'autre en pointe, et flanquées de deux molettes, le tout d'argent.*

Une famille Bernard qui possédait les seigneuries de Lesmé, des Greffins et de Launay, au diocèse de Saint-Malo, portait pour armes : d'*or à trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent.* Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse d'extraction par arrêt du Parlement du 19 juillet 1670 après avoir prouvé six générations depuis Jean Bernard qui épousa vers 1458 Jeanne du Plessis, de la maison des Sgrs de Mauron. Marie-Anne Bernard des Greffins épousa à Malestroit en 1707 Gilles de Castel.

BERNARD de la CARBONNIÈRE (de). Armes : d'*azur à trois chevrons d'argent.*

Saint-Allais a donné une généalogie de la famille DE BERNARD DE LA CARBONNIÈRE dans son *Nobiliaire Universel;* on trouvera aussi sur elle d'abondants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier,* au Cabinet des Titres. Elle est originaire du Quercy et revendique pour premier auteur connu un Raymond de Bernard, chevalier, qui transigea en 1292 avec Guérin Grimoard, damoiseau d'Aynac; mais ce personnage pourrait bien être le même qu'un Raymond de Bernard, chevalier, qui habitait l'Auvergne en 1273 et que la famille de Bernard de Talode du Grail considère comme un de ses ascendants. Les familles de Bernard de la Carbonnière et de Bernard de Talode peuvent, du reste, avoir eu dans le passé une origine commune. Noble Gabriel de Bernard, domicilié dans la paroisse d'Aynac, est mentionné dans un acte du 12 avril 1456. Saint-Allais fait remonter la filiation suivie à Astorg de Bernard qui fit une transaction le 3 septembre 1511 conjointement avec son fils, Jean de Bernard; celui-ci était seigneur de la Borie et de la Bernaudie quand il fit son testament le 23 août 1536.

Durand de Bernard, écuyer, Sgr de la Borie, en la paroisse d'Aynac. marié le 3 mars 1615 à Antoinette de Senneterre, en laissa plusieurs fils. L'aîné d'entre eux, Hugues, maintenu dans sa noblesse le 4 mars 1667 par jugement de M. de Rabasteins, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, eut un fils unique, Jean, qui paraît être décédé sans laisser de postérité. François de Bernard, Sgr de la Carbonnière, second fils de Durand, épousa le 30 août 1659 Catherine de Caldemaison, vint à la suite de ce mariage se fixer au diocèse de Saint-Flour et fut maintenu dans sa noblesse le 23 mars 1667 par jugement rendu à Riom de M. de Fortia, intendant, après avoir prouvé sa filiation depuis 1552. Jean de Bernard, écuyer, Sgr de la Carbonnière, fils du précédent, était capitaine d'infanterie au régiment de Bourbon quand il épousa Marie-Josèphe de Riverains, fille du seigneur de la Hallière, par contrat passé le 3 février 1694 devant Lamy, notaire royal à Pontgoing, au diocèse de Chartres, et se fixa à la suite de ce mariage dans les environs de Chartres. Son petit-fils, Pierre-François de Bernard de la Carbonnière, marié à Chartres le 27 avril 1758 à Constance Fresneau, fille d'un procureur au bailliage et siège présidial de cette ville, fit ses preuves de noblesse d'abord en 1770 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Louise-Adélaïde, née à Chartres en 1759, puis en 1771 pour obtenir l'admission à l'École militaire de la Flèche de son fils aîné Pierre-François, né à Chartres en 1760, tué dans la suite en 1794 pendant les guerres de l'émigration. Casimir de Bernard de la Carbonnière, second fils de Pierre-François, déporté à Cayenne comme émigré rentré à l'époque du Directoire, épousa dans la suite Mlle de Vanssay et en eut un fils, Bernard-Anatole, né en 1809, qui continua la descendance.

Principales alliances : de Cours, de Quincarnon, de Vanssay, etc.

BERNARD (aliàs Bellocier) de COUCY. Armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée de deux étoiles de même, au chef cousu de gueules.*

Le nom primitif de cette famille était celui de Bellocier ou Bellossier. Elle est originaire de la Savoie et le comte de Foras en a donné une généalogie dans son excellent Armorial de ce pays. On la croit issue d'un Jean Bellocerii ou de Bellocier qui fut anobli en 145... par lettres patentes de Louis II, duc de Savoie. Toutefois elle ne peut remonter par filiation suivie au delà de noble Antoine de Bellossier, dit Bernard de Coucy, qui fut notaire apostolique et public de 1530 à 1533. Cette profession de notaire n'entraînait pas dérogeance en Savoie. Janus de Bellossy, dit Bernard de Coucy, fils du précédent, fit reconnaître son ancienne noblesse par lettres patentes de

septembre 1584. C'est à cette date de 1584 que remontent les preuves de noblesse faites en 1723 par la famille Bernard de Coucy. Janus laissa d'une alliance demeurée inconnue un fils, noble Jacques Bernard, Sgr de Coussy, qui se fit à son tour accorder le 22 avril 1616 des lettres patentes de reconnaissance d'ancienne noblesse.

La famille de Bernard a conservé jusqu'à nos jours à Chilly, dans le département de la Haute-Savoie, le château de Coussy, aujourd'hui Coucy, dont elle a gardé le nom.

Elle a fourni des officiers tant au service du Piémont qu'au service de la France, un héraut d'armes de l'ordre suprême de l'Annonciade, décédé en 1858, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Bracorens de Savoiroux, de Seyssel, de Chambarlhac, Berthier de Manessy, du Verger de Saint-Thomas, etc.

BERNARD de DOMPSURE et de PÉLAGEY. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant du même* (aliàs d'*argent* pour la branche de Pélagey). — Timbre : *un casque treillé de profil avec lambrequins aux couleurs de l'écu.*

La famille Bernard est originaire de la Bresse. Elle occupait depuis plusieurs générations un rang distingué dans la bourgeoisie de ce pays quand un de ses membres, Henri Bernard, vint dans la seconde moitié du XVII[e] siècle se fixer dans la ville de Saint-Amour, en Franche-Comté, dont il fut nommé échevin en 1685. D'après une tradition ce personnage était d'origine noble et descendait d'Eustache Bernard, prêtre, du lieu de Treffort, en Dauphiné, qui obtint la légitimation et l'anoblissement de ses deux fils naturels, Humbert et Jean Bernard, par lettres patentes du duc de Savoie données à Chambéry le 1[er] mars 1593. Henri Bernard épousa Claude de Roche et en eut un fils, Joseph-Georges Bernard, Sgr de Dompsure, né en 1681, qui fut également échevin de Saint-Amour, et qui épousa Jeanne-Catherine Le Bœuf de Valdahon. Celui-ci laissa lui-même deux fils, Pierre-Amour Bernard, cosgr de Dompsure, né en 1718, échevin et maire de Saint-Amour, et Jacques-Hyacinthe Bernard, Sgr de Pélagey, qui furent les auteurs de deux branches.

Pierre-Amour Bernard, cosgr de Dompsure, auteur de la branche aînée, épousa Marie-Marguerite Gayet. Leur fils, Claude-Régis Bernard de Dompsure, né à Saint-Amour en 1747, membre du collège électoral du Jura, fut anobli le 27 janvier 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII; il laissa lui-même un fils, Marc-Paul Bernard de Dompsure, qui épousa Camille Chossat de Montburon de Saint-Sulpice et qui continua la descendance. Cette branche a conservé



jusqu'à nos jours la terre de Dompsure, située sur les confins du département de l'Ain et de celui du Jura.

Jacques-Hyacinthe Bernard, Sgr de Pélagey, auteur de la branche cadette, avocat en parlement, se fit d'abord réhabiliter dans sa noblesse le 30 novembre 1768 par lettres patentes du roi Louis XV, puis acquit en 1773 la charge anoblissante de conseiller-secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Franche-Comté qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Son fils, Jean-Joseph Bernard de Pélagey, né à Dôle en 1745, échevin de Saint-Amour de 1780 à 1789, marié en 1779 à Marie Fornier du Bourgneuf, fut anobli le 1er février 1817 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il a été père de M. Nicolas de Pelagey, né en 1783, conseiller municipal de Saint-Amour de 1809 à 1845, et grand-père de M. Henri-Albert de Pélagey, né en 1814, conseiller municipal de la même ville de 1846 à 1865, dont la descendance subsiste.

Aucune des branches de la famille Bernard n'est titrée.

Principales alliances : Le Bœuf de Valdahon, Chossat de Montburon de Saint-Sulpice, Hue de la Blanche 1861, de Salteur de la Serraz 1892, de Besaucèle, d'Orival de Miserey 1844, etc.

BERNARD-DUTREIL et de la DURANTAIS. Armes : *coupé d'or et d'azur à un chevron d'hermines brochant, accompagné en chef de deux canettes de sable et en pointe d'une croix ancrée d'argent.*

La famille Bernard-Dutreil et de la Durantais, originaire de la petite ville d'Auverné, près de Châteaubriant, en Bretagne, descend de Jean Bernard de la Bernardais, notable habitant de cette localité, qui épousa vers 1625 Élisabeth Mézangé. Louis Bernard, né à Auverné en 1630, fils du précédent, avocat au Parlement, sénéchal de plusieurs juridictions, décédé en 1711, épousa d'abord Marie Guibourg, fille d'un conseiller au présidial de la Rochelle, puis en 1681 Françoise d'Oultremer. Il eut du premier lit un fils, Nicolas Bernard du Treil, maire de Châteaubriant en 1740, qui fut l'auteur de la branche aînée, connue sous le nom de Bernard-Dutreil. Il eut du second lit plusieurs autres fils dont l'un fut l'auteur d'une branche cadette qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Bernard de la Durantais.

Jean-Louis Bernard, sieur du Treil, fils de Nicolas et chef de la branche aînée, lieutenant de la maîtrise des eaux et forêts de Châteaubriant, décédé en 1776, avait épousé Marie-Anne de Girard de Châteauvieux, issue d'une famille noble fixée en Anjou. Leur fils, Nicolas-Charles Bernard du Treil, né à Châteaubriant en 1746, sénéchal de cette ville, député de la Loire-Inférieure de 1810 à 1816, marié à Marie Defermon de Chapelières, sœur du comte Defermon, ministre

de Napoléon Ier, décédé à Auverné en 1833, fut anobli le 2 décembre 1814 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il a été père de Jules Bernard-Dutreil, né à Laval en 1804, député de la Mayenne en 1848 et en 1849, député de la Sarthe en 1871, sénateur du même département en 1876, décédé cette même année, qui avait épousé Mlle le Monnier de Lorière. Celui-ci a laissé trois fils dont l'aîné, Paul, né à Laval en 1831, ancien ministre plénipotentiaire, a été successivement conseiller général, député et sénateur de la Mayenne et dont le plus jeune, Eugène, né à Laval en 1838, aujourd'hui décédé, avait été nommé député de la Sarthe en 1877.

La branche cadette, dite de la Durantais, est demeurée non noble. Un de ses représentants, Louis Bernard de la Durantais, né à Châteaubriant en 1784, marié à Mlle Gaultier de la Guistière, fut pendant de longues années maire de Bruz. Son fils, Armand Bernard de la Durantais, né à Châteaubriant en 1811, marié en 1861 à Mlle de Marbais, décédé en 1877, fut successivement sous-préfet de sa ville natale, membre du conseil général d'Ille-et-Vilaine en 1862 et vice-président de ce conseil général en 1872.

Principales alliances : de Girard de Châteauvieux, Guibourg, Defermon des Chapelières, le Monnier de Lorière, de Berset, Molitor, Berthemy 1854, Coquebert de Montbret, de la Barre, Creutzer 1874, Gaultier de la Guistière, de Marbais de Norrent 1861, etc.

BERNARD de FAUCONVAL (de). Armes : *de sable à une croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisettes potencées de même, une à chaque canton.* — Couronne : *de Baron surmontée d'un heaume d'argent grillé, liséré et couronné d'or, fourré de gueules, aux hachements de sable et d'or.* — Cimier : *une roue rompue à cinq rais d'or.* — Supports : *deux griffons d'or.*

La famille DE BERNARD DE FAUCONVAL appartient à la noblesse de Belgique. Les généalogistes de ce pays en font remonter la filiation à Ambroise Bernard qui vivait en 1565 et dont le petit-fils Guillaume Bernard, décédé en 1637, était seigneur foncier à Fauconval. Gilles Bernard, Sgr de Fauconval, fils de celui-ci, marié en 1640 à Catherine van Es, fit établir et vérifier sa généalogie le 4 octobre 1670 par les hérauts et officiers d'armes ordinaires de Sa Majesté dans les Pays-Bas.

Hermann-Joseph Bernard, marié à Malines en 1764 à Marie-Thérèse Burlet, décédé en 1827, fut connu le premier sous le titre de baron de Fauconval. Son fils, Charles-François Bernard, né en 1764, marié en 1802 à Olympe, baronne de Cuvelier, fut confirmé dans la possession du titre de baron de Fauconval par diplôme du roi

des Belges du 31 mai 1843 ; il a laissé une nombreuse postérité.

Principale alliance : Bardoulat de la Salvanie, de Cuvelier, de Burlet 1764, de Burtin, etc.

BERNARD de la FORTELLE.

Cette famille a eu pour auteur Louis Bernard, sieur du Chemin, qui fut pourvu dans la première moitié du xviie siècle de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Ce Louis de Bernard avait épousé Marie Hubault qui, étant veuve, assista le 13 avril 1651 au contrat de mariage de son fils, Charles Bernard, écuyer, sieur du Chemin, conseiller du Roi, trésorier provincial des ponts et chaussées en Poitou, avec Anne du Noyer. Charles Bernard fut lui-même pourvu le 19 avril 1668 d'un office de secrétaire du Roi. Son fils, messire François Bernard, chevalier, Sgr d'Aigrefin, marié le 25 février 1685 à Perrine Canu, puis en 1712 à Marie Pujol, fut maintenu dans sa noblesse le 13 juillet 1698 par arrêt des commissaires généraux sur le vu des provisions de la charge de secrétaire du Roi accordées à son père. Il fut père de Jules Bernard, sieur de la Fortelle, qui épousa en 1739 Marie Moral, et grand-père de Nicolas-Jules Bernard de la Fortelle, conseiller en la Cour des aides de Paris, qui épousa en 1770 Jeanne Bidault d'Orbigy et qui en eut cinq fils nés en 1771, 1773, 1776, 1779, 1785. Un M. de la Fortelle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Montivilliers, en Normandie.

La famille Bernard de la Fortelle paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du xixe siècle.

On en trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie dressée en 1787.

Principale alliance : Chrestien de Poly vers 1840, etc.

BERNARD des ESSARTS.

La famille Bernard des Essarts, originaire de Vannes, appartenait au xviiie siècle à la bourgeoisie de cette ville. Claude Bernard, avocat, fut député de Vannes aux États de Bretagne en 1762 ; il fut à l'époque de la Révolution administrateur du district de Vannes. Son fils, Claude Bernard, né à Vannes en 1760, alla se fixer à Nantes, y exerça la profession d'avocat et fit longtemps partie du conseil municipal de cette ville. Il fut père de Nicolas Bernard, né à Vannes en 1787, juge suppléant au tribunal de Nantes, adjoint au maire de cette ville, démissionnaire en 1830, qui épousa en 1817 Mlle Mullet des Essarts et qui fut connu depuis lors sous le nom de Bernard des Essarts que ses descendants ont conservé.

Principales alliances : Moisson de Vaux 1872, de Séroux 1883.

BERNARD du HAUT-CILLY. Armes : *tranché endenté de gueules et d'or, le gueules chargé de trois annelets d'or et l'or chargé de trois tourteaux de gueules.*

La famille Bernard du Haut-Cilly appartient à l'ancienne bourgeoisie du nord de la Bretagne; elle est peut-être une branche détachée à une époque inconnue et tombée en dérogeance d'une famille Bernard, éteinte au xviie siècle, qui portait pour armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois étoiles de sable*, qui a possédé, entre autres biens, les seigneuries de la Bernardais et de Bosquilly, au diocèse de Saint-Brieuc, et qui figure de 1423 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse de sa région.

Jean-Pierre Bernard du Haut-Cilly fut maire de Saint-Brieuc en 1719 et surintendant de l'intendant dans cette ville. Robert-François Bernard du Haut-Cilly fut maire de Lamballe de 1754 à 1758. Auguste Bernard du Haut-Cilly, né à Saint-Malo en 1790, décédé en 1849, fut maire de Saint-Servan. La famille Bernard du Haut-Cilly compte encore des représentants.

BERNARD d'HONNORAT.

Monsieur Joseph-Henri Bernard, né aux Mées (Basses-Alpes), chevalier de la Légion d'Honneur, marié en mars 1879 à Mme de Mouzilly, née Lévesque des Varannes, avait demandé le 23 février de la même année l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : d'Honnorat qui appartenait à ses ascendants maternels.

BERNARD de JANDIN.

Un décret du 10 mars 1868 a autorisé M. Charles-Édouard Bernard, né à Nancy en 1841, avocat dans cette ville, à joindre à son nom celui de : de Jandin.

BERNARD de LAJARTRE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

BERNARD de LAUZIÈRE et de FEYSSAL (de). Armes : *de gueules à un lion couronné d'or, à la bande cousue d'azur chargée d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or brochant sur le tout.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions au naturel couronnés d'or.* — Devise : *Fortitudo et mansuetudo.*

D'après Barcilon cette famille de Provence n'aurait aucun principe régulier de noblesse antérieurement au jugement de maintenue qui lui fut accordé le 10 mars 1668. Saint-Allais, qui en a donné une généalogie, la fait descendre de Raymond de Bernard ou Bernardi, du lieu de Bellaffaire, en Embrunois, qui figure dans des lettres patentes

accordées le 18 novembre 1391 par Marie, reine de Sicile et de Jérusalem, comtesse de Provence, avec les qualifications de noble, docteur ès droit, maître national de la grand cour de cette princesse, juge des secondes appellations de Provence, conseiller et garde des sceaux de la même Reine. Ce personnage fit le 7 août 1407 devant Michaelis, notaire à Avignon, un testament dans lequel il nomme ses deux fils, Jean-Facy et Louis. Le second de ces deux frères est considéré par Saint-Allais comme l'auteur commun de la famille de Bernard de Volvent, en Dauphiné, dont il sera parlé plus bas, et de la famille de Bernardi (voyez ce nom) dont les diverses branches ne furent cependant anoblies qu'au xviiie siècle et sous la Restauration. L'aîné, Jean-Facy, mentionné dans un acte de 1469, aurait laissé de son mariage avec une dame dont on ignore le nom un fils, Louis de Bernard, dont l'alliance est également inconnue et qui fit son testament le 2 mars 1512 en faveur de ses six fils, Antoine, Guillaume, Jean, Vital, Arnaud et Claude. Saint-Allais mentionne ensuite un Louis de Bernard qui fut pourvu par lettres du 23 août 1538 de la charge de capitaine châtelain de la Tour de Saint-Vincent, dans la vallée de Seyne, qui épousa Marguerite de la Villette par contrat du 19 décembre 1546, qui fit son testament le 4 avril 1559 et qui mentionne dans cet acte son père Jean, que l'on suppose avoir été un des six frères mentionnés plus haut, et ses nombreux enfants. L'un de ceux-ci, Ardouin de Bernard, Sgr de Feyssal, d'abord chanoine d'Embrun et prieur de Tournon, aurait quitté l'état ecclésiastique après la mort successive de ses frères aînés, aurait obtenu en 1565, c'est-à-dire dix-neuf ans après le mariage de ses parents, une dispense du Pape pour épouser Melchione Bardine et aurait continué la lignée. Tout semble indiquer que le système de filiation adopté par Saint-Allais ne doit être accepté qu'avec la plus grande réserve. Honoré de Bernard, Sgr de Feyssal, marié le 17 novembre 1603 à demoiselle Isabeau de l'Estoup, en laissa quatre fils, Jacques, Sgr de la Molette, Louis, Sgr de Lalanne, Jean, sieur de Feyssal, et Ardoin, qui furent maintenus dans leur noblesse d'abord le 15 décembre 1656 par arrêt de la Chambre des francs-fiefs de Provence après avoir prouvé une filiation noble depuis 1391, puis le 10 mars 1668 (et non pas 1667 comme le dit Saint-Allais) par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Joseph-Jacques-Honoré et Antoine de Bernard de Feyssal, frères, descendants de l'aîné de ces quatre frères, étant allés se fixer à la Martinique, obtinrent le 7 novembre 1743 l'enregistrement de leurs titres de noblesse au Conseil souverain de l'île. Leur cousin, Joseph de Bernard de Lauzière, chevalier de Saint-Louis, petit-fils de Jean, Sgr de Feyssal, le

troisième des quatre frères maintenus en 1656 et en 1668, fut tué à la bataille de Parme en 1734; il laissait un fils en bas âge, Mathieu de Bernard de Lauzière, qui devint dans la suite chevalier de Saint-Louis et qui vint se fixer en Bugey par son mariage avec Marie-Claudine Darestel. Celui-ci eut lui-même deux fils dont le plus jeune, René de Bernard de Lauzière, fut autorisé le 2 avril 1817 par ordonnance du roi Louis XVIII à joindre à son nom celui de la famille Darestel.

MM. de Bernard, Sgr de Feyssal, de Bernard, officier d'infanterie, et Pierre de Bernard, cosgr de Feyssal, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Sisteron.

La famille de Bernard est représentée de nos jours par deux rameaux qui se distinguent par les surnoms de Feyssal et de Lauzière. Le chef du second de ces rameaux est connu sous le titre de comte de Lauzière.

Principales alliances : Darestel, de Balathier-Conygham 1893, etc.

On a vu plus haut que Saint-Allais a cherché à rattacher la famille de Bernard de Lauzière et de Feyssal à une famille de Bernard de Volvent qui a appartenu à la noblesse du Dauphiné et qui portait pour armes : *de gueules à une bande d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines, au chef d'or chargé de trois roses de gueules.* D'après son système Louis de Bernard, second fils de Raymond dont il fait l'auteur de la famille de Bernard de Feyssal, aurait épousé par contrat du 20 mai 1421 Marie de Véronne et en aurait eu deux fils dont l'un, Gaspard, aurait été l'auteur de la famille de Bernardi, encore existante, et dont l'autre, Jacques Bernard, marié en 1466 à Marguerite d'Alanson, aurait fait son testament en 1488 devant Charles Martini, notaire à Nyons, et aurait été l'auteur de la famille de Bernard de Volvent. Celle-ci, ayant négligé de produire ses titres de noblesse lors de la grande recherche de 1666, fut d'abord condamnée par défaut comme usurpatrice de noblesse à cent livres d'amende par jugement du 10 avril 1670 de l'intendant Dugué ; plus tard noble Henri de Bernard, marié en 1695 à Madeleine Boisserin, demeurant à Payols, fut maintenu dans sa noblesse par un jugement de l'intendant Bouchu rendu à Grenoble le 6 février 1699. Ce fut lui qui acquit cette même année de la maison de Grôlée la terre de Volvent dont sa descendance a conservé le nom. François-Eugène de Bernard de Volvent, né à Volvent en 1778, fit en 1787 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; il mourut dès 1791 et la famille de Bernard de Volvent s'éteignit avec sa sœur, Émilie-Madeleine, mariée en 1796 à Jacques-François Garnier de Labareyre.

BERNARD de LAVERNETTE de SAINT-MAURICE. Armes : *de gueules*

à une bande d'or chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée en chef d'un cornet d'or, embouché, virolé et enguiché d'azur, posé au canton sénestre. — Couronne : *de Comte.* — Supports et cimier : *Trois griffons au naturel.* — Devise : *Sonat ad astra.*

La famille Bernard de la Vernette de Saint-Maurice appartient à la noblesse de Bourgogne. On en trouvera des généalogies dans *l'Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon*, de M. d'Arbaumont, dans la *Généalogie des Rivérieulx*, de M. Paul de Varax, dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1870, etc. ; on trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle est originaire de Mâcon. M. d'Arbaumont en fait remonter la filiation à Nicolas Bernard, décédé en 1566, qui avait épousé Philiberte Verjus, sœur d'un conseiller et d'un président au Parlement de Paris, et qui aurait été anobli par lettres patentes en 1550. Il n'est fait aucune mention de cet anoblissement de 1550 dans les lettres patentes d'anoblissement que Philibert Bernard, descendant de ce Nicolas, obtint en 1699, bien que ces lettres, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, énumèrent longuement les services du nouvel anobli et ceux de ses ascendants. Nicolas Bernard laissa quatre fils ; l'aîné d'entre eux, Nicolas II Bernard, capitaine de Mâcon en 1562, ne laissa que quatre filles ; le second, Philippe, doyen de l'église de Mâcon, fut nommé en 1565 conseiller clerc au Parlement de Paris ; le troisième, Jean, et le quatrième, Vincent, furent les auteurs de deux grandes branches.

Vincent Bernard, Sgr de Valenton, Vaux, Varanges, auteur de la branche cadette, aujourd'hui éteinte, fut élu en l'élection du Mâconnais en 1572, puis capitaine de Mâcon et épousa le 15 janvier 1579 Catherine Guillaud. Leur fils, André Bernard, sieur de Vaux, marié en 1617 à Madeleine Gallois, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, puis le 4 août 1626 d'un office de conseiller maître en la Chambre des Comptes de Dijon. Il fut père de Jean-Christophe Bernard, Sgr de Vaux et de Chintré, marié en 1655 à Madeleine Maire, qui lui succéda dans son office en 1650 et qui continua la descendance, et de Claude Bernard, Sgr de la Salle, président en la Chambre des Comptes de Dijon en 1662, qui mourut sans postérité. André Bernard, Sgr de Chintré, fils de Jean-Christophe, fut reçu en 1686 conseiller au Parlement de Bourgogne ; il fut père de Jean-Baptiste Bernard, Sgr de Chanteau, Saint-Didier, etc., conseiller au Parlement en 1714, qui n'eut pas d'enfants, et de Claude-Charles Bernard, Sgr de Blancey, qui fut admis en 1721 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne et dont le fils unique mourut sans postérité.

Jean Bernard, auteur de la branche aînée, seule subsistante, marié en 1564 à Françoise Prisque, veuve de François de Bullion, fut nommé en 1580 écuyer d'écurie de la reine Catherine de Médicis. Il fut père de Nicolas Bernard, Sgr de Chatenay, qui épousa le 30 juillet 1595 Marie Dormy, et grand-père d'Emmanuel Bernard, Sgr de Loché et de Chatenay, avocat du Roi en l'élection de Mâcon, qui épousa le 12 novembre 1632 Henriette Barthelot d'Ozenay. Les deux fils de celui-ci, Jean Bernard, Sgr de Chatenay et des Écuyers, conseiller au bailliage de Mâcon, marié en 1661 à Philiberte Morel, dame des Écuyers, et Philibert Bernard, sieur de la Vernette, conseiller au bailliage et siège présidial de Mâcon, marié le 20 avril 1675 à Jeanne Boullioud, ne purent faire reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666 et furent condamnés à l'amende comme usurpateurs. L'aîné de ces deux frères fut l'auteur d'un rameau qui fut connu sous le nom de Bernard de Sennecey et qui s'éteignit en la personne de Mme Audras de Béost, née Bernard de Sennecey. Philibert Bernard, sieur de la Vernette, second fils d'Emmanuel, déjà pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, régularisa définitivement sa situation nobiliaire en se faisant accorder en février 1699 des lettres patentes d'anoblissement qui furent enregistrées le 17 juillet suivant. Il laissa un fils unique, autre Philibert Bernard, écuyer, Sgr de la Vernette, Villard et Cloudaux, chevalier d'honneur au bailliage de Mâcon, lieutenant du Roi dans la même ville, qui épousa le 30 avril 1717 Jeanne Chesnard de Layé. Claude-Philibert Bernard, Sgr de la Vernette, de Saint-Maurice, de la Rochette, etc., fils du précédent, lieutenant du Roi et commandant à Mâcon, chevalier de Saint-Louis, marié en 1745 à Marie-Charlotte de la Bletonnière, fut admis en 1763 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Mâcon ; deux de ses fils, Abel-Michel de La Vernette-Saint-Maurice, marié en 1782 à Marie-Augustine de Chapuis de Rozières, et Jean-Salomon de La Vernette de la Serrée, marié en 1790 à Marie-Marguerite Laborier de Serrières, ont été les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours.

La famille Bernard de La Vernette a fourni depuis la Révolution un grand nombre d'officiers.

Son chef est connu depuis la seconde moitié du XIXe siècle sous le titre de comte de la Vernette de Saint-Maurice.

Principales alliances : de Meaux, Arcelin, de Bullion, Chandon, Chesnard de Layé 1717, Dormy 1595, Barthelot d'Ozenay 1632, Desvignes de Davayé, Chossat de Montburon, des Brosses d'Escrots, de Bretagne, Joly de Blaisy, Cottin de Joncy 1750, de Lamartine 1696,

Aimard de Franchelins 1712, de Chapuis de Rozières 1782, Giraud de Montbellet 1814, de Clavière 1849, de Sibeud de Saint-Ferréol 1894, Séguin de Jallerange 1830, de Jerphanion 1860, Mareschal de Longeville 1891, du Bessey de Contenson 1866, Deschamps de la Villeneuve, de Masson d'Autume 1811, Perrault de la Motte de Montrevost 1881, 1884, de Lauzières de Thémines 1835, Gillet de Valbreuze 1865, Aymer de la Chevalerie 1902, du Parc, O'Brien, de Froissard-Broissia, Audras de Béost, d'Anglejan 1895, etc.

BERNARD de MARIGNY. Armes : d'*azur à trois fasces ondées d'or*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille Bernard de Marigny, illustrée à la fin du xviii[e] siècle par un des principaux chefs de l'insurrection vendéenne, est originaire de Normandie. Elle était représentée dans cette province à la fin du xv[e] siècle par deux frères, Olivier et Robert Bernard, qui furent les auteurs de deux grandes branches. D'après la plupart des généalogistes, ces deux frères auraient été fils d'un Jean Bernard qui avait épousé Louise Souvray et qui vivait avec cette dame en 1450. Mais, d'après d'autres auteurs, ils auraient été fils d'un Robin Bernard, sieur de Bougy, dans l'élection de Caen, marié à Jeanne du Fresne, que Potier de Courcy dans son *Armorial de Bretagne* dit avoir été anobli en 1470 par la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts[1], et ils auraient eu pour frère Jean Bernard ou Bernart, sieur de Bougy, auteur d'une famille Bernart de Courmesnil et d'Avernes, aujourd'hui éteinte, qui occupa un rang distingué dans la noblesse de Normandie. D'après ce dernier système la famille Bernard de Marigny et la famille Bernart de Courmesnil et d'Avernes seraient donc deux branches détachées au xv[e] siècle d'une souche commune.

Robert Bernard, le plus jeune des deux frères mentionnés plus haut, épousa en 1494 Françoise de Malherbe. Il fut père de Robert Bernard, Sgr de Quiquerville, qui épousa en août 1532 Claudine Guimer, et grand-père d'autre Robert Bernard qui épousa en 1569 Michelle Frain et qui vint à la suite de ce mariage se fixer au ressort de Fougères, en Bretagne. Les deux petits-fils de ce dernier, Antoine Bernard, sieur de Montortou, dans la paroisse de Ros-sur-Couaisnon, et François Bernard, sieur de Beaumont, gouverneur de Fougères, enseigne des gardes du corps, furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de six générations, par arrêt du

[1] On trouve qu'un Robert Bernard, de la sergenterie du Pont-Farcy, dans l'élection de Vire, fut déclaré roturier et soumis à la taille lors de la recherche de Montfaut en 1463. Il est très possible que ce personnage ait été l'auteur soit de la famille Bernard de Marigny, soit de la famille Bernart d'Avernes, soit de l'une et de l'autre.

Parlement de Bretagne du 20 février 1671 et paraissent être décédés sans laisser de postérité.

Olivier Bernard, frère aîné de Robert et auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, fut père de Pierre Bernard qui épousa en 1496 Françoise Cornegrue. Cette dame apporta à son mari, entre autres biens, la seigneurie de Marigny, aujourd'hui commune du département de l'Orne, dont ses descendants ont conservé le nom. Ce Pierre Bernard laissa plusieurs fils dont le plus jeune, Charles Bernard, marié en 1525 à Blanche Maissard, continua la descendance. Gaspard Bernard, écuyer, Sgr de Marigny, arrière-petit-fils de celui-ci, épousa en 1624 Françoise Paulmier et en laissa quatre fils. L'un de ceux-ci, Pierre, entra dans les ordres ; les trois autres, Gaspard, François et Noël Bernard de Marigny, tous trois maintenus dans leur noblesse le 12 mai 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, ont été les auteurs de trois grands rameaux.

Gaspard Bernard, Sgr de Marigny, l'aîné de ces trois frères, épousa Louise de Grougneaux ; il fut père de Charles de Bernard, écuyer, Sgr de Marigny, qui épousa en 1698 sa cousine germaine Marguerite de Bernard de la Mothe, fille de son oncle François, et grand-père de Charles-Gaspard Bernard, Sgr de Marigny, demeurant en sa terre de la Garenne, dans le Perche, qui épousa en 1727 Marie-Françoise le Coutelier de Guépré. Le fils aîné de celui-ci, Charles-Gaspard Bernard, Sgr de Marigny, né à Séez en 1728, major au régiment de Royal-Dragons, chevalier de Saint-Louis, épousa le 15 mars 1771 Marie-Élisabeth de Brulé de Blaru qui, étant veuve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage secondaire d'Exmes. Il en eut un fils, Charles-Louis-Claude, né à Séez en 1777, qui fit en 1787 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'École militaire et dont la descendance masculine est aujourd'hui éteinte. Charles-René-Louis Bernard de Marigny, né à Séez en 1740, second fils de Charles-Gaspard, officier de marine du plus grand mérite, chef d'escadre des armées navales, gouverneur du Dauphin en 1790, contre-amiral en 1791, vice-amiral en 1814, grand-croix de Saint-Louis, décédé à Brest en 1816, s'était fixé en Bretagne par son mariage contracté en 1782 avec Mme Potier de Courcy, née Coetnempren de Kersaint. Il en laissa un fils unique, Pierre-Charles Bernard de Marigny, né à Brest en 1785, commissaire général de la marine, créé vicomte héréditaire le 3 juillet 1818 par lettres patentes du roi Louis XVIII, qui mourut à Brest en 1849 laissant une fille unique, madame de Lesguern.

François Bernard de Marigny, auteur du second rameau, eut en partage la seigneurie de la Motte et épousa Marie de Corday par

contrat du 19 septembre 1655. Son fils, Gaspard Bernard de Marigny, Sgr de la Motte, préposé par le Roi à l'inspection des milices du Plat-Pays, garde-côte d'Aunis, inspecteur des haras de la généralité de la Rochelle, alla se fixer dans cette ville, y épousa le 26 mars 1712 Suzanne Bernon, fille d'un négociant et veuve de Pierre Harouard, directeur général des vivres de l'armée d'Italie, et s'y fit maintenir dans sa noblesse le 27 février 1716 par jugement de M. de Beauharnais, intendant. Marie-Flore Bernard de Marigny, née à Rochefort en 1756, petite-fille du précédent, mariée dans la suite au baron de Mont de Benque, fit en 1767 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr. Cette dame avait deux frères, Auguste-Étienne-Gaspard, né à Luçon en 1754, et Henri-Bertrand, né à Rochefort en 1755, qui firent aussi leurs preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'École militaire. Ces deux frères furent les derniers représentants de leur rameau. Le plus jeune d'entre eux mourut dans un naufrage en 1792 ; l'aîné, un des héros de la guerre de Vendée, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Jean d'Angély et, à la suite de déplorables querelles intestines, fut condamné à mort et fusillé sur l'ordre de Stofflet en juillet 1794.

Le troisième rameau, issu de Noël Bernard de Marigny, un des trois frères maintenus par M. de Marle en 1667, se partagea lui-même en plusieurs sous-rameaux qui se répandirent dans diverses provinces et jusqu'aux États-Unis. Le seul de ces sous-rameaux qui se soit perpétué jusqu'à nos jours descend de Jean-Pierre Bernard de Marigny qui vint en 1767 se fixer à Morestel, en Dauphiné, où il avait été nommé receveur des fermes du Roi, et de son fils aîné, autre Jean-Pierre, qui fut sous le premier Empire directeur des droits réunis à Rome.

On trouvera dans les manuscrits de d'Hozier beaucoup de renseignements sur la famille Bernard de Marigny.

Principales alliances : de Corday 1655, de Coetnempren de Kersaint 1782, Bernon 1712, de Mont de Benque 1785, de Lesguern, de Chambray 1747, Guéau de Réverseaux 1803, d'Avesgo, Pineau de Viennay, etc.

On trouvera dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois une généalogie détaillée de la famille Bernart de Courmesnil et d'Avernes à laquelle plusieurs auteurs ont voulu rattacher la famille Bernard de Marigny. Cette famille portait pour armes : d'*argent à un chevron de sable accompagné de trois trèfles de sinople*. Elle remontait par filiation à Robert Bernart qui était dans la seconde moitié du XVe siècle seigneur de Bougy, près de Caen, et que Potier

de Courcy dit avoir été anobli en 1470 par la charte des francs-fiefs. Le petit-fils de ce Robert, Jean Bernart, vint se fixer au diocèse de Séez et y acheta le 8 février 1482 la seigneurie de Courmesnil ; il fut lui-même grand-père de Jacques Bernart, Sgr de Courmesnil, qui épousa en 1563 Marguerite de Franqueville, fille du seigneur d'Avernes et héritière de cette seigneurie après le décès de son frère, Guillaume de Franqueville, survenu en 1580. Guillaume Bernart, écuyer, Sgr de Courmesnil et d'Avernes, fils des précédents, épousa en 1587 Suzanne de Miée ; il en eut plusieurs fils dont un, Gilles, admis dans l'ordre de Malte en 1607, devint procureur général de l'ordre et dont deux autres, Jacques Bernart, Sgr de Courmesnil, marié en 1619 à Catherine du Bouilloney, et Hector Bernart, Sgr d'Avernes, marié en 1626 à Anne d'Osmond, furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Antoine de Bernart, Sgr d'Avernes, chef de la seconde branche, marié en 1688 à Louise de Longvilliers, héritière de la terre de Chambry, près de Meaux, fut connu le premier sous le titre de marquis d'Avernes ; il fut père d'Eustache de Bernart, marquis d'Avernes, qui épousa en 1731 Mlle de Beauvau-Montgoger, et grand-père de Charles-Antoine de Bernart, marquis d'Avernes, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Argentan. La famille de Bernart de Courmesnil et d'Avernes a fourni treize chevaliers de Malte depuis 1607.

Il a existé dans la noblesse de Basse-Normandie une autre famille Bernard, également fort distinguée, qui a possédé, entre autres biens, la seigneurie de la Blancapiére et qui portait pour armes : *écartelé d'or et d'azur à trois roses de gueules*. Le chef de cette famille, Étienne Bernard, sieur de la Blancapiére, demeurant à Saint-Martin de la Bosme, marié en 1602 à Jacqueline de Baudre, fut maintenu dans sa noblesse avec son oncle Robert Bernard, sieur du Hamel, demeurant en l'élection de Carentan, par jugement de M. de Mesmes de Roissy rendu à Saint-Lô le 28 décembre 1598. Georges Bernard, écuyer, sieur de la Blancapiére, petit-fils de Louis, marié le 11 juillet 1637 à Marie Moisson, fut encore maintenu dans sa noblesse d'abord le 20 août 1641 par jugement de le Roy de la Potherie, intendant de Caen, puis en 1666 par jugement de Chamillart, également intendant de Caen, sur preuves remontant à un partage fait le 19 janvier 1492. Charles-François Bernard de la Blancapiére, né en 1769 à Saint-Vaast, au diocèse de Bayeux, fut admis en 1783 parmi les pages de la Grande Écurie.

BERNARD de MONTBRISON (de). Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'or à une bande d'azur chargée d'un croissant accompagné de deux étoiles d'or*, qui est de Bernard ; *aux* 2 *et* 3 *de sable à une tour d'argent crénelée et maçonnée de sable*, qui est de Montbrison. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Brisons tout*. — Autre devise : *Et pace et bello*.

M. de la Roque a donné une généalogie de la famille DE BERNARD DE MONTBRISON dans son *Annuaire historique et généalogique de la province du Languedoc* de l'année 1861 ; on trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de d'Hozier, au Cabinet des Titres. Elle est originaire du Languedoc et descend d'un Victor de Bernard qui était en 1468 juge criminel en la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire. Ce personnage laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean et Antoine, qui furent les auteurs de deux branches.

Antoine Bernard, auteur de la seconde branche, laissa lui-même un fils, Dominique Bernard, Sgr de Pérignargues, qui épousa par contrat du 23 juin 1562 Michelle de Montbrison, héritière du château de Montbrison, près de Grignan, en Dauphiné, et dernière représentante d'une famille noble de cette province dont il s'engagea à relever le nom et les armes. Ce Dominique Bernard laissa à son tour une fille unique, Françoise Bernard, dame de Montbrison, qui épousa le 13 novembre 1605 son cousin issu de germain, Jacques Bernard, un des représentants de la branche aînée.

Jean Bernard, auteur de cette branche aînée, avait épousé une dame dont on ignore le nom ; il en eut un fils, Barthélemy Bernard, juge du Pont-Saint-Esprit, qui épousa le 14 août 1573 Dauphine de la Boisse et qui en laissa lui-même deux fils, Jacques et Guillaume, auteurs de deux grands rameaux.

Ce fut l'aîné de ces deux frères, Jacques, qui épousa en 1605 sa cousine Françoise Bernard, dame de Montbrison ; il s'agrégea à la noblesse après son mariage et ne cessa depuis lors d'en porter les qualifications. Ses deux petits-fils, Jacques de Bernard de Montbrison, Sgr de Montbrison, de Montredon, etc., colonel mestre de camp du régiment de Lyonnais, et Henri de Bernard de Montbrison, Sgr de la Bastide, commandant pour le Roi à Erfurth, en Westphalie, furent maintenus dans leur noblesse le 26 février 1699 par jugement des commissaires des francs-fiefs en Languedoc. Ils furent les derniers représentants mâles de leur rameau et ne laissèrent l'un et l'autre que des filles ; mais, par son testament du 16 octobre 1712, le second d'entre eux laissa la seigneurie de Montbrison à son cousin, Scipion-Guillaume Bernard, viguier de la cour royale du Pont-Saint-Esprit, un des représentants du second rameau jusque-là demeuré non noble.

Guillaume Bernard, auteur du second rameau, est appelé dans les actes monsieur maître Guillaume Bernard, docteur ès droit, juge pour le seigneur prieur de la ville du Saint-Esprit ; il épousa le 14 juin 1631 Madeleine de Masclary, issue d'une famille qui occupa dans la suite un rang distingué dans la noblesse de robe du Languedoc, et en eut à son tour deux fils, noble Antoine-Marie Bernard, de la ville du Saint-Esprit, marié le 17 janvier 1658 à demoiselle Pierre de Fermineau, fille d'un lieutenant de maître des ports du Rhône, et monsieur maître Guillaume Bernard, docteur ès droit, né à Saint-Esprit le 24 février 1646, marié le 9 avril 1674 à demoiselle Pierre de Magnin, fille du sieur Scipion Magnin et de feu Isabeau de Chansiergues, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. L'aîné de ces deux frères fut père de noble Bernard Bernard, né à Saint-Esprit en 1671, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant du fort du Pont-de-Dixmude, chevalier de Saint-Louis, qui épousa le 19 mars 1714 Madeleine de Chasilles, fille d'un docteur et avocat, grand-père d'Antoine-Alphonse de Bernard, né à Saint-Esprit en 1715, chevalier de Saint-Louis, qui épousa le 28 octobre 1748 Thérèse de Michel, fille d'un consul d'Aix, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 30 août 1774 par arrêt de la Cour des aides de Montpellier, et bisaïeul d'Antoine-Louis de Bernard, né à Saint-Esprit en 1764, qui fit en 1774 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire de la Flèche et qui fut probablement le dernier représentant de ce sous-rameau. Guillaume Bernard, auteur du second sous-rameau, fut père de monsieur maître Scipion-Guillaume Bernard, avocat du Roi en parlement, son procureur au siège des gabelles du Saint-Esprit, qui épousa le 17 décembre 1713 honnête fille demoiselle Marie-Anne de Chapelon, fille d'un conseiller en la Cour des Comptes de Montpellier, et qui devint seigneur de Montbrison par héritage de son cousin Henri de Bernard de Montbrison. Pierre de Bernard de Montbrison, fils du précédent, né à Saint-Esprit le 3 avril 1717, marié à Montpellier le 16 novembre 1763 à demoiselle Louise-Simone Maréchal, fille d'un colonel d'infanterie, directeur général des fortifications et ports du Languedoc, obtint le 28 juin 1775 un arrêt de la Cour des Comptes de Montpellier qui déclarait communs avec lui l'arrêt de maintenue de noblesse rendu par la même Cour le 30 août 1774 en faveur de son cousin issu de germain, Antoine-Alphonse de Bernard, et le jugement de maintenue de noblesse rendu le 26 février 1699 par M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, en faveur de son grand oncle, Henri de Bernard de Montbrison. Ce même Pierre de Bernard de Montbrison prit part en 1789 pour son fief de Combes aux assemblées de la noblesse du Bas-Vivarais. Il laissa un fils, Louis-Joseph de Bernard de Montbrison, né en

1768, qui épousa en 1798 Mlle d'Oberkirch, fille unique de la baronne d'Oberkirch, auteur de mémoires célèbres, qui vint à la suite de ce mariage se fixer en Alsace, qui fut plusieurs fois président du Conseil général du Bas-Rhin et qui mourut au château d'Oberkirch en 1841 laissant lui-même deux fils. Ceux-ci ont été connus sous les titres de comte et de vicomte de Montbrison.

La famille de Bernard de Montbrison a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis.

Elle était encore représentée à Saint-Dié en 1895.

Principales alliances : de Masclary, d'Oberkirch, de Buisseret 1861, de Romance de Mesmon (vers 1850), etc.

BERNARD de SAINT-ARCONS. Armes : d'*azur à une bande d'or chargée d'une givre de sinople et accompagnée de deux molettes d'or, une en chef et une en pointe.*

Quelques auteurs ont attribué à la famille Bernard de Saint-Arcons, anciennement connue en Vivarais, une origine commune avec la famille précédente. M. de Gigord, qui en a donné une généalogie dans l'excellent ouvrage qu'il a consacré aux familles nobles de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, ne partage pas cette façon de voir. La filiation suivie remonte à Pierre Bernard, avocat à Privas, marié le 13 octobre 1672 à Catherine d'Aleyrac, qui abjura le protestantisme et qui aurait sollicité du roi Louis XIV des lettres de noblesse pour remplacer ses titres disparus dans l'incendie de la ville de Privas. Joseph Bernard, petit-fils du précédent, acquit en 1772 la terre seigneuriale de Saint-Arcons avec haute, basse et moyenne justice. Il fut père de Charles Bernard de Saint-Arcons, marié en 1774 à Marie Roussel, qui fut pourvu de la charge anoblissante de conseiller en la Chambre des Comptes du Dauphiné et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg. Charles-Joseph Bernard de Saint-Arcons, né en 1778, fils de celui-ci, fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut dans un âge très avancé laissant une fille unique qui épousa en 1837 le baron de Bacciochi-Adorno et qui mourut à Aubenas en 1884.

BERNARD de MONTEBISE : Armes : d'*azur à une licorne passante d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Cimier : *un lion naissant.*

On trouvera dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, d'intéressants renseignements sur la famille Bernard de Montebise, d'ancienne noblesse de robe parisienne. Elle est originaire d'Orléans et descend de Jehan Bernard, marié à Jacqueline Picard, qui était bour-

geois de cette ville dans la seconde moitié du xvᵉ siècle. Ce personnage laissa trois fils : 1° Jehan II Bernard, Sgr de la Rivière, échevin d'Orléans en 1515 et 1516, marié à Gillette Hilaire, qui continua la descendance; 2° Nicolas Bernard, lieutenant particulier d'Orléans, échevin de cette ville en 1505 et 1506, dont le fils Étienne Bernard fut conseiller au Parlement de Normandie, et 3° Antoine Bernard, Sgr de Maisières, qui fut échevin d'Orléans en 1511 et 1512. Jehan II Bernard, l'aîné de ces trois frères, laissa lui-même deux fils dont le plus jeune, Nicolas, fut trésorier général à Caen ; l'aîné, Jacques Bernard, Sgr de Montebise, la Rivière, Montrobert, conseiller et maître en la Chambre aux deniers du Roi, marié à Barbe Berruyer, fille de Nicolas, élu à Rouen, est mentionné avec elle dans le contrat de mariage passé en 1580 de leur petit-fils, Nicolas II Bernard. Cet acte ne lui donne aucune qualification nobiliaire. Jacques Bernard fut père de Nicolas Bernard, sieur de Montebise, qui paraît avec la qualification d'écuyer dans un acte de 1547 et qui épousa Marie Guyot, fille d'un président en la Chambre des comptes de Paris, et grand-père de Nicolas II Bernard, sieur de Montebise, qui fut pourvu en 1578 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi et à partir duquel seulement la noblesse de la famille Bernard devient certaine. Ce Nicolas II épousa Marie Hue par contrat du 14 novembre 1580. Il eut plusieurs fils dont un, Antoine Bernard, périt à l'âge de 26 ans en septembre 1621 dans un combat naval contre les Turcs devant la ville de Messine et dont un autre, Nicolas Bernard, Sgr de Montebise, contrôleur général de l'audience de France, épousa Marie Bignon, par contrat du 5 février 1617 et continua la descendance. François Bernard de Montebise, petit-fils du précédent, était enseigne au régiment des gardes-françaises quand il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de décembre 1699. Il fut connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis de Montebise qui depuis lors a constamment été porté par le chef de la famille Bernard.

Augustin Bernard de Montebise se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois pour sa seigneurie de Montault-sur-Loire.

La famille Bernard de Montebise, aujourd'hui éteinte dans les mâles, avait conservé jusqu'à nos jours la terre de Montebise, dans le département de Seine-et-Marne. Cette terre est aujourd'hui (1903) la propriété de Mᵐᵉ Augustine Bernard de Montebise, née à Montebise en 1844, veuve en premières noces du comte Henri de Maleissye, remariée en 1873 au comte Christian de Kergariou.

Principales alliances : Berruyer, Guyot, Hue, Bignon, le Camus, de Colbert-Turgis 1641, de Fraguier 1599, de Grôlée de Virville, de Trazégnies d'Ittre, de Lambilly 1863, Tardieu de Maleissye 1868, de

Kergariou 1873, de Monspey 1837, de Croÿ-Chanel 1862, Gassot de Deffens, etc.

BERNARD de MONTESSUS de RULLY et de BALLORE (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.*

La famille Bernard de Montessus appartient à la noblesse de Bourgogne. D'après *la Noblesse aux États de Bourgogne,* de M. d'Arbaumont, elle aurait été anoblie en 1470. Il n'est pas question de cet anoblissement dans le rapport que le généalogiste des ordres du Roi composa pour la famille Bernard de Montessus à l'occasion de son admission aux honneurs de la Cour en 1775. Ce rapport, conservé dans les manuscrits de Chérin, commence en ces termes : « Deux branches « de cette famille ont fait des preuves de noblesse, l'une au chapitre « de Lyon en 1766, l'autre au Parlement de Besançon en 1771. Elles « y reconnaissent conformément à leurs titres pour leur chef commun « Jacques Bernard vivant en 1479 et années suivantes ; mais, par une « méprise inconcevable, ces deux preuves qui ont pour base les mêmes « autorités sont en contradiction sur les père et aïeul du même « Jacques. L'une le dit fils d'un Pierre et petit-fils d'un Henri et l'autre « le dit fils d'un Philippe et petit-fils d'un Pierre. Ni l'une ni l'autre « n'est exacte. Pour ne pas charger ce mémoire du détail des autres « erreurs qu'elles contiennent toutes deux sur les premiers degrés, « on se bornera à remarquer que ces erreurs naissent du défaut « d'examen de deux actes des années 1395 et 1413 qui énoncent l'exis- « tence d'un Pierre et d'un Philippe de Bernard, tous deux cheva- « liers, que non seulement il n'y a pas la moindre présomption que ces « deux sujets appartiennent à la famille de Bernard de Montessus, mais « qu'il est au contraire très vraisemblable qu'ils sont de la maison « de Bernaud, en Charolais, éteinte depuis longtemps. Ainsi, pour « n'avancer ici rien que de certain, on doit se restreindre à ce qui suit. « La famille de Bernard de Montessus est originaire de la ville de Mont- « cenis, en Autunois. On peut lui attribuer Guillaume Bernard, châte- « lain de cette ville, vivant en 1400. Il était contemporain et proba- « blement proche parent de noble homme Henri Bernard, de la même « ville de Montcenis, qui fut homme d'armes de Philippe II, duc « de Bourgogne, et mourut avant le 12 août 1408, père de Pierre « Bernard auquel Jean, duc de Bourgogne, donna cette année son viage « dans la forêt de Vesvres, près Montcenis. Il paraît être le même qu'un « sujet des mêmes nom et surnom qui fit une donation en 1427 à l'é- « glise de Montcenis. On observe qu'il n'a point de qualifications « nobles non plus que Guillaume ci-dessus mentionné. On trouve « ensuite noble homme Jacques Bernard demeurant à Montcenis. C'est

« à lui que commence la filiation. Il fit acquisition d'un pré par acte « du mois de janvier 1462 (vieux style, c'est-à-dire 1463), dans lequel « paraît Guichard Bernard, prêtre et notaire public. Cet acte est le « plus ancien qu'on ait sur lui. Il fit hommage en 1479 de quelques « pièces de terre et rentes nobles et mourut après le 9 octobre 1494 « laissant de Béatrix Bourgeois, son épouse, entre autres enfants, « Hugues ou Huguenin Bernard, écuyer, qui épousa en 1487 Léonarde « Sarrazin, fille et héritière de Jean Sarrazin, Sgr de Montessus...» On trouve dans le même recueil de manuscrits la lettre suivante que Chérin adressa le 26 août 1775 à M. de Maurepas : « Monseigneur, j'ai « l'honneur de vous envoyer, en exécution de vos ordres, un mémoire « sur la famille de Bernard de Montessus de Rully que j'ai composé sur « ses titres et sur ceux du Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit. Vous y « verrez, Monseigneur, qu'elle est connue depuis 1400, mais qu'elle « n'établit sa filiation que depuis 1463, que ses commencements sont « faibles à tous égards et que ce n'est que depuis un peu plus de denx « cents ans qu'elle a commencé à paraître avec avantage dans l'ordre « de la noblesse par son admission dans les chapitres nobles, par ses « possessions, ses services et ses alliances, avantages qui cependant « ne la distinguent pas d'un très grand nombre d'autres familles du « royaume. »

On voit par ce qui précède que la famille Bernard de Montessus ne peut remonter par filiation suivie au delà de Jacques Bernard vivant en 1463 et de son fils, Hugues Bernard, qui épousa le 5 juin 1487 Léonarde Sarrazin, héritière de la seigneurie de Montessus. C'est à cette date de 1487 que remontent les preuves de noblesse faites en 1732 pour obtenir l'admission de Charles de Bernard de Montessus de Rully parmi les pages du Roi. Pierre Bernard, fils d'Hugues, fut Sgr de Montessus, Brandon, Ballore, etc., et épousa Barbe du Meix par contrat du 12 janvier 1539. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Philibert Bernard de Montessus, Sgr de Soirans, Brandon, etc., chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, premier panetier de la maison du roi de Navarre, marié successivement à Antoinette de Monconis et à Marguerite de Clugny, et Melchior Bernard, Sgr de Montessus et de Ballore, gouverneur de Châlon en 1586, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III, marié en 1575 à Jeanne de Vintimille, héritière de grands biens situés sur la Rivière de Gênes, qui partagèrent la succession de leurs parents par acte du 20 décembre 1565 et qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette se partagea en deux rameaux principaux. Le premier de ces rameaux s'éteignit avec François-Salomon Bernard de Montessus, Sgr de Vitrey, Chauvirey, etc., qui obtint l'érection

de ses terres en baronnie par lettres patentes de juin 1740 enregistrées au Parlement de Besançon et en la Chambre des comptes de Dôle, et avec son fils, Antoine-François de Bernard de Montessus, baron de Vitrey, né à Vesoul en 1738, qui reçut le titre personnel de comte par lettres patentes du roi Louis XV de septembre 1770 et qui n'eut pas d'enfants de son mariage en 1769 avec Marie-Louise de Jodrillac. Le second rameau, dit des barons de Bellevèvre, s'éteignit avec Marie-Charlotte de Bernard de Montessus. devenue héritière des seigneuries de Montessus et de Ballore par suite de la mort de son frère, qui épousa en 1709 son cousin Paul-Henri de Bernard de Montessus, baron de Rully, chef de la branche aînée.

Philibert, auteur de la branche aînée, laissa de sa première union un fils, André Bernard de Montessus, Sgr de Soirans, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, dont la fille unique se maria en 1616 dans l'illustre maison de Chabot. Il eut de sa seconde union un autre fils, Guy Bernard de Montessus, Sgr de Brandon, qui épousa en 1617 Antoinette de Tintry, héritière de la baronnie de Rully, au diocèse de Chalon, qui fut maintenu dans sa noblesse le 4 août 1639 par arrêt de la Chambre des Francs-Fiefs séant à Dijon et qui continua la descendance. Celui-ci fut père de Philippe de Bernard de Montessus, capitaine au régiment du prince de Conti, qui fut connu le premier sous le titre de baron de Rully et qui épousa le 14 novembre 1645 Adrienne de la Touvière, grand-père de Guy de Bernard de Montessus, baron de Rully, qui épousa le 9 novembre 1673 Anne de Buade et qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement de l'intendant Ferrand rendu à Dijon le 11 avril 1698, et bisaïeul de messire Paul-Henri de Bernard de Montessus, baron de Rully, qui épousa le 31 juillet 1706 sa cousine Marie-Charlotte Bernard de Montessus, héritière des seigneuries de Montessus et de Ballore. Les deux fils de celui-ci. Charles-François de Bernard de Montessus, Sgr dudit lieu, baron de Rully, né à Rully en 1716, admis en 1732, parmi les pages de la Petite Écurie. marié en 1740 à Mlle de Vaudrey, et Jean-Baptiste Bernard de Montessus, Sgr de Ballore, né à Rully en 1720, marié en 1763 à Madeleine Quarré d'Aligny, furent les auteurs de deux rameaux qui se distinguèrent par les surnoms de Rully et de Ballore. L'aîné de ces deux frères laissa plusieurs fils qui moururent tous sans laisser de postérité; le plus jeune de ceux-ci, Patrice-Gabriel Bernard de Montessus, baron de Rully, né à Châlon en 1761, lieutenant général des armées du Roi et pair de France héréditaire en 1815, gentilhomme de la Chambre et aide de camp du dernier prince de Condé, décédé en 1831, avait reçu le titre de comte par ordonnance du 31 août 1817, confirmée sur majorat de pairie par lettres patentes du 18 février 1818;

il avait épousé en 1803 une fille naturelle du prince de Condé qui se remaria en 1833 au marquis de Chaumont-Quitry et qui mourut en 1874. Charles-Philippe Bernard de Montessus, comte de Ballore, né en 1764 au château de Ballore, chef du second rameau, épousa en 1787 Mlle Buffet de Millery et en eut trois fils qui ont tous trois laissé postérité. L'aîné d'entre eux, Jean-Baptiste, né à Autun en 1788, marié en 1826 à Mlle de Damoiseau, décédé à Rully en 1869, avait été substitué par testament du 4 septembre 1829 aux noms et titres de son oncle à la mode de Bretagne le comte de Rully, pair de France, fut connu après la mort de celui-ci sous le titre de comte de Rully et le transmit à son fils, Raoul, né en 1845, marié en 1873 à Mlle de la Perrière.

Philippe-Charles Bernard, comte de Montessus de Ballore, aïeul de tous les représentants actuels, présida en 1789 les assemblées de la noblesse du Charolais.

La famille Bernard de Montessus a fourni un chanoine comte de Saint-Claude en 1580, deux chanoines comtes de Lyon, cinq chanoinesses comtesses de l'abbaye de Migette, en Franche-Comté, deux chanoinesses comtesses de Neuville, des chevaliers de Malte, de nombreux officiers dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille, etc.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille Imbert de Balorre.

Principales alliances : de Montagu, de Clugny, Chabot 1616, Quarré d'Aligny 1763, de Vaudrey 1739, de Damas de Thianges 1763, Riquet de Caraman 1763, de Damoiseau 1826, Perrault de Montrevost 1857, Ferrari de Romans 1859, de Wykerslooth 1870, de Vintimille 1575, de la Tournelle 1602, de Fussey 1608, de Thiard de Bissy, de Bonneval 1672, de Choiseul-Lanques 1677, de Ganay, Doynel de Quincey, des Champs de Bréchard 1898, etc.

BERNARD-PELLETIER de MONTMARIE. Armes de la famille Pelletier de Montmarie : *écartelé au* 1 *d'argent fuselé d'azur de six pièces, à l'étoile à six rais d'or sur chacun des fuseaux d'azur; au* 2 *de gueules à l'épée haute d'argent; au* 3 *de sable au levrier rampant et contourné d'argent; au* 4 *de sable à deux chevrons d'or accompagnés de trois tours du même,* 2 *et* 1.

Un décret du 24 février 1875 a autorisé M. Jean-Camille Bernard, né à Verdun le 30 août 1836, capitaine commandant au 11e dragons, marié en 1872 à Mlle Pelletier de Montmarie, décédé en 1879 à joindre à son nom celui de Pelletier de Montmarie.

La famille Pelletier de Montmarie descendait d'Élie-François Pelletier, sieur de Montmarie, qui avait épousé vers 1750 une demoiselle Marie. Ce personnage eut deux fils, Louis-Élie et Aimé-Victor Pelletier de Montmarie.

Louis-Élie, né en 1771 à Boury (Oise), général de brigade en 1809, lieutenant général des armées du Roi en 1828, député du Haut-Rhin en 1824, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1854, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810, puis reçut le titre de comte le 31 août 1819 par nouvelles lettres du roi Louis XVIII. Son fils, Louis-Charles, comte Pelletier de Montmarie, né en 1813, général de brigade, grand officier de la Légion d'honneur, marié en 1862 à Mlle Bouchage, est décédé en 1883 ne laissant que deux filles, Mme Barthélemy et Mme Bernard.

Aimé-Victor, né à Boury en 1772, général de brigade en 1813, tué cette même année à la bataille de Leipzick, avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 9 mars 1810. Il avait épousé Mlle Feraud qui se remaria dans la suite au comte de Guernon-Ranville. Il en eut un fils unique, Aimé-Ernest Pelletier, baron de Montmarie de Guernon-Ranville, qui mourut en 1856 sans laisser de postérité.

BERNARD de SAGET (du).

La famille du Bernard appartient à la noblesse toulousaine.

Guillaume Dubernard, professeur en médecine, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça de 1783 à 1786; il prit part en 1789 avec ses deux fils aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Madame de Saget, veuve de M. Jules du Bernard, conseiller à la Cour de Toulouse, demanda le 30 avril 1850 et obtint par décret du 24 mars 1851 pour son fils alors mineur, Georges-Hippolyte-Gustave, né à Alby en 1838, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Saget, appartenant à ses ascendants maternels Ce jeune homme épousa dans la suite Mlle de Pérignon, petite-fille du maréchal de France du même nom, et en eut plusieurs enfants.

La famille du Bernard de Saget n'est pas titrée.

Principales alliances : de Saget, de Pérignon, de Belleud 1895, Faucher de Corn 1902, etc.

La famille de Saget dont la famille du Bernard a été autorisée à relever le nom appartenait comme elle à la noblesse toulousaine et portait pour armes : d'*azur à douze besants d'argent posés* 5, 4 *et* 3; *au chef cousu de gueules, à la bisse d'argent mise en fasce, accompagnée de onze étoiles d'or, six en chef et cinq en pointe*. Elle avait pour auteur Jean-Thomas Saget, bourgeois de Toulouse, qui fut anobli par le capitoulat de cette ville en 1701. Jean Saget, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, fut encore capitoul en 1722. Jacques de Saget, conseiller clerc au Parlement de Toulouse de 1685 à 1717, fut nommé en 1719 avocat général audit Parlement.

BERNARD de SAINT-AFFRIQUE. Armes : d'*argent à un chevron de*

gueules accompagné en chef de deux couronnes d'olivier de sinople et en pointe d'un casque au naturel taré de fasce et montrant trois grilles; au chef d'azur chargé de trois colombes d'or. — Couronne : *de Baron.* — Supports : *deux lévriers.* — Devise : *Bello et pace.*

La famille Bernard de Saint-Affrique, originaire des Cévennes, occupait au xviiie siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie protestante de sa région. Louis Bernard ou Bernard de Saint-Affrique, né à Valleraugue en 1745, ministre protestant, marié à Mme Mathieu, née Jeanne de Barrau de Muratel, mère du général comte Mathieu de la Redorte, fut nommé en 1792 député de l'Aveyron à la Convention, siégea parmi les membres les plus modérés de cette assemblée, fut plus tard député au Conseil des Cinq-Cents et mourut à Belmont en 1825. Son fils, Louis Bernard, né à Valleraugue en 1771, intendant militaire de la garde du roi de Naples en 1806, inspecteur aux revues en 1815, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, fut autorisé par ordonnance du 24 février 1819 à joindre régulièrement à son nom celui de : de Saint-Affrique, fut anobli par lettres patentes du 27 octobre suivant, reçut le titre héréditaire de baron sur institution d'un majorat en rentes sur l'État par nouvelles lettres patentes du 23 mars 1821, fut autorisé par lettres patentes du 19 juillet 1825 à transporter ce majorat sur le domaine de Lahault qu'il possédait en Bordelais et mourut en 1854. Ce premier baron de Saint-Affrique avait épousé en 1814 Mlle Bosc ; il en laissa deux fils qui ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

Principales alliances : de Barrau de Muratel, Duprat de Lestang, Peychaud, Malbay de la Vigerie, d'Abbadie d'Arrast 1884, Balguerie 1884, Habasque 1900, etc.

BERNARD de SAINT-JEAN-LENTILHAC. Armes : *d'azur au mont de six coupeaux d'argent; au chef cousu d'or chargé de trois étoiles d'azur.* — Aujourd'hui la famille Bernard de Saint-Jean écartèle ses armes de celles de le famille de Lentilhac qui sont : *de gueules à une bande d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Non lentus in armis,*

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la famille Bernard de Saint-Jean. Elle est originaire de la petite ville de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) et descend de monsieur maître Bernard Bernard qui y exerçait dans la seconde moitié du xviie siècle les fonctions de procureur du Roi. Jean-Philippe Bernard, né le 1er avril 1662, fils du précédent, était premier consul de Beaumont-de-Lomagne quand il épousa le 22 novembre 1687 demoiselle Suzanne de Carbonel, fille de noble Pierre de Carbonel, Sgr de la Garosse, et

de Claire du Barry. Il vint dans la suite se fixer à Toulouse et se qualifiait bourgeois de cette ville quand il fut anobli par le capitoulat qu'il exerça en 1702 ; il fit son testament le 6 décembre 1723. Il fut père de Jean-Georges de Bernard, né le 19 avril 1696, qui devint seigneur de Saint-Jean et qui épousa le 21 janvier 1723 Galiotte de Lanes, fille de monsieur maître Bernard Lanes, conseiller en la Cour des aides de Montauban, et grand-père de M. Bernard de Saint-Jean, conseiller au Parlement de Toulouse, qui épousa en 1765 Marie de Mun et qui fut connu sous le titre de comte de Marcillac. Les quatre fils de celui-ci, Jean-François Bernard de Saint-Jean, né à Moissac en 1768, Pierre-François, né en 1769, François-Léon, né en 1773, et Jean-Jacques, né en 1777, firent en 1783 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

M. Bernard de Saint-Jean, vicomte de Marcillac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy.

Le chef de la famille Bernard de Saint-Jean épousa en 1855 Mlle de Lentilhac, issue d'une illustre famille chevaleresque du Quercy ; leur fils, marié à Mlle Oppenheim, ayant été adopté par son oncle maternel, le marquis de Lentilhac, dernier représentant de son nom, est aujourd'hui connu sous le titre de marquis de Saint-Jean-Lentilhac.

Il sera consacré une notice spéciale à la maison de Lentilhac.

Principales alliances : de Carbonel 1687, de Ruble, de Lartigue 1767, de Mun 1765, de Lentilhac 1855, d'Antin de Vaillac 1875, etc.

BERNARD de SAINT-LARY, du BARTHÈS, de LÉCUSSAN et de la GRANGE du TUQUO (de). Armes : *de gueules à un chevron d'argent chargé d'un croissant de gueules et accosté de deux étoiles du même.* — Les rameaux de Lécussan et de la Grange du Tuquo écartèlent ces armes de celles de la famille de Larroudé : d'*argent à une roue à six rais de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille DE BERNARD (aliàs du Bernard ou du Bernat) est originaire de la petite ville de la Plume, ancienne capitale du Bruilhois et aujourd'hui chef-lieu de canton du département de Lot-et-Garonne. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans ceux de d'Hozier et O'Gilvy en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*. Elle occupait dès le XVe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de sa région et descend de Peyrotet de Bernard, sieur du Tuquo, qui fut consul de la Plume en 1585. Ce personnage laissa plusieurs fils dont deux, Jean et Quinqué de Bernard, furent les auteurs de deux grandes branches encore existantes.

Jean de Bernard, l'aîné de ces deux frères, épousa demoiselle

Estiennie d'Aignan, fit son testament le 7 février 1602 et laissa lui-même deux fils, Pierre de Bernard, sieur de Saint-Lary et de Sabaumés, premier consul de la Plume en 1623 et 1627, et Étienne de Bernard, sieur du Barthès, marié le 30 janvier 1609 à Louise de Bandinelly, puis le 4 août 1633 à Florette de Rens, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le rameau aîné, dit DE SAINT-LARY, chercha dès le XVIIe siècle à s'agréger à la noblesse et, bien qu'on ne lui connaisse pas de principe d'anoblissement régulier, son chef, Étienne de Bernard, Sgr de Saint-Lary, fils de Pierre, fut, d'après O'Gilvy, maintenu dans sa noblesse le 22 juin 1668 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Noble Joseph de Bernard, écuyer, Sgr de Saint-Lary, petit-fils du précédent, marié le 15 septembre 1717 à demoiselle Marie de Barrière, demeurant à Nérac, fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 3 novembre 1717 par jugement de Legendre de Montclar, intendant de Montauban, sur preuves remontant à 1606. Il fut lui-même père de messire Étienne de Bernard de Barrière de Saint-Lary, chevalier, Sgr de Péhillo, né en 1731, demeurant en la paroisse de Saint-Lary, au diocèse de Condom, qui épousa en 1764 Marie de Riubanys, fille d'un gentilhomme de Perpignan, qui fit des preuves de noblesse devant d'Hozier pour obtenir l'admission de son fils à l'Ecole militaire et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. Ce dernier personnage est vraisemblablement le même qu'un baron de Bernard de Saint-Lary qui était en 1789 lieutenant des maréchaux de France à la Plume. Ce rameau a conservé jusqu'à nos jours le château de Saint-Lary dans le département de la Haute-Garonne. Son chef est connu sous le titre de comte.

Le second rameau de la branche aînée de la famille de Bernard s'est également perpétué jusqu'à nos jours sous le nom de BERNARD DU BARTHÉS ; on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas que ses représentants aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Quinqué de Bernard, auteur de la seconde branche, fut consul de la Plume. Son petit-fils, monsieur maître Arnaud de Bernard, sieur du Tuquo, consul de la Plume en 1667, conseiller du Roi, lieutenant du bailli de Bruilhois, marié le 8 février 1675 à Anne de Touton, fut père d'Etienne de Bernard, né à la Plume en 1686, qui épousa le 8 janvier 1706 Marie-Anne de Larroudé, héritière de la seigneurie de Lécussan. Les deux fils de celui-ci, François du Bernard de Lécussan, marié à Marie de Lamothe, et Joseph du Bernard de Lagrange de Tuquo, maire de la Plume en 1769, ont été les auteurs de deux rameaux. Le plus jeune d'entre eux et son neveu, Joseph-François

Dubernard de Lécussan, officier au régiment d'Aunis, fils aîné de François, obtinrent en juillet 1783 des lettres patentes d'anoblissement qui reconnaissent leur communauté d'origine avec la famille de Bernard de Saint-Lary. Joseph-François de Bernard de Lécussan n'eut qu'une fille, la marquise de Mellet de Bonas, et ce fut son frère puîné, Paulin-François de Bernard, dit le chevalier de Lécussan, maire de la Plume, qui continua la descendance du premier rameau de la branche cadette. Ce chevalier de Lécussan avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen ; son oncle, M. de Bernard de la Grange, prit part à celles tenues à Lectoure. Ces deux rameaux de la branche cadette de la famille de Bernard ne sont pas titrés.

Principales alliances : de Gramont-Villemontée, de Coquet 1628, de Bonnefoux 1748, de Mellet de Bonas, de la Forcade de Tauzia 1833, de Fumel, du Bernet de Peyriac 1858, de Fabry d'Augé 1814, d'Ayrenx, etc.

BERNARD de SASSENAY. Armes : d'*azur à une fasce d'or chargée d'une molette d'azur et accompagnée en chef de deux badelaires d'argent posées en sautoir et en pointe d'un étendard de gueules posé en bande, la lance d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille Bernard de Sassenay appartient à la noblesse de la Bourgogne comme la famille Bernard de la Vernette et de Vaux et comme la famille Bernard de Montessus de Rully et de Ballore avec lesquelles elle ne doit pas être confondue. Elle a pour premier auteur connu Jean Bernard qui était en 1417 clerc et auditeur aux causes d'appeaux de Beaune et juge de Lux. Elle tire sa noblesse de la charge de secrétaire du Roi dont un de ses membres fut pourvu en 1521. Depuis cette époque jusqu'à celle de la Révolution elle a fourni au Parlement de Dijon plusieurs présidents et un grand nombre de conseillers.

Etienne Bernard, président au Parlement de Dijon, et sa femme Marie Dumay, Bernard Bernard, Sgr de Trouhans, conseiller audit Parlement, et sa femme, Christine Fyot, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Jean Bernard de Sassenay, vicomte de Châlon-sur-Saône, marié le 11 mars 1720 à Judith Joly de Bévy, fut admis en 1721 en la Chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne. Son fils, haut et puissant seigneur messire François Bernard, chevalier, vicomte de Sassenay et de Châlon-sur-Saône, baron du Tartre, Sgr de la Chaume, etc., marié le 21 août 1752 à Henriette Feydeau de Brou, fut conseiller du Roi en ses Conseils et président à mortier au Parlement de Bourgogne ; il laissa lui-même plusieurs fils dont un, Gaspard-Etienne,

né en 1766, admis en 1767 dans l'Ordre de Malte, fit plus tard ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'Ecole militaire. Claude-Etienne Bernard, né en 1760, fils aîné de François, connu le premier sous le titre de marquis de Sassenay, était capitaine de dragons quand il fut nommé député de la noblesse du bailliage de Châlon-sur-Saône aux Etats généraux de 1789 ; il siégea au côté droit de cette assemblée, fut sous la Restauration secrétaire des commandements de Mme la duchesse de Berry et député de Saône-et Loire et mourut en 1840.

Henri-Fernand de Bernard, marquis de Sassenay, dernier rejeton mâle de sa famille, est décédé en juillet 1899 à l'âge de soixante-neuf ans ne laissant qu'une fille mariée en 1875 au baron Benoist de Laumont.

La famille Bernard de Sassenay a fourni un vicomte maïeur de Dijon en 1592, des chanoinesses d'Alix, trois chevaliers de Malte en 1763, 1767 et 1771, etc.

Principales alliances : de Baussancourt, de Lucinge-Faucigny, Feydeau de Brou, de Massol, Joly de Bévy, de Pillot-Chenecey de Coligny-Chatillon, Fyot, etc.

BERNARD de SEIGNEURENS (de).

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

BERNARD de TALODE du GRAIL et de la VILLETTE (de). Armes : *d'azur à une bande d'argent chargée d'un lion de gueules* (aliàs *de sable*) *et accostée de deux étoiles d'or.* — La branche des Sgrs du Grail, en Vivarais, seule subsistante, porte les armoiries suivantes : *d'azur à trois têtes de lion arrachées d'argent.* — Couronne : *de Comte,* — Supports : *deux lions.*

La famille DE BERNARD DE TALODE occupait au XVIe et au XVIIe siècles un rang honorable dans la noblesse de l'Auvergne. Les généalogistes lui attribuent pour premier auteur connu un Raymond de Bernard, chevalier, qui vivait en 1273 ; mais ce personnage peut avoir été le même qu'un Raymond de Bernard, chevalier, qui fit une transaction en 1292 avec Guérin Grimoard, damoiseau d'Aynac, et que la famille de Bernard de la Carbonnière, rapportée plus haut, revendique comme son auteur. Il est du reste possible que les familles de Bernard de la Carbonnière, du Quercy, et de Bernard de Talode, d'Auvergne, aient eu dans le passé une origine commune. Philippe de Bernard était en 1309 chanoine comte de Brioude ; Guillaume et Philippe de Bernard appartenaient au même chapitre, l'un en 1365, l'autre en 1367 ; Hélène de Bernard épousa le 27 août 1357 Bertrand de Lespinasse du Passage. Le nom de Bernard est trop répandu pour que l'on puisse attribuer avec cer-

titude ces divers personnages à la famille qui donne lieu à cette notice. Le jugement de maintenue de noblesse rendu par M. de Fortia en faveur de celle-ci n'en fait remonter la filiation suivie qu'à Guyot Bernardi, damoiseau, ainsi qualifié dans deux reconnaissances qu'il reçut le 11 janvier 1470 et le 21 janvier 1471. D'après une généalogie donnée par Saint-Allais ce personnage aurait épousé Marie-Louise de la Tour, tandis que le *Nobiliaire d'Auvergne* de Bouillet lui attribue pour femme Jeanne des Bravards d'Eyssat. Il fit, en tout cas, son testament le 27 avril 1504 et cita dans cet acte ses deux fils, nobles Bernard Bernard, son héritier universel, et Godefroy Bernard. Noble Godefroi Bernard, sieur de Talode, échangea quelques héritages par acte du 20 septembre 1540 ; il fit le 10 mars 1552 son testament dans lequel il cite sa femme, demoiselle Louise de la Tour. Cette dame, devenue veuve, fit elle-même son testament le 17 juin 1588 et y ajouta un codicille le 16 janvier 1597. Elle fut mère de noble Christophe Bernard, écuyer, Sgr de Talode, qui épousa Marguerite de Borbail et qui fit son testament le 24 juin 1597, et grand'mère de noble Godefroy Bernard, écuyer, qui épousa le 4 mars 1602 demoiselle Gabrielle de Bergonias et qui en eut trois fils, Balthazar, Godefroy et François. L'aîné de ces trois frères, Balthazar Bernard, sieur de Talode et de Bergonias, héritier universel de son père, marié en 1633 à Antoinette de Langeade, habitait la paroisse de Saint-Privat, dans l'élection de Brioude, en Velay, quand il fut maintenu dans sa noblesse le 8 août 1667 par jugement rendu à Riom de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Il avait à cette époque six fils que l'on croit être décédés sans laisser de postérité.

La famille de Bernard de Talode du Grail actuellement existante descend de noble Godefroy Bernard, Sgr de Chirouze, qui aurait été le second fils de Godefroy Bernard, sieur de Talode, marié en 1602 à Gabrielle de Bergonias et qui épousa, en tout cas bien jeune, par contrat du 25 décembre 1621, Isabeau du Grail, héritière de la terre de son nom, dans la paroisse de Saint-Agrève, en Haut-Vivarais. Ce personnage laissa un fils, noble Jean Bernard, sieur du Grail, qui épousa en février 1656 Claude du Pont et qui continua la lignée. Cette famille Bernard du Grail, en Vivarais, ne figure pas au nombre de celles qui furent maintenues dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Mais ses représentants, Joseph de Bernard de Talode, écuyer, sieur du Grail et de Champagnac, résidant au Grail, et son frère, le sieur Claude de Bernard de Talode, sieur de la Villette, lieutenant de prévôt à Besançon, ayant été inquiétés, se firent maintenir dans leur noblesse le 22 février 1774 par arrêt de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier après

avoir justifié qu'ils descendaient de noble Godefroy de Bernard, Sgr de Chirouze, marié le 25 décembre 1621 à Isabeau du Grail, qui était fils puîné d'autre noble Godefroi de Bernard, sieur de Talode. Ces deux frères furent les auteurs de deux grands rameaux.

C'est au rameau cadet, aujourd'hui éteint, qu'appartenait Charles de Bernard du Grail de la Villette, né à Besançon en 1800, décédé en 1850, qui jouit de son temps d'une grande vogue comme romancier.

Le rameau aîné s'est perpétué jusqu'à nos jours. Ses représentants ne sont pas titrés, au moins régulièrement.

La famille de Bernard de Talode du Grail a fourni de nombreux officiers, un garde du corps du roi Louis XVI guillotiné en 1794.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits de d'Hozier, au Cabinet des Titres.

Principales alliances : de Sérène d'Aquéria, de Vanel de Lisleroy; Cramezel de Kerhué 1892, Pavin de la Farge 1868, 1897, de Digoine du Palais, de Gaillard de Lavaldène, etc.

BERNARDEAU de MONTERBAN, de VALENCE, de SALVERT. Armes : d'*azur à deux épées d'argent passées en sautoir, accompagnées en chef d'un cœur enflammé d'or et en pointe d'un soleil de même.* — La branche de Valence remplace ces armoiries par les suivantes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un soleil de même.*

La famille Bernardeau est honorablement connue dans les environs de Montmorillon, en Poitou. François-Gabriel Bernardeau, licencié ès lois, Sgr de Monterban, était dans les dernières années du xvii[e] siècle juge sénéchal des seigneuries de Plaisance, Entrefin et l'Isle-Jourdan. Ses deux fils, François-Hyacinthe Bernardeau, baptisé en 1690, gendarme de la Reine, puis prévôt de la maréchaussée de Poitou à Montmorillon, et François-Gabriel Bernardeau, Sgr de Valence, né en 1692, sénéchal d'Adriers, marié en 1726 à Anne Naudin, furent les auteurs de deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours et qui se distinguent par les surnoms de Monterban et de Valence. François-Hyacinthe, auteur de la branche aînée, laissa lui-même deux fils dont l'aîné, Joseph-Hyacinthe Bernardeau de Monterban, né en 1727, colonel de gendarmerie en 1791, chevalier de Saint-Louis, continua la ligne directe et dont le second, Joseph-François Bernardeau, Sgr de Salvert, chevalier de Saint-Louis, fusillé à Quiberon en 1795, laissa à son tour deux fils décédés sans postérité mâle l'un en 1835, l'autre en 1869. On ne connaît pas à la famille Bernardeau de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Ses représentants ne sont pas titrés.

Principales alliances : de Céris 1878, Goudon vers 1725 et 1776, Taveau, de Blom 1823, Bellivier de Prin 1780, de Perry de Nieuil 1832, Rousseau de Magnac 1867, Corderoy du Tiers 1879, Desmier d'Olbreuse 1899, de Saluces 1904, etc.

Il a existé en Poitou plusieurs autres familles distinguées du nom de Bernardeau qui peuvent avoir eu dans le passé une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé. La plus en vue de ces familles, celle des Sgrs de la Briandière, portait pour armes : *de sable à trois croix ancrées d'argent*. Son auteur, Pierre Bernardeau, sieur de la Briandière, fut anobli, en considération de ses services militaires, par lettres patentes de mars 1645 enregistrées en la cour des aides le 20 mai 1647, à la charge de payer une aumône de 150 livres. Il laissa plusieurs enfants, résidant tous en l'élection de Fontenay, qui, lors de la recherche de 1666, furent maintenus dans leur noblesse par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Pierre Bernardeau, écuyer, Sgr de la Briandière, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Henri-Joseph Bernardeau, Sgr d'Aigue, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Cette famille Bernardeau paraît avoir eu pour dernières représentantes N... Bernardeau de Lespinay mariée en 1814 au chevalier d'Orfeuille et Marie-Anne Bernardeau de la Briandière mariée en 1781 au baron Muller, lieutenant général des armées du Roi, et décédée à Saintes en 1840.

BERNARDI ou BERNARDY (de) et BERNARD de VALERNES (de). Armes : d'*azur à un cor de chasse enguiché de gueules, surmonté d'une trangle d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois grenades d'or*. — Couronne : *de Marquis*, — Supports : *deux lions couronnés*. — Devise : *Fortitudo et Mansuetudo*.

Artefeuil et après lui la Chesnaye des Bois et Saint-Allais ont cherché à rattacher la famille Bernardi ou Bernardy à une famille Bernard de Lauzière et de Feyssal à laquelle il a été consacré plus haut une notice et qui est originaire de la Haute-Provence. D'après ce système Jean-Facy de Bernard, auteur de la famille Bernard de Lauzière et de Feyssal, aurait eu un frère puîné, Louis Bernardi, qui serait venu dans la première moitié du xve siècle se fixer à Mazan, au diocèse de Carpentras. Celui-ci aurait eu lui-même deux fils, Jacques marié en 1466 à Marguerite d'Alanson, qui aurait été l'auteur de la famille Bernard de Volvent, fixée en Dauphiné et aujourd'hui éteinte, dont il a été parlé dans la notice consacrée à la famille Bernard de Lauzière, et Gaspard Bernardi, marié à Marguerite de Lestre par contrat passé à Mazan le 29 mai 1496, qui aurait été l'auteur de la famille Bernardi ou Bernardy actuellement existante.

Cette famille Bernardi ne figure pas au nombre de celles de Provence qui furent maintenues nobles lors de la grande recherche commencée en 1666 et paraît, du reste, n'avoir eu à cette époque aucune prétention à la noblesse. Elle était représentée au commencement du XVIIe siècle par deux frères, Elzéar et Denis Bernardi, qui épousèrent à Sault l'un en 1619, l'autre en 1622, deux sœurs, Isabeau et Victoire Laborel, et qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Elzéar Bernardi, que l'on croit avoir été l'aîné de ces deux frères, laissa lui-même trois fils : 1° Pierre, qui continua la descendance en Provence, 2° Étienne, dont la Chesnaye des Bois dit avoir ignoré la destinée et qui fut l'auteur du rameau fixé en Vivarais, et enfin 3° Denis, qui fut l'auteur d'un rameau fixé à Roussillon et aujourd'hui éteint.

La descendance de Pierre Bernardi était encore non noble au XVIIIe siècle. Elle était alors représentée par monsieur Elzéar de Bernardi, avocat en la Cour et procureur en la sénéchaussée de Carpentras, qui épousa en 1750 Louise de Mongé de Caire. Joseph-Dominique Bernardi, né à Monieux en 1751, fils des précédents, d'abord lieutenant général civil et criminel et subdélégué de l'intendant à Sault, président du tribunal criminel du Vaucluse après le 9 thermidor, député au Conseil des Cinq-Cents, chef de division des affaires civiles au ministère de la justice après le 18 brumaire, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1812, censeur royal en 1816, décédé en 1824, se fit accorder le 18 novembre 1815 par le roi Louis XVIII des lettres patentes de confirmation de noblesse avec règlement d'armoiries. Il avait épousé en 1782 Rose Martin de la Craud et en laissa un fils, Amédée-Félicien de Bernardi, né en 1788, décédé en 1873, qui fut longtemps député du Vaucluse et qui a lui-même laissé postérité de son mariage en 1823 avec Mlle Rey. Le chef de ce rameau a relevé de nos jours le titre de vicomte de Valernes qui avait été porté par plusieurs représentants de la seconde branche, aujourd'hui éteinte.

Étienne, second fils d'Elzéar Bernardi et d'Isabeau Laborel, vint se fixer à Burzet, en Vivarais, et y épousa le 30 décembre 1649 Gabrielle d'Audoyer du Fau, veuve de Jacques Escalier, bailli de Burzet. Sa descendance, agrégée peu à peu à la noblesse, se perpétua en Vivarais sous le nom de Bernardy. Son arrière-petit-fils, Jean-Pierre de Bernardy, épousa à Pradelles le 20 août 1743 Constance Brun et en eut cinq fils dont trois, Jean, né en 1745, Jean-Pierre-Augustin et Ferdinand, ont laissé postérité. L'aîné de ceux-ci, Jean Bernardy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villeneuve-de-Berg et mourut en 1808 ; son fils, Jean-Pierre-Augustin de Bernardy, né en 1771, épousa d'abord en 1795 Mlle de Saint-Michel, puis en 1808

Mlle de Blou et laissa de ces deux unions six filles dont la plus jeune, Pauline, décédée à Privas en 1888, épousa en 1833 M. Camille Chalamon; Jean-Victor Chalamon, né en 1835, fils de cette dame, fut adopté le 14 novembre 1871 par son oncle à la mode de Bretagne, Jean-Pierre-Augustin de Bernardy, et fut connu dès lors sous le nom de Chalamon de Bernardy (voyez ce nom). Jean-Pierre-Augustin, second fils de Jean-Pierre, épousa en 1798 Mlle le Blanc; il en eut deux fils dont l'aîné, autre Jean-Pierre-Augustin, conseiller à la Cour de Lyon, membre du Conseil général de l'Ardèche, mourut sans postérité en 1882 après avoir adopté M. Chalamon et dont le second, Eugène de Bernardy, marié en Grèce en 1833, a laissé deux fils. Ferdinand de Bernardy, troisième fils de Jean-Pierre, laissa un fils unique, Ferdinand, qui épousa en 1871 Julie Martin et qui mourut dès la même année sans laisser de postérité. On trouvera une généalogie de ce rameau dans la *Sénéchaussée de Villeneuve de Berg aux États généraux de* 1789 de M. de Gigord.

Denis Bernardi, marié en 1622 à Victoire Laborel, fut le grand-père d'Esprit Bernardi, marié le 6 avril 1684 à Jeanne de l'Enfant, des Sgrs de Peiresc, qui fut pourvu de l'office anoblissant de trésorier général de France au bureau des finances de la généralité d'Aix et qui le conserva pendant trente ans. Celui-ci fut père de Jean-Étienne Bernardi, connu le premier sous le titre de vicomte de Valernes, qui épousa le 29 avril 1723 Rose de Castellane-Majastres. Pierre-Étienne Bernardi ou de Bernard, vicomte de Valernes, reçu en 1783 conseiller au Parlement de Provence, conserva sa charge jusqu'à l'époque de la Révolution ; plus tard, se trouvant ruiné, il se fit compositeur de musique. Évariste Bernardi de Valernes, né en 1816, fut un peintre distingué; son frère, Oswald Bernardi de Valernes, né à Avignon en 1822, décédé en 1868, était entré au théâtre comme chanteur. Cette branche est aujourd'hui éteinte.

Cette famille de Bernardi ou de Bernardy ne doit pas être confondue avec la famille de Bernardy de Sigoyer, de la même région, dont il sera parlé plus bas.

Principales alliances : de Testanière-Miravail, de Ripert d'Alauzier, de Saint-Exupéry 1896, de Montagne de Poncins 1892, de Blou 1808, Boudier de Laribal, Bruneau de Saint-Auban, etc.

BERNARDIÈRES (de). Armes (d'après Bachelin-Deflorenne) : d'*argent à une croix de gueules.*

La famille de Bernardières est, paraît-il, originaire du Périgord où elle aurait possédé dans les environs de Nontron une terre de son nom. On trouve, en effet, qu'il a existé dans cette province une sei-

gneurie de Bernardières qui fut longtemps la propriété de la famille d'Aydie. Mais le nom de la famille de Bernardières ne figure pas dans les anciens nobiliaires du Périgord et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Léon de Bernardières, né à Paris en 1814, vint le premier se fixer en Bretagne et fonda en 1845 l'usine à gaz de Lorient. Un de ses fils, Octave de Bernardières, né à Charleville en 1845, marié en 1875 à Mlle d'Aquin, a été un officier de marine des plus distingués ; un autre, Emile, né à Lorient en 1847, a succédé à son père dans la direction de l'usine à gaz de Lorient.

Principales alliances : d'Aquin, de la Taille, Béard du Désert, etc.

BERNARDON de BOUVILLE (de). Armes : d'*azur à trois pommes d'or.*

La famille DE BERNARDON DE BOUVILLE est anciennement connue en Orléanais. Saint-Allais en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire Universel*. Cet auteur fait remonter la filiation à Louis de Bernardon auquel il attribue les qualifications d'écuyer et de seigneur des Bordes et dont le fils, Pierre, épousa en 1551 Anne de Morée, héritière de la terre de Bouville, en la paroisse de Cloye, dans l'élection de Pithiviers. Jean de Bernardon, écuyer, Sgr du Grand et du Petit-Bouville, fils de ce dernier, fut premier maître d'hôtel de Mgr le duc d'Angoulême et gentilhomme ordinaire de la suite de Sa Majesté ; il épousa Catherine de Vanssay, issue d'une des plus vieilles familles nobles du Maine. Pierre de Bernardon, sieur de Bouville, petit-fils du précédent, marié à Elisabeth Pionnier, fut invité le 13 septembre 1666 à produire les titres justificatifs de sa noblesse et demanda un délai de deux mois ; ayant été assigné de nouveau le 7 janvier 1667 et n'ayant produit que des titres insuffisants, il fut déclaré roturier et soumis à la taille[1]. On ne voit pas que la famille de Bernardon se soit jamais fait relever de cette condamnation et on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement.

Charles de Bernardon, chevalier, Sgr de la Musse, et Jean de Bernardon de Bouville, écuyer, prirent part cependant en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois.

La famille de Bernardon subsiste en Orléanais. Elle a fourni des officiers, des gardes du corps, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de la Croix de Prémont, Eschassériaux 1903, etc.

[1] Consulter au Cabinet des Titres le manuscrit 32 582 contenant les jugements de maintenue de noblesse et de condamnation de la généralité d'Orléans lors de la grande recherche commencée en 1666.

La famille de Bernardon dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille du même nom qui a tenu un rang distingué dans la noblesse de robe de Bourgogne et qui portait pour armes : d'*azur à un sautoir d'or accompagné d'un croissant de même en chef et de trois étoiles aussi d'or, deux en flanc et une en pointe.* Cette famille, originaire de Châlon, avait pour auteur honorable homme Etienne Bernardon, châtelain de Damigny, dont le fils Philibert Bernardon, Sgr de Saint-Micault, procureur du Roi aux bailliage, gruerie et grenier à sel de Châlon, épousa Antoinette Perrault et dont le petit-fils, Etienne Bernardon, Sgr de Grosbois, fut reçu en 1579 conseiller au Parlement de Dijon. Celui-ci fut père de Philibert Bernardon, Sgr de Renève et de Beauregard, président en la Chambre des Comptes de Dijon en 1619, et grand-père d'André-Bernard Bernardon, Sgr des mêmes terres, qui fut pourvu de la même charge en 1680 et dont la fille unique, dernière représentante de sa famille, demeura célibataire.

BERNARDY (de). Voyez : BERNARDI (DE).

BERNARDY (Chalamon de). Voyez : BERNARDI (DE) et CHALAMON DE BERNARDY.

BERNARDY de SIGOYER (de). Armes : *de gueules à une bande d'or chargée d'un ours de sable et accompagnée de deux trèfles d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BERNARDY DE SIGOYER, bien distincte de la famille de Bernardi, appartient à la noblesse de Provence. Elle remonte par filiation à Henri Bernard, de Sisteron, dont le fils, noble homme Marcian Bernard, vint en 1538 se fixer dans la petite ville de Sault et acquit le 10 juin 1572 de Révérend Paparin, évêque de Gap, un bail en emphythéose des place, fief et seigneurie de Sigoyer, au bailliage de Sisteron. Depuis cette époque les membres de la famille Bernard ou Bernardy n'ont cessé de porter les qualifications nobiliaires. Marcian de Bernardy fit en 1577 son testament dans lequel il cite sa femme, Marguerite de Tornatoris, et leurs quatre enfants. Gilbert de Bernardy, un des fils du précédent, marié à Aix en 1593 avec Claire de Beaumont, vendit la seigneurie de Sigoyer à la famille de Laidet, mais n'en continua pas moins de porter le nom de Bernardy de Sigoyer qui a été conservé par ses descendants. Il fut père de Pierre de Bernardy qui vint se fixer à Apt et qui épousa Jeanne de Légier par contrat passé dans cette ville en 1633. François de Bernardy, écuyer, sieur de Sigoyer, petit-fils de celui-ci, marié avec Victoire-Ursule

d'Allard par contrat passé à Apt le 5 novembre 1701, fut maintenu dans sa noblesse le 24 janvier 1708 par jugement de Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence, après avoir prouvé sa filiation depuis l'acte d'acquisition du 10 juin 1572 mentionné plus haut. Il fit de nouvelles preuves de noblesse en 1723 pour obtenir l'admission à la maison royale de Saint-Cyr de sa fille Marie de Bernardy de Sigoyer, née à Apt en 1712. Il laissa aussi un fils, François-Bruno de Bernardy de Sigoyer, qui épousa Anne de Sinéty par contrat passé à Apt en 1744 et qui continua la descendance. Dominique-Jacques-Christophe de Bernardy de Sigoyer, chevalier, fils de ce dernier, capitaine au régiment de Foix, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Forcalquier. Antoine-François de Bernardy de Sigoyer, né à Apt en 1789, fut successivement sous-préfet à la Tour-du-Pin, à Meaux et à Arles. Son fils, Marcian de Bernardy, connu sous le titre de marquis de Sigoyer, né en 1825, marié en 1860 à Adèle Courton-Humblot, commandait le 26e bataillon de chasseurs à pied quand il périt dans la nuit du 25 au 26 mai 1871 en combattant les insurgés de la Commune. On a beaucoup dit à cette époque que le commandant de Sigoyer, ayant été fait prisonnier, aurait été enduit de pétrole et brûlé vif; mais il convient d'ajouter que ce fait, qui eut alors un immense retentissement, est nié formellement par les survivants de la Commune. Le commandant de Sigoyer laissa deux fils en bas âge qui ont continué la descendance. Il subsiste en outre un rameau cadet qui alla se réfugier à l'île Bourbon au moment de la Révolution et qui depuis lors est venu se fixer en Bordelais.

Principales alliances : de Sinéty, Pavin de Lafarge 1882, Boyer de Choisy 1667, de Coehorn 1618, de Raousset-Boulbon, de Benoit de la Paillonne 1898, etc.

BERNASCON de CHAVAGNEUX.

Famille de haute bourgeoisie sur laquelle les renseignements font défaut.

BERNAT de MONTMÈGE (du). Armes : *parti au 1 d'azur à un bœuf passant d'argent,* qui est du Bernat; *au 2 d'azur à trois épées rangées d'or, les pointes en bas*, qui est de Souillac. — aliàs (d'après l'Armorial général de 1696 et d'après les *Généalogies Périgourdines* du comte de Saint-Saud) : *de sinople à un pal d'argent chargé de trois grues de sable, parti d'argent à la croix alésée de sable.*

La famille du Bernat de Montmège, originaire du Périgord, avait pour nom primitif celui de Dubernard et n'appartenait encore vers le milieu du XVIIe siècle qu'à la haute bourgeoisie de sa région.

Un de ses représentants, Raymond Dubernard, marié à Jeanne Chaumels, était conseiller du Roi, receveur des décimes à Sarlat, quand sa fille Jeanne épousa le 20 février 1677 Guy de Brons, Sgr de la Romiguière.

N... Dubernard ou du Bernat, marié vers 1690 à une demoiselle du Sault, devint écuyer de la reine Marie-Thérèse et fut connu le premier sous le titre de marquis de Montmège. Noble Jean du Bernard, marié en 1680 à Marguerite de Reilhac, fut pourvu de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France ; il figure dans plusieurs actes avec la qualification de marquis de la Chapelle-aux-Bareilles. Il fut peut-être le même personnage qu'un Jean Dubernard, marquis de Pelvezy, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils, Jean-Louis du Bernat, marquis de Montmège, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1776, épousa en 1730 Thérèse de Boyer de Drudes et continua la lignée.

Marc-Antoine du Bernat, comte de Montmége, ancien capitaine commandant au régiment de dragons du Roi, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

Jacques-Olivier du Bernat, marquis de Montmége, épousa en 1857 Mlle de Boudon de Lacombe. La famille du Bernat s'éteint avec son fils, Gaston du Bernat, marquis de Montmége, qui n'a eu que deux filles de son mariage avec Mlle de Royère.

Principales alliances : de Boudon de Lacombe 1857, du Rieu de Marsaguet 1904, de Brons, du Sault, de Royère, d'Anglars, etc.

BERNAY (**de Janvre de**). Voyez : JANVRE DE BERNAY (DE).

BERNAY.

M. Camille BERNAY, consul de France à Tunis, a été honoré du titre de comte romain par bref pontifical du 26 février 1894.

BERNAY de FAVANCOURT (de). Armes : d'*hermines à un écusson de gueules chargé d'une épée d'argent posée en bande, la pointe en haut.* — Cimier : *un lion issant d'argent.* — Supports : *deux lions d'or.*

La famille DE BERNAY DE FAVANCOURT est originaire d'Abbeville, en Picardie. Un de ses membres, Martin Bernay, fut échevin de cette ville en 1577. Elle remonte par filiation à honorable homme Michel de Bernay, demeurant à Abbeville, qui acheta le 8 août 1597 le fief noble de Favencourt, situé dans la paroisse de Saint-Maxent, au bailliage d'Amiens. Cet acte d'acquisition donne à Michel de Bernay les qualifications d'écuyer et de Sgr de Favencourt ; mais une note conservée dans les *Dossiers bleus* apprend que ces qualifications ont été

ajoutées plus tard et en remplacent d'autres qui ont été effacées. Ce même personnage est appelé honorable homme Michel de Bernay, marchand mercier, ancien juge consul des marchands d'Abbeville dans son testament qu'il fit le 28 octobre 1633. Son descendant, Claude de Bernay de Favancourt, était chevalier de Saint-Louis, maréchal des logis de la première compagnie des mousquetaires à cheval de la garde quand il fut anobli en septembre 1717 par lettres patentes du roi Louis XV dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fut chargé l'année suivante de la garde du duc du Maine quand celui-ci fut emprisonné après la conspiration de Cellamare et devint dans la suite commandeur de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi et commandant de la citadelle de Doullens en 1725.

François-Antoine et Louis-Joseph de Bernay de Favancourt, anciens émigrés, furent indemnisés en 1826 de la perte de leurs biens confisqués pendant la période révolutionnaire.

La famille de Bernay de Favancourt est aujourd'hui fixée en Autriche où son chef a reçu le titre de comte.

BERNE-LAGARDE (de). Armes : d'*azur à une bande d'or chargée d'un ours de sable.* — Aliàs : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de Berne; au* 2 *de sinople au pal componé d'argent et de sable; au* 3 *d'azur à un dextrochère de carnation brassardé d'argent, armé d'une épée antique d'argent garnie d'or, la pointe en haut et mouvante du flanc sénestre.*

Cette famille de l'Albigeois, du reste assez obscure, n'en est pas moins de noblesse ancienne. Le vicomte Révérend lui a consacré une notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1894. Il la fait descendre de Renaud de Berne, né en Suisse, qui vint se fixer en France dans les premières années du XVe siècle et qui s'y maria avec Yolande de Malortie ou Malartie. Gabriel de Berne, fils de Renaud, marié à Anne de Lalain, fut attaché à la personne du Dauphin qui devint dans la suite le roi Louis XI.

Antoine de Berne, descendant des précédents, épousa par contrat du 3 mai 1541 Marguerite d'Arinhac, héritière de la terre d'Arthes, et vint à la suite de ce mariage se fixer dans l'Albigeois. Guyon de Berne, Sgr de la Bastide, Cussac, Brassac, etc., capitaine au régiment de Royal-infanterie en 1656, résidant au lieu de Brassac, dans le diocèse de Castres, Pierre de Berne, sieur del Puech, Charles de Berne, sieur de Caussonel, Jacques de Berne, sieur de Lacam, autre Guyon de Berne, sieur de la Groufoulière, furent maintenus dans leur noblesse le 29 octobre 1668 par jugement souverain de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Guyon de Berne, Sgr de la Bastide, de Cussac et de Brassac, le premier de ces cinq gentilshommes, laissa

deux fils, Jacques de Berne, Sgr de la Bastide et de Brassac, et Pierre de Berne, Sgr de la Garde, qui furent les auteurs de deux branches.

Jacques de Berne, auteur de la branche aînée, vint se fixer en Bergeracois et épousa Louise de Barrau. Cette dame, veuve de Jacques de Berne, gentilhomme protestant, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants le 8 juin 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Sa descendance s'éteignit avec Jean-Charles-Alphonse de Berne de Brassac, né en 1789, qui mourut en 1830 sans laisser de postérité.

Pierre de Berne, Sgr de la Garde, auteur de la seconde branche, épousa Marguerite de Cabrol et en eut deux fils, Pierre et Jean-Joseph de Berne de Lagarde, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Auguste de Berne-Lagarde, né en 1859, chef du rameau aîné, notaire, maire et conseiller général d'Albi, a été nommé en 1893 député républicain de cette ville. Les représentants de la famille de Berne-Lagarde ont obtenu le 4 mai 1859 par jugement du tribunal civil d'Albi l'autorisation de faire précéder leur nom de la particule DE qu'ils avaient cessé depuis la Révolution de porter dans les actes de l'état civil.

M. de Berne de Labastide, Sgr de Tyessode, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse ; Jean-Louis de Berne de Boesse, Sgr d'Uzech, prit part cette même année à celles du Comminges et à celles du Nébouzan.

La famille de Berne a fourni des officiers, des notaires, des avocats, des médecins.

On ne lui connaît aucune alliance noble depuis le commencement du XVIIIe siècle.

BERNE de LEVAUX. Armes : d'*azur à un lion rampant d'argent tenant une branche d'olivier de sinople.*

La famille BERNE DE LEVAUX est anciennement et honorablement connue en Dauphiné où elle a conservé jusqu'à nos jours, dans l'Isère, la terre de Levaux dont elle joint le nom à celui de Berne.

Elle a fourni un très grand nombre d'officiers, dont plusieurs ont été chevaliers de Saint-Louis au XVIIIe siècle, et elle paraît avoir été anoblie par le service militaire ; on ne voit pas cependant qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Luzy, Bastard du Vernay, de Chavagnac 1900.

BERNECOURT (Parisot de). Voyez : PARISOT DE BERNECOURT.

BERNÈDE (Gignoux de). Voyez : Gignoux de Bernède.

BERNES de LONGVILLIERS, de la **HAYE**, d'**ORIVAL** (de). Armes : d'*argent à une doloire* (ou *hache d'armes*) *de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lévriers*. — Cimier : *un lévrier issant*. — Devise : *Non excidet*.

La famille de Bernes appartient à la noblesse du Boulonnais. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres ; on en trouvera aussi des généalogies sommaires dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1889.

La famille de Bernes est originaire du Beauvaisis et a pour premier auteur connu un Nicolas de Bernes qui fit en 1167 une donation à l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais ; on trouve ensuite un Adam de Bernes, chevalier (miles), que la Chesnaye des Bois et Borel d'Hauterive disent sans preuves avoir été fils du précédent et qui est connu par des titres de 1222 des abbayes de Beaupré et de Froidmont. Le nom de la famille de Bernes est mentionné dans un très grand nombre de chartes du xiiie et du xive siècles. Elle paraît être venue se fixer en Boulonnais dans les premières années du xve siècle. Guillaume de Bernes, écuyer, vivant en 1417, rendit aveu à la baronnie de Selles, en Boulonnais, pour son fief de Bernes. Un de ses fils, Gabriel, maître d'hôtel du Dauphin, fut chargé de plusieurs missions importantes en 1440, 1444, 1452, 1456, etc. La filiation ne paraît être nettement établie que depuis Marc de Bernes, écuyer, Sgr de la Haye, qui épousa Marguerite Emarch dans les dernières années du xve siècle (en 1492 d'après la généalogie de Borel d'Hauterive.) La plupart des auteurs font de ce personnage le fils d'un Jean de Bernes qui possédait en 1477 divers fiefs tenus de Fiennes, en Boulonnais ; mais, d'après *les Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines*, de M. de la Gorgue-Rosny, il n'aurait été que son petit-fils et aurait eu pour père un Christophe de Bernes, marié à Blanche Tison, qui d'après le premier système aurait été un frère puîné de Jean. Pierre ou Porrus de Bernes, écuyer, fils de Marc, mari d'Isabeau de Bacouel et possesseur de divers fiefs en Boulonnais, fut homme d'armes des ordonnances sous messire Oudard du Biez en 1538 et sous M. de Sénarpont en 1554 et comparut avec la noblesse du Boulonnais en 1550. Son fils, noble personne François de Bernes, sieur d'Escault et de la Haye, marié par contrat du 28 mai 1570 à demoiselle Marguerite Blondel, fille du baron de Bellebrune, puis en 1599 à Nicole de Cany, laissa de ces deux unions plusieurs fils dont les descendants furent maintenus dans leur

noblesse, d'abord le 30 août 1664 par arrêt de la Cour des aides de Paris, puis le 28 décembre 1697 par jugement de Bignon, intendant de Picardie. Ce dernier jugement fait remonter la filiation au contrat de mariage de 1570. Oudard et Jean de Bernes, fils du premier lit de François, ont été les auteurs de deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Oudart de Bernes, Sgr d'Escault, auteur de la branche aînée, commandait à Boulogne en 1604 et épousa Marie d'Aumale par contrat du 12 juin de la même année. Son petit-fils, messire François de Bernes, marié d'abord à demoiselle Anne de Roussent, puis le 8 mai 1725 à Marie-Suzanne Mythou, recueillit par héritage un certain nombre de terres parmi lesquelles celle de Longvilliers dont sa descendance a gardé le nom. Il laissa de sa seconde union un fils unique, Antoine-François de Bernes, connu le premier sous le titre de marquis de Longvilliers, qui épousa d'abord le 5 mai 1750 Marie du Bus de Wailly, puis le 9 mai 1754 Catherine de Salperwick. Celui-ci fit des preuves de noblesse en 1766 et en 1770 pour obtenir l'admission de deux de ses fils parmi les pages de la Dauphine, puis en 1773 pour obtenir l'admission à la maison de Saint-Cyr d'une de ses filles mariée dans la suite à M. le Gaucher du Broutel ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne. Cette branche compte encore des représentants dans le nord de la France.

Jean de Bernes, écuyer, Sgr de la Haye, auteur de la seconde branche, épousa par contrat du 1er mai 1608 Christine Frion, fille de défunt Baudrain Frion, sieur du lieu. Deux de ses fils, Pierre de Bernes, écuyer, Sgr de la Haye, capitaine au régiment de Montjeu, marié le 20 octobre 1644 à Marie Vaillant, et Jean de Bernes, sieur de Berneval, chevalier, colonel d'un régiment d'infanterie, marié le 24 décembre 1643 à demoiselle Marie Lavoisie, ont été les auteurs des deux rameaux de cette branche. Deux des représentants du rameau aîné, Bernard-Louis de Bernes de la Haye, né à Gravelines en 1767, et Pierre-Louis de Bernes de la Haye, né à Wimille en 1772, firent l'un en 1776, l'autre en 1782, leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Ce rameau, passé en Dauphiné au cours du XIXe siècle, s'est éteint en la personne d'Alexandre, connu sous le titre de comte de Bernes de la Haye, né à Saint-Pétersbourg en 1804, qui mourut à Valence en 1886 laissant une fille unique mariée au comte de Baroncelli-Javon. Henri-Gabriel de Bernes de la Haye, sieur d'Orival, représentant du second rameau, né à Pontoise en 1688, était garde de la manche du Roi quand il fit des preuves de noblesse pour être reçu chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Ce rameau s'est éteint en la personne de Gabriel-Henri de Bernes,

comte d'Orival, décédé en 1825, qui fut lieutenant général des armées du Roi et grand-croix de Saint-Louis et qui eut l'honneur de monter dans les carrosses du roi Louis XVI.

La famille de Bernes a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des pages du Roi et des Princes, des demoiselles de Saint-Cyr, une chanoinesse de Bourbourg, etc.

Principales alliances : Bacouel, de Créqui, Blondel de Joigny, d'Ostrel, d'Aumale, de Gargan 1632, de Fontaines, du Bus, de Salperwick, van Cappel de la Niepce, Malet de Coupigny 1846, le Sergeant de Monnecove 1884, de Foucault 1643, de la Pasture 1701, 1710, de Montlezun 1707, Dijon de Cumane, de Baroncelli-Javon, de Guerpel, etc.

BERNET de BOSCQ (du) Voyez : Dubernet de Boscq.

BERNET de PEYRIAC et de GARROS (du). Armes : d'*azur à un pal d'or chargé d'un aune* (en patois *bernhe* ou *vernhe*) *arraché de sinople, cotoyé de deux licornes saillantes et affrontées d'argent.* — Armes de la branche aujourd'hui éteinte des Sgrs de Saint-Médard : d'*argent au chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles du même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Vivo flumine altum.*

La famille du Bernet appartient à la noblesse de la Guyenne et de la Gascogne. Le nom de Dubernet est assez répandu dans cette région et y était porté au xive et au xve siècles par un certain nombre de familles distinctes, appartenant à des milieux sociaux très variés, sans que l'on sache exactement à laquelle de ces familles on doit rattacher celle qui donne lieu à cette notice. On trouvera sur celle-ci beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. O'Gilvy, qui en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, la fait descendre de noble Jean Dubernet qui fut pourvu par lettres patentes du 19 avril 1555 de l'office anoblissant de conseiller, notaire secrétaire du Roi et contrôleur en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux. D'après ce même auteur, ce personnage aurait été fils d'un Salomon du Bernet, seigneur de la maison noble du Bernet, qui figure avec les qualifications nobiliaires dans un certain nombre d'actes de la première moitié du xvie siècle. Jean Dubernet épousa Nicolle de Bonneau, sœur d'un jurat de Bordeaux, et en eut, d'après O'Gilvy, deux fils, Jean et Salomon, qui furent les auteurs de deux branches.

Jean Dubernet succéda à son père dans son office de secrétaire du Roi et fut nommé en 1585 conseiller au Parlement de Bordeaux ; il

fut père de Joseph du Bernet, qualifié baron de Saint-Médard, avocat général au grand Conseil par lettres du 16 février 1608, conseiller d'État, président au Parlement de Bordeaux en 1620, premier président au Parlement d'Aix, en Provence, puis à celui de Bordeaux par lettres patentes du 18 août 1643, qui mourut à Limoges en 1652 ne laissant que trois filles. L'une de celles-ci, mariée en 1634 à Jean-Gaston de Secondat, baron de Montesquieu, fut la propre grand-mère du grand écrivain Montesquieu.

La généalogie manuscrite, conservée dans le *Nouveau d'Hozier*, de la famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de du Bernet de Garros n'en donne la filiation que depuis monsieur maître Salomon Dubernet, avocat en la cour du Parlement de Bordeaux, Sgr de la maison noble du Bernet, à Quinsac, dans l'Entre-Deux-Mers, qui épousa Jeanne Disrael, qui fit son testament le 3 octobre 1618 et qui prit dans cet acte la qualification d'écuyer. D'après la généalogie d'O'Gilvy, ce personnage aurait été le second fils de Jean Dubernet, secrétaire du Roi en 1555, et le frère puîné de Jean II Dubernet, conseiller au Parlement de Bordeaux en 1585. Il laissa plusieurs fils dont deux, Jean et Odet, furent les auteurs de deux branches.

Noble Jean du Bernet, écuyer, sieur de Garros, dans l'Entre-Deux-Mers, l'aîné de ces deux frères, marié d'abord le 7 février 1636 à Marguerite Montaudon, fille d'un marchand bourgeois de Bordeaux, épousa plus tard noble demoiselle Marie de Baradat par contrat passé le 11 mars 1635 en présence de son frère, monsieur maître Odet du Bernet, conseiller du Roi et lieutenant assesseur au siège de Condom. Il fut père de noble François du Bernet, écuyer, sieur de Garros, baptisé le 2 mai 1641, qui épousa le 4 janvier 1662 Marie, fille de maître Pierre Barbarin, avocat au Parlement de Bordeaux, grand-père de noble Antoine Dubernet, sieur de Garros, né à Lialores le 9 février 1666, qui épousa le 1er septembre 1693 Sylvie du Bernet de Mazères, sa cousine, veuve de noble Octavien Dusages, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 14 août 1697 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux, et bisaïeul de noble Hyacinthe Dubernet, écuyer, sieur de Garros, né le 30 avril 1697 à Lialores, dans la juridiction de Condom, y demeurant, qui épousa le 10 novembre 1727 demoiselle Marie Ducos, fille du sieur Jean-François Ducos, sieur de Bourgade. Deux des fils de celui-ci, noble Antoine du Bernet, écuyer, habitant de Condom, marié le 29 janvier 1759 à demoiselle Marie Faulong, et noble Robert du Bernet, écuyer, sieur de Garros, marié à Anne de Laigneau, furent les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours et qui se distinguent par les surnoms terriens de Peyriac et de Garros. Plusieurs représen-

tants de cette branche, MM. Dubernet, Dubernet de Peyriac, Dubernet de Framescard, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Condom. Plus récemment M. Jean-Charles Dubernet ou du Bernet, résidant au château de Horthon, près de Nérac, et ses deux frères, Antoine-Polydore, capitaine au 5e cuirassiers, et Jean-Henri, chef de gare à Châlons-sur-Marne, ont demandé le 14 août 1866 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom le surnom de Garros porté par leurs ascendants jusqu'en 1793.

Odet du Bernet, second fils de Salomon et de Jeanne Disrael, épousa le 9 février 1632 demoiselle Anne Mazères, fille de monsieur maître Fortin Mazères, citoyen de Condom, fut connu depuis lors sous le nom de DU BERNET DE MAZÈRES et devint dans la suite conseiller du Roi et lieutenant assesseur au siège de Condom. Son petit-fils, Bertrand du Bernet de Mazères, conseiller du Roi, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au siège présidial de Condom, fut maintenu dans sa noblesse le 4 mars 1725 par jugement de Boucher, intendant de Bordeaux. Cette branche s'éteignit en la personne de Robert du Bernet de Mazères, né à Nérac en 1763, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville avec son père Guillaume-Samuel, chevalier de Saint-Louis, et qui mourut sans postérité en 1843. Un représentant de cette même branche, M. Dubernet de Courréjot, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nérac.

La famille du Bernet n'est pas titrée.

Principales alliances : Benoist (de Lostende) 1605, de Sevin 1633, de Raymond de Sallegourde 1629, de Secondat de Montesquieu 1634, de Lartigue 1676, de Faulong 1759, de Lustrac 1818, de Bernard de Lécussan 1858, du Broqua 1771, 1802, de Sainte-Colombe, de la Forcade de Tauzia 1852, de la Sudrie 1848, etc.

BERNETZ (de) Armes : d'*or à trois chevrons de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux licornes d'argent*. — Cimier : *un soleil levant d'or*. — Devise mise sur une banderole : *Col tempo*.

La famille DE BERNETZ, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse de Picardie. On trouvera sur elle de précieux renseignements dans les manuscrits de Chérin. Elle est originaire du bourg de Vigon, en Piémont, et y est connue depuis Gabriel de Bernetz, écuyer, maître d'hôtel de M. le Dauphin de Viennois, mentionné dans des actes du 14 juin 1423 et de 1438. On trouve ensuite Jean de Bernetz qui fut retenu le 1er avril 1448 écuyer des écuries du duc d'Orléans et de Milan en raison de sa noblesse et de sa valeur. Des lettres du conseil de Charles, duc de Savoie, données à Turin le 2 juin 1508,

déclarent que les Bernetz sont de race très noble, qu'Ayolphe de Bernetz et son fils Robert sont de cette maison et qu'ils portent pour armes : *chevronné d'or et de gueules.*

La filiation est rigoureusement établie depuis Robert de Bernets, dit de Piémont, écuyer, qui possédait en 1500 les seigneuries du Cardonnay, de Louverchy, etc., en Picardie. Ce personnage est vraisemblablement le même que celui qui obtint les lettres de 1508 mentionnées plus haut. Des mémoires du temps disent du reste qu'il était fils d'Ayolphe de Bernetz et de Marie de Renty. Il avait épousé Isabelle de Boufflers et en était veuf en 1502. On trouve, en effet, que le 3 mai 1502 Jacques de Piémont, écuyer, s'oblige à payer à son frère Pierre, écuyer, Sgr de Souvrechy, la somme de 600 livres échue pour son partage de la succession de demoiselle Isabeau de Boufflers, leur mère, femme de Robert de Piémont, Sgr de Cardonnay et du Bos du Bos. Noble homme Jacques de Bernetz, Sgr du Cardonnay, fit le 17 novembre 1525 donation à son fils Adrien de sa terre du Bos du Bos, aujourd'hui du Bout du Bois. Adrien fut lui-même père de Jean de Bernetz, écuyer, Sgr du Bout du Bois, qui épousa Françoise de la Grange par contrat passé le 4 novembre 1576 devant Boucault, notaire à la Ferté-Milon.

Michel de Bernetz, Sgr du Bout-du-Bois, en Beauvaisis, marié en janvier 1669 à Élisabeth de Lancry, fit en 1685 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à la maison de Saint-Cyr de ses deux filles, Marie et Élisabeth, nées au Bout-du-Bois l'une en 1677, l'autre en 1678. Sa veuve eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Clermont.)

Le comte de Bernetz, chevalier, ancien lieutenant des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, Sgr du Bout-du-Bois, de Belloy, de Duprès, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-en-Beauvaisis. Emmanuel-Henri de Bernetz, chevalier, Sgr de Montgeroust, de Marchos, de la Motte, etc., prit part à celles des bailliages de Sézanne et de Châtillon, en Champagne.

La famille de Bernetz s'est éteinte de nos jours dans les familles de la Couldre de la Bretonnière et de Lambertye. Elle avait conservé jusqu'à nos jours la terre du Bout-du-Bois, dans l'Oise.

Son chef était connu sous le titre de comte depuis les dernières années du XVIII[e] siècle.

Principales alliances : de Lancry 1669, Tyrell de Poix, de Boufflers, de Béthisy, de Boulainvilliers, d'Estourmel 1540, Caffarelli, de la Couldre de la Bretonnière 1860, de Lambertye 1861, Legendre de Montenol, etc.

BERNIER de MALIGNY. Armes (d'après Bachelin-Deflorenne) : d'*azur à trois vases couverts d'or*.

La famille Bernier de Maligny appartient à la bourgeoisie de l'Anjou et du Poitou.

Une ordonnance du 2 octobre 1822 a autorisé Laurent Bernier, né à Montreuil-Bellay en 1758, à joindre à son nom celui de : de Maligny.

Aristippe Bernier de Maligny était sous la Restauration sociétaire de la Comédie-Française. Jules-Pierre Bernier de Maligny, décédé à Amiens en juillet 1870, fut général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur.

Principale alliance : de Courson de Launay 1891.

BERNIÈRES (Mouillesaux de). Voyez : Mouillesaux de Bernières.

BERNIGAUD de GRANGE de CHARDONNET. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un arbre terrassé sur lequel est perché un chardonneret, le tout d'or*. (Aliàs, au lieu d'un arbre, *une tour d'argent surmontée d'un oiseau de même*.)

La famille Bernigaud, originaire des environs de Chalon-sur-Saône, en Bourgogne, appartenait au xviii[e] siècle à la haute bourgeoisie de sa région. Gilbert Bernigaud de Chardonnet, de Charolles, marié à Louise Callard, fut pourvu en 1770 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne et la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Son fils, Jean-Louis Bernigaud de Grange, né en 1740, lieutenant général au bailliage de Châlon, prit part en cette qualité en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville, fut nommé cette même année député du Tiers État aux États généraux, siégea parmi les défenseurs de la monarchie et mourut à Paris en 1798. Il avait épousé Marie Delavigne et en laissa deux fils, Louis-Alexis Bernigaud de Grange, né à Châlon en 1775, décédé sans laisser de postérité, et Louis-Hilaire Bernigaud de Chardonnet, né dans la même ville en 1777, élu député de Saône-et-Loire en 1828, qui furent anoblis le premier par ordonnance du roi Louis XVIII du 6 septembre 1814, le second par ordonnance du même prince du 28 février 1816. Louis-Hilaire, décédé à Chalon en 1855, avait épousé M[lle] de Riollet de Morteuil. Sa descendance s'éteint avec ses deux petits-fils, Louis, né en 1840, connu sous le titre de comte de Chardonnet, qui n'a eu qu'une fille de son mariage en 1866 avec M[lle] de Ruolz-Montchal, et Joseph-Alfred, né en 1844, connu sous le titre de vicomte de Char-

donnet, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage en 1881 avec Mlle de Chargères.

Principales alliances : Callard (d'Azu), Carra de Rochemure de Saint-Cyr, Pautenel de Verreux, de Riollet de Morteuil, de Ruolz-Montchal, de Chargères, etc.

BERNIS (**Destanne de**). Voyez : Destanne de Bernis.

BERNIS (**de Pierre de**). Voyez : Pierre de Bernis (de).

BERNON (**de**). Armes : d'*azur à un lion d'or armé et lampassé de gueules*. — Supports : *deux ours*. — Devise : *Virtutem a stirpe traho*.

La famille de Bernon, originaire de la Rochelle, est assurément une des plus anciennes de celles qui sont sorties de la bourgeoisie de cette ville. Elle a pour premier auteur connu un Raoul Bernon qui épousa dans les premières années du xive siècle Charlotte de Talmont, fille d'un maire de la Rochelle. On a dit que ce personnage était le même qu'un Raoul Bernon, sénéchal de la Roche-Derrien, en Bretagne, qui est en effet mentionné dans des actes de 1318 et de 1339 ; mais il est probable qu'il y a là deux personnages bien distincts. Jean Bernon, fils de Nicolas, fut maire de la Rochelle en 1357 ; mais ce ne fut qu'un peu plus tard, sous le règne de Charles V, que ces fonctions conférèrent la noblesse à ceux qui en étaient revêtus. Jean Bernon, fils du précédent, fut à son tour maire de la Rochelle en 1398. La filiation suivie remonte à un Jean-Thomas Bernon qui acquit le 17 mars 1416 divers fiefs par acte passé devant Béselu, notaire à la Rochelle. Suivant quelques auteurs, Jean-Thomas aurait été le fils de Jean Bernon, maire de la Rochelle en 1398; suivant d'autres il n'aurait été que son gendre ; enfin des auteurs contemporains ont voulu le rattacher à une famille de Bernon qui appartenait au moyen âge à la noblesse de Bourgogne et ont avancé qu'il était venu le premier se fixer en Aunis. Il fut père d'André Bernon, Sgr des Arbuissants, de Boissaut, de la Bernonnière, qui épousa le 3 mars 1476 Louise Sarot, grand-père de Pierre Bernon, Sgr des mêmes terres, qui épousa le 8 janvier 1519 Françoise Geffrard, et bisaïeul de Jean Bernon, Sgr de l'Isleau, commandant de la milice bourgeoise de la Rochelle, qui épousa le 15 juin 1557 Perrette Annonay. Benjamin Bernon, Sgr de l'Isleau, fils du précédent, marié en 1602 à Marie Guillemin, fut un des chefs des calvinistes de la Rochelle ; il fut nommé échevin de la ville en 1619. Il laissa plusieurs fils dont trois, Gabriel, Pierre et Jean, furent les auteurs de trois branches. Esther Pineau, veuve de Gabriel Bernon qu'elle avait épousé en 1643, Pierre Bernon, sieur de Grollières, marié à Marie Pittard, et Jeanne Blouin,

veuve de Jean Bernon qu'elle avait épousé en 1653, furent maintenus dans leur noblesse le 1er septembre 1667 par jugement de Barentin, intendant de Poitiers, comme bourgeois anoblis par l'échevinage de la Rochelle. La branche aînée, éteinte au XVIIIe siècle, a fourni un marin distingué, Alexandre Bernon, né à la Rochelle en 1651, connu sous le tire de baron de Bernon ou de baron de l'Isleau, qui fut nommé chef d'escadre en 1725. La seconde branche s'éteignit également au XVIIIe siècle. Jean Bernon, sieur des Marets, auteur de la troisième branche, seule subsistante, abjura le protestantisme ; il laissa de son mariage avec Jeanne Blouin un fils, Frédéric-Henri Bernon, Sgr des Marets, né en 1659, qui vint se fixer en Poitou, qui épousa le 27 mars 1681 Suzanne de Puyrousset et qui se fit accorder le 25 décembre 1720 une reconnaissance de noblesse signée de Clérembault, généalogiste des ordres du Roi. Le chef de cette branche, Henri-Pierre-Benjamin de Bernon, chevalier, Sgr de Puytumer, né en 1745, marié en 1772 à Pélagie Racodet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage secondaire de Vouvent, émigra en 1791 et fit toutes les campagnes de l'armée des Princes. Son fils, Henri-Fortuné, connu sous le titre de baron de Bernon, né en 1775, marié en 1807 à Mlle Pitatoin de la Coste, fut sous la Restauration major commandant la place de Briançon. Il fut lui-même père de Dieudonné, baron de Bernon, né en 1821, marié successivement à Mlle de Bonans et à Mlle des Garets, qui vint se fixer à Orléans et qui continua la descendance.

Principales alliances : Guyot de la Cour 1732, de Gyvès 1779, de Béjarry 1798, 1884, de Buor 1802, de la Tribouille 1843, de Marcé 1837, de Bonans 1850, Garnier des Garets d'Ars 1869, de Kermenguy 1878, de Kermellec 1874, etc.

On a toujours considéré la famille de Bernon dont il vient d'être parlé comme ayant une origine commune avec une famille Bernon qui a occupé un rang considérable dans la bourgeoisie protestante de la Rochelle. Cette famille fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : d'*azur à un chevron d'argent surmonté d'un croissant du même accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un ours passant d'argent ;* on lui attribue aussi celles-ci : d'*argent à un ours passant de gueules*. Elle descend de Léonard Bernon qui épousa en 1578 Françoise Carré. D'après *la France protestante* de Haag, ce personnage aurait été un fils puîné de Jean de Bernon marié en 1557 à Perrette Annonay, dont il a été parlé plus haut ; Beauchet-Filleau en fait avec plus de vraisemblance le fils d'un André Bernon marié en 1545 à Catherine Bouchet. Jean Bernon, docteur en théologie, Sgr de Feusse et de Fief-Levreau, fit enregis-

son blason à l'Armorial général de 1696. Les deux frères de celui-ci, André Bernon, banquier à la Rochelle, marié en 1664 à Esther Depont, et Samuel Bernon furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, demeurée non noble, s'est perpétuée honorablement à la Rochelle jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, André Bernon, marchand à la Rochelle, fils d'André, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696.

Samuel Bernon, Sgr de Salins, auteur de la seconde branche, fut pourvu en 1694 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Poitiers ; son fils, Samuel-René, lui succéda dans sa charge avec dispense d'âge en 1718. Cette branche s'est éteinte avec Achille-Guillaume Bernon, écuyer, Sgr de Salins, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1830.

Il a aussi existé dans la Basse-Marche une famille de Bernon qui y a possédé, entre autres biens, la seigneurie du Puymérigou. Cette famille remontait par filiation à Étienne Bernon, Sgr de Marans, marié à Marie de Marans, qui était dans les premières années du XVII[e] siècle un des cent gentilshommes de la maison du Roi. D'après certains auteurs ce personnage aurait été le fils d'un Jean Bernon marié à Marie Gadoin ; d'après d'autres il aurait été le fils d'un Scipion Bernon, de la Rochelle, qui était lui-même fils puîné de Pierre Bernon, sieur du Boissaut, et de Françoise Geffrard. Etienne Bernon, sénéchal de Brigueil, petit-fils d'Etienne, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Availles) : *de gueules à quatre roses d'or posées en orle*. Sa veuve, Marie d'Hugonneau, qu'il avait épousée en 1675, fut maintenue dans sa noblesse par sentence du 27 décembre 1715. Jean Bernon, écuyer, sieur de Puymérigou, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers; il périt sur l'échafaud révolutionnaire. Il avait épousé en 1775 M[lle] du Breuil-Hélion de la Guèronnière et en eut cinq fils qui moururent dans l'émigration et une fille, héritière de sa famille, qui épousa le 17 novembre 1800 son cousin germain Hubert de la Guéronnière.

BERNON (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent* (aliàs *d'or* pour la branche de Montélégier). — La branche de Montélégier portait : *parti au 1 de Bernon; au 2 de gueules à un lion rampant d'or armé et lampassé de gueules*. — Devise : *Dieu te garde et regarde*.

Cette famille est bien distincte de celles dont il a été parlé dans la notice précédente. Elle est originaire de la petite ville de Moras, en Dauphiné, et descend d'Antoine Bernon qui en était maire perpé-

tuel en 1696. Pierre Bernon était bourgeois de Moras en 1732. Joseph Bernon, marié vers 1780 à Marie-Avoye Guichard, fut pourvu en 1770 de la charge anoblissante de Président trésorier de France au bureau des finances de Grenoble. Son fils, François-Scipion Bernon, né à Grenoble en 1787, longtemps conseiller général de la Drôme, marié à M[lle] de Chasseloup-Laubat, fille du pair de France, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 11 avril 1818. Il laissa lui-même deux fils. Le plus jeune de ceux-ci, André-Scipion, trésorier payeur général de la Drôme, gendre du marquis de Belbeuf, décédé en 1884, n'a laissé que trois filles mariées à trois frères, MM. d'Espinay-Saint-Luc. L'aîné, François-Prudent, baron de Bernon, né à Grenoble en 1821, longtemps maire de Moras et conseiller général de la Drôme, marié en 1850 à M[lle] de Richebourg, fille d'un pair de France, a laissé un fils unique, Just, qui continue la descendance.

Principales alliances : de Chasseloup-Laubat, Porcher de Richebourg 1850, Godard de Belbeuf 1856, d'Espinay-Saint-Luc 1881, 1884, 1887, Connelly 1881.

La famille de Bernon dont il vient d'être parlé est une branche détachée au XVII[e] siècle d'une famille Bernon de Montélégier, aujourd'hui éteinte, qui a fourni des officiers généraux de grand mérite. Cette famille descendait d'un François Bernon qui fut marchand à Romans et qui se maria dans cette ville le 1[er] novembre 1658 avec Marie de la Cour, fille d'un autre marchand de la ville. Jean Bernon, marchand à Romans, fils des précédents, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 : *de gueules un pal componé d'argent et d'azur*. Il épousa en 1694 Anne Génissieu et en laissa deux fils dont le plus jeune, Jean-François Bernon, maire de Romans, n'eut pas de postérité de son mariage avec Jeanne du Port-Roux. L'aîné, Gabriel Bernon, juge royal et lieutenant général de police à Romans, marié avec dispense du pape en 1733 à sa cousine Charlotte Bernon, acheta vers 1770 la seigneurie de Montélégier dont ses descendants conservèrent le nom. La famille Bernon, désirant s'agréger à la noblesse, chercha à cette époque à se greffer sur une famille de Vernon qui avait eu pour nom primitif celui de Bernon et qui occupait alors un rang distingué dans l'aristocratie du Languedoc. On trouvera des renseignements sur cette famille de Bernon ou de Vernon dans la notice consacrée à une famille de Balbi qui en a relevé le nom au XIX[e] siècle. Jean-Gabriel Bernon de Montélégier, né à Romans en 1736, fils aîné de Gabriel, se fit reconnaître comme parent le 18 décembre 1770 par le comte de Vernon, chef de cette famille. Fort de cette reconnaissance, il sollicita en 1778 des lettres patentes

de réhabilitation de noblesse le relevant de la dérogeance encourue par ses père, aïeul et bisaïeul et prétendit que ce dernier était un fils cadet de Paul de Vernon, Sgr de la Garde. Sa requête fut de la part du généalogiste des ordres du Roi chargé de l'examiner l'objet d'un mémoire très défavorable qui est conservé dans les manuscrits de Chérin[1]. Il fut nommé maréchal de camp en 1791 et mourut au château de Montélégier en 1839. Il s'était marié à Paris par contrat du 17 avril 1775 avec Marie Huvelin, fille d'un secrétaire du Roi; il en laissa un fils unique, Gabriel-Adolphe de Bernon de Montélégier, né à Romans en 1780, général de brigade en 1813, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de la Corse en 1821, premier gentilhomme du duc de Bordeaux, commandeur de Saint-Louis, grand officier de la Légion d'honneur, qui fut créé baron de l'Empire par lettres du 31 décembre 1809, puis vicomte héréditaire de Montélégier par nouvelles lettres patentes du roi Louis XVIII du 14 mai 1818 et qui mourut à Bastia en 1825 sans avoir contracté d'alliance. Le général de Montélégier laissa de Rafaela Camacho, fille d'un notaire

[1] Ce mémoire est ainsi conçu : « On peut réduire à un petit nombre de faits le « résultat de l'examen des titres de cette production. De cet examen naissent les « plus violents soupçons d'un ensouchement de la famille de Bernon de Montélé- « gier sur une autre famille du même nom avec laquelle elle paraît n'avoir rien de « commun que ce nom, car il l'est à plusieurs répandues dans le Languedoc, le « Poitou et au pays d'Aunis. C'est celle du Languedoc qu'on a choisie pour faire « l'ensouchement qu'on présume. Cette famille est connue depuis 1395, bien alliée « et a des possessions assez considérables en Lauragais ; ses armes sont d'*azur « à un chevron d'or accompagné en chef d'une étoile de même et de deux roses d'ar- « gent*. Lors de la recherche des faux nobles faite dans cette province par « M. de Bezons qui en était intendant, c'est-à-dire en 1666 et années suivantes, « cette famille avait pour chef Jean de Bernon, Sgr de Seyres et de la Garde et en « partie de Gardouch, fils de Paul de Bernon, Sgr des mêmes terres, mort en 1657, et « de Germaine Durand. Comme le traitant de la recherche croyait ce dernier vivant, « il le fit assigner avec son père pour prouver leur noblesse ; mais son décès « ayant été notifié ensuite, il ne fut point compris dans le jugement de maintenue « que ce commissaire rendit en faveur de son fils le 16 janvier 1665. A la vue de ce « jugement qui, par sa nature, est l'acte le plus important pour constater le nombre « des sujets de cette famille et qui ne donne à Paul de Bernon et à Germaine Durand « qu'un fils, on n'imaginerait pas qu'il en puisse exister un autre. Cependant dans le « même temps que ce fils qui est Jean de Bernon maintenu dans sa noblesse et seul « dans le Lauragais, un François de Bernon, qui se dit son frère et fils ainsi que « lui de Paul de Bernon et de Germaine Durand, se trouve à Romans, en Dauphiné, « à plus de soixante grandes lieues du Lauragais, et s'y marie avec la fille d'un mar- « chand. Il y est marchand lui-même ainsi qu'en convient M. de Montélégier dans « son mémoire au ministre. Voici l'extrait de l'acte qui énonce ces faits que M. de « Montélégier énonce en original ou grosse : TRAITÉ D'UN MARIAGE PASSÉ A ROMANS LE « 1er NOVEMBRE 1658 DE SIEUR FRANÇOIS BERNON, FILS DE NOBLE PAUL DE BERNON, EN SON « VIVANT ÉCUYER, SGR DE LA GARDE, ET DE DEMOISELLE GERMAINE DE DURAND, AVEC DEMOI- « SELLE MARIE DE LA COUR, FILLE DE FEU SIEUR PIERRE DE LA COUR, MARCH... (on a « déchiré ce papier où était écrit le reste de ce mot) EN PRÉSENCE DE JEAN BERNON, « FRÈRE DU FUTUR ÉPOUX. Il n'est pas douteux que cet acte, s'il était vrai, ne prou- « verait clairement la filiation, la fraternité et le pays d'origine de François de

de Séville, un fils naturel reconnu, Adolphe-Auguste de Montélégier, né à Paris en 1813.

Gaston-Achille Bernon de Montélégier, né vers 1740, second fils de Gabriel Bernon, laissa deux filles, Mme Pavin de la Farge, décédée en 1865, et Mme Gallix de Mortillet, décédée en 1873. Jean-Adolphe Pavin de la Farge, né à Viviers en 1809, fils de l'aînée de ces deux dames, fut autorisé le 16 août 1846 par ordonnances du roi Louis-Philippe à joindre à son nom celui de : DE MONTÉLÉGIER.

La famille de Bernon et de Bernon de Montélégier dont il vient d'être parlé paraît avoir eu autrefois une origine commune avec une famille de Bernon de Saint-Maurice, de la même province, qui portait des armes à peu près analogues : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois molettes de sable ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or*. M. Bernon de Saint-Maurice fut pourvu en 1770 de la charge de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Grenoble. Sa descendance s'éteignit avec Marie-Claire de Bernon de

« Bernon ; mais il réunit contre lui la plupart des caractères de la supposition, c'est-« à-dire l'écriture, qui n'est proprement d'aucun siècle, le style et l'orthographe inso-« lite. Quand on supposerait, contre toute vraisemblance, qu'on se trompe dans le « jugement qu'on porte de cet acte et qu'il soit vrai, on ne pourrait prétendre qu'il « suffirait seul pour constater l'existence, la filiation et l'émigration d'un sujet qui « d'ailleurs n'est connu ni dans sa patrie, ni dans sa famille, qui ne conserve avec « elles aucune liaison, qui n'a aucune part dans trois terres possédées par son père, « qui est né noble et qui se trouve à plus de soixante lieues de son pays exerçant « la profession de marchand et portant des armes différentes de ses pères, et on « peut assurer ce dernier fait, car on apprend de l'Armorial général que celles de « Jean, son fils, marchand ainsi que lui, étaient *de sable à un pal componé d'argent*. « Si on pouvait se permettre une conjecture sur la famille de Bernon de Montélégier, « on dirait qu'elle est originaire de Romans ou du moins que François Bernon n'est « pas le premier qui y ait demeuré. Il y a peut-être un moyen de le vérifier, ce « serait de lire la bulle de dispense accordée par le Pape en 1733 à Gabriel Bernon, « son petit-fils, père de M. de Montélégier, pour épouser Gabrielle Bernon, sa cou-« sine. Si leur parenté n'est pas au deuxième degré et qu'ils ne soient pas dits « cousins germains, il en résulterait, ce qu'on soupçonne, que François n'est pas « le premier de sa famille établi en Dauphiné. Il y a apparence qu'on n'a pas inséré « cette bulle dans la production pour dérober la connaissance de ce fait qui aurait « démontré le système bâti sur le contrat de mariage. Mais, quand on supposerait « encore que ce contrat est vrai, ce qu'il faudrait prouver par le rapport de la « minute, et qu'il serait appuyé de deux actes originaux tels que ceux du partage « de François avec Jean, son frère, et du testament de Paul, leur père, et qu'il « serait ainsi prouvé qu'il y a une origine noble, la demande de M. de Montélégier « ne serait pas admissible. Son père a été juge royal de Romans, ses aïeul et « bisaïeul marchands ; ainsi il y aurait trois degrés de dérogeance sans compter le « sien depuis 1665 et le Conseil ne donne jamais de relief dans ce cas. Il résulte « de là qu'il n'est pas susceptible en aucune manière de la grâce qu'il sollicite. On « ne croit pas devoir répondre à l'allégation faite par M. de Montélégier de la « reconnaissance de parenté à lui donnée par le chef de la famille de Bernon, de « Languedoc. On sait assez le peu de cas qu'on doit faire de ces actes officieux « dictés par l'intérêt et la légèreté. »

Saint-Maurice qui épousa en 1836 Joachim-Albert, comte de Pierre de Bernis et qui mourut en août 1891.

BERNONVILLE (Dugé de). Voyez : Dugé de Bernonville.

BERNOT de CHARANT. Armes : d'*argent à une fasce d'azur chargée d'une croisette pattée d'or entre deux étoiles de même*[1].

La famille Bernot, anciennement et honorablement connue en Berry et en Nivernais, est originaire du Bourbonnais. Elle remonte par filiation à Martin Bernot, né à Saint-Sauvier, dont le fils, Pierre Bernot, épousa Philippe Joanneau par contrat du 8 septembre 1451. Louis Bernot, notaire royal, puis lieutenant particulier en l'élection de la Charité, trois fois échevin de cette ville, marié le 1er avril 1607 à Catherine Fiteau, décédé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans le 7 août 1667, avait acheté en 1623 la terre de Charant dont la branche subsistante de la famille Bernot a conservé le nom. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Sébastien, sieur de la Pointe, et François, sieur de Charant, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Ces personnages étaient vraisemblablement parents, mais on ignore à quel degré, d'un Gilbert Bernot, sieur de la Féraudière, en l'élection de la Châtre, que l'on trouve avoir été, lors de la grande recherche des faux nobles de 1666, condamné par défaut par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny[2].

Noble Sébastien Bernot, auteur de la branche aînée, Sgr de la Pointe, Narcy, Pacy, Mouchy, etc., marié à Anne Maignan, décédé en 1679, fut successivement conseiller du Roi en l'élection de la Charité, gentilhomme ordinaire de Mlle de Montpensier et gentilhomme ordinaire de la Grande Fauconnerie, et porta la qualification d'écuyer. De ses trois fils, l'aîné, Louis, Sgr de Narcy, gentilhomme ordinaire de la Grande Fauconnerie, ne laissa qu'une fille ; le second, Pierre, Sgr de Pacy, conseiller au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moutier en 1692, mourut sans postérité ; le troisième, Sébastien, Sgr de la Pointe, marié à Marie Millin, pourvu de la charge anoblissante de conseiller trésorier de France au bureau des finances de Bourges qu'il exerça pendant trente-neuf ans, continua la lignée. Sébastien Bernot, Sgr de Mouchy, la Pointe, Pacy, etc., fils de ce dernier, exerça également la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Bourges et laissa plusieurs fils qui moururent sans laisser de postérité.

[1] Cette notice a été composée en grande partie à l'aide d'une généalogie manuscrite conservée dans les archives de M. Tiersonnier, à Moulins.

[2] *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, année 1900 ; Recherche de la noblesse en Berry.

Noble François Bernot, Sgr de Charant, Congy et Boisrond, auteur de la branche cadette, seule subsistante, naquit en 1624, fut conseiller du Roi, assesseur en la maréchaussée de France à la Charité, épousa le 1er septembre 1653 demoiselle Anne Pignault et mourut en 1677. Il fut père de noble Louis-Joseph Bernot, Sgr de Charant, Congy, Boisrond, lieutenant général et particulier au bailliage de la Charité, maire de cette ville, subdélégué de l'intendant, qui épousa le 16 août 1686 Marie Bellot, grand-père de noble Jacques-François Bernot, écuyer, sieur de Congy et de Charant, général provincial des monnaies de France en Bourbonnais, Nivernais et Berry par provisions de 1728, qui épousa en 1729 à Paris demoiselle van Gangelt, et bisaïeul de Jacques Bernot de Charant, né en 1740, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Bourges, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Fricon, et de Jean-François Bernot de Charant, Sgr de Congy, dit M. de Congy, gentilhomme servant chez le Roi, qui épousa en 1768 Mlle Poullain de Vauxjoie et qui continua la descendance. Augustin-Louis Bernot de Congy, fils aîné de ce dernier, fut nommé en 1814 gentilhomme de la chambre du roi Louis XVIII.

La famille Bernot n'est pas titrée. Deux de ses représentants, Pierre Bernot, sieur de Passy, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, et Sébastien Bernot, sieur de la Pointe, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges).

Principales alliances : Triboudet (de Mainbray) 1630, de Binos, Aupépin de la Motte-Dreuzy, de Fricon, Baillon de Fontenay 1794, Petit de Lafosse, Girard du Demaine vers 1850, Pougin de la Maisonneuve 1859, de la Villéon, Guillo du Bodan 1890, Tiersonnier 1901, etc.

BERNOU de ROCHETAILLÉE. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à trois fasces de gueules ; aux 2 et 3 de gueules à la croix d'or cantonnée de douze merlettes du même posées en bande, trois dans chaque canton.*

La famille Bernou occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie du Forez. Jean-Baptiste Bernou, sieur de la Bernarie et de Nantas, nommé en 1662 président en l'élection de Saint-Étienne, fut pourvu en mars 1689 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Il avait épousé en 1662 Marguerite Badol. Cette dame descendait de Pierre Badol, riche marchand de Saint-Étienne dont le fils, maître Louis Badol, acquit en 1642 de la famille de Saint-Germain d'Apchon l'importante seigneurie de Rochetaillée et en obtint l'érection en baronnie par lettres patentes de novembre 1656. Alexandre Badol

substitua en 1709 son petit-neveu, Jean-Baptiste Bernou, à la baronnie de Rochetaillée; cette terre revint définitivement par héritage en 1740 à la famille Bernou dont le chef a depuis lors été connu sous le titre de baron de Rochetaillée. Jean Bernou, baron de Rochetaillée, maire de Saint-Étienne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez. Il mourut sans laisser de postérité mâle et ce fut son neveu, Charles-Henri Bernou, baron de Rochetaillée, qui continua la descendance. Celui-ci mourut en janvier 1887 à l'âge de quatre-vingt-huit ans; il avait épousé Mlle de Sugny et en laissa deux fils dont l'aîné, Vital de Bernou, baron de Rochetaillée, marié en 1871 à Mlle de Dampierre, a été plusieurs fois nommé conseiller général de la Loire et dont le puîné, Camille, décédé en 1888, a laissé une fille unique, héritière d'une fortune considérable, mariée en 1904 au prince de Broglie.

Principales alliances : Badol de Rochetaillée, Ramey de Sugny, de Dampierre 1871, Dulyon de Rochefort 1869, d'Anthenaise 1863, de Chateaubriand 1873, Duval de Curzay 1900, de Broglie 1904, Palluat de Besset 1722.

BERNOUILLY (de). Armes : d'*azur à trois rameaux d'olivier d'or de sept feuilles*, 2 *et* 1. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *un lion à dextre, un lévrier enchaîné à sénestre*. — Devise : *Valeur et fidélité*.

La famille DE BERNOUILLY, originaire de Bâle, en Suisse, a été illustrée par une longue série de savants de premier ordre. Jacques Bernouilly, né à Bâle en 1654, mathématicien, associé de l'Académie de Paris en 1699, décédé en 1705, et son frère, Jean Bernouilly, né à Bâle en 1667, professeur de mathématiques à l'Université de Groningue, puis en 1705 à celle de Bâle, décédé en 1748, commencèrent à jeter un vif éclat sur le nom de Bernouilly. Après eux vinrent leur neveu, Nicolas Bernouilly, né à Bâle en 1687, célèbre mathématicien, décédé à Bâle en 1759, puis Daniel Bernouilly, né à Groningue en 1700, fils de Jean, mathématicien et médecin, décédé à Bâle en 1782, Jean II Bernouilly, né à Bâle en 1710, autre fils de Jean, décédé en 1790, et enfin Jean III Bernouilly, fils aîné de Jean II, né à Bâle en 1744, décédé à Berlin en 1807. A une époque plus récente la famille Bernouilly a produit Jérôme Bernouilly, né à Bâle en 1745, célèbre naturaliste, décédé en 1829, et Christophe Bernouilly, né à Bâle en 1782, naturaliste et économiste, dont le fils, Jean-Gustave Bernouilly, né à Bâle en 1811, a été un mécanicien distingué.

C'est à cette famille que se rattachait Hyacinthe-Georges Bernouilly, né en 1802 à Mayenne, en France, bourgeois de Bâle, officier supérieur au service de France et de Portugal, qui fut connu sous le titre de

comte de Bernouilly, qui vint se fixer à Nice et qui y mourut en 1867, laissant trois fils nés dans cette ville en 1848, 1860 et 1861.

BERNOUIS (Bouaissier de). Voyez : BOUAISSIER DE BERNOUIS.

BERNOVILLE (Hennet de). Voyez : HENNET DE BERNOVILLE.

BERNY de la CORBINAIS.

Cette famille de haute bourgeoisie descend de Nicolas Berny qui vint de Troyes, en Champagne, se fixer dans la Haute-Bretagne et qui fut pasteur protestant à Vitré de 1564 à 1581. Isaac Berny, marié à Vitré le 11 janvier 1700 avec Élisabeth Guesdon, fut banquier et marchand magasinier à Rennes. Il fut père de Jean-Isaac Berny de la Gaulairie, né à Rennes, procureur syndic de la communauté de Vitré, maire de cette ville de 1766 à 1770, député aux États de Bretagne en 1768, et grand-père de Jean Berny de la Corbinais, né à Vitré en 1749. Louis-Alphonse, né à Rennes en 1812, petit-fils de ce dernier, fut notaire dans sa ville natale. Son fils, Charles-Louis Berny, né à Rennes en 1836, a été autorisé le 10 juillet 1889 par jugement du tribunal civil de cette ville à joindre régulièrement à son nom celui de : DE LA CORBINAIS qu'avait porté son bisaïeul.

BERNY (de). Armes : d'*argent à trois bandes de gueules, celle du milieu chargée de trois roses d'or et les deux autres chacune de deux roses de même.*

Cette famille revendiquait au XVIIIe siècle une origine commune avec la famille de Bernetz dont il a été parlé précédemment. Elle est originaire de Picardie et descend de noble Antoine de Berny, maire d'Amiens en 1600, qui eut en cette qualité l'honneur de présenter les clés de cette ville au roi Henri IV quand ce prince s'en fut emparé. Claude de Berny, fils du précédent, vint se fixer à Paris, y exerça la profession de marchand drapier, épousa en 1636 Geneviève de la Planche et laissa deux fils, Claude II et François de Berny, tous deux marchands drapiers. Le plus jeune de ces deux frères, François, fut pourvu en 1667 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi ; il laissa un fils, Étienne de Berny, secrétaire du Roi en 1695, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) et qui paraît être décédé sans laisser de postérité. Claude II de Berny, fils aîné de Claude Ier, épousa en 1667 Marie Coustard ; cette dame figure à l'Armorial général de 1696 comme veuve de Claude de Berny, bourgeois de Paris. Claude II de Berny laissa un fils, Gabriel, qui fut reçu le 19 avril 1695 conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, qui fut anobli par sa charge, qui épousa le 11 août 1697 Catherine

Rolland, fille d'un secrétaire du Roi, et qui en eut lui-même deux fils, Gabriel-Barthélemy et Gabriel de Berny. Ce dernier, maître en la Chambre des Comptes de Paris, épousa Jeanne Menjot et n'en eut qu'une fille. Gabriel-Barthélemy de Berny fut conseiller au Châtelet, puis en 1728 au Parlement de Paris, épousa en 1733 Jeanne Gaultier de Bésigny et mourut en 1744. Son fils, Gabriel, connu sous le titre de comte de Berny, fut nommé en 1766 gouverneur de Marcigny, épousa en 1765 Mlle de Las-Cases et en eut deux fils nés en 1768 et 1773. Louis-Adrien, comte de Berny, dernier représentant mâle de cette famille, mourut en 1851 sans avoir été marié. Il avait eu plusieurs sœurs ; l'aînée d'entre elles, Émilie-Gabrielle, née en 1794, épousa un M. Antonin-Victor Michelin, dont les descendants demandèrent vainement l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de la famille de Berny sous lequel ils sont connus.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la famille de Berny.

Principales alliances : Menjot de Dammartin 1747, de Las-Cases 1765, Douet de la Boulaye, de Rembures, etc.

BERNY (Michelin de). Voyez : MICHEL DE BERNY.

BERNY (de). Mêmes armes que la famille précédente.

Cette famille revendique une origine commune avec la précédente et en porte les armoiries. Elle descend d'un Nicolas de Berny, né vers 1618, qui aurait été un fils puîné d'Antoine de Berny, maire d'Amiens en 1600. Ce Nicolas de Berny vint se fixer à Monsures où sa postérité s'est perpétuée honorablement. On ne connaît pas à cette famille de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle était représentée de nos jours par Charles-Philippe de Berny et par son fils, Pierre, marié à Amiens en 1893 à Mlle de Morgan.

Principales alliances : de Morgan, Boyer de Cadush.

Il a existé une famille de Berny qui portait pour armes : *de gueules à un sautoir d'or bordé de sable, cantonné de quatre besants du même,* et qui appartenait à l'ancienne noblesse de l'Auvergne. Le premier auteur connu de cette famille, Antoine de Berny, Sgr de Cologne, en Carladez, figure au nombre des vassaux nobles de la vicomté de Carlat qui prêtèrent serment au roi Louis XI en 1470. Elvire de Boniol, veuve de François de Berny, gentilhomme de l'élection d'Issoire, et sa fille mineure Marguerite furent maintenues dans leur noblesse en 1666 par jugement de M. de Fortia après avoir prouvé leur filiation depuis Bonnet de Berny rappelé dans une transaction du 29 janvier 1582.

BERR de TURIQUE.

Une ordonnance du 19 mai 1819 a autorisé Berr-Isaac Berr, israélite, manufacturier à Nancy, à joindre à son nom celui de : DE TURIQUE.

BERRA de PIGNE. Armes : *de gueules à une tour d'argent donjonnée de trois pièces et maçonnée de sable, à la bande alésée d'azur.*

Il a existé au comté de Nice une famille Berra, fort ancienne, qui s'éteignit au XVIIIe siècle dans les familles Dalaise et Terrasson.

La famille BERRA qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans la même région descend de Joseph Berra, lieutenant-colonel, qui avait épousé N... Raimondi dans les dernières années du XVIIIe siècle. Michel Berra, fils des précédents, officier sarde, retraité en 1851, fut autorisé par lettres royales du 14 décembre 1857 à relever le titre de comte de Pigna, Buggio et Gordale qui appartenait à son oncle le comte César Martini. Il avait épousé Caroline Langosco de Langosco, fille du garde des sceaux du roi Charles-Félix, et en a laissé postérité[1].

BERRANGER (de). Armes : *gironné d'or, d'azur, de gueules et de pourpre.*

Cette famille, d'ancienne bourgeoisie, descend d'Henri de Berranger qui était sous Louis XVI valet de chambre du Roi et concierge au château de Versailles. Jean-Nicolas de Berranger, issu probablement de la même souche, était à la même époque capitaine au régiment de Turenne ; il épousa Marthe-Julie Gruau de Blangy et en eut une fille qui épousa le 29 mai 1799 Nicolas de Clinchamps.

La famille de Berranger a fourni des magistrats, des officiers, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Colas de Brouville, Dupin de la Guérivière 1895, Bretinauld de Méré 1892, Renault du Mottey, etc.

BERRURIÈRE de SAINT-LAON (de la). Armes : d'*azur à trois pots ou coupes fermées d'or*, 2 *et* 1.

La famille DE LA BERRURIÈRE est honorablement connue depuis le XVIIe siècle dans les environs de Loudun, sur les confins de la Touraine et du Poitou. Elle porte les mêmes armoiries qu'une famille le Berruyer, aujourd'hui éteinte, qui appartenait à la noblesse de Bretagne et qu'une famille de Berruyer, originaire de Touraine, qui passa plus tard en Champagne et en Normandie.

Beauchet-Filleau fait remonter la filiation à un Pierre de la Berru-

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M^r le baron Manno.

rière, écuyer, Sgr du Mée, habitant de la paroisse de Saint-Laon, qui épousa Élisabeth Neveux et dont le fils, Jacques de la Berrurière, écuyer, Sgr de la Motte-Bureau, en la paroisse de Montgauguier, épousa le 4 février 1665 Marguerite Chabot. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 ce même Jacques de la Berrurière, sieur de la Motte, demeurant en la paroisse de Saint-Laon, dans l'élection de Loudun, ayant été invité à produire ses titres de noblesse devant Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, déclara le 20 juin 1667 ne pas vouloir maintenir la qualité d'écuyer et s'en désister. Malgré ce désistement les membres de la famille de la Berrurière ne cessèrent jusqu'à l'époque de la Révolution de porter les qualifications nobiliaires.

Urbain-Louis de la Berrurière, écuyer, Sgr de Saint-Laon, garde du corps du Roi, décédé en 1820, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Loudun. Il laissa de son mariage avec une demoiselle Dufour deux fils, Urbain-Léon de la Berrurière de Saint-Laon, né à Saint-Laon en 1793, marié en 1820 à Mlle Diotte de la Valette, et Alexandre de la Berrurière de Saint-Laon, né en 1806, marié à Mlle Drouyneau de la Citadrie, qui ont été les auteurs de deux rameaux.

La famille de la Berrurière réside encore à Saint-Laon, près de Loudun. Son chef est aujourd'hui connu sous le titre de comte.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Graleuil 1744, d'Espinay 1851, de Maillé de la Tour-Landry 1863, de Villeneuve-Esclapon 1879, etc.

BERRYER. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux quintefeuilles d'azur et en pointe d'une aigle du même*, aliàs *de sable*. — Couronne : *de Comte*. (Ces armoiries sont celles de la famille Berryer ou Berrier de la Ferrière.)

La famille Berryer, qui a produit au XIXe siècle deux orateurs éminents, est originaire de Sainte-Menehould, en Champagne, et descend de Pierre-Michel Berryer qui exerçait dans cette ville sous Louis XV la profession de marchand et qui avait épousé Anne Varroquier, sœur d'un maître chirurgien de la même ville. Pierre-Nicolas Berryer, fils du précédent, né à Sainte-Menehould en 1757, reçu en 1780 avocat au Parlement de Paris, ne tarda pas à acquérir au barreau une situation considérable, s'illustra spécialement en défendant le maréchal Ney devant la chambre des Pairs après les événements de 1815 et mourut en 1841. Pierre-Nicolas Berryer avait eu une fille qui épousa d'abord Alexandre-François Janson de Sailly, puis le duc de Riario-Sforza ; il eut aussi trois fils dont le second, Ludovic, a été

l'auteur d'une branche honorablement connue à Paris et dont le plus jeune, Hippolyte-Nicolas, né en 1795, décédé en 1857, fut général de brigade. L'aîné de ces trois frères, Antoine-Pierre Berryer, dit le grand Berryer, né à Paris en 1790, plusieurs fois député, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris en 1854, membre de l'Académie française en 1855, décédé en 1868, a été une des gloires du barreau français et un des personnages les plus marquants du parti légitimiste ; il a laissé un fils de son mariage avec Mlle Gauthier.

Principales alliances : de Gaillard, Riario-Sforza, Janson de Sailly, Legrand du Saulle, etc.

Le grand Berryer avait cherché à se rattacher à une famille Berrier ou Berryer qui a occupé sous Louis XIV et sous Louis XV un rang particulièrement brillant dans la noblesse de robe parisienne et en avait adopté les armoiries. On trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique de cette famille Berrier ou Berryer. Son auteur, Louis Berryer, sieur de la Ferrière, près de Domfront, en Normandie, greffier du Conseil, directeur des offices de la Compagnie des Indes Orientales en 1665, secrétaire des commandements de la Reine le 29 septembre 1681, décédé en septembre 1686, avait été pourvu le 21 octobre 1662 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi qu'il résigna le 31 décembre 1682 en faveur de son second fils et avait obtenu le 13 février 1683 des lettres d'honneur. De son mariage avec Renée Hameau, décédée en 1689, Louis Berryer laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean-Baptiste et Nicolas-René. L'aîné d'entre eux, Jean-Baptiste Berryer, Sgr de la Ferrière, maître des requêtes en 1678, conseiller d'État en 1718, décédé en 1743, épousa en 1674 Catherine Potier de Novion. Son fils Louis-Nicolas, décédé en 1742, eut un fils unique, Louis, né en 1725, qui ne laissa pas de postérité. Le puiné, Nicolas-René Berrier, Sgr de Ravenoville, secrétaire du Roi sur la résignation de son père en 1682, devint dans la suite procureur général du grand Conseil et mourut en 1707 ; son fils, autre Nicolas-René Berryer, né en 1703, conseiller au Parlement de Paris en 1731, intendant du Poitou en 1743, lieutenant général de police en 1747, conseiller d'État en 1751, garde des sceaux en 1761, décédé en 1762, laissa une fille unique qui épousa en 1758 le président Chrétien-François de Lamoignon. D'après le système adopté par le grand avocat Berryer et après lui par plusieurs de ses biographes, Jean-Baptiste Berrier de la Ferrière, mentionné plus haut, aurait eu un fils puiné, Louis-Nicolas-Michel Berryer, qui, à la suite de revers de fortune, serait venu se fixer en Champagne et qui aurait été le propre père de Pierre-Michel Berryer, marchand à Sainte-Menehould, auteur de la famille Berryer aujourd'hui existante.

Borel d'Hauterive a donné dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1870 une intéressante notice sur les diverses familles qui ont porté le nom de Berryer.

BERSAUCOURT (Serpette de). Voyez : Serpette de Bersaucourt.

BERSET D'HAUTERIVE et de VAUFLEURY (de). Armes : d'*azur à une bande de gueules chargée d'une rangée de losanges d'argent et accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un lion d'argent.*

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la famille de Berset. Cette famille est originaire de Laval et descend de Jean Berset, sieur de la Coupelière, qui était négociant dans cette ville au commencement du XVIIIe siècle. Jean Berset épousa Jeanne de Zérée, fille d'un négociant de Château-Gontier, par contrat passé dans cette ville le 10 septembre 1704, fut pourvu par lettres patentes du 8 mars 1731 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie établie près la Cour des aides de Clermont-Ferrand et obtint des lettres d'honneur le 15 février 1752. Il laissa un fils unique, Jean Berset, Sgr d'Hauterive et de la paroisse d'Argentré, né le 18 mai 1706, qui épousa le 3 octobre 1730 Marie Lilavois, fille d'un avocat en Parlement. Jean Berset eut de cette union une fille, Mme du Buat de la Subrardière, et six fils. L'aîné de ces fils, Sébastien Berset, Sgr d'Hauterive, épousa en 1768 Renée le Clerc ; un autre, Joseph Berset, né en 1742, marié à Laval le 17 février 1770 à Marie Foucault des Bigottières, fut gouverneur d'Henrichemont pour S. M. ; un troisième, Gabriel Berset, sieur de Vaufleury, épousa le 29 novembre 1771 Louise Duchemin des Loges. Un membre de la famille Berset fit en 1787 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Gabriel de Berset de Vaufleury, sieur du Parmeau, et Louis de Berset d'Argentré, Sgr du Plessis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

La famille de Berset a fourni des officiers.

Elle est aujourd'hui représentée par deux branches qui se distinguent par les surnoms d'Hauterive et de Vaufleury et dont aucune n'est titrée.

Principales alliances : du Buat de la Subrardière 1758, Foucault des Bigottières 1770, Duchemin des Loges 1771, de la Sayette 1853, Dumans de Chalais 1859, Bernard- Dutreil.

BERSTETT (de). Armes : *diapré d'argent au lion de sable lampassé de gueules, la queue fourchue.* — Casque : *de baron orné de ses lambrequins d'argent et de sable.* — Cimier : *un lion issant, le dos*

orné de trois boules d'argent. — Tenants : *à dextre un indien agenouillé, ceint et couronné de plumes d'argent et de gueules, à sénestre un chevalier armé de toutes pièces, coiffé d'un bonnet de gueules, sortant d'une couronne à l'antique d'argent, tenant de la dextre un bâton de commandement de gueules.* — Devise : *Aufrichtig und treu.*

La maison DE BERSTETT appartenait à l'ancienne noblesse d'Alsace. Elle a eu pour berceau le village de son nom, situé près de Strasbourg, et en a conservé la seigneurie jusqu'à la Révolution. D'après une tradition elle aurait une origine commune avec celle des dynastes de Lichtenberg. Elle a eu pour premier auteur connu Widon de Berstedden mentionné dans un acte de 1123. Lehr, qui en a donné une généalogie dans son *Alsace noble*, en fait remonter la filiation suivie à Pierre de Berstett, vivant en 1280, qui avait épousé une fille de Dunebald de Geispolsheim.

Hugues-Wirich de Berstett, né en 1603, chef de sa famille, décédé sans postérité en 1657, fut grand-maître de la Cour d'Evrard III, duc de Wurtenberg. Sa belle-sœur, Marie-Charité de Berstett, veuve, née noble dame de Rathsamhausen, et les deux fils de cette dame, Jacques-Adam de Berstett, gentilhomme du corps de la noblesse de Basse-Alsace, major au régiment de la milice de ladite province, et Philippe-Jacques de Berstett, capitaine au régiment de milice de Basse-Alsace, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Le second de ces deux frères continua la descendance.

Le chef de la famille de Berstett reçut le titre de baron par lettres patentes du 6 août 1773.

Le baron de Berstett, Sgr de Hipsheim, membre du Sénat de Strasbourg, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du district de Schelestadt. Il alla à l'époque de la Révolution se réfugier dans les domaines qu'il possédait sur la rive droite du Rhin et fut de 1794 à 1806 président de la noblesse de l'Ortenau.

La famille de Berstett s'est éteinte dans les mâles en la personne d'Othon-Tancrède, baron de Berstett, né en 1832, ancien officier de cavalerie dans l'armée autrichienne, qui est décédé en 1893 ne laissant que deux filles en bas âge.

Elle avait fourni des conseillers du Directoire de la noblesse d'Alsace, des officiers de mérite dont plusieurs furent tués à l'ennemi, un chambellan du grand-duc de Bade, né en 1811, un grand-maître de la Cour du duc de Wurtenberg, etc.

Principales alliances : de Wangen, d'Andlau, de Bœcklin de Bœcklinsau, Zorn de Bulach 1649, de Waldeck, de Landsberg, de Berckeim 1713, 1742, de Rathsamhausen, etc.

BERSY-CUGY de la GUERRIVIÈRE (de). Armes : d'*argent à une montagne de trois coupeaux de sable accompagnée de trois nids de même, les oiselets sortants*, 2 et 1.

La famille Bersy ou de Bersy, d'ancienne bourgeoisie, est originaire de l'Anjou d'où elle passa plus tard en Blaisois. Un de ses membres, Jean Bersy, officier, périt à la journée du 10 Août en défendant la Famille Royale; un autre fut tué dans les guerres de Vendée. Jean-Fidèle de Bersy épousa en 1796 Élisabeth Denis du Chiron, héritière de la terre de la Guérivière, en Bas-Poitou, dont sa descendance a conservé le nom. Il fut père de Charles-Fidèle Bersy, qui épousa Mlle Valentin de la Pelouze, et aïeul d'Emmanuel Bersy qui épousa en 1864 Mlle de Basonnière.

Principales alliances : Valentin de Lapelouze, Gauvignon de Basonnière 1864, de Saint-Pol 1875, etc.

BERT. Armes : d'*azur à une bande de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires, accompagnée en chef de trois roses d'argent*, 2 *et* 1, *et en pointe d'un dauphin d'or surmonté à dextre d'un cor et à sénestre d'une moucheture d'hermine, le tout d'or.*

Louis-Dominique Bert, né en 1766 à Voiron, en Dauphiné, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1841, reçut en 1808 donation de mille francs de rente sur le Mont de Milan et fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 5 août 1812. Il avait épousé une sœur du général baron Dahlmann et en laissa quatre fils nés en 1796, 1798, 1804 et 1810.

BERT de la BUSSIÈRE. Armes : *de gueules à une bande d'or chargée en chef d'un lion d'azur.* — Devise : *Nihil agere pænitendum.*

La famille Bert de la Bussière, fixée de nos jours en Nivernais, est originaire du Bourbonnais et d'ancienne bourgeoisie. On trouve dans les anciens Almanachs royaux qu'au cours du xviiie siècle plusieurs de ses membres furent reçus avocats au Parlement de Paris.

M. Pierre-Antoine Bert de la Bussière s'est brillamment apparenté par le mariage qu'il a contracté en 1894 avec une fille du marquis de Belloy de Saint-Liénard.

Principales alliances : Arnault de la Ménardière, de Belloy de Saint-Liénard 1894, etc.

BERT des ESSARTS.

M. Hippolyte Bert, capitaine en retraite, demeurant à Belleville, avait demandé le 31 octobre 1863 l'autorisation de joindre à son nom celui de : des Essarts qui appartenait à la famille de sa mère, née Leduc des Essarts. On ne voit pas que sa demande ait été agréée.

BERTAUX D'HANACHES. Armes de la famille Alexandre d'Hanaches : d'*azur à l'aigle à deux têtes, éployée, becquée et onglée d'or.*

M. Gaston-François Bertaux, né à Saint-Omer en 1843, commis des douanes, fut autorisé par décret à joindre à son nom celui de d'Hanaches qui appartenait à la famille de sa mère, née Alexandre d'Hanaches (voyez ce nom.)

BERTENGLES (de). Armes : d'*argent à trois fusées et deux demies de gueules posées en fasce.*

La famille de Bertengles appartient à la noblesse de Normandie. Ses auteurs, Jacques de Bertengles, sieur du Vauroux, brigadier de la compagnie de chevau-légers de la garde ordinaire du Roi, et Michel de Bertengles, sieur de Bouju, frère du précédent, le plus ancien des deux cents chevau-légers de la même compagnie, furent anoblis par lettres patentes du roi Louis XV données à Versailles en mai 1735. On trouvera le texte de ces lettres dans le *Nouveau d'Hozier,* au Cabinet des Titres.

Mme de Bertengles se fit représenter en 1789 par le marquis de Belloy aux assemblées de la noblesse du bailliage de Gisors.

La famille de Bertengles n'est pas titrée.

BERTERÈCHE de MENDITTE (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à une couleuvre d'argent ondoyante en pal,* qui est du Domec d'Ossas ; *aux 2 et 3 d'or à un dragon ailé de sinople,* qui est de Berterèche de Menditte[1].

La famille de Berterèche de Menditte appartient à l'aristocratie du pays de Soule. Elle est de noblesse fort ancienne et a eu pour berceau le Domec d'Ossas, une des dix potestateries du pays de Soule, dont elle portait primitivement le nom. Elle compte au nombre de ses premiers auteurs Bernard, qui était en 1297 Sgr du Domec d'Ossas, et Pierre-Arnaud, donzel, qui était en 1327 seigneur du même lieu. Gachenauton, Sgr du Domec d'Ossas, était en 1455, 1460, juge jugeant en la Cour de Licharre. Guicharnaud, Sgr du Domec d'Ossas, est mentionné dans un acte du 13 novembre 1483 avec son fils et héritier, Guilhem-Arnaud.

La filiation est rigoureusement établie depuis noble Pierre, Sgr du Domec d'Ossas, potestat au pays de Soule, très probablement petit-fils de Guilhem-Arnaud, qui est mentionné dans un acte du 1er février 1542 avec sa femme Marie de Sponde. Pierre, Sgr du Domec d'Ossas, fils des précédents, fut doté de 2000 livres le 1er juillet 1576

[1] Cette notice a été rédigée à l'aide d'une communication due à l'obligeance de M de Jaurgain.

par son oncle, vénérable et discrète personne monsieur maître Arnaud de Sponde. Il laissa deux fils, Hortaner, Sgr du Domec d'Ossas, potestat au pays de Soule, marié à Marie de Conget, dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de son petit-fils Charles, et Pierre du Domec d'Ossas qui épousa par contrat du 1er juillet 1576 Marie de Puyanne, héritière de la maison noble de Berterèche de Menditte. Cette maison noble de Berterèche (anciennement Berreterèche) de Menditte, située au lieu de Menditte, dans la vicomté de Soule, y était copatronne de la cure avec la maison noble de Casenave de Menditte et percevait une partie des dîmes de la paroisse. Raymond-Guillaume, donzel, Sgr de Berterèche de Menditte, assista en 1327 à une assemblée de la noblesse du pays de Soule. La filiation des Sgrs de Berterèche de Menditte est établie depuis noble Sens, Sgr de Berterèche de Menditte, qui se reconnut débiteur de 540 florins d'or d'Aragon envers Gracian de Gramont, chevalier, Sgr de Haux et d'Olhaïby, par trois contrats l'un de 1429 et les deux autres de 1433. Jeanne de Berterèche, devenue héritière de sa maison par la mort de son neveu Jean, épousa par contrat de mariage du 15 mars 1538 honorable homme Bertrand de la Salle, dit de Gentillart, de la ville d'Oloron. Cette dame laissa un fils qui mourut sans laisser de postérité et une fille, Bertrane de la Salle, qui épousa Raymond de Puyane par contrat du 23 août 1558 et qui hérita dans la suite de la maison noble de Berterèche de Menditte. Celle-ci fut elle-même mère de Marie de Puyanne, mentionnée plus haut, qui épousa en 1576 Pierre du Domec d'Ossas.

La descendance de Pierre du Domec d'Ossas et de l'héritière de Berterèche de Menditte abandonna son nom primitif, suivant l'usage de la région, pour ne garder que celui de sa maison noble. Cette nouvelle famille de Berterèche de Menditte s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours. Noble Armand-Jean de Berterèche de Menditte, Sgr desdits lieux, épousa en deuxièmes noces le 3 décembre 1713 Marie de Bachoué de Barraute. Marc-Charles de Berterèche, Sgr de Menditte, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Soule. Jacques-Théodore de Berterèche de Menditte, né en 1792, juge de paix à Mauléon, est décédé en 1871 laissant une nombreuse postérité de son mariage en 1823 avec Monique Darhanpé.

La famille de Berterèche de Menditte n'est pas titrée.

Principales alliances : de Bachoué de Barraute 1713, de Lataulade 1890, d'Arroquain 1865, d'Uhalt 1864, de Joantho 1790, etc.

BERTET de ROUSSAS (de) : Armes (d'après un cachet de famille) : *de*

gueules à une bande d'hermines, au chef d'argent chargé de trois fleurs de lys. — Couronne : *de Marquis,*

La famille DE BERTET DE ROUSSAS appartenait à la noblesse du Comtat-Venaissin. Elle était honorablement connue à Avignon dès le XVIe siècle. Un de ses membres, Claude Bertet, né dans cette ville en 1591, connu en religion sous le nom d'Antoine de la Mère de Dieu, fut prieur du couvent des Carmes, à Aix, définiteur et provincial, écrivit plusieurs ouvrages de piété et mourut en 1662. Laurent-Dominique Bertet de Roussas, né à Avignon en 1671, petit-neveu du précédent, célèbre prédicateur, fut premier supérieur de la communauté de Sainte-Garde, près d'Avignon, puis supérieur de celle de Sainte-Croix, à Sisteron, et mourut dans cette ville en 1739.

La famille Bertet de Roussas paraît tirer sa noblesse du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon dont furent revêtus plusieurs de ses membres et qui, au Comtat Venaissin, conférait la noblesse héréditaire après deux générations. Claude Bertet, de Châteauneuf-du-Pape, fut le premier pourvu de ce grade le 1er juin 1696. Son parent, Antoine-François Bertet, Sgr de Roussas, fils de François-Honoré Bertet, de la ville d'Avignon, agrégé, secrétaire de la Légation, primicier en 1733, en fut pourvu le 23 mai 1715. Gabriel-Claude-Louis Bertet, d'Avignon, auditeur de rote, fils de Claude, reçut le même grade le 13 juin 1729. Nicolas-François Bertet, d'Avignon, et Hyacinthe-Louis-André Bertet de Chaucrozet, secrétaire de la Légation, tous deux fils d'Antoine-François Bertet, Sgr de Roussas, mentionné plus haut, reçurent encore simultanément le même grade le 20 mars 1747.

Agricol-Isidore Bertet de Roussas épousa en 1807 Jeanne Rambaud, petite-fille de M. de Valous.

La famille Bertet de Roussas, éteinte dans les mâles en 1880, avait conservé jusqu'à cette époque le château de Roussas, près de Grignan, dans la Drôme, qui est encore aujourd'hui la résidence de la baronne douairière de Roussas.

Son dernier représentant était connu sous le titre de baron.

Les noms de Bertet et de Berthet sont assez répandus au Comtat-Venaissin et en Provence. La famille Bertet de Roussas n'avait aucun rapport avec une famille BERTET qui a possédé, entre autres biens, la seigneurie de la Clue, au diocèse de Riez, en Provence, et qui portait pour armes : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois roses de gueules,* ou encore *d'or à trois roses de gueules, 2 et 1 ; au chef d'azur chargé d'une étoile d'or.* On trouvera des renseignements sur cette famille dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier,* au Cabinet des Titres. Artefeuil en a aussi donné une généalogie. Elle remontait par filiation à noble Gaspard de Bertet, de la ville de

Moustiers, qui épousa en 1544 Françoise d'Arbaud et qui fit son testament le 16 décembre 1552 en faveur de son fils, noble Guillaume. Celui-ci épousa Melchionne du Perrier par contrat du 20 septembre 1573. Ses descendants, Gaspard et Guillaume de Bertet, père et fils, furent maintenus dans leur noblesse le 26 mai 1668 par jugement des commissaires délégués de S. M. Jean-François de Bertet, Sgr de la Clue, conseiller du Roi, juge à Moustiers, fils de Guillaume, d'abord condamné par défaut le 22 juin 1697, fut maintenu dans sa noblesse dès le 30 août suivant par arrêt du premier président Cardin le Bret. Marguerite Bertet de la Clue, née en 1729, fut admise en 1740 à la maison de Saint-Cyr après avoir prouvé sa noblesse depuis 1544.

Il a aussi existé en Mâconnais une famille de Berthet ou de Bertet qui portait pour armes : d'*azur à trois épis d'orge* (aliàs *de blé*) *d'or, rangés en fasce*. Cette famille remontait par filiation en 1537. Son chef, Philibert de Bertet, fut maintenu dans sa noblesse le 26 mars 1669 par jugement de l'intendant Bouchu. Jean-Joseph Berthet, écuyer, et Constance Bauderon de Senesée, femme de Jean-Joseph Berthet, chevalier, Sgr de Gorze et autres lieux, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Jean-Joseph de Berthet, écuyer, obtint par lettres patentes du 11 mai 1707 la réunion de divers domaines qu'il possédait en Mâconnais et leur érection en marquisat sous le nom de Gorze. La famille de Berthet de Gorze fut admise aux États de Bourgogne en 1733. Elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Mâcon.

BERTEUX (Tresvaux de) Voyez : Tresvaux de Berteux.

BERTHAUD (ou Berthault) **de TALLUYERS.** Armes : d'*azur à un lion d'or, à la fasce cousue de gueules, chargée de trois étoiles d'or, brochant sur le tout.*

La famille Berthaud ou Berthault de Talluyers, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Lyonnais. On en trouvera un tableau généalogique dans la *Généalogie des Rivérieulx* publiée en 1899 par M. Paul de Varax. Un de ses membres, Philibert Berthaud, avocat en Parlement, fit enregistrer son blason : d'*azur à un lion d'or* à l'Armorial général de 1696 (registre de Mâcon).

Pierre Berthaud fut reçu en 1732 conseiller en la Cour des monnaies de Lyon et fut anobli par sa charge. Il épousa en 1740 Marie Robin, née en 1719, et en laissa deux fils, Claude Berthaud de Talluyers, conseiller au Conseil supérieur de Lyon, marié à Marie Fulchiron, et Philippe-François Berthaud du Coin, conseiller au siège présidial de

Lyon, marié en 1775 à Marie Ballant d'Arnas, qui prirent part l'un et l'autre en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Le plus jeune de ces deux frères ne laissa qu'une fille, Mme Roux de la Plagne, décédée en 1850. L'aîné laissa une fille, Mme de Boissieu, et un fils, Pierre de Talluyers, officier à l'armée des Princes, qui épousa Mlle de la Chapelle et qui laissa lui-même une fille unique mariée en 1837 à M. de Besson des Blains et décédée en 1896.

Principales alliances : Robin d'Orliénas 1740, Ballant d'Arnas 1775, Roux de la Plagne, de Boissieu 1807, Passerat de la Chapelle, de Besson des Blains 1837, etc.

BERTHAULT du MARAIS.

La famille Berthault du Marais appartient à l'ancienne bourgeoisie de Nantes. Un de ses membres, Joseph Berthault du Marais, négociant, fut échevin de cette ville en 1782 ; un autre, Philémon Berthault du Marais, né à Nantes en 1780, décédé en 1859, fut supérieur du Grand Séminaire d'Autun.

Principales alliances : Bacqua, du Bouays de Couesbouc 1899, Mosneron, etc.

Il subsistait dans la même région sous Louis XVI une famille Berthault ou Bertaut de la Bossaire sur laquelle on trouvera de nombreux renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, mais qui n'est mentionnée ni par Potier de Courcy, ni par Kerviler. Louis-Simon Bertault de la Bossère, marié en 1781 à Prudence Leprou, sollicitait en 1789 du Conseil d'État un arrêt de maintenue de noblesse. Il prétendait à l'appui de sa requête, mais sans pouvoir le prouver, qu'il descendait d'Hervé Berthaud reçu en 1588 premier huissier en la Chambre des comptes de Bretagne. Il eut un fils, Louis-François-Ferdinand, né en 1783.

BERTHE de POMMERY et de VILLERS. Armes : d'*or à trois roses de gueules feuillées de sinople.* — Aliàs : *de gueules au lion d'or.* — Devise : *In cruce robur.*

La famille Berthe de Pommery et de Villers appartient à la noblesse de Picardie. On en trouvera un tableau généalogique dans les manuscrits de Chérin. Elle descend de Jean Berthe qui était vers le milieu du XVIIe siècle un des plus riches négociants de la ville d'Amiens. Ce personnage avait épousé Madeleine de Théis ; il en eut un fils, Jean-Baptiste, qui continua la descendance, et trois filles qui épousèrent l'aînée en 1659 Jean-Baptiste le Caron, Sgr de Chocqueuse, la seconde Adrien Picquet, Sgr de Dourrier, lieutenant particulier au siège d'Amiens, et la troisième en 1677 Pierre de Vendeul, chevalier, Sgr

du Croq. Noble homme maître Jean-Baptiste Berthe, avocat en Parlement, acquit la seigneurie de Villers-Bocage, fut pourvu par lettres patentes du 21 avril 1695 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et mourut à l'âge de 66 ans en 1723. Il avait épousé le 4 mai 1681 Catherine Vaillant, fille d'un marchand de Chauny, et en laissa deux fils, François-Éléonor et Antoine-Charles, qui furent les auteurs de deux branches encore existantes.

François-Éléonor Berthe, auteur de la branche aînée, épousa à Noyon en 1714 Ursule de May ; son fils, Jean-Louis Berthe du Jonquoy, capitaine d'infanterie, épousa en 1760 Marie-Jeanne Rousseau, sœur d'un notaire royal à Laon, et en eut quatre fils, Jacques, né en 1764, Léger, né en 1767, Louis, né en 1769, et Victor, né en 1774. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Laon sous le nom de Berthe de Pommery qui a été conservé par ses descendants. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de comte de Pommery.

Antoine-Charles Berthe, Sgr de Villers-au-Bocage, auteur de la seconde branche, épousa à Paris en 1729 Marie Le Marié d'Aubigny, fille d'un secrétaire du Roi. Son fils, Jean-Baptiste-Adrien Berthe, chevalier, Sgr de Villers-Bocage, Ossonville, Trouville, etc, marié en 1765 à sa cousine, Angélique Le Marié d'Aubigny, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Il avait fait en juin 1783 ses preuves de noblesse devant Chérin pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses deux fils, Ferdinand Berthe de Villers-au-Bocage, né en 1769, et Ambroise-Jérôme Berthe d'Assonville, né au diocèse d'Amiens en 1770. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de comte de Villers ou de Villers-Berthen.

Principales alliances : le Caron de Chocqueuse 1659 de la Bourdonnaye, Desfriches-Doria, de Truchis de Varenne 1893, Gaultier de la Guionie 1893, de Juges de Frégeville 1894, d'Irumberry de Sallabery 1897, etc.

BERTHEAULT de NOIRON. Armes : d'*azur à une fleur de lys d'or surmontée de deux étoiles du même*.

La famille Bertheault de Noiron est une des plus anciennes de la bourgeoisie de Bourgogne. Un de ses membres était vierg d'Autun en 1571. Un autre, Jean Bertheault, avocat à Saint-Léger-du-Bois, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Autun) les armoiries suivantes : d'*azur à deux étoiles d'or posées en chef* qui, sauf la fleur de lys, sont encore celles que porte la famille. Gilles Berthault, maître apothicaire à Châlon, fit enregistrer au même Armorial

(registre de Châlon) les armoiries suivantes qui rappellent également celles de la famille Bertheault de Noiron : d'*azur à un chef de deux étoiles d'argent et en pointe un cor de chasse du même.*

On ne connaît pas à la famille Bertheault de Noiron de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Vergnette de Lamotte 1891, de Loubens de Verdalle 1887, Dumoustier de Canchy 1898, de Marin de Boullières, etc.

BERTHELIN. Armes : d'*azur à une tête de léopard d'or lampassée de gueules; à la bordure du même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille Berthelin est anciennement et honorablement connue en Champagne. On trouvera sur elle des renseignements au Cabinet des Titres dans le recueil de manuscrits connu sous le nom de Cabinet d'Hozier. Un de ses membres, Edmond Berthelin, avait été pourvu en 1607 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi ; mais il ne laissa qu'une fille. Son frère, noble homme Nicolas Berthelin, bourgeois de Troyes, épousa par contrat du 26 juin 1607 demoiselle Jeanne Béjard, fille de François Béjard, notaire royal à Troyes. Il fut père de Bonaventure Berthelin, demeurant à Troyes, qualifié écuyer dans plusieurs actes, qui épousa Anne Denise, et grand-père de Louis Berthelin, qui épousa Anne Leclerc et qui continua la descendance, et de Robert Berthelin qui fut chanoine de Saint-Pierre de Troyes. La famille Berthelin tire sa noblesse de la charge de secrétaire du Roi, dont un de ses membres fut pourvu au cours du XVIIIe siècle.

Jean-Nicolas Berthelin de Chauffour, MM. Berthelin de Viélaines et Berthelin-Sutaine prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Troyes.

La famille Berthelin s'est honorablement perpétuée jusqu'à nos jours dans le département de la Haute-Marne où elle possède le château de Doulevant.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni deux secrétaires du Roi, un maire de Troyes au XVIIIe siècle, des officiers, etc.

Principales alliances : de Chérade de Montbron, de Roguier 1861, Michel de Cremat, Malon de Bercy, Bourlon de Rouvre, etc.

Il a existé en Poitou une famille Berthelin, fort distinguée, qui était bien distincte de celle à laquelle il vient d'être consacré une notice et qui portait pour armes : d'*argent au chevron d'azur accompagné*

de deux fleurs de lys de même en chef et d'une hermine en pointe; au chef de gueules chargé d'une coquille d'argent. Cette famille, dont Beauchet-Filleau a donné une généalogie, remontait par filiation suivie à Jacques Berthelin, écuyer, Sgr de Romaigné, qui était en 1559 procureur du Roi à Châtellerault et qui mourut en 1586. D'après son épitaphe inscrite dans l'église Saint-Jacques de Châtellerault, ce personnage aurait été fils de Jean Berthelin, Sgr d'Aiffres, maire de Niort en 1544, petit-fils de Jean Berthelin, Sgr d'Aiffres, licencié ès lois, maire de Niort en 1503, et arrière-petit-fils de Guillaume Berthelin, écuyer, lui-même fils de Rodophe Berthelin, écuyer. Marie Pastureau, veuve de Michel Berthelin, écuyer, Sgr d'Aiffres, qu'elle avait épousé le 29 août 1627, et son fils, Jacques Berthelin, Sgr d'Aiffres, marié en 1650 à Françoise Serizier, furent maintenus dans leur noblesse le 10 septembre 1667 par jugement de Barentin, intendant de Poitiers. Simon Berthelin de Monbrun, fils de Jacques, mourut à Namur en 1693 des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Nerwinden. Il fut père de Joseph Berthelin, chevalier, Sgr de Monbrun et de Lathus, marié à Marie-Charlotte Harpedane de Belleville, qui fut maintenu dans sa noblesse le 24 août 1715 par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers, et grand-père Jean-Gabriel-Simon Berthelin, comte de Monbrun, Sgr des fiefs et autres justices d'Aiffres, qui se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa famille ; il ne laissa que deux filles dont l'aînée épousa en 1795 le comte de Sainte-Hermine, pair de France sous Louis-Philippe, et mourut en 1844 et dont la seconde épousa en 1802 M. de la Rochebrochard.

BERTHELOT (Ganivet-Desgraviers). Voyez : GANIVET-DESGRAVIERS-BERTHELOT.

BERTHELOT du CHENAY et des VERGERS. Armes : d'*azur à trois têtes de léopard d'or*, 2 et 1, *surmontées chacune d'une fleur de lys de même.*

La famille BERTHELOT appartient à la vieille noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne. On n'en connaît pas de généalogie complète ; mais on trouvera sur elle d'abondants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle a pour premier auteur connu Henri Berthelot qui vendit en 1271 au vicomte de Rohan tous les biens qu'il possédait dans la paroisse de Saint-Éloi de Montauban. Geoffroy Berthelot, écuyer, figure en 1375 dans une montre d'Olivier de Clisson. La famille Berthelot figure de 1424 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Cesson, Langueux, Hénon, Yffiniac et Plédran, au diocèse de Saint-Brieuc.

La souche se partagea en un certain nombre de branches qui furent maintenues dans leur noblesse d'ancienne extraction le 15 janvier, le 26 et le 27 février 1669 par divers jugements de la Chambre de réformation de Bretagne après avoir prouvé neuf générations depuis Pierre Berthelot, Sgr de Saint-Ilan, en la paroisse de Langueux, dont le fils Jean épousa dans les dernières années du XIVe siècle Jeanne de Tréal, de la maison de Beaubois. Guillaume Berthelot, un des fils des précédents, épousa vers 1425 Jeanne Pellouesel et fut l'auteur de la branche des Sgrs du Chesnay et des Vergers, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours.

Georges Berthelot, écuyer, sieur du Gage, de la paroisse de Saint-Careuc, issu d'une autre branche, marié le 6 décembre 1664 à Hélène Visdelou, maintenu dans sa noblesse par arrêt du 27 février 1669, fut le bisaïeul de Jérome-Pierre Berthelot du Gage, né en 1757, qui fit en 1771 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, et de Fortunée, née en 1760, qui fit en 1772 les mêmes preuves pour être admise à la maison de Saint-Cyr.

Charles Berthelot, écuyer, Sgr de Brangolo, également issu de la même famille, maintenu dans sa noblesse par le même arrêt du 27 février 1669, fut l'aïeul de Jean-Jérome, Pierre-Jean et Aimé-François Berthelot de la Villesion, frères, nés au diocèse de Saint-Brieuc en 1770, 1772 et 1775, qui firent en 1782, 1783 et 1786 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Jean-Baptiste Berthelot signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne.

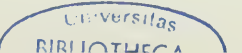
La famille Berthelot, plus ancienne qu'illustre, a fourni de nombreux officiers.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Visdelou, de la Villéon, de la Fruglaye. le Nepveu, du Fou, Fournier de Trélo, de Courson, de Lécluse de Longrave 1904, etc.

BERTHELOT de la GLÉTAIS et de la BERNARDAIS. Armes : *parti d'hermines et d'azur au chevron de l'un en l'autre accompagné de trois macles aussi de l'un en l'autre.*

Cette famille, distincte de la précédente, est comme elle anciennement connue en Bretagne. Elle possédait au XVIIIe siècle dans l'ancien comté de Nantes les terres et seigneuries de la Glétais, des Farges, de la Bernardais, etc. Plusieurs de ses membres ont exercé à la même époque des charges en la Chambre des Comptes de Nantes. Michel Berthelot des Farges et son fils Hyacinthe-Michel Berthelot, sieur de la Glétais, furent reçus le premier en 1769, le second en 1766



conseillers correcteurs en ladite Chambre ; leur parent, Joachim-Joseph Berthelot de la Bernardais fut reçu en 1773 conseiller maître en la même Chambre.

Hyacinthe-Michel Berthelot de la Glétais mentionné plus haut laissa quatre fils dont le troisième, demeuré célibataire, mourut en 1850. Les deux aînés, Hyacinthe-Michel, né en 1775, et Nicolas-Jean, né en 1776, ont laissé une nombreuse postérité. Le quatrième, Joseph-Paul Berthelot de la Glétais, né en 1783, conseiller d'arrondissement de la Loire-Inférieure, décédé en 1866, fut maintenu dans sa noblesse le 24 novembre 1827 par lettres patentes du roi Charles X comme petit-fils et fils de conseillers correcteurs en la Chambre des Comptes de Bretagne ; il ne laissa que trois filles dont l'une a eu un fils naturel, Léon Berthelot de la Glétais, né à Frossay en 1864[1].

Principales alliances : Le Chauff de Kerguénec, Gaudin de la Caffinière, etc.

BERTHELOT de la BUSNELAIS.

Cette famille, distincte des précédentes, a occupé un rang distingué dans la bourgeoisie de Rennes. Son auteur, Philippe Berthelot, exerçait dans cette ville la profession de négociant dans les premières années du XVIIIe siècle. Il fut père de Jean Berthelot, sieur de la Busnelais, juge prévôt de Rennes, décédé en 1740, grand-père de Jacques-Bénit Berthelot de la Busnelais, né en 1712, major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié en 1760 à Jeanne le Vicomte de la Houssaye, et bisaïeul de René-Joseph Berthelot de la Busnelais, né en 1765, et de Thérèse qui épousa successivement René Guérin de la Grasserie en 1785, puis René Prioul du Haut-Chemin et enfin le marquis de Bahuno du Lescoet.

D'après l'*Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy, publié en 1890, la famille Berthelot de la Busnelais comptait encore des représentants à cette époque.

Principales alliances : Huchet de Cintré, le Vicomte de la Houssaye 1760, Guérin de la Grasserie, Prioul du Haut-Chemin, de Bahuno du Lescoet.

BERTHELOT de VILLENEUVE. Armes (d'après l'*Armorial de Touraine* de Carré de Busseroles) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois besants d'argent.*

La famille BERTHELOT DE VILLENEUVE, à laquelle Potier de Courcy et

[1] Consulter les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* par le vicomte Révérend.

après lui Kerviler ont attribué une origine commune avec la famille Berthelot de la Glétais, paraît cependant en être distincte; elle a eu plus vraisemblablement dans le passé une origine commune avec la famille Berthelot du Plessis rapportée à la suite. Un de ses membres, René Berthelot de Villeneuve, fut reçu en 1700 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes. Jean Berthelot de Villeneuve prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur tant en son nom que comme représentant d'Augustin-Toussaint Berthelot du Plessis, chevalier, Sgr du Plessis d'Aligny.

Philippe Berthelot de Villeneuve avait épousé Mme de Boylesve, née Maillé de la Tour-Landry, qui est décédée en août 1898 à l'âge de quatre-vingt-treize ans au château de la Besnerie, en Anjou.

Principales alliances : de Maillé de la Tour-Landry, Filleau.

BERTHELOT du PLESSIS. Armes : d'*azur à trois têtes de léopard d'or, 2 et 1*.

La famille Berthelot du Plessis est tout à fait distincte de la famille bretonne des Berthelot du Chesnay et des Vergers bien qu'elle en ait adopté les armoiries. Elle paraît aussi être distincte de la famille Berthelot de la Glétais avec laquelle Potier de Courcy et après lui Kerviler lui ont attribué une origine commune. L'*Armorial d'Anjou* de Denais lui attribue avec plus de vraisemblance une origine commune avec la famille Berthelot de Villeneuve qui précède.

Elle appartient à la noblesse de l'Anjou et a possédé dans cette province les terres et seigneuries du Plessis, de Boumois, du Paty, de la Durandière, etc. On en trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie dressée en 1782. Ce travail en fait remonter la filiation à noble homme René Berthelot, ci-devant juge des marchands d'Angers, marié à Marguerite Gaudin, qui fut nommé échevin d'Angers le 1er mai 1664 et qui fit le 6 mai suivant la déclaration qu'il acceptait le privilège de noblesse attaché à ces fonctions. René Berthelot, sieur de Goupillon et de Boumois, fils du précédent, nommé en 1656 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Bretagne, épousa d'abord à Nantes le 9 août 1656 Marie de Launay, fille d'un échevin de cette ville, puis à Château-Gontier le 15 février 1667 Marie Poisson. Il fut père de Martin-René Berthelot, sieur du Plessis, qui épousa à Angers le 25 janvier 1685 Louise Chottard, fille d'un intendant du prince de Condé, et qui mourut prématurément dès 1688, grand-père de René Berthelot, Sgr du Plessis, juge magistrat en la sénéchaussée et siège présidial d'Angers, qui épousa à la Flèche le 10 juillet 1707 Perrine Dupin, et bisaïeul de Joseph Berthelot, écuyer, Sgr du Plessis, demeurant à Angers, conseiller du roi au siège présidial de cette ville,

qui épousa en 1760 Marguerite Goujon et qui périt en 1793 sur l'échafaud révolutionnaire.

Jean Berthelot, parent des précédents, fut juge consul et échevin d'Angers en 1713. A la même famille appartenait aussi Pierre Berthelot du Paty, docteur régent en l'Université d'Angers, botaniste distingué, décédé en 1773.

Augustin Berthelot, chevalier, Sgr du Plessis et d'Aligny, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saumur.

La famille Berthelot du Plessis s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Buor vers 1870, Ayrault, Gohin 1677, Bernard 1663, Louet, etc.

Par une étrange coïncidence il existait au XVIII[e] siècle une famille Berthelot du Plessix qui appartenait à la bourgeoisie de Rennes et qui n'avait aucun rapport avec la famille Berthelot du Plessis, d'Anjou, dont il vient d'être parlé. Cette famille, qui était peut-être une branche détachée à une époque très reculée de la famille Berthelot de la Busnelais, de la même région, produisit un grand nombre de notaires et de procureurs au Parlement de Bretagne et s'éteignit vers l'époque de la Révolution.

BERTHELOT du COURET (de). Armes : *de gueules à un lion d'or,* quelquefois *accompagné d'un chef cousu d'azur, chargé de trois besants d'or.*

La famille de Berthelot du Couret, aujourd'hui éteinte, a occupé un rang distingué dans la noblesse de Saintonge. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Nobiliaire du Limousin*, de Nadaud. Elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie du Couret, dans la paroisse de Condéon, dépendant autrefois de l'élection de Saintes et aujourd'hui de l'arrondissement de Barbezieux. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse le 21 janvier 1669 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, puis le 8 juin 1698 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, après avoir prouvé leur filiation depuis Alexandre Berthelot, mari d'Éléonore de Talembert, dont le fils Clément épousa le 16 janvier 1526 Marie de Beaujean. Pierre Berthelot, chevalier, Sgr du Couret, garde du corps, marié le 28 novembre 1770 à Jeanne de Saint-Martin, fit ses preuves de noblesse en 1783 d'abord pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils Jacques, né en 1773, puis pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Jeanne, née en 1776. François de Berthelot, Sgr du Couret, y demeurant, né en 1736, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes. La dernière repré-

sentante du nom, Mme de la Faye, née Berthelot du Couret, est décédée à Périgueux en 1884 à l'âge de 75 ans.

On trouve encore que Charles-Henri Berthelot de Mézeray, chevalier de Saint-Louis, maréchal des logis des gardes de la compagnie de Villeroy, issu d'une famille de Normandie, fut anobli par lettres patentes de juin 1778, obtint le 11 mai 1787 des lettres de surannation et fit régler cette même année ses armoiries par d'Hozier : d'*azur à un casque de front d'argent surmonté de deux cuirasses de même.* Marie-Catherine Berthelot de Mezeray avait épousé en 1786 Charles Gouhier de Champeaux sgr de de Petiteville.

BERTHELOT de PLÉNEUF de BAYE. Armes : *de gueules à trois cors de chasse d'argent liés de même, chargés chacun de cinq mouchetures d'hermine de sable et posés deux en chef et un en pointe.*

On trouvera des généalogies complètes de la famille Berthelot de Pléneuf dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans les *Dossiers bleus*, etc. Elle a eu pour auteur Simon Berthelot, chirugien à Paris, élu en l'élection de Clermont en 1630, receveur des tailles à Montdidier en 1641, commissaire général des poudres au département de Picardie, qui mourut en 1663. Quand la famille Berthelot fut devenue puissante, on chercha à rattacher ce personnage à la famille Berthelot du Chesnay, du Gage et de Saint-Han, d'ancienne noblesse de Bretagne, à laquelle il a été consacré plus haut une notice. Simon Berthelot avait épousé Catherine Germain, née en 1610 ; il en eut deux fils, Simon et François, qui furent les auteurs de deux branches, et deux filles qui épousèrent l'une Jean-Baptiste Amé, de Reims, secrétaire du Roi, l'autre Christophe Dalmas, sieur de Boissy, Forfery, etc., secrétaire du Roi, trésorier général de ses écuries.

Simon Berthelot, Sgr de la Boissière, près de Montdidier, auteur de la branche aînée, d'abord receveur des tailles à Montdidier en 1660, plus tard intéressé dans les fermes du Roi, acquit une fortune considérable, fut pourvu en 1671 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi et mourut à Paris en 1693. Il eut, entre autres enfants, 1° Simon Berthelot, Sgr de Belloy, Versigny, receveur général et trésorier des finances de Flandre et de Hainaut, fermier général, secrétaire du Roi en 1694, marié en 1690 à Claire Landais, décédé en 1738, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° Jean-Baptiste Berthelot, sieur de Séchelles, receveur général des finances de Montauban, qui mourut prématurément en 1691 sans avoir eu d'enfants de son mariage en 1690 avec Marie Rioult d'Ouilly, et 3° Gabriel Berthelot, sieur de Mareuil, maître de la Chambre aux deniers, qui demeura célibataire.

François Berthelot, auteur de la branche cadette, seule subsistante, fut un des financiers les plus opulents de son temps. Déjà pourvu en 1668 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, il devint successivement commissaire général de l'artillerie, poudres et salpêtres de France, trésorier général de la maison de madame la Dauphine en 1680, secrétaire des commandements de cette princesse en 1681, conseiller d'État et des finances, adjudicataire de tous les lits des soldats, munitionnaire général des vivres de terre et de mer, fermier général, acquit la belle seigneurie de Jouy, près de Versailles, obtint par lettres patentes de 1676 l'érection en comté de l'île de Saint-Laurent qu'il possédait au Canada, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de 1704 et mourut à l'Arsenal en 1712. Il avait épousé d'abord en 1656 Catherine Bacquereau, dont il n'eut que des filles, puis en 1660 Anne Regnault d'Uchy. Il eut de cette seconde union plusieurs fils et deux filles dont l'une épousa André Potion de Novion, premier président au Parlement, et dont l'autre épousa le maréchal de France comte de Matignon. Des fils de François Berthelot, l'aîné, Nicolas-François, Sgr de Jouy, laissa un fils, officier aux gardes françaises, qui périt à la bataille de Dettingen sans avoir été marié, et une fille qui épousa le marquis Séguier de Saint-Brisson ; le second, Jean-Étienne, Sgr de Pléneuf et de Baye, continua la descendance ; le troisième, Jean-Baptiste, Sgr de Duchy, intendant de l'Hôtel des Invalides, mourut en 1740 sans avoir été marié ; le quatrième, Michel, Sgr de Rebourceaux, maréchal de camp, gouverneur et grand bailli de Thionville, mourut en 1734 sans laisser de postérité de son mariage avec M[lle] de Moy qui se remaria au marquis d'Espinay-Saint-Luc ; le cinquième, Louis-Henri, Sgr de Saint-Laurent, président au Parlement de Metz, n'eut qu'un fils qui mourut sans postérité à l'âge de vingt et un ans. Jean-Étienne Berthelot, Sgr de Pléneuf, de Baye, etc., né en 1663, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, directeur général de l'artillerie, fut lui aussi un des financiers les plus opulents de son temps. Il fut en 1715, de la part de la Chambre de justice établie contre les traitants, l'objet de poursuites qui amenèrent un effondrement retentissant de sa fortune. Après un séjour de plusieurs années à Turin, il revint en France en 1719 et mourut en 1727. Jean-Étienne Berthelot avait épousé d'abord en 1689 Marie Galland, fille d'un secrétaire de la chambre du Roi, puis en 1696 Agnès Rioult d'Ouilly ; il eut de ces deux unions un grand nombre d'enfants. Une de ses filles, Agnès, née en 1698, fut la célèbre marquise de Prie qui fut la maîtresse du duc de Bourbon et qui joua un rôle politique considérable. Louis-Michel Berthelot de Pléneuf, né en 1693, fils aîné de Jean-Étienne, fut conseiller au Parlement de Paris en 1715, puis intendant du commerce et des

finances, et mourut en 1741 sans laisser de postérité masculine. François Berthelot, baron de Baye, né en 1703, fils puîné de Jean-Étienne, eut une brillante carrière militaire et fut nommé lieutenant général des armées du Roi en 1762 et grand-croix de Saint-Louis en 1771 ; il épousa en 1740 sa cousine, Mlle Rioult d'Ouilly, et en eut, outre plusieurs filles, un fils, Alexandre-Hippolyte Berthelot, baron de Baye, né en 1745, qui continua la lignée. Celui-ci était maréchal de camp, commandant la garde de Monsieur, chevalier de Saint-Louis, quand il se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Châlons-sur-Marne. Il laissa lui-même, entre autres enfants, un fils qui continua la descendance et une fille, Alexandrine, qui épousa d'abord le comte de Girardin, puis en 1808 le général baron Doguereau et qui mourut en 1866.

La famille Berthelot de Baye possède encore la terre et le château de Baye, dans la Marne.

Principales alliances : Amé (des barons de Saint-Didier), Rioult d'Ouilly (des marquis de Neuville), de Moy, de Goyon-Matignon 1681, Potier de Novion 1680, Bégon, Séguier de Saint-Brisson 1732, de Prie 1711, de Loras 1767, de Girardin, Wilkinson, Ligier de la Prade, etc.

BERTHEMY. Armes : d'*or à une épée de sable mise en pal, la pointe basse, accompagnée de trois têtes de cheval du même allumées et lampassées de gueules ; à la fasce de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires brochant sur le tout.*

La famille Berthemy a eu pour auteur Pierre-Augustin Berthemy, né en 1778 à Montierender, en Champagne, qui était fils d'un officier. Général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1810 et mourut en 1855. Le général Berthemy laissa une fille, Mme de Galembert, et deux fils dont l'aîné, Édouard-Ernest, né en 1824, connu sous le titre de baron, est demeuré célibataire et dont le cadet, Jules-Gustave, né en 1826, ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, a eu plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Bernard-Dutreil.

Principales alliances : de Bodin de Galembert 1844, Bernard-Dutreil, de Méhérenc de Saint-Pierre, Despontis de Sainte-Avoye 1892, Roullet de la Bouillerie 1898.

BERTHERAND de CHACENAY.

La famille Bertherand, d'ancienne bourgeoisie, joint souvent à son nom celui de la terre de Chacenay qu'elle possède dans l'Aube.

On ignore si cette famille Bertherand est la même qu'une famille du même nom dont les représentants, Charles Bertherand, receveur

général des fermes du Roi à Soissons, et Charles Berterand, trésorier de France, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Soissons) : d'*azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or.*

BERTHET ou **BERTET de ROUSSAS** (de). Voyez : BERTET DE ROUSSAS (DE).

BERTHET (de). Armes : d'*azur à trois lions d'or*, 2 *et* 1.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* des renseignements sur la famille DE BERTHET, anciennement connue dans la noblesse du Bourbonnais. Dom Bétencourt mentionne Jean Berthet et sa mère Guilaine, censitaires en la paroisse de Rougères en 1410, et Guillaume Berthet, qualifié non noble, qui possédait en 1443 des biens dans la paroisse de Creschy. Michel Berthet, fils de Jean, de la paroisse de Creschy, possédait en 1512 des bois, garenne, dîme et rentes dans la paroisse de Meynet.

Jean de Berthet, sieur de la Martillière et du Tremblay, dans l'élection de Moulins, fut maintenu dans sa noblesse le 9 juillet 1663 par arrêt de la Cour des aides de Paris. Ses petits-fils Claude de Berthet, écuyer, Sgr du Teilliat, en la paroisse de Censat, marié le 15 février 1711 à demoiselle Renée de Manissy, et Antoine-Claude de Berthet, furent maintenus dans leur noblesse le 1er août 1709 par jugement de Jacques-Hardouin Mansart, comte de Sagonne, intendant de Moulins Le petit-fils de Claude, messire Emmanuel-Gilbert de Berthet de Bardinière, chevalier, né en 1739 à Périgny, au diocèse de Clermont, brigadier de maréchaussée à Cusset, marié en 1770 à Jeanne Bracon de Rochefort, fit en 1783 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, André Berthet, né à Cusset en 1774. M. de Berthet de la Martilière et le chevalier de Berthet prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais.

M. Augustin Devaulx, demeurant aux Morets, par Saint-Gérand-le-Puy (Allier), a demandé le 13 juillet 1892 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Berthet, aujourd'hui éteinte dans les mâles.

BERTHEZÈNE. Armes : *de sable à un lion d'argent tenant de la patte dextre une épée haute et de la sénestre une rondache aussi d'argent; au franc quartier des barons militaires.*

La famille BERTHEZÈNE descend de Jacques Berthezène, maître traceur, qui avait épousé Marguerite Causse. Pierre Berthezène, fils des précédents, né le 24 mars 1775 à Vendargues (Hérault), s'engagea en 1793 dans l'armée des Pyrénées-Orientales, eut une brillante carrière

militaire, fut nommé colonel en 1807, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 juillet 1808, fut promu général de brigade après la bataille de Wagram, puis général de division après celles de Lutzen et de Bautzen, fut fait prisonnier à Dresde, reçut la croix de Saint-Louis lors du retour de Louis XVIII, mais fut tenu à l'écart et même un instant exilé pendant la seconde Restauration. Le général Berthezène se rallia à la monarchie de Juillet, devint successivement grand-croix de la Légion d'honneur, gouverneur de l'Algérie en 1831, pair de France en 1832 et mourut en 1847. Il laissait un fils unique, Émile-Frédéric, baron Berthezène, né en 1822, qui a eu lui-même plusieurs enfants de son mariage en 1848 avec Mlle Visseq de la Prade.

Le général Berthezène appartenait à une famille différente de celle de Jean-Antoine Berthezène, né à Saint-Jean du Gard en 1759, qui fut député du Gard à la Convention, vota la mort du Roi avec sursis et mourut obscurément en 1840.

BERTHIER, BERTHIER de WAGRAM, BERTHIER de LASALLE. Armes anciennes : d'*azur à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en haut, accompagnées d'un soleil de même en chef et de trois cœurs aussi d'or enflammés de gueules, posés deux aux flancs de l'écu, l'autre en pointe.* — Armes concédées sous le premier Empire à la branche des princes de Wagram : d'*or parti d'un trait de sable, chargé au 1 d'un dextrochère armé de toutes pièces d'azur, rehaussé d'or, tenant une épée haute en pal de sable et chargé d'un bouclier de sable au W d'or, à l'orle du même entouré de la devise suivante : Commilitoni Cæsar; au chef d'azur semé d'abeilles d'or; au 2 d'un pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent* (qui est de Neufchâtel) ; *au chef d'azur chargé d'une aigle d'or empiétant sur un foudre du même.* — Armes concédées à la même branche par les lettres patentes du 14 avril 1818 : *écartelé aux 1 et 4 de Berthier ancien ; aux 2 et 3 de Bavière qui est losangé d'argent et d'azur en bande ; sur le tout d'or au sénestrochère armé d'azur tenant une épée de sable et chargé d'un bouclier du même* (aliàs *de pourpre*) *au W d'or entouré d'un orle du même.* — Armes actuellement portées par la même branche : *parti au 1 d'or au dextrochère armé de toutes pièces d'azur tenant une épée de sable et un bouclier sur lequel est tracé un W de sable ; au 2 de Bavière ; au chef brochant d'azur à l'aigle de l'Empire français empiétant un foudre, le tout d'or.* — Armes concédées en 1811 à la branche des comtes Berthier : *écartelé au 1 des comtes militaires ; au 2 de gueules à un lion d'or chargé d'une barre d'argent à trois têtes de maure de sable ; au 3 de gueules à une couronne de feuillage d'or chargée d'une hache posée en barre d'argent et adextrée en chef d'une*

étoile du même; au 4 d'azur à un pal d'argent chevronné de trois pièces de sable. — Armes de la branche des comtes Berthier de Lassalle : *coupé au 1 parti à dextre des comtes militaires et à sénestre d'argent à une barre d'azur chargée de trois têtes de lion coupées d'or; au 2 d'argent à un cheval effrayé et contourné de sable porté sur une lance brisée de gueules, ferrée d'azur et pointant à sénestre.* — Armes concédées en 1821 à la branche des vicomtes Berthier : d'*azur au dextrochère armé d'argent, mouvant du flanc dextre, tenant une épée haute du même montée d'or.*

La famille Berthier de Wagram, originaire de Bourgogne, est peut-être une branche détachée à une époque reculée de la famille de Bertier de Sauvigny qui est originaire de la même région et qui portait primitivement le nom de Berthier. Son auteur, Jean-Baptiste Berthier, né à Tonnerre en 1721, lieutenant colonel, commandant en chef le corps des ingénieurs hydrographes de la marine, gouverneur des Hôtels de la guerre, de la marine et des affaires étrangères à Versailles, chevalier de Saint-Michel en 1763, décédé à Paris en 1804, fut anobli en juillet 1763 par lettres patentes du roi Louis XV. Jean-Baptiste Berthier avait épousé d'abord en 1749 Marie-Françoise Lhuillier de la Serre et en eut, entre autres enfants, trois fils, Louis-Alexandre, César-Gabriel et Victor-Léopold, qui furent les auteurs de trois branches. Étant devenu veuf, il se remaria dans un âge avancé le 5 juin 1791 avec Élisabeth Chevron et en eut un fils, Alexandre-Joseph, né à Paris en 1792, qui fut l'auteur d'une quatrième branche.

Louis-Alexandre Berthier, né à Versailles en 1753, auteur de la branche aînée, fut une des gloires militaires du premier Empire; général de brigade en 1792, général de division en 1795, il reçut en 1804 le bâton de maréchal de France, fut créé prince et duc souverain de Neufchâtel par décret impérial du 30 mars 1806, puis prince de Wagram par lettres patentes du 31 décembre 1809, reçut en même temps que ce dernier titre donation de l'ancien château royal et du magnifique domaine de Chambord, s'apparenta à la plupart des Cours européennes par le mariage qu'il conclut le 9 mars 1808 avec Marie-Charlotte-Françoise, duchesse en Bavière, fut appelé par Louis XVIII à la Chambre des pairs en 1814, resta fidèle à ce prince à l'époque des Cent-Jours, alla se réfugier en Bavière auprès de son beau-père et y périt mystérieusement le 1er juin 1815. Le maréchal prince de Wagram laissait deux filles, qui épousèrent dans la suite l'une le comte d'Hautpoul, l'autre le duc de Plaisance, et un fils en bas âge, Napoléon-Joseph Berthier, né en 1810, qui recueillit le titre de prince de Wagram et qui continua la descendance. Ce dernier, créé pair de France héréditaire par ordonnance du 17 août 1815, reçut le titre héré-

ditaire de duc et pair par ordonnance du 31 août 1817 confirmée par lettres patentes du 14 avril 1818, épousa en 1831 Mlle Clary, nièce de la reine de Suède, fut appelé au Sénat en 1852 et mourut à Paris en 1887. Il avait eu lui-même deux filles, la princesse Murat et la marquise de Turenne d'Aynac, et un fils, Alexandre, prince-duc de Wagram, né en 1836, marié en 1882 à Mlle de Rothschild, qui continue la descendance.

César-Gabriel Berthier, né à Paris en 1765, auteur de la seconde branche, général de division en 1806, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1819, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 13 février 1811. Sa descendance s'éteint avec son petit-fils, Paul-Alfred, comte Berthier, né en 1834, dont la fille unique a épousé en 1893 le vicomte Georges de Leusse.

Victor-Léopold Berthier, né en 1770, auteur de la troisième branche, général de division, épousa Joséphine d'Aiguillon, divorça, épousa en secondes noces en 1803 Mlle Bonnemant, épouse divorcée de M. Noel, et mourut en 1807. Il avait eu de sa seconde union deux filles dont l'une épousa en 1825 son oncle, Alexandre-Joseph Berthier, auteur de la quatrième branche, et un fils, Édouard-Charles Berthier, né en 1804, qui fut créé comte le 20 novembre 1864 par décret de Napoléon III et qui mourut à Blois en 1874 sans laisser de postérité. Victor-Léopold Berthier avait eu de sa première union trois fils, Alméric-Alexandre, né en 1797, Oscar, né en 1798, et Alexandre-Joseph, né en 1799, qui furent élevés et adoptés par le général comte Lasalle, second mari de leur mère, et qui en relevèrent le nom[1]. Les deux plus jeunes d'entre eux, créés barons de l'Empire par lettres patentes du 29 septembre et du 10 décembre 1809, demeurèrent célibataires. L'aîné, Alméric-Alexandre Berthier-Lasalle, créé comte de l'Empire par lettres du 22 décembre 1809, épousa en 1829 Mlle de Vanssay et en laissa trois fils. Cette branche se perpétue sous le nom de Berthier de Lasalle.

Alexandre-Joseph Berthier, auteur de la quatrième branche, maréchal de camp eu 1830, reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 29 novembre 1821. Il épousa en 1825 sa nièce Thérèse-Léopoldine Berthier, fille de Victor-Léopold, et en laissa un fils, Alexandre-Léopold, vicomte Berthier, né en 1827, qui a lui-même laissé une nombreuse postérité.

Jean-Baptiste Berthier, gouverneur de l'Hôtel de la guerre, et son fils aîné Louis-Alexandre, le futur prince de Wagram, avaient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris.

Principales alliances : Maison royale de Bavière 1808, familles

[1] Il sera consacré une notice spéciale a la famille de Lasalle, originaire de Castelnaudary, fixée à Sarrelouis au cours du XVIIe siècle.

d'Avrange d'Haugeranville, d'Hautpoul 1832, Lebrun de Plaisance 1834, Clary 1831, 1857, Murat 1854, de Turenne d'Aynac 1874, de Rothschild 1882, de la Tour d'Auvergne-Lauragais 1904, Rœderer 1809, de Leusse 1893, de Vanssay 1829, Clauzel, de Maleville 1890, 1904, etc.

BERTHIER-ALLEMAN de MONTRIGAUD.

Un décret du 11 novembre 1874 a autorisé M. Pierre-Julien-Noé Berthier, né le 6 avril 1802 à Pierrechâtel (Isère), demeurant à Lyon, et M. Benoist-Pierre-Amédée-Noé Berthier, né le 30 avril 1839 à la Clayette (Saône-et-Loire), capitaine au 1er régiment d'infanterie de marine, en garnison à Cherbourg, à joindre à leur nom celui de la famille Alleman de Montrigaud (voyez ce nom).

BERTHIER-BIZY (de). Armes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une rose d'argent et en pointe de trois glands d'or*, 2 et 1

On trouvera dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, beaucoup d'intéressants renseignements sur la famille DE BERTHIER-BIZY et le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de sa généalogie, depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, dans les Addenda de son premier volume des *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Elle appartient à la noblesse de Nivernais et a eu pour auteur Pierre Berthier qui fut anobli en avril 1479 (aliàs 1480) par lettres patentes du roi Louis XI et qui, en raison de cet anoblissement, fut déclaré en juillet 1481 exempt de l'imposition de la taille. Ce Pierre Berthier était peut-être le même personnage qu'un Pierre Berthier qui était en 1432 garde du scel de la prévôté de Nevers et en 1443 conseiller du duc de Nevers. Une note de Chérin apprend que, d'après une généalogie manuscrite conservée au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, il aurait été fils d'un Guillaume Berthier, dit de Douzy, qui était en 1465 drapier à Nevers. La famille de Berthier-Bizy revendiqua plus tard une origine plus ancienne et son chef demanda en 1785 au Conseil d'État non seulement à être maintenu dans sa noblesse, mais encore à être maintenu dans sa noblesse d'extraction. Il produisit un certain nombre de titres à l'appui de sa demande. Ces titres le faisaient descendre de Jehan Berthier, écuyer, Sgr des Granges et de Saint-André, en Champagne, de Vin et de Riosse, en Bourbonnais, dont la femme, demoiselle Marie de Lamoignon, aurait donné quittance le 20 août 1394 au receveur de M. le duc d'Orléans. Jehan Berthier, écuyer, aurait donné quittance au même receveur le 14 septembre 1397. Chérin, tout en reconnaissant l'authenticité de cet acte de 1397 estimait qu'il s'appliquait à un Berthier habitant la Champagne qu'on avait voulu identifier avec un Jean Berthier supposé, possédant simultané-

ment des terres en Champagne et en Bourbonnais. Jehan Berthier, écuyer, aurait été père de messire Guille Berthier, Sgr de Vin, la Leuf et Riosse, en Bourbonnais, qui est rappelé avec sa femme, demoiselle Gillette Frappier, dans un bail à bourdelage passé le 2 janvier 1467 par leur fils Pierre et par la femme de celui-ci, Anne Coquille, par-devant Guiot Quatre, notaire en la prévôté de Saint-Pierre-le-Moutier. Chérin refusa d'admettre l'authenticité de la plupart des titres sur lesquels avaient été dressés les premiers degrés de la filiation. Ce généalogiste termine son rapport dans les termes suivants : « Il « résulte que la famille Berthier descend de Pierre Berthier anobli « en 1479-1480, que depuis cette époque sa filiation est établie sans « discontinuité avec des qualifications nobles jusqu'à ce jour et « qu'ainsi M. Berthier est susceptible d'être maintenu dans sa « noblesse, avec cette différence toutefois qu'il ne sera pas déclaré « noble de race et sans principe, puisque la preuve sur ce dernier « point est absolument insuffisante. »

Pierre Berthier, anobli en 1479, épousa successivement Anne Coquille et Isabeau de Coulon. Il laissa, entre autres enfants, Guillaume Berthier, Sgr de Bizy, qui épousa d'abord Guillemette Trépied, puis Anne Vendel. Jean Berthier, Sgr de Bizy, descendant du précédent, un des deux cents chevau-légers de la garde ordinaire du Roi, épousa le 1er novembre 1605 Madeleine le Maire qui, étant devenue veuve, fut maintenue dans sa noblesse le 27 juillet 1634 par sentence de l'élection de Nevers. Il eut de cette union cinq fils; l'un de ceux-ci, Louis, épousa Bonne de la Chaissaigne dont il n'eut pas d'enfants et qui, étant devenue veuve, fut maintenue dans sa noblesse le 6 août 1668 par arrêt du Conseil d'État. Gilbert de Berthier, Sgr de Bizy, la Vallée, etc., second fils de Jean et de Madeleine le Maire, épousa le 30 mars 1647 Gabrielle de Maumigny et continua la descendance. Son fils, Eustache de Berthier, écuyer, Sgr de Bizy, marié à Jeanne de Pommereul, fut maintenu dans sa noblesse le 16 décembre 1687 par arrêt de la Cour des aides de Nevers. Il fut père de Jean de Berthier, chevalier, Sgr de Bizy, qui épousa en 1730 Louise Garnaut, fille d'un marchand, prévôt de la juridiction consulaire de Nevers, et grand-père d'Étienne-François Berthier, chevalier, Sgr de Bizy, qui épousa en 1765 Louise Babaud de la Chaussade et qui sollicita du Conseil d'Etat en 1785 l'arrêt de maintenue de noblesse dont il a été parlé plus haut. Ce même Étienne-François prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers avec les qualifications de comte de Berthier-Bizy, chevalier, Sgr de Bizy, des Fougis, etc. Son fils aîné, Louis-Pierre, né en 1770, marié en 1794 à Mlle du Bourg de Bozas, en eut plusieurs fils qui moururent sans laisser de postérité ; le puîné, Jean-

Pomponne-Alexis, né en 1777, admis en 1792 parmi les pages de la chambre du roi Louis XVI, reçut le titre héréditaire de baron par ordonnance du roi Louis XVIII du 2 mars 1816, épousa en 1824 M[lle] de Gasville et en laissa deux fils qui ont continué la descendance.

La famille de Berthier a conservé jusqu'à nos jours la terre de Bizy, en Nivernais.

Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : du Bourg de Bozas 1794, Goujon de Gasville 1824, de Caissac 1861, de Romanet de Beaune 1885, de Chevenon de Bigny 1861, d'Avout d'Auerstaedt 1895, de Maumigny 1647, etc.

BERTHIER de GRANDRY et de VIVIERS. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles d'argent*, 1 *et* 2, *et en pointe d'un lion d'or*.

Bien que distincte de la précédente, la famille Berthier de Grandry et de Viviers appartient à la noblesse de la même région. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, à Paris. Elle remonte par filiation à Philibert Berthier qui fut inhumé à l'âge de cent neuf ans le 29 septembre 1633; ce personnage est mentionné dans l'acte de baptême de son petit-fils François, dressé en 1609, avec les qualifications d'écuyer, ancien gouverneur des ville et château de Chatel-Censoir pour le duc de Nivernais. Il avait épousé Thérèse d'Ostun. Leur fils, Georges Berthier, baptisé à Chatel-Censoir le 25 juin 1581, marié à Marie Caullier, aurait été d'abord argentier du duc de Nivernais, d'après une note des *Carrés d'Hozier;* il fut nommé capitaine et gouverneur du château de Chatel-Censoir par provisions du duc de Nivernais du 18 août 1618 et laissa deux fils, Francois, né à Chatel-Censoir le 4 juillet 1609, et André, baptisé le 14 février 1619, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Noble François Berthier, auteur de la branche aînée, nommé en 1636 archer, puis en 1646 exempt des gardes du corps du duc d'Orléans, devint en 1652 gentilhomme servant du Roi. Il fut père de Georges Berthier, écuyer, Sgr de Grandry, né à Chatel-Censoir le 9 juillet 1646, gendarme de la garde du Roi, qui épousa le 9 février 1705 Toussine Galliard, fils de maître Pierre Galliard, conseiller du Roi, maire perpétuel de Chatel-Censoir, et grand-père de Jacques Berthier, écuyer, Sgr du fief de Grandry, né à Chatel-Censoir le 22 août 1714, qui épousa le 14 février 1740 Claudine Chevanne. La famille Berthier, à laquelle on ne connaissait pas de principe d'anoblissement et qui n'avait pas été maintenue noble lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ayant été inquiétée dans l'exercice de ses droits

nobiliaires, Jacques Berthier se fit accorder en août 1754 par un certain nombre de gentilhommes de sa région un certificat attestant que ses ancêtres avaient toujours été considérés comme nobles. Sur le vu de ce certificat il obtint cette même année l'admission de ses quatre fils à l'école militaire; il obtint encore en 1764 l'admission de sa fille à la maison de Saint-Cyr, puis en 1773 l'admission à l'École militaire d'un fils qu'il avait eu en 1765 d'une seconde union. Edme-Basile Berthier de Grandry, né le 25 mai 1744, fils du précédent, marié en 1769 à Marie Viard, obtint enfin en 1782 l'admission à l'École militaire de son fils Jacques, né en 1772. M. Berthier de Grandry prit part en 1789 aux assemblées tenues à Auxerre. Fernard Berthier de Grandry, décédé à Angoulême en 1889 à l'âge de cinquante-sept ans, a été général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. Cette branche compte encore de nombreux représentants. Elle n'est pas titrée.

André Berthier, auteur de la seconde branche, fut successivement conseiller du Roi, substitut de M. le procureur général en la Chambre des Comptes de Bourgogne et de Bresse de 1658 à 1680, lieutenant général au bailliage de Dijon en 1686, commissaire des guerres en mai 1692, directeur général pour S. M. des biens de S. A. Mgr le prince d'Orange en Franche-Comté. Étant veuf de dame Françoise Blanche, il se remaria à Paris en novembre 1676 avec demoiselle Marie Maréchal, fille du joaillier ordinaire de S. M. Jean-François-Claude Berthier de Courcelles, né de cette deuxième union en 1679, était capitaine au régiment de Navarre, en garnison à Salins, quand il épousa le 15 juin 1708 demoiselle Anatole Cler, fille d'un bourgeois de cette ville; il fut pourvu le 12 décembre 1711 d'un office de commissaire ordinaire des guerres en remplacement de son frère aîné, défunt Claude Berthier, dont il était l'unique héritier, devint dans la suite seigneur de Chemilly et vint fixer sa résidence à Avallon. Son fils, André Berthier, né dans cette ville en mai 1718, était mousquetaire du Roi quand il épousa le 5 octobre 1749 Marguerite Déya, fille d'un lieutenant-colonel au régiment de Picardie et héritière de la seigneurie de Viviers dont sa descendance conserva le nom. Il laissa lui-même plusieurs fils dont l'aîné, Bernard Berthier, Sgr de Viviers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Semur et n'eut qu'une fille, Mme Badereau de Saint-Martin. Deux autres fils d'André Berthier et de Marguerite Déya, François-Louis, marié en 1782 à Mlle Mallet de Ternantes et Antoine-Charles, marié en 1796 à Mlle Doë, furent les auteurs de deux rameaux dont le second subsiste. Bernard-Louis-Théodore Berthier de Chemilly de Viviers, né à Tonnerre en 1783, fils de François-Louis, secrétaire du Roi à la conduite des ambassadeurs en 1822, marié en 1803 à Mlle de Lespine, reçut le titre héréditaire de

baron sur institution d'un majorat en rentes par lettres patentes du roi Charles X du 22 décembre 1827; sa descendance, éteinte dans les mâles en la personne de son petit-fils, Henri Berthier, baron de Viviers, décédé en 1883, n'est plus représentée (1905) que par la sœur de celui-ci mariée en 1867 au comte de Bernis-Calvière.

Principales alliances : Crublier de Fougères 1871, de Bengy de Puyvallée 1858, de la Selle 1897, de Bodin de Boisrenard, de Belenet 1861, de Badereau de Saint-Martin, Doë 1796, Camusat de Rilly 1822, de l'Espine 1803, Thévenin de Tanlay 1833, de Pierre de Bernis-Calvière 1867, Harty de Pierrebourg 1904, etc.

BERTHIER de CREMPIGNY et de MANESSY. Armes : d'*azur à un sautoir d'or accompagné en chef d'un croissant d'argent.* — Devise : *Sans bruit.*

Le comte de Foras a donné dans son excellent *Armorial de Savoie* une généalogie de la famille Berthier de Crempigny et de Manessy. L'auteur de cette famille, André Berthier, secrétaire et greffier en la Chambre des Comptes de Chambéry jusqu'en 1574, conseiller d'État et procureur patrimonial de ladite Chambre en 1574, fut anobli par ses charges dans lesquelles il eut pour successeur son fils François Berthier. Alphonse Berthier, né en 1643, petit-fils de celui-ci, acquit en 1681 la seigneurie de Crempigny. Sa descendance, assez obscure, s'est partagée en deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours distinguées par les surnoms de Crempigny et de Manessy. Aucune de ces branches n'est titrée.

La famille Berthier a fourni de nombreux officiers.

Principale alliance : Bernard de Coucy.

BERTHOIS (de). Armes : d'*argent au lion couronné de gueules ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or.* — Armes anciennes (d'après le *Journal historique de Vitré,* de M. Paris-Jallobert) : *de sinople au sautoir d'argent chargé de cinq têtes de léopard de gueules.*

Originaire des environs de Vitré, en Bretagne, la famille de Berthois appartenait avant la Révolution à la très haute bourgeoisie de sa région. Un de ses membres était notaire à Vitré en 1665. Un autre, Pierre Berthois de la Morandière, était en 1747 lieutenant de la baronnie de Vitré. Les ouvrages du vicomte Révérend et de M. Kerviler donnent la filiation depuis Joseph Berthois, Sgr de la Rousselière, né à Vitré le 10 août 1687, marié en 1721 à Mathurine Charil, décédé en 1778, qui fut contrôleur général des fermes et devoirs de la direction de Rennes, adjudicataire des octrois de Vitré. Pierre-François Berthois de la Rousselière, né à Vitré en 1737, fils

du précédent, marié à Rennes en 1774 à Marie Jehannin de la Ville, fille d'un conseiller au présidial de cette ville, était lieutenant-colonel du génie et chevalier de Saint-Louis quand il fut massacré à Lille le 28 avril 1792 avec le général Dillon dans une échauffourée. Le colonel Berthois laissait une fille, qui épousa dans la suite le général Gobert, et trois fils. L'aîné de ceux-ci, Joseph-Conrad, né en 1775, député d'Ille-et-Vilaine en 1830, créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 3 janvier 1813, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Coetnempren de Kerdournant; le plus jeune, Louis, fut tué dans la guerre d'Espagne en 1810. Auguste de Berthois, né à Calais en 1787, second fils du colonel Berthois, eut une brillante carrière militaire, fut nommé lieutenant général des armées du Roi en 1843, fut député et président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 12 décembre 1820 et mourut en 1870. Il avait épousé en 1822 Mlle Lanjuinais, fille du pair de France, et en laissa deux fils, Anatole-Eugène, colonel de cavalerie en 1868, marié successivement à deux demoiselles du Maisniel, et Alphonse-Camille, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, qui ont été les auteurs de deux rameaux.

Principales alliances : Charil 1721, 1745, Berny, de Coetnempren de Kerdournant, Gobert Lanjuinais 1822, Coffinhal-Dunoyer de Noirmont 1843, du Maisniel 1867, 1885, Reboul de Veyrac 1894, etc.

BERTHOMIER des PROTS et de la VILLETTE. Armes (d'après l'*Armorial du Bourbonnais*, du comte de Soultrait) : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en pointe d'une gerbe d'or ; au chef cousu d'azur chargé de deux étoiles d'or.*

La famille Berthomier est une des plus anciennes de la bourgeoisie du Bourbonnais. Elle s'est partagée en un certain nombre de branches dont quelques-unes se sont répandues jusque dans les provinces voisines.

Un de ses membres, Joseph Berthomier, Sgr de Lagrange, conseiller du Roi, conseiller examinateur en l'élection de Montluçon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Jean Berthomier, notaire royal, fit enregistrer au même Armorial (registre de Montluçon) les armes suivantes : *de sinople au lion de vair.* Sylvain Berthomier, médecin à Châteauroux, fit enregistrer, toujours au même Armorial, les armes suivantes : *de gueules à trois quintefeuilles d'argent.*

Jean-Gilbert Berthomier de Lavillette, né en 1742 à Vitray, en Bourbonnais, pourvu en 1767 de la charge de procureur du Roi en la chancellerie de la Bruyère-Laubépin et Cerilly, fut nommé député du Tiers État de la sénéchaussée de Moulins aux États généraux de 1789.

Noble Gilbert Berthomier, sieur des Prots, était sous Louis XV lieutenant des eaux et forêts à Cérilly ; sa fille épousa en 1757 Jean-Baptiste Michel, docteur en médecine à Montluçon, auteur de la famille des barons Michel de Trétaigne. M. Berthomier des Prots fut un des 37 commissaires de l'ordre du Tiers État du Bourbonnais pour la nomination des députés aux États généraux de 1789. La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Berthomier des Prots n'était plus représentée en 1900 que par un colonel en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, demeuré célibataire.

Principales alliances : de Lastic-Vigouroux 1607, Bergeron de Charon 1865, Michel (de Trétaigne) 1757, etc.

BERTHOMIEU-BARRY. Voyez : Barry-Berthomieu.

BERTHON du FROMENTAL. Armes : d'*azur à deux chevrons d'or accompagnés de trois épis du même.*

La famille Berthon du Fromental, d'ancienne bourgeoisie, est originaire du Velay. On en trouve une généalogie dans le *Hérault d'armes* (tome II, page 323). Elle a possédé, entre autres biens, le domaine du Fromental, près d'Yssingeaux, dont elle a gardé le nom. Sire Denis Berthon était en 1629 marchand bourgeois de Lyon. Son neveu, Jacques Berthon, consul d'Yssingeaux en 1626, fut père de Gabriel Berthon, sieur du Fromental, Sgr de Vourze, grand-père de Guillaume Berthon, sieur du Fromental, mari de Claude Ravaisse, et bisaïeul de Guillaume Berthon, sieur du Fromental, né à Yssingeaux en 1692, procureur du Roi au sénéchal et siège présidial du Puy, qui fit paraître en 1740 un ouvrage de grand mérite ayant pour titre : *Décisions du Droit civil, canonique et français avec des observations sur la jurisprudence des pays qui se régissent par le droit écrit.* Étienne-Laurent Berthon du Fromental, frère puîné de ce dernier, vint se fixer à Lyon et y épousa en 1735 Benoîte Vourlat. Il fut père de Melchior Berthon du Fromental, né en 1751, qui continua la descendance, et de Dominique qui fut tué au siège de Lyon. La famille Berthon du Fromental s'est honorablement perpétuée en Lyonnais.

Principale alliance : Descos du Colombier 1850.

BERTHON de LESPINASSE.

M. François Berthon et son fils Nicolas ont demandé le 29 novembre 1862 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : de Lespinasse sous lequel ils étaient déjà connus et que leur famille avait porté avant la Révolution. On ne voit pas que leur demande ait été agréée.

BERTHOU ou BERTHO (de). Armes : d'*or à un épervier de sable, la tête contournée, tenant de sa patte dextre un rameau de sinople, accompagné de trois molettes de sable.*

La famille DE BERTHOU appartient à la noblesse de Bretagne. Elle paraît avoir eu pour auteur Jean Berthou, de la paroisse de Tremuzon, au diocèse de Saint-Brieuc, archer de la garde du Duc en 1459, marié à Marie Jocet, qui fut anobli en 1469 par lettres patentes du duc de Bretagne. La famille de Berthou figure de 1469 à 1543 aux réformations et montres de la noblesse de la paroisse de Saint-Quay, au diocèse de Dol. Toutefois elle ne peut remonter par filiation suivie au delà de Jean Berthou, sieur des Fontaines, en Saint-Quay, marié à Catherine le Maistre, dont les deux fils, Pierre Berthou et Jean Berthou, sieur de Kervaudry, en la paroisse de Lanvollon, partagèrent la succession le 7 juin 1511. La souche se partagea en un certain nombre de rameaux qui furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction sur preuves de sept générations par arrêt de la Chambre de réformation du 30 janvier 1669.

Jean-Olivier Berthou sieur de Kerverzio, en la paroisse de Plouha, fut en 1676 président des requêtes au Parlement de Bretagne. Jacques Berthou de Kerverzio fut reçu en 1708 conseiller au même Parlement. Jacques-Louis Berthou, sieur de Kerverzio, fut appelé aux mêmes fonctions en 1738. Jean-François Berthou de la Violaye, second fils du précédent, présida la noblesse aux États de 1782 et signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Il fut père de Jean-Baptiste Berthou de la Violaye, né à Nantes en 1766, lieutenant de vaisseau, dont le nom figure au martyrologe de Quiberon. Alexandre-Louis Berthou de la Violaye, né en 1763, avait fait en 1781 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

La famille de Berthou n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de la Bourdonnaye 1764, Guillaume de Chavaudon 1750, de Charette 1806, de Talhouet 1670, de Quélen, de Barrin de la Gallissonnière, Bertrand-Geslin, etc.

Jean Berthou anobli en 1446, dont il a été parlé plus haut, paraît avoir été aussi l'auteur d'une famille de Bertho qui portait à peu de différence près les mêmes armoiries que la famille de Berthou : d'*or à l'épervier de sable, la tête contournée, grilleté de sable, accompagné de trois molettes de même.* Cette famille de Bertho figure de 1453 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc et fut maintenue dans sa noblesse d'extraction sur preuves de sept générations par arrêts du 11 décembre 1668 et du 18 juin 1669. Un de ses représentants, René Bertho de Cargouet, fut nommé en 1643

président de la Chambre des requêtes du Parlement. Un autre, M. de Bertho de la Villepierre, était en 1772 aide-major de la milice bourgeoise de Saint-Malo. Cette famille de Bertho paraît s'être éteinte dans les premières années du XIXe siècle.

BERTHOUMIEU de MEYNOT. Armes : *d'argent à un lion de sable couronné d'or.*

La famille BERTHOUMIEU occupait depuis longtemps un rang distingué dans la haute bourgeoisie du Libournais quand un de ses membres, Pierre Berthoumieu de Meynot, fut pourvu en 1783 de la charge de conseiller en la Cour des aides de Guienne qu'il conserva jusqu'à la suppression de cette Cour à l'époque de la Révolution.

La famille Berthoumieu de Meynot n'est pas titrée.

Elle a fourni un lieutenant général de la sénéchaussée de Libourne, des maires, des jurats et des juges royaux de Saint-Émilion, des officiers dont l'un fut tué à Rosbach, etc.

Principales alliances : de Peyrusse 1869, d'Allard, de Boussiers, de Castelnau d'Essenault 1897, etc.

BERTHUS de LANGLADE. Armes : *de sable à la couleuvre d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille BERTHUS est fort anciennement connue en Saintonge. Un de ses membres, N... Berthus, sieur de Bonfon, conseiller du Roi au siège présidial de Saintes, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes aujourd'hui tombées en désuétude : *d'argent à l'arbre de sinople sommé d'un pigeon d'azur et accompagné d'un lévrier passant devant l'arbre.* La *Revue de Saintonge et d'Aunis* a donné en 1897 une généalogie de la famille Berthus. Gilbert Berthus, sieur du Poussaud, en la paroisse de Médis, auquel ce travail fit remonter la filiation suivie, était sous Louis XIII conseiller du Roi en l'élection de Saintes. Il fut père de noble homme Jean Berthus, sieur du Poussaud, conseiller du Roi et son élu en l'élection de Saintes, qui épousa à Cognac le 17 juillet 1639 Marie, fille de Bernard Pelluchon, marchand, et grand-père de Jean Berthus, Sgr de Langlade, marié à Marguerite de Latache, qui fut nommé vice-sénéchal de Saintonge par provisions de 1677 et qui, après avoir exercé ces fonctions pendant quarante années, obtint des lettres d'honneur le 2 décembre 1717. Ce Jean Berthus prit le premier, en raison de sa charge, la qualification d'écuyer que ses descendants ne cessèrent de porter jusqu'à l'époque de la Révolution. Il eut pour successeurs dans cette charge d'abord son fils Blaise Berthus, Sgr de Langlade, né en 1684, décédé en 1748, puis son petit-fils, Louis-Georges Berthus de Langlade, che-

valier de Saint-Louis, qui continua la descendance et qui mourut à Saintes en 1789. On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille Berthus de Langlade et elle ne prit pas part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Un de ses représentants, Antoine Berthus, né en 1716, marié à Marguerite de la Taste, fut conseiller référendaire en la chancellerie du Parlement de Bordeaux.

La famille Berthus a fourni des officiers.

On a souvent attribué à son chef au cours du XIXe siècle le titre de marquis de Langlade.

Principales alliances : de la Taste, de Fénis de la Prade 1837, du Bourg, Dangibeaud, etc.

BERTHRE de BOURNIZEAUX. Armes : d'*azur à une grappe de raisin d'or accompagnée en chef de deux mouches à miel renversées de même.*

La famille BERTHRE DE BOURNIZEAUX, éteinte dans les mâles en 1854, était originaire de la ville de Thouars, en Poitou, et appartenait à la haute bourgeoisie de sa région. Henri Berthre, sieur de la Rue, conseiller du Roi, receveur ancien des tailles et octrois de la ville et élection de Thouars, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que ses descendants les ont toujours portées. Ce personnage, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation suivie, était né en 1652. Il fut père de Gilles-Henri Berthre, écuyer, sieur de Bournizeaux, né en 1698, gentilhomme ordinaire de la grande fauconnerie, receveur des tailles ancien et subdélégué de l'intendant à Thouars, grand-père de Pierre-René Berthre de Bournizeaux, né en 1736, receveur des tailles de l'élection de Thouars, bisaïeul de Pierre-Jean Berthre de Bournizeaux, né en 1769, juge de paix du canton de Saint-Varent, poète, moraliste et historien distingué, et trisaïeul d'Auguste de Bournizeaux, né en 1769, garde du corps sous la Restauration, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut à Abbeville en 1874 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Hémant décédée en 1877.

Principales alliances : Thonnard du Temple, du Mège, de Préaulx de Chatillon 1756, de Mondion 1756, etc.

BERTIER-PINSAGUEL (de). Armes : d'*or à un taureau furieux de gueules, onglé et accorné d'azur, chargé de cinq étoiles d'or mises en bande.* — Couronne : *de Marquis, posée sur un casque fermé de face.* — Cimier : *un taureau issant.* — Supports : *deux griffons d'argent.* — Devise : *Ornat sidera virtus.* — Autre devise : *Cœlestis origo.*

La famille DE BERTIER est une des plus illustres de la noblesse de

robe toulousaine. Elle a eu pour auteur Guillaume Bertier, qui fut capitoul de Toulouse en 1465 et qui paraît avoir été anobli par ses fonctions. Ce personnage laissa d'une alliance demeurée inconnue deux fils, Simon et Guillaume Bertier, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

On trouvera des généalogies de la branche aînée, dite de Pinsaguel, aujourd'hui seule existante, dans l'*Armorial du Languedoc* de M. de la Roque, dans les *Carrés d'Hozier*, etc. Simon Bertier, auteur de cette branche, fut capitoul de Toulouse en 1489; il est appelé noble homme Simon Bertier, écuyer, Sgr de Pinsaguel dans un hommage qu'il rendit à genoux le 21 octobre 1495 pour la terre et seigneurie de Pinsaguel qu'il possédait avec haute, moyenne et basse justice ; il figure dans le rôle des nobles de la cité de Toulouse dressé en 1522 comme fils de Guillaume et comme devant en temps de guerre un archer à l'armée du Roi. Il était maître des eaux et forêts en Languedoc quand il épousa demoiselle Jeanne Buxy par contrat du 19 décembre 1496. Il fut père de Jean de Bertier, Sgr de Pinsaguel, capitoul de Toulouse en 1522, qui continua la descendance. Noble Jean de Bertier, fils de Georges de Bertier, Sgr de Pinsaguel, près de Toulouse, fut admis en 1627 dans l'Ordre de Malte. Les représentants de cette branche furent maintenus dans leur noblesse le 8 juillet 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Adrien de Bertier, né en 1679, marié successivement en 1698 à Françoise de Sauton d'Escouloubre, en 1711 à Marie-Anne de Pins et en 1713 à Henriette de Barthélemy de Gramont, fut connu le premier sous le titre de marquis de Bertier-Pinsaguel qui depuis lors a toujours été porté par le chef de cette branche. Son petit-fils, François-Claude de Bertier, Sgr de Pinsaguel, Montrabe, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. Cette branche de la famille de Bertier a conservé jusqu'à nos jours le château de Pinsaguel, près de Muret.

On trouvera des généalogies de la branche cadette, dite des Sgrs de Montrabé et de Saint-Geniez et aujourd'hui éteinte, dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois. L'auteur de cette branche, Guillaume II Bertier, épousa N... de Maurebrune, héritière de la seigneurie de Saint-Geniez ; il fut père de Simon Bertier, Sgr de Saint-Geniez, qui fut pourvu le 17 mars 1514 de la charge de secrétaire du Roi et qui épousa Astrugue de Buxy, héritière de la seigneurie de Montrabé, et grand-père de Louis Bertier, Sgr de Saint-Geniez et de Montrabé, qui épousa Marguerite de Tapie de Roque de Montels et qui continua la descendance, et de Guillaume Bertier qui succéda à son père dans sa charge de secrétaire du Roi. Philippe de Bertier, Sgr de Montrabé, fils aîné de Louis et de Margue-

rite de Tapie, président à mortier au Parlement de Toulouse, décédé en 1618, fut un des plus éminents jurisconsultes de son temps ; sa descendance s'éteignit en la personne de ses petits-fils. Ce magistrat avait eu trois frères dont l'un, Jean, décédé en 1620, fut évêque de Rieux en 1602, chancelier de la reine Marguerite et conseiller d'Etat et dont le plus jeune, Guillaume de Bertier, Sgr de Saint-Geniez, docteur-avocat, secrétaire du Roi, capitoul de Toulouse en 1595, décédé en 1622, fut un des serviteurs les plus zélés du roi Henri IV au moment des troubles occasionnés par la Ligue. Ce dernier personnage avait épousé Françoise de Masencal, fille d'un premier président au Parlement. Son fils, Jean de Bertier, Sgr de Montrabé et de Saint-Geniez, conseiller, puis président à mortier et enfin en 1632 premier président au Parlement de Toulouse, marié à Éléonore Desplas de Graniague, décédé en 1653, laissa trois fils, Pierre, évêque de Montauban, qui fut un des plus célèbres prédicateurs de son temps, François et Guillaume. C'est par erreur que des généalogistes contemporains ont voulu attribuer au président de Bertier un quatrième fils, Thomas Berthier, auteur de la famille de Bertier de Sauvigny rapportée à la suite. Il est aujourd'hui établi que ce Thomas Berthier appartenait à une famille bourguignonne distincte de la famille toulousaine de Bertier. Cette branche de la famille de Bertier s'éteignit avec deux frères, David-Nicolas de Bertier, évêque de Blois, décédé en 1719, et François de Bertier, Sgr de Saint-Geniez, premier président au Parlement de Pau en 1703, puis à celui de Toulouse en 1710, qui épousa Catherine de Catelan et qui en eut une fille unique mariée en 1712 au comte de Fumel.

La famille de Bertier a fourni six évêques, deux premiers présidents, un président à mortier et de nombreux conseillers au Parlement de Toulouse, des capitouls, des secrétaires du Roi, un chevalier de Malte, etc.

Principales alliances : de Foix, de Lévis, de Catelan, de Fumel, Adoue de Sailhas 1714, de Tauriac, de Pins 1711, de Falentin-Saintenac, etc.

BERTIER de SAUVIGNY (de). Armes primitives : d'*azur à une fasce d'or chargée de trois étoiles de gueules, à un orle de besants d'or.* — Armes actuelles : *d'or à un taureau furieux de gueules onglé et accorné d'azur chargé de cinq étoiles d'argent en bande.* (Ce sont les armes de la famille de Bertier de Pinsaguel, qui précède.)

Le vicomte Révérend a donné des renseignements inédits et très intéressants sur la famille de Bertier de Sauvigny dans les *Annuaires de la noblesse* de 1903 et de 1904 et dans les *Titres, anoblissements*

et pairies de la Restauration. On peut aussi consulter sur cette famille les *Dossiers bleus* et le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres.

Elle est originaire du lieu de Vitteaux, près d'Avallon, en Bourgogne, et descend de Thomas Bertier, mari de Barbe Gougelet, qui acheta par acte du 29 avril 1627 une charge de notaire royal et qui fit son testament le 15 avril 1638. Thomas Bertier, fils du précédent, d'abord cultivateur à Vitteaux, puis commis aux aides royaux à Dijon en 1642, était conseiller et maître d'hôtel du Roi quand il partagea avec son frère et avec ses sœurs la succession de leurs parents par actes du 7 mai 1648 et du 20 janvier 1654. Quand sa descendance, devenue fort puissante, eut adopté le blason de l'illustre maison de Bertier, de Toulouse, les généalogistes voulurent faire de ce personnage un fils cadet du président Jean de Bertier, Sgr de Saint-Geniez et de Montrabé. Thomas Bertier devint en 1665 greffier alternatif des États de Bourgogne, puis en 1667 trésorier général desdits États, fut pourvu le 16 mai 1668 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi en la grande chancellerie et mourut à Massingy le 5 avril 1671. Il avait épousé à Avallon le 3 février 1643 Marie-Madeleine Martenot qui lui survécut de longues années et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon) : d'*azur semé de besants d'or et un bœuf furieux de gueules chargé le long du corps de trois étoiles d'or.* Thomas Bertier laissa deux fils, Louis-Bénigne, décédé en 1682, qui fut conseiller au Parlement de Dijon, puis à celui de Paris, et Joseph Bertier qui fut conseiller au Parlement de Dijon. L'aîné de ces deux frères acquit dans les environs d'Avallon l'mportante terre de Sauvigny que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom ; il épousa le 30 avril 1676 Marie de Machault, issue d'une illustre famille de robe. Il fut père de Louis Bertier, Sgr de Sauvigny, gentilhomme de la vénerie du duc d'Orléans, conseiller au Parlement de Paris en 1699, président de chambre audit Parlement en 1713, décédé en 1745, qui paraît avoir adopté le premier l'orthographe Bertier et qui épousa le 9 juillet 1704 Jeanne Orry, fille d'un président à mortier au Parlement de Metz, ministre des finances du roi d'Espagne, et grand-père de Louis-Jean Bertier, Sgr de Sauvigny, dit le vicomte de Tharost, successivement intendant de Moulins, de Grenoble et de Paris, président au Grand-Conseil, premier président au Parlement de Paris en 1771, décédé en 1788, qui épousa en 1736 Louise Durey d'Harnoncourt. On sait dans quelles circonstances tragiques le fils unique du précédent, Louis-François Bertier, Sgr de Sauvigny, maître des requêtes, surintendant des finances de la Reine, fut massacré par la populace parisienne le 22 juillet 1789 avec l'intendant des finances Foullon de Doué, son beau-père. Cet

infortuné laissait quatre filles, qui se marièrent dans les familles de la Bourdonnaye, de la Myre-Mory, de Pardieu et de Solages, et quatre fils dont l'aîné, Antoine-Joseph, dit le marquis d'Arnay, avocat général à la Cour des aides en 1789, mourut sans alliance en 1837 et dont les trois plus jeunes furent les auteurs de trois rameaux encore existants.

Pierre de Bertier, auteur du rameau aîné, député de Seine-et-Oise en 1815, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1825, lieutenant général des armées du Roi en 1830, marié en 1803 à Mlle de Fouquet, décédé en 1848, reçut le titre personnel de vicomte par ordonnance du roi Charles X du 30 mars 1830, mais ne put retirer les lettres patentes à cause de la Révolution de Juillet.

Bénigne-Louis, né en 1777, auteur du second rameau, connu sous le titre de comte de Bertier de Sauvigny, fut père d'Alexis-Louis, comte de Bertier de Sauvigny, né en 1814, général de brigade, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1883.

Aimé-Louis, né en 1782, auteur du troisième rameau, également connu sous le titre de comte de Bertier de Sauvigny, fut ministre d'État et membre du Conseil privé du roi Charles X en 1830, épousa successivement en 1805 M[lle] d'Ormesson, en 1809 M[lle] de Baschi de Sainte-Estève et vers 1837 M[lle] de Riencourt et mourut à Versailles en 1864 laissant une nombreuse postérité de ses deux dernières unions. C'est ce troisième rameau de la famille de Bertier qui possède actuellement la terre de Sauvigny.

Principales alliances : de Machault 1676, Orry 1704, Durey d'Harnoncourt 1736, Legoux 1675, Foullon de Doue 1764, de la Bourdonnaye-Blossac 1782, de la Myre-Mory 1786, de Pardieu 1789, de Solages 1802, 1826, de Fouquet 1803, de Klinglin 1835, de Kergariou 1874, de Lestranges 1879,1884, Lefebvre d'Ormesson 1805, de Baschi de Sainte-Estève 1809, de Riencourt, de Pérusse des Cars 1889, de Bridieu 1892, le Veneur de Tilières 1837, de Reviers de Mauny 1850, de Cussy 1873, Galitzin 1840, Desmoutis de Boisgautier 1872, d'Hespel 1902, le Sellier de Chézelles, de Falentin de Saintenac 1874, de Fontaines 1873, etc.

BERTIN. Armes : *losangé d'argent et de gueules; sur le tout d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois étoiles de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Dieu et patrie.*

M. Charles-Fernand Bertin, né en 1848, marié à M[lle] Jametel, a été créé comte romain par bref du 1[er] avril 1892.

BERTIN et BERTIN de VAUX.

La famille Bertin, qui a occupé au XIX[e] siècle une si grande place

dans le journalisme français, descend de François Bertin, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment des cuirassiers du Roi, qui fut sous Louis XV attaché à la personne du duc de Choiseul. Ce personnage laissa, entre autres enfants, deux fils, Louis-François, dit Bertin l'aîné, né à Paris en 1766, décédé en 1841, et Louis-François, dit Bertin de Vaux, né à Paris en 1771, décédé en 1842.

Bertin l'aîné fonda après le 18 brumaire le *Journal des Débats* auquel il donna tout de suite le premier rang dans la presse au point de vue littéraire et qu'il ne cessa de diriger jusqu'à sa mort. Il avait épousé le 23 brumaire an IV Geneviève Boutard dont il laissa trois enfants : une fille, Louise, qui ne se maria pas et qui se distingua comme musicienne et comme poète, et deux fils, François-Édouard, né en 1797, peintre distingué, décédé en 1871, et Louis-Armand, né en 1801, qui prit en 1841 la direction du *Journal des Débats* jusqu'à sa mort arrivée en 1854. Ce dernier laissa deux filles, Marie-Sophie, née en 1836, mariée à Jules-Auguste Bapst, et Geneviève-Françoise, née en 1839, mariée à Léon Say, ministre des finances.

Bertin de Vaux prit part avec son frère à la direction du *Journal des Débats,* fut député sous la Restauration et pair de France en 1832; il avait épousé en 1798 Mlle Boquet, décédée en 1849. Leur fils, Auguste-Thomas Bertin de Vaux, né en 1799, député en 1837, pair de France en 1845, fut général de brigade en 1852, général de division en 1861 et mourut en 1879 sans laisser de postérité mâle de son mariage avec Mlle Foucher décédée en 1848.

Principales alliances : Gérard de Rayneval, Bapst, Say, Dolfus, etc.

BERTIN d'AVENNES. Armes : *losangé d'argent et de gueules.* — Aliàs : *losangé d'argent et de gueules à l'écu d'azur brochant, chargé d'un chevron d'or accompagné de trois besants de même 2 et* 1. — Supports : *deux licornes d'argent affrontées, posées sur une terrasse de sinople.* — Cimier : *une licorne d'argent.*

On trouvera dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, une généalogie très complète de la famille Bertin d'Inneville, de Saint-Maurice et d'Avennes ; on trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier.* Elle est originaire de la Picardie et remonte par filiation à Jean Bertin, grènetier d'Amiens, qui est mentionné dans un acte du 9 mars 1493 avec sa femme Marie le Normant, alors décédée. Pierre Bertin, sieur de Rainneville et d'Inneville, fils des précédents, marié à Jeanne de May de Saint-Romain, fut d'abord avocat à Montdidier en 1520, puis lieutenant général aux bailliage et gouvernement de Montdidier, Roye et Péronne, et enfin maire de Mont-

didier en 1535 et 1536. Il laissa, entre autres enfants, un fils, Antoine, qui continua la descendance. La généalogie conservée dans les *Dossiers bleus* lui attribue aussi un fils puîné, Léonard Bertin, qui aurait été l'auteur de la famille Bertin de Blagny dont il sera parlé plus bas. Antoine Bertin, sieur d'Inneville, fut lieutenant particulier au bailliage de Montdidier, puis maire de cette ville en 1581, et mourut en 1584. Son fils, Pierre II Bertin, sieur d'Inneville, lieutenant particulier au bailliage de Montdidier, six fois maire de cette ville, marié en 1574 à Marie de Baillon, fille d'un maire de Montdidier, décédé en 1601, fut anobli le 3 mars 1588 par lettres patentes du roi Henri III dont il obtint la confirmation par nouvelles lettres du roi Henri IV du dernier février 1595 et du 3 mars 1600. Il laissa trois fils : 1° Antoine, qui continua la lignée ; 2° Charles, sieur de Vincourt, maire de Montdidier en 1639, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 3° Pierre, sieur de Drelincourt, confirmé en 1634 dans son ancienne noblesse et lignée, dont le fils Claude fut maintenu dans sa noblesse en 1664 par arrêt de la Cour des aides, dont le petit-fils Claude de Bertin, le jeune, chevalier, Sgr de Dreslincourt, eut ses armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 (registre de Noyon) : *losangé de gueules et d'argent*, et dont l'arrière-petit-fils demeura célibataire. Antoine Bertin, sieur d'Inneville, maire de Montdidier, député aux États généraux de 1614, épousa à Paris le 30 décembre 1603 Madeleine Huet, héritière de la seigneurie de Saint-Maurice ; il en eut plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse le 22 août 1667 par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, et dont trois, Pierre, Louis et Charles, furent les auteurs de trois branches.

Pierre Bertin, sieur d'Inneville, né en 1605, auteur de la première branche, fut maire de Montdidier et conseiller d'État. Son fils aîné, François de Bertin, écuyer, Sgr d'Inneville, maire de Montdidier en 1677, était lieutenant général au gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montdidier) ; il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Henri-François, sieur d'Inneville, né en 1682, fut confirmé dans sa noblesse en 1739. Charles de Bertin, baptisé en 1649, fils puîné de Pierre, épousa en 1671 Marie Dupuis ; son petit-fils, Nicolas-François de Bertin de Trois-Fontaines, marié en 1759 à Christine de Choiseul-Beaupré, fut père d'Antoine-François, né en 1768 au diocèse de Verdun, qui fit en 1789 ses preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Ce rameau paraît être aujourd'hui éteint.

Louis de Bertin, sieur d'Avennes, auteur de la seconde branche, fut lieutenant général au bailliage de Montdidier et fut maintenu dans sa noblesse en 1661. Il laissa de deux unions successives trois fils,

Antoine, Joseph et Louis Bertin d'Avennes. Antoine Bertin, sieur d'Avennes, maire de Montdidier en 1686, n'eut qu'une fille ; sa veuve, Marie Fourment, eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Montdidier). Joseph Bertin d'Avennes, né à Montdidier en 1657, alla se fixer à Dinan, en Bretagne, y épousa en 1699 Marie de Frédehan, y fut maintenu dans sa noblesse en 1704 par jugement de l'intendant et y mourut en 1729 ; sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Louis de Bertin d'Avennes, né à Montdidier en 1659, alla se fixer à Sarreguemines, épousa en 1696 Antoinette Gerbault, fille d'un maître d'hôtel du prince de Conti, et n'en laissa que des filles.

Charles Bertin, sieur de Saint-Maurice, auteur de la troisième branche, fut page du roi Louis XIII. Son arrière-petit-fils, Louis-Charles de Bertin de Saint-Maurice, né à Broyes le 20 août 1715, marié en 1755 à Anne Grandvalet, fit en 1768 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de la Flèche de son fils Charles, né à Montdidier en 1758. M. Bertin de Saint-Maurice prit part en 1789, pour son fief, situé à Ovillers, aux assemblées de la noblesse tenues à Montdidier. Ce rameau paraît être aujourd'hui éteint.

La famille Bertin de Blagny, dont le tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* fait une branche de la famille Bertin de Picardie, a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne. Elle portait pour armes : d'*argent à un sautoir denelé de sinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermines de sable*. On en trouvera des généalogies dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Aucun de ces travaux, en dehors de celui des *Dossiers bleus*, ne parle de sa communauté d'origine avec les Bertin de Picardie. Elle était représentée dans la première moitié du XVIIe siècle par deux frères, Jean, né en 1587, échevin de Reims, et Nicolas, né à Reims en 1598, qui furent les auteurs de deux grandes branches. D'après le tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, ces deux frères auraient été les fils de Drouin Bertin, dit le chevalier Bertin, décédé à Reims en 1620, et les petits-fils d'un Léonard Bertin, célèbre chef ligueur, qui aurait été lui-même un fils puîné de Pierre Bertin, sieur de Rainneville et d'Inneville, maire de Montdidier en 1535, un des auteurs de la famille Bertin de Picardie.

Jean Bertin, né en 1587, auteur de la branche aînée, mourut en 1654. Son fils, Nicolas Bertin, né en 1626, avocat au Parlement de Paris, puis chauffe-cire scelleur héréditaire de France, fut pourvu le 28 avril 1659 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi ; il laissa lui-même deux fils, Pierre-Vincent Bertin, né en 1653, et Nicolas Bertin, sieur de Vaugien, né en 1655.

Pierre-Vincent Bertin, l'aîné de ces deux frères, fut secrétaire du Roi et de ses finances, obtint des lettres d'honneur le 18 mars 1704, fut nommé le 20 mars 1705 trésorier général des revenus casuels et mourut en 1711 en son hôtel de la rue Saint-Honoré, à Paris, laissant une fortune considérable. Son fils aîné, Pierre Bertin de Blagny, Sgr de la Brunelière, en Touraine, intendant des Ordres du Roi, trésorier général des parties casuelles, n'eut que deux filles, les marquises d'Ossun et de la Tour du Pin; le puîné, Louis-Charles Bertin de Blagny, né en 1695, conseiller au Grand Conseil, fut père d'Auguste-Louis Bertin, né en 1725, conseiller d'État, intendant des Ordres, qui épousa en 1764 Mlle de Jumilhac, fille d'une Bertin du Périgord, et d'Antoine-Louis, né en 1726, qui épousa en 1756 Mlle Destat et qui en eut un fils, Victor, né en 1759.

Nicolas Bertin, né en 1695, second fils de Nicolas, fut conseiller au Grand Conseil en 1682 et épousa en 1683 Louise Feydeau, dame de Vaugien. Il fut père de Bruno Bertin de Vaugien, né en 1685, conseiller au Parlement de Paris en 1709, qui vendit la terre de Vaugien pour acheter le magnifique château de Chaumont-sur-Loire, et grand-père de Balthazar-Bruno Bertin de Vaugien, baron de Chaumont, né en 1729, conseiller au Parlement de Paris en 1751.

Nicolas Bertin de Bussy, né à Reims en 1598, auteur de la seconde branche, épousa en 1622 Marie de la Vieuville. Leur fils, Nicolas Bertin, né à Reims en 1637, vint se fixer à Épernay, fut maire de cette ville et mourut en 1710. De son mariage en 1662 avec Jeanne Foguier, dame du Rocheret, il laissait trois fils : 1° Adam Bertin, sieur du Rocheret, président au grenier à sel d'Épernay en 1708, dont les deux fils moururent sans postérité mâle; 2° Gaston Bertin, sieur de la Bertinière, dont le fils mourut sans postérité, et 3° Robert Bertin, sieur de Bertincourt, né en 1677, dont le fils, Nicolas Bertin de Bertincourt, né en 1699, avocat général au bureau des finances, fut père de Louis-Hubert Bertin de Bertincourt, né en 1746.

BERTIN de SAINT-MARTIN, aujourd'hui de CHALUP (de). Armes : *écartelé au 1 d'azur à une épée d'argent garnie d'or, posée en pal, la pointe en haut; aux 2 et 3 d'argent à une terrasse de sinople accompagnée de trois roses de gueules plantées sur la terrasse, feuillées et tigées de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or; au 4 d'azur au lion d'or.* — Aliàs : *écartelé aux 1 et 4 d'azur au lion d'or, les pattes de devant appuyées sur une épée posée en pal, la pointe en haut, d'argent; aux 2 et 3 à un rosier posé sur une terrasse de sinople, fleuri de trois roses de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille DE BERTIN DE SAINT-MARTIN, aujourd'hui de BERTIN DE CHALUP, qui a occupé un rang distingué dans la noblesse parlementaire, tant à Bordeaux qu'à Paris, est originaire du Périgord et a eu pour berceau le lieu de Saint-Laurent du Manoir où ses auteurs étaient maîtres de forges dans la première moitié du XVI[e] siècle. Un travail généalogique conservé dans le fonds dit de l'abbé de Lespine, au Cabinet des Titres, fait remonter la filiation à noble Joseph Bertin rappelé comme défunt dans un acte du 12 juin 1529. Noble Étienne Bertin, sieur de la Pouze et de Saint-Martin, fils de celui-ci, épousa en 1529 Jeanne André et fut nommé maire de Périgueux en 1551. Il fut père de François Bertin, sieur de Saint-Martin, conseiller au Parlement de Bordeaux, marié le 10 septembre 1562 à Françoise de la Porte, et grand-père d'autre François Bertin, sieur de Saint-Martin, conseiller au Parlement de Bordeaux en 1598, commissaire aux requêtes du Palais, qui épousa d'abord en 1598 Lucrèce Gravier, puis Souveraine du Vars. Ce dernier fit son testament en 1627. Dans cet acte il énumère ses enfants du premier lit dont l'un, nommé Jacques, avait alors disparu depuis plus de deux ans sans donner de ses nouvelles. Plus tard on voulut faire de ce Jacques Bertin, alors disparu, le même personnage qu'un Jacques Bertin, avocat au Parlement de Bordeaux, qui épousa vers 1640 Marguerite Boucher, qui fit son testament le 3 février 1672 et qui fut l'auteur de la puissante famille de Bertin de Bourdeille dont il sera parlé plus bas. Cette communauté d'origine fut du reste acceptée par la famille de Bertin de Saint-Martin et le chef de celle-ci, Franck Bertin, chevalier, Sgr de Saint-Martin, conseiller au présidial de Périgueux, épousa dans cette ville le 20 juillet 1702 Philippe de Bertin, fille de Jean et petite-fille de Jacques Bertin mentionné plus haut et de Marguerite Boucher. Jean de Bertin, chevalier, Sgr de Saint-Martin, Ligne, la Farge, etc., fils ou petit-fils des précédents, reçu en 1761 conseiller maître en la Chambre des Comptes de Paris, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux ; il avait épousé Françoise de Chalup, issue d'une famille noble du Périgord dont une branche compte encore des représentants. Il fut père de Léonard-Alexis de Bertin, émancipé en 1782, qui fit les campagnes de l'émigration, et grand-père d'Henri de Bertin, capitaine de cavalerie, né vers 1794, qui demanda en 1833, pour se conformer aux désirs du comte de Chalup, son grand-oncle, et qui obtint peu de temps après l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Chalup, qui fut connu depuis lors sous le titre de comte de Bertin de Chalup et qui mourut à Paris le 30 avril 1888 à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Ce dernier personnage avait épousé en 1835 M[lle] Frignet-Despréaux, nièce du maréchal duc de Trévise,

et qui avait le titre de première baronnie du Périgord. Une fille de Jean Bertin épousa le comte de Jumilhac, gouverneur de la Bastille, et eut elle-même une fille qui épousa en 1764 Auguste-Louis Bertin de Blagny ; celui-ci appartenait à une famille dont il a été parlé dans la notice précédente et qui n'avait aucun rapport avec celle des Bertin du Périgord. Jean Bertin laissa aussi plusieurs fils qui moururent tous sans laisser de postérité. L'un de ces fils, Charles-Jean Bertin, décédé en 1774, avait été nommé évêque de Vannes en 1746 ; un autre, Henri-Léonard Bertin, comte de Bourdeille, premier baron du Périgord, né en 1719, eut une brillante carrière politique, fut successivement intendant du Roussillon, puis de Lyon, lieutenant général de police à Paris en 1757, contrôleur général des finances de 1759 à 1763, ministre d'État en 1762, ministre de l'Agriculture sous Louis XVI, membre honoraire de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions et mourut pendant la période révolutionnaire sans avoir contracté d'alliance. Ce dernier personnage, non content d'être reconnu comme parent par la famille Bertin de Saint-Martin, chercha à rattacher celle-ci à une famille de Bertin qui appartenait dès le XIVe siècle à la noblesse du Limousin. Il produisit au Cabinet des Ordres du Roi une généalogie qui faisait remonter sa filiation à Aimery Bertin, damoiseau, mari de Marguerite d'Ayen, mentionné dans des actes de 1371 et de 1399, dont le fils Jean Bertin, Sgr de la Raymondie, de la Bertinie et de la Vidalie, en la vicomté de Limoges, fit son testament en 1445. Mais des notes conservées dans les manuscrits de Chérin et dans ceux de l'abbé de Lespine apprennent que les titres sur lesquels s'appuyait cette filiation avaient été falsifiés.

L'ancienne famille de Bertin, en Limousin, sur laquelle la famille de Bertin de Bourdeille chercha à greffer celle des Bertin de Saint-Martin, portait pour armoiries : *de gueules à un lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois besants d'or*. Elle se perpétua pendant plusieurs siècles et ses représentants, François Bertin, sieur du Burg, marié en 1647 à Françoise de la Morélie, et Jean Bertin, frère du précédent, Sgr de Las Peycharias, en la paroisse de Lubersac, furent maintenus dans leur noblesse avec leurs enfants, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir prouvé leur filiation depuis Jean Bertin, damoiseau, qui fit son testament le 8 mars 1544.

BERTIN de la HAUTIÈRE.

La famille Bertin de la Hautière, fixée de nos jours dans les environs de Valognes, appartient à la vieille bourgeoisie de la Haute-Bretagne. Un de ses membres, Anne Bertin, sieur de la Hautière, fut

reçu en 1712 substitut au Parlement de Bretagne. Un autre, Exupère-Joseph Bertin, né en 1712 au Tremblay, près de Rennes, décédé en 1781, fut nommé en 1742 premier médecin de l'hospodar de Valachie ; son fils, le docteur René-Hyacinthe Bertin, né à Gahard en 1767, mort à Fougères en 1827, fut membre de l'Académie de médecine en 1820 et professeur d'hygiène à la Faculté de Paris en 1822. Joseph-Eusèbe Bertin, né à Fougères en 1774, fils de Jacques Bertin de la Hautière et proche parent des précédents, marié à Mlle de la Fruglaye, décédé en 1839, fut directeur de l'École secondaire de médecine de Rennes. Son fils, Amédée Bertin, né en 1805, fut député d'Ille-et-Vilaine en 1848 et conseiller général du même département de 1874 à 1885.

Il a existé en Normandie une autre famille Bertin ou Berthin qui portait pour armes : d'*azur à trois chevrons d'or*. Les représentants de cette famille étaient Sgrs de Montabar et de Vaudeloges, dans l'élection d'Argentan, quand ils furent maintenus dans leur noblesse le 14 avril 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, après avoir justifié qu'ils descendaient de Guillaume Bertin, de la vicomté de Conches et de Breteuil, anobli en 1470 par la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts et taxé à six livres.

Le nom de Bertin, très répandu en France, y était porté au XVIIIe siècle par plusieurs familles nobles qui paraissent être aujourd'hui éteintes et qui étaient distinctes de celles dont il a été parlé dans les notices précédentes.

L'une d'elles, fixée en Languedoc et en Rouergue, portait pour armes : d'*azur au château sommé de trois tours d'argent, maçonné de sable*. Son chef, Sébastien de Bertin, capitaine, gentilhomme verrier, domicilié au diocèse de Montpellier, marié le 25 février 1629 à Jeanne de la Roque, fut maintenu dans sa noblesse le 23 septembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, avec ses deux fils, Francois, Sgr de la Plane, dans l'élection de Milhau, et Claude, Sgr du Peirou, dans la même élection, après avoir prouvé sa filiation depuis son trisaïeul, Jean de Bertin, marié le 9 novembre 1458 à Marguerite de Clausel. Cette famille de Bertin fut encore maintenue dans sa noblesse le 28 avril 1699 sur preuves remontant à 1458 par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban,

On trouvera dans les manuscrits de Chérin beaucoup de renseignements sur une famille BERTIN DE FLIGNY, fixée en Lorraine, qui demanda en 1787 à faire reconnaître sa noblesse. Les titres que cette famille produisit dans cette circonstance au Cabinet des ordres du Roi en font remonter la filiation à N... Bertin, capitaine au régiment de Renoncourt, tué auprès de l'abbaye de Clairmarais, dont le fils, noble

Jean Bertin, écuyer, marié à Anne de Fligny, figure avec la qualification de noble dans tous les actes passés depuis 1660 et était en 1686 capitaine-major au service de S. A, receveur de la prévôté de Mandre et Bouconville. Jean Bertin laissa deux fils, Joseph Bertin de Fligny, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre, et Théodore Bertin de Ressoncourt, écuyer, Sgr de Rambucourt, qui épousa le 24 mai 1697 Marguerite de Suigny et qui continua la descendance. Ce fut le petit-fils de celui-ci, Jean-Joseph Bertin de Fligny, né en 1735, avocat en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, marié en 1761 à Françoise Raulin, qui sollicita en 1787 une reconnaissance de noblesse. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de la Marche, en Lorraine. Il avait eu deux fils jumeaux, Jean-François et Joseph-Antoine, nés à Nancy en 1771 ; il eut aussi plusieurs filles dont l'une épousa en 1801 M. Pernot du Breuil et dont une autre fut Mme Husson de Prailly.

BERTOCHE (Pinondel de la). Voyez : PINONDEL DE LA BERTOCHE.

BERTON des BALBES de CRILLON et de CRILLON-MAHON (de). Armes : d'*or à cinq cotices d'azur*. — Couronne et manteau : *de Duc*. — Tenants : *deux anges*. — Cimier : *un homme nu tenant une épée*. — Cri de guerre : *Fais ton devoir*.

La maison DE BERTON, aujourd'hui complètement éteinte, avait occupé un rang considérable dans la noblesse française. Elle était originaire d'Italie et descendait de Louis Bertone, général vénitien, qui, en récompense de ses services, fut agrégé le 24 mars 1409 à la noblesse de la République. Cette faveur était souvent accordée par les républiques italiennes à des familles venues de l'étranger qui jouissaient déjà de la noblesse dans leur pays d'origine. On ne peut donc l'assimiler à un anoblissement proprement dit et il est très possible que la noblesse de la famille Bertone ou Berton soit antérieure à cette date. Quand cette famille Bertone fut devenue puissante, on voulut la rattacher à une famille Balbo dans laquelle le prénom de Bertone était à peu près héréditaire et qui appartenait de temps immémorial à la noblesse de la petite ville de Chieri ou Quiers, en Piémont. Bien que cette communauté d'origine n'ait jamais été bien rigoureusement démontrée, elle fut admise par la famille Balbo ou Balbo Bertone du Piémont, sans doute flattée de l'illustration que les Berton avaient acquise en France. La famille Balbo Bertone, connue à Chieri dès le XIe siècle, est représentée de nos jours par la branche des comtes de Migliandola et de Vinadio et par celle des comtes de Sambuy toutes deux fixées à Turin. Elle porte pour armes : *d'or à cinq bandes d'azur*.

On a inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles avec les armes des Berton de Crillon le nom d'un Thomas Berton qui se serait croisé en 1202.

On ignore le nom de la femme de Louis Berton (Luigi Bertone) qui fut agrégé en 1409 à la noblesse vénitienne ; mais on admet généralement qu'il fut père d'un Barthélemy Bertone, mari d'Émilie de Rouvillasc, qui était dans la première moitié du xve siècle seigneur de Saint-Buis et coseigneur de Rouvigliasco, en Piémont. Gilles Berton, fils de celui-ci, vint en 1452 se fixer à Avignon et y épousa par contrat passé devant Ambiani, notaire, en 1465 suivant Saint-Allais, en 1472 et même seulement en 1484 suivant des notes conservées dans les *Dossiers bleus*, Marguerite de Seytres, issue d'une vieille famille noble du Comtat, fille de Jean de Seytres, Sgr de Châteauratier, et de Dauphine Spisame, dame en partie de Caumont. Il est simplement appelé dans cet acte Gilles Berton, citoyen d'Avignon. Ce Gilles Berton paraît avoir été le même personnage qu'un Guilhetus Britonis, de Querio, que l'on trouve avoir été deuxième consul d'Avignon en 1478. Son fils, Louis Berton, marié à Isabeau de Ruys, paraît avoir été le même personnage qu'un Ludovicus Britonis qui fut premier consul d'Avignon en 1513, aliàs 1521 ; il est en tout cas le même personnage qu'un Aegidius Britonis, d'Avignon, qui acquit de la famille d'Astoaud par acte du 22 mai 1557 le fief de Crillon, au diocèse de Carpentras, sous le nom duquel ses descendants ont été à peu près exclusivement connus. Claude, Gilles et Louis Berton, d'Avignon, fils du précédent, obtinrent en avril 1550 du roi Henri II des lettres patentes par lesquelles ce prince leur accordait les privilèges, franchises et libertés dont jouissent les vrais originaires de son royaume avec puissance de tenir, acquérir et posséder tous les biens et seigneuries qu'ils avaient pour lors et pourraient après avoir. On trouvera le texte de ces lettres dans les *Carrés d'Hozier*. Gilles Berton fut viguier d'Avignon en 1574 et premier consul de cette ville en 1572 et 1581 (d'après les *Dossiers bleus*) ; il fit son testament le 9 janvier 1560 (d'après les *Carrés dHozier*) et prit dans cet acte la qualification de noble et magnifique Gilles de Berton, Sgr de Crillon et de Saint-Jean de Vassols, citoyen d'Avignon. Gilles de Berton avait épousé Jeanne de Grillet de Brissac et en eut un très grand nombre d'enfants. Le plus connu de ces enfants fut Louis de Berton, dit le brave Crillon, né en 1543, chevalier de Malte, chevalier des Ordres du Roi en 1585, mestre de camp du régiment des gardes-françaises, célèbre compagnon d'armes du roi Henri IV, décédé à Avignon en 1615 sans avoir contracté d'alliance. Deux frères du brave Crillon, Érard et Georges, furent également chevaliers de Malte ; le premier d'entre eux fut

ambassadeur de son Ordre près la Cour de France et commandeur de Canebières ; le second fut échanson du roi Henri III et lieutenant général au gouvernement de Normandie. François de Berton, Sgr de Crillon, de Saint-Jean de Vassols, etc., neveu des précédents, mestre de camp, colonel de l'artillerie du Pape à Avignon, syndic de la noblesse du Comtat-Venaissin en 1636, épousa en 1606 Anne des Alrics et continua la descendance. Son petit-fils, Joseph-Nicolas de Berton, marié à Anne de Simiane, maréchal de camp en 1688, décédé en 1692, fut connu le premier sous le titre de marquis de Crillon. Il fit aussi le premier précéder son nom de celui de la famille de Balbo avec laquelle il revendiquait une origine commune. Le marquis de Crillon avait plusieurs frères ; l'un d'eux, François, fut nommé évêque de Vence en 1698, puis archevêque de Vienne en 1714 ; un autre, Philippe de Balbe-Berton ou de Berton des Balbes, admis dans l'Ordre de Malte en 1651, fut autorisé à quitter la croix de l'Ordre pour épouser Françoise de Saporte et continua la lignée. Jean-Louis de Berton de Crillon, fils aîné du précédent, fut successivement évêque de Saint-Pons en 1713, archevêque de Toulouse en 1727, archevêque de Narbonne en 1739, commandeur du Saint-Esprit en 1747 et mourut à Avignon en 1751. Dominique de Berton de Crillon, frère de ce prélat, fut évêque de Glandevès. François de Berton des Balbes, marquis de Crillon, frère des précédents, marié en 1714 à Marie-Thérèse Fabry de Moncaut, obtint l'érection en duché de sa seigneurie de Crillon par bulle du pape Benoist XIII du 27 septembre 1725. Son fils, Louis de Berton des Balbes, duc de Crillon, né à Avignon en 1717, eut une brillante carrière militaire, fut nommé maréchal de camp en 1746, lieutenant général des armées du Roi en 1758, passa en 1762 au service du roi d'Espagne, se couvrit de gloire en s'emparant en 1782 de la ville de Mahon, dans l'île de Minorque, fut créé cette même année grand d'Espagne de première classe au titre de duc de Mahon, puis chevalier de la Toison d'Or en 1783 et mourut à Madrid en 1796. Ce fut lui qui fit construire à Paris, sur la place Louis XV, le bel Hôtel de Crillon qui est encore aujourd'hui (1904) la propriété des héritiers de la duchesse de Polignac, née Crillon. Le duc de Crillon avait épousé d'abord en 1742 Françoise Couvay, puis en 1764 Florence Bruneau de la Rabatelière, enfin Rose Spinosa de Los Monteras ; il eut de cette dernière union un fils, Louis, né en 1775, lieutenant général au service du roi de France en 1824, qui recueillit la grandesse d'Espagne et le titre espagnol de duc de Mahon et dont la descendance s'est éteinte en la personne de sa petite-fille Marie-Gabrielle, née en 1838, duchesse de Mahon et grande d'Espagne, dame d'honneur de Mme la comtesse de Paris, décédée à Avignon en 1899 sans

avoir contracté d'alliance. Le duc de Crillon, décédé en 1796, avait eu de sa première union deux fils. L'aîné d'entre eux, Louis, maréchal de camp en 1784, mourut sans postérité en 1806; le puîné, François de Berton des Balbes, duc de Crillon, né en 1748, député de la noblesse du bailliage de Beauvais aux États généraux de 1789, fut appelé à la Chambre des pairs par ordonnance du 17 août 1815, fut confirmé dans la possession du titre de duc héréditaire par ordonnance du 31 août 1817 et mourut à Paris en 1820. La maison de Berton de Crillon s'est éteinte dans les mâles avec les deux fils du précédent, Gérard-Rodrigue et Louis-Prosper. Gérard-Rodrigue de Berton des Balbes, duc de Crillon, né en 1782, pair de France par droit héréditaire, maréchal de camp, marié en 1806 à Mlle de Mortemart, mourut en 1870 survivant à sa fille aînée la marquise de Grammont et laissant quatre autres filles, la marquise de Chanaleilles, décédée en 1895, la duchesse Pozzo di Borgo, décédée en 1890, la duchesse de Caraman, décédée en 1885, et la comtesse de Lévis-Mirepoix, décédée en 1900. Louis-Prosper, marquis de Crillon, né en 1784, marié en 1810 à Mlle d'Herbouville, fut autorisé par ordonnances du 28 août 1828 et du 30 juin 1829 à recueillir la pairie de France héréditaire de son beau-père, le marquis d'Herbouville, et mourut en 1869 n'ayant eu que deux filles, la comtesse de Gontaut, décédée en 1867, et la duchesse de Polignac, décédée dernière de son nom en 1904.

Principales alliances : de Seytres-Caumont, de Sade, de Joyeuse, de Baroncelli-Javon, de Thomas de la Valette, de Galléan-Gadagne, d'Adhémar de Monteil, de Merles de Beauchamp 1618, des Alrics 1606, d'Albertas, de Simiane, de Véri, de Brancas, de la Briffe 1768, de Rochechouart-Mortemart 1806, d'Herbouville 1810, de Chassepot de Pissy 1827, du Laurens d'Oiselay, de Clermont-Tonnerre 1842, de Gontaut-Biron 1851, de Polignac 1842, de Grammont 1829, de Chanaleilles 1832, Pozzo di Borgo 1832, Riquet de Caraman 1838, de Lévis-Mirepoix 1843.

BERTOULT de HAUTECLOCQUE (de). Armes : de *gueules à une fasce d'or accompagnée en chef de trois coquilles d'argent et en pointe d'un lion léopardé d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BERTOULT, anciennement BERTOUL, appartient à la noblesse de l'Artois. M. de la Gorgue-Rosny mentionne dans ses *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* un Jacques Bertoul qui possédait deux fiefs à Busquoy vers le milieu du XVe siècle et dont le fils Jean possédait six fiefs au même lieu en 1475, un Jacques Bertoul, bailli de Sauty en 1490, un Mahouche Berthoul, archer des ordonnances sous messire Jean de la

Gruthuse en 1499, maître Robert Bertoul, bailli de l'abbaye de Marchiennes et lieutenant du bailli de Sanghin en 1507, Jean Bertoul, garde du scel en la prévôté de Beauquesne en 1505, François Bertoult, avocat au Conseil d'Artois en 1545, maître Pierre Bertoult, calviniste d'Arras en 1577, etc.

Des preuves de noblesse faites en 1711 pour la maison de Saint-Cyr et conservées dans le *Cabinet d'Hozier* font remonter la filiation suivie au 12 août 1575, date à laquelle demoiselle Jeanne le Cambier fut autorisée par le maïeur et par les échevins d'Arras à vendre les équipages de guerre ayant appartenu à son mari, Adrien Bertoult, écuyer, Sgr d'Herboval, guidon de la compagnie d'ordonnances du comte de la Roche, gouverneur de Luxembourg, qui était décédé au mois d'avril précédent. D'après M. de la Gorgue-Rosny, cet Adrien Bertoult, décédé en avril 1575, était lui-même fils de Jean Bertoult, écuyer, Sgr d'Herboval, et de Pétronille de Baillescourt. La même demoiselle Jeanne le Cambier, tutrice et ayant la garde noble de son fils Louis Bertoult, obtint le 15 novembre 1584 un jugement rendu au Conseil d'Artois. Louis de Bertoult, écuyer, Sgr d'Herboval, fils d'Adrien de Bertoult, vivant écuyer, Sgr de Hingettes, et de demoiselle Jeanne le Cambier, épousa demoiselle Catherine Payen par contrat du 18 juillet 1594. Cette dame lui apporta l'importante seigneurie de Hauteclocque qui avait été le berceau d'une vieille famille chevaleresque du même nom, encore existante, et que son grand-père maternel, Jean Herlin, avait achetée en 1536. Adrien-François de Bertoult, écuyer, Sgr de Hauteclocque et d'Herboval, marié à Arras en janvier 1695 à Marie de Fresneau, fit des preuves de noblesse d'abord en 1710 pour obtenir l'admission au collège des Quatre-Nations de son fils Dominique, né à Hauteclocque en 1706, puis en 1711 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marie-Ursule, née au même lieu en 1699. François-Louis de Bertoult, né en 1695, fils aîné du précédent, obtint en septembre 1722 des lettres patentes de chevalerie, fit régler ses armoiries par d'Hozier le 1er octobre suivant et épousa le 18 juillet 1731 Marie Wllart, héritière de la belle seigneurie d'Œufs. La famille de Bertoult fut admise en 1747 aux États d'Artois. Louis-Joseph de Bertoult, né en 1734 au château de Hauteclocque, au diocèse de Boulogne, fils de François-Louis, marié le 28 juillet 1768 à Marie-Éléonore, comtesse Douglas d'Arancy, obtint par lettres patentes de mai 1766 la réunion de ses domaines d'Œufs et de Hauteclocque et leur érection en marquisat. Toutefois, pour éviter toute confusion avec l'ancienne maison de Hauteclocque, il fut expressément stipulé que le nouveau marquisat porterait le nom de Bertoult d'Œufs. Louis-Joseph fit en 1780 des preuves de noblesse pour

obtenir l'admission dans l'Ordre de Malte d'un de ses fils, Amable-Louis, né en 1772. Le marquis de Bertoult d'Hauteclocque, baron d'Œufs, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Artois.

La famille de Bertoult a conservé jusqu'à nos jours la terre de Hauteclocque, dans le Pas-de-Calais.

Principales alliances : de Wignacourt vers 1500, de Riencourt 1860, de Rougé 1890, Colbert de Castle-Hill, Gouhier de Fontenay 1883, de Douglas 1768, de Belvalet, d'Hespel, de Tenremonde, de Maussion, du Maisniel 1866, de Gestas, etc.

La famille de Bertoult d'Hauteclocque ne doit pas être confondue avec une famille de Bertoult qui appartenait au XVIIe et au XVIIIe siècles à la noblesse de Normandie. Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, portait pour armes : d'*azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant du même*. Les preuves de noblesse qu'elle fit en 1756 en font remonter la filiation à Guillaume Bertoult mentionné dans un acte du 11 avril 1473 avec la qualification d'écuyer ; une note de d'Hozier apprend toutefois que le mot écuyer paraît avoir été surchargé. Ce même personnage est appelé maître Guillaume Bertoult, écuyer, avocat en la Cour de l'Échiquier dans un acte du 10 mars 1506. Il avait épousé Catherine le Roux. Il fut père de Guillaume Bertoult, écuyer, sieur de la Haye, conseiller référendaire de la chancellerie à Rouen, qui épousa Catherine Paixdecœur, et aïeul de Jean Bertoult, écuyer, receveur et payeur de la Cour des aides, qui épousa le 8 juin 1563 Marguerite Toustain. Claude Bertoult, sieur de Boisfremont, petit-fils de ce dernier, marié le 13 octobre 1646 à Charlotte le Roy, fille du baron d'Haudreville, fut pourvu le 11 août 1654 de l'office de conseiller en la Cour des aides de Normandie, maître des requêtes de la reine Anne. Il fut père de Léonor Bertoult, Sgr d'Haudreville, né en 1651, conseiller en la Cour des aides en 1678. David-Léonor Bertoult, sieur d'Haudreville, baptisé le 20 août 1722, reçu le 2 juin 1742 conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, fit en 1756 ses preuves de noblesse pour être nommé écuyer du Roi.

BERTRAND. Armes : *écartelé au* 1 *des comtes militaires ; au* 2 *d'or à une ombre de soleil rayonnant d'azur ; au* 3 *d'or au palmier de sinople issant de la pointe et fruité du champ, trois fruits à dextre et trois fruits à sénestre, posés* 2 *et* 1 ; *au* 4 *d'azur au créquier d'or.* — Armes concédées au chevalier Bertrand de Greuille : *tiercé en bande d'or à une étoile rayonnante d'azur, de gueules au signe des chevaliers légionnaires et d'azur à un créquier d'or.*

La famille Bertrand, originaire de Châteauroux, en Berry, appartenait au xviiie siècle à la très haute bourgeoisie de sa région. Un de ses représentants, M. Bertrand de Greuille, était sous Louis XV subdélégué de l'intendant à Châteauroux. Henri Bertrand, marié à Marie-Antoinette Boucher, était sous Louis XVI maître particulier des eaux et forêts au bailliage de Châteauroux. Louis Bertrand de Boislarge, né en 1774, fils puîné de celui-ci, inspecteur général des forêts, marié à Mlle Boéry, décédé sans postérité, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 15 juillet 1810. Son frère, Henri-Gratian Bertrand, né à Châteauroux en 1773, général de division, grand maréchal du Palais, pair de France pendant les Cent Jours, un des plus fidèles serviteurs de Napoléon qu'il accompagna à Sainte-Hélène, député en 1831, grand aigle de la Légion d'honneur, décédé en 1844, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 21 septembre 1808. Le général Bertrand s'était apparenté à plusieurs familles du faubourg Saint-Germain par son mariage avec Mlle Dillon, sœur de la duchesse de Fitz-James. Il en eut une fille, Mme Thayer, et quatre fils qui moururent tous sans laisser de postérité. Le second d'entre eux, Alexandre, né en 1811, marié en 1847 à Mlle Michel de Puisard qu'il laissa veuve en 1878 et qui mourut en 1885, fut général d'artillerie, député de l'Indre en 1848 et commandeur de la Légion d'honneur.

Joseph Bertrand de Greuille, né à Châteauroux en 1758 d'une autre branche de la même famille, procureur général près la Cour criminelle de l'Indre, puis président du tribunal de Châteauroux, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 juin 1809 : il mourut en 1833 laissant une fille unique, Mme de Constantin.

BERTRAND. Armes : *écartelé au 1 d'azur à un chien d'arrêt d'or soutenu du même ; au 2 des barons militaires ; au 3 de gueules à un sabre d'or et à une palme d'argent posés en sautoir ; au 4 d'azur à une fourmilière d'or semée de fourmis d'argent.*

Antoine-Joseph Bertrand, né en 1767 à Vireux, dans les Ardennes, d'une famille bourgeoise, engagé comme simple soldat dans l'artillerie en 1784, plus tard général de brigade, conseiller général de la Moselle en 1815, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1835, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 mars 1808. Son petit-fils, Gustave, baron Bertrand, né en 1837, n'a pas eu de postérité.

Cette famille est distincte de celle de Louis Bertrand, né à Rouen en 1763, colonel, décédé à Tours en 1819, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 15 août 1809, qui fut confirmé dans la possession de son titre par lettres patentes du 25 octobre 1817 et dont

le fils, Jean-Vincent, baron Bertrand, né en 1790, colonel d'infanterie, paraît être mort sans postérité.

BERTRAND. Armes (d'après le règlement de 1820) : d'*or au sabre d'argent posé en pal et supporté par deux dragons affrontés de sinople, à la fasce de gueules brochante et chargée d'une étoile d'argent.*

Joseph Bertrand, né en 1773 à Pont-Saint-Esprit, au diocèse de Nîmes, officier supérieur de dragons, décédé en 1843, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 4 juin 1809 et fut confirmé dans la possession de son titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 14 avril 1820. Il avait épousé une italienne, Rose Nepoti, et en eut deux fils qui allèrent se fixer dans le pays de leur mère.

BERTRAND. Armes : d'*azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux lézards et en pointe d'une croix du même.*

Cette famille appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie de Saint-Flour, en Auvergne. Mathieu Bertrand, né dans cette ville, fut sous Louis XV notaire royal à Brioude. Il épousa Marguerite Apelin et en eut plusieurs fils. L'un des puînés, Antoine, né à Saint-Flour en 1749, procureur royal au bailliage de sa ville natale en 1785, fut nommé en 1792 député suppléant du Cantal à la Convention, fut plus tard député au Conseil des Anciens, puis sous-préfet de Murat et mourut en 1816 sans laisser de postérité. Pierre Bertrand, né à Saint-Flour en 1747, frère aîné du précédent, avocat en Parlement, député du Tiers État aux États généraux de 1789, puis vice-président du tribunal de Saint-Flour, décédé dans cette ville en 1820, fut anobli le 23 décembre 1814 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il avait épousé en 1772 Mlle Chazelon et en eut deux fils qui furent l'un président, l'autre vice-président du tribunal de Saint-Flour. L'aîné d'entre eux, Antoine-Aimé, né en 1772, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Rozière ; le puîné, Jacques-Julien, né en 1775, marié à Mlle du Pont de Ligonnés, fut père de Julien-Félix Bertrand, né à Saint-Flour en 1808, président du tribunal civil de cette ville, sénateur du Cantal de 1876 à 1882, qui survécut à son fils unique et qui mourut en 1882 sans laisser de postérité masculine.

BERTRAND (de) d'*or à une fasce d'azur surmontée d'un lion naissant de gueules, accompagnée en pointe de trois roses de même pointées d'argent.* — Timbre : *un lion naissant de l'écu tenant à ses pattes une épée d'argent emmanchée d'or.*

Saint-Allais a donné une généalogie de la famille de Bertrand dans le premier volume de son *Nobiliaire Universel*. Cette famille, honorablement connue en Lorraine, a eu pour auteur Jean Bertrand, dit le

capitaine Cadet, qui fut anobli le 18 septembre 1594, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes de Charles III, duc de Lorraine. Jacques Bertrand, né en 1678, arrière-petit-fils du capitaine Cadet, perdit sa noblesse par suite de dérogeance. Ses petits-enfants, Jacques-Rémy, François, Marie et Élisabeth Bertrand, furent par arrêt du Conseil d'État du 10 janvier 1766 et par lettres patentes du 13 du même mois, entérinés le 22 à la Chambre des comptes, reconnus et déclarés issus de mâles en mâles par légitime mariage de Jean Bertrand, dit le capitaine Cadet, anobli en 1594, réhabilités et relevés de toute dérogeance qui pourrait être imputée à leur aïeul Jacques. Jacques-Rémy épousa dans la suite Mlle Levasseur de la Thieuloy et en eut une fille, Mme de Fénis de la Combe, et deux fils, Charles-Louis de Bertrand, né en 1792, et Jean-Joseph, né en 1803.

BERTRAND de BEAUMONT, de BEUVRON et du LYS-SAINT-GEORGES (de). Armes : *losangé d'hermines et de gueules* (aliàs *de gueules et d'hermines*). — Timbre : *un casque d'argent bordé d'or, taré de front, orné de ses lambrequins aux émaux de l'écu et surmonté d'une couronne de marquis.* — Cimier : *un vol parti de sable et de l'écu.* — Supports : *deux lions d'or armés et lampassés de gueules.* — Devise : *Potiùs mori quam fædari.*

La famille DE BERTRAND appartient à la noblesse du Berry. Elle a pour plus ancien auteur authentique connu haut et puissant seigneur messire Charles Bertrand, chevalier, Sgr du Boueix, de Sarzet, de Lacoste, de Pallière, ambassadeur du Roi à Rome, son sénéchal d'Aquitaine et capitaine de cinquante hommes d'armes, décédé en 1452. Ce personnage, qui rendit des services considérables, fit construire le château de Pallière et fit inscrire sur le portail le distique suivant :

Charles Bertrand, avec sa bannière,
A pris Nevers et fait bastir Pallière.

Chose étrange, on n'a pu déterminer d'une façon précise l'origine de ce Charles Bertrand qui ne fut peut-être qu'un heureux soldat de fortune. On a dit, mais sans preuves sérieuses à l'appui, qu'il était natif de la Bretagne où il a existé en effet au moyen âge plusieurs familles du nom de Bertrand. On a dit aussi qu'il appartenait à une famille noble du Bourbonnais dont était Charles Bertrand, chevalier banneret (1340-1380), mari d'Anne le Groing de Villebouche. D'après une généalogie que la Thaumassière a donnée de la famille de Bertrand dans son *Histoire du Berry* et d'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, Charles Bertrand, décédé en 1452,

aurait été père de Guiot Bertrand, seigneur des mêmes domaines, et celui-ci aurait laissé d'une alliance demeurée inconnue deux fils, Raymond Bertrand, écuyer, seigneur des mêmes domaines, et Hector Bertrand, écuyer, Sgr de Pallière, qui vivaient dans la première moitié du xv[e] siècle et qui furent les auteurs des deux grandes branches de la famille de Bertrand. Le rapprochement des dates rend peu vraisemblable ce système de filiation qui paraît, du reste, ne s'appuyer sur aucune preuve sérieuse.

Les preuves de noblesse que la famille de Bertrand eut à faire en diverses circonstances et particulièrement en 1686 pour obtenir l'admission d'un de ses membres dans l'ordre de Malte font remonter la filiation suivie de la branche que l'on considère comme l'aînée à honoré seigneur Raymond Bertrand, écuyer, Sgr du Chassin et de Boueix, qui avait épousé vers 1442 demoiselle Marguerite de Giverlay. Ce personnage dont la généalogie de la Thaumassière et le tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* font un fils de Raymond Bertrand mentionné plus haut, reçut le 19 juillet 1443 une donation de son beau-père noble homme messire Jean de Giverlay, fit une transaction le 17 avril 1452, reçut un hommage le 15 janvier 1456 et fit le 23 janvier 1472 son testament dans lequel il énumère ses enfants. Son fils aîné, Jean Bertrand, écuyer, Sgr de Chassin, est mentionné avec son épouse, dame Isabeau de Céris, dans un grand nombre d'actes de la fin du xv[e] et du commencement du xvi[e] siècles. Leur petit-fils, Claude de Bertrand, écuyer, Sgr de Boueix, décédé en décembre 1553, laissa, entre autres enfants, de son mariage avec Marguerite de la Roche deux fils, François et Georges, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

François de Bertrand, Sgr de Boueix et de la Matha, auteur du rameau aîné, épousa le 12 avril 1558 Marie des Ages. Il fut père de François de Bertrand, Sgr de Boueix, et grand-père de Georges Bertrand,Sgr de Beaumont, qui épousa Françoise Ajasson. François de Bertrand de Beaumont, né en Berry, fut admis en 1756 parmi les pages de la Grande Écurie du Roi. François de Bertrand, Sgr en partie de Beaumont, Richemont et Chéniers, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Guéret. Ce rameau, connu sous le nom de Bertrand de Beaumont, a eu pour dernière représentante Ursule de Bertrand de Beaumont, née en 1822, mariée en 1844 au vice-amiral vicomte Exelmans et décédée en 1849.

Georges Bertrand, auteur du second rameau, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, épousa par contrat du 28 décembre 1579 Charlotte de Vignoles, fille de Jean de Vignoles, écuyer, sieur de la Grange, et d'Andrée Barbarin, dame de Beuvron. Il en eut trois fils : 1° Phi-

lippe de Bertrand, chevalier, Sgr de Beuvron, qui épousa le 19 juillet 1616 Minerve de Chastellux et qui continua la lignée ; 2° Guy de Bertrand, Sgr de Pouligny, dont la descendance s'éteignit après quelques générations ; et 3° François de Bertrand, qui fut admis dans l'ordre de Malte en 1609 et qui devint commandeur de Carlat en 1637. Jean de Bertrand, chevalier, Sgr de Beuvron, fils de Philippe, épousa le 30 janvier 1646 Marguerite Gigault de Bellefonds ; il fut père d'autre Jean de Bertrand, sieur de Beuvron, qui épousa en février 1679 Marguerite de Cusson et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Amand), et grand-père d'Henri de Bertrand, chevalier, Sgr de Beuvron, demeurant en l'élection de Saint-Amand, qui fut maintenu dans sa noblesse le 22 juillet 1715 par jugement de Foullé de Martangis, intendant du Berry. Le chef de ce rameau est aujourd'hui connu sous le titre de marquis de Bertrand de Beuvron.

Hector Bertrand, auteur de la branche cadette, laissa d'une alliance inconnue, entre autres enfants, deux fils : 1° Raoulin Bertrand, Sgr de Pallière, qui épousa Marguerite de Roffignac et dont la descendance s'éteignit après quelques générations, et 2° Jousseaume Bertrand, qui continua la descendance. Ce dernier est appelé noble homme Joceaume Bertrand, écuyer, Sgr de Villemort et du Lys-Saint-Georges, dans un acte d'acquisition qu'il passa le 25 août 1461 ; il avait épousé Antoinette de Crevant, héritière des seigneuries de Villemort et du Lys-Saint-Georges. Il fut père de Gilbert Bertrand, Sgr de Villemort et du Lys-Saint-Georges, conseiller et chambellan du Roi, marié à Anne Henrique, qui fut nommé le 18 juin 1494 gouverneur et bailli du Berry et qui fit ériger sa terre du Lys-Saint-Georges en châtellenie par lettres du seigneur de Châteauroux du dernier juillet 1502, et grand-père de François Bertrand, Sgr du Lys-Saint-Georges, qui fut nommé le 20 novembre 1505 panetier de la reine de Navarre, duchesse de Berry, et qui épousa le 11 janvier 1518 Marguerite de Bressolles. Gilbert Bertrand, Sgr du Lys-Saint-Georges, descendant des précédents, marié en juillet 1663 à Marie de Sigongne, fut maintenu dans sa noblesse avec plusieurs de ses parents le 15 octobre 1667 par jugement de M. Perrotin de Barmont, subdélégué de l'intendant. Balthazar-Louis Bertrand, chevalier, Sgr du Lys-Saint-Georges, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges). Cette branche est aujourd'hui éteinte.

La famille de Bertrand a fourni dans ses diverses branches un nombre considérable de chevaliers de Malte depuis Georges de Bertrand de la Coste admis dans l'Ordre en 1556, deux gentilhommes de la Chambre du Roi au XVIIe siècle, trois chanoines comtes de Lyon, un

chanoine comte de Brioude, une chanoinesse de Remiremont, un grand nombre d'officiers de tous grades, etc.

Principales alliances : de Bigny, Ajasson, de Chamborant de la Clavière 1637, de Bridiers 1665, 1671, de la Celle 1638, de Buchepot 1609, de Chastellux 1616, Gigault de Bellefonds 1646, de Bressolles 1518, de Barbançois 1556, de Barbezières 1603, de Moussy, le Groing, du Puy de Vatan, de Roffignac, de Chauvelin 1708, de Chauveron 1688, de Noblet 1576 et 1749, de Bosredon 1759, de Maussabré 1784, de Neuchèze, d'Anglars, de la Bourdonnaye 1850, Exelmans 1844, de May de Termont 1804, etc,

BERTRAND de PUYRAMOND, des BRUNAIS et de FONTVIOLANT. Armes : d'*or à un lion de sable, couronné, armé et lampassé de gueules*. (Ce sont les armes de la famille Bertrand de Saint-Vaulry.)

La famille de Bertrand de Beaumont, de Beuvron et du Lys-Saint-Georges, à laquelle a été consacrée la précédente notice, ne doit pas être confondue avec une famille de Bertrand qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Marche et dans celle du Limousin et qui a possédé, entre autres biens, la baronnie de Malval et les seigneuries de la Villate et de Saint-Vaulry. Le *Nobiliaire du Limousin* de l'abbé Nadaud attribue à cette famille un Gaucelin Bertrand, chevalier, qui vivait en 1265. Gabriel Bertrand, écuyer, baron de Malval, Sgr de Saint-Vaulry, etc., marié en 1657 à Charlotte de Saint-Julien, fut maintenu dans sa noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666 par jugement de d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir prouvé sa filiation depuis Jean Bertrand, qui épousa Marie Champelon et dont le fils, Jacques, épousa Françoise Esmoingt par contrat du 6 février 1535. Cette famille Bertrand de Malval et de Saint-Vaulry s'éteignit vers la fin du XVIIe siècle.

La famille Bertrand de Puyramond, originaire de la même région, est généralement considérée comme ayant eu dans le passé une origine commune avec la famille Bertrand de Saint-Vaulry. Il ne semble pas toutefois que cette communauté d'origine ait jamais été démontrée et, en tout cas, la famille Bertrand de Puyramond, peut-être par suite de dérogeance, n'a jamais été l'objet d'un jugement de maintenue et n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. On trouve que Gérémin Bertrand de Puyramond, receveur des tailles en l'élection de Cognac, subdélégué de l'intendant dans cette ville, épousa vers 1750 Madeleine Méthé de Fourémis ; ce personnage portait la qualification d'écuyer, sans doute en raison de ses fonctions. Sa descendance subsiste dans le nord de la France.

La famille Bertrand des Brunais est une branche de la famille

Bertrand de Puyramond ; un de ses représentants, notaire à Saintes, a épousé en 1891 Mlle Marie Bordet.

A la même souche semble se rattacher la famille Bertrand de Fontviolant honorablement représentée de nos jours.

Principales alliances : Méthé de Fourémis, de Callières, de Merssemann 1863, etc.

Une autre famille Bertrand fut maintenue dans sa noblesse par d'Aguesseau lors de la grande recherche de 1666. Elle était alors représentée par deux branches dont l'une possédait la seigneurie de Goursac, dans la paroisse de Chasseneuil, en Angoumois, et dont l'autre possédait la seigneurie de Romefort, dans la paroisse de Saint-Front, également en Angoumois. Elle portait pour armes : *parti au 1 d'azur à trois chevrons d'or; au 2 aussi d'azur à un chevron d'or renversé.* Elle prouva sa filiation depuis Foulques Bertrand dont le fils, Antoine, épousa le 3 février 1545 Phélippe de Fedeau.

Il a existé aussi en Poitou une famille Bertrand dont les armes avaient une certaine analogie avec celles de la famille de Bertrand de Saint-Vaulry, de la Marche : *de gueules au lion d'argent, la queue nouée passée en sautoir.* Son dernier représentant, René Bertrand, baron de Saint-Fulgent, marié vers 1665 à Marie Loiseau, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, après avoir prouvé sa filiation depuis Jean Bertrand vivant en 1440. Il ne laissa que trois filles.

BERTRAND de RIVIÈRE.

La famille Bertrand de Rivière a occupé un rang distingué dans la bourgeoisie du Nivernais. Un de ses représentants, M. Bertrand de Rivière, prit part en 1789 aux assemblées du Tiers État tenues à Nevers. Elle s'est éteinte en la personne de trois sœurs, Mme de Geffrier, mariée en 1834, décédée en 1891, la vicomtesse d'Aboville, décédée en 1885, et la baronne de Galembert, mariée en 1852. Elle s'était encore alliée aux familles Saignard de la Fressange et Drouin de Bouville.

BERTRAND de BEAUVOIR.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Principale alliance : de Bisschop 1899.

BERTRAND de BROUSSILLON. Armes (d'après l'*Annuaire général héraldique*) : d'*or à un franc canton d'azur chargé d'une croix d'argent.*

La famille Bertrand de Broussillon, originaire de Bar-sur-Aube, est d'ancienne bourgeoisie.

Son chef a été honoré du titre de comte romain par bref pontifical d'octobre 1898.

BERTRAND de BOUCHEPORN. Armes conférées à la branche aînée par le règlement de 1830 : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois annelets entrelacés d'or ; aux 2 et 3 d'argent à une pomme de pin au naturel.* — Armes conférées à la branche cadette par le règlement de 1816 : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois annelets entrelacés d'or, 2 et 1 ; aux 2 et 3 d'or à trois pommes de pin au naturel.* — Armes anciennes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à une pomme de pin d'argent tigée et feuillée de même ; aux 2 et 3 de gueules à trois annelets entrelacés d'or.*

La famille Bertrand de Boucheporn est originaire de Metz. On en trouvera une généalogie dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Le travail de l'abbé Poirier fait remonter la filiation au 14 janvier 1613, date à laquelle Jean Bertrand, aman de Saint-Ferroy et greffier au bailliage de Metz, fils d'honnêtes conjoints sieur Humbert Bertrand, hôte à l'enseigne du Château de Rome, en la ville de Metz, et d'Isabeau Guillaume, épousa Antoinette Bague. Nicolas-Louis Bertrand, petit-fils des précédents, marié le 12 octobre 1665 à Marie Grenet, était secrétaire et greffier de la ville de Metz quand il fut pourvu le 29 juin 1689 d'un des quatre offices anoblissants de conseiller du Roi, trésorier général de France, intendant de ses finances et gabelles de Metz. Il obtint de d'Hozier le 30 janvier 1697 un brevet d'armoiries. Il fut père 1° de Louis Bertrand, Sgr de Charly et de Fourcheux, conseiller au Parlement de Metz, marié en 1696 à Judith de Goz, dont le fils, Nicolas-Louis-François, également conseiller au Parlement de Metz, mourut en 1783 sans laisser de postérité masculine, et 2° de Claude Bertrand, conseiller au Parlement de Metz, marié en 1708 à Nicole Georges, dame de Boucheporn, qui continua la lignée. Celui-ci fut père de Louis-Pierre Bertrand de Chailly, Sgr de Boucheporn, conseiller au Parlement de Metz en 1735, qui épousa en 1739 Marguerite Salomon, et grand-père de Claude-François Bertrand de Boucheporn, né à Metz en 1741, avocat général, puis conseiller d'honneur au Parlement de cette ville, successivement intendant de l'île de Corse, de Pau et de Bayonne, qui fut guillotiné à Toulouse le 20 février 1794. Ce dernier avait épousé en 1765 Mlle Dancerville ; il en eut quatre fils dont l'aîné, Claude-Charles, fit en 1782 ses preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant et mourut pendant l'émigration sans avoir été marié, dont le second, René, et le troisième, François-Louis, furent les auteurs de deux rameaux et dont le plus jeune, Honoré, préfet du palais du roi de Westphalie en 1811, ne laissa qu'une fille.

René Bertrand de Boucheporn, né à Metz en 1770, préfet du palais

de Louis Bonaparte, roi de Hollande, marié en 1803 à Mlle Tinot, gouvernante des enfants du roi de Hollande, reçut le titre héréditaire de baron le 6 janvier 1830 par lettres patentes du roi Charles X ; il laissa deux enfants.

François-Louis Bertrand de Boucheporn, né à Metz en 1771, grand maréchal de la cour du roi de Westphalie et contrôleur général de sa liste civile, fut créé baron le 30 novembre 1811 par diplôme de ce prince, fut confirmé dans la possession de ce titre d'abord le 13 avril 1812 par lettres patentes de Napoléon Ier, puis le 1er juin 1816 par nouvelles lettres du roi Louis XVIII et mourut à Metz en 1823 laissant un fils.

Principales alliances : de Lescure, Salomon, Auvity, Nadault de Buffon, Desportes, etc.

BERTRAND de MAILLEFER.

Un décret du 28 juin 1854 autorisa M. Louis Bertrand, né en 1819 à Briey, en Lorraine, notaire à Paris, à joindre à son nom celui de Maillefer et à s'appeler Bertrand-Maillefer. Il est décédé sans laisser de postérité et ce n'est que depuis sa mort que sa veuve a été connue sous le nom de Mme de Maillefer.

On trouve que Louis Maillefer, demeurant à Thiancourt, fut anobli le 28 octobre 1605 par lettres patentes du duc de Lorraine et que son frère, Jean Maillefer, fut à son tour anobli par lettres du 22 novembre 1610.

BERTRAND de CROSEFON (de). Armes : d'*or à un arbre de sinople appuyé d'une biche de..... ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

On trouvera dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, des renseignements sur la famille de Bertrand de Crosefon, anciennement connue en Agenais. L'auteur de cette famille, Bertrand de Bertrand, sieur de Bascaud, fut d'abord condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse le 8 novembre 1666 par jugement de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux. Mais son fils, noble Pierre de Bertrand, écuyer, sieur de la Lisse, habitant de la sénéchaussée d'Agen, ayant produit de nouveaux titres, fut maintenu dans sa noblesse dès le dernier mai 1667 par un autre jugement du même intendant qui révoquait le premier. Sur le vu de ce second jugement Pierre de Bertrand fut encore maintenu dans sa noblesse le 16 décembre 1697 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Il avait épousé Marie de Raymond et fut père de Jean-Jacques de Bertrand, écuyer, Sgr de Crosefon, qui épousa le 14 juillet 1701 Jeanne

de Neymet. Le fils de celui-ci, François de Bertrand, chevalier, Sgr de Crosefon, habitant de Montflanquin, épousa le 15 juin 1762 Jeanne de Constantin et en eut trois fils, Jean, né en 1765, autre Jean, né en 1768, et François-Joseph, né en 1770, qui firent en 1784 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

La famille de Bertrand de Crosefon s'est perpétuée en Agenais.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Vassal, de Laurière, de Constantin, du Bois de Saint-Étienne 1853, etc.

BERTRAND de la FLOTTE. Armes de la famille Fauvel de la Flotte : *écartelé au 1 de gueules à deux fasces d'argent, parti d'argent au pal d'azur; au 2 d'argent à trois vaisseaux de sinople, 1 et 2 ; au 3 d'argent à trois vaisseaux de sinople, 2 et 1 ; au 4 d'argent à trois pals d'azur.*

Michel Fauvel de la Flotte, officier des troupes dans l'Inde, chevalier de Saint-Louis, fut anobli en août 1785 par lettres patentes du roi Louis XVI dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier;* il fit régler ses armoiries par d'Hozier au cours de cette même année.

M. Aimé-Auguste Bertrand, né à Paris en 1823, descendant du précédent en ligne féminine, ancien officier supérieur, chevalier de la Légion d'honneur, avait été autorisé par décret du 23 septembre 1864 à joindre à son nom celui de : de Laflotte. Il est décédé en 1894 laissant un fils, Daniel Bertrand de la Flotte, marié en 1903 à Mlle de Souto.

BERTRAND de SIVRAY et BERTRAND-GESLIN. Armes de la branche des Bertrand de Sivray : *coupé au 1 parti d'or à une bande d'azur et des barons militaires; au 2 d'azur à un casque d'or taré de face, panaché de cinq plumes d'argent et accompagné à dextre et à sénestre d'une étoile de même.* — Armes de la branche des Bertrand-Geslin : *écartelé au 1 d'or à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent; au 2 des barons militaires; au 3 d'azur à un vaisseau à trois mâts voguant sur une mer d'argent,* qui est de Geslin; au 4 *de sable à un casque taré de face d'or brochant sur une épée en bande d'argent, la pointe en haut.*

Jean-Baptiste-Louis Bertrand, auteur de cette famille, était sous Louis XV capitaine au régiment de Languedoc-Infanterie. De son mariage avec Anne-Françoise Charles il laissa deux fils, tous deux nés au Luc, en Provence, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné d'entre eux, Jean-Baptiste-Louis Bertrand de Sivray, né

en 1766, général de brigade en 1809, décédé en 1850, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes de janvier 1810. Il a laissé un fils, Louis, baron Bertrand de Sivray, né en 1809.

Le puîné, Jean-Baptiste-Charles Bertrand né en 1770, fit dans l'armée républicaine les campagnes de la Révolution, épousa en 1794 Mlle Geslin, fille d'un ancien échevin de Nantes, fut connu dès lors sous le nom de Bertrand-Geslin, se fixa à Nantes à la suite de ce mariage, devint maire de cette ville et président du collège électoral de la Loire-Inférieure, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 11 juillet 1810, fut destitué de ses fonctions de maire à l'époque de la Restauration, fut député de la Loire-Inférieure à la Chambre des Cent jours et mourut au Luc en 1843. Son fils, Charles Bertrand-Geslin, né à Nantes en 1796, naturaliste distingué, est décédé en 1863 laissant lui-même deux fils dont l'aîné, Henri, a été conseiller général de la Loire-Inférieure.

Principales alliances : Geslin 1794, Magnier de Maisonneuve 1881, Gautier de Charnacé 1900, de Berthou, Pinczon du Sel 1867, etc.

Le nom de Geslin est assez répandu en Bretagne. La famille de ce nom qui se fondit dans la famille Bertrand était originaire du diocèse de Rennes et honorablement connue dans la haute bourgeoisie de sa région. Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Geslin de Trémargat, de Bourgogne et de Kersolon, encore existante, qui appartient à la vieille noblesse de la même province.

BERTRAND de LAUNAY. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois cœurs de même.*

François (aliàs Pierre, d'après Kervile,) Bertrand, sieur de Cœuvres, négociant à Nantes, consul de cette ville en 1737, fut pourvu en 1732 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Rennes. Il posséda, entre autres biens, la seigneurie de Launay, en la paroisse de Saint-Jean de Boiseau, au diocèse de Nantes. C'est vraisemblablement de ce personnage que descend une famille Bertrand de Launay actuellement existante.

Il a existé en Bretagne au xve et au xvie siècles une famille de Bertrand fort distinguée, qui a possédé, entre autres biens, une seigneurie de Launay dans la paroisse de Plouasne. Cette famille de Bertrand, qui était originaire de Normandie, portait pour armes : d'*or à un lion de sinople.* Elle figure de 1427 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Plouasne, de Saint-Pern et de Bréteil, au diocèse de Saint-Malo, et se fondit vers la fin du xvie siècle dans la famille du Boisbaudry. La ressemblance des armoiries a donné à supposer qu'elle était peut-être une branche détachée

à une époque inconnue de la puissante maison de Bertrand de Bricquebec, éteinte depuis plusieurs siècles, qui appartenait à la noblesse chevaleresque de Normandie, qui a fourni un maréchal de France en 1325, un connétable de Normandie en 1236, un évêque de Beauvais, pair de France, en 1329 et qui portait pour armes : d'*or à un lion de sinople armé, lampassé et couronné de gueules.*

Deux familles Bertrand furent maintenues nobles en Bretagne lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Celle des Sgrs de Pontpierre, maintenue en 1697 par jugement de l'intendant, portait pour armes : d'*argent à l'aigle de sable.*

Celle des Sgrs de Leury, au diocèse de Rennes, maintenue le 28 février 1669 par arrêt de la chambre de réformation, portait pour armes : d'*azur à une croix d'argent cantonnée au premier quartier d'une tête de léopard de même.* Elle avait pour auteur Isaac Bertrand, sieur de Leury, secrétaire du Roi en 1616, qui fut légitimé et anobli par lettres patentes de 1620.

A cette dernière souche se rattachait peut-être une famille Bertrand qui possédait la seigneurie de la Bouétardière, en la paroisse de Saint-Jacut, au diocèse de Rennes, et dont les représentants furent condamnés comme usurpateurs de noblesse à 400 livres d'amende par arrêt du 7 juin 1668.

BERTRAND de SAINT-GERMAIN. Armes de la famille de Mourgues de Saint-Germain, en Languedoc : de *gueules à un sautoir d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

M. Guillaume-Scipion BERTRAND, docteur en médecine à Paris, avait demandé le 14 octobre 1859 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE SAINT-GERMAIN qui appartenait à la famille de sa mère, née de Mourgues de Saint-Germain. On ne voit pas que cette demande ait été agréée.

La famille Bertrand de Saint-Germain est représentée de nos jours à Montauban.

BERTRAND de MOLLEVILLE (de). Armes : d'*azur au cerf passant d'or; au chef d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une main de carnation tenant un pistolet.* — Plusieurs représentants de la famille de Bertrand de Molleville abandonnèrent leurs armes pour adopter celles de la famille de Pierre Bertrand, cardinal en 1331 : *d'argent au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or et accompagné de trois roses de gueules.* — Devise : *Rex Philippus mihi dedit.*

La famille BERTRAND DE MOLLEVILLE, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse toulousaine. On trouvera sur elle des renseignements nombreux, mais un peu confus et souvent contradictoires, dans les

divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les *Dossiers bleus* et dans le *Cabinet d'Hozier*. Elle a eu pour auteur François Bertrand, Sgr de Manneville, marié à Marie de Carman, conseiller et quatrième président au Parlement de Toulouse, capitoul de cette ville en 1531, qui fut anobli par ses fonctions et qui fit son testament en 1555. Ce François Bertrand paraît avoir été le fils d'un Nicolas Bertrand, avocat au Parlement de Toulouse, professeur ès droit en l'Université de cette ville, qui mourut en 1527.

Quand la famille Bertrand de Molleville fut devenue puissante, on fit de ce dernier personnage un fils cadet de Jacques Bertrand, sieur de Villèles, avocat au Parlement de Toulouse, marié à Agnès de Faur. Celui-ci avait eu un fils, Bernard Bertrand, Sgr de Villèles, dont on fit ainsi le frère aîné de Nicolas Bertrand décédé en 1527. Ce Bernard Bertrand fut procureur général au Parlement de Toulouse, épousa Catherine de la Roche et fit son testament en 1519. Il laissait deux fils, Jean et Nicolas. L'aîné d'entre eux, Jean Bertrand, docteur en droit, capitoul de Toulouse en 1519, conseiller, puis en 1536 premier président au Parlement de cette ville, troisième président au Parlement de Paris en 1538, premier président au même Parlement en 1550, garde des sceaux et chancelier de France en 1551, entra dans les ordres après la mort de sa femme, fut successivement évêque de Comminges, archevêque de Sens en 1556 et cardinal en 1557 et mourut en 1560 laissant un fils unique qui, bien que catholique, périt à la Saint-Barthélemy sans laisser de postérité. Nicolas Bertrand, frère puîné de ce puissant personnage, fut président au Parlement de Toulouse en 1548; son fils, Jean Bertrand, président au Parlement de Toulouse, décédé en 1584, laissa trois fils, Tristan, François, baron de Roquefère, et Nicolas. Cette famille Bertrand s'éteignit au XVIIe siècle. Elle portait pour armes : d'*or* (aliàs *d'argent*) *à un taureau de sable couché au pied* (aliàs *passant et brochant sur le fût*) *d'un arbre de sinople terrassé de même; au chef d'azur chargé d'une étoile d'or accostée de deux coquilles du même.*

Plus tard la famille de Bertrand de Molleville ne se contenta plus de revendiquer une communauté d'origine, du reste possible, avec celle du cardinal Jean Bertrand qui fut chancelier de France en 1551. Les généalogistes la rattachèrent tant bien que mal à la famille d'un Pierre Bertrand, né dans la seconde moitié du XIIIe siècle à Annonay, en Vivarais, où son père Mathieu, originaire d'Aurillac, exerçait la profession de médecin, qui fut successivement évêque de Nevers et d'Autun, qui fut nommé cardinal en 1331 et qui fut autorisé par le roi de France à charger ses armes de *trois fleurs de lys d'or*.

On trouvera enfin dans le *Cabinet d'Hozier* un tableau généalo-

gique fantastique qui fait descendre la famille Bertrand de Molleville en ligne directe des anciens vicomtes de Béziers et de Carcassonne et par eux des anciens comtes de Toulouse.

François Bertrand, sieur de Manneville, capitoul de Toulouse en 1531, premier auteur authentique de la famille Bertrand de Molleville, fut père de Nicolas Bertrand, Sgr de Molleville, au diocèse de Saint-Papoul, qui fut à son tour capitoul de Toulouse en 1576, grand-père de François Bertrand, Sgr de Molleville, qui épousa en 1588 Fleur de Calmotie et qui fut jusqu'en 1622 conseiller au Parlement de Toulouse, et bisaïeul de Simon Bertrand, Sgr de Molleville, qui fut maintenu dans sa noblesse le 27 juillet 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir prouvé sa filiation depuis 1531. Marc-Antoine de Bertrand, descendant des précédents, marié vers 1745 à Marie-Henriette de Paulo, fut connu le premier sous le titre de marquis de Montesquieu-Volvestre, la Bastide, le Plaud, Molleville, etc. Il fit des preuves de noblesse pour obtenir en 1757 l'admission dans l'ordre de Malte de son troisième fils, Jean-André de Bertrand. Antoine-François de Bertrand de Molleville, né à Toulouse en 1747, fils aîné de Marc-Antoine, reçu en 1766 conseiller au Parlement de Toulouse, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaire de son hôtel en 1774, intendant de Bretagne en 1784, fut appelé par le roi Louis XVI le 4 octobre 1791 au ministère de la Marine, se refugia en Angleterre après la journée du 10 août, y demeura jusqu'au retour de Louis XVIII en 1814 et mourut en 1818. Son petit-fils, Henri, connu sous le titre de marquis de Bertrand de Molleville, est décédé en mai 1879. La terre de Molleville, située dans le département de l'Aude, est passée par héritage dans la famille de Fumel.

M. de Bertrand, Sgr de Montesquieu, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Principales alliances : de Mauléon, du Haget de Vernon, de Fumel 1822, de Paulo, de Clausade, etc.

BERTRAND de PIBRAC (de). Armes : *coupé d'or et de sinople, l'or chargé d'une pie au naturel, becquée et membrée de gueules, le sinople chargé d'un chien braque d'argent, passant, colleté de gueules.*

Cette famille est originaire de l'ancien comté de Comminges. Son auteur, Algide Bertrand de Pibrac, était maître en l'art de chirurgie au collège de Saint-Cosme, à Paris, quand il fut anobli en janvier 1752 par lettres patentes du roi Louis XV dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fit régler cette même année ses armoiries par d'Hozier. Sa descendance subsiste.

Il existait dans le midi de la France à l'époque de la Révolution plusieurs autres familles nobles du nom de Bertrand.

La famille de Bertran ou de Bertrand de Palmarole, en Roussillon, avait pour auteur Joseph Bertran qui fut inscrit le 16 juin 1643 au nombre des bourgeois de matricule de la ville de Perpignan jouissant des privilèges de la noblesse. Magnifique François Bertran, petit-fils du précédent, citoyen noble de Perpignan, épousa le 21 avril 1698 Josèphe de Palmarola. Il fut lui-même le grand-père de Louis Bertran de Palmarola, né en 1754, qui fit en 1765 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École de la Flèche. Cette famille portait : d'*azur à deux épées d'argent en sautoir, les pointes en haut, les gardes et les poignées d'or, accompagnées en chef d'une fleur de lys d'or et accostées de deux demi-fleurs de lys de même mouvantes des deux flancs.*

Jean-François de Bertrand, sieur de la Motte-Rouge, maire d'Auvillars, en Gascogne, marié en 1669 à Marguerite de Bressoles, d'abord condamné comme usurpateur de noblesse le 19 janvier 1689 par arrêt de la Cour des Aides de Montauban, en raison de la dérogeance encourue par son père, fut maintenu dans sa noblesse et relevé de dérogeance par lettres patentes de décembre 1703. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : d'*or à un chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent et accompagné de trois roses de gueules.* On remarquera que ces armoiries sont les mêmes que celles de Pierre Bertrand, cardinal en 1331. Les lettres de 1703 font descendre cette famille de noble Jean de Bertrand, sieur de Belleporte, qui épousa Bernardine de Baine par contrat du 24 mai 1545.

On ne sait si c'est à l'une de ces souches que l'on doit rattacher une famille de Bertrand d'Artiguières qui subsiste de nos jours dans les environs de Foix et dont un représentant, Jean de Bertrand d'Artiguières, mestre de camp de dragons, chevalier de Saint-Louis, Sgr de Cubières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Foix.

BÉRU (Le Court de). Voyez : Le Court de Béru.

BÉRULLE (de). Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon du même.* — Couronne *de Marquis.* — Supports : *Deux sauvages.*

La maison de Bérulle, une des plus brillantes de la noblesse de robe française, est originaire de Champagne. Elle descend de monsieur maître Claude de Bérulle, Sgr de Vielverger, conseiller en la Cour du Parlement de Paris, qui rendit hommage au Roi le 15 juin 1571 pour sa moitié de la seigneurie de Séant-en-Othe. Cette seigneurie de Séant-en-Othe, qui prit plus tard le nom de Bérulle, était située

à deux lieues de Villeneuve-l'Archevêque, sur les confins de la Champagne et de la Bourgogne. Claude de Bérulle épousa par contrat du 27 mars 1573 Louise Séguier, fille d'un président au Parlement de Paris et propre tante du chancelier Séguier. Il est généralement admis qu'il fut anobli par sa charge de conseiller au Parlement; mais sa descendance revendique une origine plus ancienne et il est juste de reconnaître que les preuves de noblesse faites en diverses circonstances par la famille de Bérulle paraissent justifier ces prétentions. D'après les preuves de noblesse que Robert de Bérulle fit en 1634 pour être admis dans l'Ordre de Malte et que l'on trouvera consignées dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres, Claude de Bérulle aurait été fils de Galas ou Galéas de Bérulle, chevalier, Sgr de Vielverger, qui acquit du duc et de la duchesse de Nivernais la moitié de la seigneurie de Séant-en-Othe et qui rendit hommage au Roi pour ladite terre le 6 mars 1567; ce même noble homme Galas de Bérulle, écuyer, sieur de Bailly, Tourny, etc., fit une acquisition de bois taillis par acte passé le 4 juin 1557 devant Denis Gaspard, notaire en la prévôté de Montluisant, et est mentionné avec sa femme, demoiselle Louise de Neufvis, dans une sentence du présidial de Sens rendue le 5 août de cette même année. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, Galéas de Bérulle aurait été un des cent gentilshommes de la maison du Roi et aurait épousé Louise de Neufvis par contrat du 9 septembre 1540; mais ce tableau généalogique ne s'appuie sur aucune preuve. D'après une généalogie conservée au Cabinet des Titres dans le recueil connu sous le nom de *Généalogies parisiennes*, ce Galéas de Bérulle se serait signalé dans les guerres de son temps et aurait été simplement fils d'un N... Bérulle, bourgeois de Paris. Les preuves faites en 1634 pour l'Ordre de Malte dont il a été parlé plus haut en font au contraire le fils de noble homme Jacques de Bérulle, écuyer, Sgr de Bailly, ainsi désigné dans des actes du 17 mai 1521, du 14 mars 1526, du 24 juin 1529 et du 2 mars 1537. C'est à ce dernier personnage que s'arrêtent ces preuves de noblesse faites en 1634. D'après le tableau généalogique du *Cabinet d'Hozier*, il aurait épousé Anne de Ponnard qui fit son testament le 4 septembre 1557 et qui fut inhumée dans la chapelle qu'elle et son mari avaient fait construire dans l'église de Nogent-sur-Seine. D'après ce même tableau généalogique et d'après un autre tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, il aurait été fils de Thibaut de Bérulle, écuyer, Sgr de la Garenne, homme d'armes de la compagnie du duc d'Alençon, petit-fils de Jehan de Bérulle, dit Laborde, écuyer, qui épousa Bonne de Nuits et qui fit diverses acquisitions à Villy, Montiron et la Mothe par actes de 1478 et de

1480, et arrière-petit-fils de Jehan de Bérulle, dit Laborde, écuyer, mentionné dans un acte de 1448. Un tableau généalogique des *Dossiers bleus* fait même de ce dernier personnage le fils d'un Thibaut de Bérulle, chevalier, qui aurait été conseiller et maître d'hôtel du roi Charles V, et le petit-fils d'un Amaury, sire de Bérulle, chevalier, qui aurait combattu à Crécy en 1346. Ces divers tableaux généalogiques ne sont pas accompagnés de preuves.

Une branche aujourd'hui éteinte de la famille de Bérulle, celle des Sgrs de Valenne, fut maintenue dans sa noblesse en 1699 par jugement de Larcher, intendant de Champagne, après avoir prouvé sa filiation depuis 1544.

Pierre de Bérulle, né en 1575 au château de Sérilly, près de Troyes, fils aîné de Claude de Bérulle et de Louise Séguier, fut un des personnages les plus célèbres de son temps, fonda la congrégation de l'Oratoire, négocia avec l'Espagne la paix de Mouçon, puis avec le Saint-Siège la dispense pour le mariage d'Henriette de France avec le prince de Galles qui était protestant, fut nommé cardinal en 1627, puis ministre d'État et mourut en odeur de sainteté en 1629. Messire Jean de Bérulle, baron de Séant-en-Othe, frère puîné de ce prélat, fut conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé et procureur général de la reine Marie de Médicis et continua la lignée. Ce fut lui qui fit des preuves de noblesse en 1634 pour obtenir l'admission dans l'Ordre de Malte de son fils cadet, Robert, né au château de Guyencourt. Trois autres membres de la famille de Bérulle furent admis dans le même Ordre en 1770. Jean de Bérulle eut un autre fils, Charles, maître des requêtes, qui obtint par lettres patentes de février 1657 l'érection en vicomté de sa seigneurie de Guyencourt, en Champagne. Pierre de Bérulle, vicomte de Guyencourt, fils aîné de celui-ci, fut nommé en 1694 premier président au Parlement de Grenoble ; il vint alors se fixer en Dauphiné et la famille de Bérulle ne cessa d'habiter cette province jusqu'à l'époque de la Révolution. Pierre de Bérulle, chevalier, vicomte de Guyencourt, conseiller du Roi en tous ses Conseils, premier président au Parlement de Dauphiné et commandant pour Sa Majesté dans ladite province, et Marie-Nicole de Pâris, sa femme, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Grenoble). Leur fils aîné, Pierre-Nicolas, premier président au Parlement de Grenoble après son père en 1723, décédé en 1730, fut connu le premier sous le titre de marquis de Bérulle conservé depuis lors par le chef de la famille. Il laissa un fils en bas âge, Thomas, marquis de Bérulle, né en 1726, marié en 1748 à Mlle Rolland de Chambaudouin, qui fut à son tour nommé en 1760 premier président au Parlement de Grenoble. Amable-Albert, mar-

quis de Bérulle, né en 1755, fils aîné du précédent, était premier président au Parlement de Grenoble quand éclata la Révolution ; il périt sur l'échafaud révolutionnaire et ne laissa qu'une fille, la marquise de Lévis-Mirepoix, décédée sans postérité en 1815. Son frère, Balthazar de Bérulle, né en 1763, d'abord chevalier de Malte, marié en juillet 1824 à Anne Fériot, en eut deux fils, Marcellus, marquis de Bérulle, né en 1812, et Hugues, comte de Bérulle, né en 1816, juge au tribunal de Melun, qui épousèrent deux sœurs, Mlles du Chatelet. L'aîné de ces deux frères a été père du marquis actuel de Bérulle marié en 1875 à Mlle de Chabrol ; le second n'a eu qu'une fille, la marquise de Blangy.

Jean-Thomas de Bérulle, fils cadet du premier vicomte de Guyencourt, fut lieutenant général des armées du roi Louis XIV.

Principales alliances : de Prie, de Rochechouart, Séguier 1573, de Bellanger de Rebourceaux 1629, 1638, de Pâris, Rolland de Chambaudouin 1748, Bochart de Champigny 1767, de la Tour-du-Pin-Chambly, de Mauléon, de Goujon de Thuisy, Hue de Miromesnil, de Lévis-Mirepoix, de Monteil, de Puibusque, de Séguin de la Tour de Reyniès, de Chabrol-Chaméane 1873, Leviconte de Blangy, Hurault de Cheverny, de Vassan, Dauvet, etc.

BERVILLE (Sifflet de). Voyez Sifflet de Berville.

BERWICK (de).

On n'a pu se procurer que des renseignements très insuffisants sur une famille de Berwick dont plusieurs représentants, tous connus sous le titre de baron, sont de nos jours fixés à Paris. Cette famille, qui a longtemps habité la Russie méridionale, paraît revendiquer une descendance, en tout cas illégitime, du célèbre Jacques Fitz-James, duc de Berwick, né en 1670, fils naturel du roi d'Angleterre Jacques II, qui obtint en 1706 le bâton de maréchal de France.

On trouve dans la *Généalogie de la maison de Saisy de Kérampuil* parue en 1896 qu'un baron de Berwick, général au service de Russie dans les premières années du XIXe siècle, « s'illustra dans la guerre contre les Turcs presque à l'égal de son illustre aïeul le maréchal de Berwick. » Un autre baron de Berwick, fils du précédent, était lieutenant-colonel dans la garde de l'empereur de Russie quand il épousa vers 1835 Mlle de Roguier, sœur de la comtesse de Saisy et fille d'un conseiller à la Cour de Nancy ; cette dame se remaria dans la suite à un membre de la maison de Vassal.

La famille de Berwick qui existe de nos jours en France est en tout cas bien distincte d'une famille du même nom qui appartient à la noblesse d'Angleterre. Cette dernière famille avait pour nom primitif

celui d'Harwood. Thomas Harwood abandonna au xviiie siècle le nom de sa famille paternelle pour prendre celui de la famille Hill à laquelle appartenait sa mère, sœur du docteur Richard Hill qui joua un rôle politique important sous les règnes du roi Guillaume, de la reine Anne et du roi Georges Ier. Noël Hill, fils du précédent, marié en 1768 à Anna Vernon, fut appelé le 19 mai 1784 à la Chambre des Lords à titre héréditaire avec le titre de baron de Berwick. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Thomas-Noël, baron de Berwick, et dont le second, William Noël-Hill, baron de Berwick, ministre plénipotentiaire, moururent sans postérité et dont le troisième, Richard Noël-Hill, baron de Berwick et pair d'Angleterre après la mort de ses frères, marié en 1800 à Frances Mostyn Owen, continua la lignée.

Cette famille anglaise de Berwick porte pour armes : *écartelé au 1 d'hermines à une fasce de sable chargée d'un château à trois tours d'argent,* qui est de Hill ; *au 2 fretté d'or et de gueules, au canton d'hermines,* qui est de Noël; *au 3 de gueules au chef dentelé de sable, chargé de trois oiseaux d'or,* qui est de Lovelace ; *au 4 de sable au chevron d'or accompagné de trois têtes de léopard de même,* qui est de Wentworth. — Devise : *Qui uti scit, ei bona.*

BÉS de BERC et d'ALBARET de SAINT-JUST. Armes : *d'argent à une tige coupée de trois fleurs de lys de sinople.*

La famille Bés appartient à la très ancienne bourgeoisie du Gévaudan. Elle est aujourd'hui représentée par deux branches qui se distinguent par les surnoms de Berc et d'Albaret de Saint-Just.

M. Bés de Berc était en 1790 membre du district de Saint-Chély (Ardèche).

Principale alliance : Chaix de Lavarène, Claude-Lafontaine, etc.

BESANCENET (de). Armes : *coupé au 1 d'azur à une balance d'argent; au 2 d'or à deux drapeaux de gueules posés en sautoir, traversés d'une épée de sable posée en pal.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Fidelis et justus.*

La famille de Besancenet est originaire de Langres, en Champagne.

Nicolas Besancenet, avocat en Parlement, mari d'Anne Garnier. décédé en 1795, était en 1750 subdélégué de l'intendant à Langres. Son fils, Étienne-Jacques Besancenet, né à Langres en 1763, président du tribunal civil de cette ville, conseiller général de la Haute-Marne, marié en 1792 à Élisabeth Legros d'Épinant, décédé en 1849, fut anobli le 17 novembre 1818 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il fut père de Jean-Richard de Besancenet, né à Langres en 1795, maréchal des logis des gardes du corps, qui épousa en 1820 Mlle de Selle de Beauchamp, et grand-père d'Alfred-Sébastien de Besan-

cenet, né en 1828, qui épousa successivement en 1858 Mlle Masson de Morfontaine et en 1868 Mlle Dessoffy de Czerneck et qui a eu deux fils de sa seconde union.

La famille de Besancenet n'est pas titrée.

BESANÇON de la MAINFERME. Armes (d'après Bachelin-Deflorenne) : d'*or à une tête de more de sable tortillée d'argent, accompagnée de trois trèfles de sinople*[1].

Ancienne famille orléanaise.

Jean-François Besançon fut pourvu dans la seconde moitié du xviiie siècle de la charge anoblissante de conseiller trésorier de France au bureau des finances d'Orléans. Il était chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Royal-Piémont quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans.

BESAUCÈLE.

La famille Besaucèle ou de Besaucèle, originaire du bourg de Saissac, dans le département de l'Aude, appartient à la vieille bourgeoisie de sa région. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Cartulaires de Carcassonne*, de M. Mahul. Elle a fourni au bourg de Saissac une longue série de notaires depuis Jean-Pierre Besaucèle qui exerçait ces fonctions en 1607. Mathieu Besaucelle, conseiller du Roi, viguier et juge de Montolieu, eut ses armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : d'*or à deux lions de gueules affrontés, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. Jean-François Bezaucelle, syndic du diocèse de Toulouse, fut nommé capitoul de cette ville en 1773. Guillaume Besaucelle, né à Saissac en 1712, décédé à Carcassonne en 1801, fut élu en 1791 évêque constitutionnel de l'Aude. Isidore Besaucèle, ancien notaire à Saissac, fut conseiller général de l'Aude en 1848. Plus récemment la famille Besaucèle a fourni un général.

On attribue souvent de nos jours à la famille Besaucèle la particule de que plusieurs de ses membres ont, du reste, portée au xviiie siècle.

Principales alliances : d'Aubuisson 1805, Bernard de Dompsure, etc.

BESCHART (de). Armes : d'*azur à trois bêches d'argent*. — Devise : *Memorare novissima tua*.

Plus ancienne qu'illustre, la famille de Beschart appartient à la noblesse de Bretagne. On en trouvera dans les *Dossiers bleus* un

[1] Ces armes sont celles d'une famille Besançon, originaire du Maine et aujourd'hui éteinte, qui a fourni un intendant de la généralité de Tours en 1642 et un lieutenant général des armées du Roi en 1660.

tableau généalogique qui n'est malheureusement accompagné d'aucune date. M. Kerviler cite un Jean, dit Bechaart, qui acquit en 1288 le domaine de Bécherel. Guillaume Beschart, écuyer, figure en 1371 dans une montre de Duguesclin ; il avait épousé Aliette Ruffier et fut père d'Eustache Beschart qui épousa vers 1427 Raoulette Guézille. La famille de Beschart figure de 1449 à 1513 aux réformations et montres des paroisses de Miniac-sous-Bécherel et de Saint-Meen, au diocèse de Saint-Malo. Ses représentants, d'abord interloqués, furent maintenus dans leur noblesse d'extraction par arrêt du 13 février 1669 sur preuves de neuf générations. Pierre de Beschart, mari d'Anne de Robien, lieutenant général et alloué au présidial de Rennes, présida en cette qualité l'ordre du Tiers aux États de 1675. Pierre-Jean Beschart signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne.

La famille de Beschart est venue au cours du XIXe siècle se fixer dans l'Orléanais où elle est encore représentée.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni au XVe et au XVIe siècles trois abbés de Montmorel au diocèse d'Avranches et à une époque plus récente de nombreux officiers.

Principales alliances : de Robien, Gilles de la Barbée, de Visdelou 1705, de Kérouallan 1763.

Il a existé en Normandie une famille de Beschard qui portait pour armes : *de gueules à une fasce d'argent chargée de cinq chevrons brisés de sable et accompagnée en chef d'une molette d'éperon et d'une coquille et en pointe aussi d'une coquille, le tout d'or*. L'auteur de cette famille, Guillaume de Beschard, écuyer, sieur de Colbosc, dans l'élection de Montvilliers, fut anobli en 1461 par lettres du roi Louis XI. Son petit-fils, Robert de Beschard, fut lieutenant de Roi au gouvernement d'Honfleur. Lors de la grande recherche du XVIIe siècle, Gilles de Beschard, écuyer, sieur de Collebosc, y demeurant, et plusieurs de ses parents du même nom furent, sans doute en raison de quelque dérogeance, renvoyés devant le Conseil d'État par M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, l'avis de celui-ci étant que, malgré leurs grands services, ils devaient être jugés comme usurpateurs et condamnés à restituer 200 livres au profit des habitants. Cette famille de Beschard était représentée sous Louis XVI par Pierre-Adam de Beschard, Sgr d'Épreville, près de Fécamp, et de Colboc, marié en 1736 à Marguerite d'Escaller, et par leur fils, Charles-Adrien de Beschard, marié à Thérèse le Goueslier de Montcarel. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Normandie. On trouvera une généalogie très sommaire de cette famille dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois.

BESCHU de CHAMPSAVIN et de la BASTAYS (le). Voyez : Le Beschu de Champsavin et de la Bastays.

BESCONT de COATPONT (le). Voyez : Le Bescont de Coatpont.

BESENVAL (de). Armes : *écartelé au 1 d'azur à une bande d'argent*, qui est de Besenval ; *au 2 d'or à un fer à cheval de sable*, qui est de Brunstatt ; *au 3 d'or à une biche de gueules*, qui est de Riedisheim ; *au 4 d'azur à une sirène d'argent tenant de la main dextre un miroir d'or et de la main sénestre ses cheveux flottants*, qui est de Deidenheim. — Deux cimiers, *le dextre surmonté de deux vols, accolé d'or et d'azur ; le sénestre surmonté d'un fer à cheval de sable debout*.

La famille de Besenval descend de Martin Besenval, né à Aoste, en Piémont, qui vint en 1625 se fixer à Soleure, en Suisse, et qui se fit recevoir en 1629 bourgeois de cette ville. Les historiens sont très peu d'accord sur l'origine de ce personnage. D'après une note conservée dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, il aurait été de très base extraction, aurait commencé par exercer le métier de colporteur et, en arrivant à Soleure, aurait abandonné son nom primitif de Maubois pour adopter celui de Besenval qui en est la traduction allemande et qui signifie mauvais bois ; il convient d'ajouter que cette note ne s'appuie sur aucune preuve. La famille de Besenval obtint d'autre part le 19 septembre 1687 de Blaise de Beltram, conseiller d'État, sénateur du Piémont, lieutenant général au gouvernement de la cité d'Aoste, un certificat attestant qu'elle était de temps immémorial une des plus considérables et des mieux alliées de cette ville ; mais on sait qu'en matière généalogique on ne doit accorder qu'une bien minime importance aux certificats de ce genre. On ne voit pas qu'il ait existé à Aoste, antérieurement au xviie siècle, de famille noble du nom de Besenval ; mais on trouve qu'un Nicolas Besenval, secrétaire ducal, châtelain, lieutenant du juge-temporel de l'évêque d'Aoste, fut anobli par lettres patentes du 10 janvier 1625.

Martin Besenval épousa en 1631 Marie Schwaller, fille d'un avoyer de Soleure, fut nommé en 1636 sénateur du Grand Conseil de Soleure, puis en 1648 bailli ou gouverneur de Lugano, acquit en 1647 les terres importantes de Bis et de Deidenheim, près de Mulhouse, en Alsace, puis en 1654 celles de Brunstatt et de Riedisheim, également situées dans les environs de Mulhouse, et mourut en 1660 ayant eu plusieurs fils.

Joseph-François de Besenval, l'aîné de ces fils, mourut avant son père en 1656 laissant un fils en bas âge, François-Joseph de Besenval, qui devint dans la suite grand conseiller, puis trésorier de la république de Soleure et dont les enfants moururent sans postérité.

Victor Besenval, fils puîné de Martin, grand bailli de Locarno en 1663, conseiller d'État de Soleure en 1667, un des quatre chefs de ce canton en 1684, conclut en 1688 en qualité d'ambassadeur de la République un traité d'alliance avec le duc de Savoie, fut nommé cette même année avoyer, reçut le 24 janvier 1695 par diplôme de l'empereur Léopold avec ses frères et avec son neveu le titre de libre baron du Saint-Empire romain et mourut à Soleure en 1713. De son mariage avec Marie-Marguerite de Sury le baron de Besenval laissait trois fils : 1° Jean-Victor, qui continua la descendance ; 2° Pierre-Joseph, ambassadeur des Cantons suisses, chevalier de Saint-Michel, qui mourut en 1737 sans postérité mâle ; et 3° Jacques-Charles, né en 1674, lieutenant général des armées du roi de France en 1738, qui mourut à Paris cette même année sans postérité. Jean-Victor, baron de Besenval, né à Soleure en 1671, ministre plénipotentiaire du roi de France auprès de diverses cours, lieutenant général des armées du même prince en 1719, colonel du régiment des gardes suisses en 1722, décédé à Paris en 1736, obtint par lettres patentes d'août 1726, enregistrées le 5 décembre suivant au Conseil souverain d'Alsace, l'érection en baronnie de sa terre seigneuriale de Brunstatt près de Mulhouse. Il avait épousé à Varsovie en 1718 la comtesse Catherine Biélenska, fille du grand-maréchal de Pologne, et en laissa une fille, la marquise de Broglie, et un fils, Pierre-Joseph, baron de Besenval et de Brunstatt, né à Soleure en 1721. Ce dernier, lieutenant général des armées du Roi en 1762, fut une des personnalités les plus en vue de la cour des rois Louis XV et Louis XVI et mourut en 1794 sans laisser de postérité. Son héritier, le vicomte de Ségur, fit paraître en 1805 sous le titre de : *Mémoires du baron de Besenval* un ouvrage assez scandaleux qui fut désavoué par la famille.

Pierre-Joseph de Besenval, troisième fils de Martin Besenval, conseiller aulique et ambassadeur du prince-abbé de Saint-Gall, marié à Marie-Sibylle, fille du baron de Thurn et Valsassina, décédé en 1704, fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Sa descendance était représentée au commencement du XIXe siècle par deux frères. L'aîné d'entre eux, Ours-Augustin, baron de Besenval-Brunstatt, né en 1777, marié à Mlle de Saulx-Tavannes, fut sous la Restauration maréchal de camp et colonel du régiment suisse de Besenval et ne laissa qu'une fille mariée en 1830 à son cousin germain, le comte de Besenval. Le puîné, Martin-Jean-Bonaventure, baron de Besenval, né à Soleure en 1780, décédé au même lieu en 1853, officier d'ordonnance du duc de Bordeaux, colonel-général des Suisses en 1830, chambellan de l'empereur d'Autriche, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Charles X du 18 mars 1830. De son mariage avec Anne, fille du baron de Roll d'Emmeholz, il laissa plu-

sieurs fils ; l'aîné d'entre eux, Martin-Amédée, comte de Besenval, marié en 1830 à sa cousine germaine M[lle] de Besenval, est décédé à Paris en 1899 survivant à sa fille unique, la vicomtesse de Dammartin, et ne laissant qu'une petite-fille, la princesse François de Broglie ; un des puînés, Victor, baron, puis comte de Besenval, né en 1818, officier au service du roi de Naples, gendre du duc Cicarelli en 1862, a eu deux fils qui continuent la lignée.

On trouvera des généalogies de la famille de Besenval dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Alsace noble* de Lehr, etc.

Principales alliances : de Sury, de Roll d'Emmenholz 1728, 1759, Bielinski 1718, de Broglie 1733, de Thurn, de Saulx-Tavannes, Cabot de Dammartin 1855, Cicarelli 1862, etc.

BESGE (Laurens de la). Voyez : Laurens de la Besge.

BÉSIADE D'AVARAY (de). Armes : *d'azur à une fasce d'or chargée de deux étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or ; à l'écusson de France brochant sur la fasce.* — Supports : *deux lions.* — Couronne *ducale.* — Manteau de pair de France. — Devise : *Vicit iter durum pietas.*

La maison de Bésiade d'Avaray qui occupe depuis plus de deux cents ans un rang si considérable dans l'aristocratie française est originaire du Béarn. Jusqu'à ces derniers temps elle était considérée comme étant de noblesse ancienne. La Chesnaye des Bois, Saint-Allais, le chevalier de Courcelles et les autres auteurs qui en avaient donné des généalogies lui attribuaient en effet une origine reculée et en faisaient remonter la filiation les uns à noble homme Amanieu de Bésiade auquel le roi de France aurait fait le 3 janvier 1314 en récompense de ses services donation de trente livres tournois, les autres à Ramond-Amanieu de Bésiade, Cosgr de Muning, arrière-petit-fils du précédent, qui aurait fait en 1469 donation d'une rente annuelle de cinquante sols morlas aux religieux carmes établis à Sauveterre. Il existe bien dans les mémoires du duc de Saint-Simon une appréciation sévère sur l'origine des Bésiade d'Avaray ; mais comme il arrive trop souvent à cet auteur de s'exprimer en termes très injustes sur les personnalités qui ont eu le malheur de lui déplaire, on n'avait jusqu'à présent attaché à son attaque qu'une minime importance : « Henri IV, dit « Saint-Simon, entre autres bagages, avait amené deux valets du « Béarn ; l'un avait nom Joanne, l'autre Béziade : ils furent long- « temps bas valets..... Béziade, camarade de Joanne, qui est devenu « le nom de famille de Saumery, eut un emploi à la porte de je ne

« sais quelle ville, pour les entrées, que Henri IV lui fit donner et « continuer. Le fils de celui-ci le continua dans ce métier ; mais il « monta en emploi et s'enrichit si bien que son fils n'en voulut point « tâter et préféra un mousquet. Il montra de la valeur et de l'apti- « tude ; il eut des emplois à la guerre, il épousa une sœur de Fou- « cault, longtemps après intendant de Caen, enfin conseiller d'État, « qui était une femme pleine d'esprit d'intrigue et qui eut des « amis considérables. En se mariant il prit le nom d'Avaray ; il est « devenu lieutenant général.....» La famille de Bésiade d'Avaray avait, du reste, lors de la grande recherche commencée en 1666, fait reconnaître son ancienne noblesse par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans ; plusieurs de ses membres avaient été admis au cours du XVIIIe siècle à monter dans les carrosses du Roi et on était en droit de supposer qu'elle n'avait obtenu cet honneur qu'après avoir fait les preuves de noblesse chevaleresque prescrites par les règlements. Dans la réalité la famille de Bésiade d'Avaray n'obtint que par faveur le jugement de maintenue de noblesse que lui accorda M. de Machault en 1668 et ne fut admise aux honneurs de la Cour qu'avec dispense de preuves, probablement en raison de ses brillants services militaires. On trouve dans les manuscrits de Chérin la curieuse note suivante qui fut envoyée le 24 novembre 1781 au comte de Vergennes : « Les « preuves faites en 1739 par M. le marquis d'Avaray, grand-père de « celui d'aujourd'hui, ont pour base un jugement rendu en 1668 par « M. de Machault, intendant d'Orléans, et ce jugement a pour base « des titres faux pour les temps antérieurs au dernier siècle. M. de « Clérembault parle de ce jugement en ces termes : les titres sur « lesquels ce jugement a été rendu ont été vus en originaux en « l'année 1739 et reconnus faux pour tous les primordiaux jusqu'à « ceux du XVIIe siècle où la vérité commence et on ne les a tous reçus « pour la preuve de l'Ordre du Saint-Esprit que parce qu'ils avaient « été admis comme bons par M. de Machault, en sa qualité de com- « missaire du Roi, afin d'éviter un procès criminel qui aurait désho- « noré le commissaire du Roi. Tout ce qu'on peut assurer sur cette « famille est qu'elle est réputée originaire du Béarn, qu'elle est venue « s'établir à Orléans sur la fin du règne d'Henri IV, que Jacques de « Bésiade d'Avaray était valet de garde-robe du monarque en 1608 et « que ce Jacques est le grand-oncle du chevalier des Ordres. »

Ce n'est que de nos jours que la véritable origine de la famille de Bésiade d'Avaray a été déterminée d'une façon précise dans la très remarquable généalogie que M. de Dufau de Maluquer en a donné dans le second volume de son *Armorial du Béarn*. Comme le fait remarquer cet historien, depuis le XVIIe siècle les Bésiade d'Avaray comptent assez

d'illustrations et les services glorieux qu'ils ont rendus à leurs souverains sont de trop beaux titres de noblesse pour qu'ils aient besoin de revendiquer une extraction féodale qui doit être reléguée dans le domaine de la fable. Il résulte du travail de M. de Dufau de Maluquer que la famille de Bésiade d'Avaray avait pour nom primitif celui de LA VOYRIE et qu'elle a eu pour berceau la maison, non noble, de la Voyrie, située à Munein, en Navarre. A la fin du XVIe siècle elle possédait dans un faubourg de Sauveterre la maison, également non noble, de Bésiade dont elle a conservé le nom. André de Bésiade était en 1587 régent, c'est-à-dire maître d'école, à Sauveterre ; Jean de la Voyrie exerçait les mêmes fonctions en 1595. Jacques de Bésiade, dit Sauveterre, du nom de son lieu d'origine, nommé en 1608 premier valet de garde-robe du roi Henri IV, puis huissier du Conseil secret du roi Louis XIII, fut l'artisan de la fortune de sa famille ; devenu fort riche, il acquit en Blaisois le 14 août 1621 la terre considérable d'Avaray dont il garda le nom, puis par contrat du 6 avril 1629 les terres et maisons nobles de Munein, Oreïte, Saint-Martin, Tabaille et Camu, situées aux environs de Sauveterre, en Béarn, et mourut avant le 6 décembre 1640 sans laisser de postérité. Jean de la Voyrie, dit de Bésiade, frère aîné de ce personnage, régent à Sauveterre en 1595, avait épousé vers 1575 honnête femme Jeanne de Bachoué, issue d'une honorable famille anoblie vers la fin du XVIe siècle dont une branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Bachoué de Barraute. D'après les preuves de noblesse faites en 1779 par Théophile d'Avaray pour être admis dans l'Ordre de Malte, ce contrat aurait été passé le 13 juin 1575 devant Michel Doliber, notaire à Sauveterre, avec l'assentiment de noble Jean de Bésiade, écuyer, Cosgr de Muning, père du marié ; mais cet acte dans lequel le marié est appelé Arnaud, au lieu de Jean, est évidemment faux. Jean de la Voyrie, autrement de Bésiade, fils des précédents, épousa par contrat passé à Sauveterre le 23 avril 1613 Anne d'Arrindolle, fille de maître Jean d'Arrindolle, notaire et jurat de cette ville, et ne prit dans cet acte aucune qualification nobiliaire ; il recueillit par héritage de son oncle Jacques de Bésiade, dit Sauveterre, Sgr d'Avaray, la terre noble de Munein pour laquelle il fut admis aux États du Béarn le 6 décembre 1640. Il laissa deux filles dont l'aînée épousa en 1635 le marquis de Gassion, premier président au Parlement de Navarre, et quatre fils : 1° Jacques de Bésiade, admis aux États du Béarn en 1649 pour la seigneurie de Saint-Martin que son père lui avait laissée, décédé sans postérité ; 2° Théophile, qui continua la descendance ; 3° Jean-Jacques, chanoine de Lescar, admis aux États du Béarn en 1668 à cause de sa seigneurie de Saint-Gladie, décédé en 1695, et 4° Jean, chanoine de Lescar, admis aux États du Béarn à cause de

sa seigneurie de Camu, décédé en 1701. Ce dernier avait eu son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*or à un doguin de sable*. Théophile de Bésiade, admis aux États du Béarn en 1668 comme seigneur de Munein, recueillit dans la succession de son grand-oncle le domaine d'Avaray, en Blaisois, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, son conseiller en ses Conseils d'État et privé, grand bailli d'épée d'Orléans, trouva moyen de se faire maintenir dans sa noblesse le 18 février 1668 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, après avoir prouvé sa filiation depuis 1469, et mourut en 1682. Il avait épousé Marie des Étangs par contrat passé à Paris le 23 mars 1652 et en laissa un fils, Claude-Théophile de Bésiade, né en 1655, connu le premier sous le titre de marquis d'Avaray, marié le 6 novembre 1691 à Catherine Foucault, fille d'un directeur des finances, intendant de Caen, décédé à Paris en 1745, qui eut une brillante carrière militaire et fut lieutenant général des armées du Roi, ambassadeur en Suisse et grand-croix de Saint-Louis. Ce fut ce dernier personnage qui fit construire en 1718 rue de Grenelle, à Paris, le bel hôtel d'Avaray que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours. Il avait perdu son fils aîné, Jean-Théophile, brigadier des armées du Roi, mort sans alliance en 1734 des suites des blessures reçues à la bataille de Guastalla. Ce fut son second fils, Charles, marquis d'Avaray, né en 1701, maréchal de camp, marié en 1735 à Mlle d'Etigny, décédé en 1746, qni continua la descendance.

Tout le monde connaît l'admirable fidélité qu'Antoine-François, comte d'Avaray, né à Paris, en 1759, petit-fils du précédent, montra à l'égard du roi Louis XVIII à l'époque de l'émigration. Ce prince, en témoignage de sa reconnaissance, autorisa M. d'Avaray par lettres patentes du 24 septembre 1801 à charger ses armoiries de l'écusson de France et lui concéda en même temps la devise : *Vicit iter durum pietas*, qui est encore celle de sa famille. M. d'Avaray n'eut pas la joie de voir le rétablissement de la monarchie légitime et mourut le 4 juin 1811, sans avoir été marié, dans l'île de Madère où il était allé chercher à rétablir sa santé. Claude-Antoine de Bésiade, marquis d'Avaray, né en 1740, père du précédent, marié en 1758 à Mlle de Mailly-Nesle, était maréchal de camp et lieutenant-général de l'Orléanais quand il fut nommé député aux États généraux de 1789 par la noblesse du bailliage d'Orléans. Le marquis d'Avaray siégea à droite de cette assemblée, fut emprisonné pendant la Terreur, alla rejoindre les Princes en exil dès qu'il eut recouvré la liberté et ne rentra en France qu'à l'époque de la Restauration. Louis XVIII combla de faveurs le père de son fidèle serviteur, le nomma lieutenant-général de ses armées, l'appela à la Chambre des Pairs à titre héréditaire par

ordonnance du 17 août 1815, lui renouvela par lettres patentes du 16 décembre suivant l'autorisation de charger ses armoiries de l'écu de France et enfin lui conféra le titre héréditaire de duc par ordonnance du 31 août 1817 confirmée par lettres patentes du 8 décembre suivant. Le duc d'Avaray fut autorisé par nouvelles lettres patentes du 7 septembre 1822 à faire ériger en majorat son hôtel d'Avaray, à Paris, et les domaines qu'il possédait dans le département de Loir-et-Cher. Il mourut en 1829 au château d'Avaray. Il avait survécu non seulement à son fils aîné, mentionné plus haut, mais aussi à son second fils, Théophile, chevalier de Malte, qui fut une des victimes de Quiberon en 1795. Ce fut son troisième fils, Joseph-Parfait de Bésiade, duc d'Avaray, né en 1779, lieutenant-général des armées du Roi en 1824, pair de France par droit héréditaire en 1829, démissionnaire en 1832, marié à Londres en 1800 à Mlle de Tharon, décédé en 1859, qui continua la descendance. Ange-Théophile, troisième duc d'Avaray, fils de celui-ci, marié en 1825 à Mlle de Mortemart, décédé en 1887, fut gentilhomme de la chambre du roi Charles X; il a été le grand-père du duc actuel, né en 1856, qui est encore propriétaire du château d'Avaray.

Principales alliances : de Bachoué de Barraute, de Gassion 1635, Barton de Montbas, d'Escoubleau de Sourdis, Mégret d'Etigny 1735, de Boeil 1719, de Baschi de Saint-Estève 1754, de Mailly 1758, de Grave 1781, Michel de Tharon 1800, de Rochechouart-Mortemart 1825, de Moustier 1847, Séguier 1855, de Mercy-Argenteau 1883, d'Hinnisdal 1884, etc.

BESLAY et BESLAY des FOUGERAIS.

La famille Beslay, originaire de Dinan, en Bretagne, appartient à la bourgeoisie de sa région. François Beslay était sous Louis XVI notaire, procureur de la juridiction royale de Dinan et trésorier en charge de la paroisse. Il fut père de Charles-Hélen-Bernardin Beslay, né en 1768, qui fut presque sans interruption député des Côtes-du-Nord ou de l'Ille-et-Vilaine de 1802 à 1838 et qui présida de 1830 à 1832 le conseil général des Côtes-du-Nord, grand-père de Charles Beslay, né en 1795, député du Morbihan en 1831, 1834 et 1848, membre de la Commune de Paris en 1871, mort refugié en Suisse en 1876, et bisaïeul de François Beslay, né en 1835, rédacteur en chef du journal catholique *Le Français*, décédé à Dinan en 1883, qui a lui-même laissé postérité.

A la même famille appartenait M. Beslay des Fougerais, notaire, qui fut maire de Saint-Juvat en 1837.

BESNARD (aliàs Bénard) de SAUVETERRE. Voyez : Bénard de Sauveterre.

BESNARD de la VIEUXVILLE.

La famille Besnard de la Vieuxville, originaire des environs de la petite ville de Trégon, en Bretagne, appartient à la haute bourgeoisie de sa région. On trouvera sur elle des renseignements dans *le Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler. Un de ses représentants, Hiérosme Besnard de la Guérais, épousa en 1710 Sébastienne le Roy, héritière du domaine de la Cordonnais, qui se remaria dans la suite à Jean Collas de la Ville-au-Provost. Il fut père de François Besnard de la Guérais marié en 1737 à Céleste Morvan, qui se remaria à M. de Saint-Ours de l'Echaillon, grand-père de Jean-Jérôme Besnard de la Guérais, né à Bruz en 1733, qui épousa d'abord en 1761 Thérèse Guéhenneuc de l'Étang, puis en 1772 Mme Jocet de la Vieuxville, née Thérézien, et qui après ce second mariage fut connu sous le nom de Besnard de la Vieuxville, et arrière-grand-père de Jean Besnard de la Vieuxville qui épousa en 1792 Mlle Ygonnin de Montaurant. Plus récemment Casimir Besnard de la Vieuxville, né à Saint-Cast en 1832, longtemps maire de cette ville, a été conseiller général des Côtes-du-Nord; son fils unique, Gaston, a épousé à Rennes en 1889 Mlle Collin de la Contrie, petite-fille du baron de Lantivy.

Principales alliances : de la Choue 1785, Louaisel 1789, Collin de la Contrie, Lemoyne de Launay, etc.

BESNARD de KERDREUX.

Cette famille, distincte de la précédente, appartient à la haute bourgeoisie du département des Côtes-du-Nord. Elle fournit au cours du XIXe siècle une série d'armateurs de la ville du Légué qui sert de port à Saint-Brieuc.

Principale alliance : Latimier du Clésieux.

BESNARD de la GIRAUDAIS.

Cette famille, distincte des précédentes, est originaire de l'Anjou et d'honorable bourgeoisie. Charles Besnard de la Giraudais, né en 1799 à Tarbes où son père était fonctionnaire, vint se fixer à Nantes, fut bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville et conseiller général de la Loire-Inférieure de 1853 à 1871. Son fils, Charles Besnard de la Giraudais, né à Nantes en 1826, a été plusieurs fois depuis 1880 nommé conseiller général de la Loire-Inférieure.

BESNARD de LONGPRÉ.

Les renseignements font défaut sur cette famille fixée de nos jours à Laval, dans le Maine.

On trouve que Jérôme-Joseph Besnard de la Martellière, Sgr de

Mansigné, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

BESNIER de BLIGNY.

On trouvera sur cette honorable famille une notice succincte dans le *Nobiliaire du Département des Bouches-du-Rhône* de MM. Gourdon de Genouillac et de Piolenc. Elle descend d'Auguste-François Besnier de Bligny, décédé le 20 novembre 1790, qui fut aide-major de la ville de Saint-Malo et capitaine d'une compagnie de bas officiers à l'Arsenal. Ce personnage laissa deux fils ; l'aîné d'entre eux, Auguste, officier sous le premier Empire, fut tué devant Brunn, en Moravie ; le puîné, Jean-André, sous-inspecteur divisionnaire des poids et mesures, décédé à Paris en 1820, épousa Julie Lienhard et en laissa un fils qui alla se fixer à Marseille et qui a lui-même laissé plusieurs enfants.

BESPLAS (Gros de). Voyez : Gros de Besplas.

BESSAS de la MÉGIE (de). Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *de gueules à une fasce d'or accompagnée de trois béliers d'argent posés* 2 *et* 1 *; aux* 2 *et* 3 *coupé d'azur et d'or à trois lions de l'un en l'autre posés* 2 *et* 1. — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *une tête de lion au naturel.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Semper audax et tenax.*

La famille de Bessas de Lamégie paraît être originaire de Libourne, en Guienne, où un de ses membres, le sieur Bessas de Lamégie, exerçait en 1712 la profession honorable, mais modeste, d'apothicaire. On trouve aussi qu'un sieur de Bessas, probablement issu de la même souche, était en 1789 conseiller du Roi au Petit-Goave, dans l'île de Saint-Domingue.

Auguste Bessas-Lamégie, né à Paris en 1796, longtemps maire du Xe arrondissement, à Paris, épousa en 1823 Mlle Anne-Charlotte Boulay de la Meurthe, née en 1801, fille du comte Boulay de la Meurthe. Il obtint le 13 avril 1853 du tribunal de première instance de la Seine un jugement qui l'autorisait à substituer à son nom celui de de Bessas de la Mégie que ses ascendants, bien que non nobles, avaient en effet souvent porté au xviiie siècle. Dès lors les Bessas devinrent une grande famille ; MM. de Magny, Poplimont et autres généalogistes leur donnèrent comme berceau le château de Bessas, à trente kilomètres de l'Argentière, en Vivarais, et comme principal fief celui de Lamégie, près de Pompadour, en Limousin, qui aurait été érigé pour eux en comté par lettres patentes du roi Louis XV de juillet 1751 ; on fit remonter leur filiation aux temps les plus reculés du moyen âge ; on leur trouva des alliances avec les la Rochefoucauld, les la

Roche-Aymon, les Lastic et autres grandes maisons et on invoqua à l'appui du tout Moréri et Saint-Allais.

Dans la réalité la famille de Bessas de Lamégie n'est mentionnée dans aucun des ouvrages des auteurs que l'on vient de citer plus haut, ni du reste dans aucun nobiliaire ancien, n'a jamais été l'objet d'un sujet de maintenue de noblesse, n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse et ne figure même pas à l'Armorial général de 1696. Auguste Bessas-Lamégie, devenu le comte de Bessas de la Mégie, mourut en 1858; il laissait une fille qui épousa le général marquis d'Amiguet de Vernon et un fils, Oscar, comte de Bessas de la Mégie, né en 1833, auteur du *Légendaire de la Noblesse*, qui mourut sans avoir contracté d'alliance. La famille des comtes de Bessas de la Mégie est donc aujourd'hui éteinte.

Principales alliances : Henry de Vallandé, Boulay de la Meurthe, d'Amiguet de Vernon 1849, etc.

BESSAY (de). Armes : *de sable à quatre fusées d'argent posées en bande.* — Devise : *Fac quod debes et non timeas.*

La famille de Bessay, aujourd'hui éteinte ou près de s'éteindre, appartenait à l'ancienne noblesse du Poitou. Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, paroisse située aux environs de Luçon. Une tradition en fait une branche de l'illustre maison de Lusignan; Beauchet-Filleau en fait remonter la filiation à Guy de Lusignan, puîné de cette maison, qui aurait épousé vers l'an 1200 Élisabeth de Bessay, héritière de la terre de Bessay, et qui, suivant l'usage du temps, aurait pris le nom de sa nouvelle possession. Beauchet-Filleau accompagne sa généalogie de la restriction suivante qu'il est nécessaire de reproduire : « Nous établissons les premiers « degrés de la généalogie d'après d'anciens mémoires qui ne pré- « sentent pas toute l'authenticité désirable, selon certains écrivains, « lesquels traitent même de fable l'alliance des de Bessay avec la « puissante famille de Lusignan. Admettons, si l'on veut, que ces « alliances ne sont que de pures hypothèses; mais comme elles sont « consignées dans des chartes et rappelées dans des actes officiels, « émanant de l'autorité royale, nous croyons pouvoir, en présence de « cette *possession d'état*, les rappeler encore, d'après la tradition, telles « qu'elles sont relatées dans la première édition de cet ouvrage. » Guy de Lusignan aurait été père d'Hugues de Bessay, qui épousa sa cousine Alix de Lusignan, grand-père de Geoffroy de Lusignan, qualifié miles dans un acte de 1290, qui épousa sa cousine Jeanne de Lusignan, bisaïeul de Thibault de Bessay, varlet, qui épousa Jeanne de Thorigné et qui obtint en 1335 par sentence de la Cour de Mareuil de con-

server la haute justice de la terre de Bessay, et trisaïeul de Jean de Bessay, varlet, Sgr de Bessay, qui partagea en 1367 la succession de son père, qui épousa en deuxièmes noces Jeanne Grassin et qui figure dans un grand nombre d'actes de la fin du XIVe siècle.

Jacob de Bessay, écuyer, Sgr dudit lieu et de la châtellenie de Saint-Hilaire, qui représente le dixième degré de la généalogie de Beauchet-Filleau, marié le 24 décembre 1523 à Gillette Buor, fut nommé en 1554 par le roi Henri II gouverneur et capitaine de Casal, en Piémont. Son fils, Giron de Bessay, Sgr dudit lieu, marié le 22 mars 1559 à Renée de la Lande de Machecoul, fut un des principaux chefs protestants du Bas-Poitou et fut nommé le 19 mars 1583 vice-amiral de Guyenne par lettres d'Henri, roi de Navarre, amiral de France. Il fut père de Jonas de Bessay, chevalier, Sgr de Bessay, baron de Saint-Hilaire, marié en 1594 à Louise de Chasteignier, qui continua la lignée. Celui-ci laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Louis de Bessay, Sgr dudit lieu, comte de Travarzay, maréchal de camp, marié en 1627, à Mlle Regnault de Travarzay, dont le fils François, conseiller d'État, lieutenant général des armées du Roi, maintenu dans sa noblesse le 25 mars 1665 par jugement de Colbert, intendant de Poitiers, n'eut de son mariage contracté en 1653 avec Mlle de Béchillon qu'un fils mort sans alliance ; 2° Jonas, maréchal de camp, maintenu dans sa noblesse le 26 février 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, dont la descendance, maintenue dans sa noblesse le 27 février 1700 par un nouveau jugement de M. de Maupeou, également intendant de Poitiers, paraît s'être éteinte au cours du XVIIIe siècle ; 3° René, Sgr des Rochelles, marié en 1641, à Louise Gautreau, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Louis-Pierre-Henri de Bessay, arrière-petit-fils de ce dernier, fut admis en 1754 parmi les pages de la Grande-Écurie du roi Louis XV et mourut très jeune des suites des blessures reçues à la bataille de Rosbach. Son frère aîné, René-Isaac de Bessay, capitaine de vaisseau, marié en 1777 à Mlle Jaillard de la Marronnière, périt en 1778 au combat d'Ouessant. Esprit, chevalier de Bessay, frère des précédents, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers, servit avec distinction à l'armée des Princes et mourut à Angers en 1824 sans avoir contracté d'alliance. Paul-Félix, comte de Bessay, né en 1778, fils posthume de René-Isaac, prit part, malgré sa jeunesse, à l'insurrection vendéenne en qualité d'aide de camp de M. de Sapinaud, épousa en 1800 Mlle de Chateigner et en laissa six fils qui furent les derniers rejetons mâles de la famille de Bessay. Les cinq plus jeunes demeurèrent célibataires ; l'aîné, Paul-Benjamin, comte de Bessay, né en 1802, marié en 1828, à Mlle Gazeau de la

Bossière, mourut en 1888 ne laissant qu'une fille mariée en 1853 au marquis de Beaumont d'Auty et aujourd'hui décédée.

Principales alliances : de Lezay, de Saint-Gelais 1514, Buor 1523, de Maynard-Mesnard, de Chasteigner 1594, d'Isle de Beauchaine 1639, de Carbonnières 1657, de Béchillon 1653, de Lespinay 1666, de Rorthays 1722, de Baudry d'Asson 1718, Jaillard de la Marronnière 1777, de Morineau 1848, de Beaumont d'Auty 1853, de Mesgrigny 1690, etc.

BESSE (**Barthomivat de la**). Voyez : BARTHOMIVAT DE LA BESSE.

BESSE de la CHASSAIGNE et de FROMENTAL. Armes : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de trois rocs d'échiquier du même.* — Couronne *: de Comte.*

Tardieu, dans son *Grand Dictionnaire de la Haute-Marche*, a consacré une notice à la famille BESSE, une des plus honorablement connues de la haute bourgeoisie de cette région. Il la croit originaire du pays de Combrailles, en Auvergne, et en fait remonter la filiation à Jean Besse, sieur du Mas, mari de demoiselle Fromenton, qui était en 1673 lieutenant criminel en l'élection d'Evaux. Pierre Besse du Mas, fils de ce personnage, demeurant au Mas, près d'Evaux, laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, François Besse, marié à Gabrielle Couturier de Fournoue, dame de la Chassaigne, et Pierre Besse de Fromental, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée s'est éteinte au cours du XIXe siècle ; ses représentants étaient connus sous le nom de Besse de la Chassaigne. La branche cadette a eu pour derniers représentants Jean Besse de Fromental, capitaine, décédé à Bourges vers 1890, et ses deux sœurs, Mmes de Boisgisson et de Septenville.

Bien qu'on ne connaisse pas à la famille Besse de principe d'anoblissement, on trouve que Philibert-Ignace Besse de la Chassaigne, ancien lieutenant au corps d'artillerie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Guéret, tant en son nom que comme représentant de son frère, François Besse du Mas, Sgr de la Dapeyre.

Principales alliances : d'Haranguier de Quincerot, Langlois de Septenville, François de Boisgisson, de Douhet, Couturier de Fournoue, Pasquanet de Pierrebrune 1764, de la Porte de la Morie, etc.

BESSE de MEYMONT. Armes : d'*argent à un chevron componé d'or et de gueules de huit pièces, accompagné de cinq roses de gueules et d'un mai de sinople en pointe.*

Cette famille, de très ancienne bourgeoisie, est originaire de la petite ville d'Herment, en Auvergne. Tardieu, qui lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne*, en fait remonter la filiation à 1550. La souche s'est partagée en un certain nombre de branches. La seule de ces branches qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours joint à son nom celui du domaine de Meymont qu'elle possède encore près d'Eygurande, dans la Corrèze. La famille Besse a fourni des notaires royaux, des magistrats, des ecclésiastiques dont un fut prédicateur du roi Louis XIV, etc.

BESSE de la ROMIGUIÈRE.

Cette famille, distincte de celles dont il a été parlé dans les notices précédentes, appartient à l'ancienne bourgeoisie du Quercy.

Joseph-Alexandre Besse de Laromiguière, avocat en Parlement, avait épousé en 1770 Charlotte Baudus. Leur fils, Pierre Besse de Laromiguière, né à Cahors en 1775, décédé dans la même ville en 1854, fut député du Lot à la Chambre des Cent Jours, puis président du tribunal civil de Cahors en 1816.

BESSÉ (de).

La famille de Bessé ou Debessé appartient à l'ancienne bourgeoisie du Poitou. Jean de Bessé fut commis en 1644 à la recette des tailles de l'élection de Châtellerault. Pierre de Bessé était en 1702 assesseur au présidial de Poitiers. Jean de Bessé, décédé en 1757, avait épousé en 1750 Radegonde Millet, fille d'un chevalier de Saint-Louis; il en laissa un fils, Louis, né en 1751. Paul-Isaac de Bessé, marchand de drap, fut en 1774 juge des marchands de Poitiers.

On trouve que Mme de Bessé, née Lhermelst, est décédée à Paris à l'âge de trente-cinq ans en janvier 1895.

BESSER. Armes : d'*argent à une fasce d'azur accompagnée en chef de deux étoiles de gueules surmontées d'un lambel à trois pendants d'azur et en pointe de trois étoiles de gueules, 2 et 1.*

La famille Besser est anciennement connue à Metz. On en trouvera une généalogie dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier; on trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans la *Biographie du Parlement de Metz* de Michel. Ces travaux en font remonter la filiation à Sébastien Besser dont le fils, Jacob Besser, Sgr voué de Montigny, mourut à l'âge de soixante-quatorze ans le 22 août 1692. Celui-ci laissa trois fils : 1° Denis Besser, Sgr de la Grange d'Agnel, avocat en Parlement, longtemps échevin de Metz, décédé en 1728; 2° Jacob Besser, conseiller clerc au Parlement de Metz, décédé en 1741; 3° Sébastien Besser, Sgr de Sécourt, mort

prématurément en 1695 à l'âge de quarante-six ans, qui continua la descendance. Ce dernier avait été pourvu de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Metz ; de son mariage avec Anne Genin, décédée en 1721, il laissa lui-même trois fils : 1° Charles-Joseph Besser, Sgr de Sécourt, né en 1677, conseiller au Parlement de Metz, marié en 1704 à Louise Pantaléon, qui continua la descendance ; 2° Nicolas-Sébastien Besser, Sgr de Charly, conseiller au Parlement de Metz en 1712, marié cette même année à Anne le Bachelé, dont le fils, Jean-Paul Besser de Charly, conseiller au même Parlement en 1736, décédé en 1783, ne laissa qu'un fils mort sans postérité ; 3° François Besser, avocat en Parlement, qui n'eut pas d'enfants. Pierre-Philippe-Clément Besser de Sécourt, fils de Charles-Joseph, reçu en 1729 conseiller au Parlement de Metz, épousa cette même année Anne Dilange et mourut en 1774. Il fut père de Jacob Besser de Sécourt, né en 1732, conseiller au Parlement de Metz en 1757, puis à celui de Nancy en 1771, marié en 1759 à Mlle de Couet, décédé en 1817, qui a laissé postérité, et de Sébastien-Nicolas Besser, né en 1735, capitaine au corps royal du génie, marié à sa cousine Suzanne Besser, qui eut lui-même deux fils nés en 1786 et 1788. M. Besser prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz.

Principales alliances : le Bachelé 1712, d'Auburtin 1723, Georgin de Mardigny, de Chazelles 1772, Thibaut de Ménonville 1744, Durand, de Couet 1759, etc.

BESSET (Palluat de). Voyez : Palluat de Besset.

BESSEY de BOISSY.

Un décret du 26 octobre 1875 a autorisé MM. Léopold-Aimé et Paul-Gabriel Bessey, nés à Montauban, l'un en 1836, l'autre en 1842, à joindre à leur nom celui de : de Boissy qui appartenait à la famille de leur mère.

BESSEY de CONTENSON (du). Armes : d'*argent à une croix de gueules chargée de cinq losanges d'or.* — Couronne : *de Marquis* (aliàs *de Comte*). — Supports : *deux lions.*

La famille du Bessey de Contenson appartient à la noblesse du Forez. On en trouvera une généalogie détaillée dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Ce travail en fait remonter la filiation à Jean du Bessey, élu en l'élection de Forez, à Montbrison, dont le fils, Jacques du Bessey, sieur de Contenson, conseiller maître d'hôtel du Roi par provisions du 3 mars 1653, épousa le 22 novembre 1654 demoiselle Claudine de Gaulne, fille de noble de Gaulne et de Jeanneton de Vinols. Ledit sieur de Contenson obtint en octobre 1696, sur sa

demande et moyennant finances, une des 500 lettres d'anoblissement créées par l'édit du mois de mars précédent. Ces lettres de noblesse sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier;* M. de Contenson les fit enregistrer au Parlement le 15 mai 1697, en la Chambre des Comptes le 20 juillet suivant et en la Cour des aides le 29 juillet de la même année. Il fit régler ses armoiries par d'Hozier le 2 novembre 1696. Un tableau généalogique, également conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, fait remonter la filiation à un Pierre du Bessey qui en 1496 aurait commandé un corps d'aventuriers en Forez. Le vicomte Révérend, qui a donné une généalogie de la famille du Bessey de Contenson dans son *Annuaire de la noblesse* de 1891, fait descendre ce Pierre du Bessey d'un autre Pierre du Bessey qui habitait le Vivarais et qui épousa en 1389 demoiselle Veyrassac. D'après le tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* Pierre du Bessey vivant en 1496 aurait été père de Guillaume du Bessey qui fut nommé héraut d'armes du titre de Valois, aux lieu et place de Dossat, par commission enregistrée au bureau des maréchaux de France le 6 août 1526. Guillaume aurait été père de Jean du Bessey, conseiller au bailliage de Forez en 1539, et grand-père de Simon du Bessey, conseiller au bailliage du Forez, châtelain de Saint-Priest, marié à Jeanne Marion, qui fut lui-même le bisaïeul de Jacques du Bessey, sieur de Contenson, anobli en 1696. André-Joseph du Bessey, écuyer, Sgr de Contenson, fils de celui-ci, épousa le 23 avril 1691 Genése Darrot et en eut deux fils, Jacques-Just du Bessey, sgr de Contenson, et Jean-Guy du Bessey, sgr de Villechaize, qui furent les auteurs de deux branches.

Jacques-Just du Bessey, écuyer, Sgr de Contenson, auteur de la branche aînée, épousa le 17 janvier 1721 Bonne Joard et fut reçu conseiller au Parlement de Dombes par provisions du 21 juin 1728. Ses deux fils, Nicolas-Genest du Bessey, chevalier, Sgr de Contenson et de Pontamailly, marié le 26 juin 1747 à Louise Mabiez de Malleval, et Jean du Bessey de Contenson, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, demeuré célibataire, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montbrison. Jacques-Just, fils aîné de Nicolas-Genest, chevalier de Saint-Louis, officier à l'armée des Princes, maire de Roanne sous la Restauration, marié en 1780 à Mlle Nicoleau de Montriblond, fut connu le premier sous le titre de baron de Contenson. Son fils, Jean-Guy du Bessey, baron de Contenson et de Pontamailly, marié en 1806 à Mlle Perroy de Sercy, en eut six fils dont les trois aînés ont été les auteurs de trois rameaux; le quatrième, Guy de Contenson, né en 1824, colonel de cavalerie, fut tué à l'ennemi en 1870 sans laisser de postérité de son mariage en 1862 avec

Mlle Legrand de Vaux. Christophe de Contenson, auteur du second rameau, lieutenant de vaisseau, tué en 1855 sous les murs de Sébastopol, avait épousé en 1851 Mlle du Tertre, comtesse d'Hust et du Saint-Empire ; leur fils unique, Guy de Contenson, marié en 1874 à Mlle d'Argœuvres, porte, du chef de sa mère, le titre de comte d'Hust et du Saint Empire.

Jean-Guy du Bessey, écuyer, Sgr de Villechaize, auteur de la seconde branche, fut contrôleur des guerres et épousa le 10 mai 1745 Marie Gonthier de Changy. Son fils, Jean-Guy-Ferréol du Bessey de Villechaize, contrôleur des guerres, marié en 1775 à Antoinette Chazellet de Mirabel, en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Auguste du Bessey de Villechaize, disparut pendant la campagne de Russie ; le puîné Jacques-Just, marié en 1820 à Mlle Tixier de Fragny, ne laissa que deux filles, dernières représentantes de leur branche, dont l'aînée Anne-Marie-Desirée, épousa M. Jean-Etienne Jangot et dont la seconde, Anne-Emma, née en 1823, épousa M. Fleury Giraud, de Lyon. Celui-ci demanda inutilement le 17 juin 1862 l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE VILLECHAIZE. Mme veuve Giraud, née de Villechaize, demeurant à Lyon, renouvela sans plus de succès cette demande pour elle et pour ses enfants le 14 juillet 1889. De son côté Jean-Étienne Jangot, marié à l'aînée des demoiselles du Bessey de Villechaize, fut autorisé par décret du 10 mars 1876 à joindre à son nom celui de : DE VILLECHAIZE. Il a été père de M. Alexis Jangot de Villechaize, comte romain, demeurant à Marseille, dont la fille a épousé en 1899 le comte d'Andigné.

Principales alliances : de Gaulne 1654, Nicoleau de Montriblond 1780, Jacquier de Terrebasse, de Veyrac 1807, Perroy de Sercy 1806, Ducret de Lange 1855, Le Bas de Girangy, de Chambarlhac, Bernard de la Vernette 1866, Gourlez de la Motte 1881, du Tertre 1851, Gorguette d'Argœuvres 1874, etc.

BESSEYRE de DIANE et des HORTS. Armes : *de gueules à trois merlettes d'argent, 2 et 1*. — Timbre : *un casque d'argent taré de profil avec panache*. — Supports : *deux lions*.

La famille BESSEYRE, originaire de la petite ville de Besse, en Auvergne, appartient à la haute bourgeoisie de sa région. On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1879 et dans le *Bulletin héraldique de France* de 1898. Dom Bétencourt mentionne Gilbert Besseyre, capitaine d'infanterie, qui possédait en 1723 dans la paroisse de Saint-Floret le fief et maison noble des Horts, sans justice. M. Besseyre de Diane était en 1789 conseiller à la Cour des aides de Clermont.

La famille Besseyre a encore fourni un maire perpétuel de Besse en 1709, un conseiller au présidial de Clermont en 1768, des magistrats, des officiers, etc.

Principales alliances : Andraud de Parpaleix 1735, de Larfeul, le Pelletier d'Aulnay, Bellon de Chassy 1898, des Ribes, Tézenas du Moncel, Sauret des Combets, etc.

BESSIÈRES d'ISTRIE. Armes de la branche des ducs d'Istrie d'après le règlement du 20 décembre 1817 : *écartelé au 1 d'azur au lion d'or; au 2 d'argent à l'épervier essorant de sable; au 3 d'or à la tour d'azur ouverte, ajourée et maçonnée de sable; au 4 de gueules au renard passant d'or.* — Armes concédées en 1810 à la branche des barons Bessières : *écartelé au 1 d'or à un lion de gueules ; au 2 des barons militaires; au 3 d'azur à une tête de cheval d'or; au 4 d'or à un lévrier rampant de sable.*

La famille Bessières, originaire du Quercy, descend de Mathurin Bessières qui exerçait sous Louis XVI la profession de chirurgien à Prayssac. Ce personnage épousa Antoinette Lemosy et en eut deux fils, Jean-Baptiste et Bertrand.

L'aîné de ces deux frères, Jean-Baptiste Bessières, né à Prayssac en 1768, s'engagea en 1792, fut nommé général de brigade en 1800, général de division en 1802, maréchal de France en 1804, se couvrit de gloire à Austerlitz, à Iéna et à Eylau, fut créé duc d'Istrie par lettres patentes du 28 mai 1809 et mourut la veille de la bataille de Lutzen en 1813. Le maréchal Bessières avait épousé en 1801 Mlle Lapeyrière qui mourut en 1840. Il en laissa un fils unique, Napoléon Bessières, duc d'Istrie, né en 1802, qui fut appelé à titre héréditaire à la Chambre des pairs par l'ordonnance du 17 août 1815, qui fut confirmé dans la possession de son titre de duc sur institution de majorat et avec règlement d'armoiries par lettres patentes du 20 décembre 1817, qui épousa en 1826 une fille du général comte de Lagrange et qui mourut en 1856 sans laisser de postérité.

Bertrand Bessières, né à Prayssac en 1773, second fils de Mathurin, général de division en 1811, décédé en 1854, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 16 décembre 1810; il avait épousé en 1803 Mlle Durandet et en laissa plusieurs fils. Cette branche est aujourd'hui connue sous le nom de Bessières d'Istrie.

Henri-Julien Bessières, né en 1770 à Gramat, en Quercy, fils d'Antoine Bessières, négociant, et cousin du maréchal duc d'Istrie, préfet sous le premier Empire et sous la Restauration, député de la Dordogne, pair de France en 1839, décédé en 1840 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Lavergne de Cerval, avait été

créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 25 décembre 1811. Il reçut les armoiries suivantes : *échiqueté d'argent et d'azur à une fusée de sable fuselée d'or; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Un autre parent du maréchal, Jean-Antoine Bessières, né à Prayssac en 1764, chef d'escadron de gendarmerie, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 6 octobre 1810.

Principales alliances : de Lagrange, de Lavergne de Cerval, Guyon de Montlivault, etc.

BESSIÈRES de la JONQUIÈRE.

On n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants sur cette famille : elle paraît être bien distincte de celle à laquelle appartenait le maréchal Bessières, duc d'Istrie. Un de ses représentants était en 1873 juge de paix à Saint-Fargeau, dans l'Yonne. Un autre, Marcellin, attaché au Crédit Lyonnais, a épousé à Paris en 1904 Mlle Lintz.

Il existait au XVIII[e] siècle plusieurs familles notables portant les noms de BESSIÈRES ou de BESSIÈRE. L'une d'elles, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin, appartenait à la noblesse du Languedoc. Son auteur, Jacques Bessière, était vers le milieu du XVII[e] siècle, bourgeois de la ville de Montaignac. Jean Bessière, fils du précédent, marié le 3 avril 1669 à Louise de Roche, fut pourvu par lettres du dernier mars 1680 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse ; il fit son testament le 16 septembre 1683 et mourut peu de temps après laissant une nombreuse postérité. Le plus jeune de ses fils, Jean-Félix de Bessière, né posthume le 20 décembre 1683, marié le 10 septembre 1719 à Antoinette du Verger, fille d'un président au Parlement de Toulouse, continua la descendance. Il fut père de Charles-Louis de Bessière, né à Toulouse en 1731, qui épousa le 18 janvier 1761 Thérèse Comin, fille d'un négociant de Bordeaux, et grand-père d'Antoine-Justin de Bessière, né en 1765 à Pessac, près de Bordeaux, qui fit en 1785 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant.

Une famille DE BESSIÈRES a occupé un rang distingué dans la bourgeoisie de la Haute-Provence. Thérèse de Bessières épousa à Manosque en 1753 Joseph-François Pochet qui fut député du Tiers-État de Provence aux États généraux de 1789. Leur fils, Joseph Pochet, ancien conseiller à la Cour des Comptes, aides et finances de Provence, fut autorisé par ordonnance du 2 mai 1821 à joindre à son nom celui de DE BESSIÈRES.

BESSIRARD de la TOUCHE. Armes : d'*argent à une bande de sable.*

La famille Bessirard de la Touche n'est plus représentée aujourd'hui (1905) que par Mme Camille de Montherlant, née Bessirard de la Touche. Elle est originaire du Maine où elle occupait au xviiie siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Un de ses membres, Charles Bessirard de la Touche, négociant à Nogent-le-Rotrou, épousa en 1786 Adelaïde de Parseval. On trouvera des renseignements sur la famille Bessirard de la Touche dans un ouvrage qui a été publié en 1901 sous le titre suivant : *les Parseval et leurs alliances pendant trois siècles*, 1644-1901.

Principales alliances : Véron du Verger de Forbonnais, Caillard d'Aillières, de Belleyme 1842, Borély de la Touche 1820, de Parseval 1786, Millon de Montherlant, etc.

BESSODES de ROQUEFEUIL. Armes (d'après le règlement de février 1823) : d'*argent parti et coupé de deux traits de sable formant neuf quartiers, chacun d'eux chargé d'une cordelière au naturel.* (Ce sont les armes de la branche des Sgrs de Saint-Étienne, de la maison de Roquefeuil.)

Le vicomte Révérend a donné la généalogie de la famille Bessodes de Roquefeuil d'abord dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1898, puis dans les *Titres et Anoblissements de la Restauration.* On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle est originaire de Pézenas et descend de Pierre Bessodes, habitant de cette ville, qui avait épousé vers 1660 Jeanne Vigouville. Jacques Bessodes, fils de celui-ci, né à Nézignan le 29 octobre 1662, était docteur en droit et avocat au Parlement de Toulouse quand il épousa le 20 février 1715 Françoise de Roquefeuil de Saint-Étienne, issue d'une des plus illustres familles nobles du Languedoc. Leur fils, Joseph Bessodes, né à Nézignan en 1717, capitaine-commandant de canonniers garde-côtes, marié à Marie Barral, fut substitué par testament du 30 juin 1751 non seulement aux biens, mais aussi au nom et aux armes de son oncle maternel Henri de Roquefeuil, Sgr de Saint-Étienne. Il recueillit après la mort de celui-ci la seigneurie de Saint-Étienne et prit le nom de Bessodes de Roquefeuil qui fut conservé par ses descendants. Louis-François-Hippolyte Bessodes de Roquefeuil, né à Douai en 1784, petit-fils des précédents, marié à Nîmes en 1822 à Mlle de Perrin, fut anobli sous le nom de Bessodes de Roquefeuil avec règlement d'armoiries par lettres patentes du roi Louis XVIII du 15 février 1823. Il mourut à Florensac en 1830 laissant deux fils en bas âge dont l'aîné épousa plus tard, en 1856, Mlle le Pelletier des Ravinières et continua la descendance.

La famille Bessodes de Roquefeuil n'est pas titrée.

Il sera consacré une notice spéciale à la maison de Roquefeuil.

Principales alliances : de Roquefeuil, Barral (d'Estève), le Pelletier des Ravinières 1791, 1856, de Thomassin 1781, Pacoret de Saint-Bon 1891, etc.

La famille Bessodes de Roquefeuil doit être distincte de celle de Jean-Joseph Bessode, né en 1763 à Gagnac, en Quercy, major de cavalerie, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 6 octobre 1810.

BESSOL (Dufaure du). Voyez Dufaure du Bessol.

BESSON (Farjon de). Voyez Farjon de Besson.

BESSON des BLAINS (de). Armes : *de sable à un lion passant d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* — Supports : *deux lions.*

La famille de Besson, anciennement connue en Dauphiné, occupait dès le xviie siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de cette province. Un de ses représentants, Benoist Besson, conseiller du Roi, receveur en titre au grenier à sel de Saint-Vallier, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Romans).

Jacques de Besson, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, épousa en 1675 Jeanne Rostaing de la Valuze, d'une vieille famille encore existante. Leur petit-fils, Jacques-Benoit de Besson, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, marié en 1757 à Marie de Fay de Villiers, issue d'une branche naturelle de la maison de Fay de la Tour-Maubourg, acquit en 1761 la terre des Blains dont sa descendance a gardé le nom. Il paraît avoir pris le premier la qualification d'écuyer, probablement en sa qualité d'officier. On ne voit pas que la famille de Besson des Blains ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province.

César de Besson des Blains, marié en 1809 à Adélaïde Meaudre de Sugny, en laissa un fils unique, Ernest, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut en 1880 sans laisser de postérité de son mariage en 1837 avec Mlle Berthaud de Talluyers décédée en 1896.

Principales alliances : Rostaing de la Valouze, de Fay de Villiers, Meaudre de Sugny, Berthaud de Talluyers, de Thorillon de Vacherolles, etc.

BESSON (de). Armes : *de gueules au lion d'or; au chef d'argent chargé de deux tourterelles affrontées de sable.*

Cette famille, distincte de la précédente, appartient comme elle au Dauphiné. Elle a eu pour auteur Louis Besson qui fut pourvu en 1696 de la charge de conseiller du Roi maître correcteur en la Chambre des comptes du Dauphiné et qui fit enregistrer son blason vers la même époque à l'Armorial général (registre de Grenoble). Paul-Bertrand de Besson, descendant du précédent, était en 1789 conseiller au Parlement de Grenoble.

Il avait existé en Dauphiné une famille Besson qui était distincte de celles auxquelles il vient d'être consacré des notices. Cette famille portait pour armes : *d'hermines au chef de gueules chargé d'un lévrier d'argent colleté d'or*. Elle avait pour auteur Jean Besson, de Montbonnod, qui fut anobli en 1440 en récompense de ses services. Elle eut pour dernière héritière Marguerite de Besson qui épousa en 1604 François de Gallien de Chabons.

BESSONAT.

La famille Bessonat, une des plus anciennes de la bourgeoisie du Bourbonnais, est connue depuis Roger Bessonat qui était bourgeois de Montluçon en 1431. Guillaume Bessonat est qualifié secrétaire du Roi dans un acte de 1451. Les représentants de la famille Bessonat figurent du reste avec les qualifications nobiliaires dans quelques actes antérieurs à la Révolution. La souche s'est honorablement perpétuée à Montluçon jusqu'à nos jours et M. Jean-Baptiste Bessonat était en 1891 percepteur à Roanne.

BESSONIES (Cardonnel de.) Voyez : Cardonnel de Bessonies.

BESSONIES (de). Armes : *d'or à un pin de sinople posé sur un tertre du même, soutenu de deux lions de gueules affrontés et couronnés de même*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux sauvages armés de massues*.

La famille de Bessonies appartient à la noblesse du Quercy. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres. On trouvera aussi sur elle un long article dans le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol. Elle ne figure pas au nombre des familles de sa région qui furent maintenues dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV ; mais noble Jean-Joseph-René de Bessonies, sieur de Poujoulx, avocat en Parlement, marié le 27 octobre 1745 à demoiselle Françoise de Lasmajoux, fille de monsieur maître Jean de Lasmajoux, avocat en Parlement, juge du marquisat de Cardaillac, se fit accorder le

11 février 1760 par les principaux gentilshommes de l'élection de Figeac un certificat attestant qu'il était publiquement reconnu pour noble d'extraction et qu'en cette qualité son père et lui avaient toujours été imposés aux rôles des gentilshommes. Ce même sieur Jean-Joseph-René de Bessonies, écuyer. Sgr de Bessonies, las Gazailles, Sgr en partie de la baronnie de Cardaillac et de la ville de Figeac, avait déjà été déchargé du droit de franc-fief le 18 mars 1757 par jugement de M. de la Galaisière, intendant de Montauban, attendu qu'il avait produit les titres justificatifs de sa noblesse sans dérogeance depuis 1591 ; il obtint enfin de d'Hozier le 29 novembre 1763 un certificat attestant qu'il était en droit de jouir de tous les privilèges attribués aux autres gentilshommes.

Des auteurs contemporains ont fait remonter la filiation suivie de la famille de Bessonies à noble Géraud de Bessonies qui épousa en 1520 Delphine de Bossac. Les preuves de noblesse faites en 1757 devant M. de la Galaisière ne font remonter la filiation qu'au 3 mai 1591, date à laquelle noble Guibert Bessonhies, fils de feu Antoine, du village de Bessonies, en la paroisse de Saint-Hilaire, épousa Marie de Gales, fille de feu Giraud. Ce même Guibert acquit le 11 octobre 1608 la seigneurie de las Gazailles, au diocèse de Cahors. Son fils, noble homme Gilibert Bessonies, sieur de la Gazalies, demeurant au village de las Bessonies, en la paroisse de Saint-Hilaire-d'Estralou, épousa par contrat du 16 juin 1619 demoiselle Louise de Carbonnières, fille du Sgr de la Barthe et issue d'une des plus illustres familles nobles de la région. Il fut lui-même père de noble Robert Bessonies, Sgr de las Gazailles, qui épousa Hélix de Montussac, et grand-père de noble Géraud Bessonies, né à Saint-Hilaire le 22 mai 1645, qui épousa par contrat du 29 septembre 1669 demoiselle Catherine Laribe, fille de Géraud, bourgeois du lieu de Cosnac. On ne voit pas que ces divers personnages aient porté la qualification d'écuyer qui était seule significative de noblesse. Mais messire Etienne Bessonies, avocat, fils de messire Géraud Bessonies, écuyer, se qualifie ainsi dans le contrat de son mariage passé le 22 juin 1692 avec demoiselle Renée-Charlotte de la Garde, fille du baron de Saignes et issue d'une vieille famille chevaleresque de la région. Etienne eut de ce mariage deux fils, René et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, noble René de Bessonies, né le 28 juin 1693, conseiller procureur du Roi en la ville, viguerie et sénéchaussée de Figeac, marié le 14 décembre 1718 à demoiselle Anne de Sarrauste, fille de monsieur maître Jean Sarrauste, juge. habitant de la ville de Roquebrau, en Auvergne, fut père de Jean-Joseph-René qui

se fit accorder en 1757 par M. de la Galaisière le jugement dont il a été parlé plus haut. Cette branche, dite de Saint-Hilaire, a eu pour dernier représentant M. Jean-René de Bessonies, marié en 1826, qui n'a pas eu de postérité.

On ne voit pas que la branche cadette, dite des Sgrs de Bousquet et d'Alzac, ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Cette branche a eu pour derniers représentants Jean-Auguste de Bessonies, né en 1815 à Alzac, prélat romain, vicaire général d'Indianapolis, ses deux neveux, Gabriel de Bessonies, né à Melun en 1859. prêtre, et Michel de Bessonies, né à Melun en 1861, décédé en 1881 à l'École militaire, à Paris, et sa nièce, Marie-Thérèse de Bessonies du Bousquet, née en 1860, mariée à Marcellin-Louis Cardonnel. Les deux fils de cette dernière, Jean-René et François-Michel Cardonnel, nés à Flagnac (Aveyron) l'un en 1878, l'autre en 1887 ont été autorisés par décret du 26 juin 1888 à joindre à leur nom celui de Bessonies (sans particule) et à s'appeler Cardonnel-Bessonies.

Un M. de Bessonies avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

La famille de Bessonies n'a jamais été titrée, au moins régulièrement.

Elle a fourni des officiers distingués, des ecclésiastiques, des magistrats.

Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre de Bessonies dans le Lot.

Principales alliances : de Carbonnières, de la Garde-Saignes, etc.

BESSOT de LAMOTHE et de LAMOTHE-MASTIN (de). Armes : d'*or à l'aigle de sable; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.* — Le comte de Lamothe-Mastin écartèle ces armes de celles de la famille de Mastin : d'*argent à une bande de gueules accostée de six fleurs de lys d'azur.*

Messieurs Paul Huet, Tamizey de Laroque et le comte de Saint-Saud ont publié en 1893 une excellente généalogie de la famille de Bessot de Lamothe à la suite d'un ouvrage intitulé : *Livre-Journal de Pierre de Bessot* (1609-1652). Ils font remonter la filiation de cette famille, anciennement et honorablement connue en Périgord, à Hélie Bessot dont le petit-fils, Pierre Bessot, sieur de la Queyzie, étant veuf d'une dame dont on ignore le nom, épousa en deuxièmes noces le 15 août 1577 Catherine de Gentil, veuve de maître Nicolas Menou, avocat. Pierre Bessot fit son testament à Périgueux le 11 juin 1607 et laissa plusieurs enfants qui partagèrent sa succession le 29 décembre 1609. Deux de ses fils, Philippe de Bessot, sieur de la

Queyzie, né du premier lit, avocat au Parlement de Bordeaux, marié en 1609 à Françoise de Laborie, et Louis de Bessot, né du second lit, avocat, conseiller et contrôleur du Roi en l'élection de Périgueux, premier consul de cette ville en 1637, marié en 1610 à Anne de Charron, furent les auteurs de deux branches.

Philippe Bessot, l'aîné de ces deux frères, laissa un fils, Louis Bessot, sieur de la Queyzie et de la maison noble de Lambertye, marié le 1er juillet 1644 à Marie de Langlade, qui fut anobli en mars 1686, en récompense de ses brillants états de service militaire, par lettres patentes du roi Louis XIV enregistrées en la Cour des aides le 29 novembre suivant. Louis Bessot fut confirmé dans son anoblissement en 1696 et taxé comme tel ; il eut quatre fils, officiers de mérite, qui moururent sans laisser de postérité.

Louis Bessot, auteur de la branche cadette, seule subsistante, fut père de Pierre de Bessot, sieur de Beauregard, conseiller du Roi et contrôleur en l'élection de Périgueux, marié en 1638 à Isabeau de Palisse, qui écrivit le Livre-Journal publié en 1893. Le fils de celui-ci, Jean-Jacques de Bessot, sieur de Lamothe, né en 1642, marié à Périgueux le 13 juin 1671 à Sicarie du Cheyron, fut assigné le 27 août 1699 pour produire ses titres de noblesse devant les commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles. Hélie de Bessot, sieur du Colombier et de la Mothe, petit-fils du précédent, d'abord secrétaire d'ambassade à Vienne, marié à Périgueux le 4 octobre 1777 à Antoinette de Jehan, sollicita en 1786 et obtint dès le mois de mars de la même année des lettres patentes d'anoblissement qui furent enregistrées en la Cour des aides le 26 octobre 1787. Il est le même personnage qu'un M. de la Mothe-Pissot qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Il laissa un fils, Jean-Baptiste, dit Félix, de Bessot de Lamothe, né à Périgueux en 1786, qui épousa en 1812 Mlle Zoé de Mastin. Alexandre de Lamothe, né à Périgueux en 1823, un des fils de celui-ci, fut élève de l'école des Chartes, se fit une certaine réputation comme romancier et alla se fixer à Avignon après son mariage contracté en 1868 avec Mlle Bonet d'Oléon. Il a eu lui-même deux fils dont l'aîné, Etienne de Bessot de Lamothe, né à Avignon en 1868, marié à Bordeaux en 1893 à Mlle de Carles, a relevé le titre de comte de Mastin pour se conformer aux derniers désirs de sa parente, Mlle Alix-Armande de Mastin.

Principales alliances : de Chalup, de Laborie, de Touchebœuf-Beaumond 1690, 1720, de Chancel 1642, du Cheyron 1671, 1808, de Montozon 1694, Chignac de la Morélie 1723, de Jehan 1777, de Mastin 1812, de Royère 1855, de Tessières de Masdechamps 1844.

du Pin de Saint-Cyr du Batiment 1868, Bonet d'Oléon 1868, de Carles 1893, Bonfils 1686, d'Irisson d'Hérisson de Polastron la Hilière 1904, etc.

BESSOU (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même posées deux en chef et une en pointe.*

La famille de Bessou, éteinte au cours du xixe siècle, appartenait à la noblesse du Périgord. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. On en trouvera aussi une généalogie très sommaire dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. Ses représentants, François de Bessou, sieur de Mondiol, et Jean de Bessou, sieur de la Coste, capitaine au régiment de Montausier, frères, résidant en l'élection de Sarlat, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse le 12 janvier 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, attendu qu'ils ne pouvaient remonter par filiation jusqu'à la date de 1560 fixée par les règlements. MM. de Bessou s'adressèrent alors au Roi et en obtinrent en mai 1667, en considération de leurs services, des lettres patentes qui les maintenaient dans leur noblesse avec dispense de preuves en raison de ce que leur père, alors commandant une compagnie pour le roi Henri IV, avait perdu tous ses papiers lors du pillage de sa maison de Guivalpan en 1593. MM. de Bessou, ayant été inquiétés par le procureur du Roi en l'élection de Sarlat, se pourvurent devant la Cour des Aides de Guienne qui, sur le vu des lettres de 1667, les maintint dans leur noblesse par arrêt du 19 août 1684. Ils obtinrent encore le 16 janvier 1686 un arrêt du Conseil d'État ordonnant l'exécution des lettres de 1667 et furent enfin maintenus dans leur noblesse le 1er mars 1698, toujours sur le vu des lettres de 1667, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Marie-Louise de Bessou de Mondiol, née en 1723, fit en 1731 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Le chevalier de Bessou et le chevalier de Bessou de Lacoste, frères, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de Bessou a eu pour dernière représentante Blanche-Alexandrine de Bessou qui épousa le 30 décembre 1844 le comte de Damas d'Anlezy et qui mourut à Paris en 1880.

Principales alliances : de Ranconnet 1651, de Damas, etc.

BESSY (des Courtils de.) Voyez : Courtils de Bessy (des).

BETGÉ-LAGARDE (aliàs de Lagarde). Armes : *de sable à une ancre d'argent surmontée d'une croix alaisée du même, accompagnée de deux gourdes aussi d'argent.*

La famille Betgé-Lagarde ou Betgé de Lagarde appartient à la haute bourgeoisie du Bordelais.

Ses représentants, MM. Betgé-Lagarde, avaient vainement demandé le 21 mai 1870 l'autorisation de joindre à leur nom ceux de : de Terrefort de Saint-Julien qui avaient été portés par leur famille.

Principales alliances : de Brezets, de Saint-Angel 1853, etc.

BÉTHERY de la BROSSE. Armes : d'*azur à un chevron d'or et un arbre au naturel brochant sur le tout.*

La famille Béthery de la Brosse est originaire des environs de Tonnerre et d'Avallon, en Bourgogne, et y occupait dès le xviie siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. On trouve qu'Étienne Béthery, prêtre, curé de Savigny-en-Terre-Plaine, au bailliage d'Avallon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à deux épis de blé d'or, les tiges à pointe mouvantes d'un croissant de même et une étoile d'argent posée en chef.* Nicolas Béthery, conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel d'Avallon, fit aussi enregistrer ses armoiries au même Armorial : d'*azur à une merlette d'argent sur une montagne de même.* Le nom de Béthery est assez répandu dans cette région et on ne sait si ces deux personnages appartenaient à la famille qui donne lieu à cette notice. Celle-ci descend de François Béthery de la Brosse qui, étant capitaine d'une compagnie de chevau-légers, épousa en 1654 Anne Guiod, vint dans la suite se fixer à Chatel-Gérard et fut exempté de la taille à cause de ses services. Paul-Thibaud Béthery de la Brosse, descendant du précédent, était sous Louis XVI procureur en la maîtrise des eaux et forêts d'Avallon. Ce personnage, dont descendent les représentants actuels, paraît avoir été le même qu'un M. Béthery de la Brosse, demeurant quai d'Orléans, à Paris, qui fut pourvu en 1778 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi.

La famille Béthery de la Brosse n'est pas titrée.

Principales alliances : Soret de Boisbrunet, Parent, Sautereau du Part, etc.

BÉTHISY de MÉZIÈRES (de). Armes : d'*azur fretté d'or de six pièces.* — Couronne : *de marquis.* — Supports : *deux lions ayant chacun sur la tête un casque sommé d'un pélican qui se perce le sein pour nourrir ses petits.* — Manteau de pair de France. — Devise : *Et virtus et sanguis.*

La maison de Béthisy, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à l'ancienne noblesse de la Picardie et a occupé dans cette province un rang particulièrement brillant. Le chevalier de Courcelles en a donné une généalogie détaillée dans le premier volume de son *Histoire généalogique des Pairs de France.*

Les historiens n'ont pu très exactement déterminer l'origine de la maison de Béthisy. Quelques-uns ont cherché à la rattacher à une famille du même nom qui appartenait au moyen âge à la noblesse de l'Artois et qui jouit d'un vif éclat. Richard, chevalier, châtelain de Béthisy, premier auteur connu des Béthisy d'Artois, fonda en 1060 le prieuré de Béthisy du consentement de son fils Hugues et de sa femme Mélissende, Ledit Hugues fut père d'Adam, chevalier, châtelain de Béthisy, et grand-père d'Hugues de Béthisy qui fut chancelier de France en 1186. Philippe de Béthisy fut en 1320 grand maître enquesteur des eaux et forêts de France. La Chesnaye des Bois affirme que ces Béthisy n'ont rien de commun que le nom avec ceux qui ont possédé la seigneurie de Mézières et qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. Ceux-ci ont été particulièrement et très injustement maltraités dans les mémoires du duc de Saint-Simon : « Mézières, dit cet « auteur, était un homme de fort peu, du nom de Béthisy, dont on voit « l'anoblissement assez récent. Il y a eu une maison de Béthisy avec « qui il ne le faut pas confondre, qui peut-être n'est pas encore éteinte. » Dans la réalité on trouve qu'une famille noble du nom de Béthisy florissait dès le XIIIe siècle dans les environs de Corbie, en Picardie. Un de ses représentants, Renaud, chevalier, sieur de Béthisy, fit une donation à l'abbaye de Corbie au mois d'octobre 1222 du consentement de sa femme Emmeline, de son fils Jean et de Simon, chanoine d'Amiens, son autre fils. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1717 en faveur de la maison de Béthisy de Mézières, déjà fort puissante, il est vrai, à cette époque, en fait remonter la filiation à Jean de Béthisy, chevalier, Sgr dudit lieu, qui servit dans les guerres de son temps sous la charge de Raoul, comte d'Eu et de Guines, et se trouva à Harfleur et à Caen d'après un rôle de la Chambre des Comptes de Paris commencé le 20 et fini le 26 juillet 1346. C'est aussi à ce personnage que le travail du chevalier de Courcelles fait remonter la filiation suivie. Il est peu probable que ce Jean de Béthisy ait été le même qu'un Jean de Béthisy, secrétaire du Roi, que l'on trouve avoir été anobli avec son père Guillaume par lettres patentes de 1383 ; mais il fut peut-être le même personnage qu'un Jean de Béthisy qui exerça la charge de secrétaire du Roi dans la première moitié du XIVe siècle. On lui attribue pour fils un autre Jean, chevalier, Sgr de Béthisy en Sancerre, qui est mentionné dans des actes de 1370, 1371 et 1373. Celui-ci fut vraisemblablement le même personnage qu'un Jean de Béthisy, chambellan du duc de Bourgogne et gouverneur de Corbie, qui fut nommé en 1406 gouverneur du comté de Saint-Pol. On voit que les premiers degrés de la généalogie de la famille de Béthisy sont assez embrouillés. La filiation ne paraît être rigoureusement établie que

depuis un autre Jean de Béthisy, troisième du nom, fils et petit-fils présumé des précédents, qui devint seigneur de Rousières par la donation que lui fit de cette terre le 21 novembre 1425 son oncle, autre Jean de Béthisy, demeurant à Corbie, à l'occasion de son mariage avec Jeanne Lemaire, dame de Campvermont.

La famille de Béthisy de Mézières sollicita sous Louis XV la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ses preuves de noblesse, rédigea en 1766 un mémoire dans lequel il s'exprime dans les termes suivants : « Les titres produits par M. le « marquis de Béthisy et plus encore ceux du Cabinet du Saint-Esprit « font connaître divers sujets du nom de Béthisy vivant dans le XIIIe « et le XIVe siècles, mais sans liaison entre eux, excepté sur les trois « premiers degrés. La filiation n'est établie que depuis Jean de Béthisy « qui épousa par contrat du 21 novembre 1423 Jeanne le Maire et « auquel Jean de Béthisy, chevalier, Sgr de Béthisy et de Rouzières, « en Sancerrois, son oncle, donna par cet acte plusieurs fiefs situés « dans ce canton de la Picardie. Il n'est point étonnant que M. le mar- « quis de Béthisy, quoiqu'issu d'une maison également ancienne et « bien alliée, ait si peu de titres. Il en est le puîné et l'héritier de la « branche des seigneurs de Béthisy, qui était l'aînée, a porté les plus « anciens dans une maison étrangère. » Ayant eu besoin d'envoyer ce mémoire en juin 1767 pour procurer les honneurs de la Cour à la comtesse de Béthisy, Chérin y joignit en marge la note suivante : « Il « ne faut point faire usage de ce mémoire qu'on n'ait rapporté des « titres originaux qui prouvent la filiation depuis l'an 1400 inclusive- « ment ; mes principes n'étaient pas aussi sages et aussi sûrs lorsque « j'ai composé ce mémoire. » Plusieurs représentants de la maison de Béthisy furent admis aux honneurs de la Cour sous Louis XV et sous Louis XVI.

Jean de Béthisy, marié en 1423, auquel Chérin fait remonter la filiation suivie, fut père d'Antoine de Béthisy, Sgr de Campvermont et d'Ignaucourt, né en 1444, qui fit son testament le 15 septembre 1514. Celui-ci laissa deux fils, Baudrand, qui épousa le 10 octobre 1514 Marguerite de Fromessent et qui continua la descendance, et Charles, Sgr du Frestoy près de Montdidier, qui épousa le 1er février 1524 Hélène de Brouilly. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse le 22 janvier 1540 par jugement des commissaires députés par le Roi après avoir prouvé qu'il était fils puîné d'Antoine, petit-fils de Jean et arrière-petit-fils d'autre Jean, gouverneur de Saint-Pol en 1406 ; il fut l'auteur d'une branche cadette qui s'éteignit après quelques générations. Jean de Béthisy, fils de Baudrand et de Marguerite de Fromessent, marié le 21 décembre 1558 à Antoinette de Biencourt, acquit en 1560 la

terre considérable de Mézières, entre Roye et Amiens, qui ne sortit de la maison de Béthisy que par confiscation en 1793 ; ce même Jean de Béthisy, chevalier, Sgr de Campvermont et de Mézières, assista en 1567 à la réformation de la noblesse de Picardie. Jean de Béthisy fut admis dans l'Ordre de Malte en 1564; trois autres membres de la famille de Béthisy, Claude, Charles-Théophile et Charles-Théophile-Albert, furent admis dans le même ordre en 1628, 1715 et 1773. Charles de Béthisy, chevalier, Sgr de Mézières, né en 1598, fut gentilhomme de la chambre du comte de Soissons. Son fils, Eugène de Béthisy, Sgr de Mézières, né en 1656, lieutenant général des armées du Roi en 1710, celui-là même dont parle Saint-Simon, fut un officier général du plus grand mérite. Il avait épousé Éléonore d'Ogletrop qui appartenait à une famille noble d'Angleterre et que Saint-Simon, toujours indulgent pour la famille de Béthisy, prétend avoir été la fille d'une blanchisseuse de la Reine, femme de Jacques II. Ce même Eugène de Béthisy, Sgr de Mézières, fut connu le premier sous le titre de marquis qui depuis lors a constamment été porté par le chef de la famille. Il fut maintenu dans sa noblesse le 6 novembre 1717 par jugement de l'intendant de Picardie et mourut en 1721. Ses deux filles épousèrent l'une en 1722 Charles de Rohan-Guéménée, prince de Montauban, l'autre le prince de Ligne. Il eut aussi deux fils dont le plus jeune, Charles-Théophile, maréchal de camp en 1759, demeura célibataire et dont l'aîné, Eugène-Éléonor de Béthisy, marquis de Mézières, lieutenant général des armées du Roi en 1748, marié en 1738 à Mlle Tarteron de Montiers, continua la descendance. Henri-Jules de Béthisy de Mézières, né en 1744 au château de Mézières, un des fils de ce dernier, était évêque d'Uzès quand il fut nommé député aux États généraux de 1789 par le clergé de la sénéchaussée de Nîmes ; il siégea au côté droit de l'assemblée, émigra en 1792, refusa de se démettre de son siège à l'époque du Concordat et mourut à Londres en 1817. Le vicomte Jules de Béthisy, frère de ce prélat, fut nommé en 1815 lieutenant général des armées du Roi ; il mourut dès l'année suivante sans laisser de postérité mâle. Eugène, marquis de Béthisy, né en 1739, frère aîné des précédents, marié en 1767 à Mlle du Deffand, admis en 1768 aux honneurs de la Cour, fut maréchal de camp en 1781, lieutenant général des armées du Roi en 1814, gouverneur des Tuileries, et mourut en 1823. Son fils, Richard-Charles, marquis de Béthisy, né en 1770, lieutenant général des armées du Roi en 1823, marié successivement en 1790 à Mlle d'Havrincourt, dont il n'eut pas d'enfants, et en 1806 à Mlle d'Esquelbecq, fut créé pair de France héréditaire en 1823, fut autorisé à instituer son majorat de pairie au titre de baron-pair par lettres patentes du 6 avril 1824 et mourut en 1827. Il laisait

deux fils dont l'aîné, Richard-Charles, lui succéda à la Chambre des Pairs et mourut sans alliance dès 1830. Le puîné, Alfred-Gaston, marquis de Béthisy, né en 1815, pair de France par droit héréditaire après la mort de son frère, confirmé dans sa pairie par ordonnance du roi Louis-Philippe du 8 janvier 1846, fut le dernier rejeton mâle de sa famille et mourut en 1881. Il avait épousé d'abord en 1841 Mlle de Rohan-Chabot, fille du duc de Rohan, puis en 1846 Mlle de l'Espine, décédée en 1895. Il eut du premier lit une fille qui épousa le baron de Coriolis ; du second lit il eut une autre fille qui épousa d'abord le baron de Schilde, qui divorça et qui se remaria en 1878 au comte de Louvencourt. Cette dernière dame eut avant son second mariage une fille qui ne fut pas reconnue par le baron de Schilde et qui fut en conséquence inscrite à l'état civil sous le nom de Béthisy de Mézières[1].

Les divers représentants de la maison de Béthisy prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues en Lorraine et en Picardie.

Principales alliances : de Brouilly 1524, de Biencourt 1558, de Beaufort, de Warluzel, de Grouches, de Conty d'Hargicourt, du Tillet 1595, de Lévis 1668, de Blottefière 1548, de Baynast, de Hamel-Bellenglise 1613, de Rohan-Montauban 1722, de Ligne, du Deffand 1767, le Vasseur de Guernonval d'Esquelbecq 1806, de Cardevac d'Havrincourt 1769 et 1790, d'Anglos, van der Werve de Schilde 1866, de Louvencourt 1878, Grabowski 1795, de Rohan-Chabot 1841, de l'Espine 1846, d'Amerval 1613, de Bournat 1897, etc.

Cette famille est distincte de celle de Jean-Charles de Béthisy, colonel, décédé en 1844, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres de 1809, puis baron par nouvelles lettres du 17 mai 1810 et qui reçut pour armes : d'*argent à trois fasces de sinople chargées d'une épée haute en pal d'or brochant ; au franc quartier des barons militaires*. Le colonel Béthisy laissa un fils, Jean-Charles, baron de Béthisy, né à Bruxelles en 1796, que l'on croit être décédé sans laisser de postérité.

BETHMANN (de). Armes : *parti d'or à une demi-aigle de sable et d'argent à deux bandes de gueules*. — Cimier : *Un vol à l'antique de sable.*

La famille Bethmann, originaire des bords du Rhin, possédait dès la première moitié du xviiie siècle une puissante maison de banque à Francfort-sur-le-Mein. Elle était représentée à cette époque par trois frères, Jean-Philippe, Simon-Maurice et Jean-Jacob Bethmann. La des-

[1] Consulter les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* par le vicomte Révérend.

cendance de Jean-Philippe Bethmann, demeurée allemande, fut anoblie le 11 mai 1808 par lettres patentes de l'empereur d'Autriche et se partagea en un certain nombre de rameaux dont les chefs furent créés barons bavarois par lettres patentes du 9 août 1842, barons badois par lettres du 31 janvier 1854 et barons autrichiens par lettres de 1855.

Jean-Jacob Bethmann, né à Francfort le 26 janvier 1716, vint très jeune se fixer à Bordeaux, y fonda une importante maison de commerce, épousa Élisabeth Desclaux de Latané, issue d'une vieille famille protestante de Guienne, fut nommé en 1768 consul d'Autriche à Bordeaux, fut créé chevalier de l'Empire le 15 janvier 1776 par lettres patentes de l'empereur Joseph, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux et mourut dans cette ville le 3 septembre 1793. Il avait eu plusieurs fils qui moururent jeunes et ne laissa qu'une fille, Catherine-Élisabeth, qui épousa par contrat passé le 2 août 1769 devant Wilhem Feyerlein, notaire à Francfort, Pierre-Henri Metzler, issu d'une vieille famille de Francfort alors fixée à Bordeaux. Une clause du contrat de mariage stipula expressément que le nouveau marié joindrait à son nom celui de la famille de Bethmann. Pierre-Henri Metzler ou Metzler de Bethmann laissa deux fils qui laissèrent tomber en désuétude le nom de Metzler pour ne garder que celui de la famille de leur mère. L'aîné d'entre eux, Jacques-Philippe de Bethmann, marié à Bordeaux le 29 ventose an IV à Élisabeth von Hemert, en laissa un fils unique, Charles-Isaac de Bethmann, né en 1805, marié en 1828 à Marguerite Balguerie-Stuttemberg, décédé en 1871, qui fut régent de la Banque de France à Bordeaux, maire de cette ville en 1867, officier de la Légion d'honneur et qui laissa lui-même plusieurs enfants. La famille de Bethmann ou Metzler de Bethmann appartient au culte protestant. Ses représentants ne sont pas titrés. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du 15 juin 1899.

Principales alliances de la famille de Bethmann demeurée allemande : de Flavigny, Hottinguer, etc.

Principales alliances de la famille Metzler aujourd'hui substituée au nom de Bethmann et fixée en Bordelais : de Bethmann 1769, Balguerie-Stuttemberg 1828, Johnston 1867, Faure, Schwarzkopf 1796, etc.

BÉTHUNE-SULLY, CHABRIS et CHAROST (de). Armes : d'*argent à une fasce de gueules*. — Tenants : *deux sauvages de carnation ceints et couronnés de sinople, armés de massues de sable et posés sur une terrasse au naturel*. — Couronne *ducale*. — : Manteau *de pair de France*.

La maison de Béthune a occupé un rang considérable dans la noblesse française. Elle n'est plus représentée de nos jours que par un rameau devenu assez obscur avec le temps et la plupart des historiens ont cru qu'elle s'était éteinte avec le dernier duc de Sully, décédé en 1807, et avec le dernier duc de Charost, décédé en 1806. Elle avait reconnu comme ayant avec elle une origine commune une famille Desplanques ou de Béthune des Planques, aujourd'hui connue sous les noms de Béthune-Hesdigneul et de Béthune-Sully, à laquelle il sera consacré une notice spéciale. La ville de Béthune, en Artois, aujourd'hui sous-préfecture du département du Pas-de-Calais, avait au moyen âge des seigneurs particuliers fort puissants dont l'on trouve le nom dans les chartes dès le xe siècle et qui portaient pour armes : d'*azur à cinq bandes d'or*. André Duchesne, qui a publié en 1639 une volumineuse *Histoire de la Maison de Béthune*, rattache la famille de Béthune-Sully illustrée par le ministre du roi Henri IV à celle des seigneurs primitifs de la ville de Béthune et en fait remonter la filiation à un Robert, surnommé Fosseus ou Faisseux, qui, dès les premières années du xie siècle, s'intitulait seigneur de Béthune par la grâce de Dieu, seigneur de Carency, avoué de Saint-Waast d'Arras, et qui mourut en 1037 ; puis, sans aucune preuve, il fait de ce personnage un cadet de la maison des anciens comtes d'Artois, Sgrs de Béthune. Ce Robert eut un fils, également appelé Robert, dit Faisseux, que Duchesne croit avoir été tué à la bataille de Cassel en 1071, mais que la Chesnaye des Bois ne fait mourir qu'en 1075. On a attribué à Robert 1o, décédé en 1037, un autre fils, nommé Baudouin, qui aurait été apanagé de la terre de Carency, située à quatre lieues de Béthune, et qui aurait été l'auteur de la famille de Béthune-Hesdigneul actuellement existante. Robert II fut père de Robert, IIIe du nom, Sgr de Béthune, avoué d'Arras, que l'on fait mourir le 6 octobre 1101, et aïeul de Robert, IVe du nom, dit le Gros, Sgr de Béthune, avoué d'Arras. Robert, Ve du nom, surnommé le Roux, Sgr de Béthune, avoué d'Arras, petit-fils de Robert IV, suivit le comte de Flandre en Terre sainte et mourut au siège de Ptolémaïde. Il laissait de son mariage avec Adélaïde de Saint-Pol, entre autres enfants : 1o Robert, VIe du nom, qui mourut sans postérité ; 2o Guillaume le Roux, Sgr de Béthune, avoué d'Arras, qui continua la descendance ; 3o Baudouin, dont on a voulu faire l'auteur d'une famille de Béthune de Balfour qui a occupé un rang distingué dans la noblesse d'Écosse et dont il sera parlé plus bas ; 4o Jean, évêque de Cambrai, décédé en Languedoc en 1219 au cours de l'expédition contre les Albigeois ; 5o Conon, un des chefs de la quatrième croisade, qui fut gouverneur de Constantinople et seigneur d'Andrinople et dont le fils Baudouin se qualifia roi d'Andri-

nople. Guillaume le Roux, Sgr de Béthune, épousa Mahaut, dame de Tenremonde, et fit son testament en avril 1213. Ce n'est qu'à ce personnage que le Père Anselme fait remonter la filiation de la maison de Béthune-Sully. Il laissa, entre autres enfants : 1° Daniel, qui mourut sans postérité en 1226; 2° Robert, Sgr de Béthune, de Tenremonde, etc., avoué d'Arras, dont la fille unique, Mahaut, héritière des grands biens de sa maison, épousa Guy de Dampierre, plus tard comte de Flandre, et 3° Guillaume, Sgr de Molembèque et de Locres, qui continua la descendance. Ce dernier personnage épousa Isabelle de Pontrohart, riche héritière qui décéda en 1278. Il laissa tomber en désuétude le nom de Béthune pour prendre celui de sa seigneurie de Locres que ses descendants portèrent presqu'exclusivement jusqu'au commencement du XVIe siècle. Ce fut aussi lui qui abandonna les armoiries des seigneurs primitifs de Béthune pour adopter celles que ses descendants ont conservées jusqu'à nos jours : d'*argent à une fasce de gueules*. On a dit que ces armes étaient celles de la famille de Tenremonde à laquelle appartenait la mère de Guillaume; mais il paraît aujourd'hui établi que la famille de Tenremonde portait : *plumeté d'or et de sable*. Ce changement de nom coïncidant avec ce changement d'armoiries a paru suspect à plusieurs historiens et on a pu se demander si Guillaume de Locres ou de Béthune, mari d'Isabelle de Pontrohart et auteur de la maison de Béthune-Sully, appartenait bien à la famille des seigneurs primitifs de Béthune comme l'affirment les généalogistes. On pourra consulter sur cette question un intéressant article paru dans le *Bulletin de la Société héraldique* de juin 1884. Guillaume, marié à Isabelle de Pontrohart et décédé en 1243, fut père de Guillaume de Béthune, dit de Locres, Sgr de Locres et de Hébuterne, qui mourut à l'âge de trente ans le 3 avril 1340, et grand-père de Guillaume de Béthune, dit de Locres, qui épousa Jeanne de Néele. Jean de Béthune, descendant des précédents, épousa par contrat du 19 juin 1519 Anne de Melun, fille puînée du vicomte de Gand et héritière de la seigneurie de Rosny, près de Mantes. Leur fils, François de Béthune, chevalier, baron de Rosny, marié le 13 janvier 1557 à Charlotte Dauvet, en laissa, entre autres enfants, deux fils, Maximilien et Philippe, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Maximilien de Béthune, auteur de la branche aînée, né à Rosny en 1559, fut d'abord connu sous le titre de marquis de Rosny et prit plus tard le nom de Sully quand il eut obtenu en 1606 par lettres patentes du roi Henri IV l'érection en duché-pairie de sa baronnie de Sully-sur-Loire, en Orléanais. Personne n'ignore que le duc de Sully joua un rôle considérable dans les affaires de son temps et qu'il

fut à la fois un des auxiliaires les plus dévoués du roi Henri IV et un des ministres les plus éminents dont la France s'honore. Successivement chambellan du roi, grand voyer de France en 1597, superintendant des finances en 1598, grand-maître de l'artillerie, gouverneur de la Bastille, surintendant des fortifications, bâtiments, ports, navigation et commerce de France en 1601, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, gouverneur du Poitou, Sully vécut dans la retraite après l'assassinat de son maître en 1610, reçut en 1634 le bâton de maréchal de France et mourut en 1641 en son château de Villebon, près de Chartres. Il avait épousé successivement en 1583 Anne de Courtenay dont il eut un fils appelé Maximilien, puis en 1592 Rachel de Cochefilet dont il eut un autre fils appelé François. Maximilien de Béthune, prince souverain d'Herichemont par la grâce de Dieu, né en 1588, fils aîné du grand Sully, épousa en 1609 Françoise de Créqui et mourut avant son père en 1634 ; sa descendance s'éteignit avec ses deux arrière-petits-fils, Maximilien-Nicolas et Maximilien-Henri de Béthune, successivement ducs de Sully et pairs de France, qui moururent sans laisser de postérité le premier en 1712, le second en 1719. François de Béthune, fils du second lit du grand Sully, successivement surintendant des bâtiments et grand voyer de France, maréchal de camp en 1624, grand écuyer de la reine Anne d'Autriche en 1627, chevalier des Ordres en 1633, marié en 1620 à Jacqueline de Caumont la Force, puis à Anne d'Harville, décédé en 1678, avait obtenu par lettres patentes de juin 1652 l'érection en duché-pairie sous le nom d'Orval de la terre de Nogent-le-Rotrou qu'il possédait dans le Perche ; mais il négligea de faire enregistrer ces lettres et le titre de duc et pair ne put revenir à ses successeurs. Il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, Maximilien-Alpin, marquis de Béthune, comte d'Orval, né du premier lit, marié en 1668 à Catherine de la Porte, et Armand de Béthune, comte d'Orval, né en 1657 du second lit, marié en 1729 à Jeanne Aubéry de Vatan. La descendance de l'aîné de ces deux frères s'éteignit avec son petit-fils, Louis-Maximilien, né en 1685, qui devint duc de Sully et pair de France après la mort de son cousin en 1719 et qui mourut en 1761 ne laissant que deux filles, les marquises de Goesbriand et de l'Aubespine. Le titre de duc de Sully et la dignité de pair de France firent alors retour à Maximilien-Armand de Béthune, né en 1730, fils unique d'Armand et de Jeanne Aubéry de Vatan, marié en 1749 à Mlle de Chatillon. La descendance de celui-ci s'éteignit à son tour avec son petit-fils, Maximilien-Alexandre de Béthune, duc de Sully et pair de France, qui mourut prématurément en 1807 à l'âge de vingt-trois ans. La mère de ce jeune homme, la duchesse douairière de Sully, née d'Espinay-Saint-

Luc, fit, par acte passé à Paris le 29 mai 1808, donation des terres considérables de Béthune, de Sully, de Lens et de Montgommery à Joseph de Béthune-Pennin, comte de Saint-Venant, chef de la branche cadette de la famille de Béthune-Hesdigneul, à charge pour lui de faire toutes les démarches nécessaires pour être autorisé à joindre à son nom celui de Sully.

Philippe de Béthune, auteur de la seconde branche, fut comte de Selles et de Chárost, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général pour S. M. en Bretagne, gouverneur, puis premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, ambassadeur en Écosse, puis à Rome, enfin auprès de l'Empereur, épousa en 1600 Catherine le Bouteiller de Senlis et mourut en 1649 au château de Selles qu'il possédait en Berry. Il laissa trois fils dont le second, Henri, décédé en 1680, fut nommé archevêque de Bordeaux en 1646 et dont l'aîné, Hippolyte de Béthune, comte de Selles, marquis de Chabris, marié en 1629 à Mlle de Beauvilliers de Saint-Aignan, et le troisième, Louis, né en 1605, marié en 1639 à Marie Lescalopier, furent les auteurs de deux grands rameaux. Armand, marquis de Béthune-Chabris, né en 1756, chef du premier de ces rameaux, épousa en 1793 Mlle Scheir et fut nommé député de l'Indre en 1810; son descendant, Armand-Maximilien, marquis de Béthune, a épousé à Paris en avril 1905 la comtesse de Bréqueville, née Allain-Cavan. Louis de Béthune, auteur du second rameau, fut chevalier des Ordres du roi et obtint par lettres patentes de mars 1672 l'érection en duché-pairie de la terre de Charost qu'il possédait en Berry. Son descendant, Armand-Joseph de Béthune, duc de Charost, né en 1728, s'illustra en fondant un nombre considérable d'établissements de bienfaisance, fut nommé en 1799 maire du XIIe arrondissement de Paris et mourut peu de temps après victime de son dévouement pendant une épidémie de petite vérole; il avait mérité le surnom de *Père de l'humanité souffrante*. Le rameau des ducs de Charost après avoir tenu un rang fort brillant s'éteignit en 1806.

La maison de Béthune-Sully et Charost avait fourni dans ses diverses branches authentiques, en dehors des personnages dont il a été parlé au cours de cette notice, un nombre considérable d'officiers généraux, des évêques, des ambassadeurs, etc.

Principales alliances : de Roye, Blondel, de Coucy 1351, de Chatillon 1368, de Barbançon, de Ghistelles, de Bar, d'Ailly, d'Estouteville, d'Hénin, d'Anglure, de Wissocq, de Choiseul-Praslin, du Châtelet 1514, des Ursins 1509, Ysoré (des marquis de Pleumartin), de Harlay, de Durfort, de Melun 1519, 1665, 1681, Dauvet 1557, de Gontaut 1584, de Courtenay 1583, de Cochefilet 1592, de Rohan 1605,

de Lévis-Mirepoix 1620, de Créqui 1609, Séguier 1639, de Gramont 1658, de Daillon du Lude 1681, Servien 1658, du Cambout de Coislin 1689, de Caumont la Force 1620, de Caulaincourt 1689, d'Orléans-Rothelin 1684, Desmaretz de Maillebois 1709, de Goesbriand 1731, de l'Aubespine 1743, d'Espinay-Saint-Luc, de Baylens de Poyanne 1767, le Bouteiller de Senlis 1600, d'Alègre 1608, d'Estrées, de Beauvilliers de Saint-Aignan 1629, d'Estampes, Colbert de Seignelay 1770, de la Grange d'Arquien 1658, Radziwill 1690, Sapiéha 1692, Jablonowski 1693, d'Harcourt 1708, Potier de Tresmes 1715, Rouxel de Médavy de Grancey 1727, Fouquet de Belle-Isle 1657, 1729, de Seiglières de Soyecourt 1748, de Lameth 1692, Brulart de Sillery 1704, de Cossé-Brissac 1733, de Froulay de Tessé 1735, de la Rochefoucauld 1737, de Gaucourt, de Castellane, de Montmorency-Laval, du Bouschet de Sourches de Tourzel, etc.

On rattache généralement à la maison de Béthune de Sully et de Charost une famille de Béthune de Balfour qui a occupé un rang brillant dans la noblesse de l'Écosse. D'après la tradition cette famille aurait eu pour auteur Baudouin de Béthune, troisième fils de Robert V, Sgr de Béthune, avoué d'Arras, et d'Adélaïde de Saint-Pol, qui serait venu se fixer en Écosse dans les premières années du XIIIe siècle. La Chesnaye des Bois mentionne cependant un Robert de Béthune qui est nommé dans une charte du règne de Guillaume, roi d'Écosse, décédé en 1214, et David et Jean de Béthune qui furent témoins d'une donation faite par le roi Alexandre à l'abbaye d'Arbroth vers l'an 1220. Robert de Béthune fut un des 24 barons d'Écosse choisis en 1292 pour entendre la cause de Jean de Balliol et de Robert Bruce, prétendant à la couronne d'Écosse. Robert de Béthune, petit-fils de celui-ci, épousa vers 1340 Jeanne, héritière de la baronnie de Balfour, située au comté de Fife. Jacques de Béthune, fils cadet du baron de Balfour, archevêque de Glasgow, fut nommé en 1515 grand chancelier d'Écosse. Son neveu, David de Béthune, né en 1494, archevêque de Saint-André, régent du royaume en 1542, fut nommé cardinal en 1539. Jacques de Béthune, neveu du précédent, fut encore archevêque de Glasgow. La famille de Béthune de Balfour, après avoir joui d'un vif éclat, s'éteignit au cours du XVIIIe siècle. Un de ses derniers représentants, David de Béthune de Balfour, substitua à son nom en 1779 Henri Lindesay, de Kilconquhar, au comté de Fife. Henri Lindesay de Béthune, né le 12 avril 1787, petit-fils de celui-ci, marié en 1822 à Coutts Trotter, reçut le 7 mars 1836 le titre de baronnet. Il a laissé deux fils nés en 1827 et 1834.

La famille de Béthune de Balfour portait pour armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à une fasce cousue d'or accompagnée de trois losanges*

de même, qui est de Béthune ; *aux 2 et 3 d'argent au chevron de sable chargé d'une tête de loutre du champ,* qui est de Balfour. — Cimier : *Une tête de loutre au naturel.* — Supports : *deux loutres au naturel.* — Devise : *Débonnaire.* Ce sont encore les armes portées de nos jours par sir Béthune.

BÉTHUNE-HESDIGNEUL et de SAINT-VENANT, aujourd'hui de SULLY (de). Armes : d'*argent à une fasce de gueules*, qui est de Béthune, *le canton droit du chef chargé d'un écusson de gueules à la bande d'or accompagnée de dix billettes du même,* qui est de Saveuse. — Casque d'*or semé de fleurs de lys du même ; le bourrelet de gueules et d'argent et les lambrequins d'azur semé de fleurs de lys d'or à l'intérieur et de gueules à l'extérieur.* — Cimier : *un paon d'azur semé de fleurs de lys d'or entre un vol banneret d'argent dont la moitié dextre est chargée d'une bande et la sénestre d'une barre de gueules.* — Tenants : *deux sauvages de carnation ceints et couronnés de feuillage de sinople, armés de massues de sable et posés sur une terrasse au naturel.* — L'écu entouré d'*un manteau de gueules doublé d'hermines, sommé d'une couronne de prince du Saint-Empire, les replis du manteau chargés d'un écu aux armes de Béthune.* — Derrière le manteau *quatre bannières en sautoir, deux d'azur plein, deux de gueules à la croix d'argent.*

La famille qui donne lieu à cette notice revendique avec la précédente une communauté d'origine que celle-ci a acceptée. La Chesnaye des Bois, Saint-Allais et les autres généalogistes qui ont écrit son histoire lui attribuent pour auteur un fils puîné de Robert, dit Faisseux, Sgr de Béthune, avoué d'Arras, décédé en 1037, qui est considéré comme l'auteur de la famille de Béthune-Sully. Ce puîné, dont la plupart des auteurs disent ignorer le nom, mais que la Chesnaye des Bois appelle Baudouin sur la foi d'un mémoire fourni par la famille, reçut en partage la seigneurie de Carency dont sa descendance conserva le nom. Elbert, Sgr de Carency, arrière-petit-fils du précédent, épousa une dame dont Duchesne dit ignorer le nom, mais que la Chesnaye des Bois, sur la foi du même mémoire de famille, appelle Édelise ; il eut de cette alliance, entre autres enfants : 1° Elbert, chevalier, par la patience de Dieu Sgr de Carency, ainsi désigné dans une charte de 1189, dont la fille Élisabeth, héritière des grands biens de sa maison, épousa Guillaume de Cayeux, Sgr de Boulaincourt, et 2° Hugues de Carency. Duchesne, qui a publié en 1639 une histoire de la maison de Béthune, ne dit pas que cet Hugues de Carency ait été marié et ne fait aucune mention de sa descendance. C'est de ce personnage cependant que les généalogistes ont fait descendre la famille de

Béthune-Hesdigneul actuellement existante. D'après leur système il aurait épousé avant le mois de mai 1187 Marie de Saveuse, issue d'une ancienne famille de Picardie, et aurait reçu en partage une terre des Planques sous le nom de laquelle ses descendants furent exclusivement connus. Jean Desplanques, Sgr des Préaux, descendant des précédents, aurait épousé, toujours d'après le même système, par contrat passé à Béthune le 29 mars 1380, aliàs en 1388, Simone de Hesdigneul, héritière de la seigneurie de son nom. Cette seigneurie de Hesdigneul, située en Artois, ne doit pas être confondue avec une autre seigneurie du même nom qui était une des douze grandes baronnies du Boulonnais.

Le nom de Desplanques est très répandu en Artois et dans la réalité rien ne prouve que la famille Desplanques dont descendent les princes de Béthune-Hesdigneul et les comtes de Béthune-Sully d'aujourd'hui ait appartenu avant la fin du xvie siècle à la noblesse de sa région. Michel Desplanques, chef de cette famille, était en 1522 lieutenant de la ville et du château de Béthune. Les généalogistes lui attribuent les qualifications de chevalier et de Sgr de Hesdigneul et lui font épouser Antoinette de Bours, issue d'une vieille famille noble de la région et propre sœur de Jean de Bours, évêque de Laon, duc et pair de France. Son fils, Pierre des Planques, marié en 1559 à Jacqueline le Hibert, entra au service de l'empereur Charles-Quint, alors souverain de l'Artois, et fut peut-être le premier seigneur de Hesdigneul. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean Desplanques, Sgr des Préaux et de Hesdigneul, marié par contrat du 23 mars 1593 à Françoise de Fléchin et créé chevalier en récompense de ses bons services par lettres patentes de l'archiduc Albert données à Bruxelles le 5 mars 1614, et Georges Desplanques, Sgr de Berlette, marié à Hélène Tackoen, dite de Sillebéke, par contrat passé à Ypres le 22 janvier 1606, qui furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes. On est en droit de se demander si l'aîné de ces deux frères ne fut pas le même personnage qu'un Jean Desplanques, habitant le Hainaut, que l'on trouve avoir été anobli par lettres patentes du 6 septembre 1606 et avoir reçu en même temps les armoiries suivantes dont on remarquera l'analogie avec celles de la maison de Béthune : d'*argent à une fasce de gueules chargée d'un croissant du champ; à la bordure engreslée de gueules*. M. de la Gorgue-Rosny mentionne d'autre part un Roger Desplanques, lieutenant du sieur de Noyelles, gouverneur de Bapaume, qui fut anobli par lettres patentes du 21 mars 1607 et qui reçut des armoiries semblables à celles de Jean Desplanques anobli en 1606.

Jean Desplanques, Sgr de Hesdigneul et des Préaux, auteur de la

branche aînée, eut d'Antoinette de Fléchin un fils également appelé Jean, Sgr des mêmes terres, qui le premier joignit à son nom celui de Béthune, soit pour rappeler son lieu de naissance, soit pour se distinguer des familles homonymes. Ce Jean Desplanques, dit de Béthune, Sgr de Hesdigneul et des Préaux, fut créé chevalier en 1632 par lettres de Philippe III, roi d'Espagne, et épousa par contrat de 1643 Marie de Cotterel. Son fils, Charles-François, marié le 20 septembre 1670 à Anne de Noyelles et décédé prématurément en 1673, paraît avoir revendiqué le premier une origine commune avec la maison de Béthune et se fit appeler non plus Desplanques, dit de Béthune, comme le faisait son père, mais de Béthune, dit des Planques. La maison de Béthune, alors si puissante, ne protesta jamais contre cette prétention et on trouve que dès 1672 le duc de Béthune-Charost accepta d'être parrain d'Armand-Adrien de Béthune des Planques, décédé en 1686, second fils de Charles-François. Eugène-François de Béthune, né à Hesdigneul, en 1671, fils aîné de Charles-François, marié le 22 février 1695 à Camille-Ghislaine de Pietra-Santa, laissa définitivement tomber en désuétude le nom de des Planques et fut le premier connu sous le titre de marquis de Hesdigneul sous lequel il eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Béthune). Sa sœur, Marie-Charlotte de Béthune, née à Béthune en 1673, avait été admise en 1679 au chapitre noble de Maubeuge, en Hainaut, après avoir fait attester ses quartiers paternels par le duc de Béthune-Charost. Plusieurs demoiselles de Béthune-Hesdigneul furent admises dans la suite soit au même chapitre, soit à celui de Denain. Ce même Eugène-François de Béthune, marquis de Hesdigneul, obtint le 18 mai 1720 des États d'Artois une sentence qui le reconnaissait « comme descendant en « ligne directe de Robert, Sgr de Béthune, avoué d'Arras en 970, par « son petit-fils, Robert de Béthune, Sgr de Carency, père d'Hugues, « Sgr de Carency en 1187, marié à Marie de Saveuse, d'ou Jean, Sgr de « Carency, marié à demoiselle d'Ollehaïn, d'ou Jean, Sgr des Plancques « en 1279, qui continua la postérité sous le nom de Desplanques. » Joseph-Ghislain de Béthune, marquis de Hesdigneul, fils du précédent, né au château de Hesdigneul en 1705, marié en 1745 à Jeanne-Louise le Vasseur de Guernonval, fut admis en 1747 aux États d'Artois et sollicita en 1778 les honneurs de la Cour. Il n'existe pas dans les manuscrits de Chérin de dossier relatif à la famille de Béthune-Hesdigneul. On y trouve seulement une très curieuse lettre que le marquis de Béthune-Hesdigneul envoya le 24 janvier 1778 au généalogiste des Ordres du Roi et dans laquelle on remarque les passages suivants : « J'ai été si abasourdi, monsieur, de ce que vous

« m'avez dit l'autre jour quand j'ai eu l'honneur de vous voir dans « votre cabinet et je m'y attendais si peu que je n'ai su que vous « répondre. Depuis ce moment je suis dans un état affreux et je n'en « ai pas fermé l'œil..... Comment imaginer qu'une si grande quantité « de titres différents en écriture, en style, en sceaux, dont plusieurs « mêmes sont tirés de dépôts publics qui existent peut-être encore, « comment croire que tout cela soit faux ? » On trouve cependant que la baronne de Béthune, née le Vasseur, une des belles-filles du marquis de Béthune-Hesdigneul, fut admise en 1786 aux honneurs de la Cour. Joseph-Ghislain, marquis de Béthune-Hesdigneul, mourut en 1789. Son fils aîné, Eugène-Léon de Béthune, marquis de Hesdigneul, comte de Noyelles, né en 1746, marié en 1772 à Mlle le Vaillant de Bousbecque, reçut le 7 avril 1781 le titre de prince, héréditaire par ordre de primogéniture, par diplôme de Joseph II, empereur d'Allemagne, dont il était chambellan. Le prince de Béthune émigra, fut nommé maréchal de camp en 1793, puis lieutenant-général des armées du Roi en 1816 et fut confirmé le 24 mai 1818 par ordonnance de Louis XVIII dans la possession du titre héréditaire de prince sur promesse de constituer un majorat de trente mille livres de rentes. Il mourut en 1824 laissant cinq fils : 1° Maximilien-Auguste, prince de Béthune-Hesdigneul, chambellan du roi de Prusse en 1800, décédé en 1856, qui n'eut qu'une fille demeurée célibataire ; 2° Albert-Maximilien, prince de Béthune-Hesdigneul, décédé en 1868, dont le petit-fils, Hippolyte-Maximilien, aujourd'hui prince de Béthune-Hesdigneul, confirmé dans la possession de ce titre le 10 juin 1888 par diplôme du roi des Belges, est demeuré célibataire ; 3° Maximilien, né en 1777, marié en 1797 à Mlle de Steenhuys, comtesse d'Hust et du Saint-Empire, chambellan du roi des Pays-Bas en 1815, bourgmestre de Tournay en 1824, dont la descendance se perpétue en Belgique ; 4° Philippe, né en 1780, marié en 1805 à Mlle de Lancry, dont le petit-fils, le comte Max de Béthune, né en 1846, n'a eu que des filles de son mariage en 1882 avec Mlle de Montesquiou; et 5° Félix, né en 1783, admis dans l'Ordre de Malte en 1784, qui mourut en 1870 sans laisser de postérité. Auguste de Béthune né en 1802, second fils de Maximilien, avait reçu le titre de marquis par diplôme du roi des Belges du 12 février 1848 ; il est décédé au château d'Elverdinghe en 1884 ne laissant que deux filles et les représentants actuels de ce rameau descendent de son frère aîné, Eugène-Adolphe, comte de Béthune, né en 1798, marié en 1822 à Mlle de Penaranda.

Georges Desplanques, Sgr de Berlette, auteur de la seconde branche, fut père de Jean de Béthune des Planques, Sgr de Pennin, qui épousa Anne de Gherlode, et grand-père d'Adrien-François de

Béthune, dit des Plancques, Sgr de Pennin, qui épousa Marie de Lierres, héritière de la seigneurie de Saint-Venant. François-Eugène de Béthune des Planques, né en 1693, fils de celui-ci, marié en 1727 à Mlle de Houchin, fut admis en 1747 aux États d'Artois à cause de sa seigneurie de Pennin. Il fut père d'Adrien, connu sous le titre de comte de Béthune de Saint-Venant, né à Arras en 1736, marié en 1767 à Mlle de Calonne, maréchal de camp en 1784, qui fut guillotiné à Arras en 1794. Joseph de Béthune-Pennin, comte de Saint-Venant, né en 1771, fils du précédent, marié en 1808 à Mlle de Montmorency-Luxembourg, reçut à l'occasion de ce mariage de la duchesse douairière de Sully par acte du 29 mai 1808 donation des terres et domaines de Sully, de Béthune, de Lens et de Montgommery à charge pour lui de faire toutes les démarches et de solliciter toutes les autorisations nécessaires pour avoir la faculté d'ajouter à son nom celui de Sully. Joseph de Béthune-Pennin mourut dès le 1er mars 1812 laissant deux fils en bas âge, Maximilien, né en 1810, décédé sans alliance en 1868, et Charles-François, né en 1812, marié en 1843 à Mlle d'Imécourt, décédé en 1871, qui furent autorisés le 16 octobre 1816 par ordonnance du roi Louis XVIII à substituer au nom de Pennin celui de Sully. Cette branche, dont le chef est connu depuis cette époque sous le titre de comte de Béthune-Sully, possède encore le beau château de Sully-sur-Loire, dans le Loiret.

Principales alliances : de Fléchin 1593, de Beaulaincourt-Marles, d'Yve d'Hostiche, de Noyelles 1670, de Carnin de Lillers 1691, de Houchin 1742, de Guernonval d'Esquelbecq 1745, de Fay d'Athies 1748, Jehannot de Bartillat 1807, Enlart de Grandval 1789, Caissotti de Verdun 1782, le Vaillant de Bousbecque 1789, Bidal d'Asfeld 1791, le Denays de Guémadeuc 1802, de Steenhuyse 1797, 1824, d'Ennetières 1825, 1848, de Maillen 1867, Duchemin de Chasseval 1859, de Lancry 1805, de Couronnel 1867, de Montesquiou-Fezensac 1882, d'Auvergne 1871, de Beaurepaire 1795, le Clément de Taintegnies 1807, des Courtils 1807, Doria 1840, de Tramecourt, de Croix 1724, de Raymond de Modène 1758, de la Viefville 1763, Bernard de Calonne 1779, Raulin de Belleval 1797, de Montmorency-Luxemboug 1800, de Vassinhac d'Imécourt 1843, de Goulaine 1866, d'Hinnisdal 1872, Amelot de Chaillou 1872, de Lesseps 1902, de Coehorn, etc.

BÉTHUNE d'ARRAS (de). Voyez : Arras (d').

BÉTHUNE. Armes : d'*argent à trois étoiles d'azur; au chef d'azur chargé d'une couronne murale d'argent.* — Couronne : *de Baron.* — Devise : *Nec auro, nec armis.*

Cette famille, bien distincte de celles du même nom dont il a été parlé dans les notices précédentes, appartient à la Belgique. Son auteur, Félix-Joseph Béthune, né à Courtray en 1789, sénateur de Belgique, marié à Julie de Renty, née à Lille en 1792, fut agrégé à la noblesse du royaume par diplôme du 26 mars 1846, puis créé baron par arrêté du roi des Belges de juillet 1856. Il a laissé trois fils dont le second, né à Courtray en 1834, est entré dans les ordres et dont les deux autres ont continué la descendance.

BÉTOLAUD et BÉTOLAUD de la DRABLE.

La famille Bétolaud est une des plus anciennes de la bourgeoisie de la Marche.

Un de ses membres, Roland Bétolaud, décédé à la Souterraine en 1606, a laissé un grand nombre d'ouvrages de jurisprudence estimés.

Plus récemment, Jacques-Célestin Bétolaud, né en 1828 à Limoges où son père était négociant, célèbre avocat à la Cour de Paris, a été bâtonnier de son ordre en 1876, membre de l'Institut et officier de la Légion d'honneur.

Principale alliance : Tillette de Mautort 1839, Viette de la Rivagerie 1893.

BETOU (Tapinois de). Voyez : Tapinois de Betou.

BETS de LACROUSILLE (de). Voyez : Debets de Lacrousille.

BETZ (de Lallemand de). Voyez : Lallemand de Betz (de)[1].

[1] Il existait au XVIIIe siècle une famille distinguée qui ne portait d'autre nom que celui de Betz et sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Cette famille portait pour armes : d'*or à un lévrier de sable langué et accolé de gueules, soutenu par un mont de trois coupeaux de même mouvant de la pointe de l'écu*. Elle produisit en 1775 ses titres de noblesse devant d'Hozier pour obtenir l'admission à l'École militaire d'un de ses membres, François-Charles de Betz, né le 31 janvier 1766 à Altkirch, au diocèse de Bâle. Elle ne put dans cette circonstance faire remonter sa filiation au delà de monsieur David Génin de Betz qui épousa vers 1670 demoiselle Esther de la Maisonneuve, née en 1643, fille de noble Paul de la Maisonneuve, conseiller de la ville de Genève. D'Hozier estima que ce David Génin de Betz n'appartenait pas à une famille de Betz qui existait au XVIe siècle dans la noblesse d'Alsace ou qu'en tout cas il n'en descendait qu'en ligne féminine. On trouve, en effet, qu'Anne Betz, décédée en 1647, est désignée dans son épitaphe comme étant veuve de noble et honorable monsieur Samuel Gonin. D'après un certificat de 1686, madame Esther Betz, veuve de monsieur David Betz, abjura le protestantisme. Esther de la Maisonneuve, veuve de Betz, vivant major d'infanterie, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Brisach, en Alsace). Le grand-père du jeune candidat, prænobilis ac generosus vir David-Nicolas de Betz, capitaine au service de France, épousa Marie de Monguion par contrat passé en 1712 à Mortzen, au diocèse de Bâle. D'après

BEUF de CURIS. Armes : d'*argent à un pal de sinople chargé en pointe d'un buste de bœuf d'or et accosté de quatre tours de gueules, deux à dextre et deux à sénestre.*

La famille Beuf de Curis, aujourd'hui complètement éteinte, était originaire de la vallée de Barcelonnette, en Dauphiné. Elle vint au commencement du XVIIIe siècle s'établir à Lyon et y acquit une fortune considérable dans le commerce de la soie. Honoré Beuf fut anobli par l'échevinage de Lyon qu'il exerça en 1773. Son fils, Aimé-Jean-Louis Beuf, Sgr de Curis, succéda en juin 1779 à Pierre-Philippe Bourlier dans son office de président trésorier de France au bureau des finances de Lyon, conserva ledit office jusqu'à sa suppression lors de la Révolution, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon et fut exécuté révolutionnairement dans cette même ville le 28 décembre 1793. Il laissait deux fils en bas âge dont l'aîné, Henri, mourut à Lyon en 1868 sans laisser de postérité ; le puîné, Louis-Honoré, épousa en 1805 Mlle Morand de Jouffrey et en eut une fille unique qui fut la dernière représentante de sa famille et qui épousa en 1824 M. Camille Meaudre de Sugny.

Principales alliances : Brac de Chateauvieux, Morand de Jouffrey, Meaudre de Sugny, de Beaudrand de Pradel de la Roue 1800, etc.

BEUFVIER (de). Armes : d'*azur à trois rencontres de bœuf d'argent, couronnés d'or.*

La famille de Beufvier, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse du Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie très

les registres des baptêmes de l'église française de Bâle, ce David-Nicolas, baptisé le 2 novembre 1676, était fils de monsieur David Génin de Betz et de demoiselle Esther de la Maisonneuve. En présence de l'insuffisance des titres produits, d'Hozier refusa son certificat de noblesse le 16 décembre 1775. Le père de l'enfant, François-Chrétien de Betz, lieutenant-colonel d'infanterie, chef de bataillon au régiment d'Alsace, marié en 1764 à Victoire de Vault, s'était fait délivrer en octobre 1775 par les principaux gentilshommes de la Haute-Alsace un certificat attestant qu'il était de naissance noble. Sur le vu de ce certificat il fit reconnaître sa noblesse par arrêt du conseil d'État rendu à Versailles le 12 août 1776 et obtint en février 1780 l'admission de son fils à l'École militaire de Brienne.

Il a existé une autre famille de Betz qui appartenait à la noblesse chevaleresque de Touraine. Cette famille, dont on trouvera une généalogie complète dans le *Cabinet d'Hozier*, portait pour armes : d'*or à deux fasces de sable accompagnées de 9 merlettes de même, 4 en chef, 2 en fasce et 3 en pointe.* Elle remontait par filiation à Guillaume, varlet, sgr de Betz, vivant en 1360, dont le petit-fils Guy, chevalier, Sgr de Betz, marié à Marie Bellone, passa une transaction le 19 juin 1391. René de Betz, chevalier, Sgr de Larteloire, demeurant en la ville du Lude, élection de Baugé, fut maintenu dans sa noblesse le 9 octobre 1666 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir prouvé sa filiation depuis son cinquième aïeul vivant en 1490. François-René de Betz de la Harteloire, ancien page de la chambre du Roi, fut nommé en 1704 lieutenant-général des armées navales. Son fils, Pierre, né en 1680, élevé parmi les pages de la chambre du Roi, fut tué à l'ennemi en 1701.

sommaire ; mais on trouvera sur elle un gros dossier dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Jean Beufvier, écuyer, Sgr de Laudrayre, donna une procuration le 26 août 1491 à son fils Pierre ; on croit qu'il eut pour fils cadet Guillaume Beufvier, écuyer, Sgr de Villeneuve, qui épousa Jacquette Nicolas par contrat du 30 octobre 1490 et à partir duquel seulement la filiation est régulièrement établie. Hilaire Beufvier, descendant dudit Guillaume, épousa le 16 novembre 1648 Anne du Chaffault qui, étant devenue veuve, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants mineurs le 23 septembre 1667 par sentence de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Séraphin de Beufvier, Sgr des Pallignies, fils de cette dame, marié le 8 décembre 1681 à Marie-Catherine de Béchillon, fut pourvu en 1697 de la charge de grand sénéchal du Poitou que sa descendance conserva jusqu'à l'époque de la Révolution ; il fut chargé en cette qualité de convoquer le ban de 1703 et se trouva à la tête de la noblesse assemblée pour accompagner à leur passage dans le Poitou le roi d'Espagne Philippe V et les ducs de Bourgogne et de Berry. Il avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Fontenay-le-Comte). Son fils, Louis-Alexis Beufvier, chevalier, nommé en 1715 grand sénéchal du Poitou et capitaine du château de Poitiers sur la démission de son père, marié le 31 décembre 1714 à Marie-Anne David, fille d'un receveur pour le Roi en l'élection de Richelieu, fut connu le premier sous le titre de marquis des Paliniers. Il laissa un fils, Marc-Antoine de Beufvier, marquis des Paliniers, né en 1716, grand sénéchal du Poitou en 1755, marié en 1747 à Mlle de Couhé de Lusignan, qui continua la descendance, et une fille, Bernarde, qui épousa en 1748 Philippe de Liniers. C'est de cette dame que descend par les femmes la branche de la famille de Maussabré qui a relevé au XIXe siècle le nom de la famille de Beufvier. Le marquis Marc-Antoine mourut en 1789 laissant lui-même deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. L'aîné d'entre eux, Anastase, marquis de Beufvier, né en 1756, élevé parmi les pages du roi Louis XV, marié en 1784 à Mlle Chevalier de la Coindardière, veuf dès l'année suivante, devint en 1780 grand sénéchal du Poitou et présida en cette qualité en 1789 l'assemblée de cette province. Le puîné, Charles, marquis de Beufvier, né en 1761, épousa en 1809 Mlle de Raigecourt qui, étant devenue veuve, entra dans l'Ordre de Saint-Thomas de Villeneuve et qui mourut en 1884 à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Séraphin de Beufvier des Pallignies avait été admis dans l'Ordre de Malte en 1700.

Principales alliances : du Chaffault 1648, de Béchillon 1681, de

Liniers 1748, de Couhé de Lusignan 1747, de Raigecourt 1809, Chevalier de la Coindardière 1784, de Baudry d'Asson, etc.

BEUGNOT. Armes : d'*argent au chevron de gueules accompagné de trois grappes de raisin de sable feuillées de sinople*, 2 *et* 1 ; *au chef d'azur chargé d'un rouleau d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — *Manteau de pair de France.*

La famille Beugnot, originaire de Bar-sur-Aube, en Champagne, appartenait au xviiie siècle à la bourgeoisie de cette ville. Edme Beugnot y exerçait sous Louis XVI les fonctions de notaire royal et de contrôleur des domaines. Son fils, Jacques-Claude Beugnot, né à Bar en 1761, d'abord lieutenant-général au présidial de cette ville, puis procureur général syndic de l'Aube en 1791, député du même département à la Législative, joua après le 18 brumaire un rôle politique important, fut nommé préfet de la Seine-Inférieure, conseiller d'État en 1806, ministre des finances de Jérôme, roi de Westphalie, en 1808, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes de mai 1808, puis comte par nouvelles lettres du 24 février 1809, remplit les fonctions de ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire de 1814, contribua à la restauration du roi Louis XVIII qui lui confia le poste de directeur général de la police, puis le ministère de la Marine après la mort du baron Malouet, suivit le Roi à Gand, devint au retour directeur général des postes et ministre d'État, fut plusieurs fois élu député de la Loire-Inférieure, fut enfin appelé à titre héréditaire à la Chambre des pairs par ordonnance du 27 janvier 1830 et confirmé dans le titre de baron pair héréditaire sur majorat de pairie par lettres patentes du roi Charles X de mai 1830. Cette nomination n'ayant point été ratifiée par le gouvernement issu de la Révolution de juillet, le comte Beugnot vécut dès lors dans la retraite et mourut à Bagneux en 1835 laissant de curieux mémoires sur les événements auxquels il avait été mêlé. Il avait épousé en 1787 une demoiselle Morel et en laissa une fille, la comtesse Curial, et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Arthur-Auguste, comte Beugnot, né à Bar-sur-Aube en 1797, fut appelé en 1841, à la Chambre des Pairs, fut député de la Haute-Marne en 1849, fit partie de l'Institut et mourut en 1865 ne laissant qu'une fille, la baronne de Villeneuve. Le puîné, Gustave-Adolphe, vicomte Beugnot, né à Bar en 1799, décédé en 1861, épousa Mme Mason-Laing, née Weymss ; son fils, Arthur-Jacques, comte Beugnot, a eu plusieurs enfants de son mariage en 1869 avec Mlle Daru.

Principales alliances : Rousseau de Saint-Aignan 1824, Vallet de Villeneuve 1861, Curial 1808, Daru 1869, de Chazaud 1898, etc.

BEUGNY d'HAGERUE (de). Armes : d'*argent à une aigle éployée de sable ; au pairle d'or brochant sur le tout.*

La famille DE BEUGNY d'HAGERUE est anciennement et honorablement connue en Artois. Le chevalier de Ternas en a donné une généalogie très complète dans l'ouvrage qu'il a publié en 1882 sous le titre de : *La chancellerie d'Artois.* Martin Beugny, auquel ce travail fait remonter la filiation suivie, avait épousé vers 1670 Jeanne Olive. Il fut père de Georges de Beugny, chef de la paneterie de la maison du Roi en 1695, plus tard officier de la maison de la duchesse de Bourgogne, puis de celle de la duchesse de Berry, qui épousa à Arras le 30 septembre 1710 Marie-Josèphe Vaillant d'Hagerue, et grand-père de Louis-Léonard de Beugny, né en 1720, qui épousa en 1752 sa cousine germaine, Marie-Gabrielle Vaillant, héritière de la seigneurie d'Hagerue. Celui-ci fut pourvu le 7 octobre 1747 de la charge anoblissante de conseiller au Conseil d'Artois, puis le 31 mars 1753 de celle de garde des Sceaux de la chancellerie établie près dudit Conseil, obtint le 27 avril 1771 des lettres d'honneur lui reconnaissant la noblesse au premier degré pour lui, ses enfants et sa postérité, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Artois et mourut à Arras en 1800. Il laissait deux fils ; l'aîné d'entre eux, Louis-Joseph de Beugny, Sgr de Pomerat, marié en 1785 à Mlle le Roux du Chatelet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Artois et ne laissa que des filles ; le puîné, Georges-Charlemagne de Beugny d'Hagerue, né en 1757, marié à Saint-Omer en 1789 à Mlle le François du Fetel, plus tard conseiller de préfecture du département du Pas-de-Calais, décédé à Arras en 1839, laissa plusieurs fils qui continuèrent la descendance. Le second de ceux-ci, Henri-Xavier, né en 1800, décédé en 1854 sans laisser de postérité masculine, fut membre du Conseil général du Pas-de-Calais.

La famille de Beugny d'Hagerue n'est pas titrée.

Elle a fourni des magistrats, des officiers, des gardes du corps du comte d'Artois sous la Restauration, des zouaves pontificaux, etc.

Principales alliances : Leroux de Puisieux 1808, Leroux du Chatelet 1785, de Hauteclocque 1821, le Breton de Vannoise 1853, d'Hallwin 1855, de la Fons de la Plesnoye 1860, d'Haubersart 1855, de Maleval 1856, de l'Estourbeillon 1903, de Lassus, Macquart de Terline 1864, le Vasseur de Mazinghem 1839, du Boispéan 1894.

BEUNAICHE de la CORBIÈRE.

Il ne faut pas confondre la famille DE LA CORBIÈRE DE JUVIGNÉ, d'ancienne noblesse chevaleresque, encore existante, qui a eu pour berceau le fief de son nom, en la paroisse de Méral, dans les environs

de Craon, avec une famille BEUNAICHE DE LA CORBIÈRE qui habite de nos jours le Maine et les environs de Blois. Cette dernière famille, d'honorable bourgeoisie, a pris le nom de la Corbière par suite de l'acquisition et de la possession momentanée du fief de la Corbière, en Saint-Thomas de Courceries, dans le Maine.

BEURET. Armes : *coupé au 1 de gueules au soleil d'or accosté de deux épis de blé du même ; au 2 d'azur au dextrochère d'or tenant une épée d'argent, accosté de deux molettes du même ; à la bordure de sinople chargée de huit abeilles d'or.*

Georges BEURET, né en 1772 à la Rivière, en Alsace, capitaine de volontaires en 1793, général de brigade en 1813, lieutenant-général des armées du Roi honoraire en 1827, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1828 au château de Saint-Appolinaire, en Alsace, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, puis reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 18 avril 1818. Le général Beuret avait épousé Mlle Cellerier et en laissa deux fils. L'aîné d'entre eux, Georges, vicomte Beuret, général de brigade en 1855, commandeur de la Légion d'honneur, fut tué à Montebello en 1859 sans laisser de postérité. Le puîné, Eugène-Jacques, vicomte Beuret, né en 1806, général de division en 1858, grand-officier de la légion d'honneur, décédé en 1869, avait épousé en 1832 une fille du général baron Letort et en laissa deux filles, Mme de Quincieux et Mme Chalanqui. M. Victor-Joseph Chalanqui, officier, marié en 1861 à Mlle Sarah Beuret, demanda le 20 juin 1869 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Beuret ; il n'avait pas encore été statué sur sa demande au moment de la chute de l'Empire en 1870 ; il a eu un fils, officier de chasseurs, qui est aujourd'hui connu sous le titre de vicomte Chalanqui-Beuret.

BEURET de VIANTAIX.

M. François-Henri BEURET, né en 1822 à Chaucenne, Doubs, alors lieutenant de vaisseau, demanda en 1852 et fut autorisé le 12 avril 1856 par décret de Napoléon III à joindre à son nom celui de la famille de sa mère, fille du général de Viantaix.

Principales alliances : Legrand de Mercey, le Carbonnel de la Marsangère 1884, Fondi de Niort 1886, etc.

BEURGES (de). Armes : d'*azur au chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles d'argent et en pointe d'un cygne de même tenant dans son bec une couleuvre de gueules.*

La famille DE BEURGES appartient à la noblesse de Lorraine. On en

trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On en trouvera aussi un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*. Enfin on trouvera les derniers degrés de sa filiation dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1893. Son auteur, Jean de Beurges ou de Burges, clerc d'office de l'hôtel du roi René d'Anjou, demeurant à Nancy, fut anobli en 1464 par lettres patentes du duc de Lorraine. Il fut père ou grand-père de Jean Beurges qui obtint le 12 avril 1533 des provisions de l'office de contrôleur général du duché de Lorraine. Ce n'est qu'à ce dernier personnage que Chérin fait remonter la filiation suivie. Il avait épousé Catherine Deumont, d'extraction noble, décédée en 1542, et fut père de maître Gaspard Beurges, écuyer, sieur de Remicourt, auditeur en la Chambre des comptes de Nancy, qui acheta le 16 mars 1549 une maison à Bar conjointement avec son épouse Marie de Trèves ou de Triesves, et grand-père de noble homme et sage maître Gaspard de Beurges, Sgr de Remicourt, conseiller au Parlement de Paris, qui épousa le 28 février 1585 Marie Huppeau (aliàs Hugeau), fille d'un secrétaire du Roi. Gaspard de Beurges, fils du précédent, marié le 20 juin 1621 à Marguerite Maillet, devint dans la suite président unique en la Chambre des comptes, Cour des aides et des monnaies de Bar ; il eut pour successenr dans cette charge son fils, messire Alexandre de Beurges, Sgr de Ville-sur-Saulx, marié le 2 juillet 1659 à Élisabeth Gasseler. Le fils de ce dernier, Joseph de Beurges, chevalier, Sgr de Ville-sur-Saulx, baptisé à Bar en 1661, marié en 1693 à Antoinette Peschart, embrassa le premier la carrière militaire où sa descendance ne cessa depuis lors de se distinguer et fut capitaine au régiment de Piémont.

Joseph-Anne de Beurges, Sgr de Naives-en-Blois et en partie de Braux, Pierre-Louis de Beurges, Sgr en partie de Ville-sur-Saulx, Mlle Marguerite de Beurges, dame en partie du fief de Vidampierre, Mlle Jeanne de Beurges, dame en partie de Ville-sur Saulx, Louis-Philippe de Beurges, Sgr de Renesson et de Trémont, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc.

La famille de Beurges est aujourd'hui fixée à Paris et en Champagne où elle possède des forges considérables. Son chef, Henri-Louis, connu sous le titre de comte de Beurges, né en 1822, député de la Marne en 1871, membre du Conseil général de la Haute-Marne, avait épousé en 1851 Mlle de Rohan-Chabot, fille du duc de Rohan, dont il n'a eu qu'une fille aujourd'hui décédée. Son cousin germain, le comte Gaston de Beurges, a épousé en 1880 Élisabeth-Caroline, comtesse Esterhazy de Galantha.

Principales alliances : de Fériet, de Rarécourt, du Cambout de Coislin, de Rose, de Beaujeu, d'Alençon, de l'Escaille, de Rohan-Chabot 1851, Choppin d'Arnouville, Esterhazy de Galantha 1880, le Chevalier de Bouelle 1847, de Forget 1875, Saguez de Breuvery 1770, Peschard 1693, Mousin de Romescourt 1744, etc.

BEURMANN (de). Armes de la branche aînée : *écartelé au 1 d'or à un casque grillé et taré de profil de sable, clouté d'argent; au 2 des barons militaires; au 3 d'azur à un cheval galopant d'argent; au 4 d'argent à deux étoiles d'azur entourées de deux branches de laurier au naturel en sautoir.* — Armes de la seconde branche : *écartelé au 1 d'or à un casque grillé et taré de profil de sable, clouté d'argent; au 2 des barons militaires; au 3 d'azur à un cheval galopant d'argent; au 4 d'argent à une tente d'azur ouverte et terrassée de sable, surmontée d'une étoile de sinople et entourée de deux branches de laurier au naturel en sautoir.* — Armes de la troisième branche : d'*argent mantelé d'azur au chevron de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires, accompagné en chef à dextre d'une tour crénelée d'or surmontée d'une licorne issante d'argent et à sénestre d'un arbre arraché d'or et en pointe d'une épée de sable en pal.*

La famille DE BEURMANN est originaire du Hanovre. Elle était au XVIIIe siècle fixée en Alsace et y occupait un rang honorable dans la bourgeoisie. Jean-Auguste Beurmann, marié à Marie Knébleber, était chef de bataillon des armées républicaines quand il fut tué en 1793 à la bataille de Laval. Il laissait trois fils, Jean-Ernest, Frédéric-Auguste et Pierre-Frédéric, qui furent les auteurs de trois rameaux.

Jean-Ernest Beurmann, né à Strasbourg en 1773, général de brigade en 1811, maire de Toulon, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1850, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 mai 1808.

Frédéric-Auguste Beurmann, né à Nancy en 1777, général de brigade en 1811, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1803 à Mlle Gobert, décédé en 1815, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 30 octobre 1808. Son fils aîné, Eugène, baron de Beurmann, né en 1804, décédé en 1873, a été général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur.

Pierre-Frédéric Beurmann, né à Landau en 1780, retraité lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1838, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 30 septembre 1811. Il avait épousé en 1825 Mlle Speth dont il laissa une nombreuse postérité.

Principales alliances : Pourailly, Gobert 1803, 1880, Buchet de Neuilly 1902, etc.

BEURNONVILLE (Riel de). Voyez : RIEL DE BEURNONVILLE.

BEUVAIN de BEAUSÉJOUR. Armes : d'*azur à un sautoir d'or chargé d'un bœuf de carnation et cantonné de quatre étoiles d'or*. — Aliàs : d'*or à un bœuf de gueules passant sur une terrasse de sable*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux licornes*.

La famille Beuvain, originaire du duché d'Aumale, en Normandie, appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de sa région. Jean Beuvain était sous Louis XIV receveur général du duché d'Aumale. Plusieurs membres de la famille Beuvain furent dans la suite attachés à la maison du comte de Toulouse et à celle du duc de Penthièvre, propriétaires du duché d'Aumale. Félix Beuvain-Montillet, né à Aumale en 1748, était maire de cette ville quand il fut élu en 1809 candidat au Corps législatif par l'arrondissement de Neufchâtel ; mais cette élection ne fut pas ratifiée par le Sénat conservateur.

On trouvera dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1903 une généalogie de la branche qui s'est perpétuée sous le nom de Beuvain de Beauséjour. L'auteur de cette branche, Alexandre Beuvain de Beauséjour, né en 1781, directeur des contributions indirectes, épousa à Vesoul le 28 mai 1810 Antoinette Grignet d'Eugny, nièce de M. de Bourrienne, secrétaire de Napoléon Ier, et vint à la suite de ce mariage se fixer en Franche-Comté. Il laissa deux fils, Louis-Ernest, né en 1811, marié en 1835 à Mlle Fyard de Mercey, et Félix, né en 1815, marié en 1849 à Mlle Lambert, qui furent les auteurs de deux rameaux. Louis-Ernest laissa lui-même quatre fils dont le second, Félix-Paul Beuvain de Beauséjour, né à Vesoul en 1839, curé de Luxeuil en 1876, a été nommé en 1902 évêque de Carcassonne.

La famille Beuvain a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Principales alliances : Grignet d'Eugny 1810, Ternisien de Boisville 1843, Fyard de Mercey 1835, de Valicourt 1879, O'Kerrins-Hyde 1893, Chapelain de Séréville 1882, de Liniers 1899, Pimont de Cécire de Honnaville 1887, de Brauer 1894, d'Orival de Miserey 1881, etc.

BEUVERAND (de) et BEUVERAND de la LOYÈRE (de). Armes : d'*azur au bœuf passant d'or, couronné de même, accolé de gueules et clariné d'azur*. — Aliàs (d'après les lettres d'anoblissement accordées en 1644 à la branche cadette) : d'*or au bœuf passant de gueules, au chef d'azur chargé d'un poisson d'argent*.

Le vicomte Révérend a donné dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1904 une généalogie de la famille Beuverand, anciennement connue en Bourgogne. Il en fait remonter la filiation à Claude Beuverand qui

avait épousé Perrette de Vaulmont et qui habitait avec elle dans les dernières années du xve siècle la ville de Chalon-sur-Saône. Étienne Beuverand, fils de Claude, était en 1517 avocat en Parlement; il épousa Huguette Boucicault et en eut trois fils, Jean-Baptiste, Pierre et Claude. Le plus jeune de ces trois frères, Claude, marié à Marguerite Robert, fut avocat en Parlement, puis notaire et procureur royal à Chalon en 1574 ; sa descendance s'éteignit au xviie siècle. Les deux aînés, Jean-Baptiste et Pierre Beuverand, furent les auteurs de deux grandes branches.

Jean-Baptiste Beuverand, sieur de la Panicière et de la Loyère, auteur de la branche aînée. fut lieutenant-général en la chancellerie de Chalon et épousa Bonne Burgat. Son petit-fils, Jacques Beuverand, sieur de la Loyère, marié en 1629 à Jacqueline de Mucie, fut lieutenant-général en la chancellerie de Chalon, puis maire de cette ville. Jacques-Auguste Beuverand, Sgr de la Loyère, né à Dijon en 1661, fut reçu le 17 janvier 1693 conseiller au Parlement de Metz et fut anobli par sa charge. Son frère, Jacques Beuverand de la Loyère, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Pierre-Armand Beuverand de la Loyère, né en 1782, général de brigade. gentilhomme de la Chambre du roi Charles X, décédé à Chalon en 1857, fut connu le premier sous le titre de comte de la Loyère ; il laissa trois fils, Jean-Édouard, comte de la Loyère, né en 1817, marié à Mlle Pas de Beaulieu, Armand, marié en 1845 à Mlle Cottu, et Albéric-Ferdinand, colonel de cavalerie, marié en 1858 à Mlle de Bellefonds, qui furent les auteurs de trois rameaux. Paul-Armand de Beuverand de la Loyère, né en 1847, fils d'Armand, a été nommé en 1903 gouverneur de la Guadeloupe.

Pierre Beuverand, Sgr de la Vernotte, auteur de la branche cadette, fut juge de la châtellenie de Saint-Laurent; il épousa d'abord en 1574 Vidade Forest, puis en 1587 Marthe Jacquot et fit son testament en 1617. Il laissa deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux ; le rameau cadet s'éteignit au commencement du xixe siècle. Pierre de Beuverand, Sgr de la Villeneuve, auteur du rameau aîné, fut secrétaire et contrôleur de la chancellerie du Parlement de Bourgogne ; il obtint en novembre 1644 des lettres patentes d'anoblissement dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Sa descendance s'est éteinte avec Gaston-Armand de Beuverand, né en 1840, qui mourut en 1871 sans laisser de postérité de son mariage contracté l'année précédente avec Mlle de Barthelats, remariée dans la suite à M. Durieu de la Carelle. Cette branche n'était pas titrée.

La famille de Beuverand a fourni un chevalier de Malte en 1751

(Pierre-Philibert de Beuverand), un conseiller au Parlement de Metz en 1693, un conseiller en la chambre de la Tournelle du Parlement de Dijon sous Louis XVI, un général de brigade, des maires de Chalon-sur-Saône, etc.

Principales alliances : de Burgat, Frère de Villefrancon, Joly de Bévy, Richard d'Ivry, de la Teyssonnière, Pas de Beaulieu 1844, Dillon 1871, Gigault de Bellefonds 1858, de Marcé 1888, de Sainte-Marie d'Agneaux 1890, Quirot de Poligny 1860, de Barthelats 1870, de Migieu, du Blaisel, etc.

BEUVRON (de Bertrand de). Voyez : Bertrand de Beaumont, de Beuvron et du Lys-Saint Georges (de).

BÉVEAUX (Toupot de). Voyez : Toupot de Béveaux.

BÉVIÈRE (Garron de la) . Voyez : Garron de la Bévière.

BÉVILLE (Yvelin de). Voyez : Yvelin de Béville[1].

BÉVOTTE (Gendarme de). Voyez : Gendarme de Bévotte.

BEXON d'ORMESCHEVILLE. Armes : *écartelé aux 1 et 4 de gueules au lion rugissant d'or, couronné, armé et lampassé de gueules, à la fasce d'azur chargée de quatre étoiles d'argent brochant sur le tout ; aux 2 et 3 de sable à deux épées de carnation à la poignée d'or, les pointes en haut.*

Les manuscrits, dits de Chérin, au Cabinet des Titres, contiennent de précieux renseignements sur la famille Bexon d'Ormescheville. Claude de Bexon, auteur de cette famille, fut baptisé le 8 février 1665 à Schildberg, en Moravie. Il épousa honnête fille Nicole Pierre le 11 novembre 1697 en l'église de Saint-Wendelin et est appelé dans son acte de mariage noble homme messire Claude de Bexon. Quelques années plus tard il vint se fixer en Lorraine et le 11 mai 1707 sa femme mit au jour à Gérardmer, au bailliage de Remiremont, un fils qui fut appelé Léopold. Celui-ci, Léopold de Bexon, Sgr de Wol-

[1] Il existait sous Louis XVI une famille de Béville, sans nom patronymique, qui compte peut-être encore des représentants. Le chef de cette famille, Pierre-François de Béville, écuyer, chevalier de Saint-Louis, brigadier de dragons, ci-devant aide maréchal général des logis à l'armée du Haut-Rhin, fut anobli en décembre 1779 par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il avait fait régler ses armoiries par d'Hozier l'année précédente : *d'azur à une épée d'argent en pal ayant sa garde et sa poignée d'or, au chef d'argent chargé de trois roses de gueules.*

munster, Ormeschweiller (Ormescheville), etc., lieutenant-général honoraire au bailliage de Sarreguemines, fut créé baron libre du Saint-Empire ensemble sa postérité mâle et femelle en ligne directe par diplôme de l'Empereur du 29 avril 1785. Ce diplôme le fait descendre d'une ancienne famille noble d'origine russe et en fait remonter la filiation suivie à Georges de Bexon, boïard, vivant au commencement du xve siècle, qui commanda un régiment de Strélitz dans la guerre contre Kazan sous le czar Yvan Basilovitch. Par arrêt du 14 décembre suivant, la Chambre des comptes de Lorraine ordonna audit Léopold de Bexon de justifier son droit de faire précéder son nom de la particule DE, de prendre la qualité de chevalier et autres qualifications par lui prises et ce par actes authentiques, successifs et de forme probante. L'année suivante Léopold de Bexon sollicita du roi Louis XVI des lettres de confirmation de noblesse et envoya au Cabinet des Ordres du Roi une série de titres qui établissaient sa descendance de Georges de Bexon, boïard, vivant en Russie au xve siècle. Chérin, chargé d'examiner ces titres, émit un avis très défavorable et conclut que parmi eux les uns contenaient des signes évidents de supposition, que les autres impliquaient par leur énoncé une contradiction manifeste. Berthier, également consulté, considéra de son côté les titres produits comme insuffisants. Il ne semble pas que la demande de la famille de Bexon ait été agréée et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Léopold de Bexon laissa plusieurs fils ; l'un d'eux, Claude de Bexon, né en 1736 à Sarralbe, fut nommé évêque de Namur après la promulgation du Concordat ; un autre, Joseph Bexon d'Ormescheville, né en 1738 à Wolmunster, fut nommé général de brigade en 1793 et devint sous le Consulat préfet de la Sarre.

La famille Bexon d'Ormescheville a fourni de nombreux officiers. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Schölz.

BEYLIÉ (de). Armes : *de gueules à une tête de bélier coupée d'argent.*

On trouvera dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1902 une généalogie de la famille DE BEYLIÉ. Son auteur, Jean Beylié, né vers le milieu du xviie siècle à Laudane, près de Sarlat, en Périgord, exerça la profession de chirurgien, vint se fixer en Dauphiné et épousa le 14 février 1695 Marguerite Galbert ; il eut de cettte union deux fils dont le plus jeune, Louis, fut nommé en 1728 curé de la paroisse Saint-Laurent, à Grenoble. Jacques Beylié, né en 1696, fils aîné de Jean, marié le 26 septembre 1724 à Françoise Barde, fille d'un avocat au Parlement de Grenoble, fut médecin ordinaire du Roi et

prit en cette qualité la qualification d'écuyer. Il laissa trois fils, Louis, Claude et Philibert-Bernard. Louis Beylié ou de Beylié, l'aîné de ces trois frères, fut conseiller maître en la Chambre des comptes de Grenoble et mourut sans postérité; le second, Claude Beylié, ingénieur, fut nommé en 1788 colonel-directeur des fortifications de Grenoble, puis en 1792 maréchal de camp et mourut également sans postérité. Philibert-Bernard de Beylié, né à Grenoble en 1730, le plus jeune des fils de Jacques, prit du service dans l'armée coloniale, devint maréchal de camp, fut nommé député du Tiers-État des Indes Orientales aux États généraux de 1789, y joua un rôle assez effacé et mourut à Paris en 1797 laissant de son mariage avec Mlle de Larche deux fils et une fille, Jeanne, décédée en 1840, qui fut chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière. Joseph-Laurent de Beylié, né en 1814, petit-fils du constituant, marié en 1843 à une fille du lieutenant-général comte Dumoulin d'Eckardt, décédé en 1881, en a eu trois fils dont le plus jeune, Léon, né en 1849, a été nommé général de brigade en 1902.

BEYNAC (de Las Escuras de). Voyez : Las Escuras de Beynac (de).

BEYNAC (de), en Aunis. Armes : *de gueules* (aliàs *de sinople*) *au lièvre rampant d'argent.*

La famille de Bénac ou de Beynac, appartient à la noblesse de l'Aunis et de la Saintonge. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Une généalogie conservée dans le *Cabinet d'Hozier* en fait remonter la filiation à Bertrand de Bénac dont le fils, François de Bénac, écuyer, épousa, le 3 avril 1502 Jeanne d'Hauterive. Bertrand de Bénac, écuyer, fils du précédent, épousa d'abord le 4 mai 1548 Claude du Val, puis le 20 décembre 1568 Marie Brunel. Il laissa de sa première union deux fils, François, qui fut anobli par lettres patentes et qui obtint la confirmation de cet anoblissement par arrêt de la Cour des aides du 1er décembre 1606, et Gabriel, sieur de Clérac, marié le 19 janvier 1588 à Marie Chauveau, qui se fit accorder le 16 mai 1624 des lettres patentes de relief de dérogeance. Louis de Bénac, sieur de Clérac, fils de ce dernier, marié le 17 février 1618 à Urbane Cordier, demanda l'entérinement de ces lettres de relief et se fit maintenir dans sa noblesse le 15 juin 1635 par arrêt de la Cour des aides de Paris; il était en 1651 un des syndics de la noblesse de Saintonge. Il fut père de Denis de Bénac, sieur du Mas, qui épousa le 14 janvier 1650 Suzanne Jumeau, fille d'un élu pour le Roi

en l'élection de la Rochelle, et grand-père de Charles-François de Bénac, écuyer, sieur du Mas, baptisé le 21 mai 1651 à Surgères, au diocèse de la Rochelle, qui épousa par contrat du 11 avril 1674 Anne, fille d'honorable homme Gédéon Frémy, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 1er avril 1700 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, après avoir prouvé sa filiation depuis 1548 et avoir produit la quittance de la somme de 500 livres payée par son père le 12 juillet 1694 pour la confirmation des lettres de relief de dérogeance de 1624. Jean-Baptiste de Beynac, petit-fils de ce dernier, né en 1728 à Saint-Georges-du-Bois, au diocèse de la Rochelle, marié le 1er juillet 1760 à Renée de Villiers de la Porte-Boutou, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à la Rochelle ; il avait fait des preuves de noblesse en 1777 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Henri-Alexandre de Beynac de Bouqueteau, né en 1764 à Villiers-en-Plaine. Celui-ci était capitaine en retraite sous la Restauration.

On croit que cette famille de Beynac compte encore des représentants.

La famille de Beynac à laquelle il vient d'être consacré une notice est distincte d'une famille de Bénac (voyez ce nom), originaire de la Bigorre, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Il a existé dans le pays de Lomagne une famille de Beynac qui a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Cazeneuve, de la Saigne, de Belloy, etc., et qui portait pour armes : d'*azur à trois chevrons d'or sur lesquels brochent deux branches de laurier de sinople*. Les représentants de cette famille furent maintenus dans leur noblesse le 31 janvier 1699 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, après avoir prouvé leur filiation depuis 1549.

La châtellenie considérable de Beynac, près de Sarlat, en Périgord, qui comprenait neuf paroisses au xive siècle, fut le berceau d'une puissante race féodale. Adhémar et Pons de Beynac se croisèrent en 1147. Le nom des seigneurs de Beynac figure dans un nombre considérable de chartes du moyen âge. Cependant les preuves de noblesse faites en 1708 pour l'admission de Jean de Beynac parmi les pages du Roi ne font remonter la filiation qu'à noble et puissant seigneur Pons de Beynac, écuyer, Sgr et baron de Beynac et de Comarque, qui épousa le 2 juin 1415 demoiselle Jeanne Bataille. Ce même Pons de Beynac était en 1437 sénéchal du Périgord depuis douze ans. Messire Isaac, baron de Beynac, marié le 16 janvier 1646 à Marie de Camont, obtint le 29 novembre 1666 de M. de la Brousse, subdélégué de l'intendant Pellot, acte de la repré-

sentation de ses titres. La maison de Beynac s'est éteinte en la personne de Marie de Beynac, héritière du château et de la baronnie de Beynac, qui épousa en 1761 Christophe, marquis de Beaumont. Son chef portait depuis plusieurs générations le titre de premier baron du Périgord.

BEYNAGUET de PENNAUTIER (de). Armes : d'*argent à une canette de sable, becquée et membrée de même, nageant sur une rivière de sinople; au chef cousu d'or chargé de trois losanges de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Cara patria, carior libertas.*

La famille DE BAYNAGUET aujourd'hui BEYNAGUET DE PENNAUTIER appartient à la noblesse du Languedoc. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1857 et dans le *Bulletin de la Société héraldique* de 1882. Elle a eu pour auteur François de Baynaguet, marchand, qui fut anobli en 1521 par le capitoulat de Toulouse. Deux autres membres de la même famille, Jean de Baynaguet, avocat, et Henri de Baynaguet, écuyer, furent capitouls de Toulouse, l'un en 1663, l'autre en 1689. De nos jours la famille de Beynaguet ou de Baynaguet a revendiqué une origine plus reculée et des travaux généalogiques de haute fantaisie l'ont fait descendre des anciens seigneurs de Benauges, appartenant à la maison de Grailly, elle-même issue de celle des comtes de Foix .Bouillet a imprimé par erreur dans son *Nobiliaire d'Auvergne* que la famille de Beynaguet de Pennautier avait été admise aux honneurs de la Cour sous Louis XVI en 1780. François Baynaguet, capitoul en 1521, fut père de Jean Baynaguet, capitaine, aïeul d'autre Jean Baynaguet, receveur des domaines et trésorier de la ville de Toulouse, bisaïeul de Jean-Pierre de Baynaguet, avocat au Parlement de Toulouse, marié en 1637, et trisaïeul de Jean de Baynaguet ou de Beynaguet, Sgr de la Busquière, qui épousa en 1659 Marguerite de Martini. Ce dernier personnage fut maintenu dans sa noblesse le 10 avril 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, comme issu de François Baynaguet anobli en 1521 par le capitoulat. Il fut le grand-père de Jean-Baptiste de Beynaguet de Saint-Pardoux, né en 1704, qui fit en 1722 devant Guiblet de Boisbissy, généalogiste du duc d'Orléans, les preuves de noblesse nécessaires pour être admis parmi les pages de S. A. S. Jean-Baptiste épousa dans la suite, en 1741, Amable Soubrany de Benistan ; il en laissa deux fils, Jacques-Gilbert, né à Riom en 1752, qui fut connu le premier sous le titre de marquis de Pennautier et qui mourut sans postérité, et Jacques, qui épousa en 1796 la marquise de Pennautier, née d'Aurelle, veuve de son frère, et qui continua la descendance. Amédée de Beynaguet,

comte de Pennautier, né en 1803, fils puîné de ce dernier, a été député sous Napoléon III.

Jacques-Amable-Gilbert, comte de Beynaguet de Saint-Pardoux, marquis de Pennautier, y demeurant, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel commandant du bataillon de garnison de Bassigny, Sgr de la châtellenie de Cabardès, du château de Mézat-Caudebronde, de Villegailhène, Villemontaussan, Labastide-Rougepeyre, etc., avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne.

La famille de Beynaguet de Pennautier a conservé jusqu'à nos jours le château de Pennautier, près de Carcassonne.

Elle a fourni des capitouls de Toulouse, un page de la maison d'Orléans, de nombreux officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : d'Aurelle de Champetières, de Coetnempren de Kersaint 1856, de Chazelles 1865, de Champeaux, de Saint-Jean de Pointis 1819, de Voisins, de Malaret, de Montratier-Parazols, de Junquières, etc.

BEYNE ou BAYNE (de). Voyez : Bayne (de).

BEYRÈS d'ARGENCE du PUY. Armes : d'*azur à trois têtes de léopard d'or lampassées et couronnées de gueules, posées en rencontre 2 et* 1.

M. de la Roque a donné une généalogie de la famille Beyrès d'Argence-Dupuy dans le second volume de son *Annuaire historique et généalogique de la province du Languedoc*. Il la croit originaire d'Espagne et en fait remonter la filiation à messire Pierre-Henri Beyrès, marié en 1753 à Anne de Gilly, qui fut pourvu par lettres patentes du 24 avril 1750 de l'office de conseiller du Roi, président trésorier et grand voyer de France en la généralité de Montpellier, intendant des gabelles du Languedoc, qui conserva cet office pendant quarante années jusqu'à sa suppression à l'époque de la Révolution et qui acquit ainsi la noblesse héréditaire. Pierre-Henri Beyrès laissa trois fils qui furent des officiers de mérite. Les deux plus jeunes moururent sans postérité ; l'aîné, Pierre-Henri Beyrès d'Argence-Dupuy, né à Marseille en 1754, colonel d'état-major, épousa vers 1810 Mlle de Loys de Marigny et en eut deux fils dont l'aîné, Louis-Achille, né en 1812, demeura célibataire et dont le cadet, Gabriel-Auguste, marié à Mlle Consalès, en eut une fille unique née en 1852, morte jeune.

BEYRIE (de). Armes : d'*argent à un lapin courant d'azur, mis en bande.*

On n'a pu se procurer sur cette famille de Gascogne que des renseignements insuffisants.

Joseph de Beyries de Hauriet, fils de noble Charles de Beyries, Sgr de Hauriet, et de dame Catherine de la Basse, naquit à Mont-de-Marsan en 1680.

On trouve que Charles-Ferdinand de Beyrie, de Pau, épousa en avril 1869 Mlle Claire Loustau-Comeig.

BEYSSAC (de Comte de). Voyez : Comte de Beyssac (de).

BEYSSAC ou CONILH de BEYSSAC. Armes : *parti au I d'azur à l'épervier d'argent accompagné de trois fers de pique du même renversés ; au 2 coupé au 1 d'argent à la bande de sable, au II de gueules au lion d'or.*

La famille Beyssac, anciennement Conilh de Beyssac, est originaire de Marmande, en Guienne, où elle occupait au xviiie siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Elle a possédé dans les environs de cette ville le domaine de Beyssac sous le nom duquel elle est aujourd'hui exclusivement connue. François Conilh de Beyssac, bourgeois de Marmande, jurat de cette ville, épousa vers 1745 Élisabeth Coudroy de l'Isle. Leurs fils, Jean-Romain Conilh de Beyssac, né à Marmande en 1749, s'engagea dans les gardes françaises sous le seul nom de Beyssac, devint officier à l'époque de la Révolution, fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1792, fut promu général de brigade en 1793, prit sa retraite quelques années plus tard en raison de sa santé et mourut à Bordeaux en 1821. Le général Beyssac laissa deux fils, Eugène et Jules, qui furent armateurs à Bordeaux. L'aîné d'entre eux, Eugène Beyssac, né en 1801, fit longtemps partie du tribunal et de la chambre de commerce de Bordeaux. La famille Beyssac subsiste dans cette ville.

Principales alliances : Coudroy de l'Isle, Gauzence de Lastours, Exshaw.

BEZ d'ARRE (Bastier de Villars de). Voyez : Bastier de Villars de Bez d'Arre.

BEZANNES (de). Armes : *d'azur semé de besants d'or, au lion d'argent brochant sur le tout.* — Devise : *Nec fugit, nec metuit.*

La famille de Bezannes ou Besannes, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Champagne. Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1866. Elle paraît tirer son nom du village de Bezannes, situé dans les environs de Reims, et a pour premier auteur connu Philippe de Bezannes, bourgeois de Reims, décédé en 1392. La filiation est nettement établie depuis Pierre de Bezannes, qualifié seigneur dudit lieu, homme d'armes et

panetier du Roi, dans les lettres d'anoblissement qui lui furent accordées sur sa demande le 18 novembre 1439. Ce personnage passa une transaction le 13 mai 1455 devant Morel, notaire à Reims, avec les chapelains de l'église de Notre-Dame de cette ville. Il avait épousé successivement Jeanne de Marle et Jeanne Toignel d'Epeuse; il eut de cette seconde union Jean de Bezannes, Sgr de Maignaux, qui épousa Perrette de Boham et qui fournit un dénombrement le 14 septembre 1477. Un des petits-fils de celui-ci, Valentin de Bezannes, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1541 ; ce personnage n'est même pas mentionné dans la généalogie, du reste très incomplète, que la Chesnaye des Bois a donnée de la famille de Bezannes.

Les représentants de cette famille furent maintenus dans leur noblesse le 27 août 1667 par jugement de l'intendant de Soissons, puis en 1668 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, après avoir prouvé leur filiation par allégations depuis 1268 et par titres depuis 1455. Jean de Bezannes, étant venu se fixer en Poitou où il posséda la seigneurie de la Verrie, près de Thouars, fut aussi maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de Barentin, intendant de cette province; mais il ne laissa qu'une fille.

Antoine et Cézar de Bezannes furent admis en 1681 parmi les pages du Roi. François de Bezannes de Prouvay fut admis en 1754 parmi les pages de la Grande Écurie.

Joseph de Bezannes, chevalier, Sgr de Taissy, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Reims).

Charles-François de Bezannes, chevalier, Sgr de Vauresaines, marié le 30 mars 1764 à Élisabeth de la Motte, fut père de Rémy de Bezannes, né à Reims en 1765, qui fut proposé en 1781 pour une sous-lieutenance, et de Denis-François de Bezannes, né en 1768, qui fit en 1778 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

La famille de Bezannes n'a jamais été titrée.

Elle a fourni des pages du Roi, des chanoines de Reims, un chambellan du cardinal de Bourbon, un maréchal de camp et de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Elle a eu pour dernier représentant mâle Éléonor-Antoine de Bezannes, né en 1799, garde du corps sous la Restauration, qui mourut en 1883 sans avoir été marié.

Principales alliances : de Marle, de Thuisy, Cauchon de Puisieux, de Miremont de Harlus, de Coucy, de Roucy 1594, de Crèvecœur, de Riencourt, du Cauzé de Nazelles, de Neukirchen de Nyvenheim, de Boham, de Rouvroy 1546, Godet 1717, etc.

BEZAURE (de Servan-Astoaud de). Voyez : SERVAN-ASTOAUD DE BEZAURE (DE).

BÈZE de LYS (de). Armes : *de gueules à la fasce d'or chargée de trois roses d'azur et accompagnée en pointe d'une clé d'argent mise en pal.*

La famille DE BÈZE, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était anciennement et honorablement connue en Nivernais. Elle tirait peut-être son nom d'une terre de Bèze qui existe dans la paroisse de Lucy. Une généalogie conservée dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, en fait remonter la filiation à Jehan de Bèze qui, étant veuf d'une dame dont le nom est inconnu, se remaria vers 1484 avec Marguerite Piget. Jehan de Bèze eut de sa première union deux fils, Nicolas, né le 23 avril 1469, et Philibert, né le 23 novembre 1477 ; on croit que l'aîné de ces deux frères fut le même personnage qu'un Nicolas de Bèze, conseiller au Parlement de Paris, qui mourut vers 1536. Pierre de Bèze, fils de Jehan et de sa seconde femme Marguerite Piget, né à Tonnerre le 28 août 1485, était élu et bailli de Vézelay quand il fut anobli en mars 1551 par lettres patentes du roi Henri II. Ces lettres rappellent les services rendus par Nicolas de Bèze, conseiller au Parlement de Paris, frère du nouvel anobli, et par Pierre de Bèze, issu de la même famille, reçu en 1460 avocat audit Parlement ; elles ajoutent que la famille de Bèze appartenait primitivement à la noblesse et que Jean et Guyot de Bèze, père et aïeul de Pierre, ayant été ruinés par les guerres, durent déroger et se faire marchands. Pierre de Bèze laissa deux fils dont l'aîné fut Jean de Bèze, élu de Vézelay, décédé sans postérité, et dont le second fut le célèbre Théodore de Bèze, né à Vézelay le 4 juin 1519, qui abandonna les ordres pour devenir un des chefs de la réforme calviniste, dirigea l'Académie de Genève, présida en 1571 le synode national de la Rochelle et mourut sans postérité en 1604. D'après la généalogie mentionnée plus haut, Pierre de Bèze anobli en 1551 aurait contracté une seconde union en novembre 1524 avec Perrette Tribole, veuve de Jehan Ferron, et en aurait eu, entre autres enfants : 1° Nicolas, qui continua la descendance ; 2° Jacques, né en 1529, qui fut trésorier de l'extraordinaire des guerres et qui n'eut qu'une fille ; et 3° Claude, né en 1532, qui fut trésorier des gentilshommes de la maison du Roi et dont le fils mourut sans postérité. Nicolas de Bèze, écuyer, né le 16 septembre 1526, élu et bailli de Vézelay, épousa en 1557 Marie Grave. La généalogie du *Nouveau d'Hozier* mentionnée plus haut en fait le père de Jean de Bèze, écuyer, sieur de Chalones, qui épousa en 1592 Berthe Courtois et dont descendait la famille de Bèze qui s'est perpétuée jusqu'au XIXe siècle.

Il existe dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, une autre généalogie de la famille de Bèze. Cette généalogie, qui est souvent en désaccord avec celle du *Nouveau d'Hozier*, ne fait remonter la filiation qu'à ce même Jean de Bèze qui épousa Barbe Courtois par contrat passé à Avallon, non plus en 1592, mais le 22 novembre 1573. Dans cet acte Jean de Bèze ne prend pas la qualification d'écuyer que lui donne la généalogie du *Nouveau d'Hozier*, mais est simplement appelé noble Jean de Bèze, licencié ès lois, demeurant à Tannay ; son père et sa mère ne sont pas nommés. Il est certain que dans ces conditions il ne peut plus être le fils de Nicolas de Bèze marié en 1557, lui-même fils de Pierre de Bèze anobli en 1551 par le roi Henri II. Son fils, noble Claude de Bèze, Sgr de Lys, baptisé à Tannay le 26 novembre 1585 (d'après la généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin), élu à Clamecy, secrétaire de la reine Marguerite de Valois, épousa à Tannay en 1612 Marie de la Porte et fit son testament le 25 août 1650. Il laissa deux fils, Claude de Bèze, Sgr de Lys, Pignolles, Talon, Montlausin, etc., né le 31 août 1625, et Jean de Bèze, Sgr de Vesvre, marié en 1652 à Marie Gascoing, qui furent les auteurs de deux branches. D'après la généalogie de Chérin ces divers personnages étaient simplement qualifiés nobles et non pas écuyers ; on ne voit pas du reste qu'ils aient été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Jean de Bèze, auteur de la branche cadette, paraît avoir été le même personnage qu'un Jean de Bèze, bailli d'Amazy, dont les armes furent enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696. Il fut père de Jacques de Bèze, écuyer, Sgr de Vesvre et de Tannay, un des premiers valets de chambre de S. A. R. Mgr le Prince, qui épousa le 22 juillet 1706 Jeanne Marchand, dame du Gué, fille d'un procureur du Roi des eaux et forêts de Nivernais, et grand-père de Jacques-Vincent de Bèze, né à Tannay en 1712, chevalier de Saint-Louis, major du régiment de grenadiers royaux de Blosset, marié à Schelestadt le 29 juin 1740 à Marie de Hiéronimy, qui sollicita du Conseil en 1767 un arrêt de maintenue de noblesse.

Claude de Bèze, auteur de la branche aînée, laissa lui-même deux fils, Jacques et François-Claude. L'aîné d'entre eux, Jacques de Bèze, né en 1655, maître des eaux et forêts en Nivernais, pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, laissa deux fils, Claude de Bèze du Cholet, conseiller au Parlement de Paris, mort sans postérité, et Jacques-Vincent de Bèze, né en 1689, conseiller à la Cour des aides, dont le fils unique, Jacques, conseiller au Parlement de Paris, mourut sans postérité. Le puîné, François-Claude de Bèze, né en

1660, gentilhomme de la Dauphine, président en l'élection de Clamecy, marié à Vézelay en 1689 à Jeanne Barce, fut père de Claude-François de Bèze de Pignole, né en 1691, président en l'élection de Clamecy, qui fut pourvu en 1741 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, grand-père de Claude de Bèze de Lys, chevalier, né à Clamecy en 1736, qui mourut en 1783, et bisaïeul de Claude-Benoît de Bèze de Lys, né en 1768, qui épousa en 1795 Marie Charlonnier-Chaligny. François-Gaspard de Bèze de Lys, fils de ce dernier, fut garde du corps sous la Restauration ; il fut père de François-Théodore de Bèze, né en 1831, dernier rejeton mâle de sa famille, qui mourut en 1875 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Tailhardat de la Maisonneuve, et de Mme de Fontenay, mariée en 1855.

Jacques-Claude de Bèze, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, lieutenant des maréchaux de France, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers.

La famille de Bèze n'était pas titrée.

BÉZIEUX (Roux de). Voyez : Roux de Bézieux.

BÉZIEUX (de). Armes : d'*azur à une croix d'or chargée de trois traits vivrés de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions au naturel.*

Le nom de Bézieux est anciennement connu en Provence. Balthazar de Bézieux, magistrat éminent, reçu en 1670 avocat du Roi au bureau des finances, fut nommé le 13 octobre 1693 président aux enquêtes du Parlement de Provence et fut anobli par sa charge. Son fils, Alexandre de Bézieux, Sgr de Valmousse, lui succéda dans sa charge en 1719, devint conseiller au Parlement quand un édit eut supprimé les charges des présidents aux Enquêtes et fut lui-même père de Joseph-Alexandre de Bézieux, conseiller au Parlement de Provence, qui mourut avant la Révolution sans laisser de postérité.

Une branche collatérale de la famille de Bézieux s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cette branche, à laquelle on ne connaît aucun principe d'anoblissement, n'est mentionnée dans aucun nobiliaire ancien. Une de ses représentantes, Amélie de Bézieux, née à Paris en 1792, avait épousé Félix Faure qui fut pair de France sous la monarchie de Juillet. M. Auguste de Bézieux, né en 1836, était de nos jours chef de bureau au ministère de l'Intérieur. Sa sœur, Blanche, mariée en 1856 à M. Claude Roux en a eu quatre enfants qui ont joint à leur nom celui de la famille de Bézieux. On trouvera une notice sur la famille de Bézieux dans le *Bulletin de la Société héraldique* de juillet 1886. M. de Magny a également donné au XIXe siècle

une généalogie très fantaisiste de cette famille et a cherché à la rattacher à la maison de Rune, d'ancienne noblesse de Picardie, qui a possédé au moyen âge une seigneurie de Baisieux.

BEZIN (Soulé de). Voyez : Soulé de Bezin.

BEZOLLES (de). Armes : d'*or à deux vaches de gueules accornées et clarinées d'argent*, qui est de Béarn ; *au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*, qui est de Bezolles.

La famille de Bezolles, de très ancienne noblesse, a eu pour berceau la seigneurie de son nom située en Armagnac à trois lieues de Condom. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres.

Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur sous Louis XIV font remonter la filiation à noble Jean de Bezolles qui épousa le 2 juillet 1487 Louise de Grossolles et dont le fils, autre noble Jean de Bezolles, épousa le 7 octobre 1515 Isabeau d'Estuer de Saint-Mégrin. Messire Jean de Bezolles, descendant des précédents, épousa le 27 mai 1618 Anne de Rieux. Ses quatre fils, Bernard de Bezolles, Sgr comte dudit lieu, âgé de quarante-cinq ans, Dominique, Sgr de Mouchan, Jean, Sgr de la Graulas, âgé de trente-huit ans, et Jean-Louis, Sgr de Beaumont, furent maintenus dans leur noblesse le 18 août 1668 par jugement de Dupuy, procureur de Sa Majesté au siège présidial de Condom, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. L'aîné de ces quatre frères avait épousé Anne de Béon par contrat du 22 mai 1647 dans lequel il prend le titre de comte de Bezolles. Son frère, Dominique de Bezolles, marié le 10 mai 1650 à Élisabeth d'Aubin d'Audissas, fut père de Jean-Louis de Bezolles, qui fut maintenu dans sa noblesse le 9 juillet 1701 par jugement de Legendre, intendant de Montauban ; un descendant de celui-ci, messire Raphaël de Bezolles, capitaine au régiment de Bourbonnais-Infanterie, marié le 21 novembre 1765 à Marie de Ferrabouc, fut père de Jean-Jacques de Bezolles, né en 1770 à Camarade, dans la généralité d'Auch, qui fit en 1781 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Jean-Louis de Bezolles, Sgr de Beaumont, le plus jeune des quatre frères maintenus en 1668, se maria dans un âge avancé le 20 mai 1692 avec Henriette le Blanc de la Batut ; leur descendant, Jean-Baptiste, né en 1769, fit en 1783 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Pierre de Bezolles, Sgr de Cauderouc, du bourg de Caudes, fils de François, marié en 1699 à Esther de la Fargue, puis à Henriette de Vivant de Launay, et son parent Jean-François

de Bezolles, Sgr de Douatham, furent aussi maintenus dans leur noblesse le 9 décembre 1699 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Bernard, Sgr de Bezolles, plus tard gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII, avait été admis dans l'Ordre de Malte en 1621. Le vicomte de Bezolles prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nérac.

Catherine de Bezolles fut la mère du maréchal de Roquelaure, né en 1621.

Principales alliances : de Castillon 1611, de Montault 1558, de Roquelaure, de Castelbajac 1465, de Caupenne 1569, de Rieux 1618, d'Esparbès 1591, de Lary de la Tour vers 1540, de Bazon 1601, de Patras de Campaigno, de Lafutsun de la Carre 1851, de Grossolles 1487, d'Estuer de Saint-Mégrin 1515, de Vilhères 1554, de Narbonne-Fimarçon, de Ferrabouc 1769, d'Astugue 1720, 1723, etc.

BEZUEL le ROUX d'ESNEVAL. Armes : *écartelé aux 1 et 4 palé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules*, qui est d'Esneval ; *aux 2 et 3 d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois têtes de léopard d'or*, qui est le Roux ; *sur le tout de gueules à trois fasces d'argent accompagnées entre la première et la deuxième de deux molettes, entre la deuxième et la troisième d'une croisette et en pointe d'un chevron étêté, le tout d'argent*, qui est Bezuel. — Couronne : *de Marquis*. — Supports et cimier : *trois griffons*.

La famille Bezuel est anciennement et honorablement connue en Haute-Normandie. Elle remonte par filiation suivie à Nicolas Bezuel dont le fils, Etienne Bezuel, avocat au Parlement de Normandie, épousa Marguerite de la Coudre par contrat passé à Neufchâtel le 30 juin 1594. Louis-François Bezuel, descendant des précédents, était sous Louis XV lieutenant général civil et criminel au bailliage de Neufchâtel, subdélégué de l'intendant ; il avait épousé Nicole le Sueur, fille d'un secrétaire du Roi. Leur fils, Adrien Bezuel, né en 1759, marié en 1787 à Catherine le Jardinier de Grignonville, fut pourvu en 1783 de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Normandie et la conserva jusqu'à sa suppression lors de la Révolution. Il fut lui-même père d'Adrien Bezuel, né en 1787, officier de la garde royale, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, qui épousa en 1825 Julienne-Antoinette le Roux d'Esneval, dernière représentante avec ses sœurs d'une des plus brillantes familles de la noblesse parlementaire de Normandie. Les divers membres de la famille Bezuel ont été autorisés le 30 août 1869 par décret de Napoléon III à joindre à leur nom celui de cette famille. L'aîné d'entre

eux a été connu depuis lors sous le titre de baron d'Esneval que le chef de la famille le Roux portait par substitution depuis la seconde moitié du XVIIe siècle.

La famille Bezuel a fourni plusieurs lieutenants généraux civils et criminels au siège de Neufchatel, un conseiller au Parlement de Normandie, des subdélégués de l'intendant, des conseillers généraux de la Seine-Inférieure, etc.

C'est à cette famille qu'appartenait la mère du baron d'Haussez, ministre de Charles X.

Principales alliances : le Roux d'Esneval, le Mercher de Longpré d'Haussez, de Saint-Ouen, Alexandre de Montlambert, d'Auray de Saint-Pois, Le Verdier, etc.

La Chesnaye des Bois s'exprime dans les termes suivants sur la famille LE ROUX à laquelle il a consacré une longue notice : « C'est « une maison des plus illustres de la province par l'antiquité de sa « noblesse, les grandes et belles terres qu'elle possède depuis « longtemps, par ses alliances et les premiers emplois dont elle a été « revêtue et dont elle a soutenu l'éclat, tant dans la robe que dans « l'épée. » Cet auteur attribue à la famille le Roux une origine chevaleresque et en fait remonter la filiation à Richard le Roux, vivant en 1315, qui aurait épousé Barbe du Mesnil, héritière de la terre de Becdal. Mais il résulte de découvertes récentes que le travail de la Chesnaye des Bois ne doit être considéré comme exact qu'à partir de Guillaume le Roux qui représente le cinquième degré de sa généalogie et qui dans la réalité fut anobli en 1470 en vertu de la charte de francs-fiefs et nouveaux acquêts. On trouvera sur l'origine de la famille le Roux de curieux et intéressants détails dans une étude que M. Gustave Prévost a fait paraître à Évreux il y a peu d'années et qu'il a intitulée : *Une famille normande de la Renaissance en Haute-Normandie*. Guillaume le Roux fut puissamment riche; outre la terre de Becdal, il possédait celles du Mouchel et de Saint-Aubin d'Escroville pour lesquelles il rendit hommage entre les mains du comte de Dunois le 15 septembre 1460. De son mariage avec Alison du Fay il laissa un fils, autre Guillaume le Roux, qui fut reçu conseiller au Parlement de Normandie, acheta les terres importantes du Bourgtheroulde, de Tilly, etc., et épousa Jeanne Jubert par contrat du 27 juin 1486. Ce fut ce Guillaume II le Roux qui construisit à Rouen le magnifique hôtel, dit du Bourgtheroulde, qui est encore une des principales curiosités de la ville. Son fils, Claude le Roux, Sgr de Becdal, du Bourgtheroulde, etc., conseiller au Parlement de Normandie en 1520, marié à Jeanne de Chalenge, laissa, entre autres enfants, deux fils, autre Claude le Roux, Sgr du Bourgtheroulde, conseiller maître en la Chambre

des comptes de Paris, marié en 1551 à Marie Potier, de la famille des ducs de Gesvres, et Robert le Roux, Sgr de Tilly et de Becdal, conseiller au Parlement de Normandie, décédé en 1583, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée se partagea en deux rameaux, celui des sgrs du Bourgtheroulde et celui des Sgrs d'Infreville, qui s'éteignirent l'un au xvii[e] et l'autre au xviii[e] siècles après avoir donné, entre autres illustrations, deux présidents à mortier au Parlement de Normandie, un intendant général de la marine et un premier chef d'escadre des armées navales du Roi.

Robert le Roux, Sgr de Tilly et de Becdal, auteur de la seconde branche, fut père de Robert le Roux, Sgr des mêmes lieux, conseiller au Parlement de Normandie, décédé en 1638. Celui-ci laissa quatre fils : 1° Robert, conseiller au Grand-Conseil, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils; 2° Nicolas, Sgr du Mesnil-Jourdain, gentilhomme ordinaire du Roi, tué au siège de Landrecies en 1637; 3° Pomponne, lieutenant-général des armées du Roi en 1652, qui demeura célibataire; enfin 4° Claude, baron d'Acquigny, conseiller au Parlement de Normandie, qui continua la lignée. Celui-ci épousa en 1644 Madeleine de Tournebu, héritière de la baronnie d'Esneval, de la chatellenie de Pavilly et du titre du vidame de Normandie. Il fut père de Robert le Roux, baron d'Esneval et d'Acquigny, sire de Pavilly, Sgr de Becdal, vidame de Normandie, etc., conseiller au Parlement de Normandie, ambassadeur en Portugal, décédé en 1693, grand-père de Claude le Roux, baron d'Esneval, vidame de Normandie, etc., président à mortier au Parlement de Normandie en 1712, décédé en 1766, bisaïeul de Pierre-Robert le Roux, baron d'Esneval, président à mortier au Parlement de Normandie en 1741, et trisaïeul de Robert le Roux, baron d'Esneval, né en 1747, président à mortier au Parlement de Normandie en 1770, qui conserva sa charge jusqu'à l'époque de la Révolution. La famille le Roux d'Esneval s'est éteinte avec les trois petites-filles de ce dernier, M[mes] Bezuel, Bataille de Bellegarde et la comtesse du Manoir.

La famille le Roux a fourni plusieurs chevaliers de Malte : Robert le Roux du Bourgtheroulde en 1631, Louis le Roux d'Infreville en 1685, Claude-Adrien le Roux d'Esneval en 1690, Henri-Robert le Roux d'Esneval en 1780.

Ses divers représentants furent maintenus dans leur noblesse le 15 février 1668 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

L'ancienne baronnie d'Esneval et de Pavilly est aujourd'hui la propriété de la comtesse d'Auray de Saint-Pois, née Bezuel d'Esneval.

Principales alliances: Jubert 1487, Potier de Blancmesnil 1551, Olivier de Leuville 1586, de Brévedent 1635, de Toustain-Frontebosc, de Bellièvre 1599, Bigot, de Moges, du Moucel, de Tournebu 1644, de Lignaud de Lussac, de Canouville 1684, Clérel de Rampan 1742, de Pomereu 1763, de Morant 1772, Duval du Manoir 1826, etc.

BIADELLI. Armes : d'*azur à une aigle sommée d'une couronne à l'antique d'or essorant sur deux épis de même soutenus d'une terrasse d'or ombrée de sinople ; en chef trois étoiles d'argent posées 2 et 1.* — Couronne : *ducale* (par concession, paraît-il, du Sénat de Gênes). — Devise : *Biade l'onore.*

La famille Biadelli, originaire de Bastia, en Corse, y est connue de toute ancienneté et n'a jamais cessé d'y tenir un rang très distingué. Elle ne figure pas toutefois au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par le roi Louis XV après l'annexion de l'île à la France. Il convient d'ajouter que, de l'avis de tous les historiens qui ont eu à s'occuper de la Corse, cette recherche de la noblesse ne fut pas complète. La famille Biadelli ne figure pas davantage au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'île. Mais un de ses membres, Antoine Biadelli, né en 1821, colonel d'infanterie, marié à Mlle de Casabianca, fille du ministre de Napoléon III, décédé en 1871, fut honoré du titre de comte romain par bref de S. S. Pie IX.

La famille Biadelli a fourni un président à la Cour de Bastia (Antoine Biadelli, né en 1744), de nombreux officiers dont l'un fut tué à Woerth en 1870, etc.

Principales alliances : de Casabianca, de Poli, etc.

BIAIS de la TERRIÈRE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

BIANCOUR (de). Armes : d'*azur à un chevron d'argent surmonté d'une étoile du même, accompagné en chef de deux lions affrontés aussi d'argent et en pointe d'une tour du même maçonnée de sable, flanquée à dextre d'une tourelle aussi d'argent.* — Casque : *de Chevalier.* — Supports : *à dextre un lion au naturel, à sénestre un lévrier au naturel.*

La famille qui donne lieu à cette notice ne doit pas être confondue avec l'illustre maison des marquis de Biencourt, encore existante. Elle descend de Charles Biancour qui était secrétaire général du Conseil supérieur de Pondichéry, sous Louis XVI, et qui fut, paraît-il, anobli par lettres de ce prince. Le fils du précédent, Charles Bian-

cour, né en 1762 à Tranquebar, aux Indes, maire de Montfort-l'Amaury, conseiller général et président du collège électoral de Seine-et-Oise, député du même département, marié à Mlle de Carvoisin, décédé en 1837, fut anobli le 3 août 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il fut père de Charles-Antoine de Biancour, né en 1804, maire de Montfort-l'Amaury, qui épousa en 1832 Mlle de Bock, et grand-père de Félix-Fernand de Biancour, né en 1836, préfet en 1875, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut en 1891 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Bouwens van der Boyen.

Principales alliances : de Carvoisin, de Loynes 1825, de Bock 1832, Bouwens van der Boyen 1860.

BIARD d'AUNET.

François Biard, artiste peintre, épousa à Paris le 23 juillet 1840 Mlle Léonie Thévenot d'Aunet. Cette dame écrivit sous le nom de Léonie d'Aunet un certain nombre d'ouvrages estimés dont le plus connu est le *Voyage d'une femme au Spitzberg*. Elle laissa un fils qui fut connu sous le nom de Biard d'Aunet et qui épousa Mlle de Lestang-Parade. Elle eut aussi une fille, décédée en 1897, qui porta en littérature le pseudonyme d'Étincelle et qui épousa successivement M. de Peyronny et le baron Double.

BIARNOIS de PONT et de BAINE.

La famille Biarnois est anciennement connue dans la bourgeoisie de la Haute-Marche. Deux de ses représentants, M. Georges-Antoine Biarnois, né à Paris en 1846, et Jules-Adrien Biarnois, né à Orsennes (Indre) le 8 avril 1878, demeurant tous deux à Limoges, ont été autorisés par décret du 12 avril 1902 à joindre à leur nom celui de : de Pont.

C'est vraisemblablement à une autre branche de la même famille qu'appartenait M. Charles-Constant Biarnois de Baine, inspecteur des chemins de fer de l'Est en retraite, qui est décédé à Reims le 31 décembre 1903 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

BIAUDOS de CASTÉJA (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à un lion de gueules; aux 2 et 3 d'argent à trois merlettes de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions, celui de sénestre en baroque.* — Cimier : *un lion issant* — Devise : *In bello leones, in pace columbæ.*

La famille de Biaudos de Castéja, originaire des Landes, a eu pour berceau l'importante terre seigneuriale de son nom située à trois lieues de Bayonne, sur les confins du Béarn. Adhémar, sieur de Biau-

dos, est mentionné avec plusieurs parents de son nom dans un accord passé en 1348. Plusieurs représentants de la famille de Biaudos de Castéja furent admis au cours du XVIIIe siècle à l'honneur de monter dans les carrosses du Roi. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le mémoire officiel que le généalogiste des Ordres du Roi composa à cet effet en 1743 et que Chérin se contenta d'envoyer au comte de Vergennes en 1781. Ce mémoire commence dans les termes suivants : « Cette noblesse paraît ancienne ; mais on n'en connaît la filiation « que depuis noble Georges de Biaudos marié l'an 1481 avec Cathe- « rine de Berraut, dame de Peiroux, dans la vicomté d'Orte. Il en « eut pour fils Jean de Biaudos, écuyer, sieur de Peiroux en 1502, qui « assista dans le rang de la noblesse à la réformation de la coutume « du pays de Dax en 1513 et laissa d'Isabeau de Gramont, sa femme, « pour fils Jeannot...... » La Chesnaye des Bois et le chevalier de Courcelles, qui ont donné des généalogies de la famille de Biaudos, en font remonter la filiation à ce même Georges de Biaudos, écuyer, sieur de Biaudos, qui épousa Catherine de Berraut par contrat du 2 octobre 1481. Adrien de Biaudos, Sgr du Poyet et de Peyroux, arrière-petit-fils du précédent, épousa par contrat du 19 mars 1555 Marie de Bessabatte. La descendance de son fils aîné, Alexandre de Biaudos, lieutenant de Roi des ville et château d'Acqs et pays des Lannes, marié successivement en 1593 à Françoise de Baylens de Poyanne et en 1606 à Marie de Borda, s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Jean de Biaudos, Sgr de Castéja, second fils d'Adrien et de Marie de Bessabatte, marié à Marie de Caule, fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Son fils, Jean de Biaudos, marié en 1619 à Arnaude de Bédorède, fut connu le premier sous le titre de marquis de Castéja qui depuis lors a constamment été porté par le chef de cette branche. Jean de Biaudos, marquis de Castéja, fils aîné du précédent, brigadier des armées du Roi, commandeur de Saint-Louis en 1695, gouverneur de Toul, marié à Marie Midot, fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants le 10 décembre 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux ; il fut père de Jean, marquis de Castéja, brigadier d'infanterie, qui demeura célibataire, et de Charles-Louis, comte de Castéja, maréchal de camp, ambassadeur, gouverneur de Toul, dont le fils unique mourut sans postérité. Fiacre de Biaudos de Castéja, brigadier des armées du Roi, second fils de Jean et d'Arnaude de Bédorède, épousa en 1667 Jeanne de Guillerme et continua la lignée. Il laissa une fille, Jeanne-Françoise, qui fit en 1698 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr et qui épousa dans la suite le marquis de la Lande, et un fils, François-César, brigadier des

armées du Roi, qui épousa en 1702 Marie-Anne de Berwet et qui vint à la suite de ce mariage se fixer dans le nord de la France. La famille de Biaudos de Castéja fut admise en 1778 aux États d'Artois à cause de sa seigneurie de Berbure. Un des petits-fils de François-César, Stanislas-Catherine de Biaudos, comte de Castéja, Sgr de Framerville, Herteville, Remécourt, Belleuze, etc., né en 1738, filleul du roi Stanislas, maréchal de camp en 1784, marié en 1779 à Mlle Desfriches-Doria, fut nommé député suppléant de la noblesse du bailliage de Clermont-en-Beauvaisis aux États généraux de 1789 ; il n'eut pas l'occassion de siéger, émigra et mourut à Maestricht dès 1792. Il laissait deux fils dont l'aîné, André de Biaudos, marquis de Castéja, marié en 1802 à Mlle de Pons-Rennepont, fut préfet sous la Restauration et dont le cadet, François, épousa en 1819 Caroline de Bombelles, dame d'honneur de la duchesse de Berry. La famille de Biaudos de Castéja s'est éteinte en la personne de Rémy-Léon de Biaudos, marquis de Castéja, né en 1805, fils unique d'André, qui fut premier page du roi Louis XVIII et qui mourut à Paris en août 1899 sans laisser de postérité de son mariage avec miss Élise Hunloke, d'une famille noble d'Angleterre. Le marquis et la marquise de Castéja avaient adopté M. Emmanuel Alvar, aujourd'hui marquis de Castéja, qui a eu quatre fils de son mariage en 1874 avec Mlle de Faret de Fournès.

Principales alliances : de Gramont 1502, de Baylens de Poyanne 1593, de Borda 1606, de Bédorède 1619, de Las de Prie, de Jacquiers-Rosée 1732, de Pleurre 1767, d'Antin, de Bombelles, Desfriches-Doria, de Pons-Rennepont, Hunloke, de Faret de Fournès 1874, Viel de Lunas d'Espeuilles, Lannes de Montebello 1903, de Bassabat 1555, de Roll-Montpellier, du Hamel, de Paris 1718, de la Motte-Baraffe 1816, etc.

BIAUZAT (Gaultier de). Voyez : GAULTIER DE BIAUZAT.

BIBAL (de). Armes : *de gueules à une tour d'argent maçonnée et ajourée de sable, crénelée de cinq pièces, accompagnée en pointe d'un croissant de même.* — Devise : *Judicio et justitiâ.*

La famille BIBAL ou DE BIBAL est anciennement et honorablement connue en Agenais où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses membres, Jean Bibal, fut pourvu en 1694 de l'office, du reste non anoblissant, de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Montpellier.

Principale alliance : de la Reynie 1893.

BIBESCO, BIBESCO-STIRBEY et BIBESCO de BESSARABA de BRAN-

COVAN. Armes : *coupé au 1 d'argent à l'aigle d'Empire de sable couronnée d'or, tenant de la patte dextre un glaive d'or et de la sénestre un sceptre aussi d'or; au 2 parti A d'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'une étoile d'or et B tiercé de gueules, d'or et d'azur*. — La branche des princes de Stirbey porte : *tiercé au 1 d'argent à l'aigle d'Empire de sable couronnée d'or, tenant de la patte dextre un glaive d'or et de la sénestre un sceptre aussi d'or; au 2 coupé de gueules et d'azur à la fasce d'or; au 3 parti A d'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'une étoile d'or et B d'argent au livre de lois d'azur*, aliàs *de gueules*. — La branche des princes de Brancovan porte : d'*azur au chevalier romain au naturel monté sur un cheval d'argent et tenant une épée d'argent qui supporte de sa pointe une tête de more, le tout terrassé de sinople.*

La famille Bibesco, dont la plupart des membres habitent aujourd'hui la France et qui a occupé au xixe siècle une place si considérable dans l'histoire de la Valachie, descend de Démétri Bibesco qui vivait à la fin du xviiie et au commencement du xixe siècles. Ce personnage laissa trois fils dont les deux aînés, Barbe et Georges-Démétrius, furent les auteurs de deux branches et dont le plus jeune, Jean Bibesco, ministre de l'instruction publique et gouverneur de la Valachie, mourut sans postérité.

Barbe Bibesco, né en 1801, hospodar de Valachie, prit le titre de prince Stirbey comme héritier de son oncle le prince Stirbey, élu hospodar de Valachie en 1849, qui abdiqua en 1856. Il laissa deux fils, Georges Bibesco, prince Stirbey, qui fut ministre des affaires étrangères de Roumanie, et Alexandre Bibesco, prince Stirbey.

Georges-Démétrius, né en 1804, connu sous le titre de prince Bibesco, élu hospodar de Valachie en décembre 1842, reconnu par la Porte en 1843, renversé en 1848, décédé en 1873, épousa d'abord Zoé Maurocordato, fille adoptive du dernier prince de Brancovan, de la maison de Bessaraba ; étant devenu veuf, il se remaria en 1843 avec la princesse Constantin Ghika, née Marie Vacaresco, et en eut deux filles dont l'aînée est Mme la comtesse Odon de Montesquiou et dont la seconde, aujourd'hui décédée sans laisser de postérité, avait épousé en 1866 le vicomte de Courval. Le prince Georges-Démétrius Bibesco avait eu de sa première union quatre fils qui ont été les auteurs d'autant de rameaux. L'aîné d'entre eux, Grégoire-Georges, prince Bibesco, né en 1828, marié à Londres en 1874 à Rachel Musurus, fille de Musurus-Pacha, ambassadeur de la Sublime Porte, et de la princesse Anna Vogoridès, fut autorisé le 25 février 1860 par l'Empereur d'Autriche à relever le titre de prince de Brancovan ; il est décédé en 1886 laissant un fils, Constantin, aujourd'hui prince de

Brancovan, et deux filles, la comtesse Mathieu de Noailles, poète distingué, et la princesse Alexandre de Caraman-Chimay. Le prince Nicolas Bibesco, second fils du prince Georges-Démétrius, avait épousé en 1860 M[lle] Ney, fille du duc d'Elchingen ; son frère, le prince Georges, a épousé en 1875 la comtesse Valentine de Caraman-Chimay, épouse divorcée du général prince de Bauffremont.

Principales alliances : Maurocordato 1825, de Montesquiou-Fezenzac 1867, du Bois de Courval 1866, Musurus 1874, de Noailles 1897, Riquet de Caraman-Chimay 1875, de Belloy-Saint-Liénard 1902, Ney d'Elchingen 1860, de Blome, etc.

La famille BASSARABA DE BRANCOVAN, dont un rameau de la famille Bibesco a relevé le nom, a eu pour premier auteur connu Jugomir Bassaraba qui fut prince de Valachie dans les premières années du XIV[e] siècle. Son chef reçut le 19 mai 1688 le titre hongrois de comte de Brancovan, puis le 30 janvier 1695 le titre de prince de Brancovan et du Saint-Empire et fut confirmé le 8 juin 1807 dans la possession de ce dernier titre.

BICHE (de la). Armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une biche passante d'or.*

La famille DE LA BICHE, originaire de Limoges, appartenait dès le XVII[e] siècle à la haute bourgeoisie de cette ville. La souche s'est partagée en un certain nombre de rameaux dont on ne connaît pas bien le point de jonction et sur lesquels on trouvera des renseignements, malheureusement un peu confus, dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nobiliaire du Limousin* de l'abbé Nadaud.

Étienne Labiche fut nommé en 1661 président du tribunal de commerce de Limoges, puis en 1662 auditeur en la Chambre des comptes. Son fils, Pierre Labiche, écuyer, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Limoges, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans le 3 septembre 1723 et sa veuve, Catherine de Verthamon, lui survécut jusqu'au 7 décembre 1742.

Jacques Labiche, fils de Mathieu Labiche, bourgeois de Limoges, périt assassiné dans un guet-à-pens à Paris, le 7 mai 1624. Il laissait de son mariage avec Paule Veyrier quatre fils : Mathieu Labiche, sieur de Rilhac, qui fit souche ; monsieur maître Pierre Labiche, sieur de Reignefort, conseiller du Roi au siège présidial de Limoges ; Guillaume et Joseph, ces derniers marchands bourgeois de Limoges. Mathieu Labiche, sieur de Rilhac, épousa Marie Descordes. Leur fils, Jacques la Biche, sieur de Reilhac, né le 5 janvier 1655, avocat

en la Cour, pourvu le 20 août 1689 d'un office de conseiller avocat au bureau des finances de Limoges, fut nommé le 4 janvier 1715 par le bureau des finances de ladite ville pour jouir de la dispense d'un degré de service accordé par l'édit de S. M. d'octobre 1704 à quatre officiers dans chaque compagnie supérieure des provinces pour rendre par ce privilège eux et leurs enfants nés et à naître nobles comme si leur père et leur aïeul avaient servi. Ce Jacques Labiche fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696; il mourut à Limoges le 2 mai 1717 laissant plusieurs fils du mariage qu'il avait contracté le 14 septembre 1682 avec Marie Malledent, fille d'un marchand bourgeois de Limoges. L'aîné de ces fils, Jean-Baptiste Labiche, né le 25 août 1683, marié à Limoges le 23 juin 1715 à Anne Benoist, fille d'un trésorier au bureau des finances de cette ville, fut pourvu par lettres patentes d'octobre 1716 de l'office de son père et obtint des lettres d'honneur le 3 juin 1741. Il fut père de Grégoire de la Biche de Reignefort, qui, étant passé à Saint-Domingue, demanda en 1753 à être maintenu dans sa noblesse, et de Jean-Baptiste-Joseph de la Biche qui épousa en 1747 sa cousine Camille-Rose de la Biche. Deux représentants de cette branche, Marcel-Gaucher de la Biche de Reignefort, né en 1752, prêtre, et son frère, Pierre-Grégoire de la Biche, également prêtre, furent déportés pendant la Terreur.

Pierre-Joseph Delabiche, issu d'une autre branche de la même famille, marié à Élisabeth de la Lande de Lavaud-Saint-Étienne, était garde du corps sous Louis XVI. Son fils, Pierre-Joseph de la Biche de Lavaud, né en 1784 à Saint-Bonnet-la-Rivière, en Limousin, marié en 1814 à sa cousine Marie de la Lande de Lavaud de Saint-Etienne, fut confirmé dans la possession du titre héréditaire de chevalier par lettres patentes du roi Charles X du 22 mai 1826, puis anobli par nouvelles lettres du même prince du 29 mai suivant. Il laissa cinq fils qui ont continué la descendance.

Principales alliances : de la Lande de Lavaud-Saint-Étienne, Taveau de Mortemer 1842, Torterue de Sazilly 1885, Guillet d'Escravayat de la Barrière 1877, de Verthamon, des Cordes, Benoist, etc.

BICHIER des AGES. Armes : *de sable à la biche passante d'or*, alias *d'argent colletée d'or*.

On trouvera dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, de Beauchet-Filleau, une généalogie complète de la famille Bichier des Ages, anciennement connue en Berry. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin. Ces travaux en font remonter la filiation à Maurice Bichier, Sgr de Chantegrelet, qui fut pourvu par lettres patentes du

13 mars 1656 de l'office de trésorier de France au bureau des finances de Bourges, qui conserva cet office pendant plus de vingt ans et qui fut en outre échevin de Bourges en 1662 et 1663. Maurice Bichier laissa de son mariage avec Jeanne Jacquet trois fils dont le plus jeune fut tué dans un combat naval et dont les deux aînés, Jean Bichier, père, receveur des tailles au Blanc, et Maurice Bichier, procureur du Roi des gabelles de la ville du Blanc, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'*azur à trois biches passantes d'or*. La descendance du premier de ces deux frères s'éteignit avec sa petite-fille Marguerite, mariée au comte de Moussy-la-Contour. Le second, Maurice, marié le 30 octobre 1677 à Anne Augier, continua la descendance. Son fils, Antoine Augier, marié le 21 décembre 1714 à Charlotte Billette, lui succéda dans sa charge de procureur du Roi des gabelles de la ville du Blanc et l'exerça pendant près de cinquante ans. Ce fut lui qui acquit la terre des Ages dont ses descendants ont conservé le nom. Il laissa un fils, Antoine Bichier, sieur des Ages, procureur du Roi en la juridiction des dépôts des sels et commissaire des poudres et salpêtres du Blanc, en Berry, qui épousa successivement Jeanne Isnard, puis le 20 janvier 1766 Marie Augier de Moussac. Maurice Bichier et son cousin germain Pierre-Nicolas Bichier, sieur des Roches, sollicitèrent du roi Louis XVI des lettres patentes de confirmation de noblesse. Chérin, généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner leur requête, envoya un rapport très défavorable qui commence dans les termes suivants : « La « famille de Bichier, qui est du Berry, prouve une filiation de quatre « degrés qui parcourent un espace de cent vingt-quatre années. « Maurice Bichier, son premier auteur certain, fut pourvu en 1656 « d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de la « généralité de Bourges et paraît l'avoir exercée pendant vingt « années. Mais comme les charges des trésoriers des bureaux des « finances ne donnent la noblesse qu'au deuxième degré, celle qu'a « remplie Maurice Bichier n'a rien opéré pour sa postérité. Ce « même sujet acquit un autre principe de noblesse dans l'exercice de « la charge d'échevin de Bourges ; mais les privilèges de la noblesse « accordés à ces charges ayant été révoqués et Maurice Bichier ne « s'étant pas fait excepter de cette révocation dans le temps fixé et « ayant même renoncé formellement à ce privilège avant 1670, ce « second moyen de procurer la noblesse à sa postérité n'a pas été « plus efficace que le premier. Depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, « c'est-à-dire pendant un espace de cent dix ans, ses descendants, « quoique revêtus de places honnêtes, n'ont pris aucune qualifica-

« tion caractéristique de noblesse à l'exception du second de « MM. Bichier suppliants qui a reçu celle d'écuyer dans un seul « acte. Il résulte de ces faits que MM. Bichier, n'ayant aucun prin- « cipe de noblesse, ne sont pas susceptibles de la grâce qu'ils « demandent. »

Il ne semble pas que la famille Bichier ait obtenu la faveur qu'elle sollicitait et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Antoine Bichier laissa deux fils, Antoine-Laurent, Sgr de Puybernier, né au Blanc en 1768, officier à l'armée des Princes, marié en 1791 à Marie-Claire Guillemot de Liniers, et Antonin-François, né en 1770, marié le 5 août 1798 à Anne Goudon de la Lande, qui ont été les auteurs de deux grands rameaux encore existants. Il eut aussi une fille, Jeanne-Élisabeth, née en 1774, en religion Sœur Marie-Élisabeth, qui fut la fondatrice et la première supérieure générale des Filles de la Croix, dites Filles de Saint-André.

Principales alliances : de Moussy-la-Contour, Augier de Moussac 1766, Guillemot de Liniers 1791, Goudon de la Lande 1798, de Mondion 1835, Babault de Lépine 1869, Baucheron de Boissoudy, etc.

BICHIRAND (Dauvis de). Voyez : Dauvis de Bichirand

BICHOT-MOREL de CORBERON. — Armes de la famille Morel : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de more tortillées d'argent.* — Armes de la famille Bichot : d'*or à une biche passante de sable.* — Armes portées de nos jours par la famille Bichot-Morel de Corberon : d'*argent à deux badelaires de gueules mis en sautoir et accompagnés de trois têtes de more tortillées d'argent.*

M. d'Arbaumont a donné une généalogie de la famille Bichot-Morel de Corberon dans son *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon.* Cette famille avait pour nom primitif celui de Morel ; elle est originaire de Châtillon-sur-Seine, où elle est honorablement connue depuis la fin du xve siècle. Laurent Morel, auquel remonte la filiation suivie, était en 1480 gouverneur du Petit-Temple de Châtillon. Ce personnage laissa deux fils qui furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette posséda, entre autres biens, les seigneuries de Bréviande et de Villiers-le-Duc. Son chef, Pierre Morel de Bréviande, Sgr de Villiers, fut anobli en 1743 par l'acquisition d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Dijon. Claude, fils du précédent, lui succéda dans sa charge en 1755; il était Sgr de Villiers et de Vanvey quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châtillon-sur-Seine; il eut un fils, également appelé Claude, qui fut lieutenant au régiment de

Normandie et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Troyes. Cette branche s'est éteinte au cours du XIXe siècle.

Étienne Morel, auteur de la branche aînée, était en 1529 échevin du quartier de Chaumont, à Châtillon. Son fils, Jean Morel, marié en 1555 à Marguerite Lefebvre, puis à Claudine Noirot, laissa lui-même deux fils, Vivant, né du premier lit, et Noël, né du second lit, qui furent les auteurs des deux rameaux de la branche aînée.

Jean-François Morel, chef du premier rameau, né le 5 août 1697, marié en 1726 à Élisabeth Bedel, fut pourvu en 1751 de l'office d'avocat général en la Chambre des comptes de Dijon ; il mourut à Châtillon-sur-Seine en 1760 et eut comme successeur dans sa charge son fils Jean-Gaspard, né en 1730. Celui-ci épousa en 1759 Anne de Brière et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châtillon avec son fils Hector-Joseph. Ce rameau est également éteint.

Noël Morel, auteur du second rameau, épousa Claudine Bichot, fille d'un châtelain de Châteauneuf. Leur fils unique, François Morel, né le 26 novembre 1623, fut institué héritier universel par son oncle maternel, François Bichot, Sgr de Corberon, à charge de porter le nom et les armes de Bichot. Il adopta alors le nom de Bichot-Morel qui fut conservé par ses descendants et sous lequel il fut pourvu en 1657 de l'office de conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dijon. Son fils, Jacques Bichot-Morel, Sgr de Corberon, marié à Angélique de Béville, fut pourvu en 1716 de l'office anoblissant de conseiller maître en ladite Chambre ; il fut père de Louis Bichot-Morel de Corberon, Sgr de Duesme, qui lui succéda dans sa charge en 1739 et qui la conserva jusqu'en 1762, et grand-père de Jacques Bichot-Morel de Corberon, Sgr de Duesme, capitaine au régiment de Beauvaisis, qui épousa en 1789 Anne Barbuot de Palaiseau. D'après l'Armorial de M. d'Arbaumont, paru en 1881, la descendance de ce dernier subsistait à cette époque.

Nicolas Morel, procureur du Roi en la mairie de Châtillon-sur-Seine, Sébastien Morel, lieutenant de la milice de la rue de Chaumont à Châtillon-sur-Seine, Antoine Morel, marchand de fer et bourgeois de la ville de Châtillon-sur-Seine, et Vivant Morel, conseiller du Roi au grenier à sel de Châtillon-sur-Seine, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Rémond 1627, Raviot, de Moréal de Brévans, etc.

BICQUILLEY (de). Armes : *écartelé au 1 d'azur à une pyramide alaisée d'or ; au 2 des barons militaires ; au 3 d'or à une fasce de gueules*

accompagnée de quinze billettes couchées du même, posées 5, 4, en chef, 3, 2, 1, en pointe ; au 4 d'azur à deux étoiles d'or en chef et une rose d'argent en pointe.

La famille DE BICQUILLEY, originaire de Toul, appartenait avant la Révolution à la très haute bourgeoisie de sa région. Son plus ancien auteur connu, Clément de Bicquilley, était chef des échevins de Toul quand Charles-Quint s'empara de cette ville ; il exerçait les mêmes fonctions quand la ville de Toul fut occupée en 1552 par les troupes du roi Henri II. Plusieurs descendants de ce personnage se distinguèrent au XVIIe et au XVIIIe siècles dans la carrière militaire, dans les lettres et dans les sciences. On ne connaît pas à la famille de Bicquilley de principe d'anoblissement antérieur à la Révolution. Cependant son chef, Charles-François de Bicquilley, garde du corps du roi Louis XV, chevalier de Saint-Louis, marié à Élisabeth Willemin de Haguet, portait les qualifications d'écuyer et de Sgr de la ville de Droit-au-Mont. Ce personnage laissa quatre fils. L'aîné d'entre eux, Pierre de Bicquilley, né à Toul en 1771, général de brigade en 1808, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en Espagne en 1809, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 28 octobre 1808. Le général de Bicquilley avait épousé en 1802 Mlle de Séroux ; il en laissa un fils, Charles de Bicquilley, né à Calais en 1803, qui fut confirmé dans la possession du titre héréditaire de baron par lettres patentes du 20 avril 1816 et qui mourut à Compiègne en 1875 ne laissant que deux filles, Mmes de Songeons et du Puget.

Principales alliances : de Lixier de Valonne, Collin de Barisien 1826, de Séroux 1802, Personne de Songeons, du Puget, le Pelletier de Glatigny, etc.

BIDARD de la NOË. Armes portées par la famille : d'*argent à deux dards de sable liés d'azur, posés en sautoir, cantonnés de deux hermines de sable et d'une étoile en pointe de même.*

D'après une tradition constante la famille BIDARD DE LA NOË serait originaire des provinces basques où le nom de Bidard est très répandu. De ce pays elle serait venue se fixer d'abord en Touraine, puis dans les premières années du XVIIe siècle en Bretagne où elle s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours et où elle a possédé, dans les environs de Fougères, les terres de la Barrais, de la Noë, de la Morinais, de la Bidais, etc. Elle paraît avoir cherché au XVIIe siècle à s'agréger à la noblesse et un de ses membres, le sieur Bidard de la Barrais, fut condamné à l'amende comme usurpateur par jugement de 1668 ; depuis cette époque la famille Bidard est demeurée non noble. François Bidard de la Gendrie, né en 1687, procureur au Parle-

ment, fut député aux États de Bretagne en 1752, 1754 et 1756. Michel Bidard de la Noë, né à Rennes en 1718, d'abord avocat du Roi au présidial de Rennes, fut plus tard procureur du Roi en la maréchaussée générale de Bretagne, au département de Rennes. Un de ses petits-fils, Théophile Bidard de la Noë, né à Rennes en 1804, doyen de la Faculté de droit de cette ville, fut député d'Ille-et-Vilaine en 1848 et en 1871 et maire de Rennes en 1870.

Principales alliances : Denoual de la Houssaye et du Plessis, Arnous des Saulsays 1786, Kerléro du Crano, etc.

BIDAULT de l'ISLE.

Un décret du 11 décembre 1876 a autorisé M. Benoist-Albert BIDAULT, né en 1846, juge suppléant au tribunal civil de la Seine, membre du Conseil général de l'Yonne pour le canton de l'Isle, et son fils, alors mineur, à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE L'ISLE sous lequel ils étaient connus. La famille Bidault de l'Isle, d'ancienne bourgeoisie, avait fourni au XVIIIe siècle plusieurs avocats au Parlement de Paris.

BIDAULT de GLATIGNÉ. Armes (d'après la Chesnaye des Bois et Rietstapp) : d'*azur à un sautoir d'or accompagné de quatre coquilles d'argent.*

La famille BIDAULT DE GLATIGNÉ est honorablement connue dans le département de la Mayenne. On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements très insuffisants et la Chesnaye des Bois se contente de la mentionner.

Dame Marie Matagrin, dame des fiefs de Chanteloup, veuve de Jean-Louis de Bidault, et Jean-Nicolas de Bidault, Sgr de Couanesse, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans ; mais on ignore si ces personnages avaient quelque rapport avec la famille Bidault de Glatigné.

Principales alliances : Leblanc de Boisricheux, Gaultier de Brulon, de Bazillac, etc.

On trouve que Jean-Charles BIDAULT, huissier de la chambre du Roi, fut anobli par lettres patentes de juin 1752 et fit la même année régler ses armoiries par d'Hozier : d'*argent à une fasce de gueules accompagnée en chef de deux étoiles de sable et en pointe d'une levrette passante du même.*

Gaspard BIDAULT, contrôleur ordinaire des guerres, fut pourvu le 16 mai 1781 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et de ses finances. Il fit cette même année régler ses armoiries par d'Hozier : d'*azur à l'ancre d'argent ; au chef du même chargée d'une hure de sanglier de sable accostée de deux étoiles d'azur.*

Il existait en Poitou au XVIIe et au XVIIIe siècles une famille noble du nom de Bidault qui portait pour armes : *d'argent à un cerf de gueules percé au flanc d'une flèche de sable, sortant d'un bois de sinople terrassé de même*. L'auteur de cette famille, Jean Bidault, sieur de la Chauvetière, fut anobli en 1650 par la mairie de Niort. Son fils, Jean Bidault, sieur de la Chauvetière, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Jacques-Charles Bidault de la Chauvetière prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers.

BIDERAN (de) et BIDERAN de BÉRAUD de CANTERANNE (de). Armes : *de gueules au château pavillonné de cinq pièces d'argent, girouetté de même, maçonné de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE BIDERAN appartient à la noblesse du Périgord. MM. d'Arlot de Saint-Saud et Boisserie de Masmontet en ont publié en 1896 une très intéressante généalogie. On trouvera aussi sur elle dans le *Nouveau d'Hozier* beaucoup de renseignements et particulièrement le texte du jugement de maintenue de noblesse dont elle fut l'objet en 1666. Elle paraît être originaire du Béarn où il a existé au bailliage de Sauveterre un fief du nom de Bideran ; un Pierre-Ramonet de Bideran faisait partie en 1376 de l'armée de Gaston Phœbus. On trouve cependant un Pey de Bideran qui existait en Bordelais dès 1308.

Garcie-Arnaud de Bideran, écuyer (armiger), Sgr de Campagnac, auquel le travail de M. de Saint-Saud fait remonter la filiation suivie, était le 11 avril 1401 procureur constitué de noble dame Catherine de Barrière, femme du seigneur d'Estissac ; il exerçait la même fonction pour Amaury-Fergand d'Estissac dans un arrentement du pénultième avril 1409. Il laissa d'une alliance inconnue un fils, Amaury, damoiseau, Sgr de Campagnac, auquel sa marraine Françoise Vigier, demoiselle d'Estissac, légua le mainement de Malromet et deux francs bordelais par testament du 2 juin 1416. Ce même Amaury était capitaine de Bergerac en 1450 ; il acquit le 13 juin 1457 l'hôtel noble de la Poncie, dans la ville de Bergerac, et en rendit hommage le 20 novembre 1461 à Jean, bâtard d'Armagnac, maréchal de France et gouverneur de Guienne. Il laissa de Marguerite de Labatut, entre autres enfants, deux fils 1° Garcie-Arnaud, dont le fils mourut sans postérité masculine, et 2° Hélie de Bideran, damoiseau, Sgr de Montéton, capitaine de Saussignac, qui épousa le 20 janvier 1471 Rixende de Chaumont et qui continua la descendance. Hélie de Bideran laissa, évidemment d'un premier mariage, entre autres enfants, trois fils,

Jean, Bertrand et Louis, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

Jean de Bideran, auteur de la branche aînée, fut nommé par Jean d'Estissac capitaine du château de Cahuzac, reçut don de ce seigneur par acte du 25 juin 1477 d'un territoire appelé Saint-Surin avec permission d'y construire une maison noble et fit son testament à Cahuzac le 24 mai 1490. Son fils, Jean de Bideran, écuyer, Sgr de Saint-Surin, épousa le 26 juillet 1506 Jeanne des Martres, fit son testament le 31 octobre 1528 et laissa, entre autres enfants, deux fils, Louis et Jean, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Louis de Bideran, écuyer, Sgr de Saint-Surin, auteur du premier rameau de la branche aînée, épousa le 18 octobre 1534 Marguerite du Pont, de la ville de Bergerac. Sa descendance, maintenue dans sa noblesse le 23 novembre 1666 par jugement rendu à Agen de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, s'éteignit avec Charles-François de Bideran, sieur de Marcou, né à Castillonnés en 1762, qui périt en 1795 à la fatale journée de Quiberon.

Jean de Bideran, auteur du second rameau de la branche aînée, fut seigneur de Cause; il épousa d'abord le 9 mai 1549 Jeanne de Chants, dame de compagnie d'Isabeau de Ségur, dame de Génissac, puis le 17 décembre 1562 Anne de Beaumond, issue d'une branche de l'illustre maison de Toucheboœuf. Antoine de Bideran, Sgr de Cause, né de cette seconde union, marié en troisièmes noces le 26 mai 1625 à Catherine Merle de la Ramade, veuve de Bertrand Martin, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction le 4 octobre 1635 par arrêt de la Cour des aides de Guienne. Il laissa deux fils, Louis de Bideran, Sgr de Cause, marié en 1654 à Louise d'Hélias, et Jean de Bideran, Sgr de Fontenelle, marié en 1663 à Jeanne d'Hélias, qui furent maintenus dans leur noblesse le 31 janvier 1667 par jugement rendu à Agen de Pellot, intendant de Bordeaux. La descendance du plus jeune de ces deux frères s'est éteinte en la personne de son arrière-petit-fils, Jean-Baptiste de Bideran de la Fontenelle, né à Castillonnés en 1750, décédé en 1826. Marc de Bideran, né en 1716, arrière-petit-fils de Louis et de Louise d'Hélias, fut admis en 1730 parmi les pages de la Grande-Écurie, épousa en 1751 Clémence de Persy de Mondésir et fut connu le premier sous le titre de marquis de Bideran qui a été conservé depuis lors par le chef de ce rameau. Son fils, François-Martial, marquis de Bideran, né en 1756, marié en 1794 à M[lle] d'Abzac, a laissé deux fils, Charles, marquis de Bideran, marié à Bergerac en 1832 à M[lle] de Chanceaulme de Fonrose, et Gustave, chevalier de Bideran, marié à Castillonnés en 1830 à M[lle] de Béraud de Canteranne, desquels descendent les divers représentants actuels de

la famille de Bideran. Albéric de Bideran, né à Castillonnés en 1838, fils de Gustave, fut autorisé par décret du 23 août 1876 à joindre à son nom celui de la famille de Béraud de Canteranne à laquelle appartenait sa mère; il releva alors le titre de baron de Canteranne, qui avait été accordé par lettres patentes de novembre 1752 au chef de la famille de Béraud et écartela ses armes de celles de cette famille : d'*argent au chevron de gueules, au chef de même*.

Bertrand de Bideran, Sgr de la Mongie, auteur de la seconde branche, fut capitaine du château de Saussignac, maître d'hôtel du roi de Navarre et prévôt général des maréchaux de France en la province de Guienne; il épousa le 10 février 1519 Catherine de Montastruc, dite de Lavedan, et mourut au mois d'août 1536. Son arrière-petit-fils, Gédéon de Bideran, Sgr de la Mongie, marié en 1645 à Henrye de Chassaing, fut maintenu dans sa noblesse le 20 décembre 1666 par jugement de M. de la Brousse, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Il fut père de Mathieu de Bideran, Sgr de la Mongie, né en 1647, marié en 1682 à Jeanne de Briançon, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 1er mai 1697 par jugement de M. de Bezons, également intendant de Bordeaux. Cette branche s'éteignit avec Jean-François de Bideran, Sgr de la Mongie, né en 1734, qui alla se fixer à Vendôme, y épousa en 1765 Henriette Bodineau, y prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse et y mourut en 1816 ne laissant que des filles. L'aînée de celles-ci, Henriette, née en 1767, avait fait en 1778 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

Louis de Bideran, auteur de la troisième branche, fut seigneur de la Fortonia et épousa en janvier 1523 Jeanne, fille du baron d'Estissac. Sa descendance s'éteignit avec Bernard de Bideran, Sgr de Mareuil, qui mourut en 1759 à Montignac-sur-Vézère sans laisser de postérité.

La famille de Bideran a fourni de nombreux officiers, des demoiselles de Saint-Cyr (1775 et 1778), etc.

Principales alliances : de Fayolles de Puyredon 1550, 1603, d'Abzac 1794, du Bois de la Grèze 1621, de Baillet 1754, de Gironde 1758, de Lard de Regoulières 1793, de Touchebœuf-Beaumond 1562, de Bérail 1583 et vers 1782, de Jammes 1896, de Béraud de Canteranne 1830, Arnaud de Nanclas 1854, de Saint-Exupéry, de Cours de Thomazeau 1773, de Briançon 1682, de la Faye 1567, de Vassal 1646, du Pouget 1738, etc.

La famille de Béraud de Canteranne dont le nom a été relevé de nos jours par un rameau de la famille de Bideran appartenait à la noblesse de Guienne.

L'*Histoire de Gascogne* de Monlezun mentionne un Bertrand de Béraud qui fit partie en novembre 1352 de la montre de Gaillard de

Castelpuyon, chatelain de Marmande. Les preuves de noblesse faites en 1759 pour obtenir l'admission d'un membre de la famille de Béraud parmi les pages de Madame la Dauphine et conservées dans le *Nouveau d'Hozier* font remonter la filiation à Jean Béraud, demeurant à Castillonnés, qui, étant veuf de Marie Alphère, fit son testament le 11 mars 1490. Arnaud Béraud, écuyer, fils du précédent, fut capitaine des lieu, place et seigneurie de Lévignac, au diocèse d'Agen, épousa le 20 novembre 1526 Madeleine Auber et fit son testament le 22 octobre 1543. Son petit-fils, Jacques de Béraud, épousa en 1591 Jeanne de Castillon, héritière de la seigneurie de Canteranne, dans la paroisse de Cavarc. La famille de Béraud de Canteranne fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Elle s'est éteinte dans les mâles le 28 août 1856 et complètement lors du décès en 1889 de Mme de Bideran, née Béraud de Canteranne. Elle avait fourni des officiers de mérite, un page de la grande Écurie du Roi en 1730 (Charles de Béraud de Canteranne), etc., et s'était alliée aux familles de Lard, de Baillet, de Vigier, de Bessou, de Digeon de Montéton, etc.

BIDON de la PRÉVOTERIE. Armes : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois trèfles de sinople.* — Devise : *Dum spiro spero.*

La famille Bidon, originaire de Nantes, descend de Pierre Bidon qui était en 1692 procureur en la Chambre des comptes de cette ville. François Bidon, fils de celui-ci, échevin de Nantes en 1733, fut pourvu le 10 août 1750 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi payeur des gages des officiers de la chancellerie près le Parlement de Bretagne et la conserva jusqu'à sa mort arrivée le 29 janvier 1769. Il laissait deux fils, Julien-Pierre Bidon, avocat en Parlement, et Armand-François, qui firent cette même année régler leurs armoiries par d'Hozier. L'aîné de ces deux frères fut député aux États de Bretagne en 1778.

Charles Bidon, Sgr de la Prévoterie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Anjou.

La famille Bidon de la Prévoterie n'a jamais été titrée ; elle paraît être éteinte dans les mâles.

Principales alliances : Barré de Lépinière, Corvisart 1883.

BIENASSIS de CAULUSON (de). Armes : d'*argent au fauteuil de gueules soutenu d'un rocher de dix coupeaux d'or; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

On trouve dans le *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* d'O'Gilvy

une généalogie de la famille de Bienassis de Cauluson. Ce travail en fait remonter la filiation à Arnaud de Bienassis, avocat en Parlement, qui habitait Agen dans la première moitié du xviie siècle. Ce personnage fut père de Jean-Samson de Bienassis, avocat en Parlement, jurat d'Agen en 1677, qui épousa en 1651 Anne Gabriac. Jean de Bienassis, petit-fils de celui-ci, conseiller au présidial d'Agen, épousa en 1729 Marie-Anne de Vergès, fille d'un avocat en Parlement et héritière de la terre de Cauluson dont sa descendance a conservé le nom. Il fut père de Jean-Étienne de Bienassis, Sgr de Cauluson, né en 1731, marié en 1769 à Marie Hacquet, qui fut pourvu en 1766 de la charge anoblissante de président en la chambre des requêtes du Parlement de Bordeaux et qui la conserva jusqu'à sa suppression à l'époque de la Révolution, et grand-père d'André-Edme de Bienassis de Cauluson, né à Bordeaux en 1776, décédé en 1851, qui a écrit plusieurs ouvrages historiques. Ce dernier avait épousé en 1812 Mlle Faure Lacaussade qui est décédée à Lectoure en 1893 âgée de 102 ans, laissant une nombreuse postérité.

La famille de Bienassis de Cauluson n'est pas titrée.

Principales alliances : de Canterac d'Andiran, de Boubée 1845, de Constans 1849, de Mages 1885, de Vergés 1729, etc.

BIENCOURT (de). Armes de la branche aînée, dite de Poutrincourt : *de sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or*. — Armes de la branche cadette, dite de la Fortilesse : d'*argent au lion d'azur, langué, onglé et couronné d'or*. — Couronne : *de Marquis*.

La maison de Biencourt, originaire de Picardie, est une des plus distinguées de la noblesse chevaleresque de cette province. Elle paraît avoir eu pour berceau la seigneurie de son nom, hameau situé près de Translay, en Vimeu, et revendique pour auteur Gautier, surnommé Senioratus, dont le fils Hugues, également surnommé Senioratus, fonda en 1091 le prieuré de Biencourt. La Morlière et le Carpentier ont voulu, mais sans aucune preuve à l'appui, rattacher la maison de Biencourt à celle de Rambures. Plus récemment Saint-Allais a voulu, mais toujours sans preuves, faire de Gautier, dit Senioratus, mentionné plus haut un fils puîné, inconnu des généalogistes, d'Hugues II, comte de Ponthieu. Humphroy de Biencourt aurait suivi Philippe-Auguste en Terre Sainte et aurait assisté en 1191 à la prise d'Acre ; son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Une généalogie très détaillée de la maison de Biencourt dressée par Clabaut au xviiie siècle et insérée dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois fait remonter la filiation à un Ansel de Biencourt qui aurait vécu en 1145 ;

ce personnage aurait été père d'Amaury de Biencourt, Sgr de fiefs à Biencourt et au Tranlay, grand-père d'Hainfroy de Biencourt, qui vivait dans la première moitié du XIIIe siècle, et bisaïeul de Guillaume de Biencourt, chevalier, ainsi qualifié dans une charte d'avril 1253 dans laquelle est rappelé son grand-père Amaury. Mais les premiers degrés de cette généalogie ne sont accompagnés d'aucune preuve. On trouve que Colart de Biencourt était bailli d'Abbeville en 1310 ; Clabaut en fait un arrière-petit-fils de Guillaume de Biencourt vivant en 1253 dont il a été parlé plus haut. Ce Colart de Biencourt paraît avoir été père d'un autre Colart de Biencourt, Sgr ou vicomte de Manchecourt, mari de demoiselle de Belloy, qui fut lieutenant du sénéchal de Ponthieu en 1362 et bailli d'Abbeville en 1364. Toutefois Clabaut, Saint-Allais et la plupart des généalogistes ont réuni ces deux Colart de Biencourt en une seule et même personne qui aurait épousé N... de Haudrechies. Il existait à cette époque dans la même région des familles de Biencourt qui n'appartenaient pas à la noblesse et M. de la Gorgue-Rosny mentionne un Hue de Biencourt qui était simple marchand de vins à Abbeville en 1360. La filiation ne paraît être nettement établie que depuis Nicolas, dit Colart, de Biencourt, écuyer, Sgr de Biencourt et de Poutrincourt, dont on a fait un fils de Colart mentionné plus haut et qui était en 1400 conseiller au Parlement de Paris. Ce personnage rendit aveu au Roi le 3 février 1405 d'un fief sis à Biencourt et est rappelé comme défunt dans un acte du 28 août 1414. Il avait épousé Luce Gentien qui fit son testament le 8 avril 1422 et qui par cet acte légua à son fils Gérard son hôtel de la rue Saint-Martin à Paris. Ce Gérard de Biencourt fut l'auteur de la branche des seigneurs de Poutrincourt qui s'éteignit au cours du XIXe siècle. Il eut un frère nommé Jean avec lequel il fit un partage en 1441. D'après certaines généalogies ce Jean de Biencourt n'aurait laissé qu'une fille appelée Marie ; on admet cependant d'ordinaire qu'il fut le même personnage qu'un Jean de Biencourt, dit le Villain, qui vint vers le milieu du XVe siècle se fixer en Auvergne par son mariage avec Michelle de l'Esclause et qui fut l'auteur de la branche des Sgrs de la Fortilesse, aujourd'hui seule existante.

Cette branche des Sgrs de la Fortilesse sollicita sous Louis XVI les honneurs de la Cour et envoya à l'appui de sa requête ses titres de noblesse au Cabinet des Ordres du Roi. Chérin, chargé d'examiner ces titres, écrivait au duc de Coigny à la date du 20 octobre 1785 : « Cette maison, qui a pris son nom d'une terre située en Picardie, « doit être placée dans l'ordre de l'ancienne noblesse. Elle est connue « depuis 1140 avec filiation fortement présumée depuis 1356 et litté-

« ralement prouvée depuis 1448. Elle a des services et des places de « considération et toutes ses alliances sont nobles. » Chérin envoya cette même année un rapport dans lequel on remarque les passages suivants : « On observe que de tous les actes employés depuis 1145 « à 1441 à la composition de ce mémoire, il n'y en a que dix des « années 1185, *bis*, 1190, 1200, 1371, 1382, 1399, 1409 et 1410 qui « soient originaux. Les autres ne sont que des expéditions nouvelle- « ment délivrées d'après les originaux du Parlement de Paris, du « bureau des finances d'Amiens, du Trésor des chartes, de la Biblio- « thèque du Roi et des archives du prieuré de Saint-Martin des « Champs et des copies collationnées par des notaires. La maison « de Biencourt a pris son nom d'une terre située en Vimeu, dans la « Picardie. Un auteur (*Antiquités de la ville d'Amiens*, par Adrien « la Morlière, 1642), a avancé qu'elle pourrait bien être issue de Guil- « laume de Rambures, Sgr de Biencourt, qu'il dit fils de Robert et « d'Yvette de Melun et arrière-petit-fils de David, sire de Rambures « vivant en 1107. Deux autres auteurs postérieurs qui vraisemblable- « ment l'ont copié (le Carpentier et Haudicquer) ont eu le même sen- « timent. Comme on n'a pas connaissance des actes sur lesquels le « premier de ces auteurs fonde son opinion, on ne peut lui donner « aucune confiance. On peut même encore ajouter qu'on ne voit rien « qui favorise cette origine et qu'elle est d'autant moins vraisemblable « que les armes de ces deux maisons sont différentes et que l'auteur « de l'*Histoire des grands Officiers de la Couronne*, qui y a donné la « généalogie de la maison de Rambures au chapitre des Grands « maîtres des arbalétriers, n'en fait aucune mention. Ainsi, pour ne « rien hasarder, on rapportera les faits prouvés par titres. Elle est « connue depuis Ancel de Biencourt qui fut présent à une donation « faite vers l'an 1140 à l'abbaye de Foucarmont par Marguerite, com- « tesse d'Eu, et à une autre donation que firent vers la même année « à l'abbaye de Séry Jean, comte d'Eu, et la comtesse sa mère. « On trouve ensuite Robert de Biencourt qui fut l'un des témoins d'une « donation faite à l'abbaye de Séry par Jean, comte de Ponthieu, en « 1185. Il fut lui-même bienfaiteur de cette abbaye suivant une charte « de Thibaut, évêque d'Amiens, de la même année..... Mais la filia- « tion est certaine depuis Nicolas ou Colart, premier du nom, écuyer, « Sgr de Menchecourt, qui était bailli d'Abbeville en 1356, fut présent « en cette qualité au serment de fidélité prêté en 1364 par Nicolas « de Louvain, sénéchal de Ponthieu pour le roi d'Angleterre, et fit « aveu en 1372 de sa terre. Il mourut avant l'année 1386 et eut d'une « alliance inconnue Hue de Biencourt, successivement bailli de Crécy, « de Saint-Valery et d'Abbeville et lieutenant général du sénéchal de

« Ponthieu, et Nicolas ou Collinet de Biencourt, deuxième du nom, « qualifié maître et honorable homme, maître à cause de ses charges, « qui était bachelier ès lois et en décrets, étudiant en l'Université « d'Orléans et chapelain de la chapelle du Tremblet, en Vimeu, en « 1383..... Il fut bailli de Waben en 1383 et conseiller au Parlement « en 1391..... Sa femme fut Luce la Gencienne, fille de Jean, général « des monnaies. Il en eut 1° Gérard, écuyer, Sgr de Biencourt....., « 2° Jean de Biencourt, écuyer, Sgr d'Arc-les-Rue-sur-la-Mer, qui, « réuni à Girard son frère, partagea en 1441 avec ses cohéritiers la « succession de son aïeule maternelle. On apprend de deux généa- « logies manuscrites de la maison de Biencourt que ce Jean n'eut « d'une alliance inconnue qu'une fille nommée Marie, demoiselle ou « dame de Nempont, mariée à Josse de Vaudricourt et morte sans « enfants. Il est cependant juste d'observer que sur l'une de ces deux « généalogies il est écrit de la main de M. Clairambault que l'article « de ce Jean a été dressé sur mémoire, de sorte que, d'après cette « assertion, on pourrait inférer que ce Jean, par la conformité de « nom et de surnom, d'accord avec la chronologie, est le même que « Jean de Biencourt, surnommé le Villain, qui vint s'établir en « Auvergne et devint seigneur de l'Esclause et de Jandallais par son « mariage avec Michelle de l'Esclause. Il servit en 1448 en qualité de « gendarme de la grande ordonnance sous la charge d'Amanieu « d'Albret, Sgr d'Orval, et en 1451 et 1460 comme homme d'armes « dans la compagnie du même prince. Il mourut avant le 20 juil- « let 1489 laissant de cette dernière alliance Armand..... »

Gérard de Biencourt, Sgr dudit lieu, de Poutrincourt et de Manchecourt, auteur de la branche de Poutrincourt, rappelé comme défunt dans un acte du 12 décembre 1478, épousa Jeanne de Lenchère et en laissa deux fils, Gérard et Jean. L'aîné de ces deux frères, maïeur d'Abbeville en 1479, n'eut que des filles dont l'une, héritière des seigneuries de Biencourt et de Manchecourt, les porta par mariage dans la famille d'Abbeville de laquelle un nouveau mariage les fit passer à la génération suivante dans la famille de Monchy. Jean de Biencourt, Sgr de Poutrincourt, fils puîné de Gérard et de Jeanne de Lenchère, rendit hommage le 11 mai 1491 de sa seigneurie de Poutrincourt, épousa Antoinette de Sarpes et fut père de Jacques de Biencourt, Sgr de Poutrincourt, marié à Adrienne de Blécourt par contrat du 15 octobre 1496, puis à Claire de Vaux, qui continua la lignée. Jacques de Biencourt de Poutrincourt, né de cette seconde union, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1545. Florimond de Biencourt, Sgr de Poutrincourt, fils de Jacques et de sa première femme Adrienne de Blécourt, marié à Jeanne de Salazar,

fut successivement gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1532, maître d'hôtel du Dauphin en 1544, bailli de Vermandois et gouverneur d'Aumale en 1547, et fut chargé par le roi François Ier d'une mission auprès de l'empereur Charles-Quint. Il laissa quatre fils : 1° Louis, page du roi Henri II, qui mourut jeune ; 2° Jacques, Sgr de Poutrincourt, qui continua la lignée ; 3° Charles, qui fut tué en 1569 à la bataille de Montcontour ; 4° Jean, Sgr de Marsilly-sur-Seine, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de Méry-sur-Seine, tué le 5 décembre 1615 en défendant cette place, qui fut l'auteur d'un rameau dont le dernier représentant, François de Biencourt, admis en 1776 parmi les pages de Monsieur, plus tard officier de marine, périt pendant la guerre d'Amérique. Jacques de Biencourt, Sgr de Poutrincourt, marié le 11 décembre 1577 à Renée de Fumechon, fut page du roi Charles IX, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III et fut décoré de l'ordre de Saint-Michel en 1585. Il laissa lui-même trois fils : 1° Philippe, Sgr de Poutrincourt, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille ; 2° Charles, qui continua la lignée, et 3° Michel qui fut admis dans l'ordre de Malte en 1612 et qui devint commandeur de Chantereine. Charles de Biencourt, chevalier, Sgr en partie de Biencourt, de Poutrincourt, etc., maître d'hôtel ordinaire du Roi, épousa d'abord Marguerite d'Ardres, puis en 1635 Gabrielle de Pluvinel, fille du sous-gouverneur de Louis XIII. Antoine de Biencourt, né de la première union, n'eut que des filles ; Charles de Biencourt, né de la seconde union, marié en 1677 à Marie-Louise Chevalier, prit le titre de grand-bailli d'Ardres et du comté de Guines que ses descendants conservèrent jusqu'à l'époque de la Révolution. Adam-Séraphin, marquis de Biencourt-Poutrincourt, né en 1774, admis en 1789 parmi les pages du roi Louis XVI, fut le dernier rejeton mâle de sa branche ; il épousa Mlle de Paix de Cœur, et n'en eut que deux filles, la comtesse de Néverlée et la marquise de Coucqault d'Avelon.

Jean de Biencourt, dit le Villain, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à ce jour, vint se fixer en Auvergne par le mariage qu'il conclut vers le milieu du xve siècle avec Michelle de Lesclause, héritière de la seigneurie de son nom, près d'Herment. Il rendit hommage le 13 septembre 1461 à Guillaume de Bosredon, baron d'Herment. Son fils unique, Armand de Biencourt, Sgr de l'Esclause, de Chaludet et autres domaines en Auvergne, fut père de Léonard de Biencourt, Sgr de l'Esclause et autres lieux, marié le dernier janvier 1522 à Léonarde du Peyroux, qui continua la descendance, et de Gilbert de Biencourt, marié le 20 avril 1541 à Gabrielle Pot, dame de

Bosgenet et du Noyer, dont la descendance s'éteignit au xvii[e] siècle. Gabriel de Biencourt, arrière-petit-fils de Léonard, épousa par contrat du 18 mai 1655 Françoise de Chardon, héritière de la seigneurie de la Fortilesse ; il mourut peu de temps après laissant un fils en bas âge, Sylvain-Joseph de Biencourt, qui fut maintenu dans sa noblesse le 14 septembre 1667 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Bourges et de Moulins, après avoir prouvé sa filiation depuis 1522. Sylvain-Joseph de Biencourt fut connu le premier sous le titre de marquis de la Fortilesse et épousa le 2 mars 1683 Gabrielle Tournyol ; il fut père de François de Biencourt, marquis de la Fortilesse, qui épousa le 11 mai 1706 Marguerite de Boéry, fille d'un châtelain royal d'Ahun, et grand-père de François de Biencourt, marquis de la Fortilesse, né en 1708 à Ahun, dans la Haute-Marche, qui épousa le 8 février 1744 Marie de Bouex de Villemort. Charles, marquis de Biencourt, né à Ahun en 1747, fils des précédents, page de la Reine en 1761, commença la brillante fortune de sa famille en épousant le 18 juillet 1778 une riche héritière, M[lle] de Chauvelin, fille de l'intendant des finances, fut admis en 1785 aux honneurs de la Cour, fut promu en 1788 au grade de maréchal de camp, fut nommé député de la noblesse de la Haute-Marche aux États généraux de 1789, vécut dans la retraite après l'expiration de son mandat et mourut en 1824 en son château d'Azay-le-Rideau, en Touraine. Son fils unique, Armand, marquis de Biencourt, né à Ahun en 1773, un des plus riches propriétaires fonciers de France, épousa d'abord le 17 nivôse an VIII M[lle] de Saint-Germain d'Apchon, dernière représentante d'une illustre maison d'Auvergne, puis en 1808 M[lle] de Las-Cases. Il n'eut de cette seconde union qu'une fille mariée au comte de Chabot, fils puîné du duc de Rohan. Il avait eu du premier lit un fils, Armand, marquis de Biencourt, né en 1802, qui s'apparenta aux plus grandes maisons de France par le mariage qu'il contracta en 1824 avec M[lle] Anne de Montmorency. Charles, marquis de Biencourt, fils aîné des précédents, est le dernier rejeton mâle de la maison de Biencourt et a eu la douleur de survivre aux deux fils qu'il avait eus de son mariage en 1859 avec M[lle] de Fitz-James. Son frère Léon, né en 1828, est décédé en 1871 ne laissant que trois filles de son mariage avec M[lle] de Chaponay.

La maison de Biencourt a fourni, outre les personnages cités plus haut, un grand nombre d'officiers dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances de la branche de Poutrincourt : du Quesnoy, d'Abbeville, de Blécourt 1496, de Béthisy 1558, de Belloy 1604, 1761, d'Ardres, de Pluvinel 1635, Savary de Lancosme-Brèves,

d'Orléans-Rothelin 1665, de Fontette 1770, de Paix de Cœur, de Néverlée, de Coucqault d'Avelon, d'Auray de Saint-Pois, de Vion, du Bourg, de Mornay 1622, de Brossard, etc.

Principales alliances de la branche de la Fortilesse : du Peyroux 1522, de Boisé de Courcenay 1640, de Bouex de Villemort 1744, de Chauvelin 1778, de Saint-Germain d'Apchon 1800, de Las-Cases 1809, de Montmorency 1824, de Clermont-Tonnerre-Thoury 1864, 1877, de Fitz-James 1859, de Chaponay 1857, de Lur-Saluces 1882, de Cossé-Brissac 1891, de Rohan-Chabot 1831, etc.

BIENSAN (de). Armes : d'*argent à un chêne de sinople posé sur une terrasse de même mouvante de la pointe de l'écu, accompagné à dextre d'un lion léopardé de gueules, contourné ; au chef cousu d'or chargé de trois étoiles d'azur.*

La famille DE BIENSAN est anciennement et honorablement connue dans les Landes. Elle descend de Jean de Biensan, sous-lieutenant aux gardes du corps, qui fut anobli en juillet 1788 par lettres patentes du roi Louis XVI. Ces lettres, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, rappellent que Jean de Biensan était à cette époque au service depuis quarante-deux ans et que sa famille tenait depuis trois siècles un rang distingué en Guienne. Jean de Biensan fit cette même année régler ses armoiries par d'Hozier.

La famille de Biensan a fourni de nombreux officiers.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Journu, de Béon vers 1760, etc.

BIENVILLE (**Thomassin de**). Voyez : THOMASSIN DE BIENVILLE.

BIEST (**Massiet du**). Voyez : MASSIET DU BIEST.

BIÉVILLE (**Lecoq de**). Voyez : LECOQ DE BIÉVILLE.

BIGARRÉ. Armes portées par le général comte Bigarré : *écartelé au 1 de sinople au lion d'or ; aux 2 et 3 d'or à l'ancre de sable ; au 4 d'azur à un navire flottant d'argent, cantonné d'une étoile du même.*

Le nom de BIGARRÉ est assez répandu en Bretagne et y est porté par un certain nombre de familles distinctes appartenant à des situations sociales très diverses. L'une de ces familles occupait au XVIIIe siècle un rang honorable dans l'île de Belle-Isle. Augustin-David Bigarré, subdélégué de l'intendant, fut de 1769 à 1790 sénéchal de l'île. Son fils, Auguste-Julien Bigarré, né à Belle-Isle en 1775, général de division en 1813, aide de camp du roi Joseph, député d'Ille-et-

Vilaine en 1815, grand officier de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1838, fut créé baron de l'Empire par décret impérial de 1810, puis comte par nouveau décret du 10 avril 1815, mais sans que ces décrets aient été suivis de lettres patentes. Le général Bigarré avait un frère dont la descendance, demeurée non noble, s'est perpétuée.

BIGARS de la LONDE (le Cordier de). Voyez : Le Cordier de Bigars de la Londe.

BIGAULT d'AUBREVILLE, de SIGNEMONT, de FOUCHÈRES, de MAISONNEUVE, de CASANOVE, de PRÉFONTAINE, de GRANRUT, d'AVOCOURT, de SEPT-FONTAINES, de BOUREUILLE, de PARFOURU (de). Armes d'*azur à trois furets d'or* (aliàs *d'argent), 2 et 1, et trois étoiles d'argent, une en chef et deux en pointe.* — Aliàs : d'*azur à trois furets d'argent surmontant chacun une étoile à cinq rais d'or.*

La famille de Bigault ou de Bigot est une des plus connues parmi les anciennes familles de gentilshommes verriers de l'est de la France. Elle est originaire du Berry d'où elle vint vers le milieu du xvie siècle établir des verreries dans le Clermontois, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine. La souche se partagea vers cette époque en deux grandes lignes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, mais dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction d'une façon précise. Il sera consacré une notice spéciale à celle de ces lignes, plus particulièrement fixée en Lorraine, qui a adopté l'orthographe Bigot et il ne sera parlé dans celle-ci que de celle qui est connue sous le nom de Bigault.

On trouvera dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, un tableau généalogique très complet de cette ligne. N..... Bigault, auquel ce travail fait remonter la filiation suivie, vint fonder un four à Verre, dans la forêt d'Argonne, et obtint par lettres patentes de 1560 l'autorisation d'y travailler sans perdre sa noblesse. Il laissa d'une alliance demeurée inconnue deux fils dont l'aîné, Jérémie, continua la descendance et dont le puîné, Claude, marié en 1607, ne paraît pas avoir eu de postérité. Jérémie de Bigault, écuyer, obtint en août 1603 un arrêt déchargeant ses marchandises de tous subsides, aides, tributs, coutumes, traverses, péages, etc. ; il épousa vers 1575 Claude des Guiots et en laissa deux fils, Louis et Jean, gentilshommes verriers, qui épousèrent l'un le 7 août 1612, l'autre le 11 octobre 1620, deux sœurs, Claude-Marguerite et Nicole des Guiots, et dont les héritiers furent maintenus dans leur noblesse le 25 mai 1677 par jugement de Saillet, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Clermont.

Le plus jeune de ces deux frères fut grand-père d'André de Bigault, Sgr de Francport, né en 1672, marié en 1695 à Françoise de Foucault, qui fut maintenu dans sa noblesse le 30 avril 1746 par arrêt de la Cour des aides et dont les deux fils, Jean, né en 1703, et Louis, né en 1709, ne paraissent pas avoir eu de postérité. Louis de Bigault, fils aîné de Jérémie, laissa trois fils, Jean-Élisée, Sgr de Signemont, Gérard, sieur de Fouchères, et Jérémie, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

Jean-Élisée de Bigault, écuyer, Sgr de Signemont, gentilhomme verrier, auteur de la branche aînée, épousa à Clermont le 24 mai 1638 Catherine Bertault. Deux de ses fils, Claude de Bigault, sieur d'Aubreville, marié en 1667 à Marguerite des Androuins, et Charles de Bigault, Sgr de Signemont, marié en 1696 à Anne Michel, décédé en 1727, furent les auteurs de deux rameaux qui paraissent être aujourd'hui l'un et l'autre éteints. Nicolas de Bigault, chef du premier rameau, marié en 1756 à Marguerite de Condé, fut père de Louis-Alexandre, né au diocèse de Verdun en 1763, de Louis-François, né en 1768, et de Claude, né en 1772, qui firent en 1773, 1777 et 1783 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Charles de Bigault, Sgr de Signemont, auteur du second rameau, fut père de Nicolas de Bigault, Sgr de Signemont, né en 1700, marié à Clermont en 1722 à Marie du Houx, qui fut maintenu dans sa noblesse le 30 novembre 1746 par arrêt de la Cour des aides, et grand-père de Louis de Bigault de Signemont, né en 1732 à Lachalade, qui fut nommé général de brigade le 1er mars 1791 et qui fut destitué comme noble dès le 1er juin 1793.

Gérard de Bigault, sieur de Fouchères, auteur de la seconde branche, épousa à Clermont le 16 septembre 1646 Marguerite des Androuins. Deux de ses fils, Gédéon de Bigault, Sgr de Maisonneuve et de Fouchères, marié à Vienne-le-Château le 7 juillet 1680 à Françoise de Bonnay, et Jacques de Bigault, sieur de Granrut, marié le 28 août 1709 à Marie de Condé, maintenu dans sa noblesse le 30 août 1746 par arrêt de la Cour des aides, furent les auteurs des deux grands rameaux de la seconde branche. Gédéon, auteur du rameau aîné, laissa lui-même cinq fils : 1° François, prêtre ; 2° Jacques, sieur de Casanove, officier, décédé sans postérité en 1753 ; 3° André, Sgr de Fouchères, marié en 1708 à Élisabeth Dorlodot, maintenu dans sa noblesse en 1746 par arrêt de la Cour des aides, dont la descendance s'est perpétuée sous le nom de Bigault de Fouchères ; 4° Charles, Sgr de Maisonneuve, marié à Vienne en 1717 à Jeanne des Guiots, dont deux fils, François, Sgr de Maisonneuve, marié à Louise de Bonnay, et Jean-Pierre, sieur de Casanove, marié à Anne de Bonnay, ont laissé pos-

térité connue sous les noms de Bigault de Maisonneuve et de Bigault de Casanove ; et 5° Jonas, sieur de Préfontaine, marié à Élisabeth Dorlodot, dont la descendance s'est perpétuée sous le nom de Bigault de Préfontaine. Jacques, auteur du second rameau de la seconde branche, laissa un fils unique, Charles de Bigault, sieur de Granrut, verrier, qui épousa en 1733 Thérèse de Finance et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Bigault de Granrut ; ce rameau a fourni deux demoiselles de Saint-Cyr, Jeanne-Louise, fille de Charles, née en 1746, et Marie-Louise, nièce de la précédente, née en 1764 ; trois de ses représentants, Charles de Bigault de Granrut, né au diocèse de Reims en 1769, son frère Louis et son cousin germain Claude, né en 1779, firent en 1777, 1780 et 1787 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Jérémie de Bigault, auteur de la troisième branche, épousa le 8 avril 1660 Prudence des Androuins. Deux de ses fils, Jérémie et Louis de Bigault, épousèrent l'un le 13 octobre 1695, l'autre le 4 avril 1701, deux sœurs, Geneviève et Jeanne de Saintignon, héritières de la seigneurie d'Avocourt. L'aîné de ces deux frères laissa lui-même trois fils, Jean-Jérémie, Jacques, Sgr d'Avocourt, marié le 14 août 1735 à Marie de Condé, et Louis, Sgr de Trois-Fontaines, né aux Islettes en 1704, marié le 14 décembre 1732 à Anne de Condé, dame de Parfouru, qui partagèrent sa succession le 22 décembre 1737. Louis de Bigault, Sgr d'Avocourt, un des fils de Jacques, demeurant à Trois-Fontaines, marié en 1763 à Anne de Bonnay de la Rouvrelle, obtint le 5 août 1781 un certificat de noblesse d'Alexandre du Grou-Rutant de Saint-André, intendant de S. A. S. Mgr le prince de Condé dans le Clermontois, et fit en 1781 et en 1788 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses deux fils, François de Bigault d'Avocourt, né à Clermont en 1781, et Louis, né en 1778. Jean de Bigault de Parfouru, fils de Louis et d'Anne de Condé, marié en 1776 à Marie du Houx de Montigny, fit en 1786 les mêmes preuves pour son fils, Jean-Charles de Bigault de Parfouru, né en 1777 à Vienne-le-Château. Un rameau détaché de cette branche a été connu de nos jours sous le nom de Bigault de Boureuille. Un représentant de cette branche, Nicolas de Bidault d'Avocourt, a été dans la seconde moitié du xixe siècle général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur ; un autre, Louis-Nicolas de Bigault de Boureuille, décédé en 1893 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans a été conseiller d'État, inspecteur général des mines et grand officier de la Légion d'honneur.

Jean de Bigault de Préfontaine, commandant et intendant du Clermontois, chevalier de Saint-Louis, Sgr en partie de Cheppy, André de Bigault de Fouchères, Louis de Bigault, Charles de Bigault, cheva-

lier de Cazanove, François de Bigault de Boureuille, Louis de Bigault d'Avocourt, le chevalier de Bigault de Boureuille, Charles de Bigault de Granrut, Jean-Louis de Bigault, capitaine de cavalerie à la suite des gardes du corps du Roi, Charles-François de Bigault de Grenet, capitaine commandant au régiment de Besançon-artillerie, François de Bigault, Sgr de Fouchères, Claude de Bigault de Préfontaine, Charles-François de Bigault de Granrut, Jean de Bigault de Parfouru, chevalier, Sgr en partie de Boureuille, Charles-François de Bigault, chevalier de Maisonneuve, et plusieurs autres représentants de la famille de Bigault prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Clermont en Argonne.

La famille de Bigault a fourni de nombreux officiers, un page du prince de Condé, des avocats, des magistrats, etc.

Principales alliances : de Poix, de Bonnay, de Condé, des Androuins, de Saintignon, du Houx de Montigny, de Finance, Puget de Barbantane, de Boullenois de Senuc, de Lobit de Monval 1899, d'Ariste, Corliet de Coursac, de Dorlodot, de Brossard, de Foucault 1695, de Valentin de la Tour, Poictevin de Fontguyon 1862, Gautier de Charnacé, etc.

BIGEON de COURSY Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un lion contourné du même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille Bigeon de Coursy est originaire de Normandie. M. de Magny, qui en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire de Normandie*, mentionne un Jean Bigeon qui était en 1576 lieutenant criminel en l'élection de Mortagne. Ce même auteur fait remonter la filiation à noble Jacques Bigeon, auquel il attribue la qualification d'écuyer, qui épousa Marie d'Ambleville et dont le fils, Jean-Jacques Bigeon, Sgr de Coursy, né à Paris le 13 avril 1668, fut nommé par arrêt royal du 21 décembre 1705, conseiller du Roi, subdélégué de l'intendant et commissaire départi en la généralité de Paris dans la ville et élection de Meaux. Ce même Jean-Jacques Bigeon fut nommé le 1er mai 1710 lieutenant de robe longue en la capitainerie royale de Monceaux; il épousa Marie-Anne Petit et en laissa plusieurs fils dont quatre furent des officiers de mérite. L'un de ceux-ci, Jean-Alexandre Bigeon de Coursy, né à Paris en 1705, chevalier de Saint-Louis en 1748, colonel d'artillerie, directeur en chef de l'artillerie dans la province de Guienne, épousa Jeanne Marius, fille d'un secrétaire du Roi, et continua la lignée. Il fut père de Nicolas-Hardouin Bigeon de Coursy, né en 1748, chevalier de Saint-Louis en 1791, commandant en second de l'École d'artillerie de Chalons-sur-Marne,

et grand-père de Jean-Alexandre Bigeon de Coursy, né à Valence en 1777, garde du corps du roi Louis XVIII, qui épousa Mlle de Pascal. On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille Bigeon de Coursy, bien que ses membres soient qualifiés écuyers dans un certain nombre d'actes du XVIIIe siècle, et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Elle a fourni un grand nombre d'officiers distingués, six chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Pascal, de Wacquant, de Widranges, Béraud de Courville 1834, etc.

BIGILLION. Armes : *de gueules à un croissant d'argent en chef accompagné en pointe d'une lune du même; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille Bigillion, originaire de Saint-Pierre de Chartreuse, près de Grenoble, appartient à l'ancienne bourgeoisie du Dauphiné. Un de ses membres, Antoine Bigillion, marchand de Grenoble, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'argent aux lettres A et B rangées en fasce de gueules.*

La famille Bigillion a fourni un grand nombre de magistrats parmi lesquels un président à la Cour de Grenoble dans la seconde moitié du XIXe siècle, des officiers, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principale alliance : de Gasquet 1881.

BIGNE (de la). Armes : d'*argent à trois roses de gueules.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de la Bigne appartient à la noblesse des environs de Bayeux, en Normandie, où elle est connue dès le XIIIe siècle. On en trouvera une généalogie assez sommaire dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny. Elle paraît avoir eu pour berceau la paroisse de la Bigne, au diocèse de Bayeux. Un Gaces de la Bigne, vraisemblablement issu de cette vieille souche, fut chapelain des rois Philippe VI et Jean Ier, suivit ce dernier dans sa captivité en Angleterre de 1356 à 1360 et y composa à sa demande pour l'instruction de son fils un traité de vénerie en vers intitulé : *Le Roman des oiseaux et des chiens.*

Raymond de la Bigne, demeurant en la paroisse de Clairefougère, de la sergenterie de Vassy, dans l'élection de Vire, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut en 1463.

Simone de la Bigne, âgée de neuf ans, fille de Jean, Sgr du Londel,

fut du nombre des déesses qui récitèrent des vers au roi François Ier lors de son entrée à Caen en 1532.

La filiation n'a pu être établie que depuis Bertrand de la Bigne, écuyer, dont le fils, Robert de la Bigne, écuyer, Sgr de Lambosne et de la Rochelle, en l'élection de Mortain, épousa Madeleine Payen par contrat du 1er novembre 1492. D'après M. de Magny ce Robert de la Bigne aurait été maintenu dans sa noblesse le 19 mars 1522 par arrêt de la Cour des aides de Rouen. Mais on trouve d'autre part qu'un Robert de la Bigne, demeurant à Rully, en l'élection de Vire et de Condé, fut, non pas maintenu noble, mais anobli lui et sa postérité par arrêt de 1522[1]. Il est peu probable qu'il y ait eu là deux Robert de la Bigne, vivant à la même époque et issus de deux familles distinctes; il est plus vraisemblable aussi que cet anoblissement fut la conséquence d'une de ces dérogeances dont il y eut tant d'exemples dans la noblesse de Normandie au cours du xve siècle. Robert de la Bigne eut de son mariage avec Madeleine Payen un fils, autre Robert de la Bigne, écuyer, Sgr de Lambosne et de la Rochelle, bailli de la vicomté de Mortain, qui épousa damoiselle Françoise du Parc par contrat du 16 février 1524 et qui continua la descendance. Le plus jeune des fils de celui-ci, Marguerin de la Bigne, né à Bernières, chanoine de Bayeux, puis doyen de l'Église du Mans, auteur de divers ouvrages théologiques, fut député du Chapitre de Bayeux aux États généraux de Blois en 1576, puis au Concile provincial de Rouen en 1581. Le neveu de cet ecclésiastique, Jean de la Bigne, fils de Guyon, Sgr de la Rochelle, demeurant à Bernières, en la sergenterie de Tinchebray, dans l'élection de Vire, fut maintenu dans sa noblesse le 4 mars 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy. Ce même Jean de la Bigne fut encore maintenu dans sa noblesse, cette fois avec ses frères puînés Gilles et Adrien, le 10 mai 1635 par jugement rendu à Vire de M. d'Aligre, intendant. Adrien de la Bigne, le plus jeune de ces trois frères, épousa dans un âge assez avancé Anne Davy et continua la descendance. Son fils, Bernardin de la Bigne, écuyer, sieur de la Rochelle, demeurant en la paroisse de Bernières, dans la sergenterie de Tinchebray, fut maintenu dans sa noblesse le 15 mars 1671 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issu d'une vieille race déjà maintenue noble par Montfaut en 1463. D'autres représentants de la famille de la Bigne furent maintenus dans leur noblesse à cette époque par divers jugements du même intendant. Jean-Baptiste de la Bigne, écuyer, Sgr du Mesnil, petit-fils de Bernardin, épousa en 1738 Marie le Quesne du Quesnay. Ce personnage,

[1] Consulter l'*Etat des anobles de Normandie de* 1545 *à* 1661 par l'abbé Lebeurier.

dont descendent tous les représentants actuels de la famille de la Bigne, laissa une nombreuse postérité. Son fils aîné, François-Étienne, né à Bayeux en 1741, connu le premier sous le titre de marquis de la Bigne, marié en 1784 à Mlle Daniel de Séfond, fut l'auteur de la branche aînée ; il a été le grand-père de Gaston-Victor, marquis de la Bigne, né en 1833, colonel de chasseurs, qui fut tué à l'ennemi pendant la guerre de 1870-71. Trois autres fils de Jean-Baptiste, Jean Bernardin, né en 1745, décédé en 1825 sans laisser de postérité masculine, Joseph-Michel, né en 1748, décédé sans postérité dans les prisons de la Terreur, et Claude-Exupère, né en 1761, firent en 1763, 1765 et 1775 leurs preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis parmi les pages du Roi. Le plus jeune de ces trois frères devint dans la suite écuyer cavalcadour du roi Louis XVI, épousa Mlle Picard de Noir-Épinay et fut l'auteur de la branche cadette de la famille de la Bigne. Trois demoiselles de la Bigne avaient fait en 1741, 1750 et 1760 les preuves de leur noblesse pour être admises à la maison de Saint-Cyr.

M. de la Bigne, Sgr de la Montagne, de Bonvilliers, de Guignonville, de Boismercier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Étampes. Mlle de la Bigne se fit représenter à la même époque par M. de Croisilles aux assemblées de la noblesse tenues à Vire.

La famille de la Bigne a fourni, outre les personnages précédemment cités, de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Mesenge 1577, Davy 1645, du Parc, de Baudre, de Coucy 1824, de la Béraudière, de Poilloüe de Saint-Mars 1828, de Pillot-Chantrans 1852, Le Gras de la Boissière 1855, de Bock 1811, Duval de Grenonville 1867, de Greils de Missillac 1893, de Banville, de Brébeuf, de Campion 1556, de Clinchamps 1559, le Doulcet de Pontécoulant 1540, de Parfouru 1659, de Chantepie 1550, etc.

BIGNE de VILLENEUVE et des CHAMPS (de la).

La famille DE LA BIGNE DE VILLENEUVE et DES CHAMPS, honorablement connue dans la Haute-Bretagne depuis plus de deux siècles, est bien distincte de la vieille famille noble de Normandie à laquelle a été consacrée la précédente notice et ne paraît pas, du reste, chercher à revendiquer une origine commune avec elle. On trouvera sur elle de nombreux renseignements dans le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler. Elle descend de Jean-François de la Bigne, sieur de Villeneuve, né le 3 janvier 1711 à Louvigné-du-Désert, médecin à Fougères, qui épousa Anne Guyard et qui mourut en 1792. Ce personnage laissa plusieurs fils ; deux d'entre eux, Jean-François II de la

Bigne, sieur de Villeneuve, né en 1739, docteur en médecine, marié à Ploermel en 1774 à Charlotte Regnault du Bignon, et Augustin-René de la Bigne des Champs, avocat en Parlement, ont été les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours et qui se distinguent par les surnoms de Villeneuve et des Champs. Jean-François, auteur de la branche aînée, laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, Jean de la Bigne de Villeneuve, né à Ploermel en 1780, docteur en médecine, professeur de pharmacie à l'École de Rennes, membre du Conseil municipal de Rennes, marié à Mlle Denoual de la Houssaye, décédé en 1857, et Augustin de la Bigne de Villeneuve, né à Ploermel en 1782, conseiller à la Cour de Rennes, professeur à la Faculté de droit de cette ville, démissionnaire en 1830, marié à Mlle Aubrée du Rhun, décédé en 1832, qui ont été les auteurs de deux rameaux.

La famille de la Bigne de Villeneuve et des Champs a fourni un grand nombre de médecins, de magistrats, de professeurs, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Denoual de la Houssaye, de Rolland du Noday 1838, Lemoyne de la Borderie, Bain de la Coquerie, Jourdain de Coutance, Aubrée du Rhun, Pinot du Petitbois, de Gasté, etc.

BIGNICOURT (de). Armes : d'*azur à une fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lévriers.*

La famille DE BIGNICOURT appartient à la noblesse de Champagne. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. Ce travail en fait remonter la filiation à Christophe de Bignicourt qui était vers le milieu du XVIIe siècle conseiller du Roi, receveur ancien des décimes au diocèse de Reims et qui figure dans plusieurs actes avec la qualification d'écuyer. Gérard de Bignicourt, fils du précédent, conseiller du Roi, maître des eaux et forêts, capitaine des chasses au bailliage de Vermandois, receveur alternatif des décimes au diocèse de Reims, fut pourvu le 10 août 1692 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances et le conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1702. Il avait épousé à Reims le 27 novembre 1656 Anne de la Salle, fille d'un bourgeois de cette ville et tante à la mode de Bretagne de Jean-Baptiste de la Salle, décédé en 1719, l'illustre fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, béatifié en 1900. Leur fils, Christophe-Rémy de Bignicourt, était seigneur de Chambly, maître des eaux et forêts de Reims et d'Épernay, quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Reims). Il épousa Nicole Rogier et fut père de

Christophe-Rémy-Simon de Bignicourt, écuyer, sieur de Chambly, qui épousa à Laon le 8 décembre 1727 Gabrielle le Carlier, grand-père de Charles-Nicolas de Bignicourt, mentionné dans plusieurs actes avec la qualification de vicomte de Chénet, qui épousa Henriette de la Garde de Saignes par contrat passé le 1er février 1753 devant notaires à Laon, et bisaïeul de Jean-Gabriel-Christophe de Bignicourt, né en 1753, qui fit en 1771 les preuves de noblesse prescrites pour être admis dans les chevau-légers. A la même souche se rattachait Simon de Bignicourt, né à Reims en 1709, conseiller au présidial de cette ville, décédé à Paris en 1775, qui eut de son temps une certaine réputation comme littérateur.

M. de Bignicourt prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Laon.

Principales alliances : Coquebert de Crouy, de la Salle, de la Garde de Saignes 1753, Lespagnol de Bézannes 1695, de Lafons de Lannoy 1862, Colbert vers 1615, etc.

BIGNON. Armes : d'*azur à une croix haute d'argent, posée sur une terrasse de sinople d'où sort un cep de vigne qui accole et entoure ladite croix, laquelle est cantonnée de quatre flammes d'argent.*

La famille Bignon, aujourd'hui éteinte, a occupé un rang particulièrement brillant dans la noblesse de robe parisienne. On en trouvera un tableau généalogique très complet dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. On trouvera aussi une généalogie de la branche fixée à Paris dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois. Le tableau conservé dans les *Dossiers bleus* fait remonter la filiation à un Roland Bignon qui résidait en Anjou dans la seconde moitié du xve siècle avec sa femme Martine Sireuil. Ce personnage laissa trois fils : 1° Jean, prêtre, qui fonda en 1542 la chapelle de la Chotardière ; 2° René, qui se maria, et sur la postérité duquel on n'a pas de renseignements ; 3° Briant, qui continua la descendance. Briant Bignon épousa vers 1520 Françoise Auger et en eut quatre fils ; l'aîné d'entre eux, Roland Bignon, sieur de Boistisson, épousa Jeanne de la Corbière et n'en eut qu'une fille mariée à Jean Cazet, lieutenant de la juridiction du comté de Mayenne en 1570 ; les trois plus jeunes, Jean, Briant et Denis, furent les auteurs de trois grandes branches.

Jean Bignon, sieur de la Croix, avocat à Angers en 1573, auteur de la branche aînée, fut père de François Bignon, sieur de la Croix, conseiller lieutenant particulier commissaire enquesteur à Laval en 1613. Bien que l'on ne connaisse pas de principe d'anoblissement à cette branche de la famille Bignon, l'arrière-petit-fils du précédent,

René Bignon, sieur de la Croix, né à Mayenne en 1650, marié en 1705 à Marie de la Dufferie, fut maintenu dans sa noblesse en 1714 par jugement de Chauvelin, intendant de Tours ; il n'eut que deux fils qui moururent sans avoir été mariés l'un en 1730, l'autre en 1729.

Briant Bignon, auteur de la seconde branche, épousa en 1555 Macée Germain. Leur fils, Roland Bignon, né en 1559 à Saint-Denis d'Anjou, avocat au Parlement de Paris, docteur régent de la Faculté de droit de Cahors, marié à Catherine Ogier, fille d'un autre avocat au Parlement de Paris, fut un des hommes les plus savants de son temps. Il fut père de Jérôme Bignon, né en 1590, célèbre orateur, avocat général au Parlement de Paris en 1620, conseiller d'État, grand-maître de la Librairie de France, décédé en 1656. Celui-ci laissa deux fils, Jérôme II Bignon, qui continua la descendance de cette branche, et Thierry Bignon, né en 1632, premier président au Grand-Conseil, qui n'eut qu'une fille, Mme de Verthamon. Jérôme II Bignon, né en 1627, avocat général au Parlement en 1656, grand-maître de la Librairie, conseiller d'État, décédé en 1697, épousa Mlle Phélyppeaux, sœur du garde des sceaux Pontchartrain ; il en laissa quatre fils : 1° Jérôme, né en 1658, conseiller au Parlement en 1685, intendant de Rouen, puis d'Amiens, conseiller d'État, mort en 1626 sans postérité ; 2° Louis, inspecteur d'infanterie, décédé en 1730, qui n'eut de son mariage avec Mlle de Grolée de Virville qu'un fils mort sans postérité dès 1733; 3° Jean-Paul, né en 1662, prédicateur du Roi, membre de l'Académie française, mort en 1743; 4° Roland Bignon, qui continua la descendance. Ce dernier était né en 1666; il fut successivement intendant des finances, intendant de Paris en 1689, avocat général à la Cour des aides et mourut en 1724 ; de son second mariage avec Mlle Hébert, fille d'un maître des requêtes, il laissa deux fils dont l'aîné, Jérôme Bignon, né en 1698, conseiller d'État, bibliothécaire du Roi, intendant de la Rochelle en 1726, puis de Soissons, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, mourut sans postérité en 1743. Armand-Jérôme Bignon, né en 1711, second fils de Roland, fut avocat général au Grand Conseil dès 1729, conseiller d'État, membre de l'Académie française en 1743, membre honoraire de celle des Inscriptions et Belles Lettres en 1751, prévôt des marchands de Paris en 1762, fut en cette dernière qualité l'objet de vives attaques après les tristes accidents qui signalèrent les fêtes données à l'occasion du mariage du Dauphin en 1770 et que l'on attribua à son incurie et mourut en 1772. Il laissait une fille, Mme de Miromesnil, femme du ministre de Louis XVI, et un fils, Jérôme-Frédéric Bignon, né en 1747, conseiller au Parlement de Paris, bibliothécaire du Roi en 1770, membre de l'Académie des Inscriptions et

Belles lettres en 1781, qui mourut prématurément en 1784. La veuve de ce dernier, noble dame Marie-Bernardine de Hennot, dame de Barneville, d'Ecauzeville et du Rozel, fut convoquée en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Carentan, en Normandie. Son fils, Arnaud-Jérôme Bignon, mineur émancipé d'âge, substitut du procureur général au Parlement de Paris, Sgr d'Hardricourt, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Mantes. Jérôme Bignon, dernier représentant mâle de cette branche, mourut jeune encore en 1866 sans avoir eu d'enfants de son mariage contracté la même année avec Mlle de Villers-la-Faye aujourd'hui remariée au vicomte de Savigny de Moncorps ; il avait eu deux sœurs, dont l'une fut Mme de Burgat et dont l'autre, décédée en 1895, avait épousé en 1857 le comte de Courtivron.

Denis Bignon, auteur de la troisième branche, épousa Françoise le Pelletier et mourut en 1603. Un de ses petits-fils, Guillaume Bignon, sieur de la Haltière, lieutenant ancien du prévôt provincial des maréchaux de Chateaugontier, demeurant dans cette ville, ayant été invité lors de la grande recherche de 1666 à produire les titres justificatifs de sa noblesse, déclara en 1668 n'avoir jamais pris la qualité d'écuyer qu'en conséquence de sa charge de lieutenant ; il laissa un fils unique qui mourut sans postérité. Guillaume Bignon avait un neveu, Michel, lieutenant de commissaire d'artillerie, qui fut connu sous le titre de chevalier Bignon ; la veuve de celui-ci, Charlotte Pilavoine, et son fils, François Bignon, furent maintenus dans leur noblesse en 1713 par jugement de Chauvelin, intendant de Tours. Cette branche paraît s'être éteinte au cours du XVIIe siècle et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principales alliances : Ogier, Talon, de Verthamon 1678, Phélypeaux de Pontchartrain, Brunet d'Évry et de Chailly 1692, 1715, de Grolée de Virville, Hue de Miromesnil 1736, 1764, Romé de Fresquienne 1721, le Compasseur de Créqui-Montfort de Courtivron 1857, de Villers-la-Faye, de Burgat, Posuel de Verneaux, etc.

Malgré l'analogie des armoiries la famille Bignon dont il vient d'être parlé paraît n'avoir aucun rapport avec celle de Louis-Édouard Bignon qui joua un rôle politique important dans la première moitié du XIXe siècle. Celui-ci était né le 15 juillet 1771 à Guerbaville (Seine-Inférieure) et était fils de Gérard-François Bignon et de Catherine Durand. Ministre plénipotentiaire sous le premier Empire, il fut à l'époque des Cent Jours député de la Seine-Inférieure et ministre des Affaires étrangères, fut sous la Restauration successivement député de l'Eure, du Haut-Rhin et de la Seine-Inférieure, siégea tou-

jours parmi les adversaires les plus violents du gouvernement, fut nommé ministre de l'Instruction publique après la Révolution de juillet, fut appelé à la Chambre des Pairs en 1837 et mourut en 1841. Bignon avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1809, puis baron par nouvelles lettres du 9 mars 1810 et se fit accorder les armoiries suivantes qui sont à peu de chose près celles de ses illustres homonymes : d'*azur à un cep de vigne d'or terrassé de sinople et cantonné de quatre flammes d'argent ; au franc quartier des barons ministres employés à l'extérieur*. Il avait épousé M[lle] Vassal qui divorça et qui se remaria successivement au baron Roger et au comte de Montholon ; il n'en eut qu'une fille, la baronne Ernouf, dont les descendants ont relevé le nom de Bignon. (Voyez ERNOUF-BIGNON).

BIGNON de BELLASSISE (de).

La famille DE BIGNON DE BELLASSISE est originaire des environs de la Réole, en Guyenne. Des auteurs contemporains, parmi lesquels Bachelin-Deflorenne, lui attribuent les armoiries de la grande famille parlementaire dont il a été parlé dans la notice précédente et croient qu'elle en est une branche détachée à une époque demeurée, en tout cas, inconnue. La famille de Bignon appartenait au XVII[e] siècle à la bourgeoisie de sa région et un de ses auteurs, Jean Bignon, y exerçait simplement à cette époque la profession de notaire. Guillaume Bignon, né en 1700, marié en 1730 à Marie de Jean de Latour, décédé en 1783, fut lieutenant général au siège de Castelmoron. Son fils, Jean-Benoit de Bignon, sieur de Belle-Assise, né en 1746, maître particulier des eaux et forêts, marié à Rose Delpech, fut père de François de Bignon de Bellassise, né en 1787, qui épousa Rose Friant, et grand-père de François-Alexis de Bignon de Bellassise, né en 1840, qui mourut en 1872[1].

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à cette famille de Bignon et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

BIGNON (Bordier du). Voyez : BORDIER DU BIGNON.

BIGNY (de Chevenon de). Voyez : CHEVENON DE BIGNY (DE).

BIGORIE de LASCHAMPS (de). — Armes imposées d'office en 1696 et conservées depuis lors par la famille : *de sinople à trois pals d'ar-*

[1] Cette notice a été faite à l'aide d'une communication due à l'obligeance de M. Pierre Meller.

gent. — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux griffons.* — Devise : *Recté.*

La famille DE BIGORIE, originaire de la petite ville de Lubersac, en Limousin, est anciennement connue dans la bourgeoisie de sa région. Un de ses représentants, feu N... Bigourie, juge de Lubersac, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges).

Pierre de Bigorie de Chambon épousa vers 1755 Marie-Anne Lamoureux-Chaumon. Leur fils, Aubin Bigorie, Sgr de Chambon, né à Lubersac en 1757, connu sous le titre de chevalier de Chambon, fut pourvu le 26 juin 1782 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Limoges qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution et en raison de laquelle il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Le chevalier de Chambon adopta avec ardeur les idées révolutionnaires, devint maire de Lubersac, fut nommé député de la Corrèze à la Convention, vota la mort du Roi, n'en fut pas moins proscrit avec les Girondins et périt assassiné à Lubersac en novembre 1793. Après le 9 thermidor la Convention accorda une pension à sa veuve.

Une branche de la famille Bigorie ou de Bigorie s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Bigorie de Laschamps. Bien qu'on ne connaisse pas à cette branche de principe d'anoblissement, son chef est connu sous le titre de vicomte.

Principale alliance : de la Motte-Rouge 1860.

BIGOT (de). Armes : d'*azur à trois furets d'or, 2 et 1, et 3 étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.*

Cette famille appartient à la noblesse de la Lorraine. Elle a une origine commune avec la famille de BIGAULT (voyez ce nom) et en a toujours porté les armoiries. Toutefois, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici l'époque de la séparation des deux familles. On trouvera sur celle-ci des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Les preuves de noblesse qu'elle fit pour la maison de Saint-Cyr en 1786 en font remonter la filiation à Jean-Baptiste de Bigot, écuyer, marié le 3 juillet 1657 à Yolande de Finance, qui fut maintenu dans sa noblesse le 15 août 1664 par arrêt du Conseil d'État du duc de Lorraine. Christophe de Bigot, écuyer, sieur de Clairebois, fils du précédent, épousa le 10 juin 1686 Élisabeth de Bonnay. Son arrière-petit-fils, Louis-Joseph de Bigot, écuyer, marié le 24 janvier 1776 à Françoise Renaudot, fut maintenu dans sa noblesse le 13 décembre 1777 par arrêt de la Chambre des comptes, Cour des aides et monnaies de Bar et prit part en 1789 aux assemblées

de la noblesse du bailliage de la Marche, en Lorraine. Il avait fait en 1786 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Anne-Charlotte, née en 1777 à Melay, au diocèse de Besançon.

La famille DE BIGOT s'est perpétuée en Lorraine jusqu'à nos jours. Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux verriers, des officiers, etc.

BIGOT de la TOUANNE et de MOROGUES. Armes : *de sable à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules, 2 et 1.* — La branche des seigneurs d'Ormoy, éteinte au XVIIe siècle, portait : *de sable à un chevron d'or surmonté d'une étoile à huit rais de même et accompagné de trois visages de léopard, également d'or, lampassés de gueules, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Tout de par Dieu.*

La famille BIGOT appartient à la noblesse du Berry et de l'Orléanais. On en trouvera des généalogies dans l'*Histoire du Berry* de la Thaumassière et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois ; on trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits de Chérin et de d'Hozier conservés au Cabinet des Titres et dans le *Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France* de mai 1886. Elle revendique pour auteur un Michel Bigot qui fut anobli en considération de ses grands mérites par lettres patentes du roi Charles V du 22 juin 1369 vérifiées en la Chambre des comptes le 28 juillet suivant. On trouve ensuite Pierre Bigot, sieur de Morogues, de Prunay et de Beaurepaire, qui épousa en 1422 Jeanne Benoist et qui fit le 13 septembre 1470 un testament dans lequel il demande à être inhumé dans l'église paroissiale de Notre-Dame de la Fichaud, à Bourges. La Thaumassière ne donne la filiation comme établie qu'à partir de ce personnage qu'il dit toutefois descendre du précédent par quelques degrés ; la Chesnaye des Bois, qui lui attribue la qualification de vicomte de Morogues, en fait le propre fils de Michel Bigot anobli en 1369, ce que l'éloignement des dates rend peu vraisemblable. Pierre Bigot fut père d'autre Pierre Bigot, auquel la Thaumassière et la Chesnaye des Bois attribuent le titre de vicomte de Morogues, qui fut échevin de Bourges en 1486 et 1487, puis trésorier général de la maison de Nevers et qui épousa en 1486 Marie de la Forest. Les généalogistes attribuent à Pierre II Bigot trois fils : 1° Nicolas, dont descend la famille Bigot de la Touanne et de Morogues actuellement existante ; 2° Guillaume, qui fut maître des requêtes, et 3° Robert, contrôleur ordinaire des guerres, échevin de Bourges en 1534 et 1535, maire de la même ville en 1540 et 1541, marié en 1518 à Macée Bouer, dame d'Augy, dont la descendance s'éteignit

avec Catherine Bigot de Terlant mariée en 1725 à Pierre du Pin, Sgr de la Maisonrouge.

Noble homme Nicolas Bigot, sieur de Fontaines, de la Vacherie, etc., auteur de la famille Bigot de la Touanne et de Morogues actuellement existante, exerça avec éclat la profession d'avocat à Bourges, fut appelé en 1518, 1519 et 1520 aux fonctions anoblissantes d'échevin de cette ville, fut nommé en 1526 lieutenant général au bailliage du Berry, épousa le 30 août 1507 Catherine Cherrier et mourut à l'âge de cinquante-cinq ans le 15 juillet 1530. On a fait de ce personnage le fils aîné de Pierre II, vicomte de Morogues, précédemment cité ; il est bien surprenant que le fils aîné d'un si puissant personnage ait exercé la profession d'avocat relativement modeste pour le temps et n'ait hérité d'aucun des vastes domaines possédés par son père ; il serait né, en tout cas, d'une première union omise par les généalogistes puisque ce fut seulement en 1486, d'après la Thaumassière, que son père épousa Marie de la Forest et qu'il devait déjà à cette époque être âgé d'environ onze ans. Nicolas Bigot laissa, outre plusieurs filles mariées dans des familles bourgeoises, trois fils, Nicolas II, Pierre et Etienne, qui furent les auteurs de trois grandes branches. Il sera parlé plus bas de la branche aînée, issue de Nicolas II, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours.

Pierre Bigot, Sgr de Mosnay, auteur de la seconde branche, fut conseiller procureur du Roi au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges et épousa par contrat du 5 octobre 1543 Marie Dupont, fille d'un célèbre avocat de Blois. Il laissa lui-même quatre fils : 1° Etienne ; 2° Paul, sieur de la Chouardière, élu en Berry, marié le 10 janvier 1599 à Marie Leredde, dont la descendance paraît s'être éteinte après quelques générations ; 3° Jacques, procureur du Roi à Bourges, marié le 8 décembre 1583 à Marie de Sauzay, dont le fils, Antoine, sieur de Beaulieu, fut maire de Bourges en 1639 et dont la descendance paraît également s'être éteinte après quelques générations, et enfin 4° Pierre, trésorier de France à Lyon. C'est de ce dernier que se disait issue une famille Bigot de Pontbodin et du Puy-de-Sepmes, fixée en Touraine et en Vendomois, que MM. Bigot de la Touanne reconnurent comme parente au XVIIIe siècle et qui s'éteignit vers l'époque de la Révolution.

Etienne Bigot, Sgr d'Ormoy et des Fontaines, auteur de la troisième branche, naquit en 1522, fut secrétaire du Roi, puis échevin de Bourges en 1559, et épousa Marie Thibout. Son fils, Etienne Bigot, sieur de la Véhérie, des Fontaines et d'Ormoy, secrétaire du Roi et de ses finances, marié à Marie Gassot, fut père de Claude Bigot, sieur des Fontaines, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des

requêtes ordinaires de son hôtel, dont les deux fils moururent sans postérité, et d'Etienne Bigot, Sgr d'Ormoy, maire de Bourges en 1599 et 1600 dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils.

Nicolas II Bigot, sieur du Marais, auteur de la branche aînée, seule subsistante, naquit le 19 avril 1513, vint se fixer à Paris, fut nommé en 1565 procureur général au Grand-Conseil et épousa le 11 février 1548 Marguerite Rapine de Sainte-Marie, fille d'un lieutenant général en Nivernais. Il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques Bigot, Sgr de Gournay, né en 1551, procureur général au Grand-Conseil en 1587, marié le 27 août 1581 à Catherine de Bongars, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de son petit-fils Abel Bigot de Gournay admis en 1653 parmi les pages de la Petite Ecurie, et 2° Nicolas III Bigot, Sgr des Marais et de la Honville, né le 15 novembre 1558, secrétaire du Roi, intendant et contrôleur général des gabelles, conseiller d'État en 1616, qui continua la lignée. Ce dernier avait épousé d'abord en 1588 Marie Garrault, puis Hélène Guyomar, issue d'une famille noble de Bretagne. Il eut de cette dernière union un fils, Philippe le Bigot, sieur de Lourmel et de la Villefréour, en Bretagne, baptisé le 16 mai 1595, marié le 27 novembre 1619 à Louise de Conen de Saint-Luc, dont la descendance, maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du Parlement de Rennes du 23 mai 1670, s'éteignit en la personne de son petit-fils, Philippe-Emmanuel le Bigot, né à la Villefréour en 1652, page de la Chambre du Roi en 1669. Nicolas III avait eu de son premier mariage avec Marie Garrault deux autres fils : 1° Nicolas IV Bigot, Sgr de la Hongreville, né en 1589, intendant et contrôleur des gabelles de France, secrétaire du Roi, maintenu dans sa noblesse le 31 décembre 1668 par arrêt du Conseil d'État, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre, et 2° Jacques Bigot, Sgr de la Rainville, contrôleur général de l'Infanterie de France et de l'extraordinaire des guerres, intendant des finances de l'armée, conseiller d'État en 1635, marié le 20 janvier 1621 à Madeleine du Candal, qui continua la lignée. Celui-ci laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, Jacques Bigot, Sgr de la Rainville, contrôleur général de l'infanterie de France et de l'extraordinaire des guerres, conseiller du Roi en tous ses Conseils, marié le 8 juin 1667 à Catherine Monceau, et Pierre Bigot, Sgr de Saint-Pierre, conseiller du Roi, contrôleur ancien du régiment des Gardes Suisses de Sa Majesté, marié le 23 décembre 1664 à Anne Bidé, qui furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse le 10 janvier 1699 par jugement des commissaires

généraux du Conseil sur preuves remontant par titres à leur quatrième aïeul, Nicolas Bigot, échevin de Bourges en 1518, et par allégation à Michel Bigot, anobli par lettres patentes en juin 1369. Le rameau aîné connu sous le nom de Bigot de Villandry, alla se fixer en Hollande lors de la révocation de l'Édit de Nantes et paraît s'être éteint en la personne de Mlle Bigot de Villandry mariée en 1819 à son cousin, Félix Bigot, marquis de la Touanne. Pierre Bigot, Sgr de Saint-Pierre, auteur du rameau cadet, laissa à son tour, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Jacques, qui furent les auteurs de deux grands sous-rameaux encore existants.

Pierre Bigot, Sgr de la Touanne en Orléanais, auteur du premier de ces sous-rameaux, épousa Marguerite Caillard par contrat passé à Orléans le 21 janvier 1701. Son petit-fils, Claude-Pierre Bigot, chevalier, Sgr de la Touanne, né en 1729, marié à Orléans en 1762 à sa cousine Anne-Thérèse Bigot de Morogues, fit des preuves de noblesse en avril 1753 pour être nommé écuyer de main du Roi. Il fut père de Pierre-Irénée Bigot, chevalier, Sgr de la Touanne, né en 1768, qui fit en 1783 ses preuves de noblesse pour être admis parmi les chevau-légers, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans et qui fut connu le premier sous le titre de marquis de la Touanne conservé depuis lors par le chef de la famille Bigot. Ce rameau compte encore de nombreux représentants. Le château de la Touanne qui lui avait donné son nom est passé dans la famille d'Aboville par le mariage contracté en 1875 du comte d'Aboville avec Mlle Marguerite Bigot de la Touanne.

Jacques Bigot, Sgr de la Motte, né en 1669, auteur du deuxième sous-rameau, fut nommé successivement chevalier de Saint-Michel en 1730, intendant de justice, police et finances à Brest en 1736 et enfin conseiller d'Etat en 1747. De son mariage contracté au Havre en 1702 avec Marguerite Pimenel, fille d'un échevin de cette ville, il laissa deux fils dont le plus jeune, Pierre-Samuel Bigot de Chérelles, n'eut que des filles. L'aîné, Sébastien-François Bigot, né à Brest en 1705, lieutenant général des armées navales en 1771, marié à Paris en 1743 à Marie Bodineau de Meslay, fille d'un lieutenant général d'artillerie, racheta la terre de Morogues, en Berry, et fut connu depuis lors sous le titre de vicomte de Morogues. Ses deux petits-fils, Augustin et Pierre-Sébastien Bigot de Morogues, nés à Orléans en 1774 et en 1776, firent en 1787 leurs preuves de noblesse pour être admis dans la marine. L'aîné d'entre eux, connu sous le titre de vicomte de Morogues, fut plus tard adjoint au maire d'Orléans ; le cadet, connu sous le titre de baron de Morogues, marié en 1803 à Mlle de Montaudouin, minéralogiste fort distingué, fut conseiller

général du Loiret, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du Conseil supérieur d'agriculture et fut enfin nommé pair de France en 1840. Ce sous-rameau compte également de nombreux représentants.

La famille Bigot a fourni des maires et des échevins de Bourges, des procureurs et des avocats généraux au Grand-Conseil, des conseillers d'État, des contrôleurs généraux des gabelles et de l'infanterie de France, un lieutenant général des armées navales, des pages des rois de France, un général major de la cavalerie de Hollande, un grand échanson de la princesse d'Orange, un grand veneur de la province de Frise, etc.

Principales alliances : d'Arthuys 1523, Rapine de Saint-Marie 1548, de Bongars 1581, de Conen de Saint-Luc 1619, de Lannoy 1763, de Trédern 1777, de Tristan, Martin de la Goutte-Bernard 1799, Crespin de Billy, Thiroux de Gervilliers, Gratet du Bouchage 1824, de Pontevés, Pinon de Saint-Georges, de Séze, Macé de Gastines, du Breuil du Bost de Gargilesse, de Montaudouin, de Massol, Guyon de Guercheville, d'Aboville 1875, de Foucault, Goullet de Rugy 1861, Miron d'Aussy, de Montsaulnin, Colas des Francs, Quarré d'Aligny 1896, de Vion de Gaillon 1902, de Méry de la Canorgue 1886, etc.

BIGOT de PRÉAMENEU. Armes (d'après le règlement du 21 octobre 1815) : *de sable à trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules.*

La famille Bigot de Préameneu, originaire des environs de Vitré, en Bretagne, paraît par l'analogie de ses armoiries chercher à se rattacher à la famille précédente. Elle semble cependant en être distincte et le point de jonction des deux familles demeure, en tout cas, inconnu. Celle-ci appartenait au XVIIe et au XVIIIe siècles à la bourgeoisie de sa région ; elle était représentée à cette époque par un certain nombre de rameaux qui se distinguaient par les surnoms terriens de Préameneu, des Salles, de la Corbinays, de Lorgeril, etc. On trouvera dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, du vicomte Révérend, une généalogie du rameau qui s'est perpétué jusqu'à nos jours sous le nom de Bigot de Préameneu. Ce rameau descend d'Antoine Bigot, sieur de la Corbinays, sénéchal de Pouez, qui épousa vers 1680 Jeanne Babin, dame de Préameneu. Ce personnage fut père de Jean-Luc Bigot, sieur de Préameneu, né en 1683, notaire royal, et grand-père de Jean-François-Michel Bigot, sieur de Préameneu, docteur agrégé à la Faculté de Rennes, avocat au Parlement de Bretagne, qui épousa en 1743 Jeanne Rondel. Félix-Jean Bigot de Préameneu, né à Rennes en 1747, fils aîné du précé-

dent, avocat au Parlement de Rennes, puis à celui de Paris, joua un rôle politique important, fut député de la Seine à la Législative en 1791, membre résident de l'Institut le 5 nivôse an VIII, commissaire du gouvernement près la Cour de cassation le 19 pluviôse suivant, l'un des trois commissaires pour la rédaction du projet de Code civil, président de section au Conseil d'État en 1802, membre de l'Académie française en 1803, ministre des Cultes en 1808, ministre d'État et pair de France pendant les Cent Jours et mourut à Paris en 1825. Bigot de Préameneu avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 24 avril 1808 et avait été confirmé dans la possession de ce titre par nouvelles lettres patentes du roi Louis XVIII du 21 octobre 1815 avec règlement d'armoiries. De son mariage avec Mlle Barbier il n'eut que deux filles, la comtesse de Janzé et la baronne Nougarède de Fayet.

Alexandre-Étienne Bigot de Préameneu, né à Rennes en 1755, frère puîné du comte Bigot de Préameneu, député d'Ille-et-Vilaine pendant les Cent Jours, décédé en 1833, laissa un fils dont la descendance, demeurée non noble, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Principales alliances : Barbier 1779, de Janzé vers 1807, Nougarède de Fayet 1808, Labbé de Montais, Bourial, Lucas de Peslouan, etc.

La famille Bigot de Préameneu est distincte d'une famille Bigot du Chesnay qui a été honorablement connue à Rennes au cours du XVIIIe et du XIXe siècles. *Le Répertoire général de biobibliographie bretonne* de Kerviler fait descendre cette famille d'Isaac Bigot qui était procureur au Parlement de Rennes dans les premières années du XVIIIe siècle. Noble maître Félix-Pierre Bigot du Chesnay, né à Rennes en 1743, petit-fils de celui-ci, fut pourvu de l'office de conseiller référendaire en la chancellerie près le Parlement de Rennes ; il mourut en 1786. Son fils posthume, Ambroise Bigot du Chesnay, né à Rennes le 7 novembre 1786, marié à Mlle Glais-Bizoin, décédé en 1864, paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

BIGOT d'ENGENTE.

On trouvera dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, de nombreux renseignements sur une famille Bigot qui appartenait au XVIIe et au XVIIIe siècles à la bourgeoisie de la Champagne. Cette famille était représentée sous Louis XV par plusieurs branches dont on ne connait pas bien le point de jonction et dont les représentants étaient fixés à Reims, Ay, Épernay, Avize et Paris. La plus en vue de ces branches descendait de Pierre Bigot, né en 1628, qui fut nommé maire d'Ay en 1684. Trois des fils de ce personnage, Simon, Pierre et Rémy

Bigot, vinrent se fixer à Paris et furent procureurs au Parlement de cette ville ; l'aîné d'entre eux, Simon, pourvu en 1720 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, fut père d'autre Simon Bigot, écuyer, lieutenant général de l'amirauté de France à Paris, qui se démit de sa charge en 1747 et qui épousa sa servante. Jean Bigot, quatrième fils du maire d'Ay, fut bourgeois d'Avize ; il fut père de Pierre Bigot, qui fut tué en 1734 à la bataille de Guastalla, et de Jean Bigot, qui était en 1757 procureur au présidial de Reims et commissaire de police.

Aucun représentant de la famille Bigot ne prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Champagne.

C'est à cette souche que paraît se rattacher une famille Bigot d'Engente dont les divers représentants sont fixés de nos jours au château d'Engente, près de Bar-sur-Aube, et en Basse Bretagne.

Principales alliances : de Poulpiquet de Brescanvel, de Pompéry, de Dieuleveult, de Schauenbourg, etc.

C'est,en tout cas, par suite d'une erreur que Potier de Courcy, dans son remarquable *Armorial de Bretagne*, et après lui M. Kerviler, dans son *Répertoire de biobibliographie bretonne*, ont fait de cette famille Bigot d'Engente une branche d'une famille Bigot qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe de Normandie et lui en ont attribué les armoiries : d'*argent à un chevron de sable accompagné de trois roses de gueules.*

Cette famille Bigot, de Normandie, paraît être aujourd'hui éteinte. On en trouvera une généalogie assez sommaire dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois ; on trouvera aussi sur elle des renseignements nombreux, mais assez contradictoires, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. La Chesnaye des Bois en fait remonter la filiation à un Émery Bigot auquel il attribue les qualifications de seigneur de Fontaine et de la Turgère, vicomte de Verneuil, et qui aurait épousé Jeanne Havelou par contrat du 15 avril 1393. Les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle ne font remonter la filiation qu'à maître Guillaume Bigot, de la vicomté de Conches et de Breteuil, avocat du Roi à Rouen, dont la Chesnaye des Bois fait un fils du précédent et dont les trois fils, Noël, prêtre, Guillaume et Antoine, Sgr de Courcelles et de Baines, près de Verneuil, furent anoblis en 1470 en vertu de la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts et taxés à 25 livres. La Chesnaye des Bois passe sous silence cet anoblissement.

Guillaume Bigot, Sgr des fiefs de la Turgère et de Fontaine, un des trois frères anoblis en 1470, fut lieutenant général du bailli de Rouen et fit son testament en 1499 ; il fut l'auteur de la branche des Sgrs de

Bolleville dont un représentant prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rouen.

Antoine Bigot, Sgr de Courcelles, le plus jeune des trois frères anoblis en 1470, fut lieutenant général du bailli de Rouen et mourut en 1512. Il laissa lui-même trois fils : 1° Laurent Bigot, Sgr de Tibermesnil, reçu en 1527 avocat général au Parlement de Normandie, dont le fils unique, Émery, président à mortier au même Parlement en 1578, demeura célibataire ; 2° Jean, auteur de la branche des Sgrs d'Esteville et du Parquet, en la vicomté d'Évreux, qui s'éteignit avant la Révolution et à laquelle appartenait Pierre Bigot, sieur du Parquet, trésorier de France en 1686 ; 3° Étienne Bigot, décédé en 1586, qui continua la descendance. Celui-ci perdit sa noblesse par suite de dérogeance ; un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* apprend qu'il exerça le métier d'orfèvre. Il laissa à son tour quatre fils : 1° Laurent, Sgr de la Turgère, qui fut l'auteur du rameau des Sgrs de Graveron et de Creuilly, éteint au XVIIIe siècle ; 2° André, Sgr d'Hierville, dont la descendance était représentée sous Louis XVI par Jean-Robert Bigot, nommé en 1751 président à mortier en la Grand-Chambre du Parlement de Normandie, et par ses trois fils ; 3° Jean, conseiller et lieutenant particulier au bailliage de Rouen, réhabilité dans sa noblesse par lettres patentes du 19 mars 1622, dont un descendant, Nicolas Bigot, chevalier, Sgr de Sommesnil, fut nommé en 1775 président à mortier au Parlement de Normandie ; 4° Charles, conseiller au Parlement de Normandie, dont la descendance s'éteignit avec M. Bigot de Monville, président à mortier audit Parlement, décédé en 1747. Le président Bigot prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Arques ; MM. Bigot de Sommesnil, père et fils, prirent part cette même année à celles tenues à Caudebec.

Les diverses branches de la famille Bigot furent maintenues dans leur noblesse, lors de la grande recherche du XVIIe siècle, par jugements du 26 février 1667 et du 25 septembre 1670 de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

Elle a fourni au Parlement de Normandie un premier président, plusieurs présidents à mortier, deux avocats généraux et un grand nombre de conseillers. Robert Bigot, né en 1764, fils du président à mortier Jean-Robert Bigot, fut admis dans l'ordre de Malte en 1778.

BIGOTIE (Pourquery de la). Voyez : Pourquery de la Bigotie, de Péchalvès, de Boisserin.

BIGOTTIÈRE (Chevalier de la). Voyez : Chevalier de la Bigottière.

BIGU (Capdebon de). Voyez : Capdebon de Bigu de Chéri.

BILHEM (**Josson de**). Voyez : Josson de Bilhem.

BILIAIS (**Lelou de la**). Voyez : Le Lou de la Biliais.

BILIOTTI (**de**). Armes : *de gueules au chef d'argent chargé d'un renard passant de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux renards.* — Cimier : *un renard de gueules tenant un gonfanon sur lequel sont inscrites les lettres S. P. Q. F.* (Senatus populusque florentinus). — *Deux bannières représentant les monnaies de Florence avec ces deux légendes, à dextre :* Senatus populusque florentinus; *à sénestre :* Jésus Rex Noster et Deus noster. — Devise : *Pensate al fine.*

La famille de Biliotti appartient à la noblesse du Comtat-Venaissin et de l'ancienne principauté d'Orange. Pithon-Curt ne lui a pas consacré d'article dans son *Histoire de la noblesse du Comtat-Venaissin et de la principauté d'Orange*; mais plus tard la Chesnaye des Bois et Saint-Allais en ont donné des généalogies. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle a eu pour auteur Giovanni ou Jean Biliotti, florentin, qui vint se fixer au Comtat dans les dernières années du xve siècle et épousa Angélique de Péruzzi par contrat passé à Avignon le 4 octobre 1500; Jean Biliotti fut nommé en 1510 et en 1515 consul de cette ville, acquit une maison à Piolenc par acte du 8 octobre 1512 dans lequel il est appelé noble Jean, fils de Zénobe de Bilhotis, florentin, citoyen et habitant d'Avignon, mourut à Avignon le 4 juin 1530 et fut inhumé dans l'église des Dames de Sainte-Claire. Il est appelé sur sa pierre sépulcrale *nobilis vir Joannes Biliottus, natione florentinus, civis avenionensis.* On a dit qu'il appartenait par sa naissance à une famille noble florentine et qu'il descendait de Benvenuti Volpi vivant dans la première moitié du xiiie siècle dont les fils abandonnèrent, on ignore pour quelle raison, le nom de Volpi pour prendre celui de Biliotti. On voit en tout cas dans le *Nouveau d'Hozier* qu'il se fit accorder le 15 mai 1517 par le gonfalonnier chef de la justice de la ville de Florence des lettres patentes attestant que la famille de Biliotti dans ladite ville était noble depuis longtemps, qu'elle était illustrée par les vertus, les mariages, les alliances et les charges honorables de la République que ses auteurs avaient remplies, que de cette famille vivait alors Jean, fils de Zénobe de Biliottis, citoyen de ladite ville et noble, dont le père, l'aïeul et les autres ancêtres avaient exercé les offices de magistrature et les plus hautes charges auxquelles le dit Jean pouvait aussi prétendre, étant né d'un mariage légitime et honorable,

priant en conséquence tous Rois, Princes et autres de le recevoir amicalement; ces lettres signées Marcel. La famille de Biliotti paraît toutefois n'avoir occupé au Comtat pendant plusieurs générations qu'une situation nobiliaire assez peu élevée et ses membres ne sont qualifiés écuyers que dans un assez petit nombre d'actes. Jean Biliotti laissa un fils unique, noble homme Joachim Biliotti, citoyen de la ville d'Avignon, habitant du lieu de Piolenc, qui acquit la coseigneurie haute, moyenne et basse de la Garde-Paréol par acte passé le 25 juillet 1556 devant Claude Rosseti, notaire à Bagnols. Le fils de celui-ci, noble Joachim Biliotti, écuyer, cosgr de la Garde Paréol, du lieu de Piolenc, épousa demoiselle Catherine de la Baume par contrat du 4 novembre 1576; il est appelé noble Joachim Bilhotti, capitaine du lieu de Piolenc, dans son testament daté du 26 juillet 1604. Son fils, noble Antoine de Biliotti, alors âgé de vingt et un ou vingt-deux ans, fils de feu noble Joachim Biliotti et de demoiselle Catherine de la Baume, habitants du lieu de Piolenc, au diocèse d'Orange, épousa par contrat du 19 mars 1611, dans lequel il est ainsi désigné, demoiselle Dauphine de Bertoin, fille de feu Antoine Bertoin, marchand, habitant de la ville de Romans; il fit son testament le dernier mars 1643, fut reçu citoyen d'Avignon le 10 septembre suivant et est appelé dans tous les actes noble Antoine Biliotti. Il fut père de noble seigneur Guillaume Biliotti, fils de noble Antoine Biliotti, du lieu de Piolenc, ainsi désigné dans le contrat passé le 12 décembre 1651 de son mariage avec demoiselle Isabelle de la Baume, de la cité de Carpentras, et grand-père de noble Joachim de Bilhoty, citoyen de la ville de Carpentras, qui épousa Thérèse de Salvator par contrat du 20 mars 1681 dans lequel il est ainsi désigné et qui est appelé noble Joachim de Biliotti, écuyer, citoyen de la ville de Carpentras, demeurant au lieu de Piolenc, dans son testament fait à Carpentras le 29 décembre 1709. Ce dernier personnage avait été pourvu le 28 avril 1678 du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon qui conférait au Comtat-Venaissin la noblesse au premier degré. Son fils Joseph épousa Charlotte de Planet par contrat du 12 octobre 1723 dans lequel il est appelé noble et illustre messire Joseph de Biliotti. Ce fut le fils de celui-ci, Joseph-Joachim de Biliotti, marié en 1751 à Espérite de Béraud, du lieu de Cavaillon, chevalier de Saint-Louis en 1756, qui acquit le 1er octobre 1673 les terre et seigneurie de Beauregard, avec haute, moyenne et basse justice, dans la principauté d'Orange, pour lesquelles il rendit hommage au Roi le 7 août 1764 en sa Chambre des comptes de Grenoble. Cette terre de Beauregard appartient encore de nos jours à la famille de Biliotti. Joseph-Joachim avait fait enregistrer le 4 août 1764 ses

titres de noblesse à la Chambre des comptes de Grenoble; il fut connu le premier sous le titre de marquis de Biliotti sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la principauté d'Orange et mourut à Orange sur l'échafaud révolutionnaire en juillet 1794. Il avait obtenu en 1770 et en 1773 l'admission de deux de ses filles à la maison d'éducation de l'Enfant-Jésus après avoir prouvé sa noblesse depuis une reconnaissance passée le 18 avril 1524 par noble homme Jean Bilhioti, citoyen et habitant d'Avignon. D'Hozier, chargé d'examiner ses titres de noblesse, dit dans son certificat que la famille de Biliotti est originaire de Florence où elle était au rang des familles patriciennes et où elle avait rempli en différents temps les premières charges de la République. Le marquis de Biliotti eut aussi plusieurs fils dont trois, Joseph-Régis, Zénobe-Thomas-Xavier, né en 1758, et Ambroise-Joachim, né à Piolenc en 1759, firent le premier en 1764, le second en 1772, le troisième en 1768 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. L'aîné de ces trois frères, connu sous le titre de marquis de Biliotti, fut longtemps maire de Jonquières et conseiller général du Vaucluse. D'après le *Dictionnaire historique biographique et bibliographique du Vaucluse* de Barjavel, il aurait été autorisé par décret impérial du 2 janvier 1814 à établir un majorat avec le titre de baron; son nom ne figure pas toutefois dans l'*Armorial du premier Empire,* cependant si complet, du vicomte Révérend. Il laissa un fils, François-Joachim, marquis de Biliotti, né en 1780, qui épousa en 1811 M[lle] Maury, nièce de l'illustre cardinal Maury, et qui continua la descendance. Raoul, marquis de Biliotti, né en 1827, fils de celui-ci, marié à M[lle] d'Arbelles, petite-fille du comte de Chabrol-Tournoel, décédé en 1882, avait été nommé en 1877 député de l'arrondissement d'Orange. Il a été le père du chef actuel.

Principales alliances : de Mornas, Maury, André d'Arbelles, Merle de Lagorce 1838, Dutour de Salvert 1885, Leviste de Montbriand, etc.

BILLARD. Armes : *écartelé au 1 d'azur à une étoile d'argent; au 2 de sable à trois fasces d'or; au 3 de gueules à un dextrochère d'or mouvant du chef à sénestre et tenant une lance du même posée en barre; au 4 de sinople à un lion d'argent armé et lampassé de gueules, au franc quartier des barons militaires.*

Pierre-Joseph Billard, né à Paris le 20 décembre 1772, colonel d'infanterie, donataire d'une rente de 6000 francs sur le Trasimène en 1809, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810; il fut nommé en 1823 lieutenant général des armées du Roi et mourut en 1855 laissant un fils.

BILLARD-CARREY de BELLEMARE. Voyez : Carrey de Bellemare.

BILLARD de LORIÈRE. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or échiqueté d'azur, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or,* qui est de Vermandois; *aux 2 et 3 de sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable,* qui est de Rouvroy de Saint-Simon; *sur le tout échiqueté d'argent et d'azur.*

Borel d'Hauterive a donné une généalogie de la famille Billard de Lorière dans son *Annuaire de la noblesse* de 1858. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. Elle est originaire du Maine où elle occupait au xviie siècle un rang assez modeste dans la bourgeoisie. Elle descend de noble René Billard, sieur de Branche, qui était sous Louis XIV bailli de Pontmain et dont le fils, noble Guy Billard, baptisé à Mayenne le 18 février 1652, marié à demoiselle Marie Poiret, fut conseiller du Roi, lieutenant criminel et maire héréditaire de Mayenne. Guy-Michel Billard de Lorière, fils du précédent, baptisé le 1er novembre 1683, Sgr de Charenton, près de Paris, s'apparenta grandement par le mariage qu'il contracta le 28 mai 1710 avec Marie-Henriette de Rouvroy de Saint-Simon, héritière de la seigneurie de Vaux, près de Meulan, démembrement du duché de la Roche-Guyon, et fille unique du comte de Saint-Simon, chef de l'illustre maison des ducs de Saint-Simon ; il fut pourvu le 19 novembre 1713 de l'office anoblissant de conseiller au Grand-Conseil. Bien qu'elle ait possédé une seigneurie de Vaux, la famille Billard de Lorière est tout à fait distincte d'une famille Billard de Vaux, encore existante, à laquelle il sera consacré plus bas une notice spéciale.

Armand-Charles Billard de Lorière, Sgr du Bois-Maine, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

La famille Billard de Lorière n'est pas titrée.

Elle a fourni des maires de Mayenne, des conseillers au Grand-Conseil et à la Cour des aides de Paris, des officiers, etc.

Principales alliances : de Rouvroy de Saint-Simon, de Broé, Gautier de Charnacé, Dupré de Saint-Maur 1774, de Malinguehem, de Farcy de Pontfarcy 1885, etc.

Cette famille était distincte de celle de Germain Billard qui fut sous Louis XIV un des plus célèbres avocats au Parlement de Paris. Germain Billard fut seigneur du marquisat de Montataire ; il mourut en 1695 survivant à son fils unique, Jean, reçu conseiller au Parlement de Paris en 1678, mort sans alliance en 1682, et ne laissa que deux filles, Mmes Bignon et Chauvelin.

BILLARD de VAUX. Armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois molettes* (aliàs *trois étoiles*) *de même.*

Cette famille Billard est originaire des confins du Maine, de la Normandie et de l'Orléanais. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle descend de Raymond Billard dont les deux fils, Romain et Jean Billard, furent simultanément anoblis en septembre 1594 par lettres patentes du roi Henri IV en récompense des services qu'ils avaient rendus à ce prince pendant les troubles occasionnés par la Ligue. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, issue de Romain, était représentée sous Louis XIV par deux frères, François Billard, sieur de la Fontaine de Champeaux, en l'élection d'Argentan, marié le 9 février 1638 à demoiselle Prégente de Neufville, et Maurice Billard, sieur de Vaux, qui furent maintenus dans leur noblesse le 20 juin 1666 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Michel de Billard, écuyer, Sgr de Forval et du Boscage, fils de François, épousa en 1670 Anne-Angélique de Belleau et n'en eut que des filles qui partagèrent sa succession le 17 octobre 1710. La descendance de Maurice Billard, sieur de Vaux, paraît, au contraire, s'être perpétuée. Ce personnage fut, en effet, vraisemblablement l'aïeul de Robert-Julien, dit Alexandre, Billard de Vaux ou de Veaux, né en novembre 1773 à Ambrières (Mayenne), qui fut un des principaux chefs de la chouannerie en Normandie. Billard de Vaux mourut fort pauvre dans un âge avancé laissant six enfants de son mariage avec M[lle] Billaudel. Un de ses fils, officier dans le corps des sapeurs-pompiers à Paris, fut créé chevalier de la Légion d'honneur en 1859. Le chef de la famille Billard de Vaux ou de Veaux est aujourd'hui connu sous le titre de baron de Vaux.

La branche cadette, issue de Jean Billard anobli en 1594, ne tarda pas à perdre sa noblesse par suite de dérogeance. Son chef, Jean Billard, sieur de la Mallardière, fut inscrit dans le catalogue des nobles de la généralité d'Alençon dressé par M. de Marle en 1668 comme ayant renoncé de lui-même à la qualité de noble. Il fut père de Jean-Louis Billard qui fut condamné à quitter les qualifications nobiliaires par arrêt du Conseil privé du 26 juin 1758. Romain-André Billard, fils de celui-ci, était porte-étendard des gardes du corps du Roi et chevalier de Saint-Louis quand il fut anobli en janvier 1774 par lettres patentes du roi Louis XV ; il fit régler cette même année ses armoiries par d'Hozier. Cette branche de la famille Billard paraît être aujourd'hui éteinte.

Il existait au XVIII[e] siècle dans la généralité d'Alençon une autre famille Billard qui portait pour armes : d'*azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un cœur d'argent soutenu d'un croissant*

d'or. L'auteur de cette famille, Louis Billard, sieur de la Bécheticre, était conseiller lieutenant-général ancien en l'élection d'Alençon quand il fut anobli par lettres patentes de décembre 1654. Tous les anoblissements concédés depuis 1611 ayant été révoqués par un édit de 1664, son petit-fils, François Billard, sieur de la Motte, se fit confirmer dans sa noblesse par nouvelles lettres de mai 1705.

BILLARD de SAINT-LAUMER. Armes : d'*argent à un chevron d'azur chargé de trois molettes* (aliàs *trois étoiles*) *d'argent et accompagné de trois tourteaux de gueules*. — Couronne : *de Baron*.

D'après une tradition la famille Billard de Saint-Laumer aurait eu dans le passé une origine commune avec la famille Billard de Champeaux et de Vaux anoblie en 1594, à laquelle a été consacrée la précédente notice, et on remarquera qu'en effet ses armoiries ont une certaine analogie avec celles de cette famille. La séparation des deux branches est en tout cas antérieure à l'anoblissement de 1594.

Jean-Baptiste-Dominique Billard était dans la première moitié du XVIIIe siècle conseiller du Roi en l'élection de Verneuil et bailli de Crécy et de Couvré, en Normandie. Son fils, autre Jean-Baptiste-Dominique Billard, avocat au Parlement et au bailliage et siège présidial de Chartres, marié vers 1765 à Geneviève Foreau, en laissa deux fils, Nicolas-Dominique et Dominique-Laumer. L'aîné d'entre eux, né à Chartres en 1766, maire de cette ville de 1802 à 1814, conseiller général d'Eure-et-Loir, député en 1815, décédé à Paris en 1831, fut connu sous le titre de chevalier Billard ; il laissa une fille unique qui épousa en 1824 M. Grandet de Vauventriers, juge à Paris. Le puîné, né à Chartres en 1769, maire de cette ville après son frère de 1814 à 1820, marié successivement à Mlle Hue-Boisbarreau et à Mlle Huault, fut père de Germain-Dominique-Laumer Billard, né à Chartres en 1806, juge, et de Frédéric-Laumer-Dominique Billard, né en 1814, et grand-père de Victor-Ludovic-Laumer Billard, né à Paris en 1834, qui furent tous trois autorisés le 16 février 1859 par décret de Napoléon III à joindre régulièrement à leur nom celui de : de Saint-Laumer.

La famille Billard de Saint-Laumer n'est pas titrée.

Principales alliances : Grandet de Vauventriers 1824, de Lescalopier 1869, Bellet de Saint-Trivier 1853, Andras de Marsy, de Villardi de Montlaur, Caillard d'Aillières, Guyot de la Rochère, de Ravinel 1893, de Maupas, de Maistre 1899, etc.

Il existait en France au XVIIIe siècle plusieurs autres familles nobles ou notables du nom de Billard.

On doit citer parmi les plus marquantes celle des Billard de Raze, en Franche-Comté, qui portait pour armes : d'*or au sautoir engrêlé*

de gueules, accompagné de quatre têtes d'aigle arrachées de sable. L'auteur de cette famille, Pierre Billard, après avoir servi dans les armées de Charles-Quint, vint s'établir à Salins comme marchand de drap de soie et acquit dans son commerce une fortune considérable. Il laissa trois fils, Nicolas, Pierre et Simon Billard, qui furent autorisés en 1603 à posséder fief et qui furent anoblis par lettres patentes en 1618. La famille Billard de Raze produisit des officiers de mérite, s'allia aux familles de Franchet, Masson d'Ivrey, de Bancenel, etc., et s'éteignit au cours du XVIII[e] siècle.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, beaucoup de renseignements sur une famille BILLARD DE CHEVILLE, qui appartenait sous Louis XVI à la noblesse de Lorraine. Cette famille se disait issue d'Ancelot Billard qui était vers le milieu du XVI[e] siècle gouverneur de Nesle, en Picardie. Celui-ci aurait laissé d'une alliance inconnue un fils, Denis Billard, gouverneur de la personne de Mgr de Nesle, qui serait venu se fixer à Lisle, en Champagne. Michel Billard, né à Lisle, fils du précédent et d'une dame dont on ignore le nom, fut capitaine de chevau-légers au service du duc de Lorraine, commandant au régiment d'Artigoity, capitaine et prévôt de Conflans et fit reconnaître sa noblesse par lettres patentes du duc de Lorraine données à Nancy le 12 avril 1600. Il laissa lui-même d'une alliance inconnue un fils, Henri Billard de Salins, colonel de deux régiments, qui aurait été créé chevalier en 1634 par lettres patentes du duc Charles IV. Ces lettres ne sont pas mentionnées dans le *Complément au Nobiliaire de Lorraine de dom Pelletier*, cependant si complet, publié en 1885 par M. Lepage. Henri Billard de Salins laissa à son tour deux fils, François-Michel et Louis Billard, qui auraient obtenu le 6 mars 1669 de nouvelles lettres patentes confirmant celles de 1634; mais, d'après l'ouvrage de M. Lepage, on ne trouve aucune trace de ces lettres. L'aîné de ces deux frères alla se fixer en Allemagne ; le puîné, Louis, serait allé se fixer à Nesle pendant la détention en Espagne du duc de Lorraine Charles IV, y aurait épousé Jeanne Caron et en aurait eu un fils appelé Jean. Celui-ci aurait été père de Jacques Billiard, conseiller trésorier payeur des gages des officiers de la chancellerie près la Cour des comptes de Dole, et grand-père d'Antoine Billard de Cheville, conseiller du Roi, receveur particulier des finances et bois à Nancy, et de Jean-Louis Billard ou Billiard de Cheville, capitaine de cavalerie, qui furent maintenus dans les privilèges de la noblesse que leur père leur avait transmise par arrêt de la Chambre des comptes de Lorraine du 17 août 1765. Le second de ces deux frères, Jean-Louis Billard-Salins, dit de Cheville, chevalier, Sgr de Montreux, chevalier de Saint-Louis, lieute-

nant-colonel de cavalerie fut, par arrêt de la Chambre des comptes du 11 mai 1787, maintenu dans les droits accordés à ses ancêtres tant par les patentes du 16 avril 1600 que par celles du 6 mars 1669 avec la permisssion de continuer à se qualifier gentilhomme et chevalier ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nancy.

Lepage attribue à cette famille, d'après un ancien nobiliaire, les armes suivantes : d'*azur au chevron d'or surmonté d'une croix de Lorraine d'or et accompagné en pointe de deux croissants d'argent.*

BILLEBAULT de VILLEPRÉVOIR et du CHAFFAULT. Armes : d'*argent à l'aigle essorante de sable, languée de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* — La branche aujourd'hui existante écartèle ces armes de celles de la famille du Chaffault : *de sinople au lion d'or rampant, armé, lampassé et couronné de gueules.*

La famille Billebault, originaire de la petite ville de Saint-Florentin, près de Sens, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de sa région. Deux de ses représentants, Jean Billebault, conseiller du Roi, receveur du grenier à sel de Saint-Florentin, et Christophe Billebault, avocat, maire perpétuel de Saint-Florentin, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Le premier d'entre eux avait épousé le 8 janvier 1686 Marguerite Leclerc. Il en eut deux fils, Isaac-Jean Billebault, Sgr de Villeprévoir, né en 1689, marié à Gabrielle Debourg, et Julien Billebault, conseiller du Roi, juge au présidial de Sens en 1730, marié à demoiselle de la Rivière, qui furent les auteurs de deux branches.

Jean-Baptiste Billebault, né à Saint-Florentin en 1769, chef de la branche aînée, marié en 1804 à Mlle Piochard de la Brulerie, fut maire de Joigny ; il fut d'abord autorisé par ordonnance du 11 septembre 1816 à joindre à son nom celui de : de Villeprévoir, puis reçut par lettres patentes du 14 décembre suivant le titre héréditaire de chevalier avec règlement d'armoiries. Il laissa un fils unique, Jean-François, né en 1804, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui mourut sans postérité.

Julien Billebault, auteur de la seconde branche, fut père de Pierre Billebault, sieur de Saint-Maurice, premier avocat du Roi, puis conseiller et président au bailliage et siège présidial de Sens, qui épousa Mlle Debonnaire. Le petit-fils de celui-ci, Pierre-Charles-Alphonse Billebault, né à Sens en 1825, maire de cette ville en 1870, épousa très jeune Mlle Marie-Félicité du Chaffault, dernière héritière d'une vieille famille chevaleresque de Bretagne. Il demanda en 1851 et obtint seulement par décret du 10 novembre 1872 l'autorisation de joindre à

son nom celui de cette famille; mais, par une inexplicable bizarrerie, ce nom ne lui fut concédé qu'en un seul mot avec l'orthographe Duchaffault. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de comte du Chaffault. La famille Billebault du Chaffault ne doit pas être confondue avec la famille Amaudric du Chaffaut qui appartient à la noblesse de Provence et dont le chef est connu sous le titre de comte du Chaffaut.

Principales alliances : du Chaffault, Le Cordier de Bigars, Debonnaire, Piochard de la Brulerie 1804, Colmet d'Aage 1903, etc.

On trouvera dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau une généalogie très complète de la famille du Chaffault dont le nom a été relevé de nos jours par la famille Billebault. On trouvera aussi les derniers degrés de sa filiation dans le *Bulletin héraldique de France* d'août 1894. Cette famille a eu pour berceau le manoir autrefois fortifié du Chaffault, situé dans la paroisse de Bouguenais, entre Nantes et Paimbœuf. Son premier auteur connu, monsour Sevestre du Chaffaut, à partir duquel la filiation est établie, vivait en 1271, mourut en 1302 et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Villeneuve avec sa femme, Marie de Barnel. Kerviler croit que ce personnage était un cadet de la puissante maison de Rezay dont la ligne principale s'éteignit au XVIe siècle dans la famille de Chasteigner. La famille du Chaffault figure en 1443 à la réformation de la noblesse de la paroisse de Saint-Philbert de Grandlieu, au diocèse de Nantes. Bertrand du Chaffault, écuyer du duc Pierre II en 1451, reçut en 1454 le collier de l'ordre de l'Hermine, fut nommé en 1457 capitaine d'Hennebont et mourut en 1473 sans avoir été marié. Son frère, Pierre, fut élu évêque de Nantes par le chapitre le 10 mars 1477 et confirmé le 16 avril suivant par bulle du pape Sixte IV. La branche aînée de la maison du Chaffault s'éteignit avec Marie, héritière de la seigneurie du Chaffault, qui épousa en 1513 Guillaume de Lespinay. La branche cadette alla se fixer en Bas-Poitou et y fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de l'intendant Barentin. Alexis-Augustin du Chaffault, chef de cette branche, épousa en 1704 Marie Boux, fille d'un conseiller au présidial de Nantes, et en eut deux fils, Julien-Gabriel et Louis-Charles, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné d'entre eux, Julien-Gabriel du Chaffault, Sgr de la Senardière, conseiller au Parlement de Bretagne en 1741 laissa lui-même plusieurs filles, dont l'une fut la grand'mère paternelle du général de la Moricière, et deux fils, Sylvestre-François, né à Montaigu en 1734, qui continua la descendance, et Charles-Gilbert, qui fut nommé en 1785 brigadier des armées navales. Sylvestre-François eut, à son tour, plusieurs filles dont l'une,

Mme de Rorthays, fut fusillée par les républicains comme brigande pendant la période révolutionnaire, et six fils qui moururent tous sans laisser de postérité masculine; l'un de ceux-ci, Jacques-Gabriel, né à Montaigu en 1769, un des principaux lieutenants de M. de Suzannet lors de l'insurrection vendéenne de 1815, député de la Vendée en 1830, 1831 et 1835, fut le père de Mme Billebault. Louis-Charles, connu sous le titre de comte du Chaffault de Besné, né à Nantes en 1708, second fils d'Alexis-Augustin, eut une brillante carrière dans la marine, fut nommé en 1777 lieutenant général des armées navales, puis grand-croix de Saint-Louis et mourut en 1794 dans les prisons de la Terreur; il avait épousé en 1732 Mlle de la Roche-Saint-André et en eut, outre plusieurs filles, un fils unique, Augustin, qui fut tué sous ses yeux au combat d'Ouessant en 1778; celui-ci avait épousé Mlle de la Bretesche et n'en eut qu'une fille qui épousa dans la suite M. de la Roche-Saint-André. La famille du Chaffault était en instance pour obtenir les honneurs de la Cour quand éclata la Révolution. Quatre de ses membres furent admis dans l'Ordre de Malte au cours du xviiie siècle et l'un d'eux arriva au grade de commandeur.

Principales alliances : de Buor 1557, de Lespinay 1513, Beufvier 1648, Jousseaume de la Bretesche 1671, 1766, de la Roche-Saint-André 1732, 1790, Robert de Lézardière 1726, 1728, de Chevigné, de Guerry de Beauregard, Juchault de la Moricière, Mac-Carthy 1789, de Moulins-Rochefort 1812, de Rorthays, de la Jaille, Espivent de la Villeboisnet, de Goulaine, le Maignan de l'Écorce 1757, de Lestang de Ringère, de Juge de Brassac 1780, etc.

BILLEHEUST d'ARGENTON (de). Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois roses de même.* — Couronne : *de Baron.* — Supports : *deux licornes* (aliàs *deux lions*).

La famille de Billeheust appartient à la noblesse de la Basse-Normandie. M. du Buisson de Courson a donné un résumé de sa généalogie dans un ouvrage qu'il a publié en 1876 sous le titre de : *Recherches nobiliaires en Normandie, par un gentilhomme normand.* On trouvera aussi des renseignements sur la famille de Billeheust dans le *Cabinet d'Hozier.* D'après une ancienne tradition elle serait originaire de l'Irlande où il a existé en effet une puissante maison du même nom. La famille de Billeheust, autrefois Billecheust, est connue dans l'ancienne élection d'Avranches depuis la première moitié du xve siècle. L'abbé Desroches mentionne dans son *Histoire du Mont Saint-Michel* un Jacques de Billeheust qui prêta serment au roi d'Angleterre en 1421 avec plusieurs autres nobles de la province.

La noblesse de la famille de Billeheust ne paraît pas toutefois remonter jusqu'à cette époque; elle ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles qui furent reconnues nobles lors de la célèbre recherche de Montfaut en 1463. On trouve, au contraire, qu'un personnage du nom de Belheult, de la vicomté de Mortain, fut anobli en 1470 par la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts et taxé à 9 livres. La famille de Billeheust fut, du reste, jusqu'aux premières années du XVIIe siècle en butte aux attaques constantes des traitants qui refusaient de reconnaître sa noblesse.

Noble homme Pierre de Billeheust, sieur de Soulœuvre, auquel remonte la filiation suivie, vivait vers le milieu du XVe siècle. De son mariage avec Catherine de Potier il laissa deux fils, Jourdain, sieur de Souleuvre, qui continua la descendance, et Jean, possesseur de fiefs dans la paroisse de Saint-Sever, en l'élection d'Avranches, dont le fils Alain paraît être décédé sans laisser de postérité. On trouve que Jean Billecheust, de la paroisse de Saint-Sever, dans l'élection d'Avranches, fut anobli par arrêt de 1482 et qu'Alain Billecheust, de la paroisse de Saint-Paer, aujourd'hui Saint-Pois, dans la même élection, fut confirmé dans sa noblesse par arrêt de la Cour des aides de Normandie de novembre 1486. Les paroisses de Saint-Pois et de Saint-Sever ne sont distantes que de quelques kilomètres. Noble homme Jourdain de Billeheust, sieur de Souleuvre, ayant été inquiété dans sa noblesse par les paroissiens de Saint-Laurent-de-Terregatte et par Étienne Bonnet, collecteur des tailles dans l'élection d'Avranches, fit reconnaître cette noblesse d'abord par lettres patentes du roi Louis XI données à Paris le 23 mars 1475, puis par arrêt de la Cour des aides de Normandie de mai 1478. Il laissa de son mariage avec Philippine de la Rue, entre autres enfants, deux fils, Pierre, qui continua la lignée, et Charles. La descendance de celui-ci s'éteignit en la personne de Jean de Billeheust, sieur de Courgoux, demeurant à Saint-Laurent-de-Cuves, dans l'élection de Mortain, qui, étant âgé de soixante ans, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen. Noble homme Pierre de Billeheust, écuyer, sieur du Manoir, épousa vers 1520 Renée le Foulon; il en eut deux fils, Nicolas et Jean, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette, issue de Jean et fixée à Saint-Pois, fut maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart. Cette branche, appauvrie avec le temps, s'est perpétuée obscurément à Saint-Pois jusqu'à nos jours.

Nicolas de Billeheust, auteur de la branche aînée, épousa par contrat du 12 janvier 1547 Edmonde d'Anjou, héritière de la seigneurie

d'Argenton. Ayant été inquiété par Jean le Roy, collecteur des tailles de Sa Majesté dans l'élection de Vire et de Condé, qui voulait le faire déclarer *personne du tiers état, infime et populaire* et, comme tel, contribuable, il dut se faire maintenir dans sa noblesse d'abord en 1547 par sentence des élus de Vire, puis, sur pourvoi de Leroy, par arrêt de la Cour des aides de Normandie du 7 avril 1551 et enfin, sur nouveau pourvoi, par lettres patentes du roi Henri II données à Villers-Cotterets le 13 novembre 1555. Son petit-fils, Nicolas de Billeheust, sieur d'Argenton, maintenu dans sa noblesse le 4 février 1599 par jugement rendu à Vire de M. de Mesmes de Roissy, puis le 10 mai 1635 par jugement de d'Aligre, épousa le 14 mai 1613 Radegonde du Halley d'Antrain ; il en eut deux fils, Charles de Billeheust, Sgr de Beaumanoir, marié le 7 février 1641 à Louise Avenel, et Jean de Billeheust d'Argenton, marié en 1647 à Françoise de Marceul, qui furent maintenus dans leur noblesse le 12 mars 1671 sur preuves de quatre degrés par jugement de Chamillart, intendant de Caen, et qui furent les auteurs des deux rameaux de la branche aînée.

L'aîné de ces rameaux, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, a possédé, entre autres biens, les terres et seigneuries d'Argenton, de Saint-Vigor, de Boissey, du Champ-du-Boult, etc. Son chef, Thomas-Jacques de Billeheust, né à Vire en 1740, connu le premier sous le titre de baron d'Argenton, marié successivement à Adélaïde Ango de Lezeau, puis en 1783 à Louise Crespin de Neufbourg, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vire et mourut en 1798 à Constance, pendant l'émigration. Il laissait un fils, Eugène de Billeheust, baron d'Argenton, né à Vire en 1784, qui épousa en 1826 M[lle] de Thomas de Labarthe et de qui descendent tous les représentants actuels de ce rameau.

Jean-Baptiste de Billeheust, écuyer, Sgr de Saint-Georges, capitaine d'infanterie, chef du second rameau, épousa d'abord en 1701 Barbe du Hommel, puis, par contrat passé à Meulan le 22 juin 1710, Louise-Henriette Taillepied, fille d'un huissier de la chambre de la feue Reine; il fit en 1717 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marie-Louise, née en 1711 aux Loges, au diocèse d'Avranches. Il laissa trois fils : 1° Georges de Billeheust, Sgr de Saint-Georges, qui épousa en 1738 M[lle] de Lesquen, qui se fixa en Bretagne à la suite de ce mariage, qui y fut maintenu dans sa noblesse le 6 septembre 1764 par arrêt du Parlement sur preuves de cinq générations et qui continua la descendance; 2° Jean, qui épousa en 1733 Catherine Pinterel, fille d'un procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Château-Thierry, et dont le fils, Jean-Balthazar, né en 1735, admis en 1751 parmi les pages de la Grande-Écurie, plus

tard lieutenant des maréchaux de France à Senlis, paraît être décédé sans alliance; et 3° N...., qui alla se fixer à Bordeaux et dont le fils paraît être mort sans postérité. Rodolphe-Henri de Billeheust de Saint-Georges, né en 1739, fils de Georges, épousa en 1765 Mlle de Péronne, obtint l'admission d'un de ses fils parmi les pages de Mme la comtesse d'Artois et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Avranches. Ce rameau s'est éteint avec Jean-Henri de Billeheust de Saint-Georges, né à Vertou en 1789, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, décédé à Quimper en 1876, qui avait épousé Mlle Le Goff du Plessis, décédée en 1898, et avec leur fils unique, Charles-Joseph, mort dans un naufrage en 1842.

Jean-Charles de Billeheust fut admis dans l'Ordre de Malte en 1778.

La famille de Billeheust a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : d'Anjou d'Argenton 1547, d'Avenel 1641, de la Mariouze 1702, 1778, d'Auray vers 1672, de la Barberie de Reffuvielle 1702, de Couespel 1739, de Percy 1750, Ango de Lezeau (des marquis de Flers), du Buisson de Courson 1808, de Thomas de Labarthe 1826, Daniel de Boisdenemets 1869, de Cumont 1886, du Mesniladelée 1587, de Lesquen 1738, Taillepied (des comtes de Bondy) 1710, de Blonay 1889, etc.

BILLETTE de VILLEMEUR et de VILLEROCHE. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *de sable à trois fasces d'argent.* — Aliàs (d'après *l'État présent de la Noblesse française* de Bachelin-Deflorenne) : *de pourpre chargé de trois poissons d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois billettes d'or.*

La famille Billette appartient à l'ancienne bourgeoisie du pays de Cornouailles, en Bretagne. La souche s'est partagée au XVIIe siècle en deux grandes branches, celle des sieurs de Villemeur et de Kerouel, fixée à Concarneau et à Quimper, et celle des sieurs de Kerroc'h, en français Villeroche, fixée à Quimperlé.

La branche de Villemeur a fourni un maire de Concarneau en 1758. Elle subsiste obscurément et l'on trouve (état civil de Bordeaux) qu'un de ses représentants, Paul Billette de Villemeur, employé à l'hôpital civil de Ménerville, en Algérie, a épousé en 1903 une demoiselle Capot, de Bordeaux.

La branche de Villeroche descend de Samuel Billette, avocat, qui fut maire de Quimperlé de 1679 à 1683 et député de cette ville aux États de la Province. Charles Billette, fils du précédent, négociant à Quimperlé, recueillit par héritage le domaine de Kerroc'h, en la paroisse de Lesbin, dont ses descendants joignirent le nom à celui

de Billette en lui donnant la forme française de Villeroche. Il fut père de Vincent-Samuel Billette de Villeroche, négociant et changeur du Roi, c'est-à-dire banquier, à Quimperlé, décédé en 1759, et grand-père de Vincent-Samuel Billette de Villeroche, né en 1729, entrepreneur de la manufacture de cuirs de Quimperlé, maire de cette ville de 1768 à 1772, qui fut député du tiers état aux États généraux de 1789, siégea à gauche de cette assemblée, fut plus tard conseiller général du Finistère en 1800 et mourut en 1811. C'est de ce dernier personnage que descendent tous les représentants actuels de cette branche.

Samuel Billette, avocat à Quimperlé, et Charles Billette, marchand dans la même ville, avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Piœrron de Mondésir, des Lyons, André de Kerlidec, Mangon de la Lande 1882, etc.

BILLIAIS (Denoual de la). Voyez : Denoual de la Billiais.

BILLIERS (Bérault des). Voyez : Bérault des Billiers.

BILLING (de). Armes : d'*azur à une épée d'argent mise en pal.*

La famille de Billing est d'origine suédoise. Un de ses membres vint se fixer à Colmar dans la première moitié du xviii[e] siècle et y fonda une importante maison de banque. Il fut père de Sigismond Billing, né en 1742, recteur du gymnase protestant de Colmar, grand-père de Sigismond Billing, né en 1773, commissaire des guerres de 1792 à 1795, puis banquier à Paris, décédé en 1832, et arrière-grand-père de Sigismond-Adolphe Billing, né en 1801, ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, marié à M[lle] de Courbonne, décédé en 1852, qui reçut le titre personnel de baron, sur promesse d'institution de majorat, par ordonnance du roi Charles X du 16 juin 1830. Robert, baron de Billing, fils de ce dernier, né en 1839, ministre plénipotentiaire en 1880, décédé en 1892, avait épousé d'abord Louise Hope-Rapp, épouse divorcée de l'amiral Carnegie, puis en 1885 Marie-Fortunée Bargigli, veuve d'Artin-Bey. Un jugement du tribunal civil de la Seine rendu le 20 décembre 1902 à la requête de la baronne de Billing, née Bargigli, a interdit le port du nom de Billing à M. Alexandre Gentil, dit Carnégie, né à Paris le 24 octobre 1866. Le baron Sigismond-Adolphe de Billing eut aussi deux filles dont l'une, M[me] de Sauley, a été dame d'honneur de l'Impératrice Eugénie.

Gustave Billing, frère puîné de Sigismond-Adolphe, fut membre du conseil privé du prince de Hohenzollern-Hechingen ; il fut anobli

et créé baron de Neubourg par diplôme de ce prince du 20 octobre 1834 et mourut en 1856 sans laisser de postérité masculine. Frédéric de Billing, né en 1821, frère puîné des précédents, fut ministre plénipotentiaire, directeur au ministère des Affaires étrangères et commandeur de la Légion d'honneur; il est décédé en 1878 sans laisser de postérité de son mariage en 1868 avec Mme Sala, née Finot.

Principales alliances : Rolland de Courbonne, Caignard de Saulcy 1853, Serre 1856, Hope-Rapp, Finot 1868, etc.

BILLION du ROUSSET.

Famille de haute bourgeoisie qui a fourni de nos jours un notaire à Paris décédé en 1889.

BILLIOUD. Armes : *de..... à un chevron de..... accompagné de douze billettes de.....*

La famille Billioud, originaire de l'ancienne principauté de Dombes, appartient à la haute bourgeoisie de sa région. Un de ses membres, Claude Billioud, prêta serment de fidélité en 1672 pour ce qui lui revenait du fief de Nasillet, en Dombes. Claude-Joseph Billioud était dans la première moitié du XVIIIe siècle conseiller du Roi, capitaine des chasses de la principauté de Dombes. Son fils, Antoine-François Billioud, qualifié écuyer dans plusieurs actes, fut conseiller du Roi en la sénéchaussée de Dombes, subdélégué de l'intendant et enfin lieutenant général au pays de Dombes. Il épousa Marie-Emmanuelle Jujat par contrat du 15 novembre 1772 et reçut à cette occasion de son père donation en dot du fief des Mares et de la dime des chanvres de Nusillet. Sa descendance s'est perpétuée dans le département de l'Ain.

On trouvera des renseignements sur la famille Billioud dans les *Notes sur le Lyonnais* de Poidebard.

BILLOER (de).

Cette famille est d'ancienne bourgeoisie. D'après le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* de M. Tardieu, elle serait originaire du lieu de Rougery, près de Laon. M. Maurice de Billoer, inspecteur des ponts et chaussées, vint sous Louis XVI s'établir au Puy-en-Velay. Sa descendance s'est perpétuée dans les environs d'Issoire.

BILLON-DAGUERRE (Cordier de). Voyez : Cordier de Billon-Daguerre.

BILLON (de). Armes (d'après le règlement du 25 mars 1830) : *tiercé en*

fasce d'or à trois tourteaux de sable, d'azur plein et d'argent à deux croisettes abaissées et fleurdelysées de gueules.

La famille de Billon, originaire du Bas-Poitou, descendait de Claude-Germain Billon de Cailleteau, avocat en Parlement, sénéchal de Chalant et de Commequiers en 1777, qui épousa en 1779 Bénigne-Pélagie Savy. Germain-Louis Billon ou Billon de Cailleteau, fils des précédents, né en 1780 à Saint-Germain-la-Plaine, marié en 1812 à Mlle Merland de Chaillé, fille d'un médecin de Luçon, fut anobli le 25 mars 1830 par lettres patentes du roi Charles X. Il laissa lui-même un fils, Henri-Germain de Billon, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage en 1840 avec Mlle de Baudry d'Asson.

BILLON. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois billettes de même.*

La famille Billon, originaire des environs de Vitré, en Bretagne, appartient à la haute bourgeoisie de cette région où elle a possédé, entre autres biens, les terres et seigneuries du Demaine, de la Méhaignerie, du Boismorin, du Boishodais, etc. D'après Kerviler, elle remonterait par filiation à Jean Billon qui vivait en 1475 à Saint-Aubin du Cormier. Richard Billon du Boishodais était miseur de Vitré en 1641. Mathurin Billon du Demaine fut député aux États de 1655; son fils Charles-François, décédé en 1736, fut chanoine et trésorier de la collégiale de Vitré. Marie Billon de la Méhaignerie, décédée en 1681, fut la première supérieure des Ursulines de Vitré. D'après Kerviler la famille Billon, de Vitré, compterait encore des représentants. C'est à cette famille que Potier de Courcy attribue, sans doute par erreur, un Joseph Billon qui fut pourvu en 1692 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes. Ce personnage n'est même pas mentionné dans la notice que Kerviler a consacrée aux Billon, de Vitré. C'est vraisemblablement de lui que descendait un Élie-Joseph de Billon, Sgr du Coudray, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers.

BILLOT de GOLDLIN. Armes de la famille de Goldlin (d'après Rietstapp) : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'or à une aigle de sable, celle du* 1 *contournée ; aux* 2 *et* 3 *d'azur au lion d'or tenant une épée d'argent, celui du* 2 *contourné; sur le tout coupé au I d'argent à deux roses à six feuilles de gueules boutonnées d'or, accostées, au II de gueules à une demi-fleur de lys d'argent posée en fasce, mouvant du coupé,* qui est de Goldlin.

On n'a pu se procurer que des renseignements très insuffisants sur cette famille qui est, de nos jours, fixée à Audruicq (Pas-de-Calais).

Un de ses représentants, Gaston Billot de Goldlin, receveur de l'enregistrement, a épousé à Avranches en 1900 Mlle de Mary de Longueville.

La famille de Goldlin dont la famille Billot joint le nom au sien est originaire de l'Autriche. Ses représentants furent créés chevaliers en 1723, puis barons du Saint-Empire en 1732 et 1746.

BILLY (Crespin de). Voyez : Crespin de Billy.

BILLY (Potérat de). Voyez : Potérat de Billy.

BILLY (Varenard de). Voyez : Varenard de Billy.

BILLY (de). Armes : *vairé d'or et d'azur à deux fasces de gueules brochant sur le tout.* — Les branches cadettes écartelaient ces armes de celles de la famille d'Yvor qui sont : d'*or à la croix alaisée d'azur.* — Cimier : *un heaume taré de front surmonté d'une couronne de comte* (aliàs de *baron* ou de *marquis*). — Supports : *deux lions d'or.*

La maison de Billy appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque du Soissonnais. Elle a eu pour berceau la seigneurie de Billy-sur-Turcq, près de Muret, et a eu pour premiers auteurs connus Robert de Billy, écuyer, vivant en 1202, Nivelon, Sgr de Billy, vivant en 1224, et Philippe de Billy, Sgr de Mauregard et d'Yvor, qui rendit un hommage en 1331. On trouvera sur la maison de Billy beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. D'Hozier, qui en a donné une généalogie détaillée, en fait remonter la filiation suivie à Jean de Billy, écuyer, Sgr de la terre de Mauregard mouvante de la seigneurie de Chantilly, qui transigea le 6 juillet 1370 avec Thomas de Braye, Sgr d'Espiés ou d'Espiais, et qui épousa Jeanne de Puiseux par contrat du 31 octobre 1382. Antoine de Billy, Sgr de Mauregard, fils des précédents, épousa par contrat du 21 février 1403 Perrette de Villers qui lui aurait apporté la seigneurie d'Yvor, en Valois. On a vu cependant plus haut que Philippe de Billy aurait possédé cette terre dès 1331.

Louis de Billy, Sgr de Mauregard, épousa demoiselle Philippe de Caulaincourt par contrat passé à Saint-Quentin en 1507. Son fils aîné, noble homme Jean de Billy, écuyer, épousa Claude de la Rainville, dame de Montguignard, en Beauce, par contrat passé en décembre 1531 devant Roussille, notaire à Pithiviers. La descendance de celui-ci se partagea en deux grands rameaux. L'aîné de ces rameaux s'éteignit avec messire Hélie de Billy, chevalier, Sgr de Montguignard, en

Beauce, qui épousa à Paris en 1663 Marie de Bridieu et qui fut maintenu dans sa noblesse le 31 octobre 1667 par jugement de Dorieu, commissaire délégué dans la généralité de Soissons, et avec son fils, Jean-François, baptisé en 1673 dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, admis en 1688 parmi les pages de la Petite Écurie, plus tard mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis en 1721 et de Saint-Lazare en 1723, premier gentilhomme de la chambre du comte de Clermont. Le second rameau s'éteignit avec René de Billy, Sgr de l'Hôtel, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de l'intendant d'Orléans.

Charles de Billy, fils puîné de Louis et de Philippe de Caulaincourt, fut l'auteur de la branche des Sgrs de Lamot et de Fortia, éteinte au XVIIIe siècle.

Il a existé, en outre, deux branches cadettes de la maison de Billy, celle des Sgrs d'Yvor, de Courville et de Prunay-le-Gillon, éteinte au XVIIe siècle, et celle des Sgrs d'Antilly dont un membre, Nicolas de Billy d'Antilly, né en 1667, fut page de la Petite Écurie du roi Louis XIV et qui s'éteignit au XVIIIe siècle.

Pierre-Philippe de Billy fut admis dans l'Ordre de Malte en 1531 ; Philippe de Billy-Montguignard fut admis dans le même Ordre en 1615. La famille de Billy a encore fourni des officiers de mérite, des pages du Roi, une demoiselle de Saint-Cyr en 1728, un évêque duc de Laon, pair de France (Geoffroy de Billy, de la branche des Sgrs de Prunay-le-Gillon, décédé en 1612), etc.

Elle compte parmi ses alliances les familles d'Allonville 1564, de Nicolay 1578, des Courtils 1585, de Gomer 1665, de Caulaincourt 1507, de Bridieu 1663 et 1708, de Favières 1728, de Bragelongne 1588, de Brichanteau de Nangis, des Ligneris, de Belloy 1631, de Beaumanoir-Lavardin, de Brie, de Vieuxpont, de Ligny, etc.

D'après les travaux des généalogistes anciens, la famille de Billy dont il vient d'être parlé serait aujourd'hui complètement éteinte. Il existe cependant de nos jours deux familles de Billy, fixées l'une au Canada, l'autre en France, qui revendiquent avec elle une origine commune et qui en portent les armoiries.

La première de ces familles a eu pour auteur Jean-François de Billy qui vint se fixer au Canada vers 1673 et qui y épousa vers la même époque Catherine de la Marche. D'après les généalogistes contemporains ce personnage aurait été fils de François de Billy, Sgr de Béhéricourt, et de son épouse Hélène Guibert. Les généalogistes anciens mentionnent parfaitement l'existence de ce François de Billy, Sgr de Béhéricourt ; seulement ils ajoutent qu'il épousa successivement deux femmes d'une condition inférieure, qu'il se

brouilla avec sa famille à la suite de ces deux unions et qu'il mourut sans laisser de postérité. Il faut tenir compte de la tendance générale des généalogistes anciens à éliminer de leurs travaux les branches peu fortunées dont la parenté paraissait peu flatteuse aux branches plus favorisées. C'est ainsi qu'il paraît aujourd'hui établi que François de Billy laissa plusieurs enfants, sans que l'on puisse affirmer toutefois que Jean-François de Billy fixé au Canada vers 1673 ait été un de ces enfants. La descendance de celui-ci s'est perpétuée dans sa nouvelle patrie avec beaucoup de distinction. Elle y était représentée de nos jours par Louis-Adolphe Billy, né à Gentilly, au Canada, en 1834, marié en 1864 à Marie-Adèle Gauvreau, qui fut nommé en 1882 député à la Chambre des Communes. Ce même Louis-Adolphe Billy fut autorisé le 27 février 1893 par jugement des tribunaux canadiens à faire précéder son nom de la particule DE portée par ses ascendants au XVIIe et au XVIIIe siècles.

La famille de Billy qui existe de nos jours en France habitait au XVIIe siècle les environs de Dreux et y occupait une situation sociale des plus modestes. Les généalogistes n'en ont pas moins cherché à en faire une branche de l'ancienne maison de Billy, du Soissonnais, branche qui aurait eu à un moment donné à subir les vicissitudes de la fortune. Il ne semble pas toutefois qu'ils aient pu déterminer le point de jonction des deux familles. Nicolas de Billy, potier d'étain, était veuf de Jeanne Rousseau quand il se remaria à Dreux le 12 avril 1701 avec Catherine Valle, fille d'un maître fondeur. Son fils, Jean-Louis de Billy, releva la fortune de sa famille et figure dans plusieurs actes avec la qualification d'écuyer. Le fils de celui-ci, autre Jean-Louis de Billy ou Debilly, né à Dreux en 1763, eut une brillante carrière militaire, arriva au grade de général de brigade, fut commandeur de la Légion d'honneur et périt le 14 octobre 1806 à la bataille d'Auerstaedt. Son nom a été donné à un des quais de Paris. Le général de Billy avait épousé successivement Jeanne Chénard et Marie-Barbe Saum et laissa un fils de chaque lit. L'aîné de ces fils, Charles-Louis de Billy, né à Paris en 1790, d'abord page de l'Empereur, plus tard chef de bataillon et chevalier de la Légion d'honneur, tué prématurément à Tortone en 1813 sans avoir été marié, avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 1er janvier 1813 et avait reçu les armes suivantes qui ne rappellent nullement celles de l'ancienne maison de Billy : d'*argent à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'or, traversée en pal d'une épée haute de gueules, à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires*. Louis-Daniel de Billy, second fils du général, fut inspecteur général des ponts et chaussées, épousa une fille du baron

Pieyre et en laissa postérité. On ne connaît pas à sa descendance de principe de noblesse régulier. Mais, par acte du 26 juin 1892, les Billy du Canada ont reconnu ceux de France comme ayant avec eux une origine commune.

La famille de Billy de France appartient au culte protestant. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Pieyre, Johnston, Grand d'Esnon, Mirabaud, de Stael-Holstein 1898, etc.

Il existait en France au XVIIIe siècle plusieurs familles nobles du nom de Billy qui étaient tout à fait distinctes de l'ancienne maison de Billy, en Soissonnais, et de celles qu'on a voulu lui rattacher.

La plus en vue de ces familles appartenait à la noblesse de la Bourgogne et du Lyonnais et portait pour armes : *d'argent à trois merlettes de sable, 2 et 1*. Elle remontait par filiation à noble Bon de Billy qui épousa en 1536 noble Gabrielle Courte et qui fit son testament en 1560. Le fils des précédents, Louis de Billy, né à Charlieu, marié en 1579 à Laurence Gueulin, prévôt et receveur général du comté de Lyon en 1580, paraît n'avoir porté aucune qualification nobiliaire ; il fut père de Pierre de Billy, docteur ès droit, avocat en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, qui épousa d'abord en 1622 Claire Girinet, puis en 1641 Anne de Fenoyl et qui paraît dans plusieurs actes avec la qualification de noble. Celui-ci laissa plusieurs fils ; l'aîné d'entre eux, Claude de Billy, prévôt des marchands de Lyon, eut un fils unique qui mourut sans postérité ; le puîné, Pierre de Billy, marié à Lyon en 1685 à Jeanne Perrossel, fut pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi et régularisa ainsi définitivement la situation nobiliaire de sa famille. Pierre de Billy, né en 1695, fils de Pierre et de Jeanne Perrossel, reçu en 1735 conseiller du Roi, trésorier receveur des gages de la chancellerie d'Aix, se fit accorder plusieurs certificats attestant l'ancienne noblesse de sa famille et réussit en 1765 à faire admettre son fils parmi les pages du Roi. Pierre de Billy, étant passé à la Guadeloupe, fit en 1765 enregistrer ses titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île. Nicolas de Billy, Sgr de Loys-sur-Menthon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bresse. Cette famille de Billy paraît être aujourd'hui éteinte.

Il a existé en Franche-Comté une famille de Billy, originaire de Bourgogne, dont deux membres, Philippe-Antoine de Billy et Jean de Billy, docteur ès droit, furent reçus l'un le 7 mars 1620, l'autre le 16 septembre 1654 conseillers auditeurs de la Chambre des comptes de Dôle ; le second d'entre eux épousa Françoise Vagnau dont il laissa postérité. Pierre-Louis de Billy, prêtre familier en l'église

collégiale Notre-Dame de Dôle, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à six billettes d'or posées trois, deux, une.*

Une famille de Billy a possédé la seigneurie de Lagrée, au ressort de Nantes. Elle portait pour armes : d'*or à une croix d'azur*. François Billy, bourgeois de Nantes, fut taxé à 50 livres pour les besoins de la ville en 1498. Pierre Billy, Sgr de Lagrée, avocat au présidial de Nantes, fut échevin de cette ville de 1571 à 1574; son fils, Jean Billy, fut reçu en 1598 auditeur en la Chambre des comptes de Nantes. M. de Billy de Lagrée fut débouté en 1701 de ses prétentions nobiliaires par jugement de l'intendant. C'est à cette famille que se rattachait vraisemblablement un Thomas-Bonaventure Billy qui fut pourvu en 1785 de l'office de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne.

On trouve enfin une famille de Billy qui appartenait au XVIe siècle au négoce de Bordeaux et qui occupa au siècle suivant et dans la première moitié du XVIIIe siècle un rang distingué dans la noblesse de robe de la même ville. Cette famille de Billy, qui a fourni un avocat général et plusieurs conseillers à la Cour des aides de Bordeaux, portait pour armes : d'*argent à trois fasces de gueules ; coupé d'or à un lion de gueules tenant une ancre de sable; parti d'azur à un dextrochère d'or mouvant du flanc et tenant une épée d'argent accostée en chef d'un croissant du même à dextre et d'une étoile d'or à sénestre.*

BIMARD (de). Armes : d'*azur à un lion d'or armé et lampassé de gueules, au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or.* — Aliàs (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à deux lions affrontés d'or, armés et lampassés de gueules, au croissant d'azur mis en pointe; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BIMARD, aujourd'hui fixée en Dauphiné, est originaire du Languedoc. Pithon Curt en a donné au XVIIIe siècle dans son *Histoire de la noblesse du Comtat-Venaissin* une généalogie qui a été reproduite de nos jours dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque. Son auteur, Pierre de Bimard, né vers 1533 à Anduze, au diocèse de Nîmes, commanda à Nîmes une troupe de gens de guerre contre le grand prieur d'Angoulême, fut capitaine de cent chevau-légers, fut nommé capitaine de Châtillon-sur-Loing par brevet du roi Henri III du 22 juillet 1580 et mourut en 1593. On n'a aucun renseignement précis sur les ascendants de ce personnage; peut-être fut-il simplement un heureux soldat de for-

tune qui, comme tant d'autres, s'éleva à la noblesse à la faveur des guerres civiles de la fin du XVIe siècle. On ignore également le nom de sa femme ; mais on sait qu'il laissa deux fils, Jean et Pierre, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Jean de Bimard, marié le 9 octobre 1604 à Marthe de Favier de Vestric, était mestre de camp d'un régiment de mille hommes de pied quand il fut décapité à Nîmes par ordre du duc de Rohan pour avoir contribué à faire rentrer cette ville sous l'autorité du roi Louis XIII. Un jugement de la Cour de Montpellier du 9 mai 1625 condamna à être pendus tous ceux qui avaient pris part à sa mort. Jean de Bimard laissait un fils, Henri, colonel d'un régiment de milice levé en Languedoc, qui fut maintenu dans sa noblesse le 22 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. François de Bimard, fils de celui-ci, capitaine d'infanterie, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montpellier), fut maintenu dans sa noblesse le 18 juillet 1697 par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, et épousa cette même année Madeleine Beau dont il n'eut pas d'enfants.

Pierre de Bimard, auteur de la seconde branche, fut mestre de camp d'un régiment d'infanterie, épousa le 20 août 1616 Marie de Favier de Vestric et mourut de la peste en 1629. Il laissait un fils en bas âge, Annibal de Bimard, né en 1625, mestre de camp, aide de camp du Roi, qui dut quitter le Languedoc à la suite d'une affaire d'honneur et qui alla se fixer dans la principauté d'Orange. Annibal de Bimard obtint dans ce pays des lettres de sauvegarde le 12 août 1660, y devint seigneur de Cuirol et de Frigolet et abjura le protestantisme en 1680. Il avait épousé d'abord à Avignon le 16 octobre 1665 Olympe Dervon ; il se remaria le 19 août 1677 avec Gillette de Vesc et mourut à Orange en 1698. Son fils, Pierre de Bimard, Sgr de Mondragon, né en 1667, marié le 1er juillet 1702 à Marie-Anne de Flotte, héritière de la baronnie de la Bastie-Montfalcon, en Dauphiné, vint se fixer à Carpentras, au Comtat-Venaissin, et fut nommé en 1720 deuxième consul de cette ville. On sait que les fonctions de deuxième consul de Carpentras étaient exclusivement réservées aux gentilshommes. Joseph de Bimard, baron de la Bastie, né en 1703, l'aîné des cinq fils du précédent, fut un savant distingué ; il fut nommé membre correspondant honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres et mourut prématurément en 1739. La famille de Bimard recueillit vers le milieu du XVIIIe siècle le marquisat de Montbrun, en Dauphiné, et son chef fut depuis lors connu sous le titre de marquis. M. de Bimard fut du nombre des gentilshommes

qui envoyèrent leur adhésion aux décisions prises par l'assemblée des trois ordres du Dauphiné tenue à Vizille le 21 juillet 1788. Le marquis de Bimard, marié vers 1825 à Mlle de Tavernol, fut longtemps conseiller général de la Drôme. Il fut père d'Antonin, marquis de Bimard, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, qui est décédé en 1893 laissant deux fils de son mariage en 1858 avec Mlle de Chansiergues du Bord.

La famille de Bimard a fourni de nombreux officiers dont l'un fut tué à la bataille d'Oudenarde en 1708.

Principales alliances : de Vesc 1677, de Flotte 1702, d'Hugues 1853, d'Antoine de Taillas, de Chansiergues du Bord 1858, de Camaret 1880, 1898, de Mirabel de Neyrieu 1889, etc.

BINAUD. Armes : d'*azur à une montagne d'or sommée d'une colombe essorante.*

La famille Binaud, aujourd'hui fixée à Bordeaux, est fort anciennement et fort honorablement connue dans la bourgeoisie du Blayais. Elle a fourni des jurats de Blaye, des gardes du Roi, etc. Une de ses représentantes, Étiennette Binaud, veuve de Fr. Bellot, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

BINET de BOISGIROULT de SAINTE-PREUVE. Armes (d'après le règlement de 1718) : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile d'argent et en pointe de deux épis d'or.* — Aliàs : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même.*

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, une généalogie de cette famille, fixée de nos jours en Normandie. Ce travail en fait remonter la filiation à Georges Binet, garçon de la chambre du Roi, maréchal des logis de son régiment d'infanterie, décédé en 1670, qui avait épousé Marie Rousseau, décédée en 1662. Jacques-Louis Binet, fils du précédent, garçon de la chambre du Roi, maréchal des logis, marié le 11 mai 1682 à Louise Berthelot, fille d'Honorat, sieur de la Rabellerie, en Touraine, gouverneur de la volière du château neuf de Saint-Germain, fut anobli en juillet 1718 par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* et obtint au mois d'août suivant le règlement de ses armoiries. Il laissa une fille mariée en 1707 à François-Raymond de Brach, écuyer, et un fils, Georges-René Binet, sieur de Boisgiroult, garçon de la chambre du Roi, capitaine de cavalerie au régiment Dauphin-étranger, qui épousa en avril 1711 Madeleine Marcou, fille d'un architecte du Roi. Celui-ci laissa lui-même une fille, mariée en 1734 à son cousin-germain François-Élie de Brach, et deux fils dont l'un

fut pourvu en 1758 de la charge de secrétaire du Roi. Le fils de ce dernier, officier de dragons, fut connu le premier sous le titre de baron de Sainte-Preuve sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris (section des faubourgs du Temple et Saint-Antoine) et qui a été conservé depuis lors par le chef de la famille.

Principales alliances : de Brach 1707, 1734, Fromont de Bouailles, de la Barre de Nanteuil 1897, de Massol 1895, Duchesne de la Sicotière, Ruel de Belle-Isle, Chesneau de la Drourie, etc.

Il avait existé en Normandie une famille Binet, distincte de celle dont il vient d'être parlé, qui portait pour armes : *de gueules à deux barres d'argent, la première surmontée d'une rose d'or accostée de deux besants de même, la seconde cotoyée à dextre d'une feuille de chêne d'or et à sénestre d'une rose de même.* Cette famille avait pour auteur Guillaume Binet qui fut anobli en 1509 par charte du Roi Louis XII vérifiée en la Chambre des comptes. Jacques Binet, sieur du Buisson, en la paroisse de Réville, petit-fils de l'anobli, marié en 1577 à Anne le Roux, fut maintenu dans sa noblesse le 22 octobre 1598 par jugemement rendu à Valognes de M. de Mesmes de Roissy ; il fut père de François, Jean et Pierre Binet qui furent maintenus dans leur noblesse le 8 octobre 1634 par jugement rendu à Valognes de M. d'Aligre. Adrien Binet, fils de Pierre, demeurant en la paroisse de Réville, dans l'élection de Valognes, fut encore maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen.

BINET de JASSON et de MARCOGNET. Armes : *de gueules à un chef d'or chargé de trois croisettes au pied fiché d'azur.* — Cimier : *une femme en buste vêtue à l'antique, au milieu d'un bois de daim qu'elle tient de ses mains.* — Tenants : *deux anges.* — Devise : *Ille vicit.*

La famille Binet, qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de Bretagne, remonte par filiation à Jean Binet, marié à Jacquette Ruzé, qui était en 1436 garde de la prévôté de Paris. Jacques Binet, fils de ceux-ci, marié à Marie Poncher, fut nommé gouverneur de Tours en 1460 et vint se fixer en Touraine où sa descendance se perpétua. Il fut père de Macé Binet, Sgr de Beauvais, qui épousa Jeanne Briçonnet. Les preuves de noblesse que la famille Binet fit en 1759 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Dauphine et que l'on pourra consulter dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, font remonter la filiation suivie au 29 avril 1531, date à laquelle Jean Binet, écuyer, Sgr de Nitray, et son frère, noble

personne Jean Binet, écuyer, Sgr de Valmer et d'Andigny, maître d'hôtel ordinaire du roi et de la reine de Navarre, signèrent une transaction relative à la succession de noble homme Macé Binet, Sgr de Beauvais, et de Jeanne Briçonnet, leurs père et mère décédés. Jean Binet, Sgr de Nitray, l'aîné de ces deux frères, fut avocat au présidial de Tours ; il épousa Marie Lopin et en laissa deux fils, Pierre Binet, Sgr de Nitray et de Montifray, marié en 1567 à Catherine Dupré, et Louis Binet, marié en 1579 à Marie Gautier, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Messire Victor Binet, chevalier, Sgr de Montifray, chef de la branche aînée, fut nommé en 1600 grand-maître des eaux et forêts de Bretagne, puis en 1603 président en la Chambre des comptes de Bretagne et devint dans la suite conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé. Il épousa d'abord Isabelle le Lou, puis Jeanne du Pé ; il laissa du premier lit deux fils, Pierre et Victor Binet, Sgrs de Montifray, et du second lit deux autres fils, Antoine et Louis, qui partagèrent sa succession le 4 février 1667 et qui furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, au ressort de Nantes, sur preuves de huit générations, par arrêt du Parlement de Bretagne du 4 avril 1669. Les quatre frères Binet avaient aussi été maintenus dans leur noblesse en 1668 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir prouvé leur filiation depuis leur bisaïeul vivant en 1520. Le plus jeune d'entre eux, Louis Binet, chevalier, Sgr de la Blottière, capitaine au régiment de la Meilleraie, épousa à Nantes le 17 mai 1667 Françoise de la Tullaye et continua la descendance. Son fils, Salomon-Victor Binet de la Blottière, était en 1693 élève de la Flèche ; il devint dans la suite seigneur de Jasson, épousa Marie-Jeanne Boux par contrat du 6 mars 1728 et fit en 1759 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages de la Dauphine de son fils Joseph-Louis, né en 1746. Victor-Claude Binet de Montifray avait déjà été admis en 1687 parmi les pages de la Grande Écurie du Roi Louis XIV ; Philippe Binet de Jasson fut encore admis en 1774 parmi les pages du Roi. Joseph-Gabriel Binet de Jasson fut admis dans l'ordre de Malte en 1750. Victor et Philippe Binet de Jasson signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Philippe Binet, l'ancien page de Louis XVI, fut connu le premier sous le titre de marquis de Jasson ; il fut écuyer du Roi, servit avec distinction à l'armée des Princes et mourut en 1799. Son fils, Joseph-Philippe Binet, comte de Jasson, né en 1786, épousa en 1815 Mlle de la Roche-Saint-André. Cette branche paraît être aujourd'hui éteinte dans les mâles. On trouve que Joséphine Binet de Jasson a épousé en 1859 M. Georges de Cadoudal, né en 1825.

La branche cadette se distingua par le surnom de Marcognet; elle avait pour chef dans la première moitié du XVII[e] siècle Louis Binet, trésorier de France. Noble Nicolas Binet, Sgr de Marcognet, fils de celui-ci, était capitaine au régiment de Piémont quand il fut maintenu dans sa noblesse le 27 juillet 1671 par arrêt du Conseil d'État. Louis-Nicolas Binet, chevalier, connu sous le titre de comte de Marcognet, marié à Émilie-Suzanne Pintault, fit en 1777 et en 1779 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses deux fils Louis-Pierre, né en Aunis en 1765, et Jean-Louis, né en 1768. L'aîné de ces deux frères fit dans l'armée républicaine les campagnes de la Révolution, fut nommé général de brigade en 1803, général de division en 1811, grand officier de la Légion d'honneur, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 26 octobre 1808, fut connu après le rétablissement de Louis XVIII sous le titre de marquis de Marcognet et mourut en 1854 sans laisser de postérité de son mariage avec M[lle] Lemonnier, décédée en 1866. Le puîné, Jean-Louis, connu sous le titre de comte de Marcognet, eut un fils qui paraît avoir été le dernier représentant de sa branche.

Principales alliances : de la Tullaye 1667, de Becdelièvre 1810, Carré de Luzançay 1811, le Chauff de la Blanchetière 1813, de la Roche-Saint-André 1815, de Cadoudal 1859, de Maillé de Carman 1706, etc.

BINET du JASSONEIX.

Ancienne famille bourgeoise du Périgord et du Limousin.

Michel Binet du Jassonnet, bourgeois de Meymac, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Tulle) : d'*azur à trois losanges d'or 2 et* 1.

BINOS de POMBARAT (de). Armes : d'*or à une roue de gueules sommée d'un chardon de sinople.* — Aliàs : d'*or à deux vaches passantes de sinople, au chef d'azur chargé d'une roue de sainte Catherine d'argent.* — Aliàs (pour la branche des Sgrs de Guran) : d'*azur à une roue de sainte Catherine d'argent sommée d'une cigogne du même.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Binos appartient à la très ancienne noblesse du comté de Comminges. Elle a possédé dans ce pays, près de Saint-Béat, la seigneurie de Binos qui lui a donné son nom.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches; mais, comme on ne connaît pas de généalogie complète de la famille de Binos, il est impossible d'indiquer ici le point de jonction de ces diverses branches.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres, beaucoup de renseignements sur la branche des Sgrs de Guran. Les preuves de noblesse que cette branche eut à faire en diverses circonstances au XVIIe et XVIIIe siècles en font remonter la filiation à Arnaud de Binos, écuyer, qui épousa successivement dans les premières années du XVIe siècle Bertrande de Mauléon et Bonne de Saint-Paul. Jean de Binos, fils du précédent, reçut le 10 décembre 1545 quittance de la dot de sa sœur Marguerite mariée à messire Pierre d'Aure, épousa lui-même le 26 août 1549 Claude de Durfort et fit son testament le 9 janvier 1569. Il fut père de Jean de Binos, Sgr de Signan, capitaine de cinquante hommes d'armes, qui épousa le 10 mars 1579 Briette de Mauléon, et grand-père de noble Jean-François de Binos, Sgr de Signan, qui épousa le 22 janvier 1622 demoiselle Catherine de la Serre. Les deux fils de celui-ci, noble Simon de Binos, Sgr de Guran, marié le 22 décembre 1670, à Thérèse de Vaux, et François de Binos, Sgr de Signan, furent maintenus dans leur noblesse le 31 janvier 1667 par jugement de Dumas, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Ce fut l'aîné de ces deux frères qui continua la descendance; il fut père de Joseph de Binos de Signan, qui épousa le 23 juillet 1701 Anne d'Encausse, grand-père de noble Joseph de Binos, Sgr de Guran, qui épousa le 28 janvier 1731 Marguerite de la Passe, et bisaïeul de Jean-Joseph de Binos, qui épousa le 24 octobre 1763 sa cousine Marie-Françoise de Binos et qui fit des preuves de noblesse en 1781 pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Écurie de son fils Jean-Joseph de Binos de Guran, né à Guran en 1766.

On trouvera dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois des renseignements, du reste assez sommaires, sur une autre branche de la famille de Binos, celle des Sgrs d'Arros, du Jardin et de l'Hopital. Noble Bertrand de Binos, Sgr d'Arros, demeurant au lieu d'Encausse, auquel cet auteur fait remonter la filiation de cette branche, figure dans un acte du 5 mai 1492 et acquit en 1505 les terres et fiefs du Jardin et de l'Hopital. Son fils, noble Roger de Binos, Sgr d'Arros, fit son testament le 4 juillet 1542 devant Figueri, notaire au lieu de Sauveterre, en Nébouzan. Celui-ci laissa deux fils, François de Binos, Sgr d'Arros, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille mariée à Jacques de Méritens, et Jean de Binos, Sgr du Jardin, de l'Hopital et de Rieucazé, qui épousa le 12 janvier 1556 devant Lodet, notaire à Saint-Gaudens, Marguerite d'Uston de Careaux et qui continua la lignée. Joseph de Binos du Jardin, Sgr de l'Hopital, marié le 19 avril 1663 à Marguerite de Meritens, fut maintenu dans sa noblesse le 24 novembre 1666 par jugement de Pellot,

intendant de Bordeaux. Cette branche fut encore maintenue dans sa noblesse le 31 janvier 1696 sur preuves remontant en 1542 par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Un de ses rejetons, Louis de Binos-Gordan d'Arros avait été admis dans l'Ordre de Malte en 1627. Elle était représentée sous Louis XVI par Pierre-Paul de Binos du Jardin, Sgr de l'Hopital, marié à Saint-Gaudens le 15 juillet 1758 à Jeanne Deveaux de Brouls et par leur fils Louis.

On n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants sur la branche des Sgrs de Pombarat, encore existante. Un de ses membres, Louis de Binos, Sgr de Pombarat, dénombra ses fiefs nobles le 20 avril 1694 devant les trésoriers de France de la généralité de Montauban. Un autre, Roger de Binos, écuyer, sieur de Pombarat, brigadier des gardes du corps du Roi de la compagnie de Lorges, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Versailles).

Bertrand de Binos, baron de Cuing, M. de Binos, baron d'Encausse, Jean-Joseph de Binos, Sgr de Guran, Jeanne de Veaux, veuve de M. de Binos, et M. de Binos du Jardin prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges. Le baron de Binos prit part à celles de la sénéchaussée des Quatre Vallées.

La famille de Binos a fourni de nombreux officiers, un gouverneur de Pignerol sous François 1er, etc.

Son chef est aujourd'hui connu sous le titre de marquis de Binos.

Principales alliances : de Mauléon 1579, de Saint-Paul, de Durfort 1549, de la Passe 1731, d'Encausse 1701, d'Aure, de Castelbajac 1608, de Fumel, de David des Étangs, Gémit de Luscan 1717, de la Barthe, de Mun 1749, de Saint-Jean de Poinctis 1692, de Faudoas 1568, du Bouzet, de Salin de Saillan 1651, etc.

BINOT de LAUNOY et de VILLIERS. Armes : d'*azur à une givre d'argent languée de gueules, tortillée en forme de huit et posée en pal.*

On trouvera des renseignements sur la famille Binot de Villiers dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau, etc.

On trouve qu'Anne Binot, épouse de Gilles Charpentier, écuyer, conseiller du Roi en ses Conseils, premier commis de M. de Barbézieux, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Versailles) ses armoiries telles que la famille Binot les porte encore aujourd'hui.

Nicolas Binot, Sgr de Touteville, près de Beaumont-sur-Oise, et

des Brosses, puis de Villiers, auquel remonte la filiation suivie, était vraisemblablement frère de cette dame. Il était avocat au Parlement de Paris quand il fut pourvu le 13 octobre 1670 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi au Grand Conseil; il fut nommé le 12 novembre 1671 chevalier des Ordres hospitaliers de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, fut gentilhomme de la maison de S. M., obtint le 3 février 1693 des lettres d'honneur pour sa charge de secrétaire du Roi et après sa mort, arrivée en 1709, eut pour successeur dans cette charge François Camusat, sieur de Riancey. D'après la Chesnaye des Bois il aurait été maintenu dans sa noblesse et dans ses armoiries le 21 avril 1701 par jugement des commissaires du Roi. On n'a pas de renseignements précis sur les ascendants de ce personnage. La Chesnaye des Bois et après lui les auteurs qui l'ont copié ont prétendu qu'il appartenait à une famille noble originaire du Poitou, passée en Bretagne dans la suite et maintenue noble dans cette province par arrêt de 1670, et ont fait remonter cette famille à un Jean Binot, écuyer, qui était en 1427 Sgr de Chauché, en Poitou. Le nom de Binot est assez répandu en Bretagne comme dans toute la France; mais on ne voit pas qu'aucune des familles qui l'ont porté dans cette province ait appartenu à la noblesse; les ouvrages, cependant si complets, de Potier de Courcy et de Kerviler ne font aucune mention du prétendu jugement de maintenue de noblesse de 1670. On a dû confondre la famille Binot avec une famille de Bino qui a possédé une seigneurie du Chauchix, non pas en Poitou, mais dans la paroisse de Ménéac, au diocèse de Saint-Malo, qui était connue dans cette paroisse depuis le milieu du xiv[e] siècle, qui figura de 1426 à 1536 aux réformations et montres de la noblesse, qui fut maintenue noble d'ancienne extraction sur preuves de cinq générations par arrêt du Parlement du 8 juillet 1670 et dont on perd la trace dans la première moitié du xviii[e] siècle. Cette famille bretonne de Bino portait des armoiries tout à fait différentes de celles de Binot de Villiers : d'*argent à trois têtes de loup arrachées de sable*, *lampassées de gueules*.

Nicolas Binot des Brosses, Sgr de Villiers, secrétaire du Roi, décédé en 1709, avait épousé Catherine Émery ; il en laissa cinq fils. L'aîné d'entre eux, Louis-Gilles Binot, chevalier, Sgr de Touteville et de Pacy, près de Gournay, comte de Saint-Jean de Latran, grand-prévôt de la connétablie en 1704, épousa en 1703 Marie-Thérèse de Saconnin et n'en eut qu'un fils mort jeune. Les quatre plus jeunes, Jacques, Philippe, Henri et Antoine Binot, furent les auteurs d'autant de rameaux.

Jacques Binot, Sgr de Launoy, second fils de Nicolas, capitaine au

régiment de Picardie, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1701 Marguerite Castin de Guérin et vint à la suite de ce mariage se fixer en Angoumois ; sa descendance, connue sous le nom de Binot de Launoy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême et s'éteignit en 1879.

Philippe Binot, Sgr de Blaincourt, en Beauvaisis, troisième fils de Nicolas, fut capitaine au régiment de Bourgogne, épousa en 1712 Marie de Ribeaux et mourut en 1722 à Navarreinx, dans le Pays Basque. Il laissait un fils, Pierre Binot de Blaincourt, officier, qui mourut en 1790 laissant lui-même deux fils morts sans postérité.

Henri Binot, Sgr de Chailly, né en 1678, quatrième fils de Nicolas, fut commissaire des guerres à Landrecies, en Hainaut, épousa Henriette Robin de Graveson et mourut en 1732. Son fils, Charles-Henri Binot de Chailly alla se fixer en Amérique et laissa des enfants dont la descendance subsiste peut-être dans ce pays.

Antoine Binot, Sgr de Villiers, né en 1680, le plus jeune des fils de Nicolas, fut commis de M. de Breteuil, ministre d'État au département de la guerre, et épousa en 1716 Marie-Marguerite Charpentier de Cossigny, fille d'un intendant de l'Hôtel royal des Invalides. Il laissa deux fils, dont l'aîné fut tué en 1745 au siège de Tournay et dont le plus jeune, Hyacinthe Binot de Villiers, chevalier, Sgr d'Asnières, Touteville, etc., né en 1719, commissaire de la gendarmerie royale, épousa en 1750 Françoise Pasquier, fille d'un fermier général des domaines en Lorraine, et continua la descendance. Ce rameau s'est perpétué jusqu'à nos jours. Il n'est pas titré.

La famille Binot a fourni des officiers, des commissaires des guerres, des ingénieurs, des avocats, etc.

Principales alliances : de Sacconin 1703, Castin de Guérin 1701, Robin de Graveson, Charpentier de Cossigny 1716, de Badeigt, de Montholon 1774, Deu de Montigny, etc.

BINSSE de SAINT-VICTOR.

On n'a pu se procurer que des renseignements très incomplets sur la famille Binsse de Saint-Victor. Elle habitait au xviii[e] siècle l'île de Saint-Domingue ; mais elle ne figure pas au nombre des familles qui firent enregistrer leurs titres de noblesse au Conseil supérieur de cette île.

Jacques-Benjamin-Maximilien Binsse de Saint-Victor, connu sous le titre de comte de Saint-Victor, né à Saint-Domingue en 1772, décédé à Paris en 1858, fut un publiciste légitimiste de valeur. Il a été le père de M. Paul de Saint-Victor, né à Paris en 1827, célèbre littérateur et critique.

Principales alliances : de Sallier-Dupin 1879, de la Barre de Nanteuil, etc.

BINTINAYE (de la). Armes : d'*argent à trois bandes de gueules, à la fasce de même brochant sur le tout.*

La famille DE LA BINTINAYE appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, et le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de sa généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896. Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, située dans la paroisse de Toussaints, au diocèse de Rennes, et descend de Pierre de la Bintinaye, Sgr dudit lieu, qui est mentionné dans un acte de 1405 avec son épouse Mahaut de Bonas (aliàs du Bouays). Il est étrange qu'on ne trouve aucune trace de la famille de la Bintinaye antérieurement à cette époque. Un auteur contemporain (Bachelin-Deflorenne : *Dictionnaire de la Noblesse contemporaine*) a expliqué cette absence de documents en avançant, mais sans preuves à l'appui, que Pierre de la Bintinaye mentionné plus haut aurait été un cadet de l'illustre maison de Coetquen et aurait reçu à l'occasion de son mariage donation de la seigneurie de la Bintinaye dont lui et ses descendants gardèrent le nom. Les armoiries de la famille de la Bintinaye rappellent en effet beaucoup celles de la maison de Coetquen : *bandé d'argent et de gueules.*

Le rapport officiel que Chérin envoya le 8 novembre 1784 au duc de Coigny sur la famille de la Bintinaye, alors en instance pour obtenir les honneurs de la Cour, commence dans les termes suivants : « La famille de la Bintinaye a pris son nom d'une terre située dans la « paroisse de Toussaints, de Rennes. A cet avantage elle joint de « temps immémorial le gouvernement noble et avantageux, c'est-à- « dire le partage noble suivant l'ordonnance de Geoffroy, duc de « Bretagne, usité entre les nobles et la reconnaissance de son état « dans les plus anciennes réformations de cette province. Elle est « connue et prouve sa filiation depuis Pierre de la Bintinaye, Sgr de « la Bintinaye, qui épousa avant la fin du XIVe siècle Mahaut de Bonnas « avec laquelle il assigna la dot d'une de leurs filles par acte « du 12 août 1405 qu'il scella de son sceau brisé en partie et dont il « ne reste qu'une partie des bandes et une fasce. Il fut compris au « nombre des nobles de la paroisse de Talensac dans la réformation « de l'évêché de Saint-Malo de 1427. Il eut pour enfants Jean, qui suit, « et trois filles..... »

Perrot de la Bintinaye et son épouse Mahaut, auxquels remonte la filiation suivie, assignèrent le 7 octobre 1408 à leur gendre Guillaume

Guilloais, paroissien de Toussaints, le domaine de la Bintinaye en paiement de la somme de cents sols de rente qu'ils s'étaient engagés à lui fournir par le contrat de mariage de leur fille Marguerite. Ils firent en 1419 donation à leur fils, Jean de la Bintinaye, de l'hôtel et hébergement du lieu de la Grignonnaye à l'occasion de son mariage avec Perrine Gillet. Ce Jean de la Bintinaye était en 1420 homme d'armes de la montre de la Bellière pour la délivrance du Duc; il était en 1423 receveur des finances ordonnées être levées sur les avocats, notaires et changeurs des évêchés de Rennes, Nantes, Dol et Saint-Malo. Il eut, probablement d'un premier mariage, un fils, autre Jehan de la Bintinaye, Sgr de la Grignonnais, qui mourut en 1460 en Angleterre au cours d'une mission dont il avait été chargé par le Duc. Roland de la Bintinaye, Sgr de la Grignonnaie et de Beauregard, fils de celui-ci, épousa en 1465 Charlotte Chouard. Son arrière-petit-fils, Vincent de la Bintinaye, Sgr de la Grignonnaie, marié en 1572 à Élisabeth du Han, était en 1579 gentilhomme ordinaire de la chambre de la Reine. La famille de la Bintinaye figure de 1426 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Toussaints et de Mordelles, au diocèse de Rennes, et de Talensac, au diocèse de Saint-Malo. Son chef, César de la Bintinaye, marié le 12 juin 1648 à Anne Bouessel, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction le 20 novembre 1668 par arrêt du Parlement sur preuves remontant à Jean de la Bintinaye, son sixième aïeul, vivant en 1419. Gabriel de la Bintinaye, Sgr de la Grignonnaie fut nommé en 1674 conseiller au Parlement de Bretagne. Agathon-René, chevalier de la Bintinaye, né à Rennes en 1758, officier de marine, se couvrit de gloire dans le combat livré le 10 octobre 1779 par la *Surveillante*, commandée par du Couédic, au vaisseau anglais *le Québec* et y eut le bras droit emporté; en récompense de sa belle conduite il fut fait chevalier de Saint-Louis à vingt et un ans et autorisé en 1780 à prendre séance aux États de Bretagne dans l'ordre de la noblesse avant d'avoir atteint l'âge réglementaire; il fut admis en 1785 aux honneurs de la Cour et mourut à Londres en 1792 pendant l'émigration. Jean-Baptiste-Simon de la Bintinaye fut admis en 1780 dans l'Ordre de Malte. Ce dernier personnage et Charles-René, chevalier de la Bintinaye, signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Augustin-Xavier, né en 1749, connu le premier sous le titre de vicomte de la Bintinaye conservé depuis lors par le chef de la famille, reçu en 1779 conseiller au Parlement de Bretagne, recueillit en 1810 l'importante succession de son oncle maternel Jérôme Champion de Cicé, archevêque d'Aix, ancien garde des sceaux, fut nommé en 1815 président à la Cour de Rennes et mourut en 1822; de son mariage contracté en 1784 avec

Mlle le Long du Dréneuc il laissa un fils unique, Édouard-Philippe, vicomte de la Bintinaye, né en 1790, qui épousa en 1832 Mlle de Farcy et qui continua la descendance. Anatole, vicomte de la Bintinaye, fils aîné du précédent, marié en 1859 à Mlle Heulhart de Montigny dont il n'a eu que des filles, a été conseiller général des Côtes-du-Nord. Son frère, Édouard, marié successivement en 1865 à Mlle d'Aigneaux et en 1883 à Mlle de Chabans, a eu deux fils.

La famille de la Bintinaye a fourni, outre les personnages précédemment cités, de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un vicaire général du diocèse de Paris, etc.

Principales alliances : du Boberil 1502, Chauchart 1569, de Saint-Pern 1689, Champion de Cicé 1747, de l'Esperonnière 1781, 1813, le Long du Dréneuc 1784, de Farcy 1832, 1880, d'Aigneaux 1865, de Chabans 1883, etc.

BION de MARLAVAGNE.

La famille BION DE MARLAVAGNE appartient à la haute bourgeoisie du Rouergue. Son auteur, Jacques Bion, du lieu de Veyreau, acquit de Pierre de Malhac, Sgr et baron de Vessac, par contrat du 20 janvier 1711 et pour la somme de 599 livres, tous les droits seigneuriaux qu'il avait sur le domaine de Marlavagne, situé dans la paroisse de Saint-André de Vezines, avec faculté pour ledit acquéreur et pour les siens de prendre le nom de Marlavagne si bon leur semble. La famille Bion fut dès lors connue sous le nom de Bion de Marlavagne. Pierre-Abel Bion de Marlavagne, ancien avocat en Parlement, épousa en mars 1802 Mlle de Puel de Peyrelade ; il en eut, entre autres enfants, une fille qui épousa en 1836 M. de Micheau de Cabanes. MM. Léon Bion, Laurent-Hippolyte Bion, procureur impérial, et Louis-René Bion, avocat, demandèrent le 28 décembre 1860 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE MARLAVAGNE sous lequel ils étaient connus.

BIONCOURT (Catoire de). Voyez : CATOIRE DE BIONCOURT.

BIONNEAU d'EYRAGUES (de). Armes : d'*azur à une fasce d'or chargée de deux croissants de gueules et accompagnée en chef de trois étoiles d'or et en pointe d'un vol d'argent*. — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BIONNEAU D'EYRAGUES appartient à la noblesse de Provence. On en trouvera des généalogies dans les ouvrages d'Artefeuil et de la Chesnaye des Bois ; on trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans le *Cabinet d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle est originaire de Niort, en Poitou, où on

ne voit pas qu'il ait existé de famille noble du nom de Bionneau, et remonte par filiation à André Bionneau qui habitait cette ville dans la première moitié du XVIe siècle avec son épouse Perrette Chesnier. Noble Jean Bionneau, fils des précédents, fut argentier du baron de la Garde, général des galères, vint se fixer à Marseille à la suite de ce seigneur, y épousa Douce Gantelme par contrat du 28 décembre 1555, fut pourvu en 1590 de la charge de secrétaire de la chambre du Roi, fit son testament le 16 mars 1600 et mourut peu de temps après. Jean Bionneau laissait deux fils. Le second d'entre eux, Jean Bionneau, vint se fixer à Paris, acquit la seigneurie du Trousseau, à Ris, fut pourvu de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Rouen et mourut en 1612 à Cambrai, en revenant des eaux de Spa, sans laisser de postérité. François Bionneau, fils aîné de Jean, fut pourvu en 1592 de l'office de trésorier général de la marine du Levant et des réparations, fortifications et mortes-paies de Provence, épousa le 28 juin 1597 Théodore-Lucrèce de Gérente, acquit le 17 novembre 1628 de la maison de Villeneuve-Trans la terre seigneuriale d'Eyragues dont sa descendance a conservé le nom et qu'elle possède encore, près de Graveson, dans les Bouches-du-Rhône, fit son testament le 18 avril 1639 et continua la descendance. Il fut père de François Bionneau, connu le premier sous le titre de baron d'Eyragues, qui lui succéda dans son office en 1641 et qui épousa successivement Marquise de Lacépède, Marie de Grille d'Estoublon et Gabrielle de Cabre de Roquevaire, et grand-père de Jean-François de Bionneau, baron d'Eyragues, qui épousa le 26 mars 1661 Jeanne de Libertat et qui se fit reconnaître comme noble et issu de noble race et lignée par jugement rendu à Aix le 4 mai 1668 des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles après avoir prouvé sa filiation depuis le contrat de mariage du 28 décembre 1555 mentionné plus haut. Joseph-François de Bionneau d'Eyragues fut admis en 1681 parmi les pages du roi Louis XIV. Antoine de Bionneau d'Eyragues, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Marseille). Jean-Baptiste de Bionneau, baron d'Eyragues, fils aîné de Jean-François, fut élu en 1717 et 1718 premier consul d'Aix et procureur du pays.

La famille de Bionneau d'Eyragues a fourni un grand nombre d'officiers supérieurs de terre et de mer, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Son chef est connu depuis la Restauration sous le titre de marquis d'Eyragues.

Théophile-Guillaume de Bionneau, marquis d'Eyragues, épousa vers 1845 Mlle de Morell, née en 1819. Leur fils, Étienne-Charles de

Bionneau, marquis d'Eyragues, né à Falaise en 1854, dernier représentant mâle du nom, n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Montesquiou-Fezensac.

Principales alliances : de Gantelme 1555, de Gérente 1597, de Lacépède 1630, de Grille d'Estoublon 1633, Cabre de Roquevaire, du Puget, de Libertat 1661, de Castellane 1644, d'Anselme, de Morell, de Frotté 1864, de Montesquiou-Fezensac 1888, etc.

BIONVAL (Mengin de). Voyez : MENGIN DE BIONVAL.

BIOSSE du PLAN. Armes : d'*argent à une croix de Saint-André d'azur cantonnée de quatre quintefeuilles de gueules, tigées de sinople.*

Famille d'ancienne bourgeoisie originaire du Vivarais et fixée de nos jours en Dauphiné.

BIRAGUE d'APREMONT (de). Armes : d'*argent à cinq fasces bretessées de gueules, chargées chacune de trois trèfles d'or.* — Aliàs : d'*or à trois fasces bretessées et contrebretessées de gueules de cinq pièces, chargées chacune d'un trèfle d'or.*

Il a existé en Milanais une fort puissante famille de ce nom que les généalogistes italiens font descendre de Mafiol de Birague, trésorier et maître du Palais de Philippe-Marie, vicomte de Milan, vivant en 1412 et 1433. Galéas de Birague, marié à Antoinette Trivulzio, s'empara en 1523 de la ville de Valence, sur le Pô, pour le compte de François Ier, roi de France, passa plus tard au service de l'Empereur Charles-Quint et fut créé par lui gouverneur de Pavie. Son fils, René de Birague, né à Milan le 2 février 1506 dut quitter sa ville natale pour fuir le ressentiment de François-Marie Sforza et vint se réfugier auprès du roi François Ier. Ce prince le créa successivement conseiller au Parlement et membre du Conseil privé ; le roi Henri II le créa surintendant de justice, premier président au Sénat de Turin et lieutenant général au gouvernement de Piémont ; enfin le roi Charles IX lui accorda en septembre 1565 des lettres de naturalisation, le nomma garde des sceaux en 1570, puis chancelier de France après la mort de l'Hopital en 1573. Birague, qui avait perdu sa femme, entra dans les Ordres, devint évêque de Lavaur, reçut en 1578 le chapeau de cardinal et mourut à Paris le 15 novembre 1582 sans laisser de postérité masculine. François de Birague, proche parent du précédent, fut gentilhomme de la chambre du roi Charles IX et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances ; il épousa en 1580 Jeanne de la Pommeraie, héritière de la seigneurie d'Entrammes, près de Laval, et de celle de la Morlaie, en

la paroisse de Missiriac, en Bretagne ; sa descendance s'éteignit avec Charles-Jacques, dit le marquis de Birague, décédé en 1723.

Une branche de la famille de Birague, celle des comtes de Vesque, subsistait en Piémont à la fin du XVIIIe siècle.

La famille de Birague qui s'est perpétuée en France jusqu'à nos jours a toujours revendiqué une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé et en a de tout temps porté les armoiries. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements intéressants dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Son auteur, Georges Birat, né à Bozzolo, dans le duché de Mantoue, baptisé le 6 juin 1544, fut un des nombreux italiens qui vinrent se fixer en France dans la seconde moitié du XVIe siècle, attirés par la faveur que la reine Catherine de Médicis accordait à ses compatriotes. D'abord gentilhomme servant de la duchesse de Nemours, il devint commissaire des guerres en 1591, puis valet de la garde-robe du Roi, et se fit accorder en novembre 1614 des lettres patentes d'anoblissement qu'il fit enregistrer le 8 juin 1615 à la Cour des Aides. Ses trois fils, Henri de Birat, sieur de la Chize, maître d'hôtel et premier valet de la garde-robe du Roi, Charles Birat et Hélie Birat, sieur de la Coudraye, porte-manteau ordinaire du Roi, se firent accorder en avril 1641 par le Roi Louis XIII des lettres patentes datées de Saint-Germain-en-Laye par lesquelles, malgré l'anoblissement accordé à leur père en 1614, ils étaient reconnus de noble race et lignée, issus de l'ancienne famille de Birague du Milanais et étaient autorisés à en porter le nom et les armes. Ces lettres furent enregistrées en la Cour des aides le 22 septembre 1642. Henri Birat et son frère Hélie avaient épousé l'un le 29 janvier 1613, l'autre le 21 décembre 1619, deux sœurs, Marie et Anne Ravault, filles d'un prévôt et juge ordinaire de Montargis. Henri laissa quatre fils, Louis, Charles, Georges et Jacques Birat, de l'élection de Montargis, qui furent maintenus dans leur noblesse le 16 décembre 1666 par jugement de Daubray, intendant d'Orléans. L'aîné de ces quatre frères, Louis, avait épousé en 1651 Marie le Maire et en laissa postérité. Henri de Birague de la Coudraye, né à Montargis en 1634, fils d'Hélie et d'Anne Ravault, fut de son côté maintenu dans sa noblesse en 1704 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris. Il avait épousé en 1694 Etiennette Salin de laquelle il avait plusieurs enfants naturels qui furent légitimés par ce mariage. L'un de ces enfants, Henri de Birague, écuyer, Sgr de la Motte des Près et autres lieux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montargis) : d'*argent à cinq fasces brétessées de cinq pièces de gueules, chacune chargée de cinq trèfles d'or*. Il épousa Marie du Plessis par contrat du 13 août 1716

et fut grand-père d'André de Birague, né en 1767 à Dicy, dans la généralité d'Orléans, qui fit en 1777 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Antoine de Birague d'Apremont, chevalier, Sgr de Javet, ancien officier au service d'Autriche, député de la noblesse au bureau intermédiaire de Gien et de Montargis, Jean-Charles de Birague, chevalier, Sgr de l'Isledon, ancien mousquetaire, lieutenant des chasses de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, André-Henri de Birague, chevalier, Sgr de la Motte des Près, ancien officier au régiment de Custines, Antoine-Marc, chevalier de Birague, ancien officier au régiment de la Reine-infanterie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Montargis.

La famille de Birague a fourni de nombreux officiers.

BIRAN (Gontier de). Voyez : Gontier de Biran[1].

BIRÉ (de Fontaine de). Voyez : Fontaine de Biré (de).

BIRÉ (de). Armes : d'*azur à une branche de grenadier d'or posée en fasce, chargée de trois grenades de même grénetées et couronnées de gueules, deux en chef et une en pointe.*

Le nom de Biré est porté de nos jours par plusieurs familles bien distinctes qu'il importe de ne pas confondre. Celle de ces familles

[1] La famille Gontier de Biran, d'ancienne bourgeoisie du Périgord, à laquelle appartenait le célèbre philosophe Maine de Biran, ne doit pas être confondue avec une famille de Biran qui appartenait à l'ancienne noblesse de Gascogne. Cette famille, qui avait eu pour berceau le château de son nom, en Bas-Armagnac, portait les armes suivantes : d'*or à trois corneilles de sable, becquées et onglées de gueules.* Elle se disait issue de celle des anciens comtes souverains d'Armagnac et revendiquait pour auteur Maurice, fils puîné de Jean Ier comte d'Armagnac, qui aurait été apanagé en 1360 des terres de Roquefort et de Casteljaloux et de la coseigneurie de la ville d'Auch et qui aurait pris le nom de son château de Biran. Ce personnage n'est pas nommé dans les généalogies de la maison d'Armagnac et l'on trouve, du reste, le nom de la famille de Biran mentionné dans les Chartes dès le XIIIe siècle. Les preuves de noblesse faites en 1712 pour la maison de Saint-Cyr font remonter la filiation à François de Biran, Sgr de Casteljaloux, qui épousa Charlotte de Lary par contrat du 14 novembre 1504, et à son fils Blaise de Biran, Sgr de Casteljaloux, qui épousa en 1563 Marie de Malvin de Montazet. Un des fils de celui-ci, Fabien de Biran de Casteljaloux, gentihomme ordinaire de la chambre du Roi, vint se fixer en Normandie par le mariage qu'il contracta le 9 octobre 1617 avec Françoise de Bricqueville, dame d'Auzebocq ; sa descendante, Marie-Anne de Biran, née en 1703 à Auzebocq, au diocèse de Rouen, fut admise à Saint-Cyr en 1712.

Le comte de Biran de Goas, brigadier d'infanterie, issu de la branche demeurée en Gascogne, fut tué en août 1745 à l'attaque des retranchements près d'Exiles. Marie-Jacqueline de Biran d'Armagnac, comtesse de Gohas, issue de cette même branche, épousa en 1761 le comte Louis de Beaumont, fut dame pour accompagner la comtesse de Provence, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Armagnac et mourut presque centenaire en 1836.

qui donne lieu à cette notice appartient à la noblesse de la région de Nantes, en Bretagne. La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie et on trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin, dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur en 1670 et 1671 n'en font remonter la filiation qu'à François Biré, sieur de la Senaigerie, marié le 8 mars 1563 à Louise de Mirande, qui fut échevin de Nantes en 1568, 1569 et 1570 et qui aurait été anobli par ces fonctions. La famille Biré revendiqua au XVIII[e] siècle une origine plus reculée et se fit accorder le 9 août 1748 par le Parlement un arrêt qui la maintenait cette fois dans sa noblesse d'ancienne extraction sur preuves de huit générations remontant à un Antoine Biré, mari d'Anceline Bastard, vivant en 1240. On trouve que Jean Biré fut maître d'hôtel du duc de Bretagne en 1424 ; son fils, Thomas Biré, fut nommé le 4 février 1437 écuyer d'écurie du comte de Montfort. Jean Biré, fils de Thomas, obtint le 25 février 1485 des lettres d'abolition pour sa participation au meurtre de Landais, favori du Duc.

La famille Biré était représentée au XVI[e] siècle par deux branches dont les représentants, malgré l'autorité de l'arrêt de maintenue de noblesse de 1748, paraissent n'avoir appartenu qu'à la haute bourgeoisie de leur région. D'après la Chesnaye des Bois ces deux branches auraient eu pour auteur commun un Thomas Biré qui aurait épousé vers 1495 Catherine Eder et qui aurait été fils de Jean mentionné plus haut.

La branche aînée posséda, entre autres biens, les seigneuries de la Doucinière et de la Grenotière. Un de ses rejetons, Pierre Biré de la Doucinière, avocat du Roi au siège présidial de Nantes, décédé en 1638, fut un littérateur de mérite. D'après la Chesnaye des Bois cette branche comptait encore sous Louis XVI des représentants fixés à l'étranger ; on ne voit pas qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse.

Guillaume Biré, auteur de la seconde branche, épousa Guillemette Mauxion par contrat du 21 septembre 1528. Son fils, François Biré, échevin de Nantes en 1568, 1569, 1570, fut anobli par ces fonctions. d'après les jugements de maintenue de noblesse de 1670 et de 1671. Il possédait dans la paroisse de Bouaye la terre de la Senaigerie que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Son fils, Philippe Biré, sieur de la Senaigerie, marié par contrat du 28 février 1601 à Élisabeth de Brenezay, acquit le 19 juin 1602 la terre seigneuriale de Jasson, en la paroisse de Port-Saint-Père, dont il rendit hommage au Roi le 21 juin 1629 ; il laissa lui-même, entre autres enfants, deux

fils, Bernardin Biré, Sgr de la Senaigerie, marié en 1643 à Gabrielle le Lou, et Guillaume Biré, Sgr de Jasson, né en 1618, marié le 23 mars 1654 à Marie Simon, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Bernardin Biré, auteur du rameau aîné, laissa à son tour deux fils, Maurice, Sgr de la Senaigerie, marié le 30 mars 1666 à Anne Gazet, et Guy, demeuré célibataire, qui furent maintenus dans leur noblesse d'extraction par arrêt du Parlement du 16 mars 1671 en vertu du privilège des échevins de Nantes. René Biré, écuyer, sieur de la Senaigerie, fils de Maurice, épousa le 5 décembre 1692 Sainte Baudouin. Il laissa lui-même trois fils : 1° René Biré, Sgr de la Senaigerie, né en 1693, qui siégea en 1736 aux États de Bretagne dans l'ordre de la noblesse et qui laissa postérité ; 2° Louis Biré, sieur de la Marionnière, né en 1698, marié en 1736 à Anne Godet de Chatillon, dont le petit-fils, Louis-Pierre Biré, né à Nantes en 1768, fit en 1782 ses preuves de noblesse pour être nommé garde-marine ; 3° Philippe Biré, né en 1701, dont le fils, Philippe de Biré, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne et dont le petit-fils, Philippe-Joseph de Biré, né en 1771, sollicita la faveur d'être admis parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XVI.

Guillaume Biré, Sgr de Jasson, auteur du second rameau, laissa trois fils, Thomas, Julien et Mathurin, qui furent maintenus dans leur noblesse d'extraction le 5 novembre 1670 par arrêt du Parlement en vertu du privilège des échevins de Nantes. L'aîné de ces trois frères, Thomas Biré, Sgr de Jasson, né en 1655, épousa en 1714 Marie-Thérèse Guiton et fut père de Louis-Thomas, connu sous le titre de vicomte de Biré, qui ne laissa qu'une fille.

La famille de Biré n'est pas titrée, au moins régulièrement.

Elle avait été maintenue dans sa noblesse en 1704 par jugement de l'intendant de la province.

Elle a fourni de nombreux officiers dont l'un, chef vendéen distingué, fut tué à Noirmoutiers en 1794.

Principales alliances : le Lou 1643, Godet de Chatillon, de Cornulier, de Chevigné 1764, de Rorthays 1800, 1808, de Lorgeril, de Siochan de Kersabiec, de la Roche-Saint-André, de Mauduit, Dean de Luigné 1897, Rado du Matz 1876, etc.

BIRÉ (de). Armes (d'après le *Bulletin héraldique* de France de juillet 1897) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux trèfles et en pointe d'une gerbe, le tout de même.*

Cette seconde famille de Biré, distincte de la précédente, est originaire de Niort, en Poitou. Il n'en est pas fait mention dans le

Dictionnaire des familles du Poitou, de Beauchet-Filleau, dans lequel les familles de haute bourgeoisie occupent cependant une si large place. Son chef actuel, Théodore de Biré, général en retraite, paraît être le premier qui ait fait précéder son nom de la particule DE. De son mariage avec Mlle de Kerret, d'une très vieille famille noble de Bretagne, il a eu une fille, la comtesse Henri de Quinsonas, et un fils, Louis de Biré, marié en 1895 à Mlle Dodun de Kéroman.

On croit que cette famille a une origine commune avec celle de M. Edmond Biré, né à Luçon en 1820, auteur d'ouvrages historiques fort estimés.

Il a existé, une troisième famille de BIRÉ, bien distincte de celles dont il vient d'être parlé, qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe bordelaise. Cette famille, aujourd'hui éteinte, portait pour armes : d'*argent à deux aigles le vol abaissé de sable, affrontées, armées et lampassées de gueules, surmontées d'un soleil aussi de gueules et soutenues d'un croissant d'argent.* Elle a fourni plusieurs conseillers au Parlement de Bordeaux depuis 1645 et deux de ses représentants, Léonard-Joseph de Biré, Sgr de Rance, et Jean-Joseph de Biré, conseiller au Parlement, Sgr de la Rouquette, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Guienne. Une de ses dernières représentantes, Adeline de Biré, épousa en 1825 le baron du Périer de Larsan.

BIRMINGHAM (Brindejonc de). Voyez : BRINDEJONC DE BIRMINGHAM.

BIRON (de Gontaut-). Voyez : GONTAUT-BIRON (DE).

BIROT de RUELLE et PELLETIER-BIROT de RUELLE. Armes de la famille Birot : d'*argent à une bande d'azur chargée de trois roses d'or, accompagnée d'une serre d'épervier de sable onglée de gueules en chef et d'une molette d'éperon de sable en pointe.*

La famille BIROT, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de l'Angoumois. Son auteur, Pierre Birot, célèbre avocat au présidial d'Angoulême, fut anobli en 1638 par l'échevinage de cette ville. Il mourut en 1645 laissant quatre fils, Jean, docteur en médecine, Pierre, sieur de la Charrière, en la paroisse de Montignac, dans l'élection de Cognac, François, sieur du Treuil, et Josias, sieur de Servole, qui, lors de la recherche de 1666, furent maintenus dans leur noblesse par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. L'aîné de ces quatre fils, Jean Birot, né en 1613, épousa en 1637 Louise Bouquet et continua la lignée.

M. Birot de Brouzède, M. Birot de Ruelle, ancien sous-lieutenant

des gardes du corps, ce dernier agissant tant en son nom que comme représentant de son frère, M. Birot de Ruelle, Sgr du Maine-Gagnaud et de Ruelle, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême.

La famille Birot a eu pour derniers représentants deux frères, Joseph-Dominique Birot de Ruelle, né à Gand en 1793, décédé à Paris en 1865, et Auguste-Emmanuel Birot de Ruelle, né à Ostende en 1803, vérificateur des douanes. Ce dernier, ayant épousé Mme veuve Pelletier, née Bacqueville de la Vasserie, adopta le fils de cette dame, Théodore-Léopold Pelletier. Celui-ci joignit dès lors à son nom celui de la famille Birot de Ruelle, épousa en 1859 sa cousine Mlle Bacqueville de la Vasserie et en laissa un fils qui fut connu sous le titre de baron de Ruelle.

BISACCIA (de la Rochefoucauld-). Voyez : ROCHEFOUCAULD (DE LA).

BISSCHINGEN (de Finguerlin-). Voyez : FINGUERLIN-BISSCHINGEN (DE).

BISSCHOP (Foriel de). Voyez : FORIEL DE BISSCHOP.

BISSERET (des Champs de). Voyez : CHAMPS DE BISSERET (DES).

BISSON (du). Armes : *de gueules au mouton sautant d'argent ; au chef d'or chargé de trois molettes de gueules.* — La famille du Bisson écartèle souvent ces armes de celles de la famille de Malherbe : d'*hermines à six roses de gueules*, 3, 2, 1.

La famille DU BISSON appartient à la noblesse de Normandie. On trouvera sa généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Elle était depuis longtemps honorablement connue dans la haute bourgeoisie de sa province quand Jean-Baptiste-Jacques-Étienne du Bisson, conseiller au bailliage et siège présidial de Caen, marié à Marie Langlois de Bretteville, fut pourvu le 27 septembre 1768 de la charge anoblissante de président-trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Caen. Jean-Frédéric du Bisson, né à Caen en 1781, fils du précédent, était adjoint au maire de sa ville natale quand il fut anobli le 16 décembre 1816 par lettres patentes de Louis XVIII. Il épousa d'abord Mlle de Malherbe, puis Mlle de Foucault de laquelle il n'eut qu'une fille mariée à M. de Préaulx. Il avait eu de sa première union trois fils ; l'aîné d'entre eux, Jean-Théodore, n'a laissé que deux filles ; le second, Jacques-Édouard, né à Caen en 1807, est décédé en 1881 laissant une fille et un fils, l'abbé du Bisson, décédé à Caen en 1887 ; le troisième, Raoul, n'a laissé qu'une fille.

Principales alliances : de Malherbe, de Foucault. de Préaulx, de Gourmont 1853, le Pelletier de Molandé, Gaultier de Saint-Basile, Euzières de la Valette 1894, etc.

BISSON de la ROQUE et d'ANGREVILLE. Armes : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois losanges de gueules; au chef cousu échiqueté d'argent et de sable de trois points.*

On trouvera sur cette famille des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Son auteur, Jacques Bisson, marchand de drap, bourgeois de Paris, demeurant en cette ville rue Saint-Denis, paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois, obtint de d'Hozier en décembre 1755 un règlement d'armoiries tant pour lui que pour son père, autre Jacques Bisson, patron de Saint-Aubin, Sgr des Rotoirs, de la Roque, de Vigny, etc., demeurant à Gaillon, au diocèse de Rouen. Ce même Jacques Bisson fut pourvu par lettres patentes d'octobre 1756 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Rouen. Sa descendance s'est partagée en deux branches qui se sont distinguées par les surnoms terriens de la Roque et d'Angreville.

M. Bisson de la Roque prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Gisors.

La famille Bisson de la Roque et d'Angreville n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : Borel de Brétizel 1897, Espivent de la Villeboisnet 1839, le Roy de Préval, de Tourtier 1897, le Mareschal.

BISSON. Armes : *de gueules à un lion passant d'argent, accompagné en chef d'une grenade enflammée d'or ; au franc quartier des comtes militaires.*

L'auteur de cette famille était sous Louis XV simple tambour-major au régiment Dauphin. Son fils, Pierre-Gaspard Bisson, né à Montpellier en 1767, entra dans l'armée comme enfant de troupe, passa successivement par tous les grades, devint général de brigade en 1800, général de division en 1803, grand-officier de la Légion d'honneur, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes de septembre 1808 et mourut en 1811. Il avait eu un fils, Pierre-Gaspard, comte Bisson, qui mourut en 1850 ne laissant que deux filles nées l'une en 1824, l'autre en 1826.

BISSONAYE (Bretonneau de la). Voyez : BRETONNEAU DE LA BISSONAYE

BISSUEL de SAINT-VICTOR. Armes : d'*argent à une canette*. (aliàs

une aigle) de sable posée sur un mont de sinople de trois coupeaux. (aliàs *surmontant trois pommes de pin de sinople); au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Aliàs : *d'argent à deux chevrons de sable accompagnés en pointe d'un croissant de même; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Devise : *Una rosa.*

La famille Bissuel de Saint-Victor, originaire du bourg de Thizy, en Beaujolais, appartient à la noblesse de sa région. On en trouvera une généalogie très complète dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Jean Bissuel fut pourvu le 6 février 1690 de la charge de conseiller du Roi en l'élection de Villefranche. Son frère, maître Benoît Bissuel, auquel la généalogie mentionnée plus haut fait remonter la filiation suivie, était à la même époque procureur ès-Cour de Lyon. Monsieur maître Jean Bissuel, fils de celui-ci, était docteur en droit, avocat en Parlement ès-Cour de Lyon, quand il épousa demoiselle Charlotte Cornuel, fille d'un marchand bourgeois de Lyon, par contrat passé le 18 avril 1697 en présence de son oncle Jean Bissuel, conseiller du Roi élu en l'élection du Beaujolais, Sgr du château de Ronno. Jean Bissuel acquit le 20 juin 1708 la seigneurie de Thizy; il fut pourvu le 18 avril 1709 par lettres patentes de Louis-Auguste, duc du Maine, prince souverain de Dombes, de l'office anoblissant de conseiller, notaire et secrétaire en la Cour du Parlement de Dombes et fut reçut dans ledit office le 11 mai suivant. Il fut père de François Bissuel, écuyer, Sgr de Thizy et autres lieux, qui épousa d'abord le 12 juin 1733 demoiselle Marie du Port, fille d'un marchand banquier, bourgeois de Lyon, puis le 8 juillet 1735, Marie-Anne Guillet de Belué, et grand-père de messire Jean-Mathieu Bissuel, chevalier, qui épousa le 10 septembre 1769 Sybille-Victoire Hubert de Saint-Didier, fille d'un trésorier de France au bureau des finances de Lyon. Jean-Mathieu devint dans la suite seigneur de Thizy, Saint-Victor et autres lieux, fit en 1789 ses preuves de noblesse pour obtenir la nomination d'un de ses fils au grade de sous-lieutenant, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse du Beaujolais et mourut en 1793 mitraillé aux Brotteaux après la prise de Lyon par les troupes de la Convention. Un de ses petits-fils, Louis-Gabriel Bissuel de Saint-Victor, né en 1824, marié à Mlle de Saint-Paulet, décédé sans postérité en 1893, fut représentant de M. le comte de Chambord à Lyon et député du Rhône à l'Assemblée nationale de 1871. François-Charles de Saint-Victor, frère du précédent, épousa en 1855 Mlle de Fleurieu et en eut trois fils qui continuent la descendance. L'aîné de ceux-ci, Pierre, s'est grandement apparenté par son mariage en 1885 avec Mlle de Partz, petite-fille du prince d'Hénin.

La famille Bissuel de Saint-Victor n'est pas titrée. Elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Ronno, près d'Amplepuis (Rhône).

Principales alliances : Gautier de Saint-Paulet, Claret de Fleurieu 1855, de Partz de Pressy 1885, Pelleterat de Borde 1897, Hubert de Saint-Didier 1769, Berchoux 1691, 1730, etc.

BISSY (Regnault de Lannoy de). Voyez : Regnault de Bellescize, de Parcieu, de Lannoy de Bissy.

BISSY (de). Armes : *parti au 1 de gueules à une colonne d'or sommée d'une couronne à l'antique du même et accolée d'une bisse d'azur ; coupé d'argent à trois fasces de gueules ; au II d'azur à un chevron d'or accompagné à dextre d'un soleil d'or, à sénestre d'une molette du même et en pointe d'une montagne de trois coupeaux d'argent chargée d'une tour de gueules mise en pointe et sommée d'une molette d'argent surmontée d'un croissant contourné du même et d'une lance brisée aussi du même.* — L'écu posé *sur une aigle à deux têtes de sable accolée d'une couronne de marquis.*

On trouvera sur la famille de Bissy des notices, malheureusement très vagues, dans les divers ouvrages de M. de Magny et particulièrement dans le premier volume du *Nobiliaire Universel.* Il résulte de ces notices qu'elle serait originaire de Lombardie et qu'elle aurait eu pour chef au xviii[e] siècle Jean-Baptiste auquel M. de Magny attribue les titres de comte de Bissy, et de marquis de Scalioso.

Étienne, qualifié comte de Bissy, fils de ce personnage, épousa en Angleterre Gabrielle Thornhill, vint peu de temps après se fixer en France et y fit bénir de nouveau son mariage le 10 décembre 1778 en l'église de Saint-Sulpice, à Paris. Il laissa trois fils : 1° Frédéric, comte de Bissy, né à Londres en 1770, qui était maréchal de camp honoraire sous la Restauration ; 2° Auguste-Gabriel, vicomte de Bissy, né à Londres en 1779, qui alla se fixer à l'Ile de France et qui y épousa M[lle] de Visdelou de Bonamour ; 3° Stéphano-Luca, baron de Bissy, né en 1781, officier, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, qui épousa d'abord en 1818 M[lle] de Montmort, puis en 1828 M[lle] de Bellaing et qui mourut en 1839 laissant plusieurs enfants de sa seconde union.

Principales alliances : de Visdelou de Bonamour, Rémond de Montmort 1818, Moreau de Bellaing 1828, Nettement, d'Oberlin-Mittersbach 1889, T'Kint de Roodenbecque, de Cambry de Baudimont, de Frohard de Lamette 1889, etc.

BITTARD des PORTES et du CLUZEAU. Armes : d'*azur à trois billettes*

d'or mises en fasce, accompagnées en chef d'un croissant d'argent tourné vers la dextre et en pointe d'un autre croissant d'argent tourné vers la sénestre.

La famille BITTARD est originaire du pays de Combrailles, en Basse-Auvergne, où elle est honorablement connue depuis la fin du XVe siècle. Elle vint dans la suite se fixer dans la Haute-Marche où deux de ses branches, distinguées par les surnoms terriens des Portes et du Cluzeau, se sont perpétuées jusqu'à nos jours. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région ; mais ses membres, propriétaires d'importants domaines, portaient souvent au XVIIIe siècle les qualifications nobiliaires. Jean-Baptiste Bittard des Portes, écuyer, conseiller du Roi, marié le 22 octobre 1753 à Gilberte Pasquanet de Lavaud de Pierrebrune, acquit en 1786 la terre seigneuriale de Peyrudette que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Son fils, Gilbert Bittard des Portes, sous-lieutenant aux gendarmes rouges, marié en 1779 à Mlle de Vincent, fut le grand-père de Jean-Baptiste Bittard des Portes, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1899, et le bisaïeul de M. René Bittard des Portes, publiciste distingué.

La famille Bittard a encore fourni de nombreux officiers dont l'un, frère aîné du général Bittard des Portes, fut tué à l'ennemi en Algérie, des magistrats, des agronomes, etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principale alliance : de Vassal-Montviel 1905.

BIZEMONT (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une molette d'éperon d'or*. (La branche aînée ajoute en abîme un quartier aux armes de Prunelé qui sont : *de gueules à six annelets d'argent*, 3, 2, 1). — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions d'or*. — Devise : *Jungat*.

On trouvera des généalogies imprimées de la famille DE BIZEMONT dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans le *Chartrier français*, année 1865. Ces travaux en font remonter la filiation à Mathieu de Bizemont, écuyer, appelé le Maistre dans quelques actes, Sgr de Mondeville, originaire de Picardie, qui vint dans la seconde moitié du XVe siècle se fixer dans les environs de Melun et qui y acquit le 1er mai 1471 par acte passé devant Legrand, notaire et tabellion à Corbeil, la terre seigneuriale du Buisson, en la paroisse de Champceuil. Mathieu da Bizemont justifia sa noblesse en produisant une sentence rendue en sa faveur le 10 janvier 1459 en la pré-

vôté de Montreuil et attestant que lui et son frère Lancelot étaient de noble race et enfants du seigneur de Bizemont. On ne voit pas qu'il ait existé en Picardie à cette époque de famille noble du nom de Bizemont. Mathieu de Bizemont avait peut-être pour véritable nom de famille celui de Lemaistre qu'il prend dans certains actes et qui est assez répandu en Picardie comme dans le restant de la France. M. de la Gorgue-Rosny mentionne un Jean le Maistre qui en 1400 tenait fief de l'abbaye de Saint-Saulve de Montreuil. On trouve d'autre part qu'une Louize de Bizemont fut gouvernante d'Isabelle de France, sœur de Saint-Louis, et que Jean de Bizemont, chevalier banneret, s'offrit à garder les prisonniers Templiers faits à Paris en 1307.

Mathieu de Bizemont laissa d'une alliance demeurée inconnue plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte passé le 15 octobre 1486 devant Audry, tabellion et notaire royal à Corbeil. L'un de ces enfants, noble homme André de Buizemont, écuyer, Sgr du Buisson, fit une acquisition par acte passé le 4 mars 1519 devant Claude Féret, tabellion à Corbeil. On ignore le nom de la femme de ce personnage et c'est, semble-t-il, sans preuves bien certaines que les travaux mentionnés plus haut en font le père d'un Jehan de Bizemont auquel seulement une généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin fait remonter la filiation suivie. Ce Jehan de Bizemont, écuyer, puîné, Sgr du Buisson en partie, épousa par contrat sans filiation passé le 14 mars 1536 devant Pierre de la Londe, tabellion juré de la prévôté de Milly, Barbe Parend, fille de défunt noble homme Antoine Parend, archer de la garde du corps du Roi. Il partagea l'héritage de ses parents avec ses frères, Hubert, François l'aîné et François le jeune, par acte du 18 juin 1553 dans lequel les dits parents ne sont pas nommés. L'un de ces frères, François le jeune de Bizemont, Sgr du Buisson en partie et de la Boissière, épousa Michelle du Noyer et fut l'auteur d'une branche qui fut maintenue dans sa noblesse le 18 mars 1631 par jugement de M. de Gremonville, intendant de Champagne, puis le 27 février 1669 par arrêt du Conseil d'État et qui s'éteignit vers la fin du XVII[e] siècle. Jehan de Bizemont laissa de Barbe Parend un fils, noble homme Hector de Bysemont, Sgr de Chalambier, du Tartre, du Buisson en partie et de Ronchailly, gentilhomme servant et ordinaire de la maison du Roi, qui épousa par contrat passé à Paris le 5 février 1581 Anne de Neufville, fille naturelle du seigneur de Villeroy. Les quatre fils de ceux-ci, Nicolas de Bizemont, Sgr du Buisson, François, Sgr du Tartre, Henri et Lazare, furent maintenus dans leur noblesse le 20 novembre 1624 par arrêt rendu à Melun des commissaires députés par le Roi pour le règlement des tailles après avoir prouvé leur filiation depuis Mathieu le

Maistre, dit Bizemont, Sgr de Mondeville et du Buisson, leur trisaïeul, vivant en 1471 ; ils furent encore maintenus dans leur noblesse le 1er juin 1634 par sentence des élus de Melun. Le plus jeune de ces quatre frères, Lazare de Bizemont, Sgr de la Rochecourbeau et du Buisson, épousa par traité passé à Courtenay le 29 avril 1640 damoiselle Claude Cransson, fille d'un contrôleur ordinaire des écuries de Monsieur le prince. Son fils aîné, Charles de Bizemont, demeuré célibataire, décédé en 1716, fut maintenu dans sa noblesse le 16 août 1699 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris, avec sa belle-sœur Madeleine du Noyer, fille d'un receveur général des finances à Orléans et veuve de Nicolas de Bizemont, et avec le jeune fils de celle-ci, Nicolas-Charles. Ce jugement fait remonter la filiation au contrat de mariage de 1536. Nicolas-Charles épousa dans la suite, par contrat du 30 mars 1718, Marie-Charlotte de Sainxe et en eut deux fils, Nicolas-Melchior et André-Victor, qui furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes.

Nicolas-Melchior de Bizemont, Sgr du Buisson, auteur de la branche aînée, colonel d'infanterie par commission du 10 mars 1748, fut connu le premier sous le titre de comte de Bizemont ; il épousa à Tignonville le 11 mars 1750 Marie-Adélaïde de Prunelé et en eut plusieurs filles dont l'aînée, Adélaïde, fit en 1761 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr et devint dans la suite chanoinesse comtesse de Saint-Martin de Salles. Il eut aussi deux fils dont l'aîné, André Gaspard, continua la descendance et dont le plus jeune, Charles, né en 1754 à Tignonville, en l'élection de Pithiviers, fit en 1765 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. André-Gaspard, comte de Bizemont, né en 1752, marié en 1776 à Mlle de Hallot, fit en 1781 ses preuves de noblesse pour être nommé écuyer du Roi, fut plus tard adjoint au maire d'Orléans et mourut en 1837 ; il laissait une fille mariée en 1802 à son cousin le comte Louis-Gabriel de Bizemont et un fils, Adrien-Louis, comte de Bizemont, né en 1785, qui épousa en 1810 Mlle du Theil de Noriou et qui continua la descendance de cette branche.

André-Victor de Bizemont, auteur de la branche cadette, marié par contrat du 26 août 1750 à Mlle de Laumoy, héritière des seigneuries de Gironville et de Fromarville, fut connu sous le titre de marquis de Bizemont qui a été conservé depuis lors par le chef de cette branche ; il fit des preuves de noblesse en 1763 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille aînée, Jeanne-Louise. Son fils, Louis-Gabriel, marquis de Bizemont, né à Gironville en 1756, marié d'abord en 1774 à Mlle de Mannay de Camps, puis à Mlle de Martel, décédé en 1840, fut nommé pair de France en 1831 par Louis-Philippe, mais refusa

de siéger. Il eut lui-même de son premier mariage trois fils dont l'aîné, Alexandre-Louis, périt en 1796 dans l'insurrection vendéenne et dont les deux plus jeunes, Armand-Vespasien, marquis de Bizemont, né en 1781, admis dans l'ordre de Malte la même année, marié successivement en 1800 à Mlle de Cugnac-Dampierre et en 1808 à Mlle de Lesmerie d'Echoisy, et Louis-Gabriel, né en 1783, marié en 1802 à sa cousine Mlle de Bizemont, ont été les auteurs des deux rameaux actuellement existants de la branche cadette.

Le comte de Bizemont, Sgr de la paroisse de Tignonville, le vicomte de Bizemont, Sgr baron de Vignay, Girolles, Gaudevilliers, etc., prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Étampes. Le marquis de Bizemont, Sgr de Moyenville, le vicomte de Bizemont, Sgr de Chantambre, et le comte de Bizemont, prirent part cette même année à celles tenues à Melun. André, comte de Bizemont, chevalier, chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, ancien écuyer du Roi, prit part à celles tenues à Orléans. Louis-Gabriel, vicomte de Bizemont, chevalier, Sgr et baron de Viguier, prit part à celles tenues à Amiens en qualité de tuteur de ses enfants mineurs, Sgrs de Warlus-Camps et de Vergy.

Principales alliances : de Neufville de Villeroy 1581, de Prunelé 1750, de Hallot 1776, du Theil de Noriou 1810, de Maussion de Candé 1839, de Sailly 1834, de Monspey 1837, Bénard de Sauveterre 1859, d'Oyron 1876, le Bailly d'Inghuem, 1872, de Laumoy 1750, de Brosse 1768, de Martel 1797, de Lorgeril 1798, de Gourcy 1826, Louet de Terrouenne 1833, du Houx de Viomesnil 1837, Label de Lambel 1873, 1874, de Miscault 1897, de Cugnac-Dampierre 1800, de Lesmerie d'Échoisy 1808, de Blom 1836, Drouin de Bouville 1864, de la Boullaye de Thévray 1832, Émé de Marcieu 1831, le Coulteux 1826, Guyot de Saint-Amand 1865, de Witte, de Robien 1894, de Vion de Gaillon 1868, Ruinart de Brimont 1870, de Bruc 1878, etc.

BIZI (Lesuire de). Voyez : Lesuire de Bizi.

BIZIEN DU LÉZARD (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à une fasce de sable accompagnée en chef d'une étoile de gueules et en pointe d'un croissant de même,* qui est de Bizien ; *aux 2 et 3 contre écartelé de gueules plein et de sable à la croix d'argent*, qui est du Lézard. — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Virtus ut astra micat.*

La famille de Bizien, originaire du bourg d'Arzano, près de Quimperlé, appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. Un de ses membres, Hamon Bizien, se serait croisé en 1248 d'après un titre de la collection Courtois ; mais on sait que l'authenticité des titres de

cette collection a été vivement contestée. Kerviler mentionne un François Bizien qui était en 1250 seigneur de Kerigomarc'h, à Arzano, un Bizien, chevalier, nommé en 1286 dans le testament de Jean 1er, duc de Bretagne, un Guillaume Bizien qui était lieutenant d'Hennebont en 1349. Jeanne de Bizien, décédée en 1339, fut abbesse de la Joie. Guillaume Bizien fut témoin du mariage du vicomte de Rohan avec Catherine du Guesclin en 1405. Prigent Bizien figura au nombre des nobles de la paroisse de Bourbriac lors de la réformation de 1427 et prêta serment au Duc en 1437 parmi les nobles de Tréguier et de Goëllo.

La souche se partagea dès le xive siècle en deux grandes branches. La branche aînée, dite des Sgrs de Kerigomarc'h, à Arzano, s'éteignit en la personne de Marie Bizien qui épousa en 1610 Raoul de l'Aage.

La branche cadette, seule subsistante, remonte par filiation à peu près établie à un Alain Bizien qui avait épousé Adelice du Botmiliau et qui rendit hommage en 1396 au vicomte de Rohan du fief de Léon qu'il possédait dans la paroisse de Guéméné-Héboy. Rolland de Bizien, fils de celui-ci, épousa Plezon du Disquay et fut lui-même père d'autre Rolland de Bizien qui épousa en 1443 l'héritière de la terre du Lézard, en la paroisse de Bourbriac, au diocèse de Tréguier, que sa descendance à conservée jusqu'à nos jours. Toutefois les preuves de noblesse que la famille de Bizien eut à faire en diverses circonstances au xviie et au xviiie siècles n'en font remonter la filiation suivie qu'à 1513. La famille de Bizien figure de 1426 à 1543 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Vannes et de Tréguier. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction le 27 mai 1669 sur preuves de sept générations par arrêt du Parlement de Bretagne. Toussaint de Bizien du Lézard marié le 11 mai 1733 à Marie de Lesparler fit en 1753 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Écurie de son fils Jean-René, né le 17 novembre 1736. Claude-Toussaint-Marie de Bizien fut admis dans l'Ordre de Malte au cours de cette même année 1753. Toussaint Bizien et Jean-René Bizien du Lézard signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Jean-Baptiste-Joseph de Bizien du Lézard, né en 1785, décédé en 1865, fut maire de Saint-Mâlo en 1814 et en 1815 et député de Dinan en 1827 et en 1830. On croit que c'est à cette famille qu'appartenait Joseph-Olivier Bizien, né à Roscoff en 1771, fils de Jean-Yves, Sgr de Kervilly, et de Marguerite Brichet, lieutenant colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 28 janvier 1809 et qui reçut les armoiries suivantes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef*

d'une étoile d'argent et en pointe d'un croissant du même adextré d'un tiers de gueules en pal chargé du signe des chevaliers légionnaires.

La famille de Bizien du Lézard a fourni de nombreux officiers, un vicaire général de Tréguier au XVIIIe siècle, etc.

Un de ses représentants, Auguste, né en 1844, fut tué dans la guerre de 1870-71.

Son chef est connu depuis le XVIIIe siècle sous le titre de marquis.

Principales alliances : Cillart de Kermenguy, du Botmiliau, du Hallay, du Verdier de Genouillac, de Sapinaud 1888, Péan de Pontfily, de Langle, de Brunet du Guillier 1887, de Pluvié, Magon de la Villehuchet 1841, de Kergrist 1706, de Coniac, de Guéhenneuc de Boishue, etc.

BIZOT de FONTENY.

La famille Bizot, originaire de Langres, en Champagne, appartient à la haute bourgeoisie de sa région.

La souche s'est divisée en plusieurs branches.

Le chef d'une de ces branches, Pierre Bizot, né à Versailles le 21 août 1825, fils d'un garde du corps du roi Charles X, successivement conseiller général, député et sénateur républicain de la Haute-Marne, fut autorisé le 26 juin 1866 par décret de Napoléon III à joindre régulièrement à son nom celui de : de Fonteny.

Auguste-Charles Bizot du Coudray, issu d'une autre branche, né le 22 juin 1751 à Essertenne (Haute-Saône), maréchal de camp honoraire en 1815, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1827, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1809 et reçut en même temps les armoiries suivantes : d'*argent à une croix d'azur cantonnée de quatre merlettes du même ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.* Il ne laissa de son mariage en 1794 avec Mlle d'Aumont qu'une fille, Mme Colle. Un de ses neveux, le général du génie Bizot, fut tué en 1855 sous les murs de Sébastopol.

BIZOUARD de MONTILLE. Armes : d'*azur à deux chevrons d'or accompagnés en pointe d'un lion de même.*

La famille Bizouard de Montille appartient à la noblesse de robe de Bourgogne. On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin. Son auteur, Zacharie Bizouard, décédé en 1680, avait été pourvu l'année précédente de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz. Son fils, noble François Bizouard, né le 3 août 1643, d'abord vice-bailli d'Auxois en 1669, fut pourvu le 7 juillet 1692 de la charge

de conseiller du Roi, notaire, secrétaire de la Cour du Parlement, comptes, aides et finances de Metz, il se qualifiait Sgr de la Cosme et d'Orent et demeurait à Mont-Saint-Jean quand il mourut le dernier mai 1719. De son mariage avec Marie Bauldouin il laissait une fille, Anne-Antoinette, mariée à Jean de la Loge, président au présidial de Semur, et quatre fils : 1° Lazare, qui continua la descendance ; 2° Guillaume, avocat en la Cour; 3° François, receveur des décimes du diocèse d'Autun, qui n'eut que des filles ; 4° autre François, chanoine de la cathédrale d'Autun. Lazare Bizouard fut pourvu le 14 mai 1702 de la charge de conseiller en la Cour du Parlement, aides et finances de Metz, épousa par contrat passé à Semur le 26 novembre 1703 Claire Demanche, fille d'un avocat en Parlement et devint dans la suite seigneur de Montille. Il demeurait à Semur quand il fit son testament le 7 février 1735. Il laissait un fils, Antoine-François Bizouard, Sgr de Montille, baptisé le 14 mars 1715, qui épousa d'abord Marie-Germaine Leclerc de Crolle, puis le 21 mars 1746 sa cousine, Germaine-Étiennette Bizouard, et enfin le 12 janvier 1749 Marie Brunet d'Autheuil, de la ville de Beaune, et qui eut de cette dernière union une nombreuse postérité. Un des fils de celui-ci était en 1789 conseiller maître en la grand-chambre du Parlement de Bourgogne ; un autre fit en 1783 devant Chérin les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant.

François Bizouard, écuyer, Claude-Marie Bizouard, fille, Pierre Bizouard, écuyer, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon) leurs armoiries telles que la famille les porte encore aujourd'hui. Lazare Bizouard, fourrier en la grande fauconnerie, fit enregistrer au même Armorial des armoiries un peu différentes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un lion passant aussi d'or, lampassé et armé de gueules.*

Etienne-Léonce Bizouard de Montille, né en 1828, domicilié à Beaune, demanda d'abord en 1898 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Comeau de Créancey à laquelle appartenait sa grand'mère, puis en 1900 l'autorisation de joindre à son nom celui de CLÉRI.

La famille Bizouard de Montille n'est pas titrée.

Principales alliances : Brunet de Monthèlie 1749, d'Arcelot, du Liège de Puychaumeix, Routy de Charodon, Lefebvre de Nailly, etc.

BIZOUS (de Lassus-). Voyez : LASSUS-BIZOUS (DE).

BIZY (de Berthier-). Voyez : BERTHIER-BIZY (DE).

BIZY (Foubert de). Voyez : FOUBERT DE BIZY.

BLACAS d'AULPS (de). Armes : d'*argent à la comète à seize rais de gueules.* — Manteau de pair de France. — Couronne princière sur l'écu, ducale sur le manteau. — Tenants : *deux sauvages appuyés sur leurs massues.* — Cimier : *un chêne issant d'un cercle de baron.* — Devise : *Pro Deo, pro Rege.* — Sobriquet du roi René : *Vaillance de Blacas !*

La maison de BLACAS occupait dès l'époque du moyen âge un rang considérable dans la noblesse de Provence. Nostradamus déclare dans son *Histoire de Provence* qu'elle peut aller de pair avec les maisons d'Agoult, de Castellane, de Pontevès et de Villeneuve qui sont considérées comme les plus illustres de cette province. Les auteurs ne sont pas d'accord sur son origine ; quelques-uns la font venir d'Aragon ou du comté de Toulouse ; d'autres ont dit qu'elle descendait d'un cadet de la puissante famille des sires ou princes de Baux qui portaient en effet des armoiries à peu près similaires : *de gueules à une comète à rais d'argent.* Mais cette dernière opinion, qui ne s'appuie, du reste, sur aucune preuve sérieuse, est, en outre, en désaccord avec les anciennes traditions de la famille. D'après ces traditions, en effet, les Blacas auraient primitivement porté pour armes un chêne (en patois provençal *blacas* ou *blachas*) ; mais un de leurs premiers auteurs, étant sur le point de livrer une bataille, aurait adressé à Dieu une prière, aurait vu paraître au ciel pendant son oraison une comète dont les rayons semblaient darder contre les ennemis, aurait considéré ce phénomène comme un bon augure et comme un signe assuré de sa victoire et, en souvenir de cet événement, aurait remplacé le chêne de ses armoiries par une comète à rais que ses descendants conservèrent.

Maynier, qui croit à l'origine languedocienne des Blacas, leur attribue pour auteur un N... de Blacas, qui, étant gentilhomme d'Alphonse, comte de Toulouse, fut donné en ôtage par ce prince à Hugues de Baux pour assurer un traité de paix qu'ils avaient conclu en 1117. Blacas de Blacas, Sgr d'Aulps, décédé en 1235, fut un des neuf preux de la Provence et mérita par ses exploits le surnom de Grand guerrier ; il fut présent au traité de paix conclu en 1178 entre Ildephonse Ier, comte de Toulouse, et Guillaume, comte de Forcalquier. il fut aussi un des poètes les plus célèbres de son temps. Le jeune Sordel, poète provençal, composa en son honneur un poème funèbre demeuré célèbre dans lequel il invite les princes de l'Europe à venir manger du cœur de ce guerrier pour être animés de sa bravoure et de sa valeur. La maison de Blacas était partagée dès cette époque en deux grandes branches dont on

ne connaît pas bien le point de jonction, celle des Sgrs d'Aulps et celle des Sgrs de Carros. On admet généralement avec Artefeuil que Blacas de Blacas, le Grand guerrier, fut l'auteur de la branche des Sgrs d'Aulps et qu'il était frère de Guigues de Blacas, Sgr de Carros, auteur de la branche des Sgrs de Carros. Il sera consacré à cette dernière branche une notice spéciale. Guillaume de Blacas, Sgr d'Aulps, fils de Blacas de Blacas, fut comme son père un valeureux guerrier et un poète distingué, suivit Charles d'Anjou, comte de Provence, à la conquête de Naples en 1263 et fit lui-même prisonnier Mainfroy, roi de Naples ; il fut plus tard un des cent chevaliers choisis par Charles d'Anjou, pour son fameux duel contre le roi d'Aragon. Blacasset de Blacas, Sgr d'Aulps, dédia au roi Robert un poème intitulé : *De la manière de bien guerroyer.*

La branche des Sgrs d'Aulps s'éteignit à la fin du XIV[e] siècle. Sa dernière héritière, Philipponne de Blacas, dame d'Aulps, épousa Rostang de Soleilhas, Sgr de Saint-Auban, Spinouse, etc., qui, ayant été substitué par acte de 1390 aux noms et armes de sa femme, fonda une nouvelle maison de Blacas d'Aulps. On n'a absolument aucun renseignement sur l'origine de ce Rostang de Soleilhas. Il est peu vraisemblable que l'héritière d'une aussi puissante famille ait épousé un simple soldat de fortune. On suppose, mais sans en avoir la preuve, que Rostang de Soleilhas appartenait lui-même à une branche de la maison de Blacas qui, suivant un usage assez répandu à cette époque, aurait abandonné son nom primitif pour prendre celui d'une seigneurie. On peut invoquer à l'appui de cette opinion un acte de 1180 dans lequel est mentionné un Guigues de Blacas, Sgr de Carros et de Soleilhas.

Pierre, cosgr d'Aulps, fils de Rostang de Soleilhas et de Philipponne de Blacas, abandonna définitivement le nom de Soleilhas pour ne garder que celui de Blacas et épousa par contrat du 25 avril 1417 Sibylle de Castellane de Fos. Il fut père d'Antoine de Blacas, Sgr d'Aulps et de Vérignon, qui épousa le 19 octobre 1457 Marguerite de Spinola, et grand-père d'Honoré de Blacas, Sgr des mêmes terres, qui épousa le 27 janvier 1503 Madeleine de Villeneuve-Vauclause et qui continua la lignée. Louis de Blacas, Sgr d'Aulps et de Vérignon, petit-fils d'Honoré, marié le 16 février 1556 à Louise de Sabran, fut chevalier de l'Ordre du Roi. Son fils, Gaspard de Blacas, Sgr des mêmes terres, marié le 2 octobre 1581 à Blanche de Castellane-Tournon, en eut dix fils dont l'aîné, Scipion, marié le 22 avril 1607 à Louise de Castellane-Montmeyan, continua la descendance et dont sept furent admis dans l'Ordre de Malte. Louis de Blacas, Sgr d'Aulps et de Vérignon, fils de Scipion, épousa le 3 janvier 1633 Jeanne de

Castellane-Saint-Juers et fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. La maison de Blacas, appauvrie avec le temps, demeura pendant toute la durée du XVIIIe siècle retirée dans ses terres de Provence où elle tenait un rang fort honorable et ses représentants ne parurent jamais à la Cour de Versailles. Son chef, Alexandre-Joseph, connu sous le titre de marquis de Blacas d'Aulps, cosgr de la ville d'Aulps, Sgr de Vérignon, ancien officier au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, marié le 22 février 1764 à Marie-Françoise de Roland de Cantelme, fille du marquis de Reillane, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix. Il avait fait en 1781 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils aîné, Joseph-Hippolyte, né le 25 août 1767, qui mourut jeune. Pierre-Louis-Jean-Casimir, comte de Blacas, second fils d'Alexandre-Joseph, né au château de Vérignon en 1771, après avoir servi pendant quelque temps dans les armées royalistes en Vendée, alla rejoindre à l'étranger le roi Louis XVIII, lui témoigna pendant toute la durée de son exil un dévouement absolu et ne rentra en France qu'à l'époque de la Restauration. Le Roi combla alors de faveurs ce fidèle serviteur qu'il avait investi de toute sa confiance et une ère toute nouvelle s'ouvrit pour cette vieille race. Apparenté à toute la noblesse de Cour par le mariage qu'il contracta en avril 1814 avec Mlle de Montsoreau, M. de Blacas fut nommé cette même année ministre de la maison du Roi et maréchal de camp, fut appelé à la Chambre des pairs à titre héréditaire par ordonnance du 17 août 1815, fut envoyé comme ambassadeur auprès de diverses Cours, fut créé chevalier du Saint-Esprit et reçut enfin le titre héréditaire de duc par lettres patentes du 11 septembre 1824. Après la Révolution de 1830 le duc de Blacas alla rejoindre en exil le roi Charles X et s'honora en mettant à la disposition de la Famille Royale la grosse fortune qu'il tenait de la munificence de Louis XVIII. Il mourut à Prague en 1839 laissant quatre fils. Le second de ceux-ci, le comte Stanislas de Blacas, né en 1818, décédé en 1887 sans avoir contracté d'alliance, fut pendant de longues années le représentant officiel à Paris de M. le comte de Chambord. Il était l'oncle du duc actuel, né en 1853, qui a épousé en 1884 Mlle de Durfort-Civrac, héritière du château de Beaupréau, en Anjou.

La maison de Blacas d'Aulps a conservé jusqu'à nos jours la terre et le château de Vérignon, dans le Var.

Elle a fourni un nombre considérable de chevaliers de Malte, de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : de Castellane, Spinola 1457, de Villeneuve, de Pontevès 1536, de Sabran 1556, de Demandolx, de Linche, de Glandevès, du Bouschet de Sourches de Montsoreau 1814, de Chastellux-Rauzan 1849, de Beauvau 1879, de Mun 1888, de Pérusse des Cars 1845, de Damas 1863, de la Roche-Aymon 1876, de Durfort-Civrac 1884, de Sayn-Wittgenstein 1870, Hurault de Vibraye 1872, etc.

BLACAS-CARROS (de). Mêmes armes que la famille précédente. — Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Vaillance*.

On a vu dans la notice précédente que la maison de Blacas avait été au moyen âge une des plus puissantes de la noblesse de Provence, qu'elle s'était partagée antérieurement au xiii[e] siècle en deux grandes branches, celle des Sgrs d'Aulps et celle des Sgrs de Carros, dont on n'a pu déterminer exactement le point de jonction et que la branche des Sgrs d'Aulps s'était éteinte dès la fin du xiv[e] siècle dans une famille de Soleilhas qui en releva le nom et les armes.

La branche des Sgrs de Carros qui donne lieu à cette notice a pour premier auteur connu un Guigue de Blacas qualifié Sgr de Carros et de Soleilhas dans un acte de 1180. Artefeuil et la plupart des généalogistes supposent, mais sans en avoir la preuve absolue, que ce Guigue de Blacas était frère de Blacas de Blacas, Sgr d'Aulps, dit le Grand-Guerrier, auteur de la branche d'Aulps. Le jugement de maintenue de noblesse de 1667 fait remonter la filiation de cette branche à Guillaume de Blacas, petit-fils présumé de Guigue, qui, par acte du 6 mai 1245, fit donation à son fils Giraud du château de Carros avec tout son terroir. On trouvera dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais une généalogie complète de la famille de Blacas-Carros telle qu'elle fut admise lors de la recherche du xvii[e] siècle. Mais on verra plus loin que cette généalogie n'était conforme ni à l'opinion de d'Hozier, ni à celle des principaux historiens de la noblesse de Provence : Barcilon, Robert de Briançon, Artefeuil, etc. D'après ces historiens, en effet, la maison de Blacas-Carros se serait éteinte en la personne d'Honoré de Blacas, cosgr de Carros, qui épousa noble Honorade de Sève par contrat du 2 septembre 1509 et qui mourut sans laisser de postérité ; Honorade de Sève, à qui son mari avait laissé la seigneurie de Carros, se serait remariée avec un sieur Durand Durand, médecin au lieu d'Annot, et en aurait eu un fils, noble Durand, dit de Blacas, Sgr de Carros, qui épousa le 8 janvier 1563 Catherine de Lascaris et qui aurait fondé une nouvelle maison de Blacas-Carros greffée sur la première. Barcilon s'exprime à ce sujet dans les termes suivants : « La veuve d'Honoré de Blacas, Sgr de « Carros, s'étant remariée avec N..... Durand, elle lui porta en

« dot la terre de Carros qu'elle avait emportée pour sa dot de l'hé-« ritage de son premier mari. Les enfants issus de ce second « mariage, ayant la terre de Carros de la part de leur mère, ont pris « aussi le nom et les armes de Blacas, son premier mari, qui l'avait « possédée, sans que les Blacas s'en soient jamais plaints ». Une note de d'Hozier, conservée dans le *Nouveau d'Hozier* au Cabinet des Titres, apprend de son côté que cette branche « s'est éteinte vers la « fin du xv[e] siècle en la personne d'Honoré de Blacas dont la veuve, « du nom de Cève, s'étant remariée dans la famille dite de Durand y « porta la portion de la seigneurie de Carros qui avait appartenu à « son premier mari; les descendants de ce second mariage ont pris « depuis lors le nom et les armes de Blacas qu'ils ont soutenu par leurs « belles alliances avec les maisons de Grasse, de Grimaldi, de Ville-« neuve et par les chevaliers qu'ils ont donné à Malte ». Artefeuil, qui n'a pas consacré d'article aux Blacas-Carros, émet la même opinion dans celui qu'il a consacré aux Blacas d'Aulps.

D'après la généalogie que la famille de Blacas-Carros réussit à faire admettre lors de la recherche de 1667 et qui a été reproduite au xix[e] siècle dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, Honoré de Blacas, Sgr de Carros, marié en 1509 à Honorade de Sève et décédé sans postérité, aurait eu un oncle, noble Jacques de Blacas, cosgr de Carros, qui épousa par contrat du 17 avril 1470 noble Jeanne de Giraud. Noble Antoine de Blacas, cosgr de Carros, fils de celui-ci, épousa par contrat du 11 septembre 1532 demoiselle Françoise de Requiston et c'est de ce mariage que serait né magnifique et généreux seigneur Durand de Blacas, fils de feu Antoine, cosgr de Carros, qui épousa magnifique demoiselle de Lascaris par contrat du 8 janvier 1563 dans lequel il est ainsi désigné. Une note de d'Hozier apprend que le contrat de mariage d'Antoine de Blacas, passé en 1532, est informe.

Durand de Blacas, Sgr de Carros, marié en 1562 à Catherine de Lascaris, fut père de Charles de Blacas, Sgr de Carros, qui épousa le 10 février 1590 Marguerite de Grasse, grand-père d'Honoré de Blacas, Sgr de Carros, qui épousa le 16 février 1627 noble Isabeau de Grimaldi, et bisaïeul de Claude de Blacas, Sgr de Carros, qui épousa le 16 juillet 1664 noble Isabeau de Villeneuve-Thoran et qui, sur le vu de la généalogie mentionnée plus haut, fut maintenu dans sa noblesse le 18 novembre 1667, sur preuves remontant à 1245, par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Claude-César de Blacas, Sgr de Carros, petit-fils du précédent, marié le 29 septembre 1759 à noble Thérèse de Chailan, des Sgrs de Moriès, fut connu le premier sous le titre de marquis de Blacas-Carros. Son fils, Alexandre, marquis de Blacas-Carros, chevalier honoraire de

l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, officier à l'armée des Princes, marié le 14 juillet 1789 à Marie-Victoire de Pélissier de Chantereine, mourut en 1818 laissant trois fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. L'aîné d'entre eux, Claude, marquis de Blacas-Carros, marié en 1818 à Mlle de Valady, n'en eut qu'une fille, la comtesse Auguste de Puységur ; le second, Elzéar, comte, puis marquis de Blacas-Carros, né à Aix en 1797, épousa d'abord en 1826 Mlle Badier dont il eut trois filles, puis en 1847 Mlle de Sinéty dont il n'eut pas d'enfants et qui lui survécut jusqu'en 1890 ; le troisième enfin, Hippolyte, né en 1803, épousa en 1834 Mlle de Foresta et en laissa une fille unique mariée au comte de Carmejane-Pierredon.

La famille de Blacas-Carros a fourni au XVIIe et au XVIIIe siècles un grand nombre de chevaliers de Malte.

Principales alliances : de Lascaris-Vintimille 1563, de Demandolx, de Chailan de Moriés, de Grasse 1590, de Grimaldi 1627, de Villeneuve, de Barcilon de Saint-Paul, de Pélissier de Chantereine, d'Izarn de Fressinet de Valady 1818, de Chastenet de Puységur 1839, de Sinéty 1847, d'Espagnet, de Foresta 1834, de Carmejane-Pierredon, etc.

BLACQUE-BELAIR (anciennement de **BELAIR**).

La famille Blacque appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie parisienne.

Pierre Blacque, Sgr de Belair, notaire honoraire au Chatelet, fut anobli par l'échevinage de Paris qu'il exerça en 1779 ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris.

Un membre de la famille Blacque-Belair, concessionnaire des mines de Poullaouen (Finistère), fut député de Chateaulin en 1831, 1834, et 1837.

Principales alliances : Rodrigues-Henriquès, Marteau d'Autry 1904.

BLAGNY (**Hue de Carpiquet de**). Voyez : Hue de Carpiquet de Blagny.

BLAIN des CORMIERS.

La famille Blain des Cormiers, d'ancienne bourgeoisie, est originaire de Bretagne.

On trouve que N..... Blain des Cormiers était en 1752 capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes.

BLAIN de SAINT-AUBIN.

La famille Blain de Saint-Aubain paraît être distincte de la précédente. Elle est comme elle originaire de Bretagne et d'ancienne bour-

geoisie. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de Biobibliographie Bretonne* de Kerviler. Jacques Blain de Saint-Aubin était miseur de Rennes en 1765; il paraît avoir été frère de Joachim Blain de Saint-Aubin qui était à la même époque avocat du Roi au présidial de cette ville. Joseph-Jacques Blain de Saint-Aubin, né en 1725, fils de celui-ci, fut reçu le 8 juillet 1754 greffier en chef criminel au Parlement de Bretagne. Son petit-fils, Félix Blain de Saint-Aubin, décédé en 1863, fut garde du corps du roi Charles X. Charles Blain de Saint-Aubin, neveu du précédent, est mort prieur de la Trappe de Port-Salut, près de Laval.

La famille Blain des Cormiers et la famille Blain de Saint-Aubin sont tout à fait différentes de celle de Jean-François Blain, né à Arles en 1737, avocat au Parlement de Provence, député au Conseil des Cinq-Cents, sous-préfet, puis président du Tribunal d'Arles, chevalier de la Légion d'honneur, qui fut anobli le 24 septembre 1814 par ordonnance du roi Louis XVIII confirmée le 3 juillet 1818 par lettres patentes du même prince et qui reçut pour armoiries : *d'azur à trois épis de blé d'or surmontés de trois étoiles rangées en chef et soutenues d'un croissant, aussi d'or*. Blain mourut à Arles en 1837 sans laisser, semble-t-il, de postérité de son mariage avec Marie-Rose Laville.

BLAINS (de Besson des). Voyez : BESSON DES BLAINS (DE).

BLAINVILLE (Céloron de). Voyez : CÉLORON DE BLAINVILLE.

BLAINVILLIERS (le Prieur de). Voyez : LE PRIEUR DE BLAINVILLERS.

BLAIR (de). Armes : *de sable à une fasce d'or accompagnée de trois besants de même posés deux en chef et un en pointe ; un écu d'argent brochant sur la fasce, chargé d'un chevron ondé de sable, accompagné de trois tourteaux de même posés deux en chef et un en pointe*. — La branche demeurée béarnaise portait : *de sable au chevron d'or accompagné de trois besants de même*.

La famille DE BLAIR a occupé un rang distingué dans la noblesse parlementaire de Pau, de Paris et de Metz. On n'en connaît pas de généalogie complète ; mais on trouvera sur elle beaucoup de renseignements, trop souvent contradictoires, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans l'*Armorial de Béarn* de MM. de Jaurgain et de Dufau de Maluquer, dans la *Société béarnaise au XVIII*e *siècle*, dans le *Dictionnaire des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, etc. Son auteur, Alexandre Blair, était professeur du Roi en philosophie et

principal du collège royal d'Orthez quand il épousa par contrat du 2 décembre 1590 damoiselle Marie Rémy, troisième fille de Robert Rémy, valet de chambre du roi de Navarre, concierge et garde des meubles du château de Pau. Ce personnage est appelé dans son contrat de mariage noble Alexandre Blair, natif du lieu et maison noble de Baltiole, royaume d'Écosse; mais une note conservée dans les manuscrits de Chérin apprend que l'on doit considérer comme faux les titres relatifs à la famille de Blair qui précèdent 1674 avec des qualifications nobles. On trouve dans une autre note conservée dans les mêmes manuscrits que la famille de Blair passait pour descendre d'un cabaretier de Pau. Quand la famille de Blair fut devenue puissante les généalogistes lui attribuèrent une origine très reculée et firent d'Alexandre de Blair, le professeur de philosophie marié en 1590, un cadet de la puissante famille écossaise des Blair, barons de Balthayock. Alexandre de Blair, fermier général, fixé à Paris, obtint du roi d'Angleterre Charles II des lettres patentes données à Édimbourg le 7 juillet 1674 par lesquelles ce prince reconnaissait sa descendance de la maison noble des Blair, barons de Balthayock, et son fils, Jean-Aaron de Blair, se fit maintenir dans sa noblesse le 18 mars 1700 par arrêt des commissaires généraux du Conseil. Chérin s'exprime à ce sujet dans les termes suivants : « Il faut ajouter aussi peu de foi à « tous les degrés qui sont au-dessus d'Alexandre Blair marié avec « Marie Rémy, de la ville de Pau, en Béarn, qu'aux lettres patentes « du roi d'Angleterre du 7 juillet 1674 dans lesquelles ils sont rap- « pelés ; ces sortes de lettres et d'attestations ne coûtent que de « l'argent à faire venir d'Angleterre et le jugement de noblesse « rendu par les commissaires généraux en faveur du sieur de Blair a « bien l'air d'être un jugement de pure faveur fondé tant sur la pro- « tection de Mme de Maintenon que sur l'alliance du sieur de Fayolles « avec Mlle de Guibermesnil, de même nom et proche parente de « M. de Caumartin, intendant des finances, l'un des commissaires du « Conseil pour la noblesse..... » Alexandre de Blair laissa de son mariage en 1590 avec Marie Rémy deux fils, Pierre et Alexandre, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Maître Pierre de Blair, auteur de la branche aînée, fut avocat à Orthez. Il fut père d'Arnaud de Blair, qui continua la lignée, et de noble Samuel de Blair, sieur de Cherebuzon, qui fut receveur des consignations au Parlement de Navarre. Monsieur Arnaud de Blair épousa le 2 juin 1658 damoiselle Thabita d'Arrigrand, vint quelques années plus tard s'établir à Pau où il exerça la profession d'avocat, fut admis le 20 août 1677 aux États du Béarn comme seigneur de la maison noble des Turons de Pau qui avait été anoblie en 1609 en

faveur de Pierre de Salettes, fut reçu le 3 décembre 1686 conseiller au Parlement de Navarre, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et mourut le 11 septembre 1700. Il fut père de Samuel de Blair, baron de Lahontan, Sgr des Turons, admis le 20 août 1691 aux États du Béarn, conseiller au Parlement de Navarre en 1700, grand-père de Jacques de Blair, né en 1713, conseiller au Parlement de Navarre avec dispense d'âge en 1734, qui épousa en 1736 Mlle de Barère, fille d'un lieutenant de Roi à Navarreinx et héritière de la terre de Sainte-Gemme, près de la Rochelle, et bisaïeul de Jean-Adrien, baron de Blair, né à Pau le 7 septembre 1740, conseiller au Parlement de Navarre en 1775, qui épousa à Pau en 1771 Mlle de Guiranton et qui mourut à Gan en 1807. Ce dernier eut un fils, Paul, né à Pau en 1773, qui paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa branche, et une fille qui épousa en 1813 M. de Montgaurin.

Alexandre de Blair, auteur de la seconde branche, épousa Madeleine Pittan par contrat passé le 22 janvier 1643 devant notaires au Châtelet de Paris ; il en laissa trois fils, Alexandre, Armand et Melchior, qui furent les auteurs de trois rameaux.

Alexandre de Blair, l'aîné de ces trois frères, d'abord fermier général, épousa par contrat passé à Poitiers le 5 février 1669 Renée Mesmin, fille d'un échevin de Niort et héritière de la terre de Fayolles, obtint en 1674 du roi d'Angleterre les lettres dont il a été parlé plus haut et fut nommé en 1683 président à mortier au Parlement de Metz; il eut lui-même deux fils. L'aîné d'entre eux, Jean-Alexandre, Sgr de Fayolles, né en 1669, marié en 1698 à Mlle Lefèvre de Guibermesnil, eut deux fils qui paraissent être morts sans postérité; le puîné, Jean-Aaron, Sgr de la Motte-du-Bois, né en 1678, maintenu dans sa noblesse le 18 mars 1700 par arrêt des commissaires généraux du Conseil, laissa une fille unique qui épousa en 1748 Louis-Charles de Goullard d'Arsay et qui lui apporta la terre de la Motte-du-Bois.

On trouvera une généalogie du second rameau dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier. L'auteur de ce rameau, Armand de Blair, Sgr des Étangs, fut d'abord directeur général des fermes du Roi au département de Lorraine, Barrois et Trois-Évêchés, fut plus tard conseiller du Roi en ses Conseils, fut reçu en juillet 1691 président à mortier au Parlement de Metz et mourut dans cette ville en 1719. Il avait épousé le 27 septembre 1676 Pauline Estienne, fille d'un lieutenant général au bailliage de Metz. Leur fils, Jean-Armand de Blair, né en 1681, conseiller au Parlement de Metz, épousa le 27 août 1708 Thérèse de la Croix, fille d'un brigadier des armées du Roi, et en laissa une nombreuse postérité. Armand-Jean,

né en 1710, fils aîné du précédent, connu sous le titre de baron de Blair, décédé sans postérité en 1795, fut président à mortier au Parlement de Metz. Ce rameau subsistait dans les dernières années du XIXe siècle. Plusieurs de ses représentants avaient fait sous Louis XV et sous Louis XVI les preuves de leur noblesse pour être admis à l'École militaire. L'un d'eux, Jean-Pierre de Blair, né en 1760, était sous la Restauration maréchal de camp honoraire. Le baron et chevalier de Blair avaient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz.

Melchior de Blair, Sgr de Cernay, auteur du troisième rameau, épousa à Paris en 1686 Henriette de Brisson par contrat signé du Roi. Il fut père de Louis-François de Blair, Sgr de Cernay, qui fut reçu en 1709 conseiller au Parlement de Paris, et grand-père de Louis-Guillaume de Blair de Boisemont, maître des requêtes, successivement intendant de la Rochelle, du Hainaut et de Strasbourg, plus tard prévôt des marchands de Paris, qui épousa en 1755 Mlle de Flesselles et qui n'en eut pas d'enfants.

La famille de Blair a fourni, outre les personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

Son chef se fit délivrer par Ambroise d'Hozier en septembre 1838 un certificat attestant qu'il était issu d'une ancienne famille noble et titrée du royaume d'Écosse et qu'il était en droit de se qualifier baron et de timbrer ses armoiries d'une couronne de ce titre. (Voir le *Nouveau d'Hozier*.)

Principales alliances : de Lateulade, de Guiranton, de Montgaurin, Lefebvre de Guibermesnil 1698, de Goullard d'Arsay 1748, de Lestranges 1747, de Flesselles 1755, de Brisson 1686, d'Aspremont d'Orthe,de Chauvelin, d'Arros, Estienne d'Augny, du Pasquier de Dommartin, de Jobal 1758, de Glapion, de Cheppe 1789, Herwyn de Névèle, etc.

Le nom de BLAIR est aujourd'hui porté en Grande-Bretagne par un rameau de la famille Hunter. Ce rameau descend de James Hunter, esquire, né en 1740, lord prévôt de la cité d'Édimbourg, qui épousa en 1770 Jeanne Blair, qui s'engagea par contrat de mariage à relever le nom de la famille Blair et qui fut créé baronnet le 27 juin 1786 sous ce nom de Blair.

BLAIRIE (Ollivier de la). Voyez : OLLIVIER DE LA BLAIRIE.

BLAIRVILLE (Gaillard de). Voyez : GAILLARD DE BLAIRVILLE.

BLAISEL (du). Armes : d'*hermines à cinq losanges de gueules mis en*

fasce (la famille du Blaisel écartelait autrefois ses armes de celles de la famille de Quéhove : d'*or à trois bandes d'azur.*) — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions* (aliàs *une aigle à deux têtes*).

La famille du Blaisel ou du Blaizel appartient à la noblesse du Boulonais. Elle remonte par filiation à Jacques le Canu, dit du Blaisel, franc homme de Doudeauville en 1475, qui possédait les fiefs du Haut et du Bas-Blaisel, près de Longfossé. Ce personnage avait épousé vers 1450 Marie de Bournonville, issue d'une illustre famille noble de la région et fille de Jean, dit Hamart, chevalier, Sgr de Château-Bricon, et de Jeanne Lestang. Les fiefs du Blaisel dont il était possesseur avaient été le berceau d'une vieille famille noble à laquelle ils avaient donné leur nom et dont on trouve la trace dans beaucoup d'actes du XIIIe et du XIVe siècles. Daniel du Blaisel fut un des chevaliers qui périrent à la bataille de Crécy en 1346; Guillaume du Blaisel fut tué à celle de Poitiers en 1356 et Jean du Blaisel à celle d'Azincourt en 1415. Il est peu vraisemblable que Jacques le Canu, sieur du Blaisel en 1475, ait appartenu à cette vieille famille dont aucun membre ne porta jamais le nom de le Canu. Il fut peut-être le même personnage qu'un Jean le Canu mentionné par M. de la Gorgue-Rosny comme ayant fait une acquisition à Boulogne avant 1415 et paraît avoir appartenu à une famille le Canu qui habitait le Ponthieu au XIVe siècle. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, un rapport que d'Hozier envoya sous Louis XVI sur la famille du Blaisel, alors en instance pour obtenir les honneurs de la Cour; ce rapport commence en ces termes : « Les deux premiers chefs de cette maison, Jacques et Antoine, « sont surnommés le Canut dans un titre de l'année 1467 cité « dans la généalogie de la maison de Bournonville et simple- « ment du Blaisel dans un titre original de l'année 1482. Ce dernier « surnom est le seul qu'on trouve dans leurs descendants. Il est « incertain si le premier est le véritable surnom de Jacques et de ses « pères ou si c'est un sobriquet qui lui a été personnel et qui a passé « ensuite à un de ses fils. Aussi, pour ne rien hasarder, on a passé « sous silence divers sujets du nom de du Blaizel vivant dans le « XIVe siècle et, entre autres, Daniel du Blaizel, chevalier, qui, sui- « vant Froissart, fut tué en 1345 portant les armes pour le duc de « Brabant. Les mêmes Jacques et Antoine n'ont point de qualifica- « tions nobles dans les actes qu'on a d'eux, ce qui forme un préjugé « défavorable à leur état; mais on doit remarquer que l'alliance « illustre du premier et le jugement de 1517 qui exempte le deuxième « comme noble de la taxe des francs-fiefs semblent réparer ce « défaut. »

Jacques du Blaisel est rappelé comme défunt dans un acte de 1482. Il laissa cinq fils : Antoine, qui continua la descendance, Nicolas ou Colinet, sieur d'un fief tenu à Desvres en 1477, qui est appelé Nicole le Canu dans un acte de 1484, sire Robert, Pierre et Guillaume. Antoine le Canu, écuyer, sieur du Blaisel et de Québove, marié à Jacqueline de Thibeauville, fut déchargé du droit de franc-fief le 22 juillet 1517 avec son fils aîné Henri par jugement du commissaire du Roi pour le recouvrement du droit de franc-fief. Ses deux fils, Henri et Nicolas du Blaisel, laissèrent définitivement tomber en désuétude le nom ou surnom de le Canu et furent les auteurs de deux grandes branches.

Henri du Blaisel, écuyer, sieur de Québove, auteur de la branche aînée, épousa le 16 juin 1523 Françoise d'Outremepuis. Il fut père de Guillaume du Blaisel, Sgr de Florinctun et des Aunes, maïeur de Boulogne en 1584, 1585, 1586, commissaire des guerres en 1595, qui épousa en 1560 Antoinette de Saint-Amand, aïeul de Charles du Blaisel, écuyer, sieur de Florinctun, qui épousa en 1597 Octavie de Poucques, bisaïeul de Barthélemy du Blaisel, sieur de Florinctun et de Saint-Aubin, maréchal de camp, qui épousa Suzanne de Poucques par contrat passé à Boulogne le 18 juillet 1638, et trisaïeul de messire Antoine du Blaisel, chevalier, Sgr du Quesquet, qui épousa Ernestine Lardenois de Ville par contrat du 23 août 1679. Ce dernier laissa, entre autres enfants, une fille, Anne-Marie du Blaisel de la Neuville, née à Sedan en 1686, qui fit en 1696 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr, et un fils, messire Antoine du Blaisel, chevalier, Sgr baron de la Neuville-devant-Stenay, qui, étant encore mineur, fut maintenu dans sa noblesse le 21 décembre 1697 par jugement de Bignon, intendant de Picardie. Antoine du Blaisel épousa dans la suite par contrat du 27 mars 1719 Marie, marquise d'Yve, chanoinesse de Denain. Jean, baron d'Yve, avait obtenu le 12 janvier 1668, par diplôme de l'empereur Léopold, concession du titre héréditaire de marquis du Saint-Empire transmissible à ses enfants et héritiers en légitime mariage tant de l'un que de l'autre sexe. Antoine-Joseph-Auguste-Louis du Blaisel, petit-fils d'Antoine et de Marie, marquise d'Yve, créé chevalier de Saint-Louis à l'âge de dix-neuf ans, sous-lieutenant des gardes du corps, mestre de camp, marié en 1769 à Marie-Josèphe, baronne d'Huart, obtint du roi Louis XVI en mars 1780 des lettres patentes qui lui accordaient le titre héréditaire de marquis sans être tenu d'affecter ce titre à aucune terre. Il fut autorisé par ces mêmes lettres patentes à prendre pour supports de ses armoiries *deux canons de sable sur leurs affûts de gueules, posés sur une terrasse de sinople* et

à charger les dites armoiries *de deux canons de même*. Le marquis du Blaisel devint dans la suite maréchal de camp, fut admis en 1788 aux honneurs de la Cour et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Longuion, en Lorraine. Il avait obtenu en 1782 l'admission parmi les pages de la Chambre du Roi de son fils, Albert-Camille, né en 1770 à Oberkorn, au diocèse de Trèves. Cette branche était représentée de nos jours par Auguste, marquis du Blaisel, marié en 1850 à Mlle de Digoine, et par leur fils Albert.

Nicolas du Blaisel, écuyer, Sgr du Haut-Blaisel, auteur de la seconde branche, épousa Jacqueline le Maire; il fut père de Jean du Blaisel, écuyer, Sgr du Haut-Blaisel, qui épousa Philippe Framery par contrat passé le 19 novembre 1522 devant notaire à Boulogne, et grand-père d'Antoine du Blaisel, écuyer, sieur du Haut-Blaisel, qui épousa le 28 juillet 1555 Françoise de Poucques. François du Blaisel, écuyer, Sgr de Bellisle, descendant des précédents, marié le 11 mars 1666 à Marie des Essars, fut maintenu dans sa noblesse au cours de la même année par jugement de l'intendant d'Amiens sur preuves remontant au contrat de mariage de 1522. Son fils, François du Blaisel, marié le 2 mai 1718 à Marie-Louise de Baynast, fut encore maintenu dans sa noblesse le 19 septembre 1699 par jugement de l'intendant Bignon. Le petit-fils de celui-ci, Charles-Benoît du Blaisel, né à Montreuil en 1749, fut admis en 1765 parmi les pages de la Grande Écurie. Plusieurs représentants de cette branche, Louis-Gilles du Blaisel du Rieux, chevalier de Saint-Louis, Louis-Benoît du Blaisel du Rieux, capitaine au régiment de Royal-Dragons, Jean-François du Blaisel, Sgr de la baronnie de Lixèmes, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne. Le premier d'entre eux fut nommé député suppléant de la noblesse aux États généraux et fut appelé à siéger en décembre 1789 en remplacement du duc de Villeroy, démissionnaire. Cette branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Son chef est connu sous le titre de baron.

La famille du Blaisel a fourni des officiers généraux, des pages du Roi, des demoiselles de Saint-Cyr, etc.

Principales alliances : de Cossette 1743, de Baynast 1718, de Framery 1522, d'Huart 1769, d'Yve 1719, de Riencourt 1739, Lardenois de Ville 1679, de Bournonville, des Essarts 1666, de Louvigny 1634, de Poucques, de Digoine 1850, d'Humières 1882, de Flahault de la Billarderie, de la Pasture, d'Isques, Chinot (de Fromessent), d'Ary de Sénarpont, Moullart de Torcy, du Quesnoy, de la Gorgue-Rosny, de Beuverand de la Loyère, etc.

BLAIZE (aliàs Blaise) de **MAISONNEUVE**.

La famille Blaize ou Blaise, originaire de Saint-Malo, appartient à l'ancienne bourgeoisie de sa région. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler. Un de ses membres, M. Blaize de Maisonneuve, négociant à Saint-Malo, fut nommé en 1789 président du Conseil permanent de la ville. Un Blaize-Maisonneuve, né à Baud, était sous la monarchie de juillet notaire dans sa ville natale. Louis Blaize, proche parent des précédents, né à Saint-Malo en juillet 1784, négociant et armateur dans cette ville, fut nommé député d'Ille-et-Vilaine en 1830, vota la déchéance du roi Charles X, fut réélu député en 1831, donna sa démission en 1833, fut plus tard président du tribunal de commerce de Saint-Malo, puis conseiller général d'Ille-et-Vilaine. Ange Blaize, frère du précédent, épousa en 1806 une sœur du célèbre abbé de Lamennais; il possédait le domaine de Trémigon, près de Combourg, et prit souvent le nom de Blaize de Trémigon; il laissa une fille, Mme de Kertanguy, et un fils, Ange Blaize, né à Saint-Malo en 1811, qui fut directeur du Mont de Piété de Paris en 1848 et préfet d'Ille-et-Villaine en 1870. La famille Blaize a repris dans ces dernières années le nom de Maisonneuve tombé en désuétude depuis la Révolution.

Principales alliances : Robert de Lamennais 1806, Salaün de Kertanguy 1836, Fournier de Bellevue 1799, etc.

BLANC. Armes : *parti au 1 d'argent à un pin terrassé de sinople, surmonté de deux oranges tigées et feuillées au naturel; au II d'azur à une tour crénelée d'or et surmontée d'une épée haute du même ; à la bordure de gueules entourant la partition et chargée d'une étoile d'argent.*

L'auteur de cette famille, Jean-Denis-Ferréol Blanc, né à Besançon en 1744, exerçait dans sa ville natale la profession d'avocat en Parlement quand il fut nommé en 1789 l'un des commissaires chargés de rédiger les cahiers du tiers état de Franche-Comté ; nommé député du bailliage de Besançon aux États généraux, il mourut à Versailles dès le mois de juillet de cette même année. Son fils, Emmanuel Blanc, né à Besançon en 1777, colonel du génie, officier de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 juin 1811, fut confirmé dans son titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 9 décembre 1814, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut dans sa ville natale en 1843. Il laissait un fils, Jules-Emmanuel, chevalier Blanc, né à Besançon en 1809, décédé dans la même ville en 1889, qui fut procureur général à la

Cour d'appel de Besançon, commandeur de la Légion d'honneur, président du Conseil général du Doubs, et qui eut lui-même une fille mariée en 1870 à M. Pelleterat de Borde.

BLANC et BLANC de MANVILLE, aujourd'hui **de MANVILLE-BIANCHI**. Armes de la branche de Manville-Bianchi : *de sable à un lion d'or surmonté d'une ville d'argent.*

Par bref du 5 septembre 1900, S. S. Léon XIII a accordé le titre de prince romain au chef d'un rameau de la famille Blanc et a en même temps reconnu cette famille comme étant une branche de l'antique puissante maison de Bianchi qui fut au moyen âge une des plus puissantes de la ville de Bologne, en Italie. Il est vraisemblable que la famille Blanc n'a obtenu une pareille faveur qu'après avoir fourni à la chancellerie pontificale les preuves de cette brillante origine et l'on ne saurait équitablement discuter ici la valeur de ces preuves puisqu'on n'a pas eu connaissance des titres qui les établissent. Ce qui est certain c'est que la branche des Bianchi qui serait venue s'établir dans le midi de la France et qui s'y perpétua sous le nom de Blanc fut longtemps dans une situation de fortune modeste et n'était pas considérée avant la Révolution comme appartenant à la noblesse de sa région. Le vicomte Révérend a consacré à la famille Blanc un intéressant article dans son *Annuaire de la noblesse* de 1904. Il en donne la filiation depuis François Blanc qui avait épousé Marie Reynaud et qui habitait avec elle en 1700 la petite ville de Barroux (Vaucluse). Jean-François Blanc, fils des précédents, épousa à Barroux le 24 avril 1727 Françoise Favier. Il fut père de François Blanc, géomètre arpenteur, décédé à Avignon le 4 février 1821, et grand-père de Claude-Agricol Blanc, né à Avignon en 1773, fileur de soie, puis receveur des finances, qui épousa Thérèse Janin. Les deux fils jumeaux de ce dernier, François et Louis-Joseph Blanc, nés le 12 décembre 1806 à Courthezon (Vaucluse), furent les auteurs de deux rameaux. François Blanc fut directeur des jeux à Bade, puis à Monaco, et réalisa une immense fortune, il eut deux filles mariées l'une au prince Constantin Radziwill, l'autre au prince Roland Bonaparte, et un fils, Edmond Blanc, aujourd'hui député des Basses-Pyrénées, qui a reçu il y a quelques années le titre de comte romain et qui a conservé le nom de Blanc. Louis-Joseph Blanc, frère jumeau du directeur des jeux de Monaco, épousa à Bordeaux le 26 décembre 1845 Anne-Catherine Gaudin, fille de Louis Gaudin et de Marie Mansel et petite-fille de Mme Jean Mansel, née Jeanne Manville. Mme Blanc, née Gaudin, étant devenue veuve, obtint le 23 février 1864 par décret de Napoléon III, pour elle et pour son

fils mineur, Louis-François Blanc, né en 1846, l'autorisation de joindre au nom de Blanc en le faisant précéder de la particule celui de la famille Manville à laquelle appartenait sa grand'mère et de s'appeler Blanc de Manville. Louis-François Blanc de Manville épousa en 1869 Mlle d'Anthouard de Vraincourt et mourut en 1878 laissant deux fils, Louis, né en 1870, et Henri, né en 1876, qui reçurent par bref pontifical du 5 septembre 1900 l'un le titre de prince, l'autre le titre de marquis, et qui sont aujourd'hui connus sous le nom de : de Manville-Bianchi.

Principales alliances : Radziwill 1876, Bonaparte 1880, d'Anthouard de Vraincourt 1869, de Raveneau, etc.

Le vicomte Révérend a consacré, toujours dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1904, un article à la famille Manville dont le nom a été relevé par un rameau de la famille Blanc. Il en fait remonter la filiation à Jean Manville qui habitait Bordeaux dans les premières années du xviiie siècle et dont le fils, Jacques Manville, marchand cordier à Bordeaux, épousa dans cette ville le 3 juin 1736 Elisabeth Teycheney. Jeanne Manville, petite-fille de celui-ci, épousa à Bordeaux le 26 septembre 1792 Jean Mansel et fut la grand'mère maternelle de Mme Blanc de Manville, née Gaudin. Cette famille Manville n'a aucun rapport avec celle de Joseph-Pierre Dejean, connu sous le titre de marquis de Manville, qui fut nommé en 1743 lieutenant général des armées du Roi.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin beaucoup de renseignements sur la maison de Bianchi, de Bologne. Un des représentants de cette famille, le comte de Bianchi, sénateur de Bologne, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Sardaigne, était venu, en effet, habiter la France après le mariage qu'il conclut le 28 juillet 1778 avec une fille du marquis de Morard et était en instance pour obtenir les honneurs de la Cour quand éclata la Révolution. Il justifia dans cette circonstance devant le généalogiste des Ordres du Roi que sa famille remontait par filiation suivie à Blanc de Bianchi, citoyen de Bologne, dont la veuve, noble dame Bexie de Guidozaguis, fit une acquisition le 22 février 1377. Cette famille de Bianchi a fourni des ambassadeurs, des sénateurs de Bologne, etc. ; son chef était connu dès le xvie siècle sous le titre de comte. Elle portait pour armes : d'*argent à trois bandes d'azur, à la fasce du premier brochant sur le tout; au chef d'or chargé d'un tourteau d'azur surchargé de trois fleurs de lys d'or,* 2 *et* 1, *et accosté de deux tourteaux de gueules plus petits.*

On trouvera dans les manuscrits de Chérin beaucoup de renseignements sur une famille Blanc ou de Blanc qui existait au xviie et au

XVIIIe siècles dans la petite ville de Bonnieux, sur les confins du Comtat-Venaissin et de la Provence. Cette famille portait pour armes : d'*argent à un chêne arraché de sinople surmonté d'une colombe d'argent tenant dans son bec un rameau d'olivier.* Jean Blanc, auquel remonte la filiation suivie, est appelé monsieur Jean Blanc, écuyer de Bonnieux, au Comtat Venaissin, dans le contrat de mariage de son fils Charles passé le 9 février 1654. Mais une note de Chérin apprend que cet acte est d'une fausseté évidente. Ce même personnage est qualifié écuyer dans un acte authentique du 26 février 1655 et est appelé monsieur Jean Blanc, bourgeois de Bonnieux, dans son testament daté du 18 mars suivant. Son fils, Charles Blanc, de Bonnieux, et son petit-fils, Jean-Vincent Blanc, de Bonnieux, marié à Marie, fille de Louis Reynaud, citoyen de la ville de Sault, furent pourvus l'un en 1639, l'autre en 1685, du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon qui après deux générations conférait à ses titulaires la noblesse héréditaire au Comtat-Venaissin. Joseph-François de Blanc, né en 1767, arrière petit-fils de Jean-Vincent, obtint le 10 mai 1782 du vice-légat d'Avignon un certificat attestant que sa famille n'avait jamais été recherchée par le fisc pour la qualité de noble et avait toujours joui de cette qualité et, muni de ce certificat, sollicita du roi Louis XVI des lettres patentes de confirmation de noblesse.

BLANC de BRANTES (de). Voyez : SAUVAGE DE BRANTES.

BLANC de GUIZARD (de). Armes : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'azur à un griffon d'or rampant ; au* 2 *de gueules à un chariot d'or; au* 3 *d'azur à six cotices d'or.* — Timbre : *un casque de front grillé.*

M. de Barrau a donné une généalogie de la famille DE BLANC DE GUIZARD dans ses *Documents historiques et généalogiques sur des familles du Rouergue;* on trouvera aussi sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. L'acte le plus ancien que l'on connaisse sur cette famille est le testament de noble Jean de Blanc, Sgr de la Mothe. Dans cet acte, daté du 19 mai 1506, le testateur institue héritiers sa femme, noble Louise de Nogaret, et leur fils Jean et demande à être inhumé dans l'église de Villecomtal auprès de son père Hugues. Jean de Blanc, Sgr de la Mothe, fils du précédent, épousa par contrat du 15 janvier 1541 noble Louise de Guizard, sa parente, fille de Louis, Sgr de la Guizardie, et d'Anne de Nogaret et héritière du château de la Guizardie. Cette dame était la dernière représentante d'une vieille famille noble qui est connue dès le XIIIe siècle et dont Jean de Blanc s'engagea expressément à faire

relever le nom et les armes par le premier enfant mâle qui naîtrait de son union. Jean de Blanc eut de son mariage avec Louise de Guizard, deux fils, dont le second, Thomas, docteur ès droit, n'eut pas d'enfants. L'aîné, Jean de Blanc de Guizard, écuyer, Sgr de la Mothe et de la Guizardie, épousa le 25 janvier 1565, Catherine de Carret; il fut père de Jean de Blanc de Guizard, Sgr des mêmes domaines, qui épousa successivement le 25 octobre 1608 Françoise de Rességuier et le 25 juillet 1618 Jeanne de Cambefort et qui fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi par provisions du 8 février 1611. Ce dernier laissa de sa seconde union trois fils : 1° Marc-Antoine, Sgr de la Guizardie, qui ne laissa pas de postérité; 2° Jean, cinquième du nom, qui continua la descendance; 3° François, Sgr de Veders, qui fut maintenu dans sa noblesse le 13 février 1698 par jugement de Samson, intendant de Montauban, et qui ne laissa que deux fils naturels. Jean de Blanc de Guizard, cinquième du nom, Sgr de la Guizardie après son frère, marié le 4 novembre 1670 à Jeanne de la Panouse, fut maintenu dans sa noblesse le 5 mai 1668 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, *nonobstant les contredits du sieur Nicolas Cadet, chargé par S. M. de la recherche des usurpateurs du titre de noblesse*. Il fut père de Jean-Louis de Blanc de Guizard, Sgr de la Guizardie, marié le 27 octobre 1704 à Jeanne de Trédolat de Selves, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 22 mars 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, sur la vue du jugement rendu par Pellot en faveur de son père.

M. de la Guizardie se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rodez.

Louis de Blanc de Guizard, marié à Paris en 1836 à Mlle Dufrêne, fut nommé préfet de l'Aveyron après la révolution de 1830, fut appelé en 1834 à la direction des monuments et bâtiments publics et à la présidence du conseil des bâtiments civils et fut élu député de l'Aveyron en 1834, 1837 et 1839. Il a laissé une fille, Mme de Lihus, et un fils, Georges.

Principales alliances : de Guizard de la Guizardie 1541, de Moly, de Carret 1565, de Rességuier 1608, de Cambefort 1618, de Guirard (de Montarnal) 1655, de Murat de Loupiac 1661, de la Panouse 1670, de Gaujal de Grancombe 1750, Vaissière de Saint-Martin 1781, de Catellan 1786, Chrestien de Lihus 1858, etc.

BLANC de LANAUTTE d'HAUTERIVE. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné en pointe d'un cygne d'argent nageant sur une rivière de sable ; au chef d'argent chargé d'un croissant d'azur.*

La famille Blanc de Lanautte, originaire du Gapençais, apparte-

nait sous l'ancien régime à la haute bourgeoisie de sa région. Elle paraît avoir cherché à se rattacher à la famille d'un Pierre Blanc qui fut en 1702 président en la Chambre des comptes du Dauphiné et elle a adopté des armoiries presque semblables à celles que portait ce personnage : *de gueules à un cygne d'argent; au chef écartelé en sautoir d'argent et de gueules, chargé en cœur d'un croissant d'or.* On trouvera sa généalogie depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. Joseph Blanc-Lanautte, bourgeois, marié vers 1750 à Marie Blanc, en laissa trois fils, Joseph-Bruno, Joseph et Alexandre-Maurice.

Le plus jeune de ces trois frères, Alexandre-Maurice Blanc-Lanautte, né le 14 mars 1754 à Aspres-les-Corps, dans le Haut-Dauphiné, vint très jeune se fixer à Paris, accompagna en 1784 en qualité de secrétaire M. de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, fut nommé en 1792 consul de France à New-York, puis en 1799 chef de division au ministère des Affaires étrangères, devint conseiller d'État après le 18 brumaire et fut chargé par intérim du ministère des Affaires étrangères pendant le voyage que M. de Talleyrand fit en Allemagne en 1805, fut admis à l'Institut, fut créé chevalier de l'Empire sous le nom d'Hauterive, sous lequel il était connu, par lettres patentes du 26 avril 1808, puis comte d'Hauterive par d'autres lettres du 15 août 1809, fut confirmé dans la possession de ce titre par nouvelles lettres patentes du roi Louis XVIII du 31 mai 1817, fut autorisé le 17 mai 1827 par lettres du roi Charles X à fonder un majorat au titre de comte d'Hauterive avec transmissibilité à son neveu Pierre-Bruno et mourut en 1837 sans laisser de postérité. Le comte d'Hauterive avait adopté sa nièce, Agnès-Josèphe, fille unique de son frère Joseph, et l'avait mariée à son neveu Pierre-Bruno, fils aîné de son frère Joseph-Bruno.

Joseph-Bruno Blanc de Lanautte, frère aîné du comte d'Hauterive, chef d'escadron de gendarmerie, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1836, avait été autorisé le 13 février 1828 par ordonnance du roi Charles X à joindre à son nom celui de : d'Hauterive. De son mariage contracté en 1796 avec Mlle Rochas, il laissa lui-même trois fils : 1° Pierre-Bruno, marié en 1818 à sa cousine germaine, Agnès-Josèphe, fille de son oncle Joseph et fille adoptive de son autre oncle le comte d'Hauterive; 2° Maurice-Bruno, dit le baron d'Hauterive, marié successivement à deux sœurs, Mlles Lacathon de Laforest; et 3° Joseph-Adolphe, marié à Mlle Méry, qui furent les auteurs de trois rameaux. L'aîné de ces trois frères recueillit le titre de comte d'Hauterive après la mort de son oncle, fut directeur au ministère

des Affaires étrangères, député des Hautes-Alpes sous Louis-Philippe et mourut en 1870. Il laissait un fils, Auguste-Maurice, comte d'Hauterive, né en 1819, qui épousa d'abord en 1842 Mlle de Nédonchel, puis en 1867 la princesse Adèle Dondoukoff-Korsakoff et qui mourut en 1878 ayant eu lui-même trois fils nés de sa première union.

Principales alliances : Dutheil de la Rochère 1879, de Willecot de Rincquesen 1848, de Nédonchel 1842, Dondoukoff-Korsakoff 1867, de Staal 1869, etc.

La famille Blanc de Lanautte d'Hauterive paraît, par l'analogie de ses armoiries, avoir cherché à se rattacher à une famille de Blanc qui appartenait à l'ancienne noblesse du Dauphiné. D'après Guy Allard cette famille fut anoblie en 1434 par Charles VII. Elle portait pour armes : *écartelé en sautoir d'argent et d'azur*. La souche se partagea en plusieurs branches dont la dernière s'éteignit avec Mlle de Blanc décédée vers 1834.

BLANC (aujourd'hui **le BLANC**) **de SAINT-JUST** (de). Armes : d'*argent à un lion de gueules couronné d'or*.

La famille de Blanc ou le Blanc de Saint-Just appartient à la noblesse du Périgord. On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et particulièrement dans les *Carrés d'Hozier*. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par Pellot en 1667 en fait remonter la filiation à Léonard Blanc dont le fils François fit son testament le 23 janvier 1549. Une note de d'Hozier apprend que cet acte de 1549 est faux. Jean Blanc des Oumières, fils de François, obtint le 2 mai 1548 une sentence de M. de Blanc, conseiller au Parlement de Bordeaux, commissaire député pour les francs-fiefs ; il épousa Marguerite de Mathaud par contrat du 30 mai 1568 qu'une note de d'Hozier dit avoir été falsifié et fit son testament le 19 janvier 1629 en sa maison des Olmières, au lieu de Perpesac, en Bas-Limousin. Dans ce dernier acte, parfaitement authentique, il est appelé noble Jean Blanc des Olmières, écuyer, sieur dudit lieu des Olmières et Sgr d'Artigeas, la Chapelle, Saint-Jean et autres lieux. Il survécut à son fils, noble Jehan Blanc, écuyer, Sgr d'Artigeas, qui avait épousé demoiselle Hélye de Sédières par contrat du 4 juin 1601 et qui avait fait son testament le 7 janvier 1629 en la maison noble des Olmières. Les deux fils de celui-ci, Jean Blanc des Homières, écuyer, sieur de la Fourest, résidant au château d'Artigeas, en la paroisse de Badefol, en Périgord, marié en 1637 à Jeanne Pouyaud, et Marc-Antoine de Blanc des Aumières, écuyer, sieur de la Tour, marié le 21 juin 1644

à Anne du Mas, fille et héritière du sieur de Saint-Just, en la paroisse de Brouchaud, furent maintenus dans leur noblesse le 15 mars 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Le plus jeune de ces deux frères fut père de Jacques Blanc des Olmières, écuyer, sieur de la Vergnie, résidant en sa maison de Saint-Just, marié le 21 août 1678 à Sabine du Cheyron, demoiselle du Mas, et grand-père de messire Antoine de Blanc des Olmières, écuyer, sgr de Saint-Just, y habitant, marié le 23 juillet 1712 à Marie de Banes, qui continuèrent la descendance.

Françoise de Blanc de Saint-Just, née le 9 février 1753, fit en 1763 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Nicolas Blanc de Saint-Just, né en 1764, fit aussi ses preuves de noblesse en 1773 pour être admis à l'École militaire de la Flèche.

La famille Blanc ou le Blanc de Saint-Just compte encore des représentants. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : du Cheyron 1678, de Banes 1712, d'Alesme 1751, etc.

BLANC de SALÈTES (de). Armes : d'*azur à un croissant d'argent entre deux palmes d'or ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

On trouvera une généalogie de la famille de Blanc de Salètes, honorablement connue à Draguignan, dans le quatrième volume de l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, publié en 1901 par le vicomte de Rozière. L'auteur de cette famille, Étienne de Blanc, né à Bargemon, pourvu en 1758 de la charge de conseiller au sénéchal de Draguignan, épousa en novembre 1759 Jeanne-Françoise d'Audibert-Caille du Bourguet, acquit par acte passé à Aix le 11 avril 1767 la terre de Salètes que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours dans les environs de Draguignan, fut reçu en 1786 avocat du Roi au bureau des finances de messieurs les trésoriers de France en la généralité d'Aix et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Draguignan.

La famille de Blanc de Salètes n'est pas titrée.

Il a existé en Provence, comme dans le restant de la France, un très grand nombre de familles du nom de Blanc appartenant aux conditions sociales les plus diverses. La seule de ces familles qui appartînt à la noblesse vers le milieu du XVIII[e] siècle était celle des Sgrs de Luveaume dont Artefeuil a donné une généalogie. Cette famille portait pour armes : d'*azur à un demi-vol dextre d'argent posé en bande.* Son auteur, Jean-Baptiste Blanc, fut reçu le 15 novembre 1701 conseiller au Parlement de Provence et fut anobli par sa charge. Il paraît avoir été le même personnage qu'un Jean-

Baptiste Blanc, bourgeois, qui eut ses armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un cygne d'argent becqué et membré de gueules*. Il épousa Mlle de Ravel, fille d'un secrétaire du Roi, et en laissa un fils, Louis Blanc, sieur de l'Uveaume, qui fut reçu en 1731 conseiller au Parlement de Provence et qui eut lui-même plusieurs enfants de son mariage avec Mlle de Saint-Michel. Cette famille de Blanc paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution et son nom ne figure pas aux assemblées que tint en 1789 la noblesse de Provence.

BLANC de MOLINES et de LOIRE. Armes : d'*azur à un soleil d'or accompagné de quatre roses d'argent*.

La famille Blanc de Molines, éteinte dans les mâles en 1881[1], appartenait à la noblesse du Vivarais où elle est connue depuis le commencement du xve siècle et où elle a possédé, entre autres biens, le fief de Molines, situé dans la paroisse de Borée, au pied du Mont-Mézenc. On n'en connaît pas de généalogie complète et on ne trouvera sur elle que des notices assez succinctes dans les excellents ouvrages de M. de la Roque et de M. de Gigord.

Antoine Blanc de Molines, auquel les jugements de maintenue de noblesse de 1669 font remonter la filiation suivie, laissa deux fils, Guillaume Blanc de Molines, mentionné dans un acte du 10 juillet 1545, marié à Jeanne de Lioussac, et Barthélemy Blanc de Molines, Sgr du Cros, marié à Antoinette Valette, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Guillaume, auteur de la branche aînée, fut père d'Antoine Blanc, écuyer, Sgr de Molines, qui épousa le 13 octobre 1583 Isabeau de Mathias. Celui-ci laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre Blanc, Sgr de Molines, marié le 4 août 1620 à Louise de Blou, dont le fils, Jacques, Sgr de Molines et de Tudos, marié le 18 novembre 1655 à Marie d'Alby, fut maintenu dans sa noblesse le 6 septembre 1669 par jugement de M. de Bezons et n'eut que des filles ; 2° Henri Blanc de Molines, qui épousa Marie Saversac, héritière du château de Ligeret, sur la rive droite de la Loire, qui fut maintenu dans sa noblesse en même temps que son neveu et qui continua la lignée. Antoine Blanc de Molines, Sgr de la Blache, descendant du précédent, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg.

Barthélemy, auteur de la branche cadette, fut père de Pierre Blanc de Molines qui épousa le 11 juillet 1566 Claire Blanchard de Provenches. Les quatre petits-fils de celui-ci, Antoine, marié

[1] Une famille Le Blanc de la Combe (voyez ce nom) paraît revendiquer une origine commune avec la famille Blanc de Molines et en porte actuellement les armes.

le 26 février 1647 à Louise de Burine, Jean, Sgr de Veilles, marié le 24 août 1666 à Jeanne de Courtial, Louis, Sgr de Badious, marié le 9 juin 1644 à Marie Audin, et Pierre, Sgr de Champs, marié le 4 octobre 1644 à Marguerite de Chambarlhac, furent maintenus dans leur noblesse le 5 juillet 1669 par jugement de M. de Bezons.

La famille Blanc de Molines a eu pour dernier représentant mâle M. Blanc de Molines, intendant militaire en retraite, officier de la Légion d'honneur, qui est décédé en 1881 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Rozier de Linage; mais un décret du 16 novembre 1886 a autorisé M. René-Guillaume Leroy de Lanauze, né en 1863, à joindre à son nom celui de Molines.

Principales alliances : de Blou 1620, de Chambarlhac 1644, 1654, 1671, de la Fayolle, Rozier de Linage, de Surrel de Saint-Haon, de Burine 1647, etc.

BLANC de LACOMBE et de KIRWAN. Armes de la famille Blanc de la Combe : d'*azur à un lion et à un griffon d'or affrontés*. — Armes de la famille de Kirwan : d'*argent à un chevron de sable accompagné de trois corbeaux de gueules*.

M. de Magny a donné une notice sur cette famille dans le tome XIV de son *Nobiliaire Universel*. Elle est originaire de Genève d'où elle vint se fixer à Lyon au cours du xviiie siècle. Jean Blanc, fils de Pierre Blanc, bourgeois de Lyon, acquit en 1776 la terre de Lacombe. Jean-Baptiste Blanc, né en 1767, fils de Jean, joignit à son nom celui de cette terre et fut connu sous le nom de Blanc de Lacombe. Eugène-Emmanuel Blanc, descendant du précédent, né à Lyon en 1855, marié à Auxerre le 24 janvier 1878 à Mlle de Kirwan, issue d'une vieille famille d'origine irlandaise, fut autorisé par décret du 3 mai 1888 à joindre à son nom celui de la famille de sa femme, mais sans le faire précéder de la particule, et à s'appeler régulièrement Blanc-Kirwan. Sa fille a épousé en 1900 le comte Duclaux de l'Estoile.

La famille Blanc de Lacombe et de Kirwan dont il vient d'être parlé paraît être distincte d'une famille Blanc ou le Blanc de la Combe qui est de nos jours fixée en Bretagne. Il sera consacré au mot le Blanc de la Combe une notice à cette famille dont M. Kerviler fait par erreur une branche des Blanc de Molines.

BLANC de SAINT-BONNET. Armes (d'après M. de Mailhol) : d'*argent à trois fers à cheval de gueules*.

Cette famille d'ancienne bourgeoisie est originaire du Forez et joint à son nom celui de la terre de Saint-Bonnet qu'elle possède dans le département du Rhône. Elle a été illustrée par Antoine-

Adolphe Blanc-Saint-Bonnet, né à Lyon vers 1815, philosophe chrétien du plus haut mérite.

BLANCARD. Armes : *coupé au* I *parti à dextre d'or à un sabre en pal de gueules monté d'argent, accosté à dextre et à sénestre d'une molette de sable, et à sénestre des barons militaires; au* II *d'azur à un dextrochère d'argent armé et tenant un étendard du même, monté et frangé d'or.*

Guy Blancard, auteur de cette famille, né en 1743 à Allan (Drôme), exerçait la profession d'avocat à Loriol (Drôme), quand il fut nommé député du tiers état du Dauphiné aux États généraux de 1789; il fut plus tard conseiller général de la Drôme et mourut à Loriol en 1816. Jean Blancard, né à Loriol en 1773, fils aîné du précédent, chef d'escadron, décédé en 1813, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 4 janvier 1811. Amable-Guy Blancard, né à Loriol en 1774, second fils de Guy, général de brigade en 1813, lieutenant général des armées du Roi en 1835, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1853, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 17 mai 1810. Le général Blancard laissa un fils, Louis-Guy, baron Blancard, né en 1829, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Clappier.

BLANCHARD de PALIZE. Armes : d'*azur au chevron d'or accompagné de trois merlettes d'argent.* — Aliàs : *de gueules à un chien courant d'argent.* — Aliàs : d'*azur à un arbre d'or.*

Cette famille, anciennement connue en Franche-Comté, descend d'honorable Claude Blanchard qui habitait Salins en 1583 avec sa femme demoiselle Louise Girardot. Les Blanchard vinrent se fixer à Besançon dans les premières années du XVIIIe siècle. Étienne Blanchard, avocat au Parlement, fut autorisé en 1758 à posséder en fief la seigneurie de Palize; il fut pourvu quelques années plus tard de la charge de commissaire des guerres; mais depuis un édit de 1719 cette charge avait cessé de conférer la noblesse héréditaire à ceux qui en étaient revêtus. La famille Blanchard de Palize ne figure pas, du reste, au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Franche-Comté. Elle s'est honorablement perpétuée à Besançon jusqu'à nos jours.

Principales alliances : de Coriolis, de Crosey, d'Arçon, etc.

BLANCHARD de FARGES. Armes (d'après le règlement de 1764) : d'*or à un ours de sable passant, muselé d'argent.*

Barjavel donne d'intéressants détails sur la famille Blanchard de Farges dans son *Dictionnaire historique et biographique du dépar-*

tement de Vaucluse. Cette famille est originaire de la petite ville de Trets, en Provence, et avait pour nom primitif celui de Farges. Christol Farges, né à Noves, vint vers 1618 se fixer à Pernes. Son fils, Poncet Farges, se maria dans cette ville avec Élisabeth Blanchard et mourut prématurément laissant un fils en bas âge, Joseph-Gaspard, qui fut élevé par son aïeul maternel et qui fut connu sous le nom de Blanchard que portait celui-ci. Ce Joseph-Gaspard Blanchard ou Farges-Blanchard exerça à Pernes la profession de maître chirurgien. Son fils, Esprit-Joseph-Antoine Blanchard, né à Pernes le 28 février 1696, musicien fort distingué, vint se fixer à Paris, fut nommé en 1738 maître de la chapelle du roi Louis XV, obtint en 1764 le cordon de Saint-Michel, reçut au mois d'octobre de cette même année des lettres patentes d'anoblissement dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, fit en même temps régler ses armoiries et mourut à Versailles en 1770. Blanchard, qui portait le petit collet et qui était connu sous le nom d'abbé Blanchard, abandonna les ordres en 1754 pour se marier. Son fils, Louis-Antoine Blanchard-Farges, était avant la Révolution gendarme du Roi et huissier de sa chambre ; il épousa Mlle Lemoyne, descendante du dessinateur des jardins Lenôtre et femme de chambre de Madame Royale, plus tard duchesse d'Angoulême. Un décret du 27 mai 1857 a autorisé Charles Blanchard, né à Versailles en 1793, et ses deux fils, nés l'un en 1825 et l'autre en 1833, à joindre à leur nom celui de Farges.

Joseph-François Blanchard, né à Pernes en 1750, issu d'une branche de la même famille, fit partie pendant de longues années du Conseil général du département de Vaucluse. Il fut père de François-Denis Blanchard, né à Pernes en 1781, et grand-père d'Henri-Frédéric Blanchard, né dans la même ville en 1818, qui ont été l'un et l'autre des médecins de grand mérite.

BLANCHARD (le Tellier de). Voyez : Le Tellier de Blanchard.

BLANCHARD de la BROSSE et de la MUSSE. Armes : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée de cinq besants d'or, deux en chef et trois en pointe.* (La branche des Sgrs de la Chapelle ne portait que *trois besants, deux en chef et un en pointe.*)

La famille Blanchard de la Brosse, originaire de la petite ville de Fay, au diocèse de Nantes, en Bretagne, appartenait dès le XVIe siècle à la bonne bourgeoisie de sa région. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler. Jean Blanchard auquel remonte la filiation épousa vers 1509 Jacquette le Meignen. Il en eut trois fils, Nicolas, François et Olivier, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

Nicolas Blanchard, auteur de la branche aînée, seule subsistante, fut avocat en Parlement et notaire à Fay. Son fils, Julien Blanchard de la Chesnaie, né à Nantes en 1551, marchand de draps de soie dans cette ville, capitaine-lieutenant de la milice bourgeoise, épousa Jacquette Lemercier et en eut une nombreuse postérité. On ne connaît à cette branche aucun principe d'anoblissement et elle n'a jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Elle se partagea à son tour en trois rameaux principaux, celui des sieurs de Gugony, éteint au xviiie siècle, celui des sieurs de la Marchandais, également éteint au xviiie siècle, et celui des sieurs de la Brosse qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Henri-Hippolyte Blanchard de la Brosse, né à Blain en 1776, chef de ce rameau, d'abord surnuméraire de l'enregistrement à Nantes, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur par Louis XVIII en récompense de sa belle conduite pendant l'insurrection royaliste de 1815. Il a été père d'Henri-Aimé Blanchard de la Brosse, né à Carentan en 1803, contrôleur principal des contributions directes à Vannes, et grand-père d'Henri-Pierre Blanchard de la Brosse, né à Redon, longtemps directeur des télégraphes en Cochinchine, qui a épousé en 1881 Mlle Nouvel de la Flèche.

François Blanchard de la Maisonneuve, notaire à Fay, auteur de la seconde branche, laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Julien Blanchard, sieur de Launay, à Fay, et du Vignaud, à Blain, né en 1549, décédé en 1619, dont les fils moururent sans postérité ; 2° Jean Blanchard de la Maisonneuve, notaire royal à Nantes, qui continua la descendance de cette branche ; 3° Pierre Blanchard de la Chapelle dont la descendance, anoblie en 1613 par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi, fut maintenue dans sa noblesse par arrêt d'août 1669 et s'éteignit en 1671 ; 4° Nicolas Blanchard du Plessis, né à Fay en 1553, célèbre avocat à Rennes, décédé sans postérité en 1587. Jean Blanchard de la Maisonneuve laissa de son mariage avec Jeanne Cosnier, un fils, Jean Blanchard de Lessongère, qui, d'abord notaire, puis en 1601 procureur du Roi au présidial de Nantes, ne tarda pas à devenir un fort puissant personnage. Anobli par la mairie de Nantes qu'il exerça en 1611, Blanchard de Lessongère fut nommé l'année suivante procureur général à la Chambre des comptes de Bretagne, puis en 1634 premier président en ladite Chambre sur la démission de son gendre François de Becdelièvre ; il obtint enfin par lettres patentes de 1636 l'érection en baronnie de la seigneurie du Bois de la Musse qu'il possédait dans la paroisse de Chandenay. Son fils, Auffroy Blanchard, baron de la Musse, né à Nantes en 1612, lui succéda en 1636 dans sa charge de premier président en la Chambre des Comptes, obtint par lettres

patentes de 1660 l'érection en marquisat de sa baronnie du Bois de la Musse et fut maintenu dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 5 janvier 1669. Jean-Baptiste Blanchard, marquis du Bois de la Musse, né en 1713, fut nommé en 1749 conseiller, puis en 1771 président au Parlement de Bretagne et mourut en 1781. François-Ursin Blanchard de la Musse, né à Nantes en 1752, poète distingué, conseiller au Parlement en 1783, fut plus tard juge d'instruction à Nantes, puis au Mans, reçut le titre de *doyen des troubadours bretons* et mourut à Rennes en 1835 ; il paraît avoir été le dernier représentant de sa branche. Jean-Baptiste-Grégoire Blanchard de la Musse, né à Nantes en 1775, avait fait en 1787 ses preuves de noblesse pour être admis dans la marine.

Olivier Blanchard, auteur de la troisième branche, fut capitaine de la milice bourgeoise de Nantes. Il fut père de Gatien Blanchard du Hussay de Brie, né à Fay en 1561, avocat à Nantes, aïeul de Pierre Blanchard de Brie, né en 1617, lieutenant d'une compagnie de la Roche-Giffard, et bisaïeul de Pierre Blanchard de Brie qui fut débouté de ses prétentions nobiliaires par jugement de 1670. Cette branche demeura non noble et s'éteignit au cours du XVIII[e] siècle.

Principales alliances : Varsavaux 1748, de Margadel 1839, Nouvel de la Flèche 1881, Bedeau de Saint-Lô, de Sesmaisons 1640, de Becdelièvre, de Bruc, du Bot, etc.

La famille Blanchard de la Brosse, du Bois de la Musse et de Brie, dont il vient d'être parlé et dont un rameau a possédé une seigneurie de Launay, ne doit pas être confondue avec la famille de Blanchard du Val et de la Buharaye, rapportée à la suite, dont un rameau a possédé une autre seigneurie de Launay. Elle est également distincte d'une famille Blanchard de la Blanchardais qui appartenait au moyen âge à la noblesse du pays de Retz, au diocèse de Nantes, et dont le dernier représentant, Charles Blanchard de la Blanchardais, mourut vers 1575. Cette famille portait dans ses armes *cinq losanges*.

BLANCHARD des CRANCES.

Famille bourgeoise du département de la Loire-Inférieure bien distincte de la vieille famille de la même région à laquelle a été consacrée la précédente notice.

Principale alliance : Roumain de la Touche.

BLANCHARD de la BUHARAYE, du VAL et de CHANGY. Armes : d'*azur à trois croissants d'argent*. — Couronne : *de Comte*.

La famille Blanchard de la Buharaye et du Val appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des

Titres. Elle est bien distincte de la famille Blanchard de la Brosse, du Bois de la Musse, de la Chapelle et de Brie, de la même province, à laquelle a été consacrée une précédente notice ; elle paraît être également distincte de celle de Pierre et Henri Blanchard, de la paroisse de Saint-Potan, qui furent anoblis par lettres de 1479.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1668 en faveur de la branche des Sgrs de la Buharaye et un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* en font remonter la filiation à Jean Blanchard, Sgr de la Buharaye, en la paroisse de Plesder, au diocèse de Dol, qui est mentionné dans un acte du 8 juillet 1504 avec sa femme Jeanne Bertrand. D'après une tradition ce Jean Blanchard aurait été originaire de Normandie; un autre tableau généalogique, conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, en fait le fils d'un autre Jean Blanchard qui serait venu de cette province se fixer en Bretagne dans la première moitié du xve siècle, le petit-fils d'un Jean Blanchard qui était en 1380 Sgr de Colleville et le neveu d'un Guillaume Blanchard, Sgr de Colleville et d'Aubigny, qui épousa le 1er novembre 1427 Anne Rozée et dont la descendance se perpétua en Normandie. Guillaume Blanchard, Sgr de la Buharaye, fils de Jean et de Jeanne Bertrand mentionnés plus haut, épousa Françoise le Chévrier et en eut deux fils, François et Eustache, qui furent les auteurs de deux branches.

François Blanchard, sieur de la Buharaye, auteur de la branche aînée, épousa en 1530 Françoise Gosse. Leur descendant, Claude Blanchard, écuyer, Sgr de la Buharaye, épousa Guyonne le Chauff par contrat du 16 juillet 1646. Cette dame était veuve et tutrice de ses enfants mineurs, Sébastien, Sgr de la Buharaye, René, Gilles et Malo, quand elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction avec ceux-ci par arrêt du 12 novembre 1668. Malo Blanchard de la Buharaye siégea dans l'Ordre de la noblesse aux États de Bretagne en 1736. Louis-Eurimédon Blanchard de la Buharaye, Julien-François Blanchard, chevalier de la Buharaye, et Casimir-Gabriel, chevalier Blanchard de la Buharaye, signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Cette branche de la famille Blanchard a conservé jusqu'à nos jours la terre et le château de la Buharaye dans le département d'Ille-et-Vilaine. Son chef est connu sous le titre de comte de la Buharaye.

La seconde branche fut longtemps dans une situation modeste. Son auteur, Eustache Blanchard, avait épousé Jeanne Chatter. Leur fils, noble homme Jean Blanchard, sieur du Val, en la paroisse d'Inzinzac, au pays d'Hennebont, y demeurant, est mentionné dans un acte du 27 mai 1587 avec sa femme, Jeanne le Mezec, dame du Val. Il fut père de noble homme Guy Blanchard qui épousa demoiselle Adelize

de Bahezre et qui rendit hommage au prince de Guéménée le 13 mai 1613 pour sa maison noble du Val. Noble homme Gilles Blanchard de Kerpunce, fils cadet du précédent, marié à Jeanne Gontier, fut reçu en 1641 notaire, priseur et avocat des juridictions inférieures d'Hennebont, puis en 1642 sénéchal de Sainte-Geneviève, racheta en 1650 les droits de son frère aîné, Jean Blanchard de Kercaizre, sur la terre du Val, vendit en 1666 son étude pour se faire négociant et n'en fut pas moins maintenu dans sa noblesse par arrêt du 10 juillet 1669. Il fut l'aïeul de Marguerite-Félicité Blanchard du Val, née en 1769 à Loches, qui fit en 1778 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admise à Saint-Cyr. Un Blanchard du Val fit aussi en 1784 des preuves de noblesse pour le service militaire. Louis Blanchard du Val, demeurant à Hennebont, figure sur la liste des émigrés du département du Morbihan dressée en l'an II. Un M. de Blanchard du Val mourut en août 1846 à l'âge de soixante-douze ans en son château du Val (Morbihan). Cette branche compte encore des représentants dans le Dauphiné.

Il a existé une troisième branche de la famille Blanchard qui a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Launay-Trochard, au ressort de Morlaix. On ne connaît pas bien le point de jonction de cette branche avec la souche. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1717 mentionne un partage noble du 15 avril 1449 et rappelle Guillaume Blanchard qui figure à une montre de 1475, mais ne fait remonter la filiation qu'au 22 septembre 1560, date à laquelle François, Bertrand, Pierre, Guillaume et Yvon Blanchard partagèrent la succession de leur père Jean Blanchard, sieur du Minihic, mari d'Olive Guiomar. L'aîné de ces cinq frères, François, sieur du Minihic, fut conseiller au siège présidial de Dinan et mourut sans postérité en 1596. Le second, Bertrand Blanchard, sieur de la maison noble de Launay-Trochard et de la Ville, épousa successivement Bertranne Brissard et Servanne le Gouverneur ; il laissa plusieurs enfants qui partagèrent sa succession le 5 septembre 1598 et dont l'un, François, sieur de Launay, continua la descendance. Écuyer Guillaume Blanchard, sieur des maisons nobles de Launay-Trochard, né à Saint-Malo le 5 novembre 1595, fils de ce dernier, décédé à Tréguier en 1652, épousa demoiselle Françoise Legendre et en laissa un grand nombre d'enfants. L'aîné de ceux-ci, Guillaume, sieur de Trébompé et de Tallangouet, baptisé à Morlaix en 1626, eut un fils, Pierre, né en 1658, qui alla se fixer à Bordeaux et qui fut l'auteur d'un rameau dont on ignore la destinée ; le second, François, continua la descendance ; un puîné, Bernard Blanchard de Trébompé, fut maire de Morlaix en 1659 ; un autre puîné, Bertrand Blanchard de Launay, se désista le 5 octo-

bre 1668 de ses prétentions à la noblesse et paya comme usurpateur une amende de cent livres. François Blanchard, écuyer, sieur de Tallangouet et de Trébompé, vint se fixer à Paris et y épousa le 25 janvier 1655 dame Charlotte Guignard. Il en eut deux fils, Charles Blanchard, sieur de Tallangouet, en Bretagne, et François Blanchard, sieur de Changy, dans la Brie, qui furent maintenus dans leur noblesse le 5 avril 1717 par arrêt du Conseil d'État. La second d'entre eux était capitaine appointé dans la compagnie des gendarmes de la garde du Roi quand il épousa Luce Séard par contrat du 11 mars 1693. Il fut père de François-Claude Blanchard de Changy, contrôleur général de la marine et galères de France, qui épousa à Paris le 11 avril 1739 dame Élisabeth Lemoyne, et grand-père de Joachim-Léon Blanchard de Changy, né à Paris en 1741, marié en 1777 à Mlle Langlois, qui fut nommé en 1766 écuyer de main du roi Louis XV après avoir fait devant d'Hozier les preuves de noblesse prescrites, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais et fut nommé en 1791 député suppléant de l'Oise à la Législative. La destinée ultérieure de cette branche, aujourd'hui vraisemblablement éteinte, est inconnue.

Principales alliances : de la Cornillière, de Saint-Gilles, de Kersaint-Gilly 1870, 1876, de Caqueray-Valmenier 1895, de Poulpiquet de Brescanvel 1896, Bernard de la Gatinais 1899, le Chauff, Bahezre, Briot de la Crochais, de Lignières 1892, etc.

La famille Blanchard de la Buharaye et du Val et la famille Blanchard de Changy, originaires de Normandie d'après la tradition, ont toujours porté les mêmes armoiries qu'une famille Blanchard qui a appartenu à la noblesse de cette dernière province et dont les représentants furent reconnus comme gentilshommes lors de la célèbre recherche de Montfaut en 1463. D'après un tableau généalogique qui est conservé dans le Cabinet d'Hozier et dont il a déjà été parlé plus haut, les Blanchard de Bretagne et ceux de Normandie auraient pour auteurs Jean et Guillaume Blanchard, frères, dont le père, Jean Blanchard, était dans les dernières années du XIVe siècle seigneur de Colleville, en Normandie. Guillaume Blanchard, Sgr de Colleville, auteur des Blanchard de Normandie, épousa le 1er novembre 1427 Anne Rozée et en laissa lui-même deux fils, Enguerrand et Liger, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Enguerrand Blanchard, Sgr de Colleville, auteur de la branche aînée, épousa Guillemine Signard, héritière de la seigneurie de Mibenoit. Son petit-fils, Michel Blanchard, écuyer, Sgr de Mibenoit, marié le 2 janvier 1527 à Françoise le Marchand, en laissa deux fils, Julien et Guillaume, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Julien Blanchard, sieur de Mibenoit et des Pallières, auteur du premier rameau de la branche aînée, marié le 12 juillet 1579 à Louise de la Motte, perdit sa noblesse par suite de dérogeance. Ses deux petits-fils, Jean Blanchard, Sgr de Mibenoit et des Haies, docteur en médecine, marié le 8 février 1653 à Marie Barré, et Daniel-Augustin Blanchard, sieur de Laumondière, marié à Marguerite Bertin, obtinrent en 1654 des lettres patentes qui les relevaient de la dérogeance encourue par leur père et par leur aïeul. François Blanchard, Sgr de Mibenoit, fils de Jean, se maria et laissa deux fils dont on ignore la destinée.

Guillaume Blanchard, Sgr de la Marouzière, auteur du deuxième rameau de la branche aînée, épousa Anne Hamel. Ses deux fils, Roland Blanchard, sieur de la Neteizière, demeurant à Falaise, marié à Guillemette le Hérissé, et Jean Blanchard, Sgr des Hayes, premier président en l'élection de Falaise, marié le 10 mars 1602 à Marguerite le Prioux, furent maintenus dans leur noblesse le 19 juin 1599 par jugement rendu à Bayeux de M. de Mesmes de Roissy. L'aîné de ces deux frères eut un fils, Alexandre, Sgr de la Marouzière, lieutenant en la vicomté de Falaise en 1647, qui eut lui-même deux fils, Joseph et Alexandre, dont on ignore la destinée. Jean Blanchard, Sgr des Hayes, second fils de Guillaume, fut père de Charles Blanchard, Sgr de Saint-Basile, président en l'élection de Falaise, marié en 1647 à Madeleine de Marguerie, puis à une Turgot, et de Philippe Blanchard, Sgr de Colleville, marié à Gabrielle le Veneur, qui laissèrent l'un et l'autre postérité. Jean-Enguerrand Blanchard, Sgr de Saint-Basile, fils de Charles, marié en 1674 à Marie de Beauvais, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 3 novembre 1694 par arrêt du Conseil d'État, puis le 29 juillet 1706 par jugement rendu à Alençon des commissaires généraux du Conseil députés par le Roi pour la recherche des faux nobles ; il eut un grand nombre d'enfants et fit ses preuves de noblesse en 1695 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses filles. Cette branche paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution.

Liger Blanchard, auteur de la seconde branche, épousa le 1er janvier 1473 Marguerite le Grand, fille et héritière du Sgr d'Epinay. Son fils, Liger Blanchard, Sgr de Repenti, receveur des amendes du Parlement de Rouen, marié à Jeanne de Cerisy, se fit reconnaître comme noble et exempter de la taille en 1535 par sentence des paroissiens de Falaise. Il fut père de Pierre Blanchard, Sgr d'Angerville, maréchal féodal héréditaire de l'abbaye de Saint-Denis, gentilhomme servant ordinaire du duc d'Alençon en 1572, marié à Catherine le Royer de la Brisolière, et grand-père de Vincent Blanchard d'Angerville, demeurant à Saint-Georges d'Aunay, en l'élection de Caen, marié le 28 décembre 1603 à Anne de la Roque, qui, vus ses titres et Montfaut,

fut maintenu dans sa noblesse le 28 juin 1599 par jugement de M. de Mesmes de Roissy. Étienne Blanchard, Sgr d'Angerville et du Manoir, fils du précédent, épousa en 1652 Marie Mahéas ; cette dame, étant devenue veuve, était remariée à Alexandre de Moges quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses deux fils mineurs, Alexandre et Gabriel, sur preuves remontant à 1539 par jugement rendu le 13 juillet 1667 de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Cette branche paraît s'être également éteinte antérieurement avant la Révolution.

Il a existé en Normandie plusieurs autres familles nobles du nom de Blanchard. L'une de ces familles s'est fondue dans une famille le Tellier qui en a relevé le nom (voyez Le Tellier de Blanchard). Une autre de ces familles, dont les armes étaient : d'*or à une bande d'azur accompagnée de cinq merlettes de sable, deux en chef et trois en pointes*, résidait à Carentan et fut maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issue d'Étienne Blanchard anobli par lettres patentes de 1543 (aliàs 1534 ou 1548).

BLANCHARDIÈRE (Poinçon de). Voyez : Poinçon de la Blanchardière.

BLANCHAUD (de). Armes : d'*azur au chevron d'or accompagné de trois roses du même*.

La famille de Blanchaud est anciennement et honorablement connue en Agenais. Elle ne figure pas toutefois au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

Pierre-Charles de Blanchaud fut maintenu dans sa noblesse le 16 février 1778 par arrêt de la Cour des aides de Bordeaux après avoir prouvé sa filiation depuis Isaac Blanchaud qui épousa en 1580 Suzanne Verrières.

Bernard de Blanchaud, chevalier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

La famille de Blanchaud avait cessé pendant la période révolutionnaire de faire précéder son nom de la particule de. Un jugement rendu le 3 décembre 1858 par le tribunal civil de Lunéville a autorisé Jacques-Joseph de Blanchaud, lieutenant-colonel au 8e lanciers, à faire rétablir cette particule dans les divers actes de l'état civil dressés depuis cette époque dans lesquels elle avait été omise.

Gérard de Blanchaud, lieutenant d'infanterie, fut tué à la bataille de Gravelotte en 1870.

BLANCHE (Hue de la). Voyez : Hue de la Blanche.

BLANCHÉ de PAUNIAT.

Un décret du 20 février 1869 a autorisé M. Vincent BLANCHÉ, né en 1818 à Orcet (Puy-de-Dôme), adjoint au maire du XVIIe arrondissement de Paris, à joindre à son nom celui de : DE PAUNIAT.

BLANCHÈRE (Moullin de la). Voyez : MOULLIN DE LA BLANCHÈRE et DUCOUDRAY-LABLANCHÈRE.

BLANCHET de la SABLIÈRE. Armes : d'*azur à une bande d'or accompagnée de deux tiges de lys d'argent.*

La famille BLANCHÈRE DE LA SABLIÈRE, fixée en Bretagne au cours du XIXe siècle, est originaire du Lyonnais où elle a possédé les seigneuries de Prouvieux et de la Combe. Elle descend de Jean-Claude Blanchet qui fut anobli en 1731 par l'échevinage de Lyon.

Un M. Blanchet de la Sablière était en 1779 administrateur des domaines à Paris ; un autre était à la même époque receveur général des eaux et forêts à Bordeaux.

M. Blanchet de la Sablière, écuyer, Sgr du marquisat de Vanes, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Étampes.

La famille Blanchet de la Sablière n'est pas titrée.

Principales alliances : de Kerret, Hersart du Buron 1888, Harscouet de Saint-Georges, de Malartic de Fondat, de la Grange-Gourdon de Floyrac, etc.

BLANCHETAIS (Henry de la). Voyez : HENRY DE LA BLANCHETAIS.

BLANCHETÉ (Formy de la). Voyez : FORMY DE LA BLANCHETÉ.

BLANCHETTI (de). Armes : *bandé d'argent et d'azur de six pièces.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *un lévrier issant tenant de la dextre une épée et de la sénestre un guidon d'argent à la croix de gueules.* — Supports : *deux lévriers au naturel colletés et bouclés d'or.* — Devise : *Fidus et vigil pro patriâ.*

La famille DE BLANCHETTI OU DE BIANCHETTI est une des plus anciennes et une des plus considérables de la noblesse de la ville de Bologne, en Italie. D'après une tradition elle serait originaire de la Bourgogne et aurait pour auteur Robert Bianchetti qui serait venu se fixer à Bologne au cours du IXe siècle et qui n'aurait été rien moins que le propre neveu de Théodore le Saxon, duc de Bourgogne. Ludovico Bianchetti se croisa en 1094 avec plusieurs de ses parents. Laurent Bianchetti, né en 1545, décédé en 1612, fut honoré de la pourpre romaine en 1596 et fut deux fois sur le point d'être élu pape. Sigizzo Bianchetti fut également cardinal. Plusieurs membres de la famille

Bianchetti firent partie du Conseil des anciens de la ville de Bologne.

Jean-Baptiste Blanchetti vint dans la seconde moitié du XVIIe siècle se fixer au Comtat-Venaissin; il épousa successivement en 1661 Françoise d'Henricy et en 1678 Anne de Castillon-Castellet. Son petit-fils, César Blanchetti, marié en 1742 à Catherine de Gardanne, reçut le titre de comte palatin par bref du pape Benoît XIV du 7 septembre de la même année. La branche de la famille Blanchetti qui était fixée à Bologne étant venue à s'éteindre, le comte César Blanchetti dut revenir se fixer dans cette ville pour y recueillir d'importantes substitutions. Il releva le titre de comte de Falcino qui appartenait à la branche éteinte et devint sénateur et gonfalonnier de Bologne. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre-Joseph Blanchetti, comte de Falcino, sénateur et gonfalonnier de Bologne, marié en 1771 à Marie-Aurélie de Monti, eut en partage les biens que sa famille possédait en Italie et fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée dans ce pays. Le puîné, François-Stanislas, comte Blanchetti, Sgr de la Mothe, patrice de Bologne, colonel des chevau-légers du Comtat-Venaissin, eut en partage les biens du Comtat-Venaissin; il épousa à Paris en 1773 Catherine de Périer, héritière de la terre de Breil, en Normandie, et en eut lui-même deux enfants, un fils, Charles-Paul, qui épousa Mlle de Saizieu et qui continua la lignée en France, et une fille, Eulalie, qui épousa son cousin germain le comte Blanchetti, chef de la branche de Bologne.

Principales alliances françaises : de Pélissier la Coste 1862, de Villeneuve-Esclapon 1895, de Barthélemy de Saizieu 1826, de Castillon, Puget de Barbantane 1897, de Montillet de Grenaud 1900, etc.

Il existe de nos jours en Piémont une famille Blanchetti qui est distincte de celle dont il vient d'être parlé. Cette famille porte pour armes : d'*azur à une fasce formée de trois losanges et deux demi-losanges d'argent*. Elle est originaire de Cuorgne, a été anoblie en 1658 et confirmée dans sa noblesse en 1807, 1845 et 1880.

BLANCHONVAL (Cauvet de). Voyez : Cauvet de Blanchonval.

BLANCHOT de BRENAS. Armes de la famille de Brenas : d'*or à la cordelière en redorte ailée ou caducée d'or.* — Devise : *Ducit et arcet.*

Il a existé en Velay une famille de Brenas, noble et distinguée, qui portait les armes décrites plus haut et dont plusieurs membres servaient vers le milieu du XVe siècle dans la maison des vicomtes de Polignac. Louis-Julien Brenne de Brenas, premier écuyer de la personne d'Armand de Polignac, épousa le 3 novembre 1464 Isabelle

d'Agrain. D'après M. de la Roque, qui a donné une généalogie détaillée de la famille de Brenas dans le deuxième volume de son *Annuaire historique et généalogique de la province de Languedoc*, ce personnage aurait été fils d'un Louis-Simon Brenne de Brenas, chevalier, *militari genere egregium*, châtelain de Solignac-sur-Loire pour le vicomte de Polignac, chargé de veiller aux prérogatives de Notre-Dame du Puy, qui prêta le serment d'usage le 15 des calendes de décembre 1387. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1668 par M. de Lamoignon ne fait remonter la filiation qu'à Étienne de Brenas, Sgr d'Auriol, qui représente le VIe degré de la généalogie donnée par M. de la Roque et qui épousa par contrat du 2 septembre 1572 Mercière de Fay de Gerlande. Christophe de Brenas, écuyer, Sgr d'Oriol, fils des précédents, épousa le 7 juin 1606 Madeleine de Montchenu. Il fut père d'Alexandre de Brenas, Sgr de Carrés, cosgr d'Oriol, marié en 1648 à Catherine de Galbert, qui fut maintenu dans sa noblesse le 26 novembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et grand-père de René de Brenas, Sgr des mêmes terres, marié en 1686 à Marie-Louise de Saint-Priest, qui fut maintenu dans sa noblesse le 9 mai 1698 par jugement de M. de Lamoignon, également intendant du Languedoc, et dont les trois fils moururent sans laisser de postérité.

Il a existé une branche qui a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Fava et qui ne paraît pas avoir jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. D'après la généalogie de M. de la Roque mentionnée plus haut, cette branche aurait été l'aînée et son auteur, Joachim de Brenas, aurait été fils d'un premier lit d'Étienne de Brenas, Sgr d'Auriol, marié en 1572 à Mercière de Fay, auquel les jugements de maintenue de noblesse de 1668 et de 1698 font remonter la filiation suivie de la branche des Sgrs d'Auriol. Un représentant de cette branche, Henri de Brenas, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 ; il épousa en 1691 Delphine de Maury et en eut un fils, Jean-Antoine de Brenas, dernier rejeton de sa branche, qui épousa en 1707 Louise de Bertrand et qui n'en eut pas de postérité.

M. de la Roque rattache à la vieille souche dont il vient d'être parlé une famille de même nom qui s'est honorablement perpétuée en Velay jusqu'à nos jours. D'après cet auteur, Antoine de Brenas, écuyer, Sgr de Forany, châtelain d'Auzon en 1521, marié à Marguerite de Sahune, en aurait eu, entre autres enfants, deux fils dont l'aîné aurait été Étienne de Brenas marié en 1572 à Mercière de Fay, auteur des branches mentionnées plus haut, et dont le puiné, Jean, aurait été l'auteur de la branche qui se perpétua jusqu'au XIXe siècle. Cette branche n'a jamais été maintenue noble. Ses représentants parais-

sent n'avoir porté au XVIIIe siècle les qualifications nobiliaires qu'à titre exceptionnel et ne prirent pas part en 1789 aux assemblées de la noblesse de leur région. Louis de Brenas, premier consul du Monastier, assista le 10 mai 1746 aux Etats du Velay. Son fils, Louis-Augustin de Brenas, sieur de la Grange, médecin aux armées, fut longtemps maire du Monastier. Jacques Brenas, fils du précédent, né le 8 novembre 1783, fut autorisé le 31 juillet 1862 par jugement du tribunal civil du Puy à faire précéder son nom de la particule DE que portaient ses ascendants avant la Révolution. Il fut le dernier représentant mâle de sa famille et ne laissa de son mariage en 1806 avec Mlle Faure de Lavarenne, fille d'un maire d'Issingeaux, qu'une fille mariée en 1827 à M. Théobald Blanchot. Louis-Auguste Blanchot, né en 1828, fils de cette dame, juge au tribunal civil d'Issingeaux, joignit à son nom celui de la famille de Brenas pour se conformer aux désirs testamentaires de son grand-père. Cette famille de Brenas avait conclu des alliances avec les familles des Arcis, de Chambarlhac 1647, de Surrel de Saint-Haon 1690, etc.

BLANCHY. Armes : d'*argent à une croix de sable, au chef du même.*

La famille BLANCHY est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie bordelaise. D'après une tradition elle serait originaire de Bologne, en Italie, d'où elle serait venue à une époque très reculée se fixer en Rouergue.

Joachim Blanchy, né en 1780 à Solescuran, en Rouergue, marié d'abord à Marie-Thérèse Aladenise, puis en 1834 à Marie-Stéphanie Blondel de la Rougery, vint très jeune s'établir à Bordeaux et y fonda une importante maison de commerce. Joseph Blanchy, né en 1821, fils du précédent, marié en 1850 à Mlle de Lestapis, président du tribunal du commerce de Bordeaux de 1864 à 1868, décédé en 1898, avait vainement demandé le 29 décembre 1891 pour lui et pour ses deux fils l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE SAINT-THORENT qui aurait appartenu à ses ascendants maternels; il avait été dans les dernières années de sa vie honoré du titre de comte romain par bref de S. S. Léon XIII.

Principales alliances : Aladenise, Blondel La Rougery 1834, de Lestapis 1850, de Georges de Bargeton 1879, Trapaud de Colombe, 1876, Ségrestaa 1895, Maurel 1894, etc.

BLANCMESNIL (de Delley de). Voyez : DELLEY D'AGIER, DE LA GARDE, DE BLANCMESNIL, D'ACHÈRES, D'AVAIZE (DE).

BLANDIN de CHALAIN. Armes : d'*azur à une bande d'or* (aliàs, d'après Beauchet-Filleau, *échiquetée d'or et de sable de deux traits*).

La famille Blandin de Chalain est anciennement connue en Franche-Comté. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie sommaire dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1898 et on trouvera sur elle d'intéressants détails dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion. Elle est originaire de la petite ville de Conliège où ses auteurs exerçaient au xvie siècle des charges de judicature. Rousset mentionne dans son *Dictionnaire historique de Franche-Comté* un Guillaume Blandin qui était en 1520 capitaine d'une troupe de soldats flamands à Baussay et dont le fils, Claude Blandin, sergent de bataille, fut tué devant Florence en 1530. D'après le même historien, Jean Blandin, de Conliège, docteur ès-droit et médecine, aurait été anobli le 25 octobre 1628 par lettres patentes du roi d'Espagne en récompense de son dévouement pendant les épidémies qui avaient ravagé la province ; il est étrange que l'on ne trouve aucune trace de ces lettres qui, en tout cas, ne furent enregistrées ni au Parlement, ni à la Chambre des comptes. La famille Blandin ne chercha pas, du reste, à bénéficier de cet anoblissement et pendant toute la durée du xviie siècle aucun de ses membres ne porta de qualifications nobiliaires. Son nom ne figure pas à l'Armorial général de 1696. Henri-Charles Blandin, de Conliège, docteur en médecine, acquit le 1er mars 1693 la terre et seigneurie de Chalain, au bailliage de Poligny. On sait qu'en Franche-Comté les personnes non nobles n'avaient le droit de posséder en fief qu'après avoir obtenu une autorisation spéciale. Ce ne fut qu'après de longues contestations que le fils du précédent, Charles-Louis Blandin, officier de dragons, obtint par lettes patentes d'octobre 1712 l'autorisation de posséder en fief les terres de Chalain et de Fontenu. En 1713, un arrêt de la Chambre des comptes de Dôle interdit à ce même Charles-Louis Blandin de porter la qualification de messire, attendu qu'il n'était pas noble. Charles-Victor Blandin, Sgr de Fontenu, et Maurice-Léopold Blandin, Sgr de Chalain, lieutenant-colonel du régiment de Boulonais, tous deux fils de Charles-Louis, n'en prirent pas moins part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Poligny. L'aîné de ces deux frères ne laissa pas de postérité ; il fut apparemment le même personnage qu'un M. Blandin de Chalain, d'abord conseiller au Parlement de Paris, qui devint en 1774 conseiller au Grand Conseil. Le puîné, Maurice-Léopold, décédé en 1800, avait épousé Mlle Damey de Saint-Bresson ; ses deux fils, Joseph-Léopold Blandin de Chalain, marié à Mlle Vandelin d'Augerans, et Victor-Maurice Blandin de Chalain, né à Fontenu en 1797, officier de dragons, fixé en Poitou par le mariage qu'il conclut en 1827 avec Mlle de la Messelière, décédé à Poitiers en 1880, ont

été les auteurs de deux rameaux. Victor-Gustave de Chalain, né en 1840, second fils de Victor-Maurice, marié en 1872 à Mlle de Boutray, a été nommé général de brigade en 1897.

La famille Blandin de Chalain a conservé jusqu'à nos jours la terre de Chalain, dans le Jura, dont l'antique château a été détruit par un incendie en 1890.

Principales alliances : Damey de Saint-Bresson, Vandelin d'Augerans, Tassy de Montluc, Frotier de la Messelière, Creuzé 1867, Thomas de Closmadeuc 1894, de Boutray 1872, Boreau de Roincé 1865, Mallet de Chauny 1872, etc.

BLANDINIÈRES (de). Armes : *de gueules à trois épis de blé d'or, liés du même, au chef cousu de pourpre chargé de trois billettes d'argent.*

La famille de Blandinières, anciennement connue en Languedoc, tire sa noblesse du capitoulat de Toulouse. Durand Blandinières, bourgeois de Toulouse, fut nommé capitoul de cette ville en 1575. Jacques de Blandinières, avocat, cosgr de Deyme, Durand Blandinières, bourgeois, et Pierre Blandinières, Sgr de Fortie, furent encore capitouls de Toulouse, le premier en 1614, le second en 1622, le troisième en 1670. Ce dernier dénombra le 2 avril 1689 ses fiefs nobles du Bastards, en Lauragais, et de Fortie. Pierre de Blandinières, avocat, fut capitoul en 1693. Mathieu de Blandinières, avocat, conseiller du Roi, substitut du procureur général aux requêtes du Parlement de Toulouse, dénombra devant les capitouls le 1er avril 1689.

Lanies de Blandinières prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy.

Le chef de la famille de Blandinières est connu depuis la seconde moitié du XIXe siècle sous le titre de comte.

BLANGERMONT (**Lemoyne de**). Voyez : LEMOYNE DE BLANGERMONT.

BLANGINI (de). Armes : *parti au 1 d'argent à une tour de sable ; au 2 d'azur à une lyre d'or adextrée en chef d'une étoile d'argent.*

Félix-Joseph BLANGINO, dit BLANGINI, né à Turin en 1781, célèbre compositeur de musique, fut nommé en 1820 surintendant de la chapelle du roi Louis XVIII et reçut le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes de ce prince du 14 décembre 1822. Blangini mourut à Paris en 1841. Il laissait une fille, Mme d'Aiguy, et un fils, Théodore-Félix de Blangini, qui, d'après les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, mourut à Bordeaux en 1893 sans avoir été marié. La famille de Blangini compte cependant encore des représentants de nos jours (1905).

BLANGUES (**d'Arnois, aujourd'hui Harnois de**). Voyez : Arnois de Blangues (d').

BLANGY (**le Viconte de**). Voyez : Le Viconte de Blangy.

BLANPAIN de RENUSSON.

Un décret du 13 juillet 1865 a autorisé M. Auguste Blanpain, homme de lettres, né en 1829 à Trémont (Meuse), à joindre à son nom celui de : de Renusson.

BLANPAIN de SAINT-MARS. Armes de la famille le Bœuf de Saint-Mars : d'*argent à une aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.* — Devise : *Civis et miles.*

La famille le Boeuf de Saint-Mars, aujourd'hui éteinte dans les mâles, dont le nom a été relevé par la famille Blanpain, appartenait à la noblesse du Bas-Poitou. Beauchet-Filleau, qui en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, en fait remonter la filiation à Alexis le Bœuf, écuyer, qui épousa en 1428 Émilie de Chasteigner. Ce personnage était, paraît-il, originaire de la Bretagne. Il avait existé dans cette province une famille le Bœuf fort puissante dont l'héritière, Nicole, dame de Moréac, au diocèse de Vannes, épousa en 1235 Geoffroy, sire de Rieux ; cette famille portait pour armes : *de gueules à un bœuf passant d'or, la queue entre les jambes remontant en pal et fourchée.* On trouve encore, dans la même province, une famille le Bœuf qui posséda de vastes domaines aux diocèses de Tréguier et de Saint-Brieuc, dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction par jugement de 1670 sur preuves de six générations et qui portait pour armes : *de sable à un rencontre de bœuf d'or accompagné de huit molettes de même*, 3, 2, 3. Alexis le Bœuf paraît n'avoir appartenu à aucune de ces deux familles, les seules du nom de le Bœuf qui soient mentionnées dans les nobiliaires de Bretagne. Son petit-fils, Nicolas le Bœuf, écuyer, Sgr de la Thibaudière, en la paroisse de Saint-Fulgent, étant encore mineur, se fit remplacer par son curateur au ban de 1491 ; il épousa dans la suite Catherine du Plessis et en laissa, entre autres enfants, deux fils, Claude et Julien, auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 23 et le 24 septembre 1667 par jugements de Barentin, intendant de Poitiers.

L'auteur de la branche aînée, Claude le Bœuf, Sgr de la Thibaudière, de Sainte-Cécile et de Lespinay, épousa Marie de la Gaubretière. Sa descendance posséda, entre autres biens, la seigneurie des

Moulinets et s'éteignit avec Charles-Bonaventure le Bœuf, chevalier, Sgr des Moulinets,, qui épousa le 6 juin 1786 Victoire de Vay, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers et qui fut fusillé en 1793 en même temps que d'Elbée, ne laissant que deux filles en bas âge mariées plus tard dans les familles de Lespinay et Burot de Carcouet.

Julien le Bœuf, écuyer, Sgr de Saint-Martin, auteur de la seconde branche, épousa en 1562 Renée de Guerry, dame de la Brosse. Son descendant, Claude le Bœuf, écuyer, Sgr de la Noue-Saint-Martin et de la Brosse-Millecent, marié en octobre 1686 à Charlotte Cicotteau, en laissa quatre fils : 1° Jean-Baptiste, Sgr de la Noue-Saint-Martin, qui n'eut que deux filles, Mmes le Bœuf des Moulinets et de Pellard; 2° Gabriel-Briant, qui continua la descendance; 3° Charles-Alexis, Sgr de la Bonnière et de la Baritaudière, marié en 1742 à Louise Pidoux, dont le fils unique, Charles le Bœuf des Brunières, mourut à Niort en 1836 sans avoir été marié ; 4° Henri-Modeste, Sgr de Puy de Frais et de la Noue, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou et qui mourut sans postérité. Gabriel-Briant le Bœuf, chevalier, Sgr de Saint-Mars, épousa en 1742 Suzanne Pidoux, sœur de sa belle-sœur. Son arrière-petit-fils, Daniel-Ferdinand le Bœuf de Saint-Mars, mourut en 1884 dernier représentant de sa famille, laissant deux filles mariées l'une au marquis de Lespinay, l'autre en 1871 à M. Eugène Blanpain. Mme Blanpain a eu cinq enfants auxquels leur grand-père a légué la terre du Fief du Cormier en leur imposant pour condition rigoureuse de prendre son nom et ses armes et de faire toutes démarches auprès de la chancellerie pour qu'ils fassent substituer son nom au leur ou ajouter le sien à ce dernier. Mlle Blanpain de Saint-Mars, décédée en 1904, avait épousé en 1898 M. Majou de la Debuterie.

La famille le Bœuf a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Elle n'a jamais été titrée.

Principales alliances : de Chasteigner 1428, de Guerry 1458, 1562, des Nouhes, Foucher du Gué-Saint-Flaive 1686, de Lespinay 1724, 1806, 1721,1854, de Baudry d'Asson, de Tinguy 1790, Burot de Carcouet 1808, Robert des Roches, etc.

BLANPRÉ (Aubin de). Voyez : Aubin de Blanpré.

BLANQUART de BAILLEUL, de la BARRIÈRE, des SALINES. Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en pointe d'une billette de même.* — Armes concédées en 1811 à la branche dite de Bailleul :

écartelé au 1 d'or à trois tourteaux de gueules 2 et 1 ; au 2 des membres du collège électoral ; au 3 d'azur à un chevron d'argent accompagné en pointe d'une billette de même ; au 4 d'or à une muraille crénelée de sable mouvant du bas de l'écu.

La famille Blanquart est originaire de la petite ville d'Ardres, dans le Pas-de-Calais, où elle occupait au xviiie siècle un rang fort honorable dans la bourgeoisie. Nicolas Blanquart était sous Louis XIV propriétaire de terres tenues d'Ophove. Son fils, Jacques Blanquart, trésorier d'Ardres en 1712, maire de cette ville, bailli de Balinghem, de Saint-Martin, d'Olphus, etc., épousa Marie Vata et en laissa deux fils, Henri-Joseph et Nicolas, qui furent les auteurs de deux branches.

Monsieur maître Henri-Joseph Blanquart, Sgr de Sept-Fontaines, auteur de la branche aînée, marié à Madeleine-Antoinette le Brun, fut conseiller du Roi et son procureur au siège de la justice générale de Calais et pays reconquis ; il fut pourvu à la fin de sa vie de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse et la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Deux de ses fils furent les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués, distingués par les surnoms de Bailleul et de la Barrière. L'aîné d'entre eux, Henri-Joseph Blanquart de Bailleul, né à Calais en 1758, procureur du Roi au siège royal de Calais en 1783, maire de Calais après la Révolution, député du Pas-de-Calais, premier président honoraire à la Cour royale de Douai, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1835, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 22 octobre 1810, puis baron par nouvelles lettres du 6 septembre 1811. Il laissa lui-même trois fils dont le plus jeune, Louis-Edme Blanquart de Bailleul, né en 1795, décédé en 1868, fut évêque de Versailles, puis archevêque de Rouen et commandeur de la Légion d'honneur.

Nicolas Blanquart des Salines, auteur de la seconde branche, né en 1728, pourvu en 1763 de la charge de procureur du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Calais, fut député du tiers état du bailliage de Calais aux États généraux de 1789. Ses descendants, Victor-Amédée et Ernest Blanquart des Salines, propriétaires à Saint-Pierre-les-Calais, furent autorisés par décret du 17 mai 1854 à joindre régulièrement à leur nom celui de : des Salines.

La famille Blanquart a fourni, outre les personnages mentionnés plus haut, un protonotaire apostolique (Mgr Blanquart de la Motte), de nombreux officiers, un intendant général militaire, commandeur de la Légion d'honneur (Étienne-Louis Blanquart de Bailleul, décédé en 1853), un préfet, etc.

Principales alliances : Meurisse de Saint-Hilaire, Guérin de Neuvy, de Jourdan 1876, etc.

BLANQUET. Armes : *coupé au 1 parti à dextre de sable à une gerbe d'or, au comble d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même, et à sénestre des barons militaires ; au 2 d'azur à un cheval libre galopant d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or.*

Cette famille pourrait bien être une branche détachée à une époque reculée des familles Blanquet de Rouville et du Chayla et Blanquet de Combettes, rapportées à la suite, qui sont comme elle originaires de Marvejols, en Gévaudan. Joseph Blanquet, né dans cette ville en 1760, adjudant commandant, fut tué à l'ennemi en 1813. Il laissait un fils en bas âge, Bernard-Sylvestre Blanquet, né en 1809 à Mouchy-le-Chatel, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 9 octobre 1813. Un baron Blanquet, probablement fils du précédent, a été nommé en 1893 conseiller général du département de Loir-et-Cher.

BLANQUET DE ROUVILLE et du CHAYLA (de). Armes : d'*argent à une bande de gueules chargée de trois roses du champ et accompagnée de deux croissants de gueules, celui du chef renversé.*

La famille DE BLANQUET DE ROUVILLE et DU CHAYLA est anciennement connue en Gévaudan. Elle a longtemps revendiqué comme un de ses auteurs un Jean-Jacques Blanquet, originaire d'Italie d'après la tradition, qui obtint le 26 octobre 1573 des lettres patentes de naturalisation et qui fut pendant de longues années secrétaire du cardinal de Birague, son compatriote. François Blanquet, fils du précédent, conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris en 1618, fut père de Jacques Blanquet, Sgr de Tiliers, gentilhomme ordinaire de Monsieur, qui fut non seulement condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, mais qui fut encore condamné par arrêt du Conseil du Roi du 25 juin 1681 à être emprisonné au For-l'Évêque pour s'être rendu coupable de falsification et de fabrication de titres.

Depuis la Révolution la famille de Blanquet de Rouville et du Chayla paraît avoir complètement renoncé à ce système de filiation. Saint-Allais, qui en a donné une généalogie sous la Restauration, ne parle plus du tout de son origine italienne; il dit au contraire qu'elle est connue en Gévaudan depuis le XIVe siècle, mais qu'elle perdit tous ses papiers d'abord à l'époque des guerres de religion, puis pendant une épidémie de peste qui ravagea le Gévaudan

en 1720. En raison de cette perte des papiers de famille cet auteur déclare ne pouvoir faire remonter la filiation suivie au delà du 25 novembre 1637, date à laquelle François de Blanquet-Amanzé de Rouville, auquel il attribue la qualification de chevalier, fils d'Étienne et de Delphine de Bresson, épousa Jeanne de Rochemaure, fille d'Aymar de Rochemaure et d'Antoinette Michel, cette dernière issue de la famille Michel du Roc de Brion qui fut illustrée dans la suite par le maréchal du Roc, duc de Frioul. Ce fut ce François Blanquet-Amanzé de Rouville que l'on chercha pendant quelque temps à identifier avec François Blanquet, reçu en 1618 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris, dont il a été parlé plus haut. François Blanquet-Amanzé de Rouville ayant été poursuivi pour un procès devant les Ordinaires du Gévaudan, justifia qu'il était noble et issu de noble race antérieure à l'an 1400 et, en conséquence, obtint en 1642 une sentence qui fut confirmée par un arrêt du Parlement de Toulouse et par laquelle la cause était renvoyée devant le sénéchal de Nîmes comme juge des nobles. Il ne faut attacher qu'une importance assez relative aux sentences de ce genre, toujours faciles à obtenir, et on ne voit pas que la famille Blanquet de Rouville ait été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. Elle fut toutefois déchargée du droit de franc-fief le 1er décembre 1715 par ordonnance de M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc. Pierre Blanquet de Rouville, petit-fils de François, qualifié chevalier, épousa le 14 août 1714 Jeanne d'Eymar; il en laissa quatre fils : 1° Jean, né en 1716, vicaire général du diocèse de Lavaur, puis de celui de Chartres; 2° François, qui fut l'auteur de la branche aînée, dite de Rouville; 3° Pierre-Aimar, vicaire général du diocèse d'Albi, conseiller clerc au Parlement de Toulouse en 1762; 4° Dominique, qui fut l'auteur de la branche cadette, dite du Chayla.

François Blanquet de Rouville, né en 1717, marié en 1753 à Marguerite d'Espéchiers, fut reçu en 1740 conseiller au Parlement de Toulouse. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le lettre suivante que ce généalogiste lui adressa à la date du 8 août 1781 : « Lorsque j'ai eu l'honneur de vous écrire le 21 du mois dernier que « mon devoir ne me permettait pas de donner à M. votre fils un cer- « tificat de noblesse pour entrer dans un régiment, je me suis borné « à vous dire que je suivais les mêmes principes qui avaient « empêché M. de Beaujon, mon prédécesseur, de lui en donner un « pour entrer aux chevau-légers. J'ai cru devoir vous épargner des « détails désagréables; mais, puisque vous m'ordonnez de ne rien

« taire, je vais vous obéir. Quand vous envoyâtes, Monsieur, il y a « neuf ou dix ans, vos titres à M. de Beaujon, il remarqua que le pre- « mier, daté de l'année 1644, était faux, qu'un autre de 1682 était sus- « pect et que ceux des années postérieures n'étaient qu'en copies et « expéditions nouvelles et par conséquent inadmissibles en preuves « de noblesse. Je dois ajouter ici que quand même ces actes auraient « été originaux authentiques, ils n'auraient pas été au nombre pres- « crit par les maximes du Conseil pour prouver la noblesse de votre « famille. La nouvelle production que vous avez faite depuis peu et « que M. le comte de Pons m'a fait passer ne la prouve pas davan- « tage. Les titres dont elle est formée ne commencent qu'à l'an- « née 1717. La preuve faite par M. votre frère en 1772 qui parcourt « un espace de cent cinquante-quatre ans n'a pour base que quatre « actes des années 1618, 1682, 1712 et 1727 et le rapprochement de « ces quatre actes de deux lettres écrites par feu M. votre père « en 1726 et 1733 à M. de Clairambault, l'un de mes prédécesseurs, « et que j'ai sous les yeux, fait naître des soupçons légitimes sur les « faits qu'ils énoncent. Il y a plus encore, Monsieur, et c'est ce qui « me coûte le plus à vous dire; Jacques Blanquet, sieur de Tillières. « fils de François Blanquet, ce Jacques que vous reconnaissez « pour le frère de votre aïeul, fut déclaré roturier, usurpateur de « noblesse, condamné comme tel à l'amende, imposé au rôle des « tailles de sa paroisse et aux francs-fiefs, conduit aux prisons du « For-l'Évêque pour son procès lui être fait aux requêtes de l'hôtel « par arrêt du Conseil du Roi rendu le 21 juin 1681 au rapport de « M. de Lamoignon, maître des requêtes..... Ce n'était point pour « dérogeance que Jacques Blanquet fut ainsi mulcté, mais pour avoir « fabriqué de faux titres et en avoir falsifié d'autres afin d'obtenir un « arrêt de noblesse de la Cour des aides à laquelle il avait été tra- « duit..... ». Ce fut vraisemblablement après la réception de cette lettre que la famille Blanquet de Rouville renonça à revendiquer une origine commune avec la famille Blanquet de Tillières et à identifier son auteur François Blanquet de Rouville, marié en 1637 à Jeanne de Rochemaure, avec François Blanquet reçu en 1618 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris. François Blanquet de Rouville, reçu en 1740 conseiller au Parlement de Toulouse, fut connu le premier sous le titre de baron de Rouville. Il laissa lui-même deux fils. L'aîné d'entre eux, Charles Blanquet de Rouville, reçu en 1782 conseiller au Parlement de Toulouse, guillotiné à Paris en 1794, ne laissa pas d'enfants de son mariage avec M[lle] de Vieux. Le puîné, Antoine Blanquet de Rouville, officier au régiment d'Ile-de-France, épousa sa cousine M[lle] de Blanquet du Chayla et continua la lignée.

Un M. Blanquet de Rouville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de comte de Rouville.

Dominique de Blanquet, dit le chevalier de Rouville, né en 1728, auteur de la seconde branche, fut officier de la deuxième compagnie des mousquetaires du Roi et chevalier de Saint-Louis. Il épousa le 31 janvier 1758 Marie Bombernat du Chayla et en eut un grand nombre d'enfants qui furent connus sous le nom de BLANQUET DU CHAYLA. L'aîné de ses fils, Armand-Simon de Blanquet du Chayla, né à Marvejols en 1759, avait le grade de contre-amiral quand il assista à la bataille d'Aboukir où il se signala par un rare courage; il fut élevé en 1803 au grade de vice-amiral, fut créé officier de la Légion d'honneur, reçut le titre de chevalier de l'Empire par lettres patentes du 21 octobre 1808 et mourut à Versailles le 29 avril 1826. Le vice-amiral du Chayla avait épousé en 1790 Mlle Brochard du Fresne; il en eut quatre fils dont l'aîné, Armand, officier du génie, mourut sans postérité en 1858 et dont les trois plus jeunes, Joseph, né en 1798, officier de cavalerie, marié à Mlle de Charbonnel, Achille, né en 1801, marié à Mlle de Seganville, et Étienne-Henri, né en 1809, directeur au ministère de la marine, officier de la Légion d'honneur, marié à Mlle le Bourg de Saint-Hilaire, ont été les auteurs de trois rameaux. Charles de Blanquet du Chayla, né en 1773, frère puîné de l'amiral du Chayla, fut recteur de l'Académie universitaire de Montpellier. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de comte du Chayla.

La famille de Blanquet de Rouville et du Chayla a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Rochemaure 1637, d'Eymar, de Vieux, de Buisson d'Aussone, de Charbonnel, Cadot de Sébeville 1876, de Lorgeril 1887, Monier de la Sizeranne 1891, de Vincens d'Agoult 1861, de Bengy de Puyvallée 1853, Chaudru de Raynal, Courte de la Goupillière 1904, Botot de Saint-Sauveur 1904, etc.

BLANQUET de COMBETTES (de). Armes (d'après le *Dictionnaire historique de la noblesse française* de M. de Mailhol) *: écartelé aux 1 et 4 de gueules à un lévrier passant d'argent, au chef d'or*, qui est de Lombard; *aux 2 et 3 d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef d'une étoile et en pointe d'une colombe naissante d'un croissant, le tout du même*, qui est de Bauzille de Colombèche; *sur le tout de gueules à trois losanges d'argent, placés deux et un, au chef d'azur chargé d'un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules*, qui est de Blanquet de Combettes.

La famille DE BLANQUET DE COMBETTES est originaire du Gévaudan comme la précédente dont elle est vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue. Elle revendique pour auteur un Jean Blanquet, né vers 1585, qui aurait été un fils puîné de Jean-Jacques Blanquet, neveu et secrétaire du cardinal de Birague, marié le 13 avril 1575 à Anne de Perpignan, dont il a été parlé dans la notice précédente.

La famille de Blanquet de Combettes ne figure pas au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV; mais on trouve qu'un sieur Blanquet, Sgr de Combettes, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende.

La famille de Blanquet de Combettes s'est perpétuée en Gévaudan jusqu'à nos jours. Elle n'est pas titrée.

BLANZAY (**Hardy de**). Voyez : HARDY DE BLANZAY.

BLATIN-MAZELHIER. Armes : d'*or à trois épis de blé de gueules liés par une tige de même, les épis disposés en éventail ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille BLATIN est une des plus anciennes de la bourgeoisie de Clermont-Ferrand. Tardieu mentionne dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* un Benoît Blatin, qui fut chargé en 1533 de diriger les préparatifs de l'entrée du roi François Ier dans cette ville, et un Jehan Blatin qui fut chargé en 1589 de semblables préparatifs pour l'entrée de Charles IX.

Plus récemment la famille Blatin a fourni un maire de Clermont-Ferrand, décédé en 1846, des conseillers généraux du Puy-de-Dôme, des médecins, etc.

BLAUDIN du THÉ. Armes : d'*azur au rencontre de daim d'or* (?)

La famille BLAUDIN appartient à la haute bourgeoisie du Nivernais. Elle s'est partagée en plusieurs branches qui se sont distinguées par leurs surnoms terriens et dont l'une, connue sous le nom de Blaudin du Thé, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Claude-Hyacinthe Blaudin de Vallière, issu d'une autre branche, né en 1762 à Nevers où son père, François Blaudin de Vignereux, exerçait la profession d'avocat, fut procureur général près la Cour de justice criminelle de la Nièvre en l'an XII, député de Nevers à la Chambre des Cent Jours en 1815 et enfin conseiller à la Cour royale de Bourges.

Principale alliance : Gombaud de Séréville.

BLAVETTE (Clément de). Voyez : Clément de Blavette.

BLAY DE GAIX (de).

La famille de Blay de Gaix appartient à la noblesse du Roussillon. Elle fut inscrite en 1689 au nombre des familles de bourgeois de matricules de Perpignan qui jouissaient des privilèges de la noblesse. Elle paraît être la même que celle de Pierre Blay, conseiller auditeur en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à trois croissants d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Joseph et Jean de Blay prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Perpignan.

Gabriel-François Blay, né à Perpignan en 1848, officier du génie, a demandé et obtenu par décret du 14 septembre 1875 l'autorisation de substituer à son nom celui de : de Blay de Gaix porté par sa famille avant la Révolution.

Le chef de la famille de Blay est aujourd'hui connu sous le titre de baron.

Principales alliances : d'Albis de Belbèze 1886, de Méhérenc de Saint-Pierre 1901, de Candie de Saint-Simon.

BLAZE de BURY.

La famille Blaze, originaire de la petite ville de Cavaillon, dans le Comtat-Venaissin, appartient à la bourgeoisie de sa région. Henri-Sébastien Blaze, né à Cavaillon en 1763, notaire à Avignon, décédé en 1833, fut un musicien de mérite. Son fils, François-Joseph Blaze, connu sous le nom de Castil-Blaze, né à Cavaillon en 1784, décédé en 1857, fut un compositeur de musique et un critique d'art des plus distingués; il laissa plusieurs filles dont une fut M[me] Buloz, femme du directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Castil-Blaze eut aussi un fils, Ange-Henri, né à Avignon en 1813, connu sous le nom de Blaze de Bury, décédé en 1888, qui, après avoir servi quelque temps dans la diplomatie, s'adonna avec succès à la littérature et fut à la fois poète, critique, historien et musicographe. Blaze de Bury avait été créé baron par le grand-duc de Saxe-Veimar auprès duquel il avait rempli une mission diplomatique. Il avait épousé miss Mary-Rose Stewart, d'une famille d'Écosse, qui a publié un certain nombre de nouvelles et d'articles de critique sous les pseudonymes d'Arthur Dudley et de Maurice Flassan. Leur fille, Henriette Blaze de Bury, a également fait de la littérature sous le pseudonyme de Jane Brown.

BLÉCOURT (le Scellier de). Voyez : Le Scellier de Blécourt.

BLÉGIER de TAULIGNAN et de PIERREGROSSE (de). Armes : d'*azur à un bélier d'argent accorné et onglé d'or, accompagné en chef d'une étoile de même.* — La branche aînée, dite DE TAULIGNAN, porte : *écartelé aux 1 et 4 de sable à la croix engreslée d'or, accompagnée de dix-huit billettes de même, cinq à chaque canton du chef mises en sautoir et quatre à ceux de la pointe, 2 et 2, qui est de Taulignan ; aux 2 et 3 d'argent à deux fasces de gueules, qui est des Barres; sur le tout de Blégier.*

La famille DE BLÉGIER appartient à la noblesse du Comtat-Venaissin et du Dauphiné. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans le *Cabinet d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle est originaire de la petite ville de Vaison où elle est fort anciennement connue et revendique pour un de ses membres un Pierre de Blégiers qui rendit hommage en 1296 à Pierre de Beaumont, évêque de Vaison.

La souche était partagée dès le XVIe siècle en deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, distinguées par les surnoms de TAULIGNAN et de PIERREGROSSE.

Antoine Blégiers ou Blégier, auquel remonte la filiation de la première branche, épousa d'abord en 1480 Honorée de Ravanel, de l'Isle, puis en 1508 Catherine de Grignan, de Carpentras ; il professa le droit dans cette dernière ville avec distinction, y fut nommé en 1511 lieutenant du recteur et fut député par les États de la province auprès du pape Jules II. Antoine Blégiers fut nommé premier consul de Carpentras en 1502, 1506, 1511, 1515, 1521 et 1525. Dans cette ville les fonctions de premier consul étaient réservées aux bourgeois ou aux personnes de noblesse récente tandis que les fonctions de deuxième consul étaient réservées aux gentilshommes. Antoine Blégier ne paraît du reste pas avoir porté de qualifications nobiliaires et dans le contrat de mariage de son fils il est simplement appelé spectable et égrège personne Monsieur Antoine Blégier, docteur ès droit, demeurant à Carpentras. Son fils, noble et égrège personne Monsieur Sébastien Blégier, professeur ès lois, épousa, par contrat du 1er août 1523 dans lequel il est ainsi désigné, demoiselle Marguerite de la Salle, fille de noble Jean de la Salle, riche banquier d'Avignon, et d'Alix de Cambis. Ce Sébastien Blégier, élu premier consul de Carpentras en 1541, fut lui aussi un jurisconsulte éminent, devint vice-recteur du Comtat-Venaissin en 1538 et gouverneur de Vaison en 1560; il acquit de 1544 à 1548 au quartier de Pomeirol, à Vaison, de vastes terrains et y fit construire un château fortifié de plusieurs tours qu'il appela Maraudy. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, François, continua la descendance. Un des puînés, Antoine

de Blégier de la Salle, né à Carpentras le 23 juin 1527, poète distingué, fut également astrologue et magicien, ce qui le fit deshériter par son père. Noble et égrège personne messire François Blégier, fils aîné d'Antoine, épousa par contrat du 20 février 1558 noble demoiselle Marguerite de Buneis, fille de noble et égrège personne messire Hélias de Buneis, docteur et professeur, citoyen de Carpentras; il fut père de Monsieur maître Jean de Blégier, Sgr d'Antelon, docteur ès droit, qui épousa par contrat du 27 juin 1599 demoiselle Lucrèce de Séguins, fille du Sgr de Baumettes. Jean de Blégier d'Antelon fut premier consul de Carpentras en 1593 et vice-recteur du Comtat-Venaissin en 1601. Son fils, Esprit de Blégier, né à Carpentras, fut pourvu en 1623 du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon qui, au Comtat-Venaissin, conférait la noblesse au premier degré, fut premier consul de Carpentras en 1628 et 1641 et enfin deuxième consul en 1641 et 1649. Il épousa demoiselle Victoire de Galeriis par contrat du 29 juin 1630 dans lequel il est appelé illustre et noble Monsieur Esprit de Blégier, Sgr d'Antellan, citoyen de Carpentras. A partir de cette époque les représentants de cette branche de la famille de Blégier n'ont jamais cessé de porter les qualifications nobiliaires. Noble Joseph-François de Blégier, écuyer, Sgr d'Antellan, fils d'Esprit, épousa le 14 avril 1666 demoiselle Françoise de Taulignan, héritière d'une vieille famille noble de la région dont ses descendants relevèrent le nom et les armes. Joseph-Louis-Bernard de Blégier-Taulignan, baron des Barres, Sgr de Puymero-Saint-Marcellin, et son épouse Gabrielle de Fortia de Baumes-Pilles, fils et belle-fille des précédents, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre du Buis, en Dauphiné) et firent des preuves de noblesse en 1712 pour obtenir l'admission dans l'Ordre de Malte d'un de leurs fils, Esprit-Paul. Charles-Henri et Jacques-Siffrein de Blégier-Taulignan furent admis dans le même Ordre l'un en 1767, l'autre en 1790. Le chef de cette branche est connu depuis le XVIII[e] siècle sous le titre de marquis de Blégier de Taulignan sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montélimart.

La branche de Pierregrosse prouva en 1782 sa filiation devant Chérin depuis le 13 mars 1552, date à laquelle noble Nicolas Blégier, de la ville de Vaison, fils de feu noble Pierre Blégier, de la même ville, épousa noble Catherine de Fénéon. Noble Guilhem de Blégier, de la cité de Vaison, fils de Nicolas, épousa le 10 juin 1584 demoiselle Esprite de Florans, est mentionné dans des actes postérieurs à son mariage avec la qualification de chevalier de Notre Saint Père le Pape et fut lui-même père de noble Guillaume de Blégier, sieur de Pierre-

grosse, qui épousa le 19 août 1625 demoiselle Catherine de Brassier de Jocas. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de comte de Blégier de Pierregrosse. Casimir, comte de Blégier de Pierregrosse, né à Vaison en 1810, décédé en 1888, fut longtemps conservateur bibliothécaire du musée d'Avignon.

La famille de Blégier a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Séguins, des Isnards 1623, de Bonadona 1647, de Fortia 1688, de Vesc 1752, Gabrielli, de Jarente 1673, de Brassier de Jocas 1625, de Latier de Bayane, d'Anselme, de Florans 1584, de la Rivoire de la Tourette 1804, etc.

BLEYNIE de GALAUP. Armes de la famille de Galaup (d'après le règlement d'armoiries du 9 novembre 1825) : *d'or à un épervier essorant de sable empiétant une branche d'olivier de sinople.* — aliàs (blason enregistré le 21 février 1698 à l'Armorial général, registre de Bergerac, par Gabriel de Galaup, écuyer, Sgr de la Mothe et du Bousquet) : *de gueules à un coq becqué et membré de sinople, posé sur une terrasse d'argent, accosté de deux croissants de même; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Un arrêt de la Cour d'appel de Bordeaux rendu le 17 février 1896 a autorisé la vicomtesse de Gombert, née Marie-Thérèse de Galaup, à adopter M. Claude-Xavier Bleynie qui s'est trouvé ainsi en possession régulière du nom de Bleynie de Galaup et qui a épousé à Bordeaux le 1er juin suivant Mlle Gabrielle-Marie Guillard.

La famille de Galaup, à laquelle il sera consacré une notice spéciale, était anciennement connue en Agenais et en Périgord et ses représentants avaient été confirmés dans leur noblesse le 9 novembre 1825 et le 16 décembre 1826 par lettres patentes du roi Charles X.

BLIC (de). Armes : d'*azur à une bande d'argent chargée de trois roses de gueules.* — Couronne : *de Comte.*

On trouvera sur la famille de Blic des renseignements, malheureusement bien sommaires, dans un ouvrage qui a été publié à Bergerac en 1901 sous le titre suivant : *Les Parseval et leurs alliances pendant trois siècles*, 1644-1901. Elle est originaire de l'Irlande. Elle passa en France dans les dernières années du xviie siècle à la suite du roi d'Angleterre Jacques II et établit d'abord sa résidence aux Andelys, en Normandie.

Un de ses membres, Eugène-Eusèbe Blic, servit dans les chevau-légers du roi Louis XVI jusqu'à l'époque de la dissolution de ce corps, lors de la Révolution.

L'arrière-grand-père du chef actuel, né aux Andelys, vint sous

Louis XVI se fixer en Bourgogne par son mariage avec Mlle de Chatenay dont la famille, originaire de Lorraine, possédait la seigneurie d'Echallot, près de Châtillon-sur-Seine. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

La famille de Blic compte encore des représentants en Bourgogne. Son chef est connu depuis la seconde moitié du XIXe siècle sous le titre de comte.

Principales alliances : de Foucauld, Clérel de Tocqueville, de Montagu, Grandet de la Villette, Marey-Monge 1880, Borel de Brétizel, Mourins d'Arfeuille, de Gravier 1856, etc.

La famille de Blic dont il vient d'être parlé a souvent été confondue avec une famille de Blic ou de Blich qui a appartenu à la noblesse de l'Auvergne et du Bourbonnais. Cette dernière famille de Blic portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même*. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, et dans le *Nobiliaire d'Auvergne* de Bouillet. Son auteur, Pierre Blich, marié à Suzanne Forget, fut anobli par une charge de secrétaire du Roi dont il fut pourvu le 12 juillet 1643 et qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 13 décembre 1667. Il laissa deux fils, Amable et Paul Blich. L'aîné d'entre eux, Amable, Sgr de la Deyte et de Veausse, lieutenant général du Roi en la sénéchaussée d'Auvergne, marié le 15 septembre 1647 à Madeleine de Frétat, fut maintenu dans sa noblesse le 6 mai 1668 par jugement de M. de Fortia intendant d'Auvergne ; il laissa un fils, François-Amable Blich, Sgr des mêmes terres, baptisé en 1664, qui fut maintenu dans sa noblesse le 17 août 1700 par jugement de l'intendant de Moulins. Paul Blich, Sgr de Palebot et de Franc-Séjour, second fils du secrétaire du Roi, fut trésorier général de France au bureau des finances de Riom et fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par M. de Fortia avec ses trois fils, Paul, Antoine et Guillaume. Cette famille de Blic ou de Blich s'éteignit antérieurement à la Révolution.

BLIGNIÈRES (le Barbier de). Voyez : BARBIER DE BLIGNIÈRES (LE).

BLIGNY (Besnier de). Voyez : BESNIER DE BLIGNY.

BLIGNY-BONDURAND. Armes de la famille Bondurand (d'après le règlement d'armoiries de 1823) : *parti au 1 d'or à une tour de sable sénestrée d'une branche d'olivier de sinople mouvante de la fenêtre de sénestre; au 2 de gueules à une montagne de dix coupeaux d'argent; au chef d'azur brochant sur la partition et chargé d'un agneau passant d'argent, soutenu de sinople.*

Alexis BONDURAND, né le 28 septembre 1772 à Sénéchas (Bouches-

du-Rhône), commissaire-ordonnateur en chef des guerres en 1811, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 11 juin 1810, fut confirmé dans la possession de ce titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 février 1815 et reçut enfin le titre héréditaire de baron avec règlement d'armoiries par nouvelles lettres du 5 juillet 1823. Il mourut à Paris en 1835 sans laisser de postérité de son mariage en 1823 avec Mlle de Saivre; mais il avait institué pour héritier Alexis-Adolphe Bligny, alors lieutenant d'état-major, plus tard conseiller général du Gard et officier de la Légion d'honneur, qui fut autorisé par ordonnance du 13 août 1836 à joindre à son nom celui de Bondurand. M. Bligny-Bondurand mourut en 1863 laissant postérité. Le chef de cette famille est aujourd'hui connu sous le titre de baron Bondurand.

BLIN de BOURDON. Armes : d'*argent à trois trèfles renversés de sable, 2 et 1, surmontés de trois merlettes du même rangées en chef.* — Couronne : *de Vicomte.* — Supports : *deux levrettes.*

La famille Blin de Bourdon appartient à la noblesse de Picardie où elle vint du Beauvaisis se fixer au cours du XVIIe siècle. Elle revendique une origine très ancienne. Saint-Allais, qui en a donné une généalogie très complète dans son *Nobiliaire Universel de France*, en fait remonter la filiation à un Jean de Blin, premier du nom, écuyer, Sgr de Rainvilliers et du fief de Blin, qui aurait vécu en 1254 et qui aurait été bienfaiteur de l'abbaye de Beauvais. Ce Jean de Blin aurait été père de René-Claude de Blin, écuyer, Sgr de Rainvilliers et du fief de Blin, décédé en 1310, aïeul de Pierre de Blin, écuyer, Sgr du fief de Blin, né en 1290, qui aurait épousé Adrienne de Roncherolles, d'une illustre maison de Normandie, bisaïeul d'Adrien de Blin, écuyer Sgr de Rainvilliers et du fief de Blin, qui aurait épousé en 1367 Adrienne Lebouracher, et trisaïeul d'Antoine de Blin, écuyer, Sgr des mêmes terres, qui aurait épousé en 1402 Élisabeth d'Acheux. Il a été impossible de se procurer des documents authentiques suffisants pour vérifier l'exactitude des premiers degrés de la généalogie dressée par Saint-Allais et l'on sait qu'en principe les affirmations de cet historien ne doivent être acceptées qu'avec une certaine réserve.

Antoine Blin, écuyer, Sgr de Rainvilliers, demeurant près de Clermont, en Beauvaisis, épousa d'abord Charlotte Lagrenée, dont il n'eut pas d'enfants, puis, par contrat passé le 7 juin 1638 devant notaires à Amiens, Madeleine Bertin, héritière de la terre importante de Bourdon, située sur les bords de la Somme, entre Amiens et Abbeville. Il vint à la suite de ce mariage se fixer dans cette terre

que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et mourut le 28 juin 1663. Il laissait, entre autres enfants, une fille qui épousa Charles Godart, sieur du Planty, d'une honorable famille de Picardie qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et un fils, Claude Blin, Sgr de Bourdon, né à Bourdon le 19 février 1645, chevau-léger, qui épousa Madeleine Cagé par contrat passé le 12 avril 1669 devant notaires à Amiens et qui continua la descendance. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, Claude Blin fut condamné par jugement de l'intendant d'Amiens à payer comme usurpateur une amende de 600 livres ; il appela de ce jugement devant le Conseil d'État qui le maintint dans sa noblesse par arrêt du 19 avril 1670. D'après le travail de Saint-Allais, Claude Blin aurait reçu du roi Louis XIV le titre de vicomte; on ne trouve aucune trace d'une concession de ce genre. Pierre-Claude Blin, écuyer, Sgr de Bourdon, fils de Claude, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Amiens). Son cousin, René Blin, Sgr de Courcelles, Vercourt en partie et autres lieux, fit aussi enregistrer son blason au même Armorial (registre d'Abbeville). Pierre-Claude Blin épousa par contrat passé à Arras le 3 janvier 1703 Marie-Antoinette de Herly, fille d'un ancien mayeur d'Hesdin et issue d'une vieille famille bourgeoise de l'Artois, et mourut au château de Bourdon en 1742. Son fils, Pierre-Louis Blin, chevalier, vicomte de Domart et de Bretel, Sgr et pair de Bourdon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens, fut emprisonné pendant la Terreur et mourut le 13 prairial an V. Il avait épousé le 16 décembre 1748 Marie-Claudine de Fouquesolles. Louis-Charles-Alexandre Blin de Bourdon, né à Amiens en 1782, petit-fils du précédent, maire d'Amiens sous la Restauration, préfet du Pas-de-Calais, gentilhomme de la chambre du Roi, colonel des gardes nationales de la Somme, plusieurs fois élu député de ce département, marié en 1805 à Mlle Lefort du Quesnel, reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 janvier 1817; il fut un des cinq députés légitimistes qui eurent l'honneur d'être flétris par la Chambre des députés pour être allés à Belgrave-Square porter leurs hommages au comte de Chambord et mourut en 1849. Son petit-fils, Alexandre, vicomte Blin de Bourdon, né à Abbeville en 1837, marié en 1890 à Mlle Doria, a été longtemps député royaliste de la Somme.

Principales alliances : Lagrenée, Bertin 1638, Godart du Planty, de Ribeaucourt 1793, de Fouquesolles 1748, Lallart de Lebucquière 1828, Lefebvre de Vadicourt 1835, Desfriches-Doria 1890, etc.

BLIVES (Levesque de). Voyez : Levesque de Blives.

BLOCQUEL de CROIX de WISMES (de). Armes : d'*argent à une croix d'azur*, qui est de Croix ; *sur le tout d'argent au chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable*, qui est de Blocquel. — L'écu timbré *d'un casque taré de front surmonté d'une couronne à cinq perles*. — Supports : *deux griffons*.

La famille de Blocquel de Wismes, fixée à Nantes au xixe siècle, est originaire du Cambrésis et de l'Artois. Le Carpentier en fait remonter la filiation à Jean Blocquel ou Blocquiau qui aurait été en 1197 juré, c'est-à-dire échevin, de Cambrai et qui aurait eu cinq enfants de son mariage avec une dame appelée Gillotte. L'un de ces enfants, Jean Blocquel, bailli de Walicourt en 1225, épousa Florence Pingret et fut lui-même père de Guillaume Blocquel, lieutenant d'Oisy, et de Jean Blocquel, échevin de Cambrai, qui épousa Alix de Bancourt et qui continua la descendance. La famille Blocquel paraît ne s'être définitivement agrégée à la noblesse que dans les premières années du xvie siècle. Jacquemart Blocquel, vivant en 1416, avait épousé Marie de Noiers, fille de noble homme Robert de Noiers. Son fils, Noel Blocquel, inhumé avec sa femme dans l'église de Bouchain, fut père de Robert Blocquel qui vivait en 1514 et qui avait épousé demoiselle Melchiore de Renian. Jean Blocquel, fils de Robert, marié d'abord à Marguerite Raulin, puis en 1537 à Hiéromette de la Sace ou de la Hache, figure dans plusieurs actes avec les qualifications d'écuyer, de sieur de Lamby et de maïeur héréditaire de Naves. C'est à lui que remontent les preuves de noblesse que la famille de Blocquel eut à faire à diverses reprises au cours du xviiie siècle. Son fils, Robert Blocquel, écuyer, sieur de Lamby, marié en 1575 à Marguerite de Beauffort, qui appartenait à une des plus illustres maisons de la noblesse d'Artois, comparut en 1597 et en 1612 pour l'ordre de la noblesse aux États du Cambrésis et en fut deux fois nommé député près de la Cour de France. Il fut père de François Blocquel, écuyer, sieur de Lamby et de Contes, natif de Cambrai, maïeur héréditaire de Naves, marié à Anne le Petit, fille du sieur de Villers-Sire-Simon, par contrat passé le 22 novembre 1626 devant notaire à Arras, qui recréanta sa bourgeoisie d'Arras et qui prêta serment le 19 octobre 1621, et grand-père de messire Alard-François de Croix, dit Blocquel, chevalier de Wismes, qui épousa le 4 juillet 1654 Isabelle de Vos de Steenwick, fille d'un conseiller du roi d'Espagne, président en sa Chambre des comptes de Lille. René-Antoine Blocquel de Croix, écuyer, sieur de Wismes, fils de ce dernier, et son épouse Antoinette-Gabrielle Bouquel, qu'il avait épousée par contrat passé le 15 juillet 1689 devant notaires à Arras, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Arras) ; ils firent des preuves

de noblesse en 1710 pour obtenir l'admission au Collège Mazarin de leur fils, Adrien-Antoine Blocquel de Wismes, né à Arras le 23 janvier 1697. Adrien-Antoine Blocquel de Croix, Sgr de Wismes au diocèse de Saint-Omer, y demeurant, obtint du roi Louis XV en mai 1724 des lettres patentes en forme de charte qu'il fit enregistrer au Conseil d'Artois et par lesquelles, en considération de son ancienne noblesse, il était autorisé, ainsi que ses descendants, à porter sur l'écu de sa famille une couronne à cinq fleurons et à prendre pour supports deux griffons. Ce même Adrien-Antoine fut admis en 1747 aux États d'Artois, fut député à la Cour par lesdits États et obtint par lettres patentes de 1759 l'érection en baronnie de sa seigneurie de Wismes. Arnould-Louis-Armand de Blocquel de Wismes fut admis en 1784 dans l'Ordre de Malte.

La famille de Blocquel de Wismes, qui avait beaucoup de parents en Bretagne depuis l'alliance qu'elle avait conclue au XVIII[e] siècle avec la maison de Rougé, vint définitivement se fixer dans cette province par le mariage que son chef, Armel-Armand, baron de Wismes, contracta vers 1840 avec M[lle] de Bruc de Livernière. Le baron de Wismes est décédé à Nantes en 1887 à l'âge de soixante-douze ans, laissant quatre fils.

Principales alliances : de Rougé, de Bruc, de la Roche-Saint-André 1888, Lelou de la Biliais 1889, de Jobal, de Polignac, d'Allonville, de Cornulier 1823, de Coupigny 1653, de Beauffort, etc.

BLOCQUEVILLE (de Coulibœuf de). Voyez : COULIBŒUF DE BLOCQUEVILLE (DE).

BLOIS d'ARONDEAU (de), en Belgique. Armes : *de gueules à deux fasces brétessées et contrebrétessées d'argent*, qui est d'Arkel ; *au franc quartier de gueules à trois pals de vair, au chef d'or*, qui est de Châtillon. — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions léopardés au naturel.*

Jean DE CHATILLON, comte DE BLOIS et DE DUNOIS, issu d'une branche de l'illustre maison de Châtillon éteinte vers l'époque de la Révolution, était venu se fixer en Hollande après le mariage qu'il conclut en 1372 avec Marguerite (aliàs Mathilde), héritière du duché de Gueldre. Il mourut en juin 1381 sans laisser de postérité légitime en son château de Schonove, en Hollande, d'où son corps fut porté à Valenciennes. Il avait eu d'Isabeau de Zimberghes (aliàs de Sophie van Daellem) deux fils naturels, Jean, bâtard de Blois, auquel il fit donation de la terre et seigneurie de Trelon, en Hainaut, et Guy, bâtard de Blois, Sgr de Hafften. La descendance du second de ces

bâtards s'éteignit avec Walrave de Blois, Sgr de Hafften, qui mourut en 1608 à l'âge de cinquante-trois ans. Jean, bâtard de Blois, Sgr de Treslon, l'aîné des fils naturels de Jean de Châtillon, comte de Blois, était en 1434 conseiller de la Cour de Hollande ; il épousa Anne de Hemstède et en eut une nombreuse postérité. Sa descendance se partagea en un certain nombre de rameaux ; le principal de ces rameaux se fondit au XVIe siècle dans la maison de Mérode en faveur de laquelle la terre de Treslon fut érigée en marquisat par lettres du roi d'Espagne en 1624 ; un autre de ces rameaux s'est perpétué en Hollande jusqu'à nos jours. On a dit, mais sans preuves à l'appui, que la famille française de Blois de la Calande, à laquelle sera consacrée une notice spéciale, descendait d'un fils cadet de Jean, bâtard de Blois, Sgr de Treslon, et d'Anne de Hemstède.

La famille de Blois d'Arondeau, qui s'est perpétuée jusqu'à jours en Belgique, se dit également issue de la famille de Blois-Treslon, branche naturelle de la maison de Châtillon, et en a toujours porté les armoiries. Jean de Blois, auquel seulement Poplimont fait remonter la filiation suivie, était seigneur de Beauregard, aux environs de Tournay, et avait épousé Catherine de Marne dans la première moitié du XVIe siècle. Il fut père de Louis de Blois, Sgr de Beauregard, qui épousa Marie de la Salle, et grand-père de Philippe de Blois, Sgr de Beauregard et de Foulong, décédé en 1653, qui épousa par contrat du 4 novembre 1613 Anne d'Ittre, héritière de la seigneurie d'Arondeau. Antoine de Blois, fils de ce dernier, marié à Louise de Toustain-Carency, obtint, d'après Poplimont, l'érection en vicomté de sa seigneurie d'Arondeau par lettres patentes du roi Louis XIV données le 8 octobre 1675 et enregistrées le 31 mars 1677 au Parlement de Tournay. Son petit-fils, Charles-Joseph, vicomte de Blois d'Arondeau, marié en 1724 à Marie Robert, en eut trois fils : 1° Joseph-Maximilien, marié à Gand en 1759 à Marie del Rio ; 2° Philippe-Maximilien, marié à Vienne en 1805 à Anne Foest dont il avait trois fils naturels légitimés par ce mariage ; et 3° Alexis-Joseph, marié à Amélie de Latre de Feignies, qui furent les auteurs de trois rameaux. Le plus jeune de ces trois frères, connu sous le nom de Blois de Feignies, fut maintenu dans sa noblesse le 9 août 1853 par lettres patentes du roi des Pays-Bas ; il laissa deux fils. Son petit-neveu, Léonce-Ghislain de Blois d'Arondeau, né en 1815, petit-fils de Joseph-Maximilien, fut confirmé dans la possession du titre de vicomte par diplôme du roi des Pays-Bas du 23 janvier 1823.

Principales alliances : d'Ittre d'Arondeau, de Toustain-Carency, de Latre de Feignies, Visart de Bocarmé, de Boulart 1790, etc.

Il existe dans le comté de Suffolk, en Angleterre, une famille de

Blois qui est de noblesse très ancienne. D'après la tradition cette famille serait d'origine française et aurait pour auteur un cadet des comtes de Blois qui serait venu se fixer en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant. Le *Peerage and baronetage* de Burke en fait remonter la filiation à Thomas Blois qui habitait en 1470 Norton, dans le comté de Suffolk. Charles Blois, de Grundisburg-Hall, fut créé baronnet le 15 avril 1686.

Cette famille anglaise de Blois de Grundisburg et de Cockfield porte pour armes : *de gueules à une bande de vair accompagnée de deux fleurs de lys d'argent*. — Cimier : *un gantelet tenant une fleur de lys d'argent*. — Devise : *Je me fie en Dieu*.

BLOIS DE LA CALANDE (de). Armes : d'*argent à deux fasces de gueules chargées chacune de trois annelets d'or*. — Devise : *Agere et pati fortia*.

La famille DE BLOIS DE LA CALANDE est originaire de la ville de Laon où elle occupait dès les premières années du XVe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Lainé mentionne dans son *Nobiliaire de Champagne* un Adam de Blois, receveur des subsides de guerre, qui fut anobli par lettres patentes en décembre 1404 ; ce même Adam de Blois était en 1407 receveur particulier à Laon et receveur de l'aide nouvellement imposée pour la conquête de l'Angleterre. Colart ou Gérard de Blois, auteur présumé de la famille de Blois de la Calande actuellement existante, exerçait en 1436 la charge de receveur général des aides à Laon qui fut exercée après lui par plusieurs autres membres de la famille de Blois. Les généalogistes ont voulu faire de ce personnage, mais sans preuves à l'appui, un sixième fils de Jean, bâtard de Châtillon de Blois, Sgr de Trélon, en Hainaut, auteur de la famille de Blois de Trélon qui a occupé un rang distingué dans la noblesse des Pays-Bas et dont il a été parlé dans la notice précédente. Lainé mentionne un Jehannon de Blois, né à Valenciennes, fils de Colart de Blois et de Jeanne Brulard, qui fut naturalisé, c'est-à-dire légitimé, par lettres d'avril 1441. Des branches demeurées non nobles de la famille de Blois se perpétuèrent pendant plusieurs siècles en Laonnais. On trouve que Pierre de Blois, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Laon, doyen des conseillers, Louis de Blois, capitaine de la ville de Laon, et Charles de Blois, conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts à Laon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à une tour d'argent maçonnée de sable ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or*. Monsieur Pierre-Étienne de Blois, Sgr de Saint-Gobert, conseiller du Roi, lieutenant criminel en l'élection de

Laon, épousa vers 1700 Madeleine Guiche ; leurs deux fils, Jean-Pierre de Blois, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment de Fleury-Cavalerie, et Charles de Blois, né à Laon en 1704, lieutenant de Roi de sa ville natale, chevalier de Saint-Louis, furent simultanément anoblis par lettres patentes de décembre 1740 dont on trouvera le texte dans les manuscrits de Chérin ; ils se firent en même temps accorder des armoiries identiques à celles de la famille de Blois de la Calande.

Les jugements de maintenue de noblesse rendus en 1668 par Caumartin en faveur de la famille de Blois de la Calande en font remonter la filiation à 1530, date à laquelle Lancelot de Blois, écuyer, Sgr de Parfondreux en partie, demeurant à Laon, fils de Pierre de Blois, écuyer, et de Guillemette de Ronty, épousa Françoise Mouet. Celle-ci se remaria dans la suite à Jacques de Riencourt. Son fils, Nicolas de Blois, écuyer, Sgr de Courtrizy, marié en 1570 à Andrée de Lenhare, échangea en 1575 sa terre de Courtrizy contre celle d'Aoust, située aux environs de Provins, dans la Brie, et assista en 1587 à l'arrière-ban du bailliage de Provins. Il laissa deux fils, Timothée de Blois, sieur d'Aoust, marié en 1597 à Barbe de Vignolle, décédé prématurément en 1602, et Théodore de Blois, marié d'abord à Montereau en 1605 à Jeanne du Quesnoy, puis à Sens en 1622 à Marie Friollet, qui furent les auteurs de deux rameaux. François de Blois, Sgr de la Saulcotte, petit-fils de Timothée, marié à Nogent-sur-Seine en 1663 à Anne Morée, et son oncle à la mode de Bretagne, Louis de Blois, sieur de la Calande, fils du second lit de Théodore, demeurant en l'élection de Troyes, marié à Montereau en 1649 à Suzanne Baziant, furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction le 28 août et le 6 juin 1668 par jugements de M. de Caumartin, intendant de Champagne. La famille de Blois s'éteignit en Champagne en 1707.

Un cadet du rameau de la Calande, Timothée de Blois de la Calande, officier de marine de mérite, compagnon d'armes de Duguay-Trouin, mort en 1719 des suites des blessures qu'il avait reçues à l'affaire de Pensacola, était venu se fixer en Bretagne par son mariage et fit souche dans cette province. Son fils, François-Julien de Blois de la Calande, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1776, avait épousé Thérèse-Agathe Prévost de la Bouexière de Boisbilly, fille de M. de Boisbilly, président en la Chambre des comptes de Bretagne ; il en laissa lui-même deux fils, Aimar-Raphaël de Blois de la Calande, né à Morlaix en 1760, officier de marine distingué, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, conseiller général du Finistère en 1806, marié en 1797 à Mlle Péan de Livaudière, décédé à Morlaix en 1852, et Joseph de Blois de la

Calande, né en 1764, officier de marine, officier de la Légion d'honneur, marié en 1801 à Mlle le Borgne de Kermorvan, décédé en 1847, qui ont été les auteurs de deux nouveaux rameaux. Etienne-Gabriel, connu sous le titre de comte de Blois, né en 1801, le plus jeune des fils d'Aimar-Raphaël, marié en 1842 à Mlle de la Boessière de Lennuic, décédé à Brest en 1879, a été général de brigade en 1860 et grand officier de la Légion d'honneur. Aymar de Blois, né en 1804, fils aîné de Joseph, marié en 1839, à Mlle des Champs du Méry, décédé à Quimper en 1874, fut député du Finistère en 1849 et fut incarcéré lors du coup d'État du 2 décembre ; son fils, le vicomte Aymar de Blois. né en 1842, est conseiller général du Finistère. Albert-Emile de Blois, second fils de Joseph, marié en 1839, à Mlle de Beaumont, a été père de Georges, comte de Blois, marié en 1884 à Mlle de la Morinière, qui est aujourd'hui sénateur royaliste du Maine-et-Loire.

Principales alliances : Prévost de la Bouexière, Péan de Livaudière, Jacquelot de Boisrouvray 1794, le Borgne de Kermorvan 1801, Gouyon de Coypel 1833, 1838, Laigre de Grainville 1853, de la Boessière de Lennuic 1842, de la Grandière, des Champs du Méry 1839, de Kersauson 1882, Bonin de la Bonninière de Beaumont 1839, le Bault de la Morinière 1884, le Bihannic de Tromenec 1896, de Poulpiquet de Brescanvel 1827, etc.

La famille de Blois de la Calande n'a aucun rapport avec une famille de Blois ou de Bloys qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de Saintonge. Cette famille portait pour armes : d'*argent à une fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or*. Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur sous Louis XIV en font remonter la filiation à Pierre de Bloys, écuyer, dont la femme, Isabeau de Mortaigne, fit son testament le 15 janvier 1512 en faveur de son fils Pierre. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Henri de Bloys, Sgr de Seudre, dans la paroisse de Gemonzat, en l'élection de Saintes, marié le 7 août 1635 à Esther Green de Saint-Marsault, fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de d'Aguesseau, intendant de Limoges. Cette famille de Blois fut encore maintenue dans sa noblesse le 26 mars 1708 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. Henri de Blois, écuyer, Sgr de Roussillon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saintes). Le dernier représentant mâle de cette famille, Charles de Blois, Sgr de Roussillon, capitaine au régiment de Mailly-Infanterie, chevalier de Saint-Louis, domicilié à Pons, fut présent en 1758 au ban de Saintonge ; il fut connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de comte sous lequel il comparut en 1789, à cause de son fief de Roussillon, aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes ; il prit part aussi, à

cause de son fief de Massac, aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Jean-d'Angély. De son mariage contracté en 1751 avec Mlle Pandin de Beauregard il n'eut que deux filles mariées dans les familles Green de Saint-Marsault et Bigot de Baulon.

On trouvera dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, des renseignements sur une famille de Blois dont le chef, Jacques, né à Paris le 27 juillet 1736, connu sous le titre de comte de Blois, adressa en 1775 au duc d'Orléans un mémoire pour faire établir qu'il descendait d'un bâtard d'un comte de Blois, de la maison de Châtillon. Cette demande fut l'objet d'une enquête conscienscieuse et le résultat de cette enquête fut que cette famille de Blois appartenait simplement à la bourgeoisie parisienne et ne pouvait remonter par filiation suivie au delà de maître Jacques de Blois, bisaïeul du requérant, avocat en Parlement, notaire apostolique, qui épousa demoiselle Anne Gillebert par contrat passé à Paris le 26 avril 1633. Jacques de Blois fut père de maître Charles de Blois, procureur au Châtelet, notaire apostolique, décédé en 1701, qui épousa demoiselle Geneviève Borzone par contrat passé à Paris le 15 septembre 1680, et grand-père de Jean-Jacques de Blois, bourgeois de Paris, plus tard officier du guet, qui épousa par contrat du 22 mai 1717 Marie-Angélique Macé, nièce de Jacques Ferrand, portier de MM. Ogier. Cette dame mourut en juin 1774 à l'âge de quatre-vingt-sept ans et est appelée dans son acte de décès haute et puissante dame Mme Marie-Anne-Angélique Macé, veuve de haut et puissant seigneur Jean-Jacques de Blois, comte de Blois. Jacques de Blois était encore célibataire en 1776 et paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

BLOM (de). Armes : d'*argent au sautoir de gueules cantonné de quatre aigles de même*. — La branche des Sgrs de Ressoneau remplaçait les *aigles* par *quatre croisettes de sable*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *Deux sauvages*.

La famille DE BLOM appartient à l'ancienne noblesse du Haut-Poitou. Beauchet-Filleau mentionne un Hélie de Blaun qui fut témoin d'une donation faite vers 1084 par Foucauld de Chabanais à l'abbaye de Saint-Maixent. Guy de Blom alla en Terre sainte vers 1160 avec son père Imbert et en rapporta de précieuses reliques dont il fit don à l'église de Saint-Junien ; un Guy de Blom, probablement le même que le précédent, fut témoin d'un traité passé en 1165 entre le comte de la Marche et le Chapitre du Dorat. Guy de Blom, décédé en 1206, fut abbé du Dorat et prévôt de Saint-Junien. Le nom de la famille de Blom figure dans de nombreux actes du XIIIe du XIVe, et du XVe siècles.

La souche se partagea dès le moyen âge en deux grandes branches, celle des Sgrs de Ressoneau et celle des Sgrs de Beaupuy, dont on n'a pu déterminer le point de jonction.

La branche des Sgrs de Ressoneau s'éteignit dans les premières années du XVIIe siècle. Beauchet-Filleau en donne une filiation à peu près établie depuis Aimery de Blom, Sgr de Ressoneau, mari d'Agnès de Fougeray, qui vivait en 1292 et qui fit une donation à sa fille le lundi après la fête de Saint-Clément 1304.

Jehan de Blaom, écuyer, Sgr de Puirenaud et de Blaom, vivant en 1302, peut avoir eu pour fils Aimery de Blom, écuyer, qui rendit hommage au comte de Poitou en 1377 pour sa terre de Beaupuy. Jean de Blahom, fils présumé du précédent, rendit hommage au comte de Poitou en 1391 pour sa terre de Beaupuy. Le jugement de maintenue de 1667 ne fait remonter la filiation suivie de cette branche qu'à Mondot de Blom, écuyer, Sgr de Beaupuy, qui épousa Jeanne d'Oyron par contrat passé le 12 janvier 1498 devant notaires à Verneuil, près de Loches. Ce Mondot de Blom assista comme brigandinier à l'arrière-ban de 1488 et comme hommes d'armes à celui de 1491. Ses deux fils aînés, Antoine et Florent, furent les auteurs de deux grands rameaux ; un troisième, Jean, Sgr de Mareuil, paraît avoir été l'auteur du rameau des Sgrs de Mareuil éteint dans la première moitié du XVIIe siècle.

Antoine de Blom, écuyer, Sgr de la terre et maison forte de Beaupuy, auteur du premier rameau, fut un des commissaires chargés de faire la montre de l'arrière-ban convoqué en Poitou en 1545 ; il avait épousé Françoise de Montrocher, dame de Puyregnaud, qui mourut le 17 novembre 1583. Leur fils, Melchior de Blom, Sgr de la Remigère et de Beaupuy, marié le 20 juin 1557 à Marguerite de Gain, fut chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut père de Christophe de Blom, Sgr de Beaupuy, qui épousa le 14 septembre 1595 Héliette de la Béraudière, et grand-père d'Emmanuel de Blom, Sgr de Beaupuy, qui épousa le 18 mars 1654 Marguerite Moreau et qui fut maintenu dans sa noblesse le 16 août 1667 par jugement de Barentin, intendant de Poitiers. Jean-Gaspard de Blom, né en 1740, arrière-petit-fils du précédent, marié en 1764 à Mlle de Vérine, fit en 1778 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, André-Melchior, né à Lathus en 1767. Celui-ci épousa en 1795 Mlle de la Besge. Son fils, Gaspard-Armand de Blom, marié en 1823 à Mlle de Monterban, en a laissé trois fils : Anatole, mort sans alliance en 1879, Louis-Almon, dont la fille unique épousa le baron de Lamberterie, et Arsène, né en 1832, qui a eu un fils, Gontran, né en 1856.

Florent de Blom, auteur du second rameau, épousa le 11 février 1538 Renée de Montsorbier, héritière de la seigneurie de Maugué. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Aubin de Blom, Sgr de la Fardellière, marié le 19 mars 1564 à Anne de Gaver, continua la descendance et dont deux autres, François et Florent, firent, d'après Beauchet-Filleau, des preuves de noblesse en 1567 pour être admis dans l'Ordre de Malte. Louis de Blom, écuyer, Sgr de Maugué, chef de ce rameau, marié à Louise Jouet, fut maintenu dans sa noblesse le 16 août 1667 avec plusieurs de ses parents par jugement de M. de Barentin. François-Gabriel de Blom, chevalier, Sgr de la Tiffonière, Maugué, etc., chevalier de Saint-Louis, petit-fils du précédent, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Il avait épousé le 29 décembre 1770 Françoise Dupont de Moulins et en laissa deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur rameau. L'aîné d'entre eux, Jean-François de Blom de Boislambert, né à Poitiers en 1773, avait fait en 1783 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'École militaire; il servit à l'armée de Condé et se noya dans la traversée du Rhin en 1793. Le puîné, François, né en 1774, fit avec distinction les campagnes de l'armée des Princes, mérita la croix de Saint-Louis et mourut à Poitiers en 1829 ne laissant de son mariage en 1810 avec Mlle de Baudus que deux filles, Mmes Hunault de la Chevalerie et de Bizemont.

La famille de Blom a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : Frotier 1447, Prévôt, Audebert, Chasteigner 1491, d'Oyron 1488, Estourneau 1550, de Gain 1557, de Boislinard 1583, de la Béraudière 1595, Goudon de l'Héraudière 1682, Taveau 1709, 1729, de Fénieu, de la Barre 1738, de Négrier 1735, Laurens de la Besge 1795, Bernardeau de Monterban 1823, de Lamberterie 1872, Cadoret de Beaupréau 1852, de Rechignevoisin de Guron 1852, Guyot d'Ervaux 1855, de Baudus 1810, Hunault de la Chevalerie 1830, de Bizemont 1836, etc.

BLOMAC (de Rolland de). Voyez : ROLLAND DE BLOMAC (de).

BLON (Prévost de). Voyez : PRÉVOST DE BLON.

BLONAY (de). Armes : *de sable semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'argent ; au lion d'or, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.* — La branche du Chablais porte simplement : *de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules.* — Devises : *Pro aris et focis.* — *Croix sans fin.* — *Pur comme d'or.* — Cri de guerre : *Blonay !* — Dicton : *Antiquité de Blonay.*

La maison DE BLONAY est à la fois une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse de la Savoie et de celle du pays de Vaud, en Suisse. Le comte de Foras en a donné une généalogie dans son *Armorial de Savoie*. Elle possédait dès le XIIe siècle deux châteaux de son nom, l'un aux environs de Vevey, dans le pays de Vaud, l'autre près d'Evian, en Chablais, et on ignore duquel de ces châteaux elle tire son origine. M. de Foras croit qu'elle a eu pour berceau le Chablais. Amédée de Blonay figure, en effet, au nombre des principaux seigneurs de ce pays dans une charte de liberté donnée en 1108 à l'abbaye d'Abondance. On suppose, mais sans en avoir la certitude, que ce personnage était fils d'Amédée de Faucigny dont le nom figure dans une charte de 1083 et qui aurait été lui-même fils cadet de Louis, sire de Faucigny. C'est à lui que M. de Foras fait remonter la filiation suivie ; il était avoué de Saint-Maurice en 1080 et avait épousé Cécile de Grandson, sœur de l'évêque de Lausanne. Son fils, Amédée II de Blonay, continua la descendance. Aymon Ier de Blonay, arrière-petit-fils de celui-ci, marié à Béatrix de Gruyères, fut simultanément Sgr de Blonay, en Chablais, et Sgr de Blonay-sous-Vevey ; il fit construire vers 1216 le château de Saint-Paul. Ses deux fils, Jean Ier, cosgr de Blonay-sous-Vevey et de Blonay, près d'Evian, vidame de Vevey en 1288, bailli du pays de Vaud en 1292, et Pierre II, cosgr des deux Blonay, Sgr du château de Saint-Paul pour lequel il rendit hommage le 13 juillet 1306, marié à Agnès de la Serraz, furent les auteurs des deux grandes branches de la maison de Blonay qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, l'aînée dans le pays de Vaud, la seconde en Savoie.

Le chef de la branche aînée, fixée en Suisse, est connu depuis le moyen âge sous le titre de baron. Ce titre de baron, pris dans l'antique sens féodal du mot, doit être considéré comme bien supérieur aux titres de marquis ou de comte qui ont été concédés dans les temps plus modernes par des lettres patentes de souverains. Philippe, baron de Blonay, né en 1703, chef de cette branche, vendit son château de Blonay à la famille de Graffenried. Cette antique demeure fut rachetée en 1810 par Jean-Henri, baron de Blonay, né en 1776, petit-fils du précédent, et depuis lors n'est plus sortie de la famille de Blonay.

Pierre II, auteur de la branche fixée sur la rive méridionale du lac de Genève, fut père de Rodolphe de Blonay, Sgr de Saint-Paul, Bernex, Maxilly, cosgr de Bex, qui figure dans de nombreux actes de la première moitié du XIVe siècle. On ignore le nom de la femme de celui-ci ; mais on sait qu'il fut père de Jean de Blonay qui épousa Péronne d'Hauteville, d'après Guichenon, et Catherine de Bossonens, d'après

d'Estavayé, et qui continua la lignée. Jacques de Blonay, cosgr de Saint-Paul, descendant des précédents, marié le 24 octobre 1613 à Marie, fille et héritière de Nicolas, baron d'Avize, fut connu le premier sous le titre de baron conservé depuis lors par le chef de cette branche. Son petit-fils, Louis, baron de Blonay, né en 1676, décédé à Evian en 1755 sans avoir été marié, fut successivement maréchal de camp en 1733, vice-roi de Sardaigne en 1742, général de cavalerie, grand-maître de l'artillerie en 1749, chevalier de l'Annonciade en 1750. Claude, baron de Blonay, né en 1664, frère du précédent, d'abord chevalier de Malte, fut autorisé à quitter l'Ordre pour épouser en 1702 Marie d'Alinges et continua la descendance. Il fut père de Claude-Louis, baron de Blonay, né en 1711, qui fut ambassadeur en Espagne, puis en Saxe, et qui demeura célibataire, et de François de Blonay, marquis d'Hermiance, né en 1712, chevalier de Malte, qui obtint une dispense pour épouser en 1763 M[lle] de Virieu. C'est de ce dernier personnage que descendent tous les représentants actuels de cette branche devenue française depuis l'annexion de la Savoie. On doit encore mentionner parmi les rejetons de cette branche le chevalier de Blonay, décédé en 1797, qui fut de 1757 à 1760 commandant des galères du roi de Sardaigne, puis lieutenant général, commandant du comté de Nice.

Principales alliances : de Menthon 1462, de Genève, d'Estavayé, de Diesbach, de Loys, de Saussure, d'Haraucourt, de Salis, de Graffenried, de Lucinge, d'Arenthon, de Vienne, de Chevron, d'Oncieulx, d'Avize, d'Alinges 1702, de Virieu 1763, de Dietrich, Gallien de Chabons, de Rivière, de Billcheust d'Argenton 1889, de Forestier de Vilneuve 1891, etc.

BLOND de SAINT-HILAIRE (**Marcq de**). Voyez : Marcq de Blond de Saint-Hilaire.

BLONDEAU (**de**). Armes : *coupé de gueules et d'azur à une fasce ondée d'or sur gueules et un losange de même soutenu d'un croissant aussi d'or sur azur.* — Armes concédées par le règlement de 1817 à la branche aujourd'hui éteinte des chevaliers Blondeau : d'*azur à une fasce cousue de gueules, accompagnée en chef d'une étoile d'argent et en pointe d'un chevron abaissé d'or, lui-même accompagné de deux croissants d'argent en chef.*

La famille Blondeau, originaire de Pontarlier, est fort anciennement connue dans la bourgeoisie de sa région ; d'après la tradition elle descendrait de gentilshommes verriers qui seraient venus à une époque très reculée de Lorraine se fixer en Franche-Comté. M. de

Lurion, dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*, en fait remonter la filiation à Renaud Blondeau, bourgeois de Pontarlier, qui vivait en 1520 avec sa femme, demoiselle Pernette Brocard. N... Blondeau, docteur ès droit, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Pontarlier) ses armoiries telles que la famille Blondeau les porte encore de nos jours. La souche se partagea en un certain nombre de branches qui se distinguèrent par leurs surnoms de Charnage, d'Athose, d'Arçon et de Fauche. Jean-Baptiste Blondeau-Fauche, Sgr d'Athose, chef d'une de ces branches, ancien procureur du Roi au bailliage de Pontarlier par provisions de 1721, subdélégué de l'intendant de cette ville, fut anobli en novembre 1756 par lettres patentes du roi Louis XV, qui furent enregistrées le 3 novembre 1757 au Parlement de Besançon, en récompense des services signalés qu'il avait rendus à la France lors des dernières délimitations de Suisse et comme membre distingué d'une famille qui a toujours vécu noblement. La descendance de ce personnage s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Jean-Baptiste Blondeau, avocat en Parlement, chef d'une autre branche, était sous Louis XV maire de Baume-les-Dames. Son fils, Antoine-Raymond Blondeau du Fays, né en 1747, s'engagea en 1767 dans la Légion de Saint-Domingue, fut nommé capitaine en 1783, général de brigade en 1793, officier de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 1er avril 1809, fut confirmé dans son titre par nouvelles lettres du 19 avril 1817 avec règlement d'armoiries et mourut en 1825. Le général Blondeau du Fays laissait un fils, qui mourut sans postérité en 1841, et plusieurs filles. L'une de celles-ci, Mme de Bancenel, a elle-même laissé une fille mariée à son cousin, Stanislas de Blondeau, de la branche anoblie en 1756.

Principales alliances : Courvoisier, Droz, de Bancenel, etc.

Cette famille de Blondeau ne doit pas être confondue avec une famille du même nom qui appartenait à l'ancienne noblesse parlementaire de Bourgogne et dont on lui a parfois attribué les armoiries : d'*or à un chevron d'azur chargé à la pointe d'un croissant d'argent et accompagné de trois œillets de gueules, feuillés et soutenus de sinople*. Les Blondeau de Bourgogne de leur côté se disaient issus d'une famille du même nom qui appartenait dès le XIVe siècle à la noblesse de leur région ; mais ils ne pouvaient démontrer cette communauté d'origine et n'appartenaient encore, en tout cas, qu'à la bourgeoisie au milieu du XVe siècle. M. d'Arbaumont a donné leur généalogie dans son *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon*. Pierre Blondeau qui vivait dans la première moitié du XVIe siècle laissa quatre fils : 1° Jean, conseiller au Parlement de Bourgogne en 1581, qui n'eut pas d'enfants ; 2° François, conseiller au Parlement après

son frère en 1593, qui fut père de François II Blondeau, conseiller au Parlement de Bourgogne en 1611, puis président à mortier à celui de Metz, et grand-père de Paul-François Blondeau, Sgr de Fussey, premier président au Parlement de Metz, décédé sans postérité ; 3° Abdenage, receveur général des gabelles et des bois en Bourgogne, qui fut pourvu en 1596 d'un office de président en la Chambre des comptes de Dijon, mais qui ne se fit pas recevoir ; 4° Guy, qui continua la lignée. Guy Blondeau, Sgr de Sagey, Sivry, Saisy, etc., notaire et secrétaire du Roi, grand maître enquesteur des eaux et forêts en 1583, grand louvetier de Bourgogne, épousa Anne Bourdin, fille d'un procureur général au Parlement de Paris ; il en laissa trois fils : 1° Bénigne Blondeau, conseiller général au Parlement de Paris, dont la descendance s'éteignit avec son arrière-petit-fils Claude-Étienne, Sgr de Villiers-Chapuy, conseiller à la Cour des aides de Paris sous Louis XV ; 2° Gilles, trésorier de France à Dijon en 1626, puis président à la Chambre des comptes de Paris, qui n'eut que des filles ; 3° Roger, grand louvetier de Bourgogne, conseiller au Parlement de Paris, qui demeura célibataire.

Il a aussi existé en Champagne une famille de Blondeau, originaire de Picardie, qui portait pour armes de *sable à trois besants d'or* et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1669 par jugement de l'intendant Caumartin sur preuves remontant à 1542.

BLONDEAU. Armes concédées sous le premier Empire au baron Blondeau : d'*azur à un lion rampant tenant deux sabres d'or, un de la dextre, un de la sénestre ; au franc quartier des barons militaires.* — Armes concédées en 1815 au chevalier Blondeau : *coupé au 1 d'azur à trois monts d'argent mouvant de la pointe, sommés d'un fort flanqué de deux tours d'or ; au 2 de gueules à la gerbe d'or accostée de deux coqs affrontés d'argent, une patte posée sur la gerbe ; à la bordure componée d'or et de sable.*

Cette famille, distincte de celles dont il a été parlé dans la notice précédente, descend de Jean Blondeau qui était sous Louis XV notaire royal à Châteauneuf (Côte-d'Or). Jacques Blondeau, né en 1766, fils de celui-ci, général de brigade en 1808, décédé en 1841, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 1er janvier 1813 ; il laissa deux filles et un fils, Jean-Adolphe, baron Blondeau, né en 1805, que l'on croit être mort sans postérité. André-Philippe Blondeau, né à Châteauneuf en 1774, frère puîné du général, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, décédé en 1834, reçut le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 février 1815 ; il laissa une fille unique née à Dijon en 1819.

BLONDEAU de LAURIÈRE. Armes : d'*azur à un lion d'or, les pattes de devant passées en sautoir et la queue passée entre les jambes et remontant sur son dos.*

La famille Blondeau de Laurière appartenait à la noblesse du Limousin. Son auteur, Jean Blondeau, sieur du Chambon, de Ventoux, de Combat, etc., pourvu en 1639 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Limoges, fut nommé maître d'hôtel de la Reine en 1643 et conseiller d'État en 1652 et fit son testament le 13 juin 1680. Il avait épousé par contrat du 24 novembre 1670 Léonarde Bandy, de Felletin, qui se remaria en 1690 au baron de Compreignac. Gabriel Blondeau de Ventoux, écuyer, fils des précédents, était président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Limoges quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696; il épousa en 1697 Madeleine Moulinier et fut père de Martial Blondeau, sieur de Ventoux, trésorier de France au bureau des finances de Limoges en 1751, marié en 1733 à sa cousine Marie Moulinier, qui acheta en 1731 la terre de Laurière. Léonard Blondeau, fils de ce dernier, fut connu sous le titre de marquis de Laurière sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges.

La famille Blondeau de Laurière, qu'il ne faut pas confondre avec l'antique famille de Laurière, en Périgord, s'est éteinte dans la seconde moitié du XIXe siècle. Une de ses dernières représentantes, Mme du Hamel de Fougeroux, née Blondeau de Laurière, est décédée à Orléans en 1894 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Principales alliances : Bandy, de la Lande de Lavaud, de Maumont, du Hamel de Fougeroux, etc.

BLONDEL. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois merlettes de même.*

Ancienne famille bourgeoise du Lyonnais.

BLONDEL d'AUBERS. Armes primitives : *de gueules à une aigle d'or.* — Le président Blondel d'Aubers abandonna ces armoiries pour adopter les suivantes qui furent conservées par ses descendants et qui sont à peu près les mêmes que celles de la famille Blondel de Joigny : *de gueules à une aigle d'argent armée et becquée d'or.*

Aujourd'hui complètement éteinte, la famille Blondel d'Aubers appartenait à la noblesse parlementaire du nord de la France. Le chevalier de Ternas, qui en a donné une généalogie dans sa *Chancellerie d'Artois,* en fait remonter la filiation à Antoine Blondel, natif de Ransart, qui épousa Ghislaine de Wailly et qui fut reçu bourgeois d'Arras le 29 août 1676 moyennant le paiement de 60 livres. Louis

Blondel, frère d'Antoine, était bailli et fermier à Estrée-Blanche. Son neveu Roland, né à Ransart en 1642, reçu bourgeois d'Arras en 1676 en même temps que son père, épousa d'abord Isabelle de Vauchelles, puis le 27 mai 1704 Marie-Anne de Velaere, veuve de François de Bourgogne-Herlaere, acquit le 22 septembre 1698 la seigneurie d'Aubers et fut pourvu le 7 janvier 1714 en remplacement de Louis Jacob, Sgr d'Hailly, de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre. Il laissa un fils unique, Adolphe Blondel, Sgr d'Aubers, né à Neuville-Saint-Vaast en 1689, qui épousa en 1714 Marie Caudron, qui fut nommé en 1727 conseiller du Roi, trésorier payeur des gages alternatif et triennal des offices de la Chancellerie d'Artois et qui mourut à Aubers en 1739. Celui-ci laissa deux fils, Eugène, qui continua la descendance, et Antoine, capitaine au régiment de Luxembourg, qui fut tué à Egra en 1742. Eugène Blondel d'Aubers, né à Arras en 1714, conseiller au Parlement de Flandre en 1739, procureur général au même Parlement en 1741, puis premier président en 1756, décédé en 1767, fut un des magistrats les plus éminents de son temps et fut honoré de l'amitié particulière du Dauphin, fils de Louis XV. Il avait épousé d'abord en 1741 Camille Vernimen, fille d'un procureur général au Parlement de Flandre, puis en 1758 Marie-Anne de Calonne, fille d'un premier président au même Parlement. Son fils, Louis-Joseph Blondel d'Aubers, né à Douai en 1765, filleul du Dauphin et de la reine Marie Leczinska, fut successivement conseiller au Parlement de Paris en 1789, conseiller à la Cour de cassation, conseiller d'État honoraire et mourut à Paris en 1830. De son mariage contracté à Lille en 1790 avec Mlle du Chambge de Liessart il laissa une fille, Mme Bacon de Sains, et un fils, Emile Blondel d'Aubers, né à Lille en 1791, qui fut préfet du Gers sous la Restauration et qui mourut en 1877. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa famille et n'eut de son mariage avec Mlle Desperriers de Fresne que trois filles, Mme de Guerne, décédée en 1886, Mme le Vacher de Saint-Géran, décédée en 1877, et Mme de Berchout, décédée à Moulins en 1864.

Principales alliances : de Calonne 1758, de Mesenge, Maloteau de Guerne, du Chambge de Liessart 1790, Bacon de Sains, le Vacher de Saint-Géran 1847, de Berchout 1857, etc.

BLONDEL de BEAUREGARD (de). Armes : *de sable à une bande d'or.* — L'écu timbré *d'un casque taré au tiers, orné des ses lambrequins d'or et de sable*, et sommé d'une couronne *de marquis.* — Supports : *deux griffons d'or armés et langués de gueules.* — Cimier : *une aigle essorante de profil de sable.* — Cri de guerre : *Gonnelieu !*

La famille DE BLONDEL DE BEAUREGARD est une des plus anciennes de la noblesse du nord de la France. Une tradition la fait descendre d'un puîné de la maison des sires de Gonnelieu, l'une des plus considérables de l'ancienne chevalerie du Cambrésis. Jean le Carpentier mentionne en effet dans son *Estat de la noblesse du Cambrésis* un acte de 1096 dans lequel figurent Wauthier de Gonnelieu et son neveu, Willaume, dit Blondel. Saint-Allais et Poplimont, qui ont donné des généalogies de la famille Blondel, en font remonter la filiation à un Baudouin Blondel, chevalier, qui aurait accompagné saint Louis en Afrique en 1270, qui aurait été tué à la bataille de Wœringen, en 1288, et qui aurait laissé de son mariage avec Béatrix de Rosoy trois fils, Jean, Guillaume, conseiller du Roi et son lieutenant au pays de Vermandois, et Baudouin, aliàs Ghislain. D'après ces mêmes auteurs le plus jeune de ces trois frères aurait été l'auteur de la famille Blondel de Joigny, encore existante ; mais celle-ci a adopté un système de filiation tout à fait différent, comme on pourra le voir dans la notice qui lui est consacrée plus bas. Jean de Blondel, chevalier, Sgr de Sailly, fils aîné de Baudouin et de Béatrix de Rosoy, aurait été, d'après Poplimont, grand bailli du Vermandois, aurait épousé successivement Agnès de Furnes et Alix le Prudhomme et serait décédé en 1368 laissant de sa seconde union Simon de Blondel, qui aurait continué la descendance, et Guillaume de Blondel qui fut reçu en 1366 conseiller au Parlement de Paris avec plusieurs autres gentilshommes d'Artois. Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, ne fait remonter la filiation qu'à un Baudouin Blondel, chevalier, qui était seigneur de Sailly dans les premières années du XVe siècle. Saint-Allais et Poplimont appellent ce personnage Jean, surnommé Baudouin, et en font un fils de Simon mentionné plus haut. D'après ces mêmes auteurs il aurait épousé en 1415 Catherine de Lambres, dame de la pairie de Manchicourt ; d'après le tableau généalogique du *Nouveau d'Hozier*, ce mariage aurait eu lieu bien avant 1415 puisque le 13 juillet 1411 Catherine de Lambres aurait fait donation de sa terre de Manchicourt à son fils Jean, dit Tristan. Jean Blondel, dit Tristan, fut grand prévôt de Cambrai en 1453 et épousa Marie de Rouvroy, de la famille qui devint dans la suite celle des ducs de Saint-Simon ; il laissa deux fils : 1° Antoine Blondel, vicomte de Vadancourt, en Vermandois, dont la descendance s'éteignit avec Antoine Blondel, vicomte de Vadancourt, conseiller au Parlement de Paris en 1588, puis conseiller d'État, décédé en 1600 ; et 2° autre Jean, dit Tristan, Blondel, Sgr de Manchicourt, grand prévôt de Cambrai, qui épousa le 25 juillet 1468 Marie Rosel, dame d'Hordain, et qui continua la descendance. Antoine de Blondel, che-

valier, Sgr de Manchicourt, fils de ce dernier, devint seigneur de Beauregard par retrait de la maison d'Inchy, fut gouverneur de Crèvecœur pour l'empereur Maximilien et épousa Agnès Oudart, héritière des sgries de Cuinchy-le-Prévôt et de Cuinchy-le-Bauduin, près de Douai. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Jacques et Louis, qui furent les auteurs de deux branches.

Jacques de Blondel, Sgr des deux Cuinchy, auteur de la branche aînée, épousa le 13 novembre 1541 Marie le Blanc, fut créé chevalier par Charles-Quint en 1553 et fut nommé en 1554 gouverneur de Tournay. Son fils, Antoine de Blondel, obtint l'érection en baronnie de sa seigneurie de Cuinchy-le-Prévôt par lettres patentes de Philippe II du 20 novembre 1585 registrées à Lille. Cette branche s'éteignit dans la ligne légitime avec Jacques-Ignace de Blondel, baron de Cuinchy, lieutenant général des armées du roi Louis XIV en 1678, décédé en 1684; mais un rameau naturel détaché au XVIIe siècle comptait encore des représentants à Arras sous la Restauration.

Louis de Blondel, chevalier, Sgr de Beauregard, Havrincourt, etc., auteur de la seconde branche, épousa le 3 février 1542 Marie-Anne de Martigny, fut nommé gouverneur de Bapaume en 1572, mourut en 1581 et fut inhumé dans l'église des Grands - Carmes, à Arras. Son fils aîné, Louis de Blondel, Sgr d'Havrincourt, né en 1547, laissa plusieurs filles; l'aînée d'entre elles, Marie, héritière de la seigneurie d'Havrincourt, la porta par mariage dans la famille de Cardevacque qui l'a conservée jusqu'à nos jours et qui en obtint en 1693 l'érection en marquisat. Jean de Blondel, chevalier, Sgr de Beauregard, né en 1561, second fils de Louis et de Marie-Anne de Martigny, épousa le 7 novembre 1592 Marie de Bertoult d'Herboval et continua la lignée; il laissa lui-même plusieurs fils dont les deux aînés, Louis, Sgr de Beauregard, au terroir d'Inchy, en Artois, et Jean, Sgr de Barlet, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Louis de Blondel, chevalier, Sgr de Beauregard, d'Ampliez et du Boisléguier, auteur du premier rameau, naquit en 1596, épousa Marie de Cambry par contrat passé à Tournay le 20 juin 1634 et fut inhumé avec elle dans l'église Saint-Jacques, à Douai. Son fils, Antoine Blondel, écuyer, Sgr de Beaurregard (*sic*), né en 1650, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Douai), avec sa femme Anne - Marguerite le Mercier qu'il avait épousée par contrat du 11 août 1693. Il laissa deux fils, Joseph, connu sous le titre de baron de Beauregard, qui épousa en 1753 Robertine de Mortagne-Landas, et Louis de Blondel de Beauregard, officier supérieur d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Grenoble le 8 janvier 1748 Marguerite du Breuil-Hélion des Combes. On ignore

si la descendance de ce dernier subsiste ; il avait fait des preuves de noblesse devant d'Hozier en 1762, 1764 et 1765 pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses trois fils, François, né en 1751 à Pange, au diocèse de Metz, Louis-Joseph, né à la Fère en 1753, et Louis, né à Douai en 1754. Son frère Joseph avait été admis en 1755 en la Chambre de la noblesse des États d'Artois ; il mourut en 1769 et fut inhumé en l'église Saint-Jacques de Douai. Il laissa lui-même deux fils dont le second, Charles-Joseph, fut reçu en 1745 chevalier de Malte de minorité et dont l'aîné, Jean-Joseph, baron de Blondel de Beauregard, membre du corps de la noblesse aux États d'Artois, marié en 1770 à Mlle de Partz, décédé en 1803, continua la lignée. Les deux fils de celui-ci, Octave-Joseph et Eustache-Joseph, épousèrent à Tournay en 1810 deux sœurs, Mlles de la Motte-Baraffe ; le second d'entre eux, décédé en 1848 au château de Viane, en Belgique, avait reçu par diplôme du roi des Pays-Bas du 14 avril 1816, le titre de baron de Blondel de Beauregard de Viane avec transmissibilité à tous ses descendants. Ce rameau compte encore des représentants fixés en France et en Belgique.

Jean de Blondel, Sgr de Barlet, né en 1599, auteur du second rameau, épousa en 1625 Marie le Vasseur. Il laissa deux fils, Jean-Louis et Georges. Le second de ceux-ci, officier de cavalerie au service d'Espagne, alla se fixer au Chili et y laissa plusieurs fils dont on ignore la destinée. Jean-Louis, né en 1634, député de la noblesse des États d'Artois à la cour de Madrid, châtelain de Cateau-Cambrésis, décédé en 1708, avait épousé par contrat du 22 août 1667 Marie Drouhot, fille d'un gouverneur de la ville de Bouchain dont il s'engagea à relever le nom. Il fut père d'Antoine-Hyacinthe de Blondel-Drouhot, Sgr du Grand et du Petit-Leez, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom au service du roi de France, puis du roi d'Espagne, qui épousa le 31 janvier 1719 Mlle de Caulaincourt, et grand-père de Louis de Blondel-Drouhot, né en 1721, qui fit en 1737 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis parmi les pages de la reine Marie Leczinska, et de Louis, baron de Blondel-Drouhot, né en 1728, colonel d'infanterie au service du roi d'Espagne, qui épousa en 1752 Mlle de Wyts de la Bouchardерie et dont les fils paraissent être morts sans laisser de postérité. L'un de ces derniers aurait été admis en 1772 parmi les pages du roi d'Espagne.

Principales alliances : de Rouvroy (de Saint-Simon), de Ricamez, de Noyelles, de Tenremonde, de Viefville, de Bercus, Imbert de Basecque, de Lannoy, de Bonnières de Guines, de Beauffort, de Cardevacque, de la Motte-Baraffe, de Bertoult, de Cambry 1634, du

Breuil-Hélion (de la Guéronnière) 1748, de Mortagne-Landas 1735, de Partz 1770, 1744, de Caulaincourt 1719, de Carondelet, le Sergeant d'Hendecourt 1837, etc.

BLONDEL de JOIGNY de PAMÈLE et de BELLEBRUNE (de). Armes : *de gueules à l'aigle d'argent becquée et membrée de gueules.* — La branche de Pamèle écartelait ces armes des suivantes : *fascé d'or et de gueules de six pièces.* — Cimiers : *l'aigle de l'écu et une hure de sanglier de sable entre un vol à l'antique d'or et de gueules.* — Supports : *deux lions d'or contournés tenant des bannières à dextre aux armes du premier et du quatrième quartiers, à sénestre à celles du deuxième et du troisième quartiers.*

La famille Blondel de Joigny, originaire du Boulonais, occupait dès le xive siècle un rang distingué dans la noblesse de sa région. Saint-Allais et d'autres généalogistes ont voulu en faire une branche cadette de la famille de Blondel de Beauregard, originaire du Cambrésis, à laquelle a été consacrée la précédente notice, et la faire descendre d'un Baudouin (aliàs Ghislain) Blondel qui aurait été un fils puîné de Baudouin Blondel, chevalier, tué en 1283 à la bataille de Wœringen, auteur présumé de cette famille. La famille Blondel de Joigny n'a jamais accepté cette communauté d'origine. Elle se croit issue de la maison des comtes de Joigny, qui occupa un rang brillant au moyen âge et dont elle a toujours porté les armes pleines, et revendique pour son auteur un Charles (aliàs Jean) de Joigny, dit Blondel, chevalier, sieur de Méry, Recques et Marquise, en Boulonais, qui vivait au xiiie siècle et qui aurait été fils puîné de Raoul, comte de Joigny, et de Jeanne de Vienne.

La filiation toutefois ne paraît être établie que depuis Jean Blondel, écuyer, Sgr de Canteleu, de Toutencourt et de Méry, qui vivait en 1350 et qui avait épousé Isabeau, fille de Mathieu de Béthune, Sgr de Locres. Un tableau généalogique dressé dans les premières années du xviiie siècle et conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, émet sur ce personnage les appréciations suivantes dont il est impossible de vérifier l'exactitude : « Il acquit par contrat du 13 sep-
« tembre 1386 d'Yolande de Mortagne, dame de Douvière, les terres
« de Longvilliers et de Marquise desquelles il fit hommage à Jean,
« comte de Boulogne, le 6 septembre de l'an 1389. Il ne sortait pas de
« la maison de Joigny comme ceux de cette race se sont avisés de le
« prétendre et d'en usurper le nom au siècle passé, sans fondement,
« sans lettres du prince et sans aucun titre qui leur permettent
« d'ajouter ce surnom de Joigny à leur surnom originaire qui est
« Blondel seulement. La conformité seule des armes a donné lieu à

« cette supposition qu'ils ont depuis toujours soutenue afin que, leur « bâtardise étant découverte, leur extraction parût du moins illustre « en faisant connaître qu'ils étaient bâtards d'un homme de grande « maison. C'est par là qu'ils ont cru devoir parer le reproche du « défaut de leur naissance et que ces Bellebrune se sont appropriés « le nom des anciens comtes de Joigny, quoique le leur véritable ne « soit que celui de Blondel, maison fort ancienne dans le Boulo- « nais et qui subsiste encore aujourd'hui à ce que l'on dit, dans les « seigneurs de Fresne, les bâtards de Longvilliers qui sont MM. de « Bellebrune, les bâtards de Pamèle et autres..... » D'Hozier a écrit en marge de ce tableau généalogique qu'il n'a jamais entendu parler de seigneurs de Fresnes du nom de Blondel. Jean Blondel laissa d'Isabeau de Béthune deux fils, autre Jean et Guillaume, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Jean II Blondel, auteur de la branche aînée, fut seigneur de Longvilliers, Toutencourt, Douviers, Canteleu, Méry, etc., et épousa Marie du Quesnoy qui devint dame de Pamèle et d'Audenarde par héritage de son frère Louis du Quesnoy. Il laissa trois fils : 1° Charles Blondel, Sgr de Marquise, qui fut tué à Azincourt; 2° Jean Blondel, Sgr de Longvilliers, de Douviers, Toutencourt, Méry, etc., sénéchal de Ponthieu, capitaine d'Abbeville, gouverneur de Milan, qui mourut sans postérité; et 3° Oudard Blondel, Sgr de Longvilliers, Méry, etc., baron de Pamèle, sire d'Audenarde, ber de Flandre, qui continua la descendance. Cet Oudard Blondel vendit la terre de Longvilliers à son cousin germain Jean Blondel, sieur de Grésiliers; il épousa d'abord Marie Allaert dont il n'eut qu'une fille mariée à Jacques de Sainte-Aldegonde, baron de Noircarmes, puis Isabeau de Gauve. Josse Blondel, qualifié baron de Joigny, sire d'Audenarde, né de cette seconde union, épousa Jossine de Rocquenghien; d'après le tableau généalogique mentionné plus haut il n'aurait pas eu d'enfants de cette dame, mais aurait laissé de Catherine de Wick un fils naturel, François Blondel, bâtard de Pamèle, qui épousa Catherine Bridel. Adolphe Blondel, dit Pamèle, fils de celui-ci, fut membre du Conseil privé de l'empereur Charles-Quint et épousa Madeleine van den Heede; il laissa quatre fils : 1° Guillaume, président du Conseil privé du roi d'Espagne aux Pays-Bas, décédé sans postérité en 1592; 2° Jacques, qui fut nommé évêque de Saint-Omer, mais qui mourut avant d'avoir été sacré; 3° Jean, décédé en 1599, dont le fils unique fut chanoine de Sainte-Waudru, à Mons; 4° Adolphe, grand-bailli de Bailleul, qui épousa Corneille de Courteville et qui continua la lignée. La descendance de celui-ci laissa tomber en désuétude le nom de Blondel pour ne conserver que ceux de Joigny et de Pamèle. François de Pamèle, écuyer, sieur de Simcourt

et Adolphe de Pamèle, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Ypres). Jean-François-Hébert de Joigny de Pamèle fut admis dans l'Ordre de Malte en 1780. M. de Joigny de Pamèle, Sgr de Lynde, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Bailleul. Le dernier représentant mâle de cette branche, Godefroy-Frédéric, baron de Joigny de Pamèle, né à Tournay en 1814, n'eut pas d'enfants de son mariage en 1843 avec Mlle de Rodriguez d'Evora y Véga. Il avait eu quatre sœurs dont l'aînée, décédée en 1847, épousa le vicomte de la Pierre de Frémeur, dont la seconde, née en 1811, demeura célibataire, dont la troisième, décédée en 1882, épousa en 1838 le marquis de Bouthilier-Chavigny et dont la plus jeune, née en 1816, fut dame du Sacré-Cœur.

Guillaume Blondel, Sgr de Grévilliers, auteur de la seconde branche, épousa Isabeau de Cambron, dame d'Argoules, décédée en 1411. Leurs fils, Jean Blondel, Sgr d'Argoules et de Grévilliers, marié à Catherine de Courteheuse, acheta de son cousin germain Oudard la seigneurie de Longvilliers. Il fut père de Nicolas, dit Collenet, Blondel de Longvilliers, Sgr de Turbinghem, qui continua la lignée. D'après le tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, celui-ci aurait été fils non pas de Catherine de Courteheuse, mais de Marie des Granges, simplement maîtresse de Jean Blondel, et aurait été légitimé par lettres patentes de novembre 1480. Quoi qu'il en soit Collenet Blondel fut maître d'hôtel du Roi, bailli et capitaine du Choquel et d'Etaples, et épousa Marguerite de la Motte, fille de Robert de Fiennes, dit Lamotte, baron de Bellebrune, et héritière de l'importante seigneurie de Bellebrune, une des douze baronnies du Boulonais. Son fils, Jacques Blondel, né en 1482, Sgr de Bellebrune, Turbinghem, Launay, Malcamp, etc., capitaine du château d'Etaples en Boulonais en 1513, écuyer tranchant du Roi, sénéchal et gouverneur de Ponthieu en 1535, épousa en 1513 Catherine de Marle. Il fut père d'Antoine Joigny, dit Blondel, baron de Bellebrune, né en 1517, gouverneur et sénéchal de Ponthieu en 1551, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi en 1561, chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, décédé en 1577, qui épousa le 23 juin 1540 Catherine Caruel, dame de Guisignies et de Novilliers, décédée en 1598. Celui-ci eut vingt-deux enfants parmi lesquels on doit mentionner : 1° Oudard, baron de Bellebrune, dont la fille unique, héritière des grands biens de sa famille, épousa en 1599 Jacques d'Estampes, marquis de Valençay ; 2° Philippe, né en 1543, gentilhomme de la maison du Roi, louvetier du Boulonais, dont les trois fils furent tués à l'ennemi sans avoir été mariés ; 3° François, Sgr d'Estrées, maire de Boulogne en 1581, dont les trois fils furent également tués

à l'ennemi sans avoir été mariés ; 4° Antoine, né en 1561, dont le fils, Henri Blondel de Joigny, né en 1602, fut maintenu dans sa noblesse le 26 mai 1667 par arrêt des commissaires généraux du Conseil et dont les petits-fils moururent sans postérité ; 5° Emmanuel, né en 1564, qui continua la descendance. Emmanuel Blondel de Joigny-Bellebrune épousa le 27 août 1587 Marie d'Ailly, de la famille des vidames d'Amiens, et laissa de son côté une très nombreuse postérité. L'aîné de ses fils, Antoine Blondel, dit Joigny, Sgr de Bellebrune, maréchal de camp, gouverneur d'Hesdin et du comté de Saint-Pol, mourut sans postérité en 1663 ; deux, René et François, furent chevaliers de Malte ; un autre, Charles, fut tué au siège d'Hesdin ; deux enfin, Charles, né en 1612, et Henri, furent les auteurs de deux grands rameaux.

M. Pierre Meller a donné une généalogie résumée du premier de ces rameaux dans le numéro du 10 octobre 1903 de l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*. L'auteur de ce rameau, Charles de Joigny de Bellebrune, s'était fixé en Guienne par le mariage qu'il contracta le 21 janvier 1640 avec Marie de Bonnevin et avait été nommé en 1660 lieutenant de Roi à Blaye. Il fut père de Claude-Charles de Joigny, marié en 1678 à Marie de Ferrand, décédé en 1710, qui fut connu le premier sous le titre de marquis de Bellebrune, conservé depuis lors par le chef de ce rameau. Alexandre-Gabriel et Claude-Charles Blondel de Joigny-Bellebrune, de la province de Guienne, furent admis l'un en 1734, l'autre en 1739, parmi les pages du roi Louis XV. Le second d'entre eux, Claude-Charles de Joigny, marquis de Bellebrune, Sgr de Bellue, marié à Bordeaux le 16 septembre 1749 à Anne de Romat, pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il fut père de Charles-Godefroi de Joigny, marquis de Bellebrune, né en 1762, qui épousa le 20 mai 1811 Amélie Testas de Gassies et de qui descendent les divers représentants actuels.

Henri Blondel de Joigny, sieur de l'Isle-Bellebrune, auteur du second rameau, fut capitaine aux gardes, épousa Marie Favier du Boulay par contrat passé le 29 juillet 1637 devant notaires à Montdidier et fut tué en 1648 à la bataille de Lens. Ses deux fils, messire François Blondel de Joigny-Bellebrune, chevalier, Sgr de Plémont, Nucourt, etc., demeurant en la paroisse d'Énencourt, dans l'élection de Chaumont, marié le 14 novembre 1660 à Marguerite d'Aublay, et Antoine Blondel de Joigny, écuyer de la princesse de Conti, demeurant à Tilly, dans l'élection de Lyons, marié en 1667 à Louise le Chevalier, furent, lors de la grande recherche du XVII[e] siècle, renvoyés devant le Conseil d'État par jugement du 18 avril 1668 de M. de la Gallissonnière,

intendant de Rouen, et y furent maintenus dans leur noblesse par arrêt du 15 mars 1669, nonobstant l'opposition du traitant. Le plus jeune de ces deux frères eut quatre fils qui moururent sans postérité ; l'aîné eut de son côté deux fils, autre François, qui continua la descendance, et Joseph, qui fut tué au siège de Namur en 1695. François Blondel de Joigny, d'abord major au régiment de dragons de Valençay, puis contrôleur général des fermes du Roi à Bourges, épousa le 23 janvier 1688 Marie Lachault, fille d'un procureur au Parlement, et mourut fort pauvre laissant une nombreuse postérité. Deux de ses filles, Marie-Françoise, née en 1691 à Magny, au diocèse de Rouen, et Charlotte, née en 1702 à Neucourt, en Vexin, furent admises à Saint-Cyr l'une en 1701, l'autre en 1711 ; deux de ses fils, François et Henri-Zacharie, furent admis parmi les pages du comte de Toulouse. On ignore la destinée ultérieure de ce rameau vraisemblablement éteint aujourd'hui.

La famille Blondel de Joigny a fourni dans ses diverses branches de nombreux chevaliers de Malte. Plusieurs de ses membres ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances de la branche de Pamèle ; du Quesnoy, de Sainte-Aldegonde, de Courteville, d'Évora y Véga, de Lichtervelde, de Steenhuyse, d'Ennetières 1807, de la Pierre de Frémeur, de Bouthilier-Chavigny, de Bournonville, de Créqui, etc.

Principales alliances de la branche de Bellebrune : de Courteheuse, de Marle 1513, de Fiennes de la Motte, d'Estampes-Valençay 1599, de Villiers de l'Isle-Adam, d'Ailly, Accary, de Bonnevin, de Rouvroy de Saint-Simon 1671, de Ferrand 1678, d'Aulède de Pardaillan 1707, Chesnel d'Ecoyeux 1663, de Bournonville, de Vion, etc.

BLONDEL la ROUGERY (aliàs **de la Rougery**).

Famille de haute bourgeoisie.

Principale alliance : Blanchy 1834.

BLONDIN de BRUTELETTE, d'ABANCOURT, de SAINT-HILAIRE.

Armes : d'*argent à un cerf rampant de sable, sommé de dix cors et accompagné en pointe de trois merlettes de gueules* (aliàs *de sable*), 2 et 1.

La famille Blondin, originaire d'Abbeville, a donné à cette ville sous l'ancien régime plusieurs juges des marchands. Un de ses représentants, Jacques Blondin, bourgeois et marchand à Abbeville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*or à un cerf de sable*. Maître François Blondin ou Blondin de Belesmes, sieur de Brutelette, qualifié écuyer dans plusieurs actes, fut sous Louis XV

conseiller en la sénéchaussée de Ponthieu et subdélégué de l'intendant. De son mariage avec Marie-Catherine Fuzellier, morte veuve en 1762, il laissa deux fils, Gabriel-Mathieu et Charles-Willebrod. Gabriel-Mathieu Blondin, sieur d'Esigny, capitaine de cavalerie en 1781, chevalier de Saint-Louis, fut anobli en mars 1789 par lettres patentes du roi Louis XVI dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* et périt en 1794 sur l'échafaud révolutionnaire avec son fils unique. Son frère, Charles-Willebrod Blondin, sieur de Brutelette et de Rougefosse, né en 1723, marié en 1756 à Marie Saunier, fut d'abord conseiller du Roi, procureur en la maréchaussée et juridiction prévotale d'Abbeville, fut pourvu dans la suite de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Nancy, la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution et mourut en 1790. Il laissait cinq fils : 1° Charles-Aimé Blondin de Brutelette, né en 1759, conseiller du Roi et lieutenant particulier en la sénéchaussée de Ponthieu, marié en 1799 à Mlle Descaules, décédé en 1816, auteur de la branche aînée ; 2° Charles-Robert Blondin de Saint-Hilaire, né en 1760, conseiller du Roi et procureur en la juridiction d'Abbeville, marié en 1816 à Mlle de Lhomel, décédé à Abbeville en 1852, auteur de la seconde branche ; 3° Gabriel-Isidore Blondin d'Abancourt, né en 1764, chevalier de Saint-Louis, décédé sans alliance en 1844 ; 4° Nicolas-Alphonse, prêtre, décédé en 1804 ; 5° Willebrod-Casimir Blondin de Saint-Cyr, né en 1773, décédé en 1846 sans laisser de postérité de deux mariages successifs. Henri-Léopold Blondin de Brutelette, né à Abbeville en 1806, fils unique de Charles-Aimé, fut maintenu dans sa noblesse le 16 août 1817 par lettres patentes du roi Louis XVIII avec ses trois oncles, Mrs de Saint-Hilaire, d'Abancourt et de Saint-Cyr ; il épousa dans la suite Mlle de Buissy et en eut deux fils. Charles-Robert Blondin de Saint-Hilaire, auteur de la seconde branche, eut de son côté deux fils qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

Principales alliances : Douville de Fransu 1822, de Buissy 1836, de Lhomel 1796, de Pelet 1863, Poujol d'Acqueville 1872, Barrault-Roullon 1882, de Kytspotter 1882, Desprez de Nullemont 1806, Morel de Boncourt, etc.

BLONDIN de BRÉVILLE et de BAISIEUX, armes : *d'azur à une bande d'or chargée de trois trèfles de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux cerfs.*

Bien qu'appartenant à la même région, cette famille parait être distincte de la précédente et avoir pour berceau la petite ville de Saint-Valery-sur-Somme. Elle est fort anciennement connue et des-

cend même, d'après une tradition, de Guillaume Blondin, bourgeois de Calais, qui périt au siège de cette ville en 1544. M. de la Gorgue-Rosny mentionne un Adrien Blondin qui en 1557 comparut à l'arrière-ban à Saint-Valery pour un fief qu'il possédait en Vimeu. Nicolas Blondin, sieur de Bréville, marié vers 1630 à Françoise Rohaut, fut lieutenant de l'amirauté de Saint-Valery. Gabriel-Augustin Blondin, Sgr de Bazanville, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie au régiment de Hainaut, fut anobli par la mairie d'Abbeville qu'il exerça de 1777 à 1781. Pierre-Nicolas-Valery Blondin, écuyer, Sgr du Grand et du Petit-Baisieux, de Bréville, de Moreaucourt, de Croizette, etc., fut pourvu en 1779 de la charge anoblissante de président en la Cour des Monnaies de Paris et la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Son fils, Antoine-Flour Blondin de Bréville, dit M. de Baizieux, né à Amiens en 1768, maire de Beaumerie (Pas-de-Calais), marié en 1799 à Mlle Hurtrel d'Arboval, décédé à Baizieux en 1854, fut maintenu dans sa noblesse le 19 avril 1817 par lettres patentes du roi Louis XVIII en raison de la charge qu'avait exercée son père et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa deux fils qui demeurèrent l'un et l'autre célibataires et dont le dernier est décédé en 1899.

Principales alliances : Hurtrel d'Arboval, de Guizelin.

Le nom de Blondin est assez répandu et les deux familles auxquelles il vient d'être consacré des notices paraissent avoir été distinctes d'une famille Blondin qui habitait au XVIIe siècle les élections d'Arques et de Neufchâtel, en Normandie, très rapprochées d'Abbeville. Les membres de cette famille furent condamnés à l'amende et inscrits au rôle des tailles, faute d'avoir produit, par jugement du 22 juin 1668 de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, bien qu'ils aient exposé qu'ils étaient en instance auprès du Conseil d'État pour y faire reconnaître leur noblesse.

BLOSSAC (de la Bourdonnaye-). Voyez : BOURDONNAYE (DE LA).

BLOSSEVILLE (Poret de). Voyez : PORET DE BLOSSEVILLE ET DE CIVILLE.

BLOT (de Chauvigny de). Voyez : CHAUVIGNY DE BLOT (DE).

BLOTAIS (de la Charlonnie de la). Voyez : CHARLONNIE DE LA BLOTAIS (DE LA).

BLOTTEFIÈRE (de). Armes : *d'or à trois chevrons de sable*. (La branche aînée, dite des Sgrs de la Haye et de Liercourt, écartelait ces armes de celles de la famille le Vicomte : d'*argent à dix fusées de sable*

posées en bande). — Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Nunquam fœdari*.

La famille de Blottefière a occupé un rang particulièrement distingué dans la noblesse de Picardie. On en trouvera des généalogies, malheureusement très incomplètes, dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans le *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu* du marquis de Belleval. Ce dernier auteur affirme qu'elle s'est éteinte à la fin du xviiie siècle et ne fait aucune mention du rameau qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Borel d'Hauterive a donné les derniers degrés de la filiation de ce rameau dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1889.

La famille de Blottefière, originaire d'Abbeville, paraît n'avoir appartenu primitivement qu'à la bourgeoisie de cette ville et ne s'être agrégée à la noblesse, par la possession de fiefs, que vers la fin du xive siècle ou le commencement du siècle suivant. Elle a pour premier auteur connu Enguerrand de Blottefière qui habitait en 1326 et 1330 dans la rue du Moulin du Roi, à Abbeville, et que Borel d'Hauterive dit avoir été tué à la bataille de Crécy en 1346. D'après M. de la Gorgue-Rosny ce personnage fut père d'un Jean de Blottefière qui fut convoqué pour la guerre en 1357 comme fieffé de la prévôté de Saint-Riquier et qui possédait en 1354 un fief de Blottefière au lieu de Brucamp. D'après M. de Belleval ce Jean de Blottefière obtint en 1366 des lettres de rémission pour un meurtre qu'il avait commis. Jean de Blottefière, dit Gallois, que l'on croit avoir été fils du précédent, tenait en 1371 fief de l'abbaye de Saint-Valery. Jean Blottefière était en 1400 greffier de la ville d'Abbeville ; il fut peut-être le même personnage qu'un Jean de Blottefière qui était procureur de la ville en 1431.

La souche se partagea dès le xive siècle en deux grandes branches. D'après des notes conservées dans les *Dossiers bleus*, ces deux branches auraient pour auteurs Galois et Frémin Blottefière, frères, qui étaient fils de Colart, vivant au xive siècle. D'après M. de Belleval elles auraient eu pour auteurs deux frères appelés Jean et Protain et ceux-ci auraient été fils de Jean de Blottefière, mentionné plus haut, qui obtint en 1366 des lettres de rémission. On voit par ce qui précède que les premiers degrés de la filiation sont assez embrouillés.

Jean Blottefière, écuyer, sieur de Frogères et d'Yonval, chef de la branche que l'on considère comme l'aînée, fut lieutenant particulier en la sénéchaussée d'Abbeville en 1501 et élu en Ponthieu en 1507 et épousa N... le Vicomte. Il laissa plusieurs fils dont le plus jeune, Christophe de Blottefière, écuyer, sieur de la Baye et du Cordonnay, licencié ès lois, fut maïeur d'Abbeville en 1537, garde du scel

du Ponthieu en 1534, épousa Madeleine le Canu et continua la lignée. Cette branche s'éteignit avec l'arrière-petit-fils du précédent, François de Blottefière, écuyer, Sgr de la Haye et de Liercourt, dont la fille, Jeanne, épousa vers le milieu du XVIIe siècle François-Gérard de Sarcus, Sgr de Courcelles.

La branche que l'on croit avoir été la seconde avait pour chef au XVIe siècle Charles de Blottefière, écuyer, sieur de Villencourt, demeurant à Brucamp, guidon de la compagnie d'hommes d'armes du sieur de Lansac, que M. de Belleval dit avoir été lieutenant du Roi à Doullens et chevalier de l'Ordre du Roi et qui épousa par contrat du 21 décembre 1548 Antoinette de Béthisy. Deux des fils de celui-ci. Jean de Blottefière, chevalier, Sgr de Villencourt, capitaine de cinquante lances, marié en 1580, à Jeanne de Warluzel, et Antoine de Blottefière, chevalier, Sgr de Willencourt, Vauchelles, capitaine d'une compagnie d'ordonnances, gouverneur de Doullens, marié le dernier juillet 1590 à Marie de Montejan, veuve de Claude de Fontaines, furent les auteurs de deux grands rameaux. Le rameau cadet, dont le chef portait au XVIIIe siècle le titre de marquis de Vauchelles, fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 16 mai 1699 et s'éteignit avec Marguerite de Blottefière, héritière du beau château de Vauchelles-lès-Domart, qui épousa le 8 janvier 1755 le marquis du Sauzay, lieutenant-général des armées du Roi. Jean de Blottefière, auteur du rameau aîné, seul subsistant, fut père de Gabriel de Blottefière, chevalier, Sgr de Villencourt, dont M. de Belleval ne fait pas erreur que son petit-fils, qui épousa en 1630 Charlotte Chevalier et qui en eut une nombreuse postérité. M. de Belleval dit que ce rameau s'éteignit en la personne de François-Joseph de Blottefière, chevalier, Sgr de Courtemanche et de Voyenne, né à Compiègne en 1715, capitaine des vaisseaux du Roi, qui, en effet, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Castries. Mais ce dernier personnage avait pour cousins deux frères, Pierre-Théophile et Louis, comtes de Blottefière. Le premier de ces deux frères, nommé maréchal de camp en 1770, mourut en 1774 au château de Voyenne sans laisser de postérité ; le puîné, Louis, Sgr de Voyenne et de Courtemanche, gouverneur d'Argenteuil en 1763, épousa en 1746 Marie-Madeleine de Chantereau et en laissa lui-même deux fils, Pierre-Louis, comte de Blottefière, maréchal de camp en 1792, marié en 1790 à Mlle Cœuret d'Osigny, décédé à Compiègne en 1819, et François-Joseph de Blottefière, marié en 1790 à Mme le Breton, née Thérèse d'Eon, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine. Le comte Raoul de Blottefière, fils du général Pierre-Louis, avait épousé en 1833 Mlle de Barrès du Molard ; il en a laissé trois fils dont aucun n'a eu de postérité.

Nicolas et Alexandre de Blottefière avaient été admis dans l'Ordre de Malte l'un en 1697, l'autre en 1711.

César de Blottefière, chevalier, marquis de Vauchelles, lieutenant de Roi de la province de Picardie, et Angélique de Gouffier, son épouse, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Amiens).

Louis-Charles de Blottefière fut admis en 1749 parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XV; Jean-Charles-Mathurin de Blottefière fut admis en 1752 parmi les pages de la Petite Écurie ; ces deux personnages ne figurent dans aucune des généalogies mentionnées plus haut de la famille de Blottefière.

M. de Blottefière prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Quentin.

Principales alliances : de Béthisy 1548, de Warluzel, de Fransures, de Sarcus, d'Aigneville, de la Croix de Castries, de Lancry, Gouffier d'Heilly, de Barrès du Molard, de Wignacourt, de Cambrai, de la Vieuville, de Saisseval, etc.

BLOTTERIE (Haward de la). Voyez Haward de la Blotterie.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

AGUERRE (d')[1].

Il y a eu dans le Pays-Basque un certain nombre de maisons nobles d'Aguerre qui ont donné leur nom à des familles tout à fait distinctes. Les armoiries décrites en tête de la notice insérée au tome I sont celles de la famille d'Aguerre de Mouguerre, aujourd'hui éteinte.

La maison noble d'Aguerre de Bustince, en Cize, fut le berceau d'une famille d'Aguerre qui alla se fixer en Champagne, qui y posséda la baronnie de Vienne-le-Châtel et la vicomté de la Villette et qui fut maintenue dans sa noblesse en 1669 par jugement de l'intendant Caumartin sur preuves remontant à 1539.

Pascal d'Aguerre, né en 1826, curé de Garris, et ses deux frères se nommaient Larremendy et étaient issus en ligne féminine de la maison infançonne d'Aguerre de Hasparren. Cette maison portait pour armes : *de gueules au cavalier armé d'argent.*

ALBERT des ESSARS (d'). Armes primitives : *de gueules à une montagne d'argent surmontée en chef d'une étoile d'or.* — Armes de la famille des Essars adoptées à la fin du xve siècle et conservées jusqu'à nos jours : *de gueules à trois croissants d'or.*

La famille d'Albert des Essars appartient à la noblesse de Provence. Comme on la croyait éteinte, on l'avait seulement mentionnée à la fin de la notice consacrée à la maison d'Albert de Luynes. Elle est originaire du comté de Nice où elle florissait au cours du xve siècle sous le nom d'Alberti. Pierre d'Albert ou Alberti, fils de Jean Alberti, vint se fixer à Riez, puis à Aix, devint secrétaire du roi René, épousa en 1488 Marquise des Essars, fille unique d'un procureur général de ce prince, succéda à son beau-père dans son office et abandonna ses armoiries pour adopter celles de la famille des Essars. Son fils,

[1] Les notices consacrees dans le tome I aux familles d'Aguerre, d'Armendaritz d'Arberatz, d'Arquier et d'Arraing ont été rectifiées et complétees à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M de Jaurgain.

Balthazar d'Albert, auditeur en la Chambre des comptes de Provence en 1632, épousa Louise Gélibert et en eut deux fils, Jean et Antoine d'Albert. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1668 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles.

Jean d'Albert, auteur de la branche aînée, fut auditeur en la Chambre des Comptes, acquit le 30 mai 1544 la terre de Saint-Martin de Riez et épousa la même année Melchionne de Guiran de la Morée. Cette branche était représentée sous Louis XIV par deux frères, Antoine et Jean-Baptiste. L'aîné d'entre eux, Antoine d'Albert, avocat général au Parlement de Provence en 1677, président à mortier audit Parlement en 1694, acquit la terre de Fos-Amphoux et en obtint l'érection en marquisat par lettres patentes de juin 1719; il laissa trois fils dont le plus jeune, Antoine d'Albert du Chaîne, marquis de Fos, fut chef d'escadre des armées navales et dont aucun ne laissa de postérité masculine. La descendance du puîné, Jean-Baptiste d'Albert, sieur de la Milière, subsistait sous Louis XVI.

Antoine d'Albert, auteur de la seconde branche, épousa Madeleine de Fulconis et en eut deux fils, Michel, marié en 1615 à Françoise Rappelin, et Jean, marié en 1626 à Madeleine de Grassy, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le rameau aîné a fourni au XVIIIe siècle trois présidents en la Chambre des comptes de Provence et un page du roi Louis XV. Le rameau cadet, dit DE SAINT-HIPPOLYTE, est aujourd'hui éteint ; son chef, M. d'Albert de Saint-Hippolyte, nommé en 1767 président au Parlement de Provence, était encore en charge quand éclata la Révolution.

La famille d'Albert a fourni des magistrats éminents, plusieurs chevaliers et un commandeur de Malte.

Son chef, le comte d'Albert des Essars, est aujourd'hui (1905) chef de gare au Bourg-Saint-Andéol.

Principales alliances : d'Isoard-Chénerilles 1747, de Bérenger de la Baume, de Rafélis d'Agoult 1709, de Bausset-Roquefort 1584, etc.

La famille d'ALBERT DE ROQUEVAUX, de la même province, également mentionnée dans la notice consacrée à la maison d'Albert de Luynes, paraît avoir eu pour dernière représentante la comtesse de Beauquaire, née Clotide d'Albert de Roquevaux, qui mourut à Aix en 1867 à l'âge de 70 ans.

ARCAMBAL-PISCATORY. Armes concédées en 1818 au baron Piscatory : *de sable à trois hameçons d'or, 2 et 1.*

Théobald-Philippe ARCAMBAL, né à Paris en 1799, fils d'un employé au bureau de la guerre, fut adopté, en vertu d'un arrêt de la Cour

d'appel de Paris, par Antonin-Pierre Piscatory qui avait reçu le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 29 mai 1818. Il fut connu sous le titre de baron Piscatory, épousa en 1834 une fille du général Foy, fut successivement député d'Indre-et-Loire, ministre plénipotentiaire en 1844, pair de France en 1846, commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1870; il ne laissait que deux filles, Mmes Trubert et Foy. Il avait eu, en outre, avant son mariage une fille naturelle qu'il reconnut et qui épousa en 1845 M. Auvity. Il sera consacré une notice spéciale à la famille Piscatory et Piscatory de Vaufreland.

ARHETS (d'). Armes : *d'azur à un chevron rétréci d'argent, accompagné en chef de deux lions affrontés du même et en pointe d'une tour d'argent maçonnée de sable* [1].

La famille d'Arhets appartient à la noblesse du pays de Soule. Maître Pierre d'Arhets, sieur de la maison allodiale d'Arhets, à Chéraute, avocat en la Cour et juge de Barcus, fit son testament le 7 mai 1660. Il avait épousé Sévérine de Carrigue de laquelle il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Félicien d'Arhets, Sgr de la la Salle d'Elicetche d'Arraute, conseiller et procureur du Roi en la sénéchaussée de Navarre, obtint en avril 1690 l'anoblissement de sa maison d'Arhets, de Chéraute. Il fit donation de cette maison à son frère, noble Marcelian d'Arhets, avocat et syndic général de Soule. La postérité de celui-ci s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Noble Félicien d'Arhets, écuyer, potestat d'Amichalgun et Sgr d'Arhets de Chéraute, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Soule. La famille d'Arhets n'est pas titrée.

Principales alliances : Oihénart, Charitte, Algueira, Méharon-Guardo, etc.

ARMENDARITZ d'ARBERATZ (d'). Armes : *ecartelé aux* 1 *et* 4 *d'or à deux vaches de gueules accornées, clarinées, colletées d'azur, passantes l'une sur l'autre*, qui est d'Armendaritz ; *aux* 2 *et* 3 *d'azur à une tour d'argent ouverte et crénelée.* — La branche des barons d'Arberatz porte : *écartelé aux* 1 *et* 4 d'Armendaritz ; *aux* 2 *et* 3 *de gueules à dix coquilles d'argent*, 3, 3, 3, 1, qui est d'Arberatz.

La maison d'Armendaritz est une des plus anciennes de la noblesse de la Basse-Navarre. Elle remonte par filiation suivie à Garcia, chevalier, Sgr d'Armendaritz, qui vivait en 1170. Sanche-Arnaud II, Sgr d'Armendaritz, servait en qualité de mesnadier de la Reine dans la guerre de la Navarrerie ; le 12 décembre 1276, étant à Pampelune, il

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Jaurgain.

scella une quittance de ses gages d'un sceau armorié *de deux vaches passantes sur l'autre,* avec la légende S'S.A. SARMENDARIDZ. Par lettres du 28 avril 1430, le roi de Navarre, considérant que Pierre-Sanche, Sgr d'Armendaritz et de Mendigorry, alcaïde du château de Rocafort, et son fils aîné Arnaud étaient gentilshommes et servaient avec armes et chevaux, leur fit rémission des quartiers et aides imposés sur la noblesse. Gimen d'Armendaritz, fils puîné de Pierre-Sanche, était gouverneur du château de Sancho Abarca et capitaine d'une compagnie de quatre hommes d'armes et de trente fantassins avec laquelle il fut chargé en 1439 de la défense d'Echarri-Aranaz. Un autre fils de Pierre-Sanche, Pierre-Périz d'Armendaritz, était en 1437 commissaire général du roi et de la reine de Navarre. Arnaud, Sgr d'Armendaritz et de Mondigorry, alcaïde du château de Rocafort de 1439 à 1462, fut l'un des neuf chevaliers et écuyers qui s'offrirent pour prendre dans les prisons de Saragosse la place de l'infant don Carlos, prince de Viana, fait prisonnier par le roi de Navarre, son père, à la bataille d'Aybar en 1452. Ces otages demeurèrent plusieurs années en prison et ce fut en souvenir de cet événement que les seigneurs d'Armendaritz ajoutèrent à leurs armes les 2° et 3° quartiers qui se blasonnaient jusqu'au XVIe siècle : d'*azur à une tour d'argent maçonnée de sable, à la porte fermée aussi de sable et une fenêtre à laquelle on voit un homme habillé de gueules, le visage de carnation, les cheveux d'or.* Pierre-Sanche II, Sgr d'Armendaritz et de Mendigorry, alcaïde de Rocafort, fut maître d'hôtel de Jean d'Albret, roi de Navarre. Son fils aîné, François d'Armendaritz, écuyer, Sgr dudit lieu et de Mendigorry, homme d'armes des ordonnances du roi de France, bailli royal du pays de Mixe, épousa avec dispense du Pape accordée en mai 1508 sa parente Catherine d'Armendaritz, fille aînée de noble Bertrand d'Armendaritz, vicomte de Méharin, et de Jeanne de Méharin. Jean, Sgr d'Armendaritz, de Mendigorry et de la salle d'Etchepare d'Iholdy, fils des précédents, capitaine chatelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, fut l'un des chefs de la noblesse navarraise quand elle se révolta en 1568 contre Jeanne d'Albret. Il épousa d'abord Marie de Garro, puis Marguerite d'Arberatz, veuve de noble Salvador d'Aguerre de Hélette et héritière de la seigneurie d'Arberatz. Il eut de sa première union plusieurs fils, qui moururent sans postérité, et une fille, Marie, héritière suivant la coutume de Navarre de la seigneurie d'Armendaritz et des biens de sa maison, qui épousa noble Arnaud de Saint-Palais, Sgr de la salle de Saint-Palais, en Basse-Navarre, tué par les huguenots en 1568; Marie de Saint-Palais, fille aînée de cette dame et héritière des seigneuries d'Armendaritz, de Saint-Palais, etc.

épousa par contrat du 10 février 1583 noble François de Montréal d'Urtubie et fonda une nouvelle famille d'Armendaritz en faveur de laquelle la seigneurie d'Armendaritz fut érigée en baronnie par lettres patentes de juin 1634 ; cette famille d'Armendaritz se fondit au XVIIIe siècle dans une autre famille d'Armendaritz, anciennement Diez de Aux de Cadreita, dont il sera parlé plus bas.

Arnaud d'Armendaritz, fils de Jean, Sgr d'Armendaritz, et de sa seconde femme Marguerite, dame d'Arberatz, hérita de la seigneurie d'Arberatz dont ses descendants prirent le nom et les armes ; il épousa par contrat du 3 janvier 1575 Jeanne d'Aguerre mayor, dite de Monhy, héritière de la maison noble de Charitte d'Arberatz. Leur petit-fils, Arnaud d'Armendaritz, obtint par lettres patentes d'avril 1655 l'érection en baronnie de sa seigneurie d'Arberatz. Le baron d'Arberatz eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696. Un membre de cette branche fit en 1784 devant Chérin les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire. Le baron d'Arberatz et son fils prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Navarre.

La famille d'Armendaritz a formé plusieurs autres branches, aujourd'hui éteintes ; l'une de ces branches obtint en 1424 l'érection en vicomté de sa seigneurie de Méharin.

Principales alliances : d'Echauz-Baigorry 1604, Baradat 1694, de Vic-Bachoué 1723, de Caupenne d'Amou 1764, de Soler-Bunein, etc.

Gracianne d'Armendaritz, issue de la famille dont il vient d'être parlé et fille de Jean, Sgr de Saint-Pée, épousa en 1448 don Jayme Diez de Aux, Sgr de Cadreita, écuyer du prince de Viana et alcaïde de Corella ; elle en eut des enfants qui, suivant un usage assez répandu dans la région, abandonnèrent le nom de leur famille paternelle pour prendre celui de leur famille maternelle, bien que cette famille comptât encore des représentants. Cette nouvelle famille d'Armendaritz se partagea en un certain nombre de rameaux qui se répandirent dans le nord de l'Espagne. Lope d'Armendaritz, Sgr de Cadreita, chevalier de l'ordre de Santiago, gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne, vice-roi de la Nouvelle Espagne, général des galions affectés à la garde des Indes, fut créé en 1617 marquis de Cadreita. José d'Armendaritz, chevalier de la Toison d'Or et de l'Ordre de Santiago, capitaine général des armées du roi d'Espagne, vice-roi du Pérou, fut créé en 1711 marquis de Castelfuerte. Son neveu, Fermin-Joachin d'Armendaritz, capitaine aux gardes wallonnes, épousa Claude de Montréal-Moneins d'Armendaritz, héritière de la baronnie d'Armendaritz. Il en eut un fils, Armand, baron d'Armendaritz, qui mourut sans postérité, et une fille, Marie-Claude, qui épousa en 1778 Henri de Bachoué, comte de Barraute, et dont le

fils recueillit la terre d'Armendaritz et le palais d'Armendaritz, à Pampelune.

ARQUIER ou mieux **ARQUIÉ (d')**, au Pays-Basque.

Cette famille avait eu pour berceau la maison noble d'Arquié, située à Ustaritz, dans le pays de Labourd. Pées d'Arquié était bailli royal de Labourd en 1413. Noble Pierre de Naguille, dit d'Arquié, était en 1601-1616 seigneur d'Arquié du chef de sa mère. Sa descendance, exclusivement connue sous le nom de sa seigneurie d'Arquié, s'éteignit dans la branche aînée avec Dominique d'Arquié, écuyer, Sgr d'Arquié, qui fut gentilhomme de la chambre de Marie-Anne de Neubourg, reine d'Espagne, et capitaine au régiment des milices de Labourd. Jeanne-Marie d'Arquié, fille aînée et héritière du précédent, épousa par contrat du 11 février 1744 Henri-Valentin, baron de Lalanne, capitaine de Saint-Jean-de-Port, colonel des milices de Navarre ; ce fut elle qui, étant veuve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Ustaritz.

C'est par suite d'une faute d'impression que M. de la Roque et de Barthélemy mentionnent un M. d'Arquier d'Ithorrot comme ayant pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Soule ; le personnage qui prit part à ces assemblées était un M. de Casquié ou mieux de Cascuye, Sgr d'Ithorrots, en Soule.

ARRAC de GAN. (d'). Armes : *de sinople au guerrier sur son cheval courant, tenant de la dextre un fer de lance, le tout d'or ; au chef d'or chargé de cinq fers de lance d'azur.*

ARRAING (d'). Armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois croissants du même, un en chef et deux en pointe.*

La maison d'Arraing, à Lapiste, figurait dès le XIVe siècle au nombre des maisons nobles du pays de Mixe, en Basse-Navarre. Ses possesseurs portaient les armoiries décrites plus haut. Martin, Sgr d'Arraing de Lapiste, assista le 21 octobre 1361 comme gentilhomme juge jugeant à une cour présidée par Guillaume-Arnaud d'Arraing, dit Uchusco, bailli de Mixe. Raymond, Sgr d'Arraing de Lapiste, était aussi en 1375 et 1377 gentilhomme juge jugeant de la cour de Mixe. Cette maison laissa perdre sa noblesse au XVe siècle et ne figure plus comme noble dans les rôles postérieurs à cette époque ; elle conserva toutefois le patronage de la cure et les dîmes de Lapiste. Arnaud, sieur d'Arraing de Lapiste, était chirurgien en 1602. Marie, fille et héritière d'Arnaud, sieur d'Arraing de Lapiste, épousa le 7 octobre 1631 Bernard d'Éliceiry. Celui-ci se qualifiait en 1643 noble et sieur jeune d'Arraing. Bernard, fils unique de Michel Damestoy et d'Anne Bastard, dame pro-

priétaire des maisons de Bastard de Domezain et d'Arraing de Lapiste, épousa le 26 décembre 1739 Gracie de Berhabe. Ledit Bernard, sieur d'Arraing, était en 1768 patron lai de l'église Notre-Dame de Lapiste. Sa descendance, demeurée non noble, subsiste sous le nom de Darraing.

Il existe une autre famille d'Arraing que l'on croit être originaire de Mauléon, au pays de Soule. Cette famille, que l'on a voulu rattacher à celle des anciens seigneurs d'Arraing de Lapiste porte pour armes : *parti au 1 de gueules à deux fasces d'argent accompagnées de trois croissants du même, un en chef et deux en pointe ; au 2 d'azur à trois truites d'or nageant l'une sur l'autre*. Olivier d'Arraing, cultivateur (*coloner*), jurat et voisin de Mauléon, figure dans un grand nombre d'actes de 1483 à 1493. Sa fille Mariannette épousa par contrat du 27 janvier 1469 Menaud d'Iriçabau, de Libarreux, coutelier à Mauléon. Jean d'Arraing, fils d'Olivier, était jurat de Mauléon en 1496 ; il figure dans un censier de 1516 comme propriétaire de la maison du Balester. Pétrissantz d'Arraing, voisin de Mauléon, figure dans un acte du 20 septembre 1483 avec la qualification de savetier (*sabater*). Pétrissantz d'Arraing, fils de Guillemet et probablement neveu du précédent, fut notaire de 1493 à 1515, bailli de Mauléon en 1499 et procureur du roi au pays de Soule de 1506 à 1508, puis en 1511 et 1512 ; sa sœur germaine, Marie de Pierres, femme de maître Arnaud d'Ihitz, savetier (*sabater*), figure dans des actes du 14 mars 1513 et du 20 avril 1514. Pétrissantz eut un fils, maître Sanz d'Arraing, sieur de la maison de Pierres, dite d'Arraing, qui fut successivement notaire royal, greffier ordinaire de la cour de Licharre en 1536, syndic général du pays de Soule, bailli royal de Mauléon et lieutenant général de robe longue en Soule en 1568. Le fils de celui-ci, Monsieur maître Menaud d'Arraing, licencié ès droit, conseiller du Roi, son lieutenant général de robe longue en la vicomté de Soule, demanda le 2 décembre 1586 à la Cour de Licharre de vérifier dix-huit titres et documents qui établissaient sa descendance de la famille des seigneurs primitifs d'Arraing de Lapiste. Bien que ces titres aient été évidemment falsifiés, il fut maintenu dans sa noblesse le 9 janvier 1607 par arrêt du Parlement de Bordeaux et reçu le 16 du même mois en la Cour de Licharre comme gentilhomme juge jugeant. Mais, sur la réclamation de noble Michel de Harismendy, potestat de Gentein, il dut dès la même année renoncer à siéger dans ladite Cour. Cette famille d'Arraing ne figura plus dès lors dans la noblesse du pays de Soule jusqu'aux dernières années de l'ancien régime. François d'Arraing, fils de Nicolas, écuyer, major du régiment des milices de Soule, était capitaine auxdites milices quand il

parvint le 18 janvier 1774 à se faire recevoir à la Cour de Licharre comme juge jugeant en vertu des droits attachés à sa noble maison d'Arraing de Mauléon ; il siégea aux États dans le corps de la noblesse en 1780 et 1789. Son fils, Jean-Pierre d'Arraing, décédé en 1838, fut député du tiers état de Soule aux États généraux de 1789, puis maire de Mauléon.

Principales alliances : d'Aguerre de Moncayolle 1755, de Carsuzan, 1779, Carricaburu, etc.

Une famille Bisquey joint depuis les dernières années du xixe siècle à son nom celui de la famille d'Arraing dont elle descend en ligne féminine.

On trouve que maître Arnault d'Arraing, chanoine de l'église collégiale de Saint-Seurin à Bordeaux, conseiller et aumonier du Roi, et son frère Jean, enfants de feu Pierre d'Arraing, natif de Mauléon de Soule, et petits-enfants de Bernard d'Arraing, *écuyer*, sieur de Balestier, *de famille noble et ancienne*, furent relevés de dérogeance et maintenus dans leur noblesse le 3 novembre 1615 par lettres de Louis XIII. Jean eut un fils, Jacques-Philippe d'Arraing, Sgr de Languissan, qui fut maintenu dans sa noblesse le 15 septembre 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux.

ARTHENAY (d').

Louis-Charles-Jules Darthenay, auteur de cette famille, anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi près le Parlement de Toulouse, épousa en 1743 Anne de Saint-Laurent et mourut en 1783 laissant deux fils et non point un seul comme il a été dit par erreur. L'aîné de ces fils, Antoine d'Arthenay, né en 1747 à Mesles (Calvados), marié en 1777 à Angélique Lécuyer, mourut en 1812 ; sa descendance est aujourd'hui représentée par M. Louis-Étienne d'Arthenay, négociant à Bayeux, conseiller général du Calvados, marié en 1900 à Mlle le Blanc. Le puîné, Guillaume, né en 1750, lieutenant-général civil au bailliage de Valognes, député du Calvados sous le premier Empire, créé chevalier de l'Empire en avril 1810, puis baron au mois de mai suivant, décédé en 1834, épousa Mme Hébert, née Landumier, et en laissa une fille unique mariée au marquis de la Morélie. Anne-Jacques-Jean Hébert, né à Paris en 1789, fils du premier lit de la baronne d'Arthenay, fut autorisé par ordonnance royale du 12 août 1818 à joindre à son nom celui de la famille d'Arthenay ; mais il mourut quelques années plus tard sans avoir été marié.

TOME II

AUBERT de la FAIGE. Armes de la famille de la Faige : d'*azur à une bande ondée d'or.*

La famille Aubert, de très ancienne bourgeoisie, est originaire de la petite ville de Charroux, en Bourbonnais, d'où elle vint au XVIIe siècle se fixer à Riom, en Auvergne. Un de ses représentants, Genest-Emile Aubert, né dans cette ville en 1855, joignit à son nom celui de : de la Faige pour se conformer aux désirs de sa mère, née de la Faige ; il est décédé en 1904 laissant postérité. Il sera consacré une notice spéciale à la famille de la Faige, anciennement connue dans la noblesse du Bourbonnais et dans celle du Forez.

La famille Aubert a fourni des magistrats, des officiers, des docteurs en médecine, des conseillers au présidial de Moulins, des membres de la Légion d'honneur.

Principales alliances : Billard des Gravières 1674, de la Faige, de Chacaton vers 1894, etc.

AUBUSSON la FEUILLADE (d').

Par suite d'une confusion entre la branche des seigneurs de Villac, qui s'est perpétuée jusqu'au XIXe siècle, et celle des seigneurs de Banson, en Auvergne, qui s'est éteinte au siècle précédent, la notice consacrée à la maison d'Aubusson de la Feuillade contient plusieurs erreurs graves qu'il est nécessaire de rectifier.

Tous les auteurs, sans exception aucune, sont d'accord pour reconnaître que Guy d'Aubusson, sgr de Villac, marié en 1420 à Arsène Hélie et auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, était un fils puîné de Jean d'Aubusson, Sgr de la Borne, décédé en 1420.

La seule branche de la maison d'Aubusson dont le point de jonction avec la souche ait donné lieu à des controverses est celle, aujourd'hui éteinte, des seigneurs de Banson, en Auvergne. Cette branche, dont il n'a été fait mention dans la notice consacrée à la maison d'Aubusson qu'accidentellement et pour la confondre avec celle des seigneurs de Villac, ne pouvait, en effet, d'après le Père Anselme, remonter par filiation suivie au delà d'Aymar d'Aubusson, Sgr du petit castel de Poux, dans la Haute-Marche, qui épousa vers 1380 Comptour de

Montvert et qui mourut avant 1423. Ce personnage aurait été fils d'un Guillaume d'Aubusson, sgr de Poux, qui servait en Guienne en 1370 et 1381, et petit-fils d'un autre Guillaume d'Aubusson, Sgr de Poux et de Banjeux, qui en 1350 servait le roi Jean en ses guerres de Guienne. D'après le Père Anselme ce serait sans aucune preuve sérieuse que l'on aurait fait de ce dernier personnage un fils cadet de Guillaume d'Aubusson, Sgr de la Borne. Lainé fait remarquer dans son *Nobiliaire d'Auvergne* « qu'on ne voit pas trop sur quoi ce doute est fondé, « car la branche de Banson était non seulement avouée par les autres « branches, mais fut même appelée à la substitution de la terre de la « Feuillade, ce qui prouve que le doute du Père Anselme et de ses « continuateurs n'existait point dans la famille ». Lainé ajoute qu'il n'y a point en France de maison plus ancienne que celle d'Aubusson, du moins parmi celles dont l'origine ne remonte point à une souche souveraine. Guillaume d'Aubusson, dit Carados, Sgr de Poux, fils d'Aymar et de Comptour de Montvert, marié en 1437 à Gabrielle du Puy de Vatan, fut institué héritier d'Evrard, Sgr de Banson, en Auvergne, à la condition d'en porter le nom et les armes. Il fut père de Louis d'Aubusson, Sgr baron de Banson et de Poux, échanson du roi Louis XI, qui épousa le 22 février 1505 Dauphine d'Estaing et qui comparut le 27 avril 1521 à Guéret à la réformation de la coutume de la Marche. François d'Aubusson, Sgr de Banson, la Mallerie, etc., chef de cette branche, marié le 23 mai 1646 à Gabrielle d'Aurelle de Colombines, fut maintenu dans sa noblesse en 1669 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Cette branche de Banson, éteinte au cours du XVIIIe siècle, s'était alliée aux familles du Puy de Vatan, de Rochedragon, d'Estaing, de Langheac 1526, de Bosredon 1547, de Rivoire 1561, de Chalus, d'Aurelle, etc. On en trouvera une généalogie dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud.

TOME III

BASTARD de BŒCKLIN de BŒCKLINS-AU.

Un décret du 20 février 1865 avait autorisé M. Charles-Léon Bastard, né à Colmar en 1836, alors sous-lieutenant au 1er hussard, à joindre à son nom celui de la famille de Bœcklin de Bœcklins-Au, d'ancienne noblesse d'Alsace, dont il descendait en ligne féminine. Il est décédé depuis lors sans laisser de postérité masculine.

Il sera consacré une notice spéciale à la famille de Bœcklin de Bœcklins-Au qui compte encore des représentants.

BAUVE D'ARIFAT (de la). Armes : *de gueules à un chevron d'or surmonté de deux besants et accompagné en pointe d'une macle, le tout de même.* — Couronne : *de Comte.*

M. Courtaux a publié en 1892 une généalogie de la famille de la Bauve d'Arifat; on trouvera aussi le texte du jugement de maintenue dont cette famille fut l'objet en 1671 dans les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* du marquis d'Aubaïs. Ce dernier auteur l'appelle par erreur la Baume d'Arifat. Paul de la Bauve, auquel remonte la filiation suivie, épousa le 5 juin 1557 Marie le Clerc et fut nommé le 6 octobre 1563 contrôleur de la maison du prince de Condé. Son fils, Nicolas de la Bauve, contrôleur général des guerres, puis receveur du Haut-Languedoc, devint seigneur d'Arifat, près de Castres, en Albigeois, par le mariage qu'il contracta le 13 juillet 1589 avec Catherine de Lautrec, veuve de François Sabatier de Lombers, Sgr d'Arifat, trésorier de l'épargne du Roi, qui avait été décapité à Toulouse pour crime de haute trahison. Il fut père de Jacques de la Bauve, écuyer, Sgr d'Arifat, qui épousa le 20 juin 1631 Esthar Pélissier du Grès, et grand-père de Paul de la Bauve, Sgr d'Arifat, qui épousa le 1er juin 1663 Marie Isarn et qui fut maintenu dans sa noblesse sous le nom de la Baume d'Arifat le 15 janvier 1671 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Paul de Bauve, Sgr d'Auriffat (*sic*), fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Castres). Jean-David de la Bauve, écuyer, Sgr d'Arifat, né à Castres le 30 novembre 1714, inhumé dans la même ville en 1782, avait épousé le 28 novembre 1734 Marguerite Alquier du Mézerac

décédée en 1787 au château d'Arifat. Leur fils, Marc-Antoine de la Bauve d'Arifat, major du régiment de l'Ile-de-France, marié à Mlle de Ribes, alla se fixer à l'Ile-de-France où, d'après le travail de M. Courtaux, sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

BEAUCLAIR de la GRILIÈRE (de).

Deux chartes d'emprunt passées l'une à Damiette en novembre 1249, l'autre à Acre en juin 1250, mentionnent la présence en Terre sainte de Raoul de Beauclair. On trouvera la traduction de ces deux chartes dans l'*Annuaire du Collège héraldique de France* de 1905.

BEAUCORPS (de).

Un décret du 12 août 1885 a autorisé M. Joseph-Yvan de Beaucorps, né en 1851, demeurant à Saint-Denys-sur-Loire, à joindre à son nom celui de Créquy.

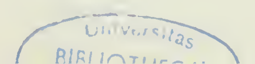
BEAUPOIL de SAINT-AULAIRE de MAREUIL (de).

La famille de Beaupoil de Saint-Aulaire de Mareuil paraît être une branche naturelle détachée au xvie siècle des Beaupoil de Castelnouvel et de la Force. On trouve, en effet, que Jean de Beaupoil, dit Prévost, Sgr de la Force, de Masduran, de Malgésir, de Montboyer, marié en 1501 à Claire de Talleyrand de Grignols, de laquelle il n'eut pas d'enfants, eut de Jeanne la Grave un fils naturel, Jean de Beaupoil, écuyer, capitaine de Montboyer, qui fut légitimé par lettres de juillet 1564. Ce Jean de Beaupoil devait être très proche parent et vraisemblablement frère de Simon de Beaupoil, mentionné dans des actes de 1555 et 1557, qui fut l'auteur des Beaupoil de Saint-Aulaire de Mareuil. Ce Simon de Beaupoil est mentionné, en effet, dans plusieurs actes comme résidant au bourg de Montboyer, en Saintonge. Ses descendants ne prirent le nom de Saint-Aulaire qu'au cours du xviiie siècle. On trouvera d'intéressants renseignements sur les Beaupoil de Saint-Aulaire de Mareuil dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, et dans le tome V du *Bulletin de la Société des Archives de la Saintonge et de l'Aunis*.

Il a existé une branche très peu connue des Beaupoil qui a possédé la seigneurie de la Tour de Montbreton, dans la paroisse de Gensac, en Bazadais. Cette branche, dont on ne connaît pas le point de jonction avec la souche, n'a jamais porté le nom de Saint-Aulaire ; elle paraît descendre également des seigneurs de Castelnouvel. Elle s'est alliée aux familles de Donnissan 1547, d'Aulède 1616, de Ségur 1621, de la Rochefoucauld 1647, de Bacalan, etc.

BECQUET de MÉGILLE.

Demoiselle Anne-Marie Becquet, dame du Besse ou du Beffe, et Alexandre-Mathias Becquet, écuyer, ancien officier au régiment Royal-Infanterie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Douai. Ces personnages descendaient de l'un des deux frères, Louis-Mathias et Pierre-Thomas Becquet, qui firent reconnaître leur noblesse en septembre 1718 par lettres patentes du roi Louis XV et que l'on avait indiqués comme paraissant être morts sans laisser de postérité.



TOME IV

BERNARD de MONTESSUS de RULLY.

Le comte de Rully fut admis aux honneurs de la Cour le 3 novembre 1785.

BISQUEY d'ARRAING.

Famille de haute bourgeoisie qui depuis quelques années joint à son nom celui de la famille d'Arraing à laquelle elle est alliée.

Il a été consacré une notice à la famille d'Arraing dans les additions et corrections du présent volume.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

